

LIBRARY
Pontifical Institute of Mediaeval Studies
113 ST. JOSEPH STREET
TORONTO, ONT., CANADA M5S 1J4

HISTOIRE

DE

SAINT ANSELME

II

ST. MICHAEL'S COLLEGE LIBRARY

HISTOIRE

DE

SAINT ANSELME

II

PUBLICATIONS DU MÊME AUTEUR.

Sancti Anselmi Mariale nunc primùm ex octo manuscriptis codicibus cum correctione debita typis mandatum. (La 2e édition chez Desclée.)

Sancti Anselmi Mariale. (Dissertation sur l'authenticité du *Mariale* de saint Anselme.)

La Persécution de Julien l'Apostat. (Étude historique.)

Résurrection de Julien l'Apostat. (Étude historique et philosophique.) Chez Gervais.

Le Virginal de Marie, la glorieuse Mère de Dieu, publié pour la première fois d'après un manuscrit du XIVe siècle. Étude préliminaire. Texte latin avec traduction en regard. (Chez Gaume.)

Le Sacerdoce éternel. (Étude critique sur un ouvrage du cardinal Manning.

Athalie. Texte annoté. (Chez Poussielgue.)

Lumen in cœlo. Étude historique.

VIENT DE PARAITRE :

Saint Anselme professeur. (Chez Roger et Chernoviz.)

Typographie Firmin-Didot. — Mesnil (Eure).

HISTOIRE

DE

SAINT ANSELME

ARCHEVÊQUE DE CANTORBÉRY

PAR

Le P. RAGEY, mariste

TOME SECOND

DELHOMME ET BRIGUET

ÉDITEURS

PARIS
13, RUE DE L'ABBAYE, 13

LYON
3, AVENUE DE L'ARCHEVÊCHÉ, 3

Tous droits réservés

Nihil obstat.

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
10 ELMSLEY PLACE
TORONTO 5, CANADA.

OCT 24 1931

863

IMPRIMATUR.

† Franciscus, episc. Ebroïcensis.

Die 14a novembris 1889.

HISTOIRE

DE

SAINT ANSELME.

LIVRE IV.

SAINT ANSELME, ARCHEVÊQUE. — SES LUTTES AVEC GUILLAUME LE ROUX.

CHAPITRE PREMIER.

Portraits de Guillaume le Roux et de son ministre Ralph Flambard. — Signes avant-coureurs de la lutte.

La vieille brebis est attelée avec le taureau indompté (1), et la lutte va commencer dès les premiers jours. *La vieille brebis*, nous la connaissons; mais qu'était-ce au juste que *ce taureau indompté?* Les contemporains vont nous le dire.

Nous empruntons le portrait de Guillaume le Roux à celui de ses contemporains qui a dit de lui le plus de bien et le moins de mal.

(1) Ce sont les paroles mêmes de saint Anselme rapportées par Eadmer (*Hist. nov.*, lib. I.) et citées plus haut : *Indomitum taurum et vetulam ac debilem ovem in aratro conjungere sub uno jugo disponitis*, disait le saint aux évêques et aux seigneurs qui voulaient à tout prix l'avoir pour primat.

C'est l'historien Guillaume de Malmesbury, auquel nous avons déjà eu bien des fois recours dans cette histoire. Le portrait qu'il nous trace du roi Roux est manifestement flatté. Le moine de Malmesbury avait ses raisons pour atténuer les torts et pallier les vices des rois normands (1). Celui d'entre eux qui prête le moins à la louange est incontestablement Guillaume le Roux. Néanmoins notre historien lui trouve de grands côtés et il ne néglige rien pour les faire ressortir. Ses exploits guerriers, son courage et certains traits de générosité dans les combats excitent son admiration. Il l'appelle un grand roi.

Il est bien obligé cependant, pour ne pas révolter ses lecteurs et ne pas mentir à sa conscience, de mettre des ombres à son tableau. Ces ombres, quoique amincies avec art, suffisent à nous donner une idée de l'homme auquel saint Anselme eut affaire pendant sept longues années et qu'il appelait un *taureau indompté*. On verra si c'était avec raison.

A en croire l'historien de Malmesbury, Guillaume le Roux avait de grandes qualités, et, s'il en eut encore quelques autres, ce fut par accident et presque par hasard. Les bonnes dispositions qu'il manifesta à Lanfranc au commencement de son règne étaient sincères.

(1) Guillaume Somerset, plus souvent appelé Guillaume de Malmesbury, du nom de l'abbaye où il était moine, avait dédié son *Histoire des rois d'Angleterre* à Robert, neveu de Guillaume le Roux. Dans sa dédicace, il le félicité d'avoir hérité de la *grandeur d'âme* de son grand-père Guillaume le Conquérant, de la *munificence* de son oncle Guillaume le Roux, et de la *sagesse* de son père Henry Beauclerc. (Migne, CLXXIX, 955.)

De plus, le sang qui coulait dans les veines de Guillaume de Malmesbury était moitié anglais, moitié normand. Cette circonstance, dont il a bien soin de nous instruire lui-même, lui paraît de nature à justifier son indulgence à l'égard des rois normands. Il nous avertit qu'il insistera sur leur mérite et passera légèrement sur leurs torts, autant que la vérité le lui permettra. Mais il nous promet d'y mettre de la bonne volonté, et il faut bien reconnaître qu'il a tenu parole. (*Prolog. in lib. III Gest. Reg. Angl.* — Migne, CLXXIX, 1211.)

Arrivé au règne de Guillaume le Roux, sa tâche devenait particulièrement difficile, et ses amis l'engageaient à ne pas l'entreprendre et à s'arrêter là. Il leur répond : « Quant « à ceux qui craignent pour moi que je ne me rende odieux ou que je ne tombe dans le « mensonge, je les remercie de leur bienveillance. Mais, avec l'aide du Christ, je m'en « tirerai de manière à ne pas être regardé comme faussaire et à ne pas me faire détester. « Je passerai entre le bien et le mal comme un vaisseau qui navigue entre Charybde et « Scylla sans toucher ni l'un ni l'autre. » (*Prolog. in lib. IV.* — Migne, CLXXIX, 1269.)

Un historien qui écrivait dans de pareilles dispositions n'a pas dû, en nous dépeignant les défauts de Guillaume le Roux, — car il reconnaît qu'il avait quelques défauts, — charger beaucoup ses couleurs.

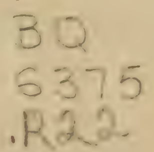
Son malheur fut de laisser pénétrer peu à peu dans son âme des dispositions contraires. Il en vint par des déviations insensibles à prendre les défauts de ses qualités portées à l'excès. Ainsi il était disposé à la munificence, il tomba dans la prodigalité; mais dans une prodigalité d'un genre à part dont notre historien croit devoir nous donner une idée, suivant sa manière anecdotique, en citant quelques traits.

« Il y a des gens, dit-il, qui, n'ayant pas de quoi donner, ont re-« cours à la rapine, et s'attirent ainsi plus de haine de la part de « ceux qu'ils dépouillent que de reconnaissance de la part de ceux « qu'ils enrichissent. C'est là, j'ai le regret de le dire, ce qui ar-« riva au roi Guillaume.

« Au commencement de son règne, il fit de fortes levées de trou-« pes, afin de se mettre en état de comprimer les séditions qu'il re-« doutait. Il ne refusa rien à ses soldats et leur promit pour l'avenir « des biens plus grands encore. Les trésors amassés par son père « furent vite épuisés, et ses revenus ne purent suffire à ses larges-« ses. Le besoin de donner était devenu pour lui une habitude et « presque une seconde nature. Alors on vit paraître en lui l'homme « qui ne s'occupe nullement de la valeur des objets, qui les achète « sans marchander, au prix qu'on lui en demande, et qui accorde à « ses troupes en fait de solde tout ce qu'elles exigent.

« Les dépenses de son vestiaire devaient être immenses : c'était « sa volonté expresse. Il n'entendait pas qu'on eût recours à aucun « moyen pour les réduire. Un matin, son valet de chambre lui ayant « apporté une paire de chaussures neuves : « *Combien coûtent ces « chaussures?* demanda le roi. — *Trois sous,* répondit le valet. — « *Fils de prostituée!* s'écria alors Guillaume frémissant de colère, « *depuis quand un roi porte-t-il des chaussures à un aussi vil prix? « Va m'en chercher qui coûtent un marc d'argent.* » Le valet part « et revient avec des chaussures d'une qualité beaucoup inférieure. « *Combien coûtent-elles?* demande le roi. — *Un marc d'argent,* ré-« pond le valet. — *A la bonne heure! voilà des chaussures qui con-« viennent à la majesté royale* (1). »

(1) *Gest. Reg. Angl.*, lib. IV.



L'historien anglo-normand raconte ensuite comment ce grand roi, pour se procurer de l'argent, fit main basse sur les biens de l'Église. Il reconnaît que tout devenait pour lui une curée. « L'homme « le plus méprisable, dit-il, l'homme de la plus vile extraction, le « dernier des scélérats, quels que fussent ses crimes, dès qu'il en « appelait au roi en lui promettant de l'argent, voyait sa requête « exaucée. Les voleurs, eussent-ils déjà la corde au cou, n'avaient « qu'à s'engager à verser une somme entre les mains du roi, et ils « étaient aussitôt délivrés (1). »

Mais ce n'était là, Guillaume de Malmesbury l'affirme très sérieusement, que l'excès d'une bonne qualité. Le malheur est que toutes les bonnes qualités du roi Roux, son historien le reconnaît, étaient portées à l'extrême et dégénéraient en de pareils excès. « Il était « libéral au point d'être prodigue, magnanime jusqu'à être orgueil- « leux, et sévère jusqu'à la cruauté (2). »

L'historien des rois normands croit devoir raconter brièvement que le roi Roux tolérait dans les gens de sa suite toute sorte de déprédations et de désordres, et surtout des débauches qu'on ne peut pas même nommer. Il en donnait lui-même l'exemple. On le voyait se vautrer sans pudeur dans les orgies les plus immondes. Toute l'Angleterre le savait, et la monstrueuse corruption propagée par son exemple avait gagné une grande partie de son royaume.

Il ne pouvait en être autrement. Guillaume traînait après lui à travers l'Angleterre tout un troupeau de jeunes gens efféminés, dissolus, éhontés, faisant publiquement profession, par leur longue chevelure, par leur démarche, par leurs vêtements, par toute leur tenue, de servir à satisfaire les ignobles appétits de leur maître,

(1) Cujuscumque conditionis homunculus, cujuscumque criminis reus, statim ut de lucro regis appellasset, audiebatur; ab ipsis latronis faucibus resolvebatur laqueus, si promisisset regale commodum. (*Gest. Reg. Angl.*, lib. IV.) — Nous sommes tout à fait de l'avis de M. Freeman quand il dit que le caractère de Guillaume le Roux offre, dans sa repoussante laideur, une ample matière à une étrange et instructive étude de la nature humaine : *The character of William Rufus himself,* repulsive as from *many points* it is, is yet a strange and instructive study of human nature. — *The reign of William Rufus. Chapt.* I, *Introd.*, p. 5.

(2) Erat ita liberalis quod prodigus, ita magnanimus quod superbus, ita severus quod sævus. — *Ibid.*

n'ayant aucun souci d'observer eux-mêmes les règles les plus élémentaires de la pudeur, l'attaquant chez les autres, et transformant la cour en lupanaire (1).

Ces libertins étaient en même temps des pillards. « Ils s'empa- « raient des biens des paysans, et dépouillaient les malheureux jus- « qu'à leur enlever le pain de la bouche (2). »

Au milieu de cette bande dissolue et rapace, on apercevait un gros homme trapu, au teint roux, à l'œil mobile et parsemé de grosses gouttes luisantes, et au ventre proéminent (3) : c'était le roi. Il était doué d'une force herculéenne. Le sentiment de cette force était peint sur son visage, respirait dans sa tenue, enveloppait toute sa personne et lui donnait un air sauvage. Le genre d'orgueil qui lui était propre le portait à bien accentuer cet air et en grandir l'effet. Dès qu'il se sentait d'une manière quelconque sous le regard du public, — c'est toujours Guillaume de Malmesbury qui nous donne ces détails charmants, — il rejetait sa hure rousse en arrière et essayait de faire rebondir son buste, nous allions dire son poitrail. En même temps on le voyait rouler sous sa paupière, d'où suintaient des larmes de tigre, ses yeux hagards, et promener autour de lui des regards menaçants. Ouvrait-il la bouche? Il s'efforçait de donner à sa voix un son et des intonations féroces (4). Du reste, peu de paroles. Chez le grand roi les idées étaient rares. Il n'avait guère à exprimer que des boutades, des besoins, des appétits et des instincts. D'ordinaire il les traduisait par des sons inarticulés. Ces bruits ressemblaient tantôt à un grognement, tantôt à un rugissement. Le plus souvent ils inspiraient l'effroi. C'est ce qu'il voulait. Il ne parlait jamais que d'une manière confuse et avec un bégaiement

(1) Sequebantur curiam effeminatorum manus et ganearum greges. (*Gest. Reg. Angl.*, lib. IV.

(2) Curiales rusticorum substantias depascebantur, insumebant fortunas, a buccis miserorum cibos extrahentes. — *Ibid.*

(3) Si quis vero desiderat scire corporis ejus qualitatem, noverit eum fuisse corpore quadrato, colore rufo, crine subflavo, fronte fenestrata, oculo vario, quibusdam intermicantibus guttis distincto; præcipuo robore, quanquam non magnæ staturæ et ventre paulo projectiore. — *Ibid.*

(4) Erat is foris et in conventu hominum tumido vultu erectus, minaci oculo astantem defigens, et affectato rigore feroci voce colloquentem reverberans, etc., etc. — *Ibid.*

très sensible. La colère, qui chez lui était habituelle, augmentait ce bégaiement au point de rendre sa parole presque inintelligible (1).

Les lois édictées par le roi Roux, si on peut les appeler des lois, et ses habitudes, nous peignent son caractère (2).

Ainsi il aimait la chasse : il se l'était réservée, et il était défendu de prendre un cerf, simplement sous peine de mort. Quand un de ses ennemis tombait entre ses mains, il le faisait mutiler ; et surtout il lui faisait crever les yeux. Il n'épargnait ni les riches, ni les pauvres, ni les moines, ni les évêques (3). « Qu'il me soit permis de « le dire sans manquer d'égards pour la majesté royale, remarque « l'historien de Malmesbury, le roi Guillaume ne craignait guère « Dieu, et pas du tout les hommes (4). »

L'homme privé répondait à l'homme public. Seulement, quand le roi Roux se trouvait seul avec ses créatures, la bête s'épanouissait chez lui sous un autre aspect. Il éclatait en gros rires et se livrait à propos de tout à de grossières bouffonneries dans lesquelles il ne s'épargnait pas lui-même. C'était un de ses amusements favoris de rire et de faire rire de ses propres sottises (5).

Ce n'est pas un portrait complet de Guillaume le Roux que nous donne l'historien anglo-normand. Il prend soin de nous avertir dans le prologue de son histoire que, pour des raisons faciles à com-

(1) Eloquentiæ nullæ, sed titubantia linguæ notabilis, maxime cum ira succresceret. (*Gest. Reg. Angl.*, lib. IV.)

(2) M. Freeman (*op. cit.* p. 148 et 157) fait remarquer que le portrait de Tibère tracé par Tacite s'applique en grande partie à Guillaume le Roux. Cela est vrai. De plus, l'avis du célèbre historien anglais est que, par certains côtés, le roi Roux offre le type d'une perversité qui n'a jamais été égalée par aucun tyran. C'est exactement ce que nous pensons. Mais, après une étude longue et attentive, nous ne pouvons reconnaître dans le roi Roux les qualités d'esprit et l'intelligence que M. Freeman lui attribue. Sans doute il y a des faits qui, à première vue, supposeraient dans ce prince une certaine intelligence ; mais l'histoire étudiée de près, et dans les détails que nous donnent les contemporains, fournit une explication de ces faits qui les montre sous un tout autre jour. Il y avait autour de Guillaume le Roux des hommes d'intelligence qui faisaient de lui ce qu'ils voulaient.

(3) Will. Malm., *Gest. Reg. Angl.*, lib. IV. — Migne, CLXXIX, 1280.

(4) Liceat enim mihi, pace majestatis regiæ, verum non occuluisse; quia iste parum Deum reverebatur, nihil homines. — *Ibid.*

(5) Intus et in triclinio cum privatis omni lenitate accomodus, multa joco transigebat facetissimus quoque de aliquo suo perperam facto cavillator, ut invidiam facti dilueret et ad sales transferret. — *Ibid.*

prendre, il ne dira pas tout. Il se borne, en ce qui regarde les torts du roi, à une rapide esquisse. Il n'a pas osé, — et vraiment il ne le pouvait pas, — il n'a pas osé nous peindre dans toute sa repoussante et épouvantable laideur cette figure de monstre. Après les traits adoucis que nous venons de reproduire, il craint d'être allé trop loin et d'exciter la colère des membres de la famille royale. Pour se faire pardonner sa franchise, voici comment il termine le portrait du grand roi. :

« J'accumule ces traits rapidement et sans art ; j'ai honte de dire « du mal d'un si grand roi, et je tiens à atténuer ses torts (1). »

Même en le jugeant d'après cette peinture atténuée, il est impossible de ne pas reconnaître dans le grand roi des instincts de fauve. Mais la vérité sans atténuation est qu'il n'y avait guère autre chose dans le roi Roux. Grand mangeur, avide de débauches bestiales, rude chasseur et vaillant guerrier : c'était là tout Guillaume. Encore faut-il bien dire que s'il était guerrier, ce n'était point par le génie. Habitué à la guerre dès sa jeunesse, formé à l'école du Conquérant, qu'il avait suivi sur tous les champs de bataille, il savait suffisamment conduire une armée. Mais ses succès étaient surtout dus à sa bravoure. En le voyant se jeter tête baissée dans les rangs de l'ennemi et y faire des trouées épouvantables, les plus timides se sentaient de l'audace. Ses troupes le secondaient puissamment. Elles lui étaient attachées par l'attrait de la licence. Il les gagnait par ses largesses, les terrifiait par ses accès de colère sauvage ; et en même temps son intrépidité, secondée par une étonnante force musculaire, excitait leur confiance et leur admiration. Elles le suivaient avec ardeur et lui assuraient la victoire. Avec elles il se sentait fort. Toute tentative de révolte était immédiatement réprimée, toute incursion de l'étranger repoussée. Au dedans comme au dehors, Guillaume le Roux était redouté. Si c'est assez pour être grand, il le fut.

Quant à sa politique, elle ne venait pas de lui. Il y avait à côté de lui un homme d'une habileté consommée qui avait gagné sa confiance en flattant ses passions et qui dirigeait son gouverne-

(1) Hæc igitur ideo inelaborato et celeri sermone convolvo, quia de tanto rege mala dicere erubesco, in dejiciendis et extenuandis malis laborans. (*Gest. Reg. Angl.*, lib. IV.)

ment, se cachant ou se montrant suivant qu'il le jugeait à propos, mais conduisant tout, souvent même sans consulter le roi et sans qu'il le sût. Le roi mangeait, chassait, jurait, guerroyait, ou bien, ce qui arrivait le plus souvent, se livrait à des infamies sans nom au milieu d'un monstrueux sérail. Pendant ce temps-là, un ministre cent fois plus pervers que lui pensait, parlait et gouvernait pour lui. Il le poussait à des exactions et à des crimes, lui suggérait des expédients et des ruses auxquels il n'eût jamais pensé de lui-même. C'était son mauvais génie.

Ce ministre était un prêtre, auquel Guillaume le Roux donna plus tard un évêché pour le récompenser de ses services : il s'appelait Ranulfe. Un historien contemporain anglo-normand nous a fait connaître Guillaume le Roux; un autre historien contemporain, mais celui-là anglais pur sang, va peindre son ministre.

« Un ecclésiastique, du nom de Ranulfe, s'insinua dans l'intimité « du roi, et par des accusations habiles et des flatteries de tout « genre, il obtint de lui une puissance supérieure à celle de tous les « autres officiers de la cour, et fut investi de la première charge. « C'était un homme d'un esprit pénétrant, d'un bel extérieur, et « d'un grand talent de parole, adonné à l'ivrognerie et se livrant à « toutes sortes d'orgies et de débauches, cruel, ambitieux, pro- « digue à l'égard de ses créatures, mais d'une rapacité sans égale « quand il s'agissait de s'emparer du bien des autres.

« Son extraction pauvre et obscure ne l'appelait pas à cette haute « position, et c'est pour le malheur d'un grand nombre qu'il y par- « vint. Son père, Turstin, était un prêtre de Bayeux sorti des rangs « du peuple. Il le plaça, encore enfant, à la cour en qualité de valet « de pied. Ranulfe fut élevé au milieu de la plus grossière valetaille « et s'appliqua bien plus aux intrigues et aux roueries qu'à la lit- « térature. Sous Guillaume le Conquérant, son audace le portait « déjà à se mettre au-dessus des plus grands personnages, à s'oc- « cuper, à l'insu du roi, d'une foule de choses dont il n'était pas « chargé, et à donner des ordres à ceux qui étaient au-dessus de « lui, comme s'il eût été l'exécuteur des volontés royales. Le dé- « pensier de la cour, Robert, le nomma Flambard, nom que justi- « fiait son caractère et qui fut comme une prophétie de sa con-

« duite. Car, semblable à une flamme ardente, il porta la désolation « au milieu de tout un peuple, l'accabla de vexations cruelles, et « changea en pleurs les chants de l'Église (1). »

Ralph Flambard, tel est le nom sous lequel ce digne ministre de Guillaume le Roux est connu dans l'histoire. C'est celui que nous lui donnerons désormais. En racontant cette longue suite de vexations dirigées contre notre saint et dans lesquelles la ruse se mêle à la violence, le plus souvent nous ne parlerons que du roi, mais derrière le roi il faudra toujours voir Ralph Flambard.

Deux historiens contemporains nous ont fait connaître les deux hommes contre lesquels saint Anselme eut à lutter. Un autre historien, non seulement contemporain, mais encore qui se trouvait sur les lieux, va nous raconter quels furent les signes avant-coureurs auxquels il était facile de prévoir que la lutte allait s'engager.

« Ainsi qu'Anselme l'avait prédit, le roi guérit. Son premier soin « fut de révoquer les excellentes mesures qu'il avait prises pendant sa « maladie. Il ordonna que les captifs qui n'avaient pas encore été « mis en liberté fussent gardés plus étroitement que par le passé. « Quant à ceux qui avaient été relâchés, il les fit poursuivre pour les « jeter de nouveau en prison. Il avait remis des dettes anciennes : « il voulut qu'elles fussent intégralement exigées. Les accusations et « les procès furent rétablis dans leur premier état, et l'examen en « fut confié à des hommes qui avaient plutôt à cœur de renverser « la justice que de la défendre. Il ne s'agissait point pour eux de « corriger les fautes, mais d'opprimer les malheureux et de leur « extorquer de l'argent. Le royaume fut en proie à une si grande « misère et à une si lamentable désolation, que de mémoire d'homme « on n'avait rien vu de semblable en Angleterre. C'est au point que « tout le mal que le roi avait fait avant sa maladie parut du bien en « comparaison des traitements odieux dont il accabla son peuple « après sa guérison.

« Si l'on veut connaître la cause de cette recrudescence de tyran-

(1) *Orderici Vitalis Hist. eccl.*, lib. VIII, cap. VIII.

« nie, on n'a qu'à peser la réponse du roi à l'évêque de Rochester. « Comme ce bon évêque l'exhortait, dans une conversation fami- « lière, à être plus fidèle au service de Dieu, maintenant qu'il avait « recouvré la santé : *Par le saint voult de Lucques*, s'écria Guil- « laume, *sache bien une chose, évêque, c'est que Dieu n'obtiendra « rien de bon de moi, après tout le mal qu'il m'a fait* (1). »

Le roi était dans ces dispositions quand Anselme alla le trouver pour prendre des arrangements avec lui relativement à deux points de grande importance.

On a vu plus haut que Guillaume, avant d'être remis de sa maladie, avait fait rédiger un décret aux termes duquel Anselme était investi des biens de l'archevêché de Cantorbéry. Mais ce décret ne faisait pas mention de toutes les terres qui avaient appartenu et appartenaient encore à l'archevêché. Lanfranc lui-même n'avait pu réussir à rentrer en possession de toutes celles dont avaient joui ses prédécesseurs, et, depuis sa mort, Guillaume le Roux avait donné à ses créatures une partie des terres possédées par l'illustre archevêque. C'était seulement de celles qui n'avaient pas été aliénées qu'il investissait le nouvel archevêque. Cette investiture incomplète équivalait à une spoliation. Anselme ne pouvait autoriser cette spoliation par son silence.

De plus, il avait à régler avec le roi une affaire bien plus grave encore : il s'agissait de savoir s'il lui permettrait de reconnaître pour pape Urbain II. En revenant de Douvres, où il avait eu une entrevue avec Robert, comte de Flandre, Guillaume s'arrêta à Rochester. Anselme se trouvait dans cette ville, chez son ami Gondulfe. Il profita du passage du roi pour lui demander un entretien particulier. Quand il fut seul avec lui, voici ce qu'il lui dit :

« *Seigneur mon roi, j'hésite encore à accepter l'épiscopat. Mais « dans le cas où la raison m'amènerait à l'accepter, je tiens à vous « dire en peu de mots ce que j'attends de vous. J'exige que vous « rendiez à l'Église de Cantorbéry, sans procès et sans contestations, « toutes les terres qu'elle possédait du temps de Lanfranc. Quant à « celles qui étaient en sa possession avant cette époque et qu'elle n'a*

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.

« *pas encore recouvrées, je demande que vous abandonniez l'affaire* « *à mon jugement. De plus, j'exige que dans toutes les choses qui* « *ont rapport à Dieu et à la religion, vous suiviez mon avis préféra-* « *blement à ceux de tout autre. De même que je vous regarderai* « *toujours comme mon seigneur et protecteur temporel, vous devez* « *me tenir pour votre père spirituel et le directeur de votre âme.* « *Quant au pontife romain Urbain que vous n'avez pas encore* « *reconnu pour pape, et que j'ai reconnu moi-même et reconnais* « *encore, et auquel je veux rendre obéissance et soumission, je tiens* « *à vous bien avertir sur ce point pour qu'il ne devienne pas dans la* « *suite un sujet de scandale. Veuillez, je vous prie, exprimer votre* « *sentiment sur tous ces points, afin que je sache quel parti je* « *dois prendre.* »

« Le roi fit alors venir Guillaume, évêque de Durham, et Robert, « comte de Meulan, et il ordonna à Anselme de répéter en leur pré- « sence ce qu'il venait de dire. Anselme obéit, et le roi, après avoir « pris conseil, lui répondit : *Je vous rendrai les terres que l'Église de* « *Cantorbéry possédait du temps de Lanfranc. Quant à celles qu'elle* « *ne possédait pas sous lui, je ne veux pas faire de convention avec* « *vous. Mais, sur ce point comme sur les autres, j'aurai confiance en* « *vous comme je le devrai.* Après avoir prononcé ces paroles, le roi « se retira sans rien ajouter (1). »

Ce n'était pas précisément par prudence que Guillaume appela cet évêque et ce seigneur, et qu'il prononça la réponse qu'ils lui dictèrent. C'était par nécessité. Les affaires, pourtant fort simples, dont Anselme l'entretenait étaient au-dessus de sa portée. Il est clair, quoique l'histoire ne nous en dise rien, que Ralph Flambard n'était pas là. C'est lui qui se serait chargé de répondre. Dans cette circonstance, le roi Roux récite la leçon qu'on lui a apprise et se retire bien vite pour échapper à une discussion qu'il ne pourrait soutenir.

Les démêlés dont nous commençons l'histoire donneront lieu aux plus vives discussions. Mais Guillaume, bien qu'il soit sur les lieux, n'y assistera pas. Ceux qu'il charge de penser pour lui viendront lui

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.

en rapporter ce qu'il est capable de comprendre et lui dire ce qu'il doit faire. Le primat essayera bien, par des entretiens privés, de traiter directement avec lui; mais il trouvera toujours le même homme : point de raisons, des cris, des emportements et des menaces.

De Rochester, le roi se rendit à son château de Windsor. Là il est probable qu'il retrouva Ralph Flambard, auquel sa réponse de Rochester ne pouvait manquer de paraître trop généreuse. Ce qui est certain, c'est qu'à peine arrivé à Windsor, il y manda Anselme.

« Il le fit circonvenir par ses ministres dans le but de l'amener à « renoncer définitivement aux terres de Cantorbéry qu'il avait cé- « dées à ses créatures pour un temps déterminé à la mort de Lan- « franc. Mais Anselme, ne voulant pas commencer par dépouiller « son église avant de lui avoir rien donné, se refusa absolument à « ce qu'on demandait de lui. De là entre Anselme et le roi un dis- « sentiment qui laissa pendantes toutes les affaires relatives à son « élévation sur le siège de Cantorbéry. Anselme s'en réjouit grande- « ment : son espérance était que, grâce à cette difficulté, il allait, « par la grâce de Dieu, se voir déchargé de toute prélature. D'un « côté, il avait déjà renvoyé au Bec sa crosse abbatiale; de l'autre, il « se flattait d'avoir échappé, par ce refus d'accorder injustement « les terres de l'Église, à la charge épiscopale : il ne se sentait plus « de joie (1). »

Le rêve de bonheur que le saint abbé avait caressé avec le plus de complaisance, comme il nous l'apprend lui-même dans une de ses lettres (2), avait été de se donner un successeur de son vivant, et de finir ses jours dans l'obéissance et la paix, en simple moine, au milieu de ses frères du Bec. Ce beau rêve n'allait-il pas devenir une réalité? Il le crut un instant. Il lui semblait que tout au plus le nouvel abbé pourrait bien l'obliger à reprendre ses anciennes fonctions de prieur. Mais cette perspective ne l'effrayait pas. Sa capacité, pensait-il, allait jusque-là, mais pas plus loin. « Les choses s'arrangent pour le mieux, disait-il d'un air radieux à ceux qui l'entouraient,

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.
(2) Epist., III, 16.

je n'ai jamais eu d'aptitudes que pour être prieur dans quelque monastère : il n'y a chez moi de bon que la langue (1). »

Mais l'illusion dans laquelle se berçait l'humilité du saint ne fut pas de longue durée.

(1) Solebatque tunc, et sæpe, profiteri quod ad nullam prælationem valeret nisi ad prioratum claustri quia et gauderet otio, et aliis laboribus impar, linguam ad benedicendum promptam haberet. (Will. Malm., *De gest. Pontif. Angl.*, lib. I.)

CHAPITRE II.

Le roi donne publiquement satisfaction à saint Anselme. — Le nouvel archevêque fait son entrée solennelle à Cantorbéry. — Incident de mauvais augure qui vint troubler cette fête. — Saint Anselme adresse des représentations à l'évêque de Paris au sujet d'un de ses chanoines qu'il empêchait de se faire moine.

Le peuple, auquel on avait promis un archevêque qu'on lui dépeignait comme un saint, le voulait à tout prix; la noblesse le désirait avec plus d'ardeur encore. Quand on apprit que les obstacles ne venaient plus du côté d'Anselme, mais du côté du roi, il s'éleva de toutes parts un concert de réclamations et de plaintes mêlées de sourdes menaces. Guillaume dut plier devant l'orage.

La cour plénière qui suivit l'entrevue de Windsor se tint à Winchester. Anselme en faisait partie. Les barons, impatientés de toutes ces lenteurs, voulurent savoir, si oui ou non, ils avaient un archevêque. Le roi, pour en finir, pria le saint d'accepter l'archevêché de Cantorbéry et lui promit tout ce qu'il voulut. Anselme, ayant reçu pleine satisfaction sur tous les points, déclara publiquement qu'il se résignait enfin à porter le fardeau devant lequel il avait si longtemps reculé. Le roi l'invita alors à lui faire hommage. A cette époque, en 1093, l'Église avait interdit aux clercs de recevoir l'investiture des dignités ecclésiastiques de la main d'un laïque, mais elle n'avait pas encore défendu aux évêques et aux abbés de faire hommage aux princes pour les terres qu'ils recevaient d'eux. Le roi Guillaume pouvait croire et croyait sans doute qu'il avait donné l'investiture de l'archevêché de Cantorbéry à l'abbé du Bec, parce qu'il avait appliqué de force une crosse contre sa main fermée. En réalité, Anselme n'avait consenti à rien de ce qui se faisait alors

et n'avait accepté aucune investiture. Mais il n'hésita pas un instant à faire hommage au roi.

En quittant la cour, le nouvel archevêque se mit en route pour faire son entrée solennelle à Cantorbéry. Le clergé et les fidèles l'accueillirent comme en triomphe; la joie et l'enthousiame étaient au comble. Un incident fâcheux vint cependant troubler cette fête.

Le jour même où le saint prenait possession de l'archevêché, un homme se présenta devant lui, l'insolence peinte sur le visage, et lui intima l'ordre de comparaître au tribunal du roi pour rendre compte des revenus qu'il enlevait au fisc. Cet homme n'était autre que Ralph Flambard. Le peuple fut saisi d'indignation. Cette indignation était d'autant plus vive qu'on voyait l'injustice à côté de l'outrage. Devant cet outrage, un seul homme resta calme et plein de douceur : ce fut Anselme. Mais s'il n'en conçut aucune irritation, il en ressentit un vif chagrin. « Il comprit et prédit dès lors « qu'il aurait de grandes épreuves à supporter pendant son épis« copat. La conclusion qu'il en tira fut de s'appliquer à servir Dieu « dans cette position nouvelle : il se tenait dans la crainte, sui« vant le conseil de Salomon, et préparait son âme à la tentation (1), « sachant très bien que tous ceux qui veulent vivre pieusement « dans le Seigneur Jésus (2) doivent nécessairement passer par la « tribulation (3). »

On était alors au 25 septembre 1093.

Il ne restait plus au saint qu'à recevoir la consécration épiscopale. Peu de temps après son entrée à Cantorbéry, il écrivait à ses chers moines du Bec en empruntant les paroles de Job : « Ayez « compassion de moi, vous qui êtes mes amis, parce que j'ai com« passion de vous. Priez pour moi, car je prie moi-même pour « vous, si toutefois je suis capable de prier. Le jour de mon sacre « est fixé au premier dimanche après la fête de saint André, la « veille des nones de décembre. D'ici à cette époque, aidez-moi par « vos prières; faites parvenir cette recommandation aux religieux

(1) Eccli., II, 1.

(2) Et omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu persecutionem patientur. II Tim., III, 12.

(3) Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.

« et aux religieuses de Normandie, et à nos amis de France (1). »

Pendant que le saint attendait à Cantorbéry l'époque fixée pour son sacre, la Providence lui fournit une nouvelle occasion de montrer son dévouement à ses amis et de déployer son zèle pour le recrutement des vocations religieuses.

A quelque distance de Paris, au milieu de la campagne, se trouvait un monastère placé sous le patronage de saint Martin, et appelé Saint-Martin des Champs. Après la mort de l'abbé Ingelard, le roi, Philippe I[er], de qui ce monastère dépendait, le plaça sous la juridiction de l'abbé de Cluny; et, à partir de l'an 1079, cette abbaye devint un simple prieuré. Saint Hugues y envoya un prieur d'une régularité exemplaire avec la mission de faire observer à Saint-Martin des Champs la même règle qu'il avait si fidèlement suivie à Cluny (2). Il s'y appliqua en effet et il y réussit pleinement (3).

Ce digne prieur était un ami de jeunesse de notre saint. C'était ce Dom Ursion à la prière duquel il avait adressé à un autre moine de Cluny, Dom Lanzon, la belle lettre que l'on connaît (4).

Un autre ami du saint, Waléran, grand chantre de l'église de Paris, s'était retiré à Saint-Martin des Champs pour y vivre sous la conduite de Dom Ursion, et il y avait pris l'habit monastique. Mais l'évêque de Paris, qui n'entendait pas la vocation religieuse comme saint Anselme et qui tenait à son grand chantre, l'avait arraché de force à cette solitude. Waléran se voyait rejeté au milieu d'un monde qu'il avait voulu fuir; Dom Ursion perdait un sujet de mérite, le cloître un de ses habitants, et peut-être le ciel un de ses élus. Anselme le craignait. Dans sa conviction, il était un grand nombre d'âmes auxquelles on ne pouvait fermer la porte du cloître sans leur fermer du même coup la porte du ciel. Son cher Walé-

(1) Epist., III, 15.

(2) Defuncto subinde Ingelardo abbate, cum tunc fama religionis sanctus Hugo Cluniacensis abbas inclaresceret, placuit Philippo regi hoc eidem informandum monasterum tradere... Statim in hanc ecclesiam inducti sunt e *Cluniaco* monachi quibus sanctus Hugo priorem præfecit Ursum sive Ursionem virum pietate clarum et regularis disciplinæ studiosissimum. (*Gall. christ.*, t. VII, col. 516.)

(3) Apud Parisios S. Martini a campis monasterio præerat ad hoc tempus (1096) Ursio seu Ursus primus ejus loci prior sub quo regularis disciplina apprime florebat. (*Annal. Ord. S. Ben.*, lib. LXIX, p. 392.)

(4) Epist., I, 29.

ran n'était-il pas de ce nombre? Qui pouvait le rassurer sur ce point? Sa conscience ne fut en repos que lorsqu'il eut fait tout ce qui dépendait de lui pour lever les empêchements suscités à la vocation de son ami, et lui inspirer le courage de passer pardessus les obstacles que son évêque pourrait persister à lui opposer.

Le seul moyen de travailler à aplanir ces obstacles était d'adresser des remontrances à l'évêque de Paris. Mais quelle qualité Anselme avait-il pour cela? C'était là une démarche qui, en tout état de choses, eût été fort délicate : des circonstances particulières la rendaient extraordinairement épineuse. Il n'avait pas affaire à un évêque ordinaire. Cet évêque de Paris, Godefroy, oncle de Godefroy de Bouillon, était un personnage de haute importance et très considéré non seulement à cause de sa noblesse, mais aussi à cause de sa science dans les matières ecclésiastiques. Il enfreignait des règles canoniques qu'il connaissait fort bien (1). Il les interprétait autrement que l'archevêque élu de Cantorbéry, mais avec autant de compétence, il pouvait le croire, et avec plus de justesse, connaissant mieux que lui les circonstances. Dans tous les cas quelles leçons l'évêque de Paris avait-il à recevoir de l'archevêque! de Cantorbéry? De plus, il était l'évêque des moines de Sainte-Honorine de Conflans; il les avait bien accueillis et s'était prêté de la meilleure grâce à l'établissement de ce prieuré. Il pouvait être dangereux de le blesser. Il y avait là plus de raisons qu'il n'en eût fallu pour arrêter une prudence étroite et timide. Mais pour Anselme cela n'était rien. La pusillanimité lui était absolument inconnue. Il s'agissait de venir en aide à un de ses amis et probablement de sauver une âme; cela valait bien la peine qu'il s'exposât à blesser un évêque de haut rang et jouissant d'une

(1) Gaufridus qui et Gaufredus, Gofridus, Gosfridus, Goisfredus, Josfridus et Josfredus, Eustachio I comite Boloniensi et Mathilde Lauvaniensi parentibus ortus, Eustachii II frater, auctore Lamberto presbytero Ardearum in Chronico, patruus autem Godefridi illius ducis Bullioni pietate et fortitudine militari in expeditione Orientali insignis... (*Gall. christ.*, t. VII, col. 49.)

Paulus Emilius (lib. III *Annalium*) habet *Golofredus* quem Eustachii comitis Boloniensis fratrem fuisse asseruerat, *virumque non modo* in re sacra sed et profana potentissimum. (*Joann. Picardi notæ in epist. S. Ans.*, Epist., III, 12.)

grande influence, en lui disant la vérité. Il la lui dit, avec une exquise délicatesse et une grande modestie, mais en même temps avec une liberté et une franchise aussi grande que s'il eût parlé à l'un de ses moines. Il lui montre son tort les pièces en mains. Comme il s'adresse à un prélat instruit, il se borne à le renvoyer, sans même lui en citer les textes, à la lettre de saint Grégoire le Grand à l'évêque Didier (1) et au cinquantième canon du quatrième concile de Tolède (2).

« Il est affreux, dit ensuite le saint, il est affreux d'apprendre « que ceux que le Christ a choisis pour les retirer du monde, un « évêque les y rattache. Ceux que le Christ éloigne des tempêtes et « conduit au port, un évêque va les y reprendre et il les rejette au « milieu du naufrage. Ceux que le Christ a arrachés à la multitude « des loups qui leur tendaient des embûches pour les cacher dans « sa bergerie, un évêque les chasse de la bergerie et les ramène au « milieu des loups. Que votre prudence ne s'offense point si je lui « tiens ce langage, mon révérend Père. Si je parle ainsi ce n'est « pas pour montrer que vous êtes cet évêque, mais parce que je « désire que vous ne le soyez pas. Que votre prudence se prenne à « considérer et à bien examiner à plusieurs reprises ce qu'elle a « fait au sujet de son chanoine; et si elle s'aperçoit que dans ce « qu'elle a fait il y a quelque chose qui doit être changé, qu'elle « n'ait point de honte de suivre une ligne de conduite plus conve- « nable. Que dans un premier mouvement vous ayez pris, pour évi- « ter la perte d'un clerc aussi vaillant, un parti dans lequel il n'en- « trait pas assez de réflexion, cela n'a rien d'étonnant; mais que « vous changiez ce qui vous paraît en cela devoir être changé, c'est « de quoi on ne saurait trop vous louer. Je salue vos vénérables « chanoines. Quoique je ne les connaisse pas tous, ils sont tous mes

(1) S. Greg. Regest. epist., lib. X, indict. V, epist. XXIX. — Il s'agit d'un clerc devenu moine que l'évêque Didier s'efforçait de détourner de sa vocation pour le faire rentrer dans son diocèse. Saint Grégoire exhorte cet évêque à faire au contraire tous ses efforts pour confirmer ce moine dans sa vocation.

(2) Clerici qui monachorum propositum appetunt quia meliorem vitam sequi cupiunt, liberos eis ab episcopo in monasteriis largiri oportet ingressus, nec interdici propositum eorum qui ad contemplationis desiderium transire nituntur. (*Concil. Tolet. IV canon. Collect. Labb.*, t. V, p. 1717.)

« amis puisque je les aime tous et que je suis disposé à leur rendre « service à tous. Je leur demande à tous avec instance aussi bien « qu'à vous de vouloir bien, sans que je le mérite, mais par pure « charité, prier pour mon sacre qui est fixé au second dimanche de « l'Avent. Que le Seigneur tout-puissant vous dirige et vous garde « jusqu'à la fin de cette vie de manière à vous accorder ensuite le « bonheur éternel en l'autre. Cette lettre ne porte pas de sceau parce « que je ne suis plus abbé, et que je ne suis pas encore archevêque « et qu'il me répugne de me représenter pour ce que je ne suis « pas (1). »

En même temps, le saint adressa à Waléran une lettre plus remarquable encore que celle qu'on vient de lire. Il l'engage vivement à résister à son évêque, à s'enfuir et à se faire moine malgré lui. Il ne se borne pas à le lui conseiller : il lui en fait un devoir. « C'est « que je crains, lui dit-il après un début plein de témoignages d'a-« mitié, c'est que je crains que les ruses du démon ne viennent à « tromper votre âme, qui m'est chère, en vous persuadant que vous « pouvez demeurer dans le clergé séculier licitement et sans péché « puisque vous avez été empêché par la violence de réaliser votre « pieux dessein. Soyez sûr, mon très cher, que vous ne pouvez vous « arrêter à ce parti sans être réprouvé, quoique votre évêque « veuille lui donner la sanction de son autorité. En effet, le Christ « dit : *Quiconque met la main à la charrue et regarde ensuite en « arrière n'est point propre au royaume des cieux* (Luc, IX, 64). « Votre âme quitte la charrue du Christ pour regarder en arrière « si une occasion quelconque vous porte à abandonner par tiédeur « le dessein que vous aviez commencé à réaliser. En effet, de même « que les évêques conservent leur autorité tant qu'ils sont d'accord « avec le Christ, de même aussi ils se l'enlèvent à eux-mêmes dès « qu'ils se mettent en désaccord avec lui. Tout évêque qui em-« prunte la voix du Christ est le Christ lui-même, et ses brebis le « suivent parce qu'elles reconnaissent sa voix. Lisez dans l'Évangile « les paroles qui suivent : Les brebis ne suivent point l'étranger, « mais elles fuient loin de lui, parce qu'elles ne connaissent pas la

(1) Epist., III, 12.

« voix des étrangers (Joann., X, 6). Si l'on doit fuir de cité en cité « devant la persécution du corps, à combien plus forte raison doit- « on fuir devant la persécution de l'âme? Or n'est-ce pas une persé- « cution de l'âme à laquelle on doit se soustraire par la fuite que « d'être empêché de suivre le conseil du Christ? Mon très cher ami, « si vous n'étiez pas intelligent et instruit comme vous l'êtes, j'entre- « rais dans de longues considérations pour vous faire comprendre « les avantages du projet que vous avez formé, et les inconvénients « qu'il y aurait à y renoncer. Mais je me bornerai à vous dire que « vous ne pouvez rien entreprendre de plus utile, et qu'il ne sau- « rait rien y avoir de plus dangereux pour vous que de l'aban- « donner (1). Lisez ce que dit le quatrième concile de Tolède au « sujet des clercs qui aspirent à la vie religieuse, et la lettre de « saint Grégoire à l'évêque Didier relativement à un clerc qui s'était « fait moine. Que le Dieu tout-puissant dirige, fortifie et console « votre cœur. Ainsi soit-il (2)! »

On voudrait pouvoir trouver dans les archives des temps passés des documents qui nous apprissent que ces respectueuses représentations d'une part et ces pressantes exhortations de l'autre produisirent leur effet, et que ce bon chanoine donna suite à son dessein d'embrasser la vie monastique. Mais les seules données historiques que nous possédions tendent à des conclusions toutes contraires (3).

Heureusement il est peu nécessaire que nous sachions ce que devint Waléran. Ce qu'il importait de faire connaître, c'est ce nouvel exemple de la charité de notre saint, de son dévouement à ses amis, de sa courageuse fermeté, de son zèle pour le salut des âmes, et de sa fidélité constante à sa mission de propager les vocations religieu-

(1) Dans cette lettre, notre saint n'expose pas une thèse générale. Ce *devoir* d'embrasser la vie religieuse, il ne prétend pas qu'il existe pour tous ceux qui en ont formé le dessein et qui peuvent l'exécuter. Il affirme seulement qu'il existe pour Waléran. Comme il le connaissait d'une manière intime, il pouvait avoir reçu de lui des confidences qui l'autorisaient à lui tenir ce langage. Tout porte à croire qu'il en avait réellement reçu.

(2) Epist., III, 13.

(3) Waleranum in proposito non perstitisse indubitanter asserit Gerardus a Bosco (*Hist. Paris.*, p. 701) factumque Goffridi episcopi multis argumentis probare conatur. — (*Ann. Ord. S. Ben.*, lib. LXVIII, p. 308.)

ses. Il est beau de le voir s'arracher à des sollicitudes et à des préoccupations qui l'absorbent tout entier pour travailler à ramener une âme au cloître parce que, selon lui, c'est remettre cette âme sur le seuil du paradis.

CHAPITRE III.

Saint Anselme reçoit la consécration épiscopale à Cantorbéry (4 décembre 1093). — Incidents de la cérémonie du sacre. — Haute position de l'archevêque de Cantorbéry.

Le 4 décembre 1093, jour fixé pour le sacre, le saint était au pied de l'autel dans cette grande et belle cathédrale de Cantorbéry rebâtie par son illustre prédécesseur et toute pleine encore de son souvenir, comme une victime qui se présente elle-même à l'immolation, l'âme pleine d'une douleur profonde mais contenue. Autour de lui une foule émue laissait éclater sa joie. Ce sacre fut une fête pour tout le royaume. Tous les évêques d'Angleterre, à l'exception de deux seulement, y assistaient. Saint Wulstan, évêque de Worcester, et Osbern, évêque d'Exeter, retenus par la maladie, avaient écrit au primat qu'ils s'unissaient de cœur à tous leurs frères dans l'épiscopat.

Nous ne savons que peu de chose sur la cérémonie du sacre. Eadmer, qui en fut témoin, se borne à nous rapporter deux incidents : une contestation qui nous montre combien les évêques d'Angleterre étaient jaloux de leurs droits, et une particularité que l'on peut prendre pour un présage.

« Avant l'examen du pontife qui allait être sacré, Walchelin, « évêque de Winchester donna lecture de l'acte constatant son élec- « tion, et rédigé selon la formule adoptée par l'Église. Cette lecture « appartenait de droit à Maurice, évêque de Londres, mais il s'en « était déchargé sur l'évêque de Winchester. Dès les premiers mots, « Thomas, archevêque d'York, fut vivement choqué et fit remarquer « que cet acte était rédigé en des termes qui blessaient ses droits. « Quand le lecteur en fut à ces mots : *Mes frères et mes collègues* « *dans l'épiscopat, vous savez combien a été long, par suite de divers* « *événements, le veuvage de cette église de Cantorbéry, Métropoli-*

« *taine de toute la Grande-Bretagne*, il interrompit le lecteur. — « *Métropolitaine de toute la Grande-Bretagne!* s'écria-t-il. Si elle « est *Métropolitaine de toute la Grande-Bretagne, l'église d'York,* « *qui elle aussi est Métropolitaine, on le sait, cesse donc de l'être? La* « *vérité est que l'église de Cantorbéry est la Première de toute la* « *Grande-Bretagne, mais elle n'en est pas Métropolitaine*. L'arche-« vêque d'York ayant appuyé ses réclamations par des raisons soli-« des, on y fit droit aussitôt en changeant la rédaction dans le sens « indiqué, et le débat fut fini. L'archevêque d'York sacra donc « Anselme comme primat de toute la Grande-Bretagne.

« Dans le cours des cérémonies du sacre, les évêques, conformé-« ment au rituel, ouvrirent l'Évangile sur le nouveau prélat, et il « arriva qu'ils trouvèrent au haut de la première page ce passage « du texte sacré (1) : *Il a invité un grand nombre de personnes : à* « *l'heure du festin, il a envoyé son serviteur dire aux invités de venir,* « *parce que tout est prêt, et tous se sont mis à s'excuser* (2). »

« *Ce fut là le pronostic de son épiscopat,* » dit Guillaume de Malmesbury (3).

Anselme est enfin au poste pour lequel la Providence l'a si admirablement préparé. Archevêque de Cantorbéry, primat de toute l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande et des îles adjacentes (4), il voit désormais une nouvelle carrière s'ouvrir à son zèle et à son génie. Le Saint-Siège avait, sans renoncer à ses propres droits, établi l'archevêque de Cantorbéry pasteur des pasteurs des âmes dans toute ces contrées. A saint Augustin qui lui demandait quelle serait sa situation par rapport aux évêques des Gaules et de la Grande-Bretagne, saint Grégoire le Grand avait répondu : « Nous ne vous ac-« cordons aucune autorité sur les évêques des Gaules ; mais nous « confions à votre fraternité le soin de tous les évêques de la « Grande-Bretagne : ce sera à vous d'instruire ceux d'entre eux qui « seront dans l'ignorance, d'affermir par vos exhortations ceux qui

(1) Luc, XIV, 16 et seqq.

(2) Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.

(3) *De gest. pont. Angl.*, lib. I.

(4) *Ipsam totius Angliæ, Scotiæ, Hiberniæ necne adjacentium insularum Matrem,* ecclesiam scilicet Cantuariensem invasit (rex Guillelmus Rufus). (Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.)

« seront faibles, et de corriger par votre autorité ceux qui se don- « neraient des torts (1). »

Telle était l'autorité dont saint Anselme, par le seul fait de sa promotion canonique au siège de saint Augustin, recueillait l'héritage (2). C'est en considération de cette autorité immense et exceptionnelle que nous entendrons plus tard Urbain II déclarer à la cour pontificale, en lui montrant le grand archevêque, qui vient de si loin s'agenouiller à ses pieds, qu'Anselme est « comme le pape d'un autre monde (3) ».

C'est à l'archevêque de Cantorbéry qu'appartenait le droit de sacrer le roi d'Angleterre. Sa dignité le constituait son père spirituel. Son droit et souvent son devoir était de lui donner des avis, et, au besoin, de lui adresser des remontrances. La ville de Cantorbéry et des terres dont il tirait de grands revenus lui formaient un fief considérable. Comme seigneur temporel, il tenait le premier rang parmi les barons, prenait part aux grandes délibérations sur l'intérêt général du royaume, fournissait, en cas de guerre, son contingent d'hommes armés, et jouait, au point de vue politique aussi bien qu'au point de vue religieux, un rôle de la plus haute importance.

Quand saint Augustin vint de Rome apportant à ces fiers insulaires le bienfait de la foi, le roi Ethelbert lui céda son palais d'abord, puis sa ville de Cantorbéry pour qu'il en fît la capitale d'un royaume spirituel. Le pontife de Rome, dont saint Augustin était le mission-

(1) In Galliarum episcopos nullam tibi auctoritatem tribuimus... Britannorum vero omnium episcoporum curam tuæ fraternitati committimus ut indocti doceantur, infirmi persuasione roborentur, perversi auctoritate corrigentur. (*Regest Epist.*, lib. XII, indict. VII, *epist.* 31.)

(2) Quoique l'Irlande ne fût pas alors soumise à l'Angleterre sous le rapport temporel, elle dépendait de l'archevêque de Cantorbéry pour le spirituel, comme en témoignent les lettres adressées à Lanfranc et à saint Anselme, et il en était de même de toutes les Iles Britanniques. On peut consulter sur ce point les lettres de Lanfranc, epist. 11, 12, 36, 37 et 38 et les lettres de saint Anselme, epist. III, 132, 142 et surtout 106.

La reine Mathilde, écrivant à saint Anselme, intitule sa lettre : Domino et Patri reverendo Anselmo primæ sedis archiepiscopo, Hibernorum omnium qui septentrionalium insularum quæ Orcades vocantur Primati.

Les notes de Seldene confirment ces preuves. *In Eadm. Hist. nov. Seldeni notæ.* — Migne, CLIX, 547.

(3) Et quasi comparem, velut alterius orbis Apostolicum. (Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II.)

naire et dont tous ses successeurs continuaient à être les délégués et les représentants, accorda à ce siège des pouvoirs exceptionnels. A ces pouvoirs s'ajoutait le prestige qui venait de l'éclat de la sainteté et de la science des pontifes qui l'avaient occupé et aussi de la faveur dont l'avaient environné pendant cinq siècles les pontifes romains, les peuples et les rois.

Ce prestige et cette puissance, en plaçant l'archevêque de Cantorbéry si haut, lui permettaient d'exercer une influence considérable pour le bien, mais aussi l'exposaient, comme ces grands arbres plantés sur les montagnes, à être battu par de violents orages.

CHAPITRE IV.

Trois mois de tranquillité (du 25 septembre au 25 décembre). — Lettres d'Anselme au Bec.

Malgré le regrettable incident qui accompagna l'entrée de saint Anselme à Cantorbéry et qui lui présageait une longue série de vexations, les trois premiers mois qu'il passa dans sa ville archiépiscopale furent assez tranquilles. Sans doute, ce n'était plus sa douce solitude du Bec. Des abus lui étaient signalés; des réformes lui étaient proposées; des plaintes lui étaient adressées, les unes relatives à des intérêts spirituels, d'autres, en bien plus grand nombre, touchant des intérêts temporels. Les gémissements d'une Église en souffrance arrivaient à lui, non seulement de tous les points de son diocèse, mais de tous les points de l'Angleterre. Les embarras de la charge primatiale commençaient. Mais à Cantorbéry, Anselme avait du moins la consolation de retrouver le cloître, une famille religieuse qui lui était connue et attachée de cœur, dans laquelle il comptait même plusieurs de ses meilleurs amis, Dom Henry, Dom Osbern, et plusieurs autres. Les délices de cette vie monastique devenue un besoin pour son âme lui étaient momentanément rendues. Il s'y plongea avec ardeur, et il y trouva un peu de calme, et, sinon la joie, du moins la résignation.

Cependant le cœur du saint restait toujours au Bec. Il vivait plus au Bec qu'à Saint-Sauveur. C'est au Bec qu'était sa vraie famille. Il profita de la tranquillité passagère derrière laquelle il entrevoyait de longs orages pour s'entretenir par lettres avec ses chers enfants. Il avait de ce côté contracté de grandes dettes, et il lui tardait de les acquitter.

Il devait d'abord des avis à celui d'entre ses moines auquel il avait fait confier la mission de continuer son œuvre. Il l'encouragea et

l'exhorta à veiller au maintien de la discipline et de la régularité, à conserver avec soin les traditions d'hospitalité large et généreuse introduites au Bec, et par-dessus tout à ne rien changer à la règle qu'il avait établie lui-même relativement à la distribution des aumônes, si ce n'est pour les augmenter, dans le cas où cela deviendrait possible. La règle introduite par Anselme allait très loin, trop loin même, au dire de quelques-uns. Plusieurs, frappés de la pénurie complète à laquelle la communauté s'était vue plusieurs fois sur le point d'être réduite par suite des largesses de leur abbé, y voyaient, sans oser la blâmer en lui, une de ces pieuses imprudences qui ne peuvent être permises qu'aux saints. Anselme l'avait deviné, et comme les pauvres lui tenaient au cœur, il ne fut tranquille que lorsqu'il eut mis celui qui était désormais appelé à pourvoir à leurs besoins, en garde contre une charité trop timide et une prudence trop humaine.

Les lettres du saint archevêque au nouvel abbé du Bec s'adressaient en même temps à la communauté tout entière (1). Ce qu'il recommande le plus à cette chère communauté, c'est l'obéissance, une obéissance humble, sincère, joyeuse, sans murmure. « Ne vous « rendez pas difficiles, mais au contraire très faciles à porter. Les « inférieurs pèchent gravement devant Dieu quand ils ne craignent « pas de fatiguer par leur conduite des supérieurs qui n'ont accepté « que par la crainte de Dieu et un sentiment de charité fraternelle « la charge de les diriger (2). »

Dans les changements survenus au Bec, Dom Guillaume s'était montré, comme toujours, modeste, simple, calme et digne. Quant à l'attitude du prieur Dom Baudoin, elle n'avait pas cessé un instant d'être vraiment admirable. Le plus ancien parmi les moines, parent du vénérable fondateur et l'un de ses premiers compagnons, habitué à conduire la communauté dont il était prieur depuis quinze ans, environné de l'estime et de la confiance de tous, après avoir

(1) Nous faisons ici allusion aux lettres 16e et 26e du livre III. — Toutes les lettres dont nous parlons dans ce chapitre sont certainement du commencement de l'épiscopat de notre saint. Elles n'ont d'ailleurs pas de date précise. Nous les rapportons à ces premiers mois de l'épiscopat du saint, parce que, tout bien examiné, c'est l'époque à laquelle elles furent probablement écrites.

(2) Epist., III, 26.

succédé à Anselme comme prieur, il pouvait s'attendre à lui succéder comme abbé. Sa joie au contraire fut qu'on eût pensé à un autre. Il ne conçut ni déplaisir ni jalousie de se voir préférer un religieux beaucoup plus jeune que lui (1). S'oubliant lui-même, après lui avoir longtemps commandé, il se mit à lui obéir comme un novice, ne se contentant pas d'exécuter ses ordres avec empressement et ponctualité, mais soumettant en tout son jugement au sien, approuvant ce qu'il approuvait, blâmant ce qu'il blâmait, ne pensant pour ainsi dire que par lui. On le vit consacrer tous ses efforts et user de toute son influence pour obtenir que cette ligne de conduite fût adoptée par chacun des religieux. Il ne permit ni récriminations, ni critiques, ni comparaisons; la charge de remplacer un abbé tel qu'Anselme était déjà assez lourde par elle-même; rien ne devait en aggraver le fardeau.

Quand Anselme apprit, par les rapports qui lui arrivaient de divers côtés, cette manière d'agir si religieuse de Dom Baudoin, il en fut grandement consolé, et il lui écrivit la lettre suivante :

« Anselme, appelé archevêque, à son très cher Frère le prieur « Dom Baudoin, salut, la bénédiction de Dieu, et la sienne, si elle « vaut quelque chose.

« Je rends grâces à Dieu de qui tout bien nous vient, et à votre « très douce affection, de tout le bien que j'entends dire de vous par « tous ceux qui arrivent du Bec. Votre bonne volonté et votre iné- « branlable attachement à la vertu me sont connus depuis long- « temps. Je sais par expérience qu'il n'est pas nécessaire de les « soutenir par des exhortations fréquentes, mais c'est une consola- « tion pour moi de vous prier de tout cœur de persévérer, selon « Dieu, dans une voie qui vous mène à l'éternelle récompense.

« Toutes vos vertus et toutes vos bonnes œuvres me causent une « grande joie, mais ce qui remplit mon cœur d'une particulière « consolation, c'est d'apprendre que vous êtes d'accord avec le sei- « gneur votre abbé par une douce et affectueuse obéissance, que « vous allégez sa charge, et que vous l'aidez dans son travail, et « que vous ne pouvez pas souffrir que quelqu'un critique ses or-

(1) Dom Guillaume avait environ quarante ans, quand il fut nommé abbé. Il commença à gouverner la communauté en cette qualité à partir du mois d'octobre 1093.

« dres ou y résiste. Il est certain, et c'est un fait d'expérience, qu'un « monastère, dans lequel les inférieurs critiquent leurs supérieurs, « ne correspond point aux desseins de la volonté divine, mais s'en « va par le relâchement à tous les vices, et à la ruine que produit « la discorde. Là, au contraire, où tout ce qui est réglé par les supé- « rieurs est accueilli d'un commun accord comme l'expression même « de la volonté de Dieu, Dieu habite véritablement; il fait de cette « maison sa maison, il prend sur lui le soin de veiller sur elle, de « la conduire et de la gouverner. Je vous prie donc, et je vous y « exhorte, de vous appliquer par-dessus toute chose à persévérer « dans cette ligne de conduite. Que le Dieu tout-puissant dirige « toutes vos actions, mon très cher Frère, et qu'il vous conduise à la « vie éternelle! Ainsi soit-il (1). »

Au Bec, Anselme ne laissait pas seulement des moines, mais des jeunes gens et des adolescents, les uns destinés au cloître, et les autres au monde, qui étaient venus se former à son école. On sait combien il les aimait. Son élévation à l'épiscopat leur fournit l'occasion de lui montrer qu'ils le payaient largement de retour. Presque tous lui écrivirent des lettres affectueuses et désolées. Toutes ces lettres étaient là sur la table du saint; depuis six mois, il les lisait et les relisait, et chaque fois en les mouillant de ses larmes, mais il n'avait ni le temps ni la liberté d'esprit nécessaires pour y répondre. Quand il put enfin respirer un peu plus à l'aise, il y fit la réponse qu'on va lire :

« Anselme, archevêque, à ses enfants bien-aimés, les jeunes gens « et les adolescents du Bec qui lui ont écrit en Angleterre, la béné- « diction de Dieu, et la sienne, autant qu'il le peut, si elle vaut « quelque chose.

« J'ai lu dans vos lettres vos sentiments très affectueux et très doux « à l'égard de celui qui vous aime et que vous aimez. Ces lettres, « je les ai souvent relues, et souvent, à la pensée de votre amour, « mes entrailles se sont émues et des larmes ont inondé mon visage. « Pour me toucher à ce point, il suffirait de l'amour d'un seul d'en- « tre vous, mais mon émotion redoublait à la pensée que les senti-

(1) Epist., III, 27.

« ments exprimés dans ces lettres étaient les sentiments de tous, « de ceux-là même qui ne m'ont pas écrit. Votre affection s'est tel- « lement attachée à mon âme, que je ne puis y penser sérieuse- « ment sans ressentir comme une grande blessure de l'enlèvement « et de la perte de mes enfants chéris. Vous me mandez que vous « désireriez pouvoir être toujours avec moi; assurément moi aussi « je le désirerais. Mais puisque les dispositions de Dieu sont con- « traires à nos désirs, je ne vois pas qu'il y ait avantage pour vos « âmes que j'aime comme la mienne, — j'en appelle au témoi- « gnage de vos consciences — à ce que vous puissiez vivre avec « moi. Je vous en prie donc, je vous y exhorte, je vous le conseille, « supportez avec patience cette disposition d'en haut. Cette pa- « tience adoucira votre tristesse, et par là-même, la mienne; car « votre tristesse est ma tristesse, et votre consolation, ma consola- « tion. Et ce que je dis là ne s'adresse pas seulement à vous seuls, ô « mes fils bien-aimés, mais à tous ceux qui partagent vos senti- « ments de regret à mon égard. Je sais que si vous espériez pouvoir « vivre encore quelque temps avec moi dans cette vie, ce serait pour « vous une grande consolation. Combien ne devons-nous pas être « plus consolés par l'espérance de vivre ensemble et de nous féli- « citer mutellement dans la vie éternelle? Consolez-vous donc, mes « fils, consolez-vous et soumettez-vous à la volonté de Dieu. Il sait « mieux que vous-mêmes ce qui vous convient. Efforcez-vous de « mériter par votre patience un bien plus grand que celui que vous « aurait procuré ma présence. Soyez bien sûrs que ni la distance des « lieux, ni la durée du temps ne pourront, je l'espère de la grâce de « Dieu, arracher de mon cœur la tendre affection que je vous « porte (1). »

On se rappelle l'excuse d'Anselme auprès de ces bons moines du Bec, dont chacun, croyant être le plus avant de tous dans son amitié, s'étonnait de ne point recevoir de lui une lettre particulière. « Vous êtes trop nombreux pour que j'écrive à chacun de vous, leur avait-il mandé. Cependant, j'écrirai peut-être à quelques-uns un peu plus tard. » Il est très probable qu'il envoya en effet une

(1) Epist., III, 17.

petite lettre à part à plusieurs d'entre eux; mais nous n'avons plus que celle qu'il adressa à Dom Boson.

Nous connaissons déjà Dom Boson. Nous savons combien il aimait Anselme et combien Anselme l'aimait. Le billet suivant achèvera de nous édifier sur cette sainte amitié.

« Anselme, archevêque, à son très cher frère et fils Boson, la bé-« nédiction de Dieu et la sienne.

« Un homme, dont je connais assez le fond du cœur pour être sûr « qu'il n'aime personne au monde autant que moi, et que j'aime « moi-même au point de ne connaître personne que j'aime davan-« tage, s'étonne peut-être que pendant une si longue absence dont « il éprouve un si grand chagrin, je ne l'aie point consolé en le vi-« sitant par quelque lettre. Mais soyez sûr que ce n'est point l'effet « de la négligence, ni de l'oubli. De même que je suis sûr que vous « désireriez être toujours avec moi, ne doutez point que mon pro-« pre désir serait de ne pas cesser d'être avec vous. Si Dieu daigne « m'accorder la paix et la facilité de vous appeler auprès de moi, « tenez pour certain que je le ferai très volontiers. Si ce n'est pas « pour y demeurer toujours, ce sera au moins pour y rester autant « que la chose sera raisonnable. Mais quoi qu'il arrive, conservez-« moi votre amitié, très cher, car je désire vous conserver la mienne. « Saluez de ma part Raynald, votre frère et mon fils. Fortifiez sou-« vent ceux de vos frères que vous pourrez fortifier, surtout les « jeunes gens et les novices. Que Dieu vous préserve de tout « mal (1). »

Le saint tint sa promesse. Peu de temps après cette lettre, il obtint du nouvel abbé du Bec qu'il lui envoyât Dom Boson (2).

(1) Epist., III, 22.
(2) *Vit. Bosonis*. Migne, CL. 726.

CHAPITRE V.

Le saint archevêque choisit Eadmer pour son secrétaire. — Ce qu'était Eadmer. — Sa valeur comme historien. — Il écrit la vie de saint Anselme de son vivant et sous ses yeux. — Le saint s'en aperçoit : remarquable incident à ce sujet. — Qualités et défauts d'Eadmer comme biographe de saint Anselme.

Désormais, ce n'était plus que par la pensée et par le cœur qu'Anselme pouvait habiter sa chère abbaye. Sa vie réelle devait se passer au milieu d'un peuple dont il ne connaissait ni la langue, ni les usages, et avec lequel il avait cependant à se mettre en communication journalière. Aussi son premier soin fut-il de se choisir dans sa famille religieuse du monastère de Saint-Sauveur un moine anglais qui pût non seulement écrire sous sa dictée, mais l'accompagner à la cour, dans ses visites, dans ses voyages dans son diocèse et à travers l'Angleterre, et le mettre en toute rencontre et en toutes sortes de circonstances au courant de tout, devenir son compagnon inséparable, le confident de toutes ses pensées, et, souvent même, son conseiller et son guide.

La Providence avait amené à Saint-Sauveur l'homme dont le saint archevêque avait besoin. On se souvient de cet adolescent qui, à l'époque de la première visite de notre saint aux moines de Cantorbéry, s'était senti incliné vers lui par un si vif attrait, ne se lassant pas de le voir et de l'entendre. Cet adolescent, on le sait, devait devenir un jour le célèbre historien Eadmer. Eadmer pouvait avoir alors quinze ans. Quinze autres années s'étaient écoulées depuis cette époque. Pendant ces quinze années, Anselme et Eadmer s'étaient revus plusieurs fois à Cantorbéry, et à chaque fois leur estime et leur sympathie mutuelles s'étaient accrues. En revenant à Cantor-

béry comme archevêque, Anselme trouva dans son jeune questionneur d'autrefois un homme grave et d'une maturité accomplie, un des moines les plus édifiants et les plus instruits de Saint-Sauveur. Il le choisit pour son secrétaire et son compagnon. Un ensemble de qualités vraiment rares se réunissaient dans Eadmer pour justifier ce choix : une vertu solide et une tendre piété, un esprit vif, pénétrant, ouvert à tout, à la littérature, à la poésie, à la musique, à la philosophie, à la théologie, aux affaires, et déjà fort cultivé, une discrétion parfaite, et, ce qui était plus précieux encore, cette solidité de jugement et ce sens pratique que l'on rencontre si fréquemment et à un si haut degré chez le peuple anglais.

Ce jeune moine fut vraiment l'appui providentiel du saint archevêque au milieu de ses inextricables embarras et de ses longues tribulations. Aussi le saint l'appelait-il « son très cher fils, le bâton de sa vieillesse ». Il prenait tant de soin de lui et lui rendait tant de services que ses amis, disait-il, lui devaient une grande reconnaissance (1).

Mais ce n'est pas seulement un secrétaire que Dieu avait donné à saint Anselme dans la personne d'Eadmer, c'était surtout un biographe. Ce jeune moine était par-dessus tout un historien. Dès son enfance, il écrivait dans sa mémoire, ne pouvant l'écrire autrement, tout ce qu'il remarquait d'intéressant autour de lui, surtout les faits se rapportant à l'histoire ecclésiastique (2). Ce goût ne fit que se développer avec l'âge. Eadmer ne négligea rien de ce qui pouvait l'aider à suivre la vocation qu'il sentait en lui. Sachant qu'on ne lit volontiers l'histoire que lorsqu'elle est présentée dans un beau langage (3), il se prépara par de fortes études littéraires. Ces études obtinrent un plein succès. Son style a précisément cet éclat modeste, cette élégance sobre et cette clarté transparente qui conviennent à l'histoire. Il écrivit successivement dans ce style

(1) Eadmerus, charissimus filius meus, et baculus senectutis meæ, cui tantum debent amici mei quantum me diligunt. (Epist., III, 25.)

(2) Et quia mihi ab infantia hic mos erat semper nova quæ forte, sed maxime in ecclesiasticis occurrebant, diligenti intentione considerare ac memoriæ commendare, etc... (*Hist. nov.*, lib. II.)

(3) Quia scio hunc quem præcipue amant lætissima exponi oratione desiderant. (*Vit. S. Oswaldi*, auctore Eadmero. Migne, CLIX, 761.)

simple et limpide les vies de saint Wilfrid, de saint Odon, de saint Dunstan, de saint Oswald, de saint Bregwin (1). Chercheur infatigable et consciencieux, il n'épargnait rien pour arriver à connaître la vérité. Il ne pouvait se décider à rapporter le moindre fait sans qu'il eût acquis sur la vérité de ce fait, par une étude assidue de documents dont il avait toujours soin de discuter sérieusement la valeur, toute la certitude que comporte l'histoire. Il tenait pour une chose absolument détestable de présenter à des lecteurs qui désirent « connaître la vérité, des récits qui s'en écartent (2) ». Ses écrits reluisent de candeur et de sincérité (3).

Les difficultés qu'il rencontra à démêler la vérité au milieu de documents, de légendes, de traditions d'une autorité souvent si suspecte, et qui parfois se contredisaient, lui firent comprendre le prix du service qu'il rendait à la postérité en lui conservant le souvenir fidèle des événements accomplis en Angleterre de son temps. Ces événements il en était souvent le témoin, et parfois même, par la position qu'il occupait auprès du plus grand personnage de l'Angleterre après le roi, il s'y trouvait mêlé. Il se mit à les retracer à grands traits dans un ouvrage qu'il intitula : *Histoire des changements, Historia novorum.* C'est le récit des principaux changements dont l'Angleterre fut le théâtre à partir de la conquête jusqu'à la mort du successeur immédiat de saint Anselme, en 1122. Mais Eadmer s'attache surtout aux faits qui intéressent l'Église, de sorte que son ouvrage est à proprement parler l'histoire de l'Église d'Angleterre à cette époque. C'est surtout l'histoire de l'épiscopat de saint Anselme, de ses luttes avec Guillaume le Roux d'abord, puis avec Henry Beauclerc.

(1) On attribue généralement à Eadmer un grand nombre d'autres ouvrages tels que : *Carmen de S. Edwardo rege et martyre; Scriptum de ordinatione B. Gregorii; De excellentia B. Mariæ Virginis,* etc., etc.

(2) Quarum omnium puram veritatem rogatus ab amicis meis tanto studio investigare sollicitus fui ut quaque per Angliam ubi talium studia vigere sciebam et ipsemet ire non poteram, pro hoc ipso me mittere non pigeret, omnino videlicet detestandum existimans a rerum limite exorbitantia veritatem nosse volentibus dicto vel scripto subministrare. (*Vit. S. Dunstani,* auct. Eadmero. Migne, CLIX, 787.)

(3) Orderic Vitat ne savait lequel il fallait le plus admirer de son exactitude ou de son *nectar :* diligenter enarravit in libro quem de moribus ejus (S. Anselmi) et actibus, *nectareisque dogmatibus,* luculenter edidit. (*Hist. eccl.,* lib. X, cap. 2.)

Cette histoire, Eadmer la composait au jour le jour sans savoir jusqu'où il irait, mais décidé à ne s'arrêter qu'à la fin de sa vie, ou lorsque tout travail lui serait devenu impossible. Des amis lui firent remarquer qu'outre cette histoire ecclésiastique, dans laquelle Anselme aurait une large place, il ferait bien d'écrire la biographie d'un homme aussi remarquable sous tous les rapports (1). Nul conseil ne pouvait mieux entrer dans les idées d'Eadmer. Il avait un goût prononcé pour écrire des vies de saints, et il était convaincu qu'Anselme était un saint, qu'il serait un jour canonisé, que sa vie serait une des plus belles pages de l'histoire de l'Église. Cette vie, qu'il deviendrait si difficile de trouver plus tard, il en était tous les jours le témoin, elle se déroulait tout entière sous ses yeux. La partie qui s'était déjà écoulée, il la connaissait par les récits des moines du Bec et d'Anselme lui-même. Il se mit donc à l'œuvre. Malgré ses précautions pour dérober ce travail aux regards du saint, il ne put y réussir jusqu'au bout. Un jour, Anselme voulut absolument savoir quel était le sujet qui l'occupait tant. Eadmer lui-même nous a raconté cet incident.

« La majeure partie de ce que contient le premier livre (2), nous « dit-il, je l'ai entendu de la bouche du Père Anselme lui-même. « Homme de l'entretien le plus agréable, il racontait, comme en « jouant, avec une extrême simplicité ce qu'il avait fait depuis son « enfance et à diverses époques de sa vie. Quant aux miracles se- « més dans cette partie du récit, je les ai recueillis en écoutant « Baudoin, Boson, Riculfe, tous religieux du Bec, qui assuraient « en avoir été les témoins, quelquefois même les sujets, ou qui les « tenaient de gens disant les avoir vus.

(1) Sed quoniam opus ipsum (*Historia novorum*) in hoc maxime versatur ut ea quæ inter reges Anglorum et Anselmum archiepiscopum Cantuarium facta sunt, inconcussa veritate designet... nec adeo quidquam in se contineat quod ad privatam conversationem, vel ad morum ipsius Anselmi qualitatem, aut ad miraculorum exhibitionem pertinere videatur, placuit quibusdam familiaribus meis me ad hoc sua prece perducere ut sicut descriptione notarum rerum posteris, ita designatione ignotarum satagerem tam futuris quam et præsentibus aliquod officii mei munus impendere. (*Vit. S. Anselmi Prologus.*

(2) La *Vie de saint Anselme* est divisée en deux livres. Le premier raconte la partie de sa vie qui a précédé son épiscopat. Le second est consacré à faire connaître le saint à partir de son élévation à l'épiscopat jusqu'à sa mort.

» Pour ce qui est des faits racontés dans le second livre, j'ai « moi-même presque tout vu ou entendu, n'ayant pas quitté le « Père Anselme depuis son avénement à l'épiscopat. Écrire sciem- « ment le faux dans une histoire sacrée, je le tiens pour une chose « défendue, car il y a, dans ce cas, perte d'âme pour l'écrivain, « chaque fois qu'il trouve un lecteur. C'est comme si chaque fois sa « bouche criminelle renouvelait le mensonge (1).

« J'avais mis la main à l'œuvre et déjà transcrit sur parchemin « une grande partie de ce que j'avais écrit sur tablettes de cire, « quand un jour le Père Anselme me prit à l'écart et me demanda « ce que j'avais à écrire et à transcrire ainsi continuellement. Je « voulus me taire; mais il m'ordonna de renoncer à mon travail « ou de le lui montrer. J'obéis, espérant que puisqu'il m'avait tant « aidé, il m'indiquerait les corrections à faire et les choses à met- « tre en meilleur ordre. En effet, il rectifia, il transposa, chan- « geant ici, approuvant là. Mais, comme dans ma joie, je m'enor- « gueillis peut-être plus que de raison de l'appui qu'il donnait à « mon œuvre, il me fit appeler quelques jours après, et me pres- « crivit de détruire entièrement mes cahiers, se disant indigne de « louanges transmises à la postérité par un monument littéraire de « quelque valeur. J'étais fort contrarié; n'osant pourtant pas lui « désobéir tout à fait et ne voulant pas anéantir mon ouvrage, je

(1) L'édition Migne ajoute à cet endroit du récit d'Eadmer la note suivante : Habetur in margine alterius codicis isthæc nota : *Eadmerus, qui hunc librum composuit, hic finem ponit. Qui vidit testimonium perhibuit. Et præcepto Radulphi pontificis perfecit.* Cette observation signifie que dans certains manuscrits, la vie de saint Anselme par Eadmer finissait avec le passage que nous venons de rapporter, et dans lequel il indique les sources auxquelles il puisait ses renseignements. Elle finit même avant ce passage dans plusieurs manuscrits. Mais dans d'autres, comme le ms. harléien 3846 du *British Museum,* elle ne finissait qu'avec le passage complet d'Eadmer tel que nous le citons ici, c'est-à-dire qu'elle se terminait par le récit de l'incident relatif à l'ordre donné par saint Anselme à son biographe de détruire ses cahiers, et sans que rien indiquât qu'il y avait là un supplément. En réalité, c'était bien un supplément, mais ajouté, selon toute apparence, un peu plus tard par Eadmer lui-même. On peut aussi supposer ce récit emprunté à quelqu'une de ses lettres et ajouté à son ouvrage par une main étrangère. L'observation contenue dans la note reproduite par Migne, fût-elle certaine, ce qu'il est impossible de vérifier, puisqu'on ne nous indique pas le manuscrit, et fût-elle tirée d'un manuscrit ayant de l'autorité, n'infirmerait en rien la valeur et l'authenticité du récit d'Eadmer, cité dans notre texte, sur la manière dont il composa la Vie de saint Anselme.

« détruisis, comme il l'avait dit, mes cahiers, mais après en avoir « rempli d'autres de tout ce que les premiers contenaient. Cependant cette action n'est peut-être pas exempte du péché de désobéissance, car j'ai exécuté son ordre autrement qu'il ne l'entendait. Si donc quelques-uns de ceux aux mains desquels « tomberont ces pages trouvent dans mes récits quelque chose qui « leur plaise, qu'ils daignent prier pour que ce péché, comme tous « les autres, me soit pardonné, et que le fardeau ne m'en accable « pas au point de m'empêcher de parvenir jusqu'à celui dont j'ai « écrit, du style que j'ai pu, la vie et les actions. Car elle ne saurait « me sortir de l'esprit, la réponse qu'il me fit, une fois que je lui « demandais, puisqu'il m'avait pris ici-bas pour compagnon de ses « travaux, de me rendre participant de sa récompense. Il me dit « qu'il le ferait avec joie, que j'eusse seulement soin de ne pas me « rendre trop pesant à enlever (1) ».

Nous avons donc une vie de saint Anselme écrite sous les yeux du saint par un historien de marque, et en partie revue et corrigée par saint Anselme lui-même. Le seul défaut que l'on puisse reprocher à l'auteur de cette vie, c'est l'excès de sa qualité dominante, qui est la sobriété. La crainte de tomber dans le bavardage lui fait omettre un grand nombre de faits dont l'importance ne lui paraît pas évidente, ni le récit nécessaire. Il redoute davantage encore de passer pour trop crédule et pour manquer de critique. Plutôt que de s'attirer ce reproche, il préfère passer sous silence des faits avérés, mais marqués au cachet du merveilleux. Ce défaut a du moins l'avantage de donner à cette histoire une autorité qui n'a jamais été contestée. Écrivains contemporains et auteurs modernes, catholiques, protestants, rationalistes, tous lui accordent une égale confiance (2).

Quand, en retraçant, après huit siècles, l'histoire d'un saint, on sait que Dieu a fait écrire sa vie sous ses yeux, avec sa coopération inconsciente et involontaire mais réelle et efficace, par un

(1) *S. Anselmi opera studio G. Gerberonis edita, Lutetiæ anno* 1721. Ce récit ne se trouve pas dans l'édition Gerberon de 1675.

(2) Jean de Salisbury, faisant écho à Guillaume de Malmesbury et à Orderic Vital, dit au commencement de sa Vie de saint Anselme, écrite quelques années seulement après

historien de grand mérite, on ne saurait se borner à emprunter à cet historien le fond de son récit. L'amour de la vérité et le désir sincère de montrer son héros, non tel qu'on pourrait se l'imaginer, mais tel qu'il était, demande qu'on laisse le plus possible son premier biographe le peindre lui-même à sa propre manière. C'est ce que nous ferons désormais. Sans doute, cela ne peut suffire. Il faut suppléer, quand la chose est possible, à l'excessive réserve d'Eadmer et combler ses lacunes. Il est nécessaire, afin d'aider à suivre avec intérêt l'action du saint, d'éclairer le cercle dans lequel il se meut, de faire connaître les principaux personnages avec lesquels il est en relation, et le mouvement général de son siècle. Aussi continuerons-nous à mettre à contribution toutes les ressources que de longues années de travail nous ont permis d'amasser; mais, aussi souvent que la chose sera possible, c'est Eadmer qui tiendra la plume.

Outre le charme et la clarté de sa narration, quel qu'en soit le sujet, il a une manière de parler de saint Anselme qui n'appartient qu'à lui. Ce n'est ni de l'enthousiasme, ni de l'art; c'est l'expression naïve et spontanée de la vérité (1). A force de contempler cette grande et aimable figure, il a pris, pour la peindre, les couleurs qui

la mort d'Eadmer : Duos quoque libros quos de vita et de conversatione ejus (S. Anselmi) Eadmerus monachus venerabilis presbyter luculento stylo *veracissime* edidit... Migne, CXCIX, 1009.

L'évêque protestant, W. Nicholson, reconnaît qu'Eadmer est un historien d'une incontestable autorité. En parlant de son ouvrage : *Historia novorum*, il dit : It is a work of great gravity, and unquestionable authority. It affords no fooleries of miracles, etc... (*The english, scotch and irish historical libraries, by W. Nicholson late bishop of Carlisle. The third edition.* London, 1736, p. 57.)

M. de Rémusat, en parlant de deux faits merveilleux rapportés par Eadmer dans sa Vie de saint Anselme, fait cette remarque :

« Le narrateur qui les a conservés, homme sincère et croyant, ne cherche pas à orner « ses récits de circonstances fabuleuses. Il paraît respecter également sa foi et la vérité, « et ne vient point, par des mensonges, en aide à ses illusions. » *Saint Anselme de Cantorbéry,* livre I, chapitre IV.

(1) Edmerus, nostrorum temporum historicus sinceritate veritatis laudandus... (*Willelmi Malm. Gest. Reg. Angl.,* lib. IV.)

Nous imiterons l'exemple de Guillaume de Malmesbury, qui, en racontant la vie de saint Anselme, dit qu'il suivra pas à pas Eadmer à cause de la sincérité bien connue et de la lucidité transparente de sa narration : prono favore domino Edmero cedens, qui omnia ita lucide exposuit, ut ea quodammodo subjecisse oculis nostris videatur. (*De gest. pontif. Angl.,* lib. I.)

pouvaient le mieux lui convenir. Mais plutôt ce n'est pas un tableau qu'il trace, c'est un miroir qu'il nous présente. Si nos lecteurs tiennent vraiment à connaître saint Anselme, ils ne se lasseront pas plus de regarder dans ce miroir que nous ne nous lasserons nous-même de le leur présenter.



CHAPITRE VI.

Rupture entre le saint archevêque et le roi (25 décembre 1093).

Huit jours après son sacre, le nouvel archevêque de Cantorbéry fut appelé à la cour plénière que le roi tenait chaque année aux fêtes de Noël. Il partit accompagné d'Eadmer. L'accueil qu'il reçut du roi et de la noblesse fut des plus gracieux. Mais, après les compliments d'usage, on en vint aux affaires, et alors ce fut autre chose.

Cette cour plénière de Noël 1093 avait une importance particulière.

« Le roi se préparait à enlever la Normandie à son frère Robert. « Il réunissait, dans ce but, tous ses efforts. Il avait levé de toute part « d'immenses sommes d'argent qui toutes avaient été consacrées à « cette expédition. Mais elles avaient été insuffisantes et elles le lais- « saient dans de grands embarras pécuniaires qui semblaient peu « convenables à sa dignité.

« Les amis du primat lui conseillèrent d'offrir au roi cinq cents « livres d'argent. Ce serait là, lui disaient-ils, un moyen de gagner « pour toujours sa faveur, de s'assurer son concours dans les bonnes « œuvres, et de se ménager son appui dans les affaires ecclésiastiques « au dedans et au dehors. Anselme se rendit à leur avis. Quand on « annonça au roi le don que lui faisait l'archevêque, il se montra « satisfait; mais il survint des conseillers pervers qui le poussèrent « à rejeter cette somme avec mépris. *Eh quoi!* lui dirent-ils, *vous* « *avez comblé cet homme d'honneurs plus que qui ce que soit en An-* « *gleterre; vous l'avez enrichi, vous l'avez élevé plus que tout autre,* « *et maintenant que, connaissant vos besoins, il devrait vous offrir* « *deux mille livres d'argent ou tout au moins mille livres afin de re-* « *connaître vos bienfaits, il n'a pas honte de vous en offrir cinq cents!* « *Mais attendez un peu, montrez-lui un visage irrité et vous verrez*

« *que, pris de terreur comme les autres, il sera heureux de venir,*
« *afin de recouvrer vos bonnes grâces, ajouter cinq cents autres*
« *livres aux cinq cents qu'il vous a déjà offertes.*

« Ce procédé était celui dont le roi avait coutume d'user à l'égard « de tous ses sujets. Quand quelqu'un lui offrait, même dans le seul « but d'obtenir ses bonnes grâces, une somme qui ne lui paraissait « pas suffisante, il la refusait, et ne rendait point sa faveur avant « qu'on eût augmenté le présent au gré de ses désirs. Ces méchants « conseillers pensèrent donc qu'Anselme, lui aussi, se laisserait ef- « frayer, et qu'il serait vite amené à donner au roi la somme qu'il « désirait : *mais l'iniquité se nuisit à elle-même* (1).

« On avertit Anselme que Guillaume refuse son offrande. L'arche- « vêque étonné va trouver le roi et lui demande si le message qu'il « a reçu vient bien réellement de sa part. Oui, répond le roi. Alors « Anselme, après lui en avoir demandé la permission, lui adressa « ces paroles : *Mon seigneur, je vous en prie, ne refusez pas ce que* « *je vous offre en ce moment. C'est le premier présent de votre* « *archevêque, mais ce ne sera pas le dernier. Il est plus avantageux* « *et plus honorable pour vous, vous ne sauriez en disconvenir, de* « *recevoir de moi des présents modiques avec une liberté pleine d'a-* « *mitié, mais d'en recevoir souvent, que de m'extorquer une grande* « *somme à la fois par une réquisition de vive force, comme si j'étais* « *un esclave. En me laissant la liberté de l'amitié, vous aurez à votre* « *service ma personne et mes biens; en me traitant en esclave, vous* « *n'aurez ni ma personne ni mes biens. — Garde ton argent et tes* « *leçons. Ce que j'ai me suffit. Va-t-en!* lui répondit le roi en colère. « Anselme se leva et partit. Il se dit alors en lui-même que ce n'é- « tait peut-être pas sans un avertissement du ciel qu'au jour où il « prit possession de son siège, on lisait dans l'évangile de la messe : « *Personne ne peut servir deux maîtres* (2).

« En réfléchissant à ce qui venait de lui arriver, il s'en trouva « tout heureux. *Béni soit*, disait-il, *le Dieu tout-puissant, qui, par* « *sa miséricorde, a protégé ma réputation. Si le roi avait reçu de* « *bonne grâce le présent que je lui ai offert, les hommes mal inten-*

(1) Ps. XXVI, 12.
(2) Math., VI, 24.

« *tionnés, qui sont en grand nombre, n'auraient pas manqué d'inter-*
« *préter ce don en ma défaveur, comme si c'eût été là une somme*
« *promise pour obtenir l'épiscopat, et l'acquittement d'une dette*
« *dissimulé sous l'apparence d'un don gratuit. Et maintenant que*
« *ferai-je? Le présent que j'offrais au roi dans l'intention d'obtenir*
« *de Dieu le salut de son âme, je le transporterai aux pauvres de*
« *Jésus-Christ et je prierai Dieu qu'il répande sa grâce sur le roi et*
« *qu'il me préserve moi-même de tout mal.*

« Anselme pria le roi, par des intermédiaires, de lui rendre ses « bonnes grâces, mais comme il ne voulut point doubler la somme « qu'il lui offrait, le roi n'y consentit point.

« Les fêtes terminées, l'archevêque quitta la cour examinant en « lui-même comment il distribuerait la somme que le roi refusait et « qu'il avait résolu de consacrer au soulagement des pauvres (1). »

Les prédécesseurs de notre saint avaient eu la jouissance des revenus attachés à leur siège, et ils s'en étaient servi pour bâtir des églises, des monastères, des hôpitaux, pour mille bonnes œuvres. Mais là où ils avaient trouvé la richesse, Anselme ne rencontra que la pauvreté.

Voici comment Eadmer nous expose sa situation sous le rapport matériel :

« Quand Anselme fut élevé sur le siège primatial, les terres de l'ar- « chevêché étaient ravagées, et ses revenus dissipés par Guillaume « le Roux, au point qu'il n'avait pas de quoi pourvoir à sa subsis- « tance, et, en disant cela, je parle de ce que je sais. Privé des re- « venus qui devaient servir à son entretien depuis la Saint-Michel, « époque de son installation, jusqu'à Noël, il se vit réduit à dépenser « d'avance les revenus de Noël à Pâques. En dépensant toujours ainsi « ses revenus à l'avance, il ne put arriver qu'au bout de trois ans, et « encore à grand'peine, à rétablir l'équilibre dans ses affaires, et à « se mettre dans l'état où étaient ses prédécesseurs (2). »

Après cela vinrent l'exil et la spoliation, et de la pauvreté l'archevêque tomba dans la détresse.

Saint Anselme ne signalera pas son épiscopat par des constructions

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.
(2) *Hist. nov.*, lib. V.

et des embellissements extérieurs, comme l'avait fait Lanfranc. Outre que ses aptitudes et ses goûts ne le portaient point de ce côté, le manque de ressources, ses luttes et ses exils ne lui eussent point permis d'entreprendre et d'exécuter de pareils travaux. C'était une œuvre plus grande que Dieu demandait de lui : il devait laisser des monuments de son épiscopat plus précieux et plus durables que ceux que l'on élève à prix d'argent et qu'on bâtit avec le marbre.

CHAPITRE VII.

Le saint archevêque de Cantorbéry consacre l'église de Herga. — Contestation à laquelle cette consécration donne lieu. — La cérémonie est marquée par un fait extraordinaire. — Portrait de saint Wulstan, évêque de Worcester. — Conseils qu'il adresse au saint primat. — Corruption des mœurs dans toute l'Angleterre. Cette corruption avait gagné le clergé lui-même.

En quittant la cour, saint Anselme se rendit dans une des maisons de campagne appartenant à l'archevêché, appelée Herga. Il devait y consacrer une église commencée par Lanfranc, et que la mort l'avait empêché d'achever. Deux chanoines de Saint-Paul vinrent le trouver de la part de l'évêque de Londres. Cet évêque priait le primat de différer cette consécration jusqu'à ce qu'ils eussent eu une entrevue. A l'en croire, cette église se trouvant dans son diocèse, ne pouvait être consacrée que par lui, bien qu'elle fût bâtie sur une terre appartenant à l'archevêque. Anselme ne crut point devoir déférer à ce désir. « Les traditions de ses prédéces-« seurs sur ce point lui étaient connues, et il ne lui sembla pas que « des sollicitations humaines dussent l'arrêter dans l'exercice de « son ministère. Depuis longtemps, en effet, c'était la coutume des « archevêques de Cantorbéry d'exercer tous les droits épiscopaux « sur leurs terres dans quelque partie de l'Angleterre qu'elles se « trouvassent (1). »

Cette consécration fut marquée par un fait extraordinaire.

« Un clerc du diocèse de Londres était venu pour assister à cette « cérémonie. S'étant mêlé aux clercs de Cantorbéry comme pour « les aider, il vola secrètement le vase qui renfermait le saint « chrême, puis disparut dans la foule et s'enfuit. Après avoir pris « le chemin de Londres, il revint sur ses pas sans s'en apercevoir. « A peine rentré dans la foule, il en sortit de nouveau pour repren-« dre le chemin qu'il avait perdu. Mais il n'eut pas plus tôt fait

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.

« quelques pas, qu'il s'aperçut qu'il se rapprochait de l'endroit qu'il « voulait fuir. On le vit recommencer à plusieurs reprises, allant « et revenant, errant au hasard sans savoir où il était. Le peuple, « témoin de cet étrange spectacle, se demandait avec étonnement « ce que pouvait avoir ce clerc. Pendant ce temps-là, ceux qui as- « sistent l'archevêque s'aperçoivent que le vase du saint chrême a « disparu. Ils se mettent aussitôt à courir de côté et d'autre, pleins « de trouble et de confusion, réclamant partout le vase perdu, « mais sans savoir à qui le demander ni où le chercher. Quand on « apprend ce qu'ils cherchent, une rumeur circule dans la foule, « et les soupçons tombent sur le clerc qu'on voit errer d'une ma- « nière si singulière. On s'empare de lui, et on trouve le vase caché « sous son manteau. L'archevêque, informé de ce qui vient de se « passer, ordonne, avec un air modeste et un esprit plein de calme, « de pardonner cette faute et de mettre le coupable en liberté. Le « clerc retrouve aussitôt sans la moindre difficulté le chemin qu'il « cherchait en vain depuis quelque temps (1). »

Après avoir fait cette consécration, l'archevêque crut de son devoir de prendre des mesures pour que des réclamations du genre de celle de l'évêque de Londres ne pussent se renouveler, ou, si elles venaient à se reproduire, pour qu'elles ne pussent donner lieu à aucune contestation sérieuse. Pour établir ses droits d'une manière authentique et inattaquable, un seul moyen se présentait : consulter les témoins des anciennes traditions. Le primat écrivit dans ce but à l'évêque de Worcester, saint Wulstan.

A qui pouvait-il mieux s'adresser qu'à ce prélat octogénaire, le survivant d'une génération presque entièrement disparue? Il est probable qu'Anselme avait rencontré saint Wulstan dans ses voyages à travers l'Angleterre. Dans tous les cas, il le connaissait depuis longtemps de réputation. Il ne pouvait ignorer ce que la renommée publiait de son extraordinaire sainteté et, par-dessus tout, de sa fermeté héroïque. A ce saint et vieil évêque, le nouveau primat ne pouvait demander des renseignements au sujet d'une coutume ancienne, c'est-à-dire d'un point relativement secondaire, sans prendre

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II.

ses conseils sur la conduite générale qu'il avait à tenir au milieu des circonstances exceptionnellement difficiles dans lesquelles l'Église d'Angleterre se trouvait engagée.

Le saint évêque de Worcester sut se montrer digne de la confiance du saint archevêque de Cantorbéry. Sa réponse fut précisément celle que faisait pressentir sa réputation et qu'Anselme attendait de lui.

Avant de donner cette réponse, il ne sera pas sans intérêt de faire mieux connaître celui d'où elle venait. La suite de cette histoire va nous montrer un épiscopat en grande partie servile et tremblant sous le regard farouche du roi Roux : avant que cet affligeant spectacle soit mis sous nos yeux, arrêtons-nous quelques instants à considérer une vraie figure d'évêque, un peu rude, mais noble, type de sainte indépendance et d'invincible fermeté.

Avant d'être évêque, saint Wulstan avait été prieur du monastère de Worcester. Les exemples de vertu dont il y avait laissé le souvenir étaient surtout marqués au coin d'une austérité effrayante. Il passait trois jours de la semaine sans prendre aucune nourriture et dans le silence le plus absolu. Pendant trois autres jours, il se contentait de pain et de légumes. Le dimanche, il y ajoutait un peu de poisson et de vin. Ses nuits étaient en grande partie consacrées à la prière. Tous les jours, il nourrissait trois pauvres et leur lavait les pieds. Ces pratiques de mortification ne l'empêchaient point de se livrer à tous les exercices du saint ministère, surtout à la prédication ; et, comme il était éloquent, le peuple accourait en foule pour l'entendre. Un grand nombre de pécheurs se convertissaient à sa voix.

Ce furent les légats du pape Nicolas II qui le présentèrent eux-mêmes au saint roi Édouard pour être placé sur le siège de Worcester. Il fallut toute l'autorité du Saint-Siège pour triompher de ses résistances. Mais quand, après la conquête, Guillaume le Conquérant voulut l'arracher à son église, il se souvint, s'il faut en croire une vieille légende, qu'il était évêque par la volonté de Dieu, du souverain pontife et de son roi. Le Concile, dans lequel on procédait à sa déposition, était assemblé dans l'église de l'abbaye de Westminster. On y avait déposé les restes mortels du saint roi Édouard qui y reposent encore aujourd'hui. Quand les juges eurent

prononcé sa sentence, saint Wulstan s'avança vers la tombe du saint roi revêtu de ses insignes pontificaux et la crosse en main. « Édouard, dit-il, c'est vous qui m'avez forcé à accepter ce bâton pastoral ; c'est vous qui me l'avez remis ; c'est à vous que je le rends. » Puis, levant la main, il frappa la pierre de la tombe de l'extrémité de sa crosse. Elle s'y enfonça aussitôt, de telle sorte qu'on eût dit qu'elle y avait pris racine. Cela fait, saint Wulstan revint tranquillement à sa place, se dépouilla de tous ses vêtements épiscopaux, et s'assit au milieu des moines qui l'accompagnaient, comme s'il eût été un simple moine. L'archevêque Lanfranc ordonna à Gondulfe, évêque de Rochester, d'aller enlever la crosse laissée sur la tombe du saint roi Édouard. Gondulfe se mit en devoir d'obéir, mais tous ses efforts pour l'arracher furent inutiles. D'autres essayèrent après lui, mais en vain. Un cri d'admiration retentit alors dans l'assemblée. Le Conquérant, qui y assistait, Lanfranc et tous les évêques présents prièrent Wulstan de reprendre sa charge. Mais le saint évêque, qui ne s'estimait ni digne ni capable de l'exercer, résista longtemps. Enfin, vaincu par les instances de tous, il s'avança de nouveau vers la tombe du saint roi Édouard et reprit sa crosse avec la même facilité que si elle eût été enfoncée dans de la boue. L'archevêque Lanfranc se jeta alors à ses pieds en lui demandant pardon d'avoir cherché à lui enlever une dignité que Dieu lui-même voulait lui conserver.

Il serait difficile de dire ce qu'il y a de vrai dans cette légende (1). Ce qui est absolument certain, c'est que saint Wulstan resta sur son siège après la conquête, et qu'il y fut constamment entouré de la vénération universelle. On ne cessa de voir briller en lui, parmi ses autres vertus, une fermeté à toute épreuve pour défendre les droits de son Église, et pour protester contre le débordement des mœurs.

Alrède, archevêque d'York, homme audacieux et retors, s'était emparé, sous divers prétextes, des terres appartenant à l'évêché de Worcester. Saint Wulstan n'eut point de repos qu'il ne les eût recouvrées. Celles qu'il ne put arracher à Alrède, il se les fit rendre par son successeur : toutes furent restituées.

(1) *Act. S. Ord. S. Ben. sæcul. VI* pars II, p. 838. *Observ. præv. in Vit. S. Wulst.* Cette légende est rapportée par Mathieu Paris dans son ouvrage : *Historia major*, p. 20.

Parmi les désordres de son temps, il en était un qui enflammait particulièrement son zèle : c'était l'infamie des jeunes gens voués à de monstrueuses débauches dont ils portaient l'enseigne dans leur longue chevelure. Exhortations, reproches, malédictions, le saint évêque n'épargnait rien; il en venait même aux voies de fait. Il portait habituellement sur lui une paire de ciseaux, et malheur à la tête chevelue qui venait à tomber sous sa main. Elle recevait immédiatement une échancrure dont on ne pouvait plus corriger la difformité sans faire disparaître entièrement l'enseigne (1).

Tel était le vieux lutteur auquel notre saint demandait des conseils. On ne saurait s'étonner maintenant de son mâle langage. Voici sa réponse :

« A l'archevêque Anselme, prélat très vénérable et bienheureux « par la sainteté de sa vie et l'élévation de son siège, Wulstan, le « moindre des serviteurs de Dieu, évêque de Worcester, mais in- « digne de l'être, offre ses prières et le service fidèle qu'inspire la « charité.

« Votre prudence connaît les épreuves et les vexations qu'a cha- « que jour à soutenir la sainte Église. Elle est opprimée par la ma- « lice de ses ennemis, et ceux-là même qui devraient la protéger « font cause commune avec eux. C'est pour repousser ces ennemis « de l'Église, et la défendre contre leurs attaques, que votre sainteté « a été placée au sommet de la citadelle. Qu'elle n'hésite donc « point. Qu'elle ne soit point arrêtée par la puissance séculière. « Qu'elle ne se laisse ni abattre par la crainte que cette puissance « inspire, ni fléchir par les faveurs qu'elle distribue. Qu'elle mette « la main à l'œuvre avec courage, et qu'avec le secours de Dieu « elle persévère jusqu'au bout. Qu'elle résiste à ceux qui se lèvent « contre l'Église. Qu'elle abaisse ceux qui l'humilient, et qu'elle « défende notre sainte Mère contre de tels hommes (2). »

Après ces avis, Wulstan répond à la consultation d'Anselme sur la consécration de l'Église de Herga et lui assure qu'il avait agi dans la plénitude de ses droits.

Il n'y avait qu'un saint qui, sous le règne de Guillaume le Roux,

(1) *Vit. S. Wulstani. Act. S. Ord. S. Ben. loco supr. cit.*
(2) Cette lettre est rapportée par Eadmer dans son *Historia novorum*, lib. I.

fût capable de tenir un pareil langage : il n'y avait qu'un saint qui fût capable de le comprendre.

Dans cette lettre le vieil évêque anglais ne fait allusion qu'au despotisme. Mais l'Église d'Angleterre, à cette époque, n'avait pas moins à craindre de la corruption des mœurs autorisée et propagée par le roi que de sa tyrannie. Le flot de l'immoralité, et de quelle immoralité, grand Dieu! montait toujours; il avait pénétré jusque dans le sanctuaire et, après avoir souillé l'Église, il menaçait de la submerger. Un historien de l'époque, particulièrement remarquable par son esprit d'observation, nous a tracé un tableau qu'on voudrait croire exagéré, mais dont tous les documents contemporains nous obligent à reconnaître la parfaite exactitude.

« On rencontrait partout les infamies de Sodome. Partout la dé-« bauche prenait des formes monstrueuses. Les exploits héroïques « des aïeux, on ne s'en souciait point ; les exhortations des prêtres, « on les méprisait. La barbarie régnait dans la tenue extérieure et « dans les mœurs. Des hommes, en grand nombre, laissaient croî-« tre leur chevelure à la manière des femmes. Partagée par une « raie qui allait du front au sommet de la tête, elle retombait en « longs flots sur les deux épaules, et elle devenait l'objet des plus « grands soins. Les vêtements de ces hommes consistaient en une « tunique démesurément longue et en même temps collante jusqu'à « en être immodeste. Leurs nuits se passaient dans l'orgie et la dé-« bauche, dans des jeux de hasard et d'autres divertissements de ce « genre. Ils employaient le jour à dormir.

« La jeunesse de la cour empruntait aux femmes leur mollesse, « et les assiégeait de toute sorte de mignardises lascives. On voyait « ces jeunes précieux marcher avec affectation sur la pointe de « longues chaussures dont l'extrémité était recourbée en forme de « scorpion, balayer la poussière avec les longues queues de leurs « robes traînantes, cacher leurs mains et les actions immondes dont » elles étaient l'instrument sous de larges manches flottantes, et « devenir incapables d'aucune occupation utile, et même de mar-« cher d'un pas rapide. Leur occupation était de faire des boucles « à leurs cheveux au moyen d'un fer à friser. En fait de coiffure, « rien autre chose que des bandelettes qui retenaient leurs beaux

« cheveux. Leur mise et leur tenue laissaient voir l'intérieur de « leur conscience.

« J'aimerais mieux, dit Orderic Vital en terminant cette pein- « ture d'une corruption qui malheureusement, il le dit, et c'est la « vérité, n'était point propre à l'Angleterre, bien qu'elle y fût plus « avancée qu'ailleurs, j'aimerais mieux rapporter les vertus et les « miracles des saints que ces fadaises insensées. Seulement il fau- « drait pour cela que nos princes et nos évêques s'appliquassent à la « piété, et qu'on vît briller en eux une sainteté attestée par des pro- « diges. Mais ce n'est pas moi qui puis les forcer de se sanctifier (1). »

Orderic touche ici avec réserve le côté le plus lamentable de la situation : le mal venait de haut. La cour était une école de libertinage; sa corruption descendait sur le peuple, et la gangrène commençait à gagner le clergé. Les évêques eux-mêmes, à part de rares exceptions, quand ils ne se laissaient pas entraîner par le torrent, ne faisaient rien pour l'arrêter. Censurer le désordre des mœurs, c'était censurer la cour : la terreur leur fermait la bouche.

D'ailleurs le roi, pour éviter de trouver des censeurs, persistait à ne vouloir plus nommer ni évêques ni abbés. C'était toujours le même homme qui avait déclaré vouloir tenir un jour toutes les crosses épiscopales et abbatiales de l'Angleterre entre ses mains. Il prenait de plus en plus goût au métier, et on l'entendait dire avec son gros ricanement : *Le pain du Christ est un pain qui engraisse.* Il fallait cependant essayer de l'empêcher de s'engraisser plus longtemps de ce pain. Il fallait avoir le courage de lui dire en face qu'il ne lui était point permis d'opprimer ainsi l'Église et qu'il ne devait point continuer à promener l'étendard de la débauche à travers le royaume. Mais qui pouvait lui adresser ces remontrances, sinon « celui qui était placé au sommet de la citadelle? »

L'occasion de suivre les conseils du saint évêque de Worcester ne devait pas tarder de se présenter au primat. Nous allons voir avec quel courage il la mit à profit.

(1) Order. Vit., *Hist. eccl.*, lib. VIII, cap. x.

CHAPITRE VIII.

Guillaume le Roux s'apprête à mettre à la voile pour faire une descente en Normandie. — Saint Anselme se rend à Hastings afin de le bénir lui et son armée. — Il prêche contre les scandales de la cour et opère de nombreuses conversions. — Entrevue de l'archevêque et du roi. — Le saint adresse à Guillaume de sévères remontrances qui sont mal accueillies. — Il refuse d'acheter ses bonnes grâces à prix d'argent. — Guillaume le chasse de sa cour.

Peu de temps après la consécration de l'église de Herga, Anselme se rendit à Hastings. Le roi, entouré de ses barons, s'y trouvait à la tête de ses troupes, prêt à mettre à la voile dès que les vents seraient favorables. Il ne s'agissait de rien moins pour Guillaume que d'enlever la Normandie à son frère le duc Robert. C'était l'usage qu'avant les grandes expéditions les évêques du royaume vinssent bénir l'armée. Le roi Roux tenait à cette bénédiction des évêques parce qu'elle était de nature à inspirer du courage et de la confiance à ses soldats. La bénédiction à laquelle toute l'armée, et principalement les barons, ses chefs, attachaient le plus de prix, était sans contredit celle du primat. Aussi fut-il invité par le roi à venir présider cette imposante cérémonie.

Guillaume était impatient de partir, mais les vents contraires le retinrent plus d'un mois à Hastings. Le primat, pendant ce temps d'attente, sacra le nouvel évêque de Lincoln. On avait profité de la maladie du roi pour le décider à nommer à ce siège une de ses créatures, son chapelain Robert Bloet, homme dont il n'avait rien à craindre. Quand il fut guéri, il regretta vivement ce qu'il avait fait, mais sans oser cependant revenir sur cette nomination. Diverses circonstances avaient retardé jusque-là le sacre de Robert et pouvaient le retarder encore. Sa présence à Hastings et celle des autres évêques d'Angleterre fournissaient une occasion qu'il eût été regrettable de laisser échapper.

La cérémonie du sacre eut lieu dans l'église de Sainte-Marie qui se trouvait dans le château royal. Au moment où elle allait commencer, la perfidie de quelques évêques et de certains barons suscita au primat une tracasserie qui faillit tout arrêter. C'était l'usage que tous les évêques d'Angleterre, sans même en excepter l'archevêque d'York, fissent profession de soumission et d'obéissance à l'archevêque de Cantorbéry et à ses successeurs avant de recevoir de lui l'onction épiscopale. Cet usage constituait un droit auquel Anselme ne pouvait renoncer. Les évêques le savaient bien. Mais le primat était tombé dans la disgrâce du roi ; lui susciter des embarras, c'était, pensaient-ils, faire leur cour à Guillaume et donner lieu à des différends qu'ils pourraient exploiter à leur profit. Ils voulurent donc obliger le primat à sacrer l'évêque de Lincoln sans exiger de lui aucune profession d'obéissance. Ce n'était pas seulement là une prétention inouïe et inacceptable, c'était encore une maladresse. Il était facile de prévoir qu'Anselme ne céderait pas, et aucun évêque ne pouvait faire le sacre sans son consentement. Des prélats mieux intentionnés ou simplement plus clairvoyants que les auteurs de cette misérable tracasserie allèrent trouver le roi et le lui expliquèrent. Il les crut et se prononça pour le maintien des droits de l'Église de Cantorbéry. L'incident n'eut pas de suite.

Robert Bloet fit sa profession d'obéissance selon la formule usitée (1), et le primat lui conféra le caractère épiscopal.

On était alors au commencement du carême. A cette époque comme aujourd'hui, l'Église, au début de la sainte quarantaine, invitait ses enfants à venir recevoir des cendres sur leur front en signe de pénitence : elle nous rappelle ainsi plus vivement que *nous sommes poussière et que nous retournerons en poussière*. La présence du primat attira à cette cérémonie une foule plus nombreuse que de coutume. Il n'y eut personne, même parmi les plus libertins, qui ne voulût recevoir les cendres de sa main. Quand

(1) Voici cette formule telle que nous l'avons copiée dans un manuscrit du *British Museum Cott. Cleop. E.* 1, dont l'écriture est des premières années du XII[e] siècle :

Ego (Robertus Lincolniensis ecclesiæ electus) et a te, reverende Pater Anselme, sanctæ Cantuariensis ecclesiæ archiepiscope et totius Britanniæ primas consecrandus, tibi et omnibus successoribus tuis canonicam obedientiam me per omnia servaturum esse promitto.

Anselme vit devant lui ces jeunes efféminés à la longue chevelure, il sentit son zèle s'enflammer. Il leur adressa une exhortation des plus pathétiques pour les engager à se dépouiller de la livrée du vice, et à prendre un air plus modeste, et il leur déclara qu'il ne les admettrait à la cérémonie des cendres qu'à cette condition. Un grand nombre de ces jeunes gens furent touchés et firent généreusement le sacrifice que le saint exigeait d'eux. D'autres, auxquels leur endurcissement avait fait perdre toute pudeur ne craignirent pas de se présenter au vénérable archevêque avec cette parure ignominieuse; mais le saint les écarta et ne voulut ni leur imposer les cendres ni même leur donner sa bénédiction.

C'était là une première et importante victoire. Mais elle ne pouvait suffire, et, en somme, rien n'était fait tant que le roi lui-même ne reviendrait pas à une conduite plus régulière. Et, tout d'abord, ce qui était le plus difficile, mais aussi le plus nécessaire, c'était de l'amener à ne plus laisser peser sur l'Église le joug d'un odieux esclavage. Comme il avait besoin d'attirer la protection de Dieu sur ses armes, le saint archevêque crut que l'occasion était favorable pour lui adresser des représentations au sujet de quelques-uns des abus les plus graves. Il alla donc le trouver. Si nous ne connaissions déjà Guillaume le Roux, le récit qu'Eadmer nous a laissé de cette entrevue suffirait à nous le peindre.

« Le roi fait asseoir l'archevêque. Alors Anselme, le regardant « tranquillement, lui dit d'un ton grave et calme : « Seigneur mon « roi, vous avez formé le projet de passer la mer et de conquérir la Normandie. Mais pour que vous réussissiez dans cette entreprise et dans vos autres desseins, commencez, je vous prie, « par nous aider de votre concours et de vos conseils à rétablir « dans votre royaume la religion qui est déjà presque entièrement « effacée dans un grand nombre d'âmes. — Quel concours? quel « conseil? — Ordonnez, s'il vous plaît, que, suivant l'ancien usage, « des conciles soient convoqués, pour découvrir, examiner, juger et « réformer les abus. Car, depuis que vous êtes sur le trône et plusieurs années auparavant, aucun concile général n'a été célébré « en Angleterre. C'est pourquoi une foule de crimes ont éclaté, « et comme il ne se trouvait personne pour les réprimer, ils se sont

« fortifiés à l'excès par la mauvaise habitude. — Je m'occuperai de « cela quand il me plaira, selon ma guise et non selon la tienne. « Et de quoi y parleras-tu, dans ces conciles? » ajouta Guillaume « en raillant. Anselme reprit : « Sans parler des mariages inces- « tueux et de mille autres désordres détestables, le crime exé- « crable de Sodome s'est répandu dans ce pays, et plusieurs se « sont laissé souiller par ces abominations. Si une sentence sévère « émanée de vous et la vigueur de la discipline ecclésiastique ne « portent un prompt remède à ces désordres, le royaume tout en- « tier ne tardera pas à devenir une nouvelle Sodome. Efforçons- « nous donc d'établir, vous par la puissance royale, moi par l'au- « torité pontificale, des lois qui soient promulguées dans tout le « royaume, et qui frappent de terreur tous les coupables et les « ramènent à l'ordre. »

« Mais ces idées ne purent entrer dans l'esprit du roi. « Quel avan- « tage retireras-tu de tout cela? demanda-t-il à Anselme. — Aucun « pour moi, mais beaucoup, j'espère, pour Dieu et pour vous. — « C'est assez; je te défends de me parler davantage de cette affaire. » « Anselme se tut, mais il reprit bientôt la conversation sur un au- « tre sujet. « Il est un autre point sur lequel je voudrais attirer « votre attention, et que je désirerais signaler à votre prudence. « Il y a dans le royaume un grand nombre d'abbayes vacantes. « Aussi les moines abandonnent leur vocation, se laissent entraîner « dans les vanités du monde et meurent sans confession. Je vous le « conseille donc, je vous en prie, je vous en avertis, prenez en « considération une affaire d'une aussi grande importance, placez « des abbés dans ces sièges vacants, de peur que la ruine de ces « monastères et la perte des âmes ne causent, ce qu'à Dieu ne plaise, « votre damnation éternelle. » Alors le roi ne put plus retenir sa « colère, mais, tout hors de lui, il s'écria avec emportement : « Qu'est-ce que cela te fait? Est-ce que ces abbayes ne sont pas les « miennes? Est-ce que tu ne fais pas ce que tu veux de tes domai- « nes? Et moi, je ne ferais pas ce que je voudrais de mes abbayes? « — Sans doute elles sont les vôtres, mais c'est pour les défendre « et les conserver comme leur protecteur; elles ne sont pas les « vôtres pour les accaparer et les dévaster. Elles appartiennent à

« Dieu, nous le savons, pour fournir à la subsistance de ses minis-« tres, et non pour défrayer vos expéditions et vos guerres. D'ail-« leurs, vous avez des domaines et des revenus considérables qui « vous suffisent parfaitement pour faire face à vos affaires. Laissez, « s'il vous plaît, aux églises les biens qu'elles possèdent. — Tiens « pour certain que ce que tu me dis là me déplaît singulièrement. « Jamais ton prédécesseur n'eût osé parler ainsi à mon père. Je ne « ferai rien pour toi. »

« Anselme comprit qu'il jetait des paroles au vent; il se leva « donc et se retira.

« Il se dit ensuite à lui-même que dans ces brutales réponses l'an-« cienne colère du roi devait être pour beaucoup, et qu'il n'y avait « pas de paix à espérer tant que celui-ci lui conserverait rancune. « Alors, pour que tout allât bien et pour pouvoir travailler plus « librement et plus efficacement à la gloire de Dieu, à la faveur de « la protection royale, il supplia humblement le roi par l'entremise « des évêques de lui rendre gratuitement son ancienne amitié. « S'il s'y refuse, leur dit Anselme, qu'il exprime le motif de son « refus, et si je l'ai offensé, je suis prêt à lui faire réparation. » Ces paroles furent rapportées au roi. « Je ne l'accuse de rien, s'é-« cria-t-il, mais je ne veux pas lui rendre mes bonnes grâces parce « que je ne vois pas pourquoi je les lui rendrais. »

« Quand les évêques transmirent cette réponse à Anselme, il leur « demanda ce que le roi entendait par là. « Le mystère est bien « simple, lui dirent-ils. Si vous voulez obtenir ses bonnes grâces, « vous devez lui donner de l'argent en quantité. Tout récemment, « vous lui avez offert cinq cents livres, mais comme il a trouvé que « c'était trop peu, il les a refusées; si vous voulez nous croire, vous « ferez ce que nous faisons en pareil cas. Donnez-lui pour le mo-« ment vos cinq cents livres, et promettez-lui de lui en donner « encore autant, que vous prélèverez sur vos vassaux, et nous espé-« rons qu'il vous rendra son amitié et qu'il vous permettra d'être « avec lui en aussi bons termes que vous voudrez. Nous ne voyons « pas d'autre moyen pour vous tirer d'affaire; et nous-mêmes, « quand nous sommes dans un semblable embarras, nous n'en « avons pas d'autre. »

« Anselme comprit aussitôt à quoi aboutirait un pareil expédient. « A Dieu ne plaise que je m'en tire ainsi, répondit-il aux évêques. « Le roi, d'après ce que vous me dites, ne me reproche rien, et « cependant il est irrité contre moi de manière à ne pouvoir être « apaisé que par un don de mille livres d'argent ; si, au début de « mon épiscopat, je l'apaisais par un tel présent, il pourrait pren- « dre l'habitude de s'irriter de nouveau, afin d'être encore apaisé « de la même manière : de plus, mes vassaux, après la mort du vé- « nérable Lanfranc, ont été dépouillés : je n'ai encore rien fait pour « réparer leurs pertes ; et maintenant qu'ils n'ont plus que la peau, « je la leur arracherais?... A Dieu ne plaise! Loin de moi aussi de « montrer par ma manière d'agir que les bonnes grâces de mon « seigneur sont chose vénale! Eh quoi! je lui dois foi et honneur, « et je lui ferais l'affront d'acheter sa faveur au prix de vils écus, « comme on achète un bœuf ou un âne? Cette faveur ainsi achetée, « je l'estimerais ensuite au prix qu'elle m'aurait coûté. Mais loin « de moi de comparer à un vil prix une chose aussi grande ! Re- « doublez vos efforts pour porter le roi à m'aimer gratuitement et « convenablement comme l'archevêque de Cantorbéry et son père « spirituel, et moi, de mon côté, j'aurai soin de mettre à son ser- « vice et à sa disposition, comme je le devrai, ma personne et « mes biens.

« — Vous donnerez au moins au roi vos cinq cents livres, « nous en sommes sûrs. — Non ; pas même les cinq cents livres! « Il les a refusées quand je les lui ai offertes et j'en ai déjà dis- « tribué la plus grande partie aux pauvres, ainsi que je l'ai pro- « mis. »

« On rapporta au roi les paroles de l'archevêque. « Je le haïssais « beaucoup hier, s'écria-t-il ; je le hais davantage encore aujour- « d'hui. Qu'il sache bien que demain et dans la suite je le détes- « terai toujours de plus en plus! Je ne veux plus le regarder comme « mon père ou mon archevêque ; j'exècre et je méprise ses béné- « dictions et ses prières. Qu'il aille où il voudra ; mais qu'il n'at- « tende pas davantage ici pour me donner sa bénédiction au mo- « ment de mon départ! » Le roi ordonna aussitôt de transmettre à Anselme ce qu'il venait de dire.

« Nous quittâmes alors la cour en toute hâte, abandonnant le « roi à lui-même. Il s'embarqua pour la Normandie, fit des dépenses « considérables sans pouvoir la soumettre. Il revint donc en Angle- « terre après avoir échoué dans son entreprise (1). »

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.

CHAPITRE IX.

Le saint archevêque communique au roi son dessein d'aller à Rome demander le *pallium* au pape Urbain II. — Opposition du roi, persistance du saint archevêque. — Commencements de la lutte au sujet du *pallium*.

Un devoir plus grand que tous les autres s'imposait au nouvel archevêque de Cantorbéry : celui d'aller à Rome recevoir du souverain pontife le pallium, symbole de l'autorité primatiale. Ce devoir, il lui tardait de le remplir.

Dans l'Église, on le sait, toute autorité vient du souverain pontife. Les princes de la terre peuvent bien donner aux évêques de riches possessions, la puissance et l'éclat extérieur qui rehaussent leur ministère sacré ; mais ce ministère lui-même vient de plus haut. Celui-là seul peut communiquer le pouvoir de lier et de délier, l'autorité et la mission de pasteur des âmes, à qui Notre-Seigneur a dit : *Pais mes agneaux, pais mes brebis.* « *C'est à Pierre*, dit Bossuet interprétant avec toute la tradition les paroles du divin Maître, *c'est « à Pierre qu'il est ordonné... de paître et de gouverner tout, les « agneaux et les brebis, et les petits et mères, et les pasteurs même, « pasteurs à l'égard des peuples et brebis à l'égard de Pierre.* »

En droit, le souverain pontife seul peut conférer aux évêques ce qu'on appelle l'institution canonique, c'est-à-dire l'institution légitime et conforme aux règles de la sainte Église. Quiconque n'entre pas dans le bercail du Christ par cette porte est, suivant les expressions de l'Évangile, un voleur et un brigand. En fait cependant, la distance des lieux, la difficulté des communications et les besoins des églises, ont plusieurs fois porté les souverains pontifes à relâcher plus ou moins de leurs droits sur ce point. C'est ainsi qu'en Angleterre le primat pouvait, en vertu d'une concession du Saint-Siège, instituer canoniquement tous les évêques de la Grande-Bre-

tagne; et l'archevêque d'York était autorisé à conférer l'institution canonique au primat lui-même. Le *pallium*, sollicité par le primat et accordé par le pape, selon son bon plaisir, unissait au siège de Rome le siège primatial d'Angleterre et marquait visiblement sa soumission et sa dépendance (1).

C'est du souverain pontife saint Grégoire le Grand, nous l'avons déjà dit, que saint Augustin tenait sa suprématie sur toutes les églises d'Angleterre. Dans la même lettre par laquelle il lui conférait cette suprématie, le pontife de Rome lui accordait l'usage du pallium (2).

Le pallium ne fut jamais transmissible. Il fut décidé dès le commencement que, selon la règle universellement suivie, chaque nouvel archevêque de Cantorbéry devrait le demander pour lui-même. Rome se réservait d'examiner si son élection avait été canonique et s'il méritait de tous points que ce signe de la confirmation de l'autorité primatiale lui fût accordé. Malgré toutes ses instances et ses intrigues, l'archevêque intrus Stygand (3) ne put jamais l'obtenir.

Il s'en faut, on le voit, que cette remise du pallium fût une pure cérémonie ou une simple formalité. Une vingtaine d'années après la mort de saint Augustin, un des successeurs de saint Grégoire le Grand, Boniface V, écrivait à saint Juste, quatrième archevêque de Cantorbéry, en lui envoyant ce manteau symbolique :

(1) Le mot latin *pallium* signifie *manteau*. L'ornement ecclésiastique qui porte ce nom est formé de deux bandelettes d'étoffe blanche larges de deux doigts, qui pendent sur la poitrine et derrière les épaules. Il est orné de quatre croix d'écarlate qui, selon quelques-uns, représentent les quatre vertus cardinales. L'étoffe du *pallium* est fournie par la laine de deux agneaux blancs qui sont bénis à Rome dans l'église de Sainte-Agnès, le jour de la fête de cette sainte. Ces agneaux sont gardés ensuite avec un soin particulier jusqu'au moment de les tondre. Les *pallium* faits de leur laine sont déposés sur le tombeau de saint Pierre. Ils y restent pendant toute la nuit qui précède la fête du prince des apôtres, et ils sont bénis le lendemain sur l'autel de l'église qui lui est dédiée.

(2) Usum tibi pallii concedimus... Tua ergo fraternitas non solum eos episcopos quos ordinaverit, neque eos tantummodo qui per Eboracensem episcopum fuerint ordinati, sed etiam omnes Britanniæ sacerdotes habeat, Domino Deo nostro auctore, subjectos quatenus ex vita et lingua tuæ sanctitatis et recte credendi et bene vivendi formam percipiant. — Lib. XII. Indict., VII. Epist., XV.

(3) Numquam pallium a Roma meruit. — Will. Malm., *De gest. pontif. Angl.*, lib. I.

« Que Votre Fidélité ait soin de conserver avec la fidélité d'un « cœur sincère l'autorité qu'elle tient de la bienveillance du siège « apostolique en considérant les devoirs que symbolise l'ornement « de premier ordre que nous vous conférons le droit de placer sur « vos épaules (1). »

Une dizaine d'années plus tard, en 633, le pape Honorius Ier envoyait à la prière du roi Edwin un pallium à Honorius, successeur immédiat de saint Juste et cinquième archevêque de Cantorbéry, et un autre à Paulin, archevêque d'York. Voici comment, dans la lettre qui accompagnait cette double faveur, le pape en expliquait le sens :

« Au nom du bienheureux Pierre dont nous tenons la place, écri- « vait-il à l'archevêque de Cantorbéry, nous vous accordons, à la « prière du roi notre fils, le privilège suivant. Quand la grâce de « Dieu rappellera à lui vous ou l'archevêque d'York, celui des deux « qui survivra à l'autre pourra lui donner un successeur et le sacrer. « C'est pour vous communiquer ce privilège et afin que vous puis- « siez, en vertu de cette autorité apostolique, donner une institution « légitime et faire un sacre agréable à Dieu que nous vous envoyons « le pallium à l'un et à l'autre. Les longs espaces de terre et de « mer qui vous séparent de nous nous ont porté à user de cette « condescendance (2). »

Le pape Honorius écrivait en même temps au roi Edwin, à la prière duquel il daignait user de cette condescendance :

« Nous avons envoyé deux pallium aux métropolitains Honorius « et Paulin, et notre intention est que, l'un des deux venant à être « rappelé de ce monde par son Créateur, l'autre puisse, *en vertu* « *de notre autorité,* lui substituer un autre évêque. Nous vous ac-

(1) *Collect. concil. Labbe,* t. V, p. 1659.

(2) ... quia ut hæc vobis concederemus longa terrarum marisque intervalla quæ inter nos obsistunt ad hæc nos condescendere coegerunt. — *Collect. concil. Labbe*, t. V, p. 1684.

En fait de privilège, le pape Honorius n'accordait au cinquième archevêque de Cantorbéry que ce que son prédécesseur saint Grégoire le Grand avait accordé au premier. Mais il le lui accordait, et c'est là ce qu'il tient à déclarer clairement dans cette lettre, parce qu'il le voulait bien, parce qu'on l'en avait supplié, parce que la difficulté des communications rendait ce privilège presque nécessaire. Comme saint Grégoire, il attachait cette concession à l'envoi du *pallium*.

« cordons ce privilège en considération de votre affection pour « nous, et aussi à cause des vastes provinces qui nous séparent, « afin que nous puissions en toute chose seconder votre dévotion « selon vos désirs (1). »

Le pallium accordé par le Saint-Siège à l'archevêque de Cantorbéry fut donc bien, dès le commencement, ce que l'Église veut qu'il soit, c'est-à-dire « le symbole de l'unité et la marque d'une union parfaite avec le Siège apostolique (2). » Pour rendre ce symbole plus significatif encore et resserrer de plus en plus cette union, les souverains pontifes ne tardèrent pas à exiger que, malgré la distance des lieux, les archevêques de Cantorbéry, sauf des empêchements dont Rome se constituait le seul juge, viendraient en personne, dans l'année qui suivrait leur sacre, recevoir le pallium des mains du successeur de Pierre. On vit dès lors les primats d'Angleterre traverser la Manche et franchir les Alpes les uns après les autres pour venir s'agenouiller aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ et recevoir du pasteur suprême la mission de paître leurs brebis. Dès l'an 801, le *voyage du pallium* était regardé comme une tradition. En 1031, le roi Canut, parlant de ce voyage, l'appelle le *voyage d'usage*. Il constituait pour tout nouvel archevêque de Cantorbéry le premier et le plus grand des devoirs.

C'était là pour saint Anselme un devoir bien doux. Quelle consolation pour lui de pouvoir épancher son âme pleine de troubles et d'angoisses dans l'âme du père commun de tous les enfants de la sainte Église! Ce père, du reste, il connaissait déjà son cœur : il avait déjà reçu de lui des témoignages touchants de confiance et d'affection. Aussi depuis son sacre le saint ne soupirait-il qu'après le bonheur d'aller s'agenouiller devant Urbain II et de déposer à ses pieds, avec l'hommage de sa soumission, celui de la soumission de toute l'Église d'Angleterre. Les premiers soins donnés à une administration qui rencontrait partout des obstacles, ses démêlés

(1) *Collect. concil. Labbe,* t. V, p. 1688.

(2) C'est ce que le souverain pontife ou le cardinal qui tient sa place demande à Dieu en bénissant le pallium. Ces paroles sont empruntées à la formule de bénédiction définitivement fixée par Benoit XIV : Sit ei hoc symbolum unitatis, et cum Apostolica Sede communionis perfectæ tessera. — *Bened. XIV. op. omnia,* t. XVI. — *Bullarium,* t. II, p. 420.

avec Guillaume, la guerre entre le roi d'Angleterre et le duc de Normandie, avaient mis jusqu'alors entre lui et Rome une infranchissable barrière. La guerre terminée, il lui était impossible de tarder davantage. Seulement, il ne pouvait sortir du royaume sans la permission du roi : il songea donc à la lui demander.

Au retour de sa malheureuse expédition, Guillaume, humilié et aigri par la défaite, était allé cacher sa honte et son dépit dans une de ses maisons de campagne appelée Gillingham, à quelques milles de Schaftsbury. C'est là que l'archevêque alla trouver le roi et lui communiqua son dessein de faire le voyage de Rome pour demander le *pallium* au pape. « *A quel pape?* interrompit brusquement Guillaume à la première ouverture de ce projet. — *A Urbain II,* répondit Anselme avec calme. — *Je ne l'ai pas encore reconnu pour pape,* repartit aussitôt le roi avec un ton d'une extrême violence. *Il n'entre pas dans mes coutumes,* poursuivit-il, *pas plus qu'il n'entrait dans celles de mon père, de laisser quelqu'un nommer un pape en Angleterre, sans ma permission et mon élection. Quiconque voudrait s'arroger ce droit ne se rendrait pas coupable envers moi d'une injure moins grande que s'il tentait de m'enlever ma couronne.* » L'archevêque était loin de s'attendre à cette réponse. Il croyait avoir pris suffisamment ses mesures pour éviter toute difficulté de ce côté-là. Il rappela donc au roi avec douceur et fermeté qu'une des conditions auxquelles il avait accepté la charge d'archevêque, à Rochester, c'était qu'il pourrait rester fidèle à Urbain II, qu'il avait reconnu comme pape, étant abbé du Bec. Le roi avait souscrit à cette condition. Comment pouvait-il s'en écarter à cette heure? Alors la colère de Guillaume n'eut plus de bornes. Lançant sur l'archevêque des yeux enflammés : « *Tenez pour certain,* vociféra-t-il, *que jamais vous ne pourrez accorder l'obéissance que vous me devez à moi-même avec celle que vous voulez rendre à votre pape contre ma volonté!* »

Saint Anselme ne se laissa point déconcerter par ces violences et ces emportements. Il comprit qu'il ne pourrait rien obtenir dans le moment présent, et qu'en insistant il ne ferait qu'irriter davantage le farouche monarque; mais il n'abandonna point son projet. Il crut même devoir déclarer au tyran qu'il ne l'abandonnerait

jamais, quelles que fussent ses menaces et ses persécutions. Pour le moment, il se borna à demander du temps pour que la question débattue fût soumise à un examen sérieux. Il pria le roi de convoquer une assemblée des évêques, des abbés et des grands du royaume, où l'on déciderait s'il ne lui serait pas possible de rendre au souverain pontife l'obéissance à laquelle il était tenu sans manquer à celle qu'il devait au roi. « Mais je l'avoue, ajouta-t-il avec cette énergie que nous lui retrouverons toutes les fois qu'il s'agira de manifester son dévouement au Saint-Siège, je l'avoue, ô prince, si cette assemblée venait à décider que je ne puis accorder ces deux obéissances, j'aimerais mieux m'arracher à votre royaume par l'exil que de renoncer, ne fût-ce que pour une heure, à l'obéissance que je dois à Pierre dans la personne de son successeur. »

A cette noble attitude et à cette fière réponse, Guillaume aurait dû comprendre qu'Anselme était de la race de ces intrépides chrétiens « qu'on peut tuer, mais qu'on ne peut vaincre (1). » Il ne comprit rien. Suivant lui, il y avait un moyen fort simple de se débarrasser des réclamations d'Anselme au sujet du pape, de le réduire au silence et d'empêcher son voyage à Rome; c'était de réunir une assemblée où personne n'oserait contredire ses volontés, et dont il espérait bien dicter les décisions. L'intrépide archevêque serait ainsi, pensait-il, accablé par le nombre; se trouvant seul de son parti, force lui serait de renoncer à son projet. Guillaume convoqua donc les prélats et les nobles au château de Rockingham pour le 11 mars 1095.

A partir de ce moment, on vit le roi chercher tous les moyens de vexer l'archevêque par de misérables tracasseries. Il alla jusqu'à lui reprendre une partie des terres qu'avait possédées Lanfranc pour les donner à des hommes d'armes; puis il lui intenta un procès au sujet de plusieurs autres domaines. Il ne craignit pas d'avoir recours aux chicaneries les plus pitoyables pour molester le primat et dépouiller son église.

Quant à Anselme, il quitta Gillingham en proie à une désolation

(1) *S. Greg. Moral.*, lib. XXXI, in cap. XXXIX, B. Job.

profonde et aux plus vives inquiétudes. Il ne pouvait faire aucun bien, s'il ne recouvrait les bonnes grâces du roi; mais comment les recouvrer? Il ne pouvait se dispenser d'aller à Rome sans manquer au premier de ses devoirs d'archevêque; mais, en remplissant ce devoir, il se condamnait lui-même à l'exil, et il exposait son église à un nouveau et déplorable veuvage. Quel parti prendre? de quel côté se tourner? Il crut enfin que le plus court chemin pour sortir de tous ces embarras serait de renoncer à son siège : il ne voyait plus que cette issue. N'osant, suivant son habitude, rien faire sans conseil, il consulta l'homme qui, par sa position, son expérience et son dévouement à la cause de l'Église, lui parut le plus capable de le diriger dans une affaire aussi importante et aussi difficile. Il écrivit à son ami Hugues, archevêque de Lyon, une longue lettre dans laquelle il lui exposait nettement sa situation. « Si, étant sacré « évêque métropolitain, lui disait-il en terminant, je laisse s'écouler « la première année tout entière sans aller, quand je le peux, voir le « pape et chercher le *pallium,* je mérite que l'archevêché me soit « enlevé. D'un autre côté, si je ne puis remplir ce devoir sans per- « dre l'archevêché, il vaut mieux qu'il me soit ravi de force; bien « plus, il vaut mieux que j'y renonce moi-même que de renier « l'Apostolique (1). C'est là ce que je pense et ce que je me pro- « pose de faire, si vous ne m'écrivez pas pourquoi je devrais faire « autrement (2). »

On ne sait pas au juste quelle fut la réponse du célèbre primat des Gaules. Les biographes de saint Anselme ne nous l'ont point rapportée; mais la ligne de conduite que le saint adopta dans la suite, et le caractère bien connu de son vaillant ami, nous l'indiquent assez. Comment cet infatigable champion des droits de l'Église et du Saint-Siège n'aurait-il pas encouragé son ami et son frère dans l'épiscopat à rester sur la brèche et à combattre en Angleterre pour la grande cause que lui-même soutenait en France par tant de travaux et de luttes?

Le saint primat d'Angleterre restera donc à son poste pour y combattre et y vaincre.

(1) C'est le nom qu'à cette époque on donnait souvent au pape.
(2) Epist., III, 24.

CHAPITRE X.

L'assemblée de Rockingham. — Première journée. — Ouverture des débats.

Dans les premiers jours de mars de l'an 1095, le saint archevêque de Cantorbéry traversait la forêt de Rockingham accompagné de quelques-uns de ses moines en qui il avait une particulière confiance; parmi eux se trouvait Eadmer. Le Conquérant avait fait bâtir au milieu de cette forêt, l'une des plus vastes et des plus écartées du royaume, un château fortifié autant pour réduire les habitants que pour servir de protection aux forges et aux fonderies dont le pays était couvert.

Les évêques, les abbés et les seigneurs s'y trouvèrent bientôt rassemblés. A leur suite était accourue une foule de moines, de clercs, de soldats et de gens de toutes les conditions. Tous désiraient assister à un spectacle aussi nouveau, et étaient impatients de connaître l'issue d'une affaire qui était un événement pour toute l'Angleterre. Quelques-uns étaient attirés par la haine et l'envie que leur inspirait le saint prélat; d'autres en plus grand nombre, par un sentiment de piété et par leur sympathie pour le saint. Ces derniers se demandaient avec anxiété qui oserait soutenir Anselme et se déclarer contre le roi. Tous épiaient de quel côté penchait le clergé, de quel côté la noblesse. Du reste, personne ne doutait que, d'une manière ou d'une autre, la victoire ne restât au roi.

Il fut résolu que l'assemblée tiendrait ses séances dans l'église même de Rockingham. Le roi n'assistait point à ces séances publiques. Ses ministres transmettaient ses ordres à l'assemblée et lui rapportaient ce qui s'y était passé.

Le dimanche 11 mars, à l'heure indiquée, les évêques, les abbés

et les seigneurs occupaient les places qui leur avaient été réservées. Le reste de l'église était envahi par une foule frémissante d'impatience. Le saint archevêque se leva enfin et, au milieu du silence général, il ouvrit les débats par ce discours :

« Mes frères, enfants de l'Église de Dieu, je m'adresse à vous tous « qui êtes ici rassemblés au nom du Seigneur. Je vous en prie, ac- « cordez-moi votre attention et prêtez, autant que vous le pourrez, « le secours de vos bons conseils à l'affaire qui nous réunit. Quelle « est donc cette affaire? Vous tous qui ne la connaissez pas encore « parfaitement, veuillez m'écouter quelques instants, s'il vous plaît.

« Entre notre seigneur le roi et moi ont été échangées des paroles « qui semblent nous mettre en désaccord. En effet, m'étant récem- « ment adressé au roi pour obtenir de lui la permission d'aller de- « mander le pallium au pape Urbain, selon la coutume de mes « prédécesseurs, le roi m'a répondu qu'il n'avait pas encore reconnu « Urbain comme pape et qu'il ne m'autorisait pas à me rendre auprès « de lui. « Bien plus, a-t-il ajouté, si, sans mon élection et mon au- « torisation, vous reconnaissez pour pape ou vous tenez pour pape « après l'avoir reconnu comme tel, soit Urbain, soit n'importe quel « autre, vous agissez contre la fidélité que vous m'avez promise, et « en cela vous ne m'offensez pas moins que si vous vous efforciez de « m'enlever ma couronne. Sachez donc que vous n'aurez aucune « part dans mon royaume, si vous ne me donnez, par les déclara- « tions les plus nettes, l'assurance que vous renoncerez, suivant « mon désir, à toute obéissance envers Urbain. » A ce discours, j'ai « été frappé d'étonnement. En effet, j'étais abbé, vous le savez, et, « par la miséricorde de Dieu, je menais, dans un autre royaume, une « vie irréprochable aux yeux de tous. J'ai été amené dans ce pays « non par l'espérance ou le désir de l'épiscopat, mais par des motifs « raisonnables dont il m'était impossible de ne pas tenir compte. « Le roi étant malade, vous tous qui vous trouviez alors auprès de « lui, vous lui avez conseillé de pourvoir aux besoins de l'Église de « Cantorbéry, sa mère et la vôtre, en lui donnant un pontife avant « de mourir. Le roi goûta votre conseil, et il lui sembla bon et à « vous également de me choisir pour cette charge. Je fis alors une « foule d'objections; je brûlais du désir d'échapper à l'épiscopat,

« mais vous ne me le permîtes pas. Je déclarai, entre autres choses, « que j'avais reconnu comme pape cet Urbain au sujet duquel un « différend s'élève à cette heure, et que jamais, tant qu'il vivrait, « je ne lui retirerais mon obéissance, ne fût-ce qu'une heure, et il ne « se trouva personne alors pour me faire la moindre objection. « Bref, vous m'avez entraîné, vous m'avez forcé à prendre la charge « de tous, moi qui, épuisé de forces, pouvais à peine me porter « moi-même. En agissant ainsi, vous pensiez peut-être répondre à « mes désirs. Jusqu'à quel point je l'ai désiré, jusqu'à quel point je « m'en suis réjoui, jusqu'à quel point j'y ai pris plaisir, c'est ce que « je m'abstiendrai de rappeler à cette heure; je le regarde comme « inutile et superflu. Mais pour que personne, faute de connaître « mes véritables dispositions, ne trouve en cela occasion de scandale, « je confesse en toute vérité que, sauf le respect que je devais à la « volonté de Dieu, j'aurais préféré en ce jour, si le choix m'en avait « été donné, être jeté dans un bûcher ardent, plutôt que d'être élevé « à la dignité archiépiscopale. Cependant, voyant l'importunité « de vos instances, je me suis fié à vous et j'ai accepté le fardeau que « vous m'imposiez, en m'appuyant sur l'espérance du secours que « vous m'aviez promis. Maintenant donc le moment est venu; voici « qu'une affaire se présente où vous pourrez m'aider de vos conseils. « C'est pour les obtenir, ces conseils, que j'ai demandé un sursis, à « partir du moment où m'ont été dites les paroles précédemment « rapportées, jusqu'à ce jour-ci. Mon but a été de vous réunir pour « que, mettant vos avis en commun, vous examiniez s'il m'est pos- « sible de concilier l'obéissance au Saint-Siège avec la fidélité au « roi. J'ai donc demandé un sursis, je l'ai obtenu, et par la grâce « de Dieu nous voici présents. Eh bien donc, je vous en prie, et je « vous en avertis tous, mais vous surtout, mes frères dans l'épiscopat, « examinez cette affaire avec une attention digne de vous, et don- « nez-moi un conseil sur lequel je puisse m'appuyer pour ne rien « faire contre l'obéissance due au pape, et pour ne point violer la « fidélité que je dois au roi mon seigneur. Car il me répugne d'a- « bandonner et de mépriser le Vicaire du bienheureux Pierre; il « me répugne de manquer à la fidélité que j'ai promise au roi « selon Dieu. Il me répugne d'admettre qu'il me soit impossible,

« comme on le dit, de remplir un de ces devoirs sans manquer à « l'autre (1). »

Ce qu'il y avait de plus clair dans ce discours, et ce que les évêques y remarquèrent tout d'abord, c'est qu'ils ne pouvaient soutenir l'archevêque sans prendre ouvertement parti contre le roi. Rien ne pouvait les embarrasser davantage. « Le conseil que vous nous de- « mandez, répondirent-ils au saint primat, vous pouvez le trouver « en vous-même, car nous vous connaissons pour un homme pru- « dent dans le Seigneur, et aimant le bien. Vous n'avez donc pas « besoin de notre conseil dans une affaire aussi difficile. Cependant « si, laissant de côté toute autre considération, vous étiez décidé à « vous en remettre à la volonté du roi notre seigneur, nous serions « tout disposés à vous conseiller de faire ce que nous ferions nous- « mêmes. Mais enfin, si vous le voulez, nous rapporterons vos « paroles à notre seigneur et nous vous transmettrons sa réponse. »

Anselme avait cru trouver des évêques : il ne trouvait que des courtisans. Néanmoins, il ne manifesta ni indignation ni surprise. Il consentit à ce qu'on en référât au roi; celui-ci ordonna de remettre la discussion au lendemain, et l'assemblée se retira sans avoir rien conclu. On put pressentir à la fin de cette première séance la triste défaillance des évêques, la colère du roi et le courage indomptable d'Anselme; mais rien ne faisait présager de quel côté serait la victoire.

(1) *Hist. nov.*, lib. I. Ce discours et les suivants sont tout à fait authentiques. Ce sont les paroles mêmes prononcées par saint Anselme. Eadmer les rapporte fidèlement telles qu'il les avait entendues. Il n'a pas, comme Ordéric Vital, l'habitude de prêter à ses héros des discours de sa propre composition.

CHAPITRE XI.

Portée des débats de Rockingham. — Situation exceptionnellement critique de l'archevêque Anselme. — Différence entre sa position et celle de Lanfranc. — Comparaison de la politique de Guillaume le Roux avec celle du Conquérant. — Saint Anselme préserve l'Angleterre d'un schisme imminent.

Quelle était l'importance de cette lutte, et quelle devait être la portée de la victoire du primat, il importe de nous arrêter ici quelques instants à le bien considérer.

L'Église d'Angleterre, étroitement unie à Rome jusqu'à l'époque de la conquête, et tenue depuis près de trente ans dans un éloignement du Saint-Siège toujours croissant, qui n'était cependant pas encore arrivé à une entière séparation, allait-elle, en resserrant son union avec la Chaire de Pierre, redevenir franchement catholique, ou bien, en brisant tout à fait cette union, allait-elle enfin tomber ouvertement dans le schisme?

Telle était la véritable question cachée au fond des longs débats auxquels nous assistons.

De l'an 597 jusqu'à l'an 1066, l'Église d'Angleterre se signala par un vif attachement au souverain pontife. Ses rapports avec Rome ne se bornaient pas à ceux que prescrivent les lois ecclésiastiques. Ses institutions, et en particulier l'institution du Denier de saint Pierre, les actes de ses conciles, la conduite de ses rois, de ses primats, de ses évêques, de ses prêtres, et de ses simples fidèles, témoignaient d'une dévotion singulière envers la Chaire de Pierre. Pendant plusieurs siècles, on vit chaque année des pèlerins partir de la Grande-Bretagne et braver les fatigues d'un voyage de Rome pour aller s'agenouiller aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ. Les rois donnaient l'exemple. On eût dit que ce peuple séparé par les flots du reste du monde était jaloux de se rattacher d'esprit et de

cœur, plus que toute autre nation, au centre de l'unité catholique (1).

Telles étaient les traditions cinq fois séculaires que le Conquérant trouva vivantes encore parmi le peuple anglais. Mais qu'importaient au Conquérant les traditions des vaincus? D'ailleurs, l'autorité de Rome lui portait ombrage, et plus cette autorité était respectée, plus il tenait à en écarter l'intervention. De là les lois tyranniques qu'il établit pour la tenir le plus possible à distance.

Personne dans tout le royaume, pas même l'archevêque de Cantorbéry, ne pouvait reconnaître un pape, ni, ce pape une fois reconnu, communiquer avec lui en aucune manière sans l'autorisation du roi. Ce que le Conquérant voulait, en édictant ces lois oppressives de la liberté religieuse, ce n'était pas le schisme. Il tenait sincèrement à être en communion avec le Saint-Siège et à y mettre tout son royaume. Seulement, pour que cette communion avec Rome ne pût gêner son despotisme, il s'arrogeait le droit d'en fixer les limites à son gré. Le malheur est que, moitié par ignorance, moitié par le désir effréné d'être le seul maître, il fixa ces limites tellement étroites qu'elles n'atteignaient pas le degré strictement nécessaire.

Ainsi, Lanfranc put aller à Rome recevoir le pallium des mains de son ancien élève, le pape Alexandre II : le Conquérant, dont ce voyage favorisait les intérêts, ne s'y opposa pas. Mais ce fut tout ce que le primat put obtenir de lui. Le successeur d'Alexandre II, le saint pape Grégoire VII, désirait vivement que Lanfranc revînt à Rome pour prendre ses instructions et recevoir ses avis. Il écrivit dans ce but tantôt à l'archevêque, tantôt au roi. Il multiplia les invitations et les menaces. Tout fut inutile.

Si le Conquérant n'avait pas introduit le schisme en Angleterre, il laissait du moins à son successeur un moyen de l'y établir léga-

(1) Aujourd'hui encore la partie catholique de la nation anglaise se fait tout particulièrement remarquer par son dévouement au souverain pontife. Aucun épiscopat n'est plus sincèrement et plus profondément attaché au Saint-Siège que l'épiscopat catholique d'Angleterre. Sur ce point, les prêtres ne le cèdent en rien aux évêques et les fidèles se montrent dignes de ceux qui les dirigent. Nulle part peut-être il ne s'est élevé des protestations plus vives contre l'invasion des États pontificaux que parmi les catholiques anglais.

lement. Ce moyen, formé par des lois que sa gloire et son autorité environnaient d'un grand prestige, possédait une puissance à laquelle il ne semblait pas possible de résister. Consacrées par le respect de tout l'épiscopat anglais et du primat lui-même, l'illustre archevêque Lanfranc, ces lois étaient passées en usage. Elles étaient devenues ce qu'on appelait une des coutumes du royaume, *Consuetudo*.

Enfreindre les coutumes du royaume, c'était aux yeux de tous un attentat criminel. Si cet attentat venait de quelqu'un qui avait fait hommage au roi et lui avait juré fidélité, d'un baron, et surtout de l'archevêque de Cantorbéry, c'était une trahison et une révolte. Anselme se voyait dans la nécessité de commettre ce crime prétendu. Sa conscience de catholique, d'évêque, de primat, lui en faisaient un devoir rigoureux.

Que l'archevêque actuel de Cantorbéry fût obligé, en conscience, de violer une loi à laquelle s'était soumis l'archevêque Lanfranc, c'était plus que ne pouvait comprendre Guillaume le Roux, et il ne fallait pas attendre de ministres comme Ralph Flambard qu'ils vinssent à son aide sur ce point. Bien plus, ce devoir, — il est juste de le dire, pour réduire à de justes proportions le scandale dont nous allons être témoins, — la plupart des évêques eux-mêmes ne le comprenaient que fort imparfaitement. De là contre la cause du primat des préventions qui rendaient sa situation exceptionnellement embarrassante. De là aussi pour lui un devoir plus impérieux de faire triompher cette cause avec éclat. L'Église d'Angleterre était conduite au schisme non seulement par le roi, mais par les évêques eux-mêmes, sans secousses, sans bruit, par des degrés insensibles. Le primat n'avait qu'à se taire, à s'incliner devant la force et devant le nombre, en se dispensant, pour obéir aux lois du royaume, de solliciter le pallium, et c'en était fait du catholicisme en Angleterre.

Ce qui nuisait plus que tout le reste au primat dans cette affaire, c'étaient les rapprochements qui se faisaient, dans la plupart des esprits, entre sa conduite et celle de Lanfranc. On ne voyait pas, plusieurs même tenaient à ne pas voir que sa position était, en dépit de certaines apparences, bien différente de celle de son pré-

décesseur. Outre que Lanfranc n'eût jamais consenti à aucun prix, et pour aucune raison, à se soustraire à l'obligation de recevoir le pallium du pontife de Rome, la tyrannie de Guillaume le Roux dépassait de beaucoup celle de son père. Le Conquérant avait suivi une politique schismatique, mais d'une manière inconsciente. Il voulait un pape, et même il eut constamment le courage de résister aux tentatives qui furent faites pour l'attirer dans le parti de l'antipape, et de reconnaître le pape légitime. Il usait de toute son autorité pour que l'Église d'Angleterre fût gouvernée par des évêques et des abbés élus selon les règles canoniques, et de plus, instruits et édifiants. Quant à Guillaume le Roux, on connaît son plan : faire main basse sur tous les évêchés et toutes les abbayes, se débarrasser peu à peu des évêques et des moines, s'emparer de leurs terres et devenir le seul maître de l'Église comme il était le seul maître de tout le reste. Pour cela quel besoin avait-il d'un pape?

Quand il fut sacré roi d'Angleterre, le 27 septembre 1087, saint Grégoire VII avait achevé dans l'exil sa glorieuse carrière, et son successeur, Victor II, venait de mourir après quatre mois seulement de pontificat (le 16 septembre 1087). Le 12 mars de l'année suivante, Odo, évêque d'Ostie, fut élu par le suffrage universel des cardinaux et prit le nom d'Urbain II. Urbain II fut aussitôt reconnu comme légitime pontife par tout ce qu'il y avait de catholiques sincères et éclairés dans le monde entier. Cependant Henry IV continuait à prêter à l'antipape Guibert l'appui de sa puissance et de ses intrigues. A Urbain II il opposait Clément III et lui cherchait des adhérents parmi les princes de l'Europe. Guillaume le Roux ne prit parti ni pour Urbain II ni pour Clément III. S'il s'opposait à ce qu'Anselme reconnût Urbain II, ce n'était pas qu'il doutât de sa légitimité ; il ne s'était jamais occupé de cette question : c'est qu'il ne voulait point de pape. Les lois du royaume lui donnaient le droit de s'en passer. Il en usait. Lui contester ce droit, c'était attenter à celui de tous les privilèges de la couronne auquel il tenait le plus. De là sa colère contre le primat. De là aussi les complaisances de ses flatteurs et les efforts de ses ministres. Sophismes et mensonges, intrigues, menaces, tout fut mis en œuvre pour égarer l'opinion de l'assemblée de Rockingham, en transformant une affaire religieuse en une

affaire purement politique, et, pour amener les barons, les évêques, et par eux le primat lui-même à se placer uniquement sur le terrain des lois ou coutumes du royaume. Mais rien ne put prévaloir contre la clairvoyance et la fermeté du saint archevêque. Le spectacle de la défection de ses frères dans l'épiscopat n'eut d'autre résultat que de lui faire mieux comprendre que le sort de l'Église d'Angleterre était entre ses mains.

Qu'il eût, par manque de perspicacité ou par manque de courage, considéré la demande du pallium comme un devoir moins grave que celui de conjurer les maux dont sa désobéissance au roi serait inévitablement le signal, barons et évêques eussent admiré sa modération et sa sagesse. L'Église d'Angleterre se fût habituée peu à peu, sous Guillaume le Roux d'abord, puis sous Henry Beauclerc, non moins jaloux que Guillaume de ses privilèges et de son autorité, à ne plus communiquer avec le Siège apostolique. C'eût été, non précisément le protestantisme, mais le schisme avancé de cinq siècles.

C'est incontestablement à saint Anselme que l'Angleterre doit ses cinq derniers siècles de catholicisme. Contre quels obstacles il eut à lutter pour la préserver du malheur de perdre vers la fin du XIe siècle ce grand bienfait du catholicisme, c'est ce que la suite de cette histoire nous apprendra.

CHAPITRE XII.

Assemblée de Rockingham. — Deuxième journée.

La première journée de Rockingham ne fut qu'une entrée en matière.

Le lendemain, dès le matin, les barons et les évêques se rendirent de nouveau à l'église où la foule les avait déjà devancés. Quand tous furent assis, le primat, demeurant assis lui-même, ouvrit la séance par ces simples paroles :

« *Seigneurs mes frères, si vous étiez disposés en ce moment à me donner le conseil que je vous demandai hier au sujet de l'affaire qui nous occupe, je l'accepterais volontiers.* »

Mais les évêques, qui avaient eu le temps de se concerter et qui n'avaient trouvé à mettre en commun que leur faiblesse, s'exprimèrent, par l'organe de l'un d'eux, en ces termes :

« *Ce que nous vous avons répondu hier, nous vous le répondons aujourd'hui. Si vous êtes disposé à vous en rapporter simplement à la décision du roi notre seigneur, nous vous donnerons tout aussitôt un conseil sûr, et dont nous avons reconnu l'utilité par notre propre expérience. Mais si vous attendez de nous un conseil tant soit peu opposé à la volonté du roi, vous ne réussirez pas à l'obtenir; jamais vous ne nous verrez seconder vos efforts en ce sens.* »

Ce discours terminé, les évêques baissèrent la tête pour indiquer qu'ils n'avaient plus qu'à écouter ce que l'archevêque jugerait à propos de leur dire. Un instant, un grand silence se fit dans l'assemblée. On l'eût dite calme et indifférente; mais c'était ce calme terrible qui parfois, sur l'Océan, précède les grandes tempêtes.

A cette réponse et à cette attitude des évêques, au silence qui régnait autour de lui, le saint archevêque comprit qu'il était déci-

dément abandonné de ses frères dans l'épiscopat, et qu'il restait seul pour livrer cette grande bataille contre le despotisme. Au lieu de l'abattre, cette solitude ne fit qu'exalter son courage. Le spectacle de ces lamentables défaillances soulevait son indignation et enflammait sa foi. Ne pouvant plus contenir les sentiments qui débordaient de son âme, il se leva pour les exprimer. Son visage rayonnait d'une vive lumière, ses yeux étincelaient; les tournant d'abord vers le ciel, il parla ainsi, d'une voix éclatante et solennelle :

« Puisque vous, les pasteurs de la chrétienté, et vous, les prin-
« ces de ce peuple, vous ne voulez pas m'assister, moi, votre chef,
« si ce n'est au gré d'un seul homme, j'aurai recours à l'ange
« du grand conseil, au pasteur et au prince de tous les hommes, et
« je suivrai le conseil qu'il me donnera, dans une affaire qui est la
« sienne et celle de son Église. Il a dit au bienheureux Pierre : *Tu
« es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de
« l'enfer ne prévaudront point contre elle*, et encore : *Tout ce que
« tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras
« sur la terre sera délié dans le ciel;* et à tous les apôtres en com-
« mun : *Qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise.*
« Nous croyons tous qu'il a dit cela en même temps au Vicaire de
« Pierre, et aux évêques successeurs des apôtres, et il ne l'a dit à
« aucun empereur, roi, duc ni comte. Il nous a enseigné nos devoirs
« envers les puissances terrestres en disant : *Rendez à Dieu ce qui
« est à Dieu, et à César ce qui est à César.* Ce sont là les paroles et
« les conseils de Dieu dont je ne veux pas me départir. Sachez donc
« tous qu'en tout ce qui est de Dieu, je rendrai obéissance au Vi-
« caire de saint Pierre, et en tout ce qui est temporel, je servirai
« fidèlement et de mon mieux le roi mon seigneur. »

Ces paroles, prononcées avec un accent héroïque où se révélait le courage d'un confesseur de la foi, jetèrent le trouble et la confusion dans l'assemblée. Tous se levèrent avec précipitation et comme hors d'eux-mêmes. Il se fit un tumulte au milieu duquel on n'entendait plus que des murmures, des trépignements, des cris confus, et des voix qui criaient au scandale et accusaient l'archevêque d'avoir outragé la dignité royale. On eût dit, selon la remarque d'Eadmer, à voir cette assemblée en désordre, que tous s'accordaient à

crier que l'archevêque avait mérité la mort. C'est que tous étaient effrayés plus encore qu'affligés de l'audace d'une pareille résistance. On n'osait prévoir les accès de rage dans lesquels elle allait jeter le tyran, et les extrémités auxquelles il pouvait se porter dans les premiers mouvements de sa fureur. Aussi personne ne voulut-il se charger de lui porter les paroles de l'archevêque. On craignait d'être enveloppé dans sa disgrâce et de tomber sous les coups de l'aveugle colère du terrible monarque. Les évêques se tournant enfin vers Anselme : « Sachez bien, lui dirent-ils d'un ton irrité, que « nous ne rapporterons point au roi notre maître le discours que « vous venez de tenir; » et, sortant en désordre, ils se rendirent auprès de Guillaume. Nul n'osait répondre à ses questions et lui rendre compte de ce qui s'était passé. Anselme, apprenant cela, se rendit lui-même auprès du roi et lui répéta, sans la moindre hésitation, tout ce qu'il venait de dire. Guillaume s'abandonna aussitôt aux plus violents transports de colère; puis, rappelant autour de lui les évêques et les barons qui s'étaient déjà retirés, il passa le reste du jour à chercher avec eux les moyens de confondre Anselme.

Le saint archevêque quitta le roi sans être troublé par aucune crainte, mais le cœur navré en voyant la solitude qui se faisait autour de lui, le chef légitime de toute l'Église d'Angleterre, au moment où il combattait pour les droits sacrés du Saint-Siège. Saint Wulstan n'était pas là pour soutenir son courage : il venait de mourir. De tous les évêques, un seul s'était rangé du côté d'Anselme : c'était son cher Gondulfe, évêque de Rochester; mais Gondulfe ne pouvait rien seul.

Plusieurs de ces évêques étaient des hommes sans conscience et ne connaissant rien ou presque rien des lois de l'Église et des devoirs de leur état. En fait de science, Jean, évêque de Bath, ne possédait guère que celle de la médecine, et encore brillait-il beaucoup plus par la pratique que par la théorie. Mais ce médecin tourangeau avait de la fortune, et il avait acheté son siège (1).

La science d'Herbert, évêque de Thetford, était celle de la flatterie. Il la portait si loin qu'elle lui avait valu le nom de Lozinga,

(1) Will. Malmesb., *Gest. reg. Angl.*, lib. IV. — *De gest. pontif. Angl.*, lib. II.

c'est-à-dire le Louangeur. C'était également l'argent qui avait fait de lui un évêque (1).

Guillaume de Malmesbury dit de Robert Bloet, l'évêque de Lincoln qu'Anselme avait sacré à Hastings peu de temps auparavant, « qu'il était très habile dans les affaires du siècle, mais fort peu « dans les affaires ecclésiastiques (2). » On aurait pu en dire autant de plusieurs de ses collègues dans l'épiscopat. Mais en retour, et c'est un trait qui lui était également commun avec plusieurs autres évêques, il était d'une grande souplesse de caractère, au moins devant le roi.

Qu'attendre de pareils évêques? Cependant, il faut bien le dire, il entrait dans les dispositions de la plupart plus d'ignorance et de faiblesse que de malice. Ils ne se laissaient guider par aucune inimitié pour le saint primat. Leur sympathie pour sa personne n'avait d'égal que leur respect pour sa haute position.

Il faut cependant excepter Guillaume, évêque de Durham. Pour cet ambitieux et malfaisant personnage, Anselme était un rival qu'il fallait supplanter à tout prix afin de prendre lui-même sa place (3). C'était d'ailleurs un de ces hommes qui semblent nés pour faire de l'opposition. Il avait commencé par s'insurger contre le roi. Après deux années d'un exil que sa trahison lui avait valu, son habileté avait trouvé le moyen de rentrer dans les bonnes grâces de Guillaume le Roux. Maintenant qu'il ne faisait plus d'opposition au roi, il en faisait à l'archevêque : c'était un excellent moyen d'avancer ses affaires. A défaut de science et de portée, une grande facilité d'élocution, une imagination féconde en expédients, et une audace que nul obstacle n'effrayait, le servaient à merveille. A Rockingham, son principal succès fut de semer l'agitation dans les esprits, à commencer par celui du roi (4).

(1) Herbertus cognomento Losinga quod ei ars adulationis impegerat. — Will. Malm., *Gest. reg. Angl.*, lib. IV.

(2) Negotiorum scientia sæcularium nulli secundus, ecclesiasticarum non ita. — Will. Malm., *De gest. pontif. Angl.*, lib. IV.

(3) Incentor et vexillifer factionis erat Willelmus Dunelmensis episcopus, homo importunæ facundiæ et ambitionis infestæ qui speraret archiepiscopatui intrudi, Anselmo depulso. — *Ibid.*, lib. I.

(4) Episcopatu ergo resumpto sedulo agebat ut in antiquum resumeretur amorem,

Pendant toute la journée du lundi, cette agitation fut très grande. Elle avait surtout gagné les évêques. On les voyait se retirer à l'écart et, divisés en petits groupes, discuter vivement sur les moyens d'arranger cette affaire sans abandonner l'archevêque, si cela était possible, mais dans tous les cas sans s'exposer à la colère du roi. Comme il ne s'en présentait aucun qui leur parût satisfaisant et sur lequel ils pussent tomber d'accord, leurs débats durèrent jusqu'au soir. A la fin, ne sachant plus que faire, ils résolurent d'aller prendre les ordres du roi.

Pendant ce temps-là le saint était rentré dans l'église, et, après avoir beaucoup prié, fatigué de tous ces débats, mais fort de son innocence et calme au milieu de toutes ces agitations, parce qu'il mettait sa confiance en Dieu, il appuya sa tête contre le mur et il s'endormit doucement. Vers la fin du jour, les évêques, accompagnés de quelques seigneurs, vinrent le tirer de ce paisible sommeil pour lui communiquer les volontés du roi.

« Le roi, lui dirent-ils, veut avoir immédiatement votre dernier « mot sur l'affaire commencée à Gillingham et au sujet de laquelle « vous avez demandé à ajourner votre réponse jusqu'à ce jour. « Mais sachez bien que tout le royaume se répand en plaintes con- « tre vous, de ce que vous essayez d'enlever sa couronne à notre « commun seigneur. En effet, quiconque s'efforce de détruire les « coutumes d'où le roi tire sa dignité, lui enlève par là même la « couronne et la royauté. Car nous ne croyons pas que l'on puisse « convenablement posséder l'une sans l'autre. Réfléchissez donc, « de grâce, et renoncez à l'obéissance de cet Urbain qui ne peut « ni vous servir, si le roi vous est hostile, ni vous nuire, si le roi « vous est favorable; secouez ce joug; demeurez libre comme il « convient à un archevêque de Cantorbéry, réglez votre conduite « sur la volonté du roi et attendez ses ordres. Reconnaissez la faute « que vous avez commise en agissant autrement, et, en homme sage, « remettez-vous-en à lui pour tout ce qu'il exigera de vous dans

spectatoque regis ingenio, quocumque ille vergendum putasset, et ipse vergere. Unde factum est ut in turbine qui inter Anselmum et Willelmum surrexit, maximas contra archiepiscopum turbas iste signifer excitaret, sperans, ut aiunt, vel alliciendam regis gratiam, vel se pro Anselmo fore archiepiscopum. — *De gest. pontif. Angl.*, lib. III.

« la suite ; et alors vos ennemis, qui maintenant vous insultent dans « votre malheur, seront couverts de confusion en voyant se relever « votre dignité. Voilà ce que nous vous demandons, ce que nous « vous conseillons, ce que nous regardons comme nécessaire pour « vous et pour les vôtres.

« — Je vous entends, répondit le primat, mais, pour ne pas par- « ler du reste, je ne veux, en aucune façon, renoncer à l'obéissance « du souverain pontife. Le jour baisse. Renvoyons, s'il vous plaît, « l'affaire à demain. J'y réfléchirai et je vous répondrai ce que « Dieu daignera m'inspirer. »

« Les évêques soupçonnèrent alors, raconte Eadmer, témoin de « toutes ces scènes, que le primat ne savait plus que dire ou que, « saisi de crainte, il commençait à renoncer à son entreprise. Re- « tournant trouver le roi, ils lui persuadèrent de n'accorder au- « cun sursis pour n'importe quelle raison, mais, maintenant que « l'affaire venait d'être récemment discutée, d'ordonner de porter « contre l'archevêque une sentence définitive, s'il ne voulait se « rendre à leur avis.

« L'avocat du roi et son principal agent dans toute cette affaire « était Guillaume, évêque de Durham, homme remarquable par « une grande volubilité de paroles plus que par une vraie pru- « dence. Il fomentait la discorde entre le roi et Anselme ; il avait « promis au roi d'amener l'archevêque à renoncer entièrement à « l'obéissance du pontife de Rome ou à la dignité archiépiscopale. « Fort de cette promesse, le roi s'applaudissait déjà d'un pareil « succès. Il se flattait du moins que, si l'archevêque abjurait l'Apos- « tolique, il serait déshonoré dans tout le royaume. Et il visait à « ce but parce qu'il voulait lui enlever toute autorité pour exercer « son ministère sacré. Il ne croyait pas jouir complètement de la « dignité royale, tant qu'il existerait dans toute l'étendue de ses « États un seul homme (je parle de ce que je sais) qui possédât « quelque pouvoir qu'il n'eût pas reçu de lui, et qui exerçât des « fonctions indépendantes.

« L'évêque de Durham avait compris cette disposition du tyran, « et il employait tout son esprit à inventer des calomnies contre « Anselme pour le faire bannir du royaume. Il était persuadé, di-

« sait-on, que, l'archevêque une fois exilé, il serait lui-même élevé « au siège de Cantorbéry. Ayant donc persuadé au roi de ne point « accorder le sursis demandé, il prend avec lui, pour qu'ils l'ap- « puient, tous ceux qu'il peut, puis il va trouver l'archevêque et « l'interpelle ainsi :

« Écoutez les plaintes que le roi forme contre vous. Il prétend « qu'autant que cela dépend de vous, vous l'avez dépouillé de sa « dignité en reconnaissant comme pape en son royaume d'Angle- « terre, sans aucune autorisation de sa part, Odo, évêque d'Ostie, « et qu'après l'avoir dépouillé, vous demandez un sursis afin de « prouver par vos inventions que cette spoliation est juste. Rendez- « lui d'abord, s'il vous plaît, la dignité royale qui lui est due, et « ensuite vous parlerez de sursis. Autrement, sachez bien qu'il ap- « pelle sur lui la haine du Dieu tout-puissant et que nous, ses « fidèles serviteurs, nous l'appelons avec lui, s'il vous accordait « même pour une heure le sursis que vous demandez pour jusqu'à « demain. Ainsi donc répondez immédiatement aux paroles de « notre seigneur, ou attendez-vous à subir sur-le-champ la sentence « que mérite votre présomption. Et n'allez pas croire que ce soit un « jeu de notre part. Non; nous ressentons au contraire par suite de « tout cela les aiguillons de la plus vive douleur. Et à cela rien « d'étonnant. Ce que votre seigneur et le nôtre avait de plus remar- « quable dans toute sa domination et lui donnait une supériorité « incontestable sur tous les autres rois, vous le lui enlevez injuste- « ment, vous violez votre serment en manquant à la fidélité que « vous lui avez jurée, et par une telle conduite vous remplissez « tous ses amis de confusion. »

Anselme écouta patiemment ces injures, puis il répondit aussitôt à ces calomnies criminelles par ces quelques mots : « Si quel- « qu'un veut prouver que, faute de vouloir renoncer à l'obéissance « envers le souverain pontife de la vénérable et sainte Église ro- « maine, je viole la fidélité et le serment qui me lient envers un « roi de la terre, qu'il se présente, et, au nom du Seigneur, il me « trouvera prêt à répondre comme je le dois et où je le dois. »

« A ces mots, les évêques se mirent à se regarder les uns les « autres, et, ne sachant que répondre, ils retournèrent auprès de

« leur maître. Car ils comprirent aussitôt, ce qu'ils n'avaient pas « remarqué auparavant et ce qu'ils ne pensaient pas qu'Anselme « remarquerait lui-même, c'est que l'archevêque de Cantorbéry « ne pouvait être jugé ni condamné par personne sur la terre, si ce « n'est par le pape; et qu'il ne pouvait être obligé par personne, « quelques reproches qu'on eût à lui faire, à s'en disculper devant « tout autre que le pape.

« Pendant ce temps-là, on entendit un murmure parcourir les « rangs de la multitude : tous se plaignaient entre eux à voix basse « des injures dont on abreuvait un homme d'un aussi grand mérite. « Mais personne n'osait prendre tout haut sa défense, par peur du « tyran. Cependant un chevalier (1), sortant des rangs de la foule, se « présenta à Anselme et, se mettant à genoux devant lui, il lui dit : « Monseigneur et mon père, vos enfants vous supplient par ma « bouche de ne pas vous laisser troubler par ce qui vient de vous « être dit, mais de vous souvenir du bienheureux Job qui, sur son « fumier, a vaincu le diable, et a vengé Adam que le diable avait « vaincu dans le paradis. »

« A ces mots, le visage du bon Père s'épanouit; il comprit que les « sympathies de la multitude étaient pour lui. Nous nous sentions « remplis de joie et de tranquillité, nous confiant en la parole de « la sainte Écriture qui dit *que la voix du peuple est la voix de « Dieu*. Que ferai-je? Si je rapporte en détail les menaces, les op- « probres, les mensonges qu'Anselme eut à essuyer, je crains d'être « taxé d'exagération. Par dévouement au Saint-Siège, il supportait « tout avec patience, et, avec l'aide de Dieu, il réfutait tout d'une « manière victorieuse, montrant qu'il était dans la vérité, et qu'en « tous ces débats il avait Dieu pour lui.

« Quand le roi vit la tournure que prenait cette affaire, sa colère « fut au comble. « Qu'est ceci? s'écria-t-il en se tournant vers les « évêques. Ne m'aviez-vous pas promis que vous l'amèneriez à se « soumettre à mes volontés, que vous le jugeriez, que vous le con-

(1) Verumtamen *miles* unus de multitudine prodiens... « Le titre de *miles*, chevalier, « vassal, est un de ceux qui se trouvent le plus souvent dans les chartes; depuis le xe siècle, « les souverains eux-mêmes ne l'ont pas dédaigné. » (*Éléments de paléographie*, par M. Natalis de Wailly, t. I, partie II, ch. III, p. 186.)

« damneriez? » Les évêques ne savaient que répondre : l'évêque « de Durham surtout hésitait, balbutiait au point qu'on l'eût pris « pour un homme dépourvu de toute habileté. « Il est nuit, dit-« il enfin, qu'on ordonne à l'archevêque de se retirer chez lui. « Quant à nous, maintenant que nous connaissons ses raisons, nous « passerons la nuit à réfléchir pour vous. »

« Sur l'ordre du roi, nous regagnâmes donc notre logis. »

Pendant qu'Anselme consacrait la nuit au repos et à la prière, ses ennemis l'employaient à chercher des moyens de le confondre par le raisonnement ou par la ruse, mais sans pouvoir y réussir. Enfin l'évêque de Durham, qui voulait le perdre à tout prix, proposa de recourir à la violence pour se débarrasser de lui. Mais dans ce plan il entrait plus de passion que de prudence. L'évêque courtisan aurait dû prévoir que ce parti ne serait pas approuvé par les barons. En effet, l'archevêque de Cantorbéry n'était pas seulement le premier prélat de l'Église d'Angleterre, il était encore le premier seigneur du royaume. Si le roi pouvait sévir contre lui selon son bon plaisir, à quoi les autres ne seraient-ils pas exposés? Un attentat contre le primat ne pouvait manquer de révolter la noblesse.

CHAPITRE XIII.

Assemblée de Rockingham. — Troisième journée. — Le quatrième jour, une trêve est conclue entre le roi et l'archevêque.

Le jour suivant, dès le matin, tandis qu'Anselme était à l'église, attendant les ordres du roi, les évêques et les seigneurs entouraient leur souverain. Celui-ci s'adressait à chacun d'eux pour leur demander des expédients qui pussent faire condamner l'archevêque, mais nul ne pouvait le satisfaire. Enfin, interpellant l'évêque de Durham, il l'invita à lui faire part de la résolution qu'il avait prise pour terminer cette affaire. On ne peut, » répondit alors ce misérable courtisan, on ne peut trouver aucun argument pour réfuter les raisons d'Anselme, attendu qu'il s'appuie sur la parole de Dieu et l'autorité du bienheureux Pierre. Mais il me semble qu'on doit l'opprimer par la violence et le chasser du royaume, après lui avoir enlevé sa crosse et son anneau, s'il ne veut pas se conformer à la volonté du roi. » Les seigneurs protestèrent aussitôt, affirmant que cette mesure ne leur plaisait pas du tout. « Mais si cela ne vous plaît pas, qu'est-ce donc qui vous plaira? s'écria alors Guillaume transporté de fureur. Tant que je vivrai, je ne souffrirai pas d'égal dans mon royaume. Si vous saviez sa cause appuyée par de si bonnes raisons, pourquoi m'avez-vous laissé commencer ces procédures contre lui? Allez! allez! Délibérez entre vous comme vous l'entendrez! Mais, par le saint Voult! si vous ne le condamnez pas à mon gré, moi, je vous condamnerai!

« — Mais vraiment, lui dit alors Robert, un de ses favoris les plns intimes, je ne sais ce qu'on doit penser de nos délibérations. Nous passons toute la journée à nous concerter entre nous en réunissant tous nos efforts. Nous mettons ensuite en commun les résultats que

nous avons obtenus, pour les faire tendre au même but. Le priamt, pendant ce temps-là, s'endort tranquillement sans songer à mal, et, aussitôt que nous allons discuter avec lui, il n'a qu'à remuer les lèvres, et tous nos arguments sont rompus comme des toiles d'araignée.

« — Et vous, mes évêques, que dites-vous? s'écria alors Guillaume en se tournant vers les prélats. — Nous regrettons, seigneur, de ne pouvoir satisfaire votre désir. Anselme est primat non seulement de ce royaume, mais de l'Écosse, de l'Irlande et de toutes les îles adjacentes, et nous sommes ses suffragants. D'où il résulte clairement que nous ne pouvons le juger ou le condamner, quand même on pourrait le convaincre de quelque faute, ce qui n'est pas le cas actuellement. — Mais alors que reste-t-il à faire? Si vous ne pouvez pas le juger, ne pouvez-vous pas du moins lui refuser toute obéissance et rompre tout rapport amical avec lui? — Oh! cela, nous le pouvons puisque vous l'ordonnez. — Hâtez-vous donc, faites-le vite! Quand il se verra méprisé et abandonné de tous, il rougira et gémira d'avoir pris parti pour Urbain plutôt que pour moi son seigneur. Et pour que vous puissiez agir ainsi avec plus d'assurance, je commence par lui déclarer moi-même qu'il ne trouvera plus aucune sûreté dans mon royaume, que je lui enlève toute ma confiance, que désormais je ne m'en rapporterai plus à lui pour aucune affaire, et que je ne veux plus le tenir pour mon archevêque et pour mon père spirituel. »

Cependant la plupart des évêques éprouvaient de vives répugnances à se porter à cette extrémité à l'égard du primat d'Angleterre. Ils comprenaient qu'ils s'étaient engagés plus avant qu'ils ne l'avaient pensé d'abord dans la voie des complaisances coupables. Mais la même faiblesse qui les avait conduits dans cette impasse les empêchait d'en sortir. Ils essayèrent cependant d'épargner à leur conscience ce honteux reniement en amenant l'archevêque à se soumettre au roi. Chose vraiment étrange! ces évêques qui craignaient de se séparer de leur primat ne craignaient point, — tant les passions voilent aux yeux prévenus les plus flagrantes inconséquences, — de pousser ce même primat à se séparer lui-même du souverain pontife. Ils firent jouer tous les ressorts pour y réussir, passant des

promesses aux menaces et des caresses aux outrages. Raffinements d'astuce et de perfidie, manœuvres habiles et cauteleuses, menées sourdes, machinations perverses, tout fut mis en œuvre, mais tout fut inutile. Le saint archevêque désarmait la violence par son calme imperturbable et déjouait la ruse par la finesse et l'à-propos de ses réponses.

Enfin, à bout de ressources et d'expédients, les évêques, pour obéir au roi, se décidèrent à déclarer à leur primat qu'ils n'auraient plus désormais aucun rapport avec lui. Ils se réunirent donc tous, s'adjoignirent les abbés et, se rendant à l'église, où Anselme les attendait tranquille et priant Dieu, ils consommèrent, par cette déclaration publique, le scandale de leur défection. Le saint prélat, toujours humble, mais digne et ferme, leur fit cette belle réponse :

« Je vous comprends. En me retirant toute obéissance, la fidélité et l'amitié que vous me devez comme à votre primat et à votre père spirituel, parce que je veux conserver moi-même l'obéissance et la fidélité que je dois au bienheureux Pierre, le prince des apôtres, vous faites mal. Mais à Dieu ne plaise que je vous rende la pareille. Au contraire, vous témoignant une charité de père et de frère, je vous tiendrai toujours pour mes frères et pour les enfants de notre sainte mère l'Église de Cantorbéry, et je m'efforcerai de vous retirer, si vous n'y mettez obstacle, de l'erreur où vous êtes tombés par crainte, et de vous ramener, par la puissance que le Seigneur m'a donnée, à une vie sainte.

« Quant au roi qui m'enlève toute sûreté dans son royaume et refuse de me reconnaître pour son archevêque et son père spirituel, je lui promets toute sûreté, autant que cela dépend de moi, et toute sorte de services, et je prendrai, s'il le permet, un soin paternel de son âme, mais toujours en restant fidèle au service de Dieu et en conservant intacts la puissance, le nom et les fonctions d'archevêque de Cantorbéry, quelles que soient les vexations extérieures auxquelles je puisse être soumis. »

Les évêques rapportèrent immédiatement cette réponse au roi, qu'ils trouvèrent environné de ses barons. Se tournant aussitôt vers la noblesse : « Je repousse tout ce qu'il dit là, s'écria Guillaume, et je renie quiconque se prononcera pour lui. Refusez-lui donc,

vous qui êtes les premiers de mon royaume, toute obéissance comme l'ont fait les évêques, afin qu'on voie bien ce qu'il gagne à cette fidélité qu'il veut conserver au Siège apostolique, au mépris de mes ordres.

« — Nous n'avons jamais été ses vassaux, répondirent tous les seigneurs. Nous n'avons point à abjurer un serment que nous n'avons pas fait. Il est notre archevêque ; il lui appartient de gouverner la chrétienté dans ce pays, et par conséquent, nous qui sommes chrétiens, nous ne pouvons nous soustraire à son autorité, d'autant plus qu'il n'y a pas dans sa vie une seule tache qui puisse nous pousser à agir autrement. »

Voyant l'union des grands, le roi dissimula son dépit et il n'insista pas, de peur de les irriter. La rougeur monta au front des évêques. Ils étaient loin de s'attendre à cette noble conduite des seigneurs : elle était un reproche sanglant à leur lâcheté, et les marquait aux yeux de la multitude de la flétrissure de l'apostasie. Aussi sortirent-ils courbés sous le poids de leurs remords et n'osant plus lever les yeux, de peur de rencontrer dans la foule des regards accusateurs. Mais ils ne purent échapper au châtiment trop mérité de la réprobation populaire. Dès qu'elle fut instruite de ce qui venait de se passer, partagée entre la joie et l'indignation et enhardie par cette fière attitude de la noblesse, la multitude se mit à poursuivre les coupables par les manifestations les plus insultantes. « Si vous eussiez été présent, raconte Eadmer, vous eussiez en-
« tendu tantôt celui-ci, tantôt celui-là appeler cet évêque, puis cet
« autre d'un surnom injurieux accompagné d'une exclamation
« d'indignation. Vous eussiez entendu, par exemple, les noms du
« traître Judas, de Pilate, d'Hérode et d'autres semblables. »

L'opprobre qui s'attachait ainsi à ces prélats prévaricateurs ne devait être pour plusieurs d'entre eux que le prélude d'un châtiment plus terrible encore, le châtiment de la colère même du roi. En effet, Guillaume voulant s'assurer que cette rupture des évêques avec le primat était sérieuse, complète et sans retour, les fit appeler et leur demanda à chacun en particulier s'ils avaient entendu refuser à Anselme toute espèce d'obéissance, ou simplement l'obéissance à ce qu'il commanderait au nom du pape. Les prélats

répondirent, les uns d'une manière et les autres d'une autre : ils n'avaient pu se concerter sur un point qu'ils n'avaient point prévu. Plusieurs aussi flottaient entre la honte et la crainte et ne firent qu'une réponse embarrassée. Les plus habiles ou les plus résolus dans la voie de l'apostasie répondirent sans hésiter qu'ils étaient bien décidés à ne point se soumettre au primat en quoi que ce pût être. Aussitôt Guillaume témoigna à ces derniers la plus grande bienveillance, les traita avec toute sorte d'honneurs, leur fit prendre place à ses côtés, et dit tout haut qu'il les regardait comme des sujets fidèles et ses meilleurs amis. Quant aux autres, lançant sur eux des regards sombres et farouches, il les accabla de reproches, les traitant de perfides et d'hommes opposés à ses volontés ; enfin, laissant un libre cours à sa colère, il leur ordonna de se retirer loin de sa vue, dans un coin du palais, pour y attendre leur condamnation. Ils sortirent aussitôt confus et tremblants, mais ils s'avisèrent bientôt, pour recouvrer l'amitié du roi, d'un moyen dont ils avaient déjà éprouvé l'efficacité : ce fut de lui offrir une forte somme d'argent. Il leur réussit cette fois encore.

Ces scènes de violence faisaient assez comprendre à Anselme qu'il ne pouvait plus être en sûreté dans le royaume. Il connaissait trop bien Guillaume le Roux pour ne pas prendre ses menaces au sérieux. Il le fit donc prier de lui délivrer un sauf-conduit afin qu'il pût gagner un port de mer avec ses amis et s'embarquer pour une terre étrangère. Cette demande jeta le roi dans un grand embarras. Il ne souhaitait rien tant que de voir s'éloigner un aussi redoutable antagoniste, mais il ne voulait pas que ce fût en emportant avec lui dans l'exil son titre d'archevêque de Cantorbéry. Les intérêts de sa politique s'y opposaient. Les seigneurs étaient favorables à la cause d'Anselme. Le roi avait des ennemis puissants en Normandie, et plusieurs même dans l'intérieur de son royaume qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour s'unir à ceux du dehors. L'expédition malheureuse qu'il venait de faire avait accru leur audace. Jeter dans l'exil le primat d'Angleterre, le premier seigneur du royaume, en qui ces titres déjà si imposants étaient rehaussés par un rare mérite personnel, et qui surtout jouissait d'une prodigieuse influence des deux côtés du détroit, n'était-ce pas

s'exposer à voir une partie de ses barons épouser ouvertement sa cause, passer du côté de ses ennemis pour combattre une autorité qui les blessait? Guillaume le craignit. On lui fit comprendre qu'il fallait éviter un coup d'éclat. Que faire donc? Il eut recours cette fois au conseil de ses barons : car, avant tout, il ne voulait rien faire qui pût les froisser.

Les seigneurs conseillèrent au roi de laisser l'archevêque se retirer en paix dans ses appartements, et d'ajourner au lendemain la réponse à sa demande. En donnant ce conseil, ils étaient fort tristes. Plusieurs, qui aimaient le saint archevêque, n'espéraient plus pouvoir le conserver parmi eux, et ils s'en montraient désolés. Anselme, au contraire, crut un instant toucher au terme de ses épreuves. Il espérait être bientôt délivré de toutes ces agitations, de tous ces débats, et retrouver, de l'autre côté de la Manche, un calme et un repos que depuis longtemps déjà il ne connaissait plus. Une joie vive remplissait son cœur et rayonnait sur son visage. Des inquiétudes cependant vinrent bientôt troubler cette joie du saint : il craignit que la politique impitoyable de Guillaume ne lui refusât même la consolation de l'exil.

Le matin, il était encore partagé entre la crainte et l'espérance, quand il vit entrer chez lui des envoyés du roi qui l'invitèrent à se rendre à l'église. Anselme partit aussitôt avec ceux de sa suite. Autant l'archevêque était calme, autant ceux qui l'accompagnaient étaient émus. Ils s'avançaient en silence, d'un pas pressé, l'air pensif, comme des hommes qui vont entendre la sentence qui doit décider du sort de leur vie. Déjà Anselme et ses moines avaient pris depuis quelque temps leurs places habituelles, et ils promenaient avec impatience leurs regards sur les sièges vides autour d'eux. Quelle serait l'issue de cette affaire? Quelle réponse allait-on leur apporter? Mais bientôt ils virent entrer tous les barons et quelques évêques. Un des seigneurs, prenant la parole au nom de toute la noblesse, fit au saint archevêque la proposition suivante :

« Touchés par notre ancienne amitié pour vous, nous regrettons que cette querelle se soit élevée entre le roi et vous. Aussi, désirant vous remettre en bonne harmonie, nous croyons utile, pour le moment, qu'une trêve soit conclue de part et d'autre au sujet de

cette affaire, de telle sorte qu'à partir de ce jour jusqu'à l'époque fixée, la paix règne entre le roi et vous, sans que rien de votre part ni de la sienne vienne en transgresser les conditions. Encore une fois, cela nous semble utile : veuillez nous dire si, sur ce point, vous partagez notre avis. — Je ne refuse point la paix et la concorde, répondit le saint. Il me semble bien voir à quoi aboutira cette paix que vous m'offrez. Mais enfin, pour ne pas paraître ne m'en rapporter qu'à mon propre avis, au mépris de celui des autres, j'acquiesce à ce qu'il plaira au roi mon seigneur et à vous de déterminer, selon Dieu, au sujet d'une trêve, dans l'intérêt de la paix, mais toujours en conservant le respect et l'obéissance que je dois au seigneur Urbain, pontife du Siège apostolique. »

Satisfaits de cette réponse, les seigneurs la rapportèrent à Guillaume et une trêve fut aussitôt conclue jusqu'à l'octave de la Pentecôte. Le roi engagea sa parole envers l'archevêque en lui promettant jusqu'à cette époque une tranquillité parfaite : « Mais, ajouta-t-il avec un ton décidé, si, à cette époque, la querelle qui nous divise n'est point entièrement apaisée, je veux que les choses soient remises dans l'état où elles se trouvaient avant la conclusion de la trêve. »

Tel fut le dénouement du drame terrible de Rockingham. La lutte n'est point encore terminée ; cependant l'avantage de ce premier combat reste au saint archevêque, et il est facile de prévoir qu'à force d'énergie, de courage et de persévérance, il finira par remporter complètement la victoire.

CHAPITRE XIV.

Le roi viole la trêve conclue et accable le saint archevêque de toute sorte de vexations. — Ses intrigues à Rome pour le faire déposer. — Il demande lui-même le *pallium* à Urbain II; il est forcé de le remettre à Anselme et de se réconcilier avec lui. — Consolations que Dieu ménage au saint au milieu de ses épreuves.

Muni de la permission du roi, le saint archevêque retourna à Cantorbéry, mais il ne devait pas y trouver la paix. Il ne s'était, du reste, fait aucune illusion sur ce point. Cette trêve, il l'avait prévu, n'était, dans la pensée de Guillaume, qu'un voile destiné à couvrir ses vexations. A peine rentré à Cantorbéry, il vit condamner à l'exil le moine Baudoin, homme très habile dans les affaires et son conseiller. C'était le frapper à l'endroit le plus sensible; il en fut affligé au delà de tout ce qu'on peut dire. Deux autres de ses religieux eurent le même sort. Le roi poussa la brutalité jusqu'à faire arrêter l'un d'eux sous les yeux de l'archevêque et dans ses appartements. Il accabla de toute sorte de mauvais traitements les vassaux de son église. N'osant pas frapper sa personne, il déchargeait sa colère sur tous ceux qui l'entouraient. Le saint ressentait toutes les peines de ses gens plus vivement que si elles eussent été les siennes propres. Il eût préféré cent fois porter seul tous les coups. Mais non; il était condamné à voir les siens persécutés à cause de lui, et, ce qui lui était plus pénible que tout le reste, à entendre plusieurs de ces innocentes victimes s'en prendre à ses résistances opiniâtres et l'accuser de leurs malheurs. Ce supplice déchirait son cœur; mais ce système de tracasseries et de vexations continues le laissait inébranlable dans sa résolution de mourir plutôt que de rien rabattre de son attachement au Saint-Siège.

Il trouvait même assez de force dans son cœur pour en faire part

aux autres et soutenir ceux qui luttaient, comme lui, contre d'invincibles obstacles. « Restez à votre poste, écrivait-il à un abbé qui, « fatigué des luttes inutiles qu'il soutenait pour rétablir la disci- « pline dans son monastère, songeait à abdiquer sa dignité. Quand « votre présence ne servirait qu'à empêcher le mal de régner sans « contrôle et sans protestation, ce serait déjà beaucoup... Enfin, il « est une considération qui doit vous porter à vous réjouir dans « vos tribulations, c'est qu'assurément vous les supportez pour la « gloire de Dieu; c'est la crainte de Dieu qui fait que vous n'osez « vous y soustraire... courage donc! c'est à nous de travailler, Dieu « s'est réservé le succès (1). »

C'est par ces considérations qu'il s'encourageait lui-même à souffrir et à combattre, laissant à Dieu de lui accorder le triomphe à son heure. En attendant, ses épreuves étaient bien rudes! Telle fut en effet la violence de la tempête soulevée par la fureur de Guillaume contre l'Église de Cantorbéry que tous ceux qui y étaient attachés, clercs, religieux, laïques se demandaient s'il n'eût pas mieux valu pour eux ne pas avoir d'archevêque et être soumis, comme auparavant, à toutes les déprédations du roi et de ses agents, que d'avoir un archevêque qui était en guerre avec le roi.

De plus, notre saint s'était attiré la haine de ceux dont il réprimait les désordres ou dont il blâmait les scandales; et la colère du roi le livrait sans défense à autant de tyrans et de persécuteurs qu'il avait d'ennemis. Il se voyait en butte aux plus viles et aux plus lâches attaques.

Ce qui lui perçait surtout le cœur, c'est que plusieurs de ces ennemis et de ces persécuteurs étaient des évêques et des prêtres, c'est-à-dire ceux-là mêmes qui auraient dû le soutenir et le consoler.

« Satan semble être déchaîné, lui écrivait un saint religieux, car « le roi de l'orgueil est proche, et, ce qui est affreux à dire, une « armée de prêtres se range sous ses étendards, et l'on voit mar- « cher, la tête orgueilleusement levée, ceux qui sont établis pour « donner l'exemple de l'humilité... Mais, s'il n'y a plus à Rome de

(1) Epist., III. 31.

« Grégoire, il y a en Angleterre un Augustin, et celui qui accorda « à cet apôtre le pouvoir de faire des miracles, vous accordera à « vous-même la grâce de combattre généreusement jusqu'à la fin « pour la foi du Christ (1). »

La lutte continuait en effet. Vaincu à Rockingham, Guillaume ne perdit point courage. Voyant qu'il ne pouvait se défaire d'Anselme par la violence, il eut recours à la ruse et à la fourberie. Il songea à mettre dans ses intérêts ce même pontife de Rome dont il eût cependant si fort désiré se passer en toute chose. Il envoya donc à Rome, fort secrètement, deux de ses chapelains, Girard et Guillaume, en laissant à leur prudence le soin de choisir celui des deux prétendants au trône pontifical auquel il conviendrait le mieux de s'adresser. Les envoyés, ayant reconnu qu'Urbain II était le vrai pape, se mirent en devoir de remplir auprès de lui la mission qui leur avait été confiée. Il s'agissait de le tromper habilement. Ils promirent à Urbain II, de la part du roi d'Angleterre, qu'il le ferait reconnaître comme souverain pontife dans toute l'étendue de son royaume, et ils lui demandèrent le *pallium* pour l'archevêque de Cantorbéry.

Guillaume s'était dit que s'il pouvait tenir une fois dans ses mains cet indispensable *pallium*, il saurait bien se débarrasser ensuite du pape qui l'aurait donné et du primat qui aurait dû le recevoir, et en revêtir un nouvel archevêque qui entrerait dans ses vues. Il avait compté sans la prudence d'Urbain II. Le pontife reçut avec honneur les députés anglais, les assurant qu'il était rempli de bienveillance envers le roi leur maître, et prêt à le combler de toutes ses faveurs. Il ne fit aucune difficulté d'accorder le *pallium*. Seulement, au lieu de le remettre à Girard et à Guillaume, comme le désirait le roi, il le remit à Gauthier, cardinal évêque d'Albano. Le légat partit pour l'Angleterre, accompagné de Girard et de Guillaume, et il arriva auprès du roi quelques jours avant la Pentecôte. Personne en Angleterre ne savait qu'il apportait le *pallium*. Il ne s'était arrêté nulle part, pas même à Cantorbéry qu'il avait traversé sans saluer l'archevêque; il ne parlait à personne en l'absence des

(1) Epist., III, 46.

envoyés du roi. Le plus grand mystère enveloppait cette affaire : tel avait été l'ordre formel de Guillaume.

Arrivé à la cour, le légat se montra tout d'abord disposé à entrer dans toutes les vues du roi et à ne lui rien refuser. Soit prévention, soit politique, il ne lui dit pas un seul mot en faveur d'Anselme et ne fit aucun effort pour amener une réconciliation. Au grand étonnement de tous, il parut n'avoir aucun souci des tribulations du primat et ne point reconnaître le noble courage qu'il avait déployé pour soutenir la cause du souverain pontife. Bientôt même des bruits désavantageux circulèrent sur son compte ; puis la surprise se changea en scandale, et l'on murmura tout haut. « *Si Rome préfère l'or et l'argent à la justice,* disait le peuple, toujours favorable à son archevêque, *quelle consolation et quel secours peuvent en attendre les opprimés qui n'ont rien à lui donner?* »

Guillaume, au contraire, était plein de joie. Il crut un instant qu'il allait en finir avec Anselme. Le légat lui ayant promis de faire confirmer par une bulle émanée de l'autorité apostolique toutes les faveurs et tous les privilèges qui lui seraient accordés, pourvu qu'il consentît à faire reconnaître Urbain II dans tout son royaume, il s'y décida et fit publier un décret qui ordonnait de tenir Urbain II comme vrai pape, dans toute l'étendue de ses États, et de lui obéir, en tout ce qui concerne la religion, comme au successeur de Pierre.

Guillaume n'acceptait le pape que pour se débarrasser du primat. Il craignait moins Urbain II qu'Anselme. Après tout, il ne voyait pas de grands inconvénients à faire reconnaître un pape dont il saurait bien ensuite éluder l'autorité, comme il voudrait, surtout quand il aurait trouvé dans un nouvel archevêque le docile instrument de toutes ses volontés. Mais il avait affaire à un homme plus habile que lui et les siens, et il fut pris dans son propre piège. Quand il fut question de déposer Anselme, Gauthier, jusqu'alors si complaisant, trouva tout à coup à ce parti une foule de difficultés toutes plus grandes les unes que les autres, et qui lui parurent insurmontables. Le roi essaya de trancher toutes ces difficultés en promettant d'envoyer à Rome chaque année une somme considérable ; ce fut en vain. Conciliant pour tout le reste, le légat se montra inflexible sur ce seul

point. Mais ce point, c'était tout; c'était le seul au fond que Guillaume eût à cœur. Eh quoi! fallait-il donc que ce *pallium* qu'il avait demandé lui-même fût donné à Anselme! Et toutes ses démarches n'auraient abouti qu'à épargner à l'archevêque les fatigues et les frais du voyage, et à combler ses vœux les plus chers en faisant reconnaître Urbain II dans tout son royaume! Comme une bête féroce qui, par mégarde, s'est précipitée elle-même sur le fer acéré qu'elle ne peut arracher de ses flancs, Guillaume bouillonnait de colère. Il lui fallut dissimuler cependant pour ne pas s'enferrer davantage. L'avis des courtisans qui formaient son conseil privé fut qu'il n'avait rien de mieux à faire que de cacher la haine mortelle qu'il nourrissait contre l'archevêque sous le voile d'une réconciliation publique. Plusieurs seigneurs, Guillaume d'Eu, Philippe de Montgoméry, Roger de Lascy et surtout Robert de Mowbray, comte de Northumberland, venaient de lui déclarer une guerre ouverte. Il y avait nécessité urgente d'aller les soumettre les armes à la main. Mais Guillaume n'était pas tranquille du côté de la Normandie; une flotte aurait pu débarquer tout d'un coup sur les côtes sud-est pendant qu'il irait réprimer la révolte qui éclatait dans le nord, et mettre sa couronne en péril. Sa querelle avec l'archevêque de Cantorbéry, qui avait toutes les sympathies du peuple et même celles de la plupart des grands, était évidemment une complication redoutable au milieu de conjonctures aussi critiques. Il fallait à tout prix commencer par lever cet obstacle. On décida donc, dans le conseil de la cour, qu'il remettrait le *pallium* à l'archevêque comme une preuve de leur parfaite réconciliation. Guillaume dut s'y résigner; il voulut du moins se servir de tous ses avantages et tirer le meilleur parti possible des démarches qu'il avait faites à Rome. Il espérait obtenir du primat, en lui remettant le *pallium*, une assez forte somme d'argent, sinon en reconnaissance de la bonté qu'il avait eue de le demander lui-même au pape, du moins en compensation des frais qu'il avait faits.

Le saint archevêque se trouvait alors à Mortlake, une de ses maisons de campagne, où il était venu célébrer les fêtes de la Pentecôte. Le roi lui envoya l'invitation de se rendre dans un autre de ses domaines nommé Heisa, plus rapproché de Windsor où se tenait la cour. Dès le lendemain de son arrivée à Heisa, dans le voisinage

de Windsor, Anselme reçut une députation composée de presque tous les évêques du royaume, qui venaient de la part du roi et munis de ses instructions. Cette fois, les évêques témoignèrent à leur primat toute sorte d'égards; puis ils lui conseillèrent, dans son intérêt, disaient-ils, et dans l'intérêt de la religion, d'essayer de regagner les bonnes grâces du roi en lui offrant une somme d'argent. Ils pensaient que l'archevêque, fatigué par les épreuves qu'il venait de traverser, serait heureux de trouver enfin un moyen d'échapper à de nouvelles vexations en sacrifiant un peu de cet argent dont son cœur était si fort détaché. Ils ne connaissaient pas tout ce qu'il y avait de noble fierté, de sainte indépendance et d'indomptable énergie dans cette âme d'évêque. Voyant qu'il était sourd à leurs insinuations, les prélats en vinrent aux prières et aux sollicitations les plus pressantes. Tout fut inutile : Anselme demeura inflexible.

« Mais enfin, s'écrièrent les évêques impatientés et à bout de ressources, si vous ne voulez faire aucun sacrifice d'argent pour recouvrer l'amitié du roi, dites-nous donc au moins, de grâce, dites-nous en quelques mots ce que vous voulez faire!

« — Je vous ai déjà dit, répondit le saint archevêque avec cet air majestueux et ce ton ferme qui déconcertait ses adversaires, je vous ai déjà dit que je ne ferai jamais à mon seigneur l'injure de montrer, par ma manière d'agir, que son amitié est vénale. Mais s'il veut, ainsi qu'il le doit, m'aimer gratuitement comme son père et me permettre de vivre en Angleterre, en vrai archevêque de Cantorbéry, sous l'obéissance de notre seigneur le pape Urbain II, je lui en serai reconnaissant, et je le servirai, une fois que j'aurai retrouvé sa faveur et la tranquillité, fidèlement et convenablement, comme mon seigneur et mon roi. S'il ne le veut pas, vous savez que notre trêve expire aujourd'hui. Qu'il me donne un sauf-conduit pour aller jusqu'à la mer, et ensuite je ferai ce qu'il me semblera devoir faire. — Est-ce là votre dernier mot? — Mon dernier. — Eh bien! notre seigneur le pape Urbain II, sur la prière de notre seigneur le roi, lui a envoyé par un évêque venu de Rome l'étole archiépiscopale. C'est donc à vous de considérer ce que vous donnerez au roi en retour d'un si grand bienfait. Car voici que vous

êtes sur le point de posséder ce que vous n'auriez pu obtenir sans de grands dangers et de grandes peines. »

C'était la première fois qu'Anselme entendait parler du *pallium* apporté par le légat. Il soupçonna de suite quelque machination perverse, et il fut saisi de vives angoisses. « Un bienfait! s'écria-t-il avec un accent plein d'émotion, un bienfait! ah! Dieu, qui lit dans mon cœur, voit quelle estime j'en fais! — Quelle que puisse être votre appréciation sur ce point, nous vous engageons à rembourser au roi ce que vous auriez dépensé vous-même dans le voyage de Rome; sans cela, vous serez taxé d'injustice. — Pas même cela! Je ne donnerai rien, je ne ferai rien en retour. Du reste, ces discussions n'aboutissent à rien : finissons. »

Voyant qu'Anselme ne voulait point acheter ses bonnes grâces, Guillaume se décida à les lui rendre gratuitement. Mandé aussitôt à la cour, le saint archevêque s'y vit environné de tous les égards dus à sa dignité. Le roi déclara en présence des évêques et des barons qu'il lui rendait toute sa bienveillance. Il le reconnut pour archevêque de Cantorbéry, pour père spirituel du royaume, et lui promit qu'à l'avenir, il aurait toute liberté d'exercer ses fonctions et son ministère dans toute la Grande-Bretagne. Anselme répondit à ces témoignages inattendus de confiance et d'amitié en se montrant d'une douceur, d'une amabilité, d'une grâce qui ravirent toute la cour.

Le roi tint à lui donner des marques de son amitié en présence du peuple, afin d'environner d'un plus grand éclat une réconciliation qui servait ses intérêts. Dans une assemblée à laquelle assistait une nombreuse multitude, on le vit échanger avec l'archevêque les paroles les plus gracieuses, et l'entretenir avec une familiarité aussi grande que s'il eût été son plus intime ami. A ce moment et au milieu de ces entretiens apparut tout à coup le légat du Saint-Siège. « Qu'il est doux, s'écria-t-il en entrant dans l'as-« semblée, qu'il est agréable pour des frères de se trouver ensem-« ble (1)! » et, prenant place à côté du roi et de l'archevêque, il les félicita de la paix qui venait d'être rétablie entre eux, en fit ressor-

(1) Ps. cxxx, 1.

tir les avantages en citant et en commentant quelques-unes des paroles de Notre-Seigneur. « Au fond, dit Eadmer, il avait honte « de n'avoir rien fait pour la rétablir. »

On traita ensuite la question de la remise du *pallium*. Certains favoris, pour faire la cour à leur maître, opinèrent pour que l'archevêque consentît à le recevoir de la main du roi. Ne devait-il pas, disaient-ils, au moins cette marque de déférence à la majesté royale? Mais le saint réduisit au silence ces courtisans maladroits en leur démontrant que le *pallium* n'était pas un don de l'autorité royale, mais bien de l'autorité du souverain pontife. On convint donc que le légat irait déposer le *pallium* sur le maître-autel de la cathédrale de Cantorbéry, et que l'archevêque l'y prendrait lui-même comme des mains du bienheureux Pierre. Le jour de la cérémonie fut fixé au 10 juin.

Quand Anselme quitta Windsor pour se rendre à Cantorbéry, deux évêques, Robert, évêque d'Hereford, et Osmond, évêque de Salisbury, frappés de ce qui venait de se passer sous leurs yeux, le suivirent et lui demandèrent humblement pardon de l'avoir abandonné à Rockingham. Ils s'accusèrent de cette faute comme d'un acte d'apostasie, et le prièrent de leur en donner l'absolution. Vivement touché de leur repentir, le saint s'arrêta aussitôt pour les absoudre dans une petite église qui se trouvait sur leur passage.

On voudrait voir cet exemple des évêques d'Hereford et de Salisbury imité par leurs collègues dans l'épiscopat. Mais, qui ne le sait? il ne faut pas moins de courage pour reconnaître une faute que pour l'éviter, et quel courage attendre d'évêques courtisans? Il s'efforcèrent de se persuader qu'ils avaient fait assez en se réconciliant publiquement avec le primat et en lui rendant l'obéissance qu'ils lui avaient retirée.

Dans cette même église où il pardonna à Robert et à Osmond, Anselme rendit ses pouvoirs à Wilfrid, évêque de saint David, dans le pays de Galles, qu'il avait suspendu pour une faute scandaleuse; car, lui aussi, avait racheté sa faiblesse par le courage du repentir.

C'est ainsi que la divine Providence ménageait quelques rares consolations à saint Anselme pour refaire son âme brisée par le spectacle de tant de défaillances.

C'est ici le lieu de parler d'un autre adoucissement à ses peines que le saint ne cessa pas un seul instant de rencontrer au milieu de cet abandon de ses frères dans l'épiscopat. Il avait pour voisin le bon évêque de Rochester, son ami Gondulfe. Gondulfe était bien loin d'abandonner Anselme : il se tenait près de lui autant qu'il le pouvait, près de sa personne, près de ses pensées et de ses sentiments pour les partager, près de ses tristesses pour les consoler. Ces deux âmes continuaient à n'en former qu'une seule. Mêmes vues, mêmes aspirations, même affermissement dans le dessein de ne plaire qu'à Dieu seul, même détachement de tout ce qui passe. Leur Joie à l'un et à l'autre était de reprendre, le plus souvent qu'ils pouvaient, leurs entretiens d'autrefois sur la patrie céleste. Ils se cherchaient, ils s'attiraient mutuellement : le voisinage de Cantorbéry et de Rochester d'une part, de l'autre, mille circonstances et mille affaires leur permettaient de se rencontrer souvent. Ils laissaient ceux qui les entouraient s'appliquer à gagner la faveur des grands, ourdir des intrigues et s'occuper des intérêts terrestres; pour eux, ils levaient leurs regards plus haut, et, avec une abondance de paroles qui ne tarissait pas, ils s'entretenaient des joies et de la tranquillité du ciel. Mais plutôt les rôles n'avaient pas changé, et, d'ordinaire, c'était Anselme qui parlait, Gondulfe se bornant à écouter avec attendrissement. « Anselme allumait le feu, dit le « biographe de Gondulfe, son contemporain, d'après lequel nous « racontons tous ces détails (1), Anselme allumait le feu et Gondulfe « s'y réchauffait. » Quand Gondulfe prenait la parole, c'était pour interroger son saint ami, obtenir ses confidences et lui faire les siennes. Ces deux âmes aimaient à se comparer l'une à l'autre pour voir si elles se ressemblaient bien.

« Un jour, Gondulfe voulut savoir d'Anselme s'il écoutait toutes « les choses qui se disaient à l'église avec une égale attention, et « s'il les retenait toutes également bien. Mon intention, répondit « Anselme, est bien de tout retenir et j'écoute tout avec attention; « mais souvent en voulant tout retenir, je laisse tout échapper. — « C'est bien fait, dit Gondulfe, celui qui est tellement avide qu'il

(1) *Vita Gundulfi episcop. Roff. auctore monacho Roffensi coætaneo.* Migne, CLIX, 827.

« voudrait tout avoir, mérite de tout perdre. Il dit cela en riant. « Puis il ajouta sérieusement : Pour moi, je ne donne pas une égale « attention à tout ce que j'entends. Je m'attache à un point qui me « va davantage au cœur, et je m'en sers pour m'exciter à la dou- « ceur de l'amour divin. Je fais comme un malade auquel on pré- « sente toute sorte de mets et qui n'en prend qu'un dont le goût « lui est plus agréable, et le savoure de manière à s'en faire un re- « mède (1). »

Gouttes de rosée céleste, qui au milieu de l'aridité des discussions et des affaires tombaient sur l'âme de notre saint et la rafraîchissaient un instant.

(1) *Vita Gundulfi episcop. Roff. auctore monacho Roffensi coætaneo.* Migne, CLIX, 827.

CHAPITRE XV.

Saint Anselme reçoit le pallium dans sa cathédrale (le 10 juin 1095). — Solennité de cette cérémonie. — Lettre du saint archevêque au pape Urbain II.

En quittant Windsor, l'archevêque se rendit à Cantorbéry : il avait hâte de faire les préparatifs de la réception du pallium. Tous les évêques d'Angleterre y furent invités, et, le 10 juin (1095) la plupart d'entre eux environnaient le primat. Les moines de Saint-Sauveur et ceux de Saint-Augustin (1) et une multitude de laïques accourue de toute part donnaient un grand éclat à cette solennité.

Le légat fit son entrée dans la ville portant dans ses mains le pallium renfermé dans une cassette d'argent. Une procession organisée avec soin alla au-devant de lui : d'abord la foule immense des fidèles, puis les moines et enfin le primat, ayant à sa droite et à sa gauche les évêques qui l'escortaient et le soutenaient par honneur. Il était revêtu de ses habits pontificaux; mais, par respect pour le symbole sacré qui émane de Pierre, il marchait pieds nus. Le légat, environné de ce magnifique cortège traversa une partie des rues de Cantorbéry tenant toujours dans ses mains la cassette d'argent qui renfermait le pallium, puis, entrant dans la cathédrale, il alla droit au maître-autel. Il ouvrit la cassette, et, en tirant le pallium, il le déposa sur l'autel. Il y eut alors un moment solennel et touchant. Tout d'un coup, on vit l'archevêque qui était à genoux se lever les yeux humides de larmes et la dévotion peinte sur le visage, s'approcher de l'autel et y prendre le pallium comme s'il l'eût reçu des mains de Jésus-Christ. Il le baisa avec toutes les mar-

(1) Eadmer les appelle les religieux de l'abbaye des Saints-Pierre et Paul. C'est sous le nom de ces deux saints apôtres que saint Augustin établit, près de Cantorbéry, le monastère auquel prévalut dans la suite l'usage de donner son nom.

ques d'une profonde vénération, puis il descendit les degrés de l'autel et il le fit baiser à tous ceux qui l'entouraient (1). Ensuite il s'en revêtit. Alors les évêques conduisirent de nouveau le primat à l'autel, et il célébra pontificalement le saint sacrifice de la messe.

Pendant qu'on chantait l'évangile, on remarqua tout d'un coup un tressaillement parmi les évêques et les moines. On se rappelle qu'au jour du sacre du saint, lorsqu'on ouvrit l'évangile sur sa tête, on trouva au haut de la page ces paroles : *Il a invité un grand nombre de personnes ; à l'heure du festin, il a envoyé son serviteur dire aux invités de venir parce que tout est prêt, et tous à la fois se sont mis à s'excuser.* » Ces paroles avaient été fort remarquées. On en avait tiré des présages que les démêlés de l'archevêque avec le roi n'avaient que trop justifiés. Cette circonstance du sacre était présente à tous les esprits. Or il se trouvait, sans qu'il y eût eu préméditation de la part de personne, que ces mêmes paroles se lisaient dans l'évangile de la messe célébrée par le primat au jour où il recevait le pallium. N'était-ce pas là le renouvellement du premier présage et l'annonce de nouvelles persécutions? Évêques et moines, tous le crurent : de là, le mouvement qui se produisit parmi eux.

Le fait est que la lutte n'était point finie. Ce n'était là qu'une trêve entre deux combats. Le saint archevêque n'avait pas besoin d'un avertissement du ciel pour en être convaincu. Ce qu'il connaissait des personnes et des choses en Angleterre, et en particulier des dispositions du roi, l'en avertissait assez.

Dès qu'il eut reçu le pallium, sa pensée se tourna vers Rome, et il écrivit au souverain pontife pour l'en remercier. Sa lettre, dans laquelle il exprime au vicaire de Jésus-Christ sa situation, son ardent amour de l'Église et de son chef visible, ses craintes et ses désirs, est une page de sa vie écrite par lui-même, et elle doit être rapportée ici tout entière :

« Au souverain pontife de l'Église catholique, Urbain, que l'on « doit reconnaître comme tel et entourer de vénération, Anselme « appelé à être archevêque de Cantorbéry non par ses mérites,

(1) Eadm. (*Hist. nov.*, lib II) dit : Atque *ab omnibus* pro reverentia sancti Petri suppliciter deosculatum. Il veut probablement dire tous les évêques et tous les moines.

« mais par la disposition de Dieu, offre la soumission qu'il lui doit
« et le service de ses prières.

« Je rends grâces à votre sainte munificence de nous avoir en-
« voyé de dignes représentants du Saint-Siège, et de m'avoir fait
« remettre le pallium par le seul mouvement de votre gracieuse
« générosité. Ma position, je l'avoue, me faisait un devoir de vous
« visiter et de vous rendre l'honneur qui vous est dû. Depuis que
« je suis évêque, c'est là ce que j'ai très vivement désiré faire,
« parce que cela était raisonnable, et parce que je souhaite jouir
« de vos conseils et de votre entretien. Je vous aurais interrogé
« sur des points importants concernant soit ma conduite publique,
« soit ma conduite privée, afin de trouver des enseignements dans
« votre prudence et un appui dans votre autorité. Si je ne l'ai pas
« fait, je prie votre sainte Éminence de ne l'attribuer à aucune né-
« gligence ni à aucune arrogance de ma part. Ma conscience me
« rend le témoignage que depuis que j'ai connu votre exaltation,
« je m'en suis réjoui, et je vous ai aimé et vous aime encore avec
« respect; j'ai souhaité et je souhaite encore que vous avanciez
« chaque jour dans le bien, et apprenant que vous avancez en effet
« j'en tressaille de joie. Mais parce que nous sommes de toute part
« assaillis par des guerres et que nous craignons sans cesse l'irrup-
« tion de nos ennemis, ainsi que les embûches qui nous sont ten-
« dues, le roi notre seigneur ne m'a pas encore permis de sortir du
« royaume et ne veut point consentir à ce que j'en sorte pour le
« moment. D'ailleurs, à défaut d'autres raisons qui puissent me
« condamner à la nécessité si dure pour moi de ne point voir votre
« face, je pourrais en trouver dans mon âge, le mauvais état de
« ma santé, et l'affaiblissement de mon corps, qui me rendent peu
« capable de supporter un long voyage et de grandes fatigues.

« Cependant, je braverais ces fatigues et ces difficultés et j'entre-
« prendrais le voyage si Dieu apaisait la guerre en Angleterre et
« rendait la paix aux provinces que l'on doit traverser pour aller
« à Rome, de manière qu'on pût s'y rendre convenablement;
« mais, jusqu'à ce moment, je suis retenu par une véritable impos-
« sibilité.

« Grâce à la clémence divine, partout où je serai, je suis prêt à

« vous obéir, à vous servir et à honorer Votre Éminence. Et, parce « que je ne puis pas, selon mon désir, répandre devant vous les « doléances quotidiennes de ma misère, je prends la liberté d'im- « portuner votre sérénité par quelques plaintes exprimées par écrit.

« Saint Père, je m'afflige d'être ce que je suis; je m'afflige de ne « plus être ce que j'ai été. Je m'afflige d'être évêque, parce que « mes péchés sont cause que je ne remplis pas les devoirs d'un évê- « que. Dans une position inférieure, je paraissais faire quelque « chose; dans un poste élevé, accablé d'un lourd fardeau, je ne « fais aucun progrès et je suis inutile aux autres. Je succombe sous « le faix, parce que je sens, plus qu'on ne saurait le croire, que je « manque des forces, des vertus, de l'habileté et de la science né- « cessaires dans un emploi si relevé. D'un côté, je désire éviter une « sollicitude insupportable et me débarrasser de mon fardeau; « mais, d'un autre côté, je crains d'offenser Dieu. Ce fardeau, c'est « la crainte de Dieu qui me l'a fait accepter; c'est la crainte de « Dieu qui me le fait conserver. Au milieu de tout cela, si je con- « naissais la volonté de Dieu, sans aucun doute j'y conformerais, « autant que possible, ma volonté et mes actions. Mais je ne la « connais point, je ne sais que faire, et je flotte incertain, je sou- « pire, et je ne sais comment mettre fin à tout cela. Je conjure donc « votre sainte Clémence et votre clémente Sainteté, de vouloir bien, « au nom de Dieu et de cette charité qui vous porte à venir en aide « à l'Église de Dieu, suppléer par vos saintes prières à ce qui me « manque en fait de lumières, de peur que, balloté par de sembla- « bles pensées, je ne vienne à tomber tout à fait, ou que je n'ac- « quière aucun mérite.

« Il est une autre faveur que je prie, que je supplie humblement « et en gémissant, votre éminente et pieuse Paternité de m'accor- « der : c'est que si je viens à faire naufrage, si, poussé par la tem- « pête et ayant besoin de secours, je me réfugie dans le sein de « l'Église Mère, au nom de Celui qui a répandu son sang pour « nous, je trouve en vous un secours et une consolation pleins « d'empressement et de bonté.

« Par rapport à Foulques, évêque de Beauvais, je prie Votre « Clémence de régler les choses selon sa prudence.

« Quant à ce qui regarde notre petite offrande, je prie Votre « Grandeur de ne point considérer seulement la quantité, mais la « bonne volonté avec laquelle nous vous la présentons.

« Que le Dieu Tout-Puissant garde longtemps Votre Paternité « dans sa grâce et dans sa paix. Ainsi soit-il (1). »

Le saint archevêque, on le voit, accompagnait sa lettre d'un présent. Lui qui n'avait jamais rien à donner au roi, quand il s'agissait d'acheter ses bonnes grâces, trouvait dans sa pauvreté de quoi envoyer une offrande au successeur de Pierre comme un témoignage de son amour et de son dévouement.

(1) Epist., III, 37.

CHAPITRE XVI.

Derniers rapports du saint archevêque avec le légat du Saint-Siège.

Quelques jours après la cérémonie de la réception du pallium, l'archevêque fut invité par le roi à venir à Nottingham pour bénir ses troupes prêtes à partir. Guillaume le Roux allait réprimer, dans le nord de l'Angleterre, la révolte dont nous avons parlé. Le primat bénit son armée; le roi se mit en marche, et, malgré une conjuration formée contre sa vie et à laquelle il ne semblait pas qu'il pût échapper, malgré des obstacles terribles et des dangers de tout genre, il remporta sur ses ennemis une complète victoire.

Avant de partir, comme il craignait que d'autres ennemis ne profitassent de son éloignement pour débarquer sur les côtes sud-est, il donna l'ordre formel au primat de ne pas quitter Cantorbéry jusqu'à son retour, et à se tenir prêt à fournir son contingent d'hommes armés au premier signal d'une invasion. Cela était dans l'ordre : l'archevêque promit d'obéir.

A Nottingham, le légat avait pris congé du roi et de l'archevêque, et l'on s'attendait à le voir quitter promptement l'Angleterre. Mais, au moment de partir, il eut des remords.

Il s'était appliqué à faire reconnaître Urbain II comme souverain pontife et il y avait réussi. Sans doute, c'était là le point le plus important de sa mission, mais elle ne s'arrêtait pas là. Une foule d'abus, dont plusieurs fort graves, s'étaient glissés dans l'Église d'Angleterre, qui, depuis un temps considérable déjà n'entretenait que de faibles rapports avec Rome. Ces abus, il les avait remarqués, au moins en partie : ne devait-il pas aviser au moyen d'y porter remède? De plus, il avait à se reprocher de s'être laissé prévenir trop facilement contre Anselme, et de n'avoir rien fait pour le soutenir. Pour remédier, autant que possible, à ces lacunes de sa légation, il écrivit à l'archevêque une lettre dans laquelle il lui témoignait

une grande bienveillance et lui exprimait le désir de conférer avec lui sur plusieurs points importants qui lui semblaient demander des réformes. Il le priait de venir le trouver afin qu'ils pussent en traiter de vive voix. C'était fort mal prendre son temps et montrer une grande ignorance des dispositions du roi, du clergé et des coutumes d'Angleterre. Anselme avait trop de tact pour s'engager dans des négociations qui n'eussent abouti qu'à lui attirer la colère de Guillaume. D'ailleurs, il ne pouvait quitter Cantorbéry. Il fit au légat la réponse suivante :

« Votre prudente sollicitude m'invite à m'aboucher avec vous « pour travailler dans un esprit de fraternité et de charité à la cor- « rection de plusieurs abus. En cela, vos intentions sont fort loua- « bles; ce serait là, en effet, une chose très utile, si on pouvait « trouver des circonstances favorables pour la réaliser. Mais votre « prudence n'ignore pas que nous ne pouvons rien à nous deux; « il faut que les réformes entrent dans les vues du roi. Nous ne « saurions nous passer de son assentiment et de son concours pour « faire mettre à exécution ce que nous aurions réglé.

« De plus, je n'ose m'éloigner de Cantorbéry. Nous nous atten- « dons tous les jours à voir des ennemis traverser la mer et envahir « les ports qui avoisinent cette ville. Aussi, le roi m'a-t-il ordonné « de vive voix, quand j'ai pris congé de lui à Nottingham et depuis, « par une lettre marquée de son sceau, de garder Cantorbéry et de « me tenir prêt, à la première nouvelle de leur approche, à donner « l'ordre de rassembler aussitôt des cavaliers et des fantassins pour « repousser leur attaque. Voilà pourquoi je n'ose sortir de Cantor- « béry que du côté par où nous attendons l'ennemi. Je prie donc « Votre Sainteté d'être assez discrète pour accepter volontiers mes « excuses, qu'on ne saurait du reste se dispenser d'accepter, at- « tendu qu'elles s'appuient sur la vérité. Que Votre Révérence « tienne pour certain que je partage son désir de réformer les abus. « Mais j'attends le retour du roi mon seigneur, des évêques et des « grands qui l'accompagnent (1). »

Le légat n'accepta point ces excuses : il insista pour avoir une

(1) Epist., III, 35.

entrevue. On reprochait au primat, lui manda-t-il dans une lettre, d'avoir reçu l'investiture d'un roi schismatique, et de s'être laissé sacrer par des évêques schismatiques. Si les évêques d'Angleterre, par suite de cette position irrégulière de leur primat, n'avaient point eu tort de se séparer de lui, comme plusieurs le prétendaient pour colorer leur défection, la position du primat devait nécessairement être régularisée. S'ils avaient eu tort, comme quelques-uns le pensaient, le scandale de leur défection n'était point suffisamment réparé. D'une manière ou d'une autre, il y avait donc quelque chose à faire. Mais le saint archevèque vit très bien qu'il n'y avait rien à faire du tout. Le légat avait espéré alarmer sa conscience, l'inquiéter en quelque manière, l'enlacer dans le réseau des difficultés qu'il étendait autour de lui, et l'attirer ainsi à l'entrevue qu'il désirait. Il ne connaissait pas le calme profond de la conscience du saint et l'étonnante perspicacité de son génie. L'habile légat avait mêlé aux raisonnements spécieux que nous venons de rapporter des récriminations voilées, des regrets, des désirs de travailler au bien, des protestations de dévouement. Anselme répond à tout en quelques mots. C'est un plaisir de le voir emporter d'un souffle, comme en se jouant, toutes ces toiles d'araignée. Voici sa réponse :

« Si cela était en mon pouvoir, je répondrais à votre lettre avec « plus de développement que n'en comporte une correspondance « épistolaire. Mais, me pliant aux circonstances, je réponds briève- « ment aux points principaux que vous touchez. — Il faudrait, « dites-vous, que nous eussions une conférence de vive voix pour « empêcher la vigne du Seigneur d'être tout à fait détruite en ce « royaume... Je vois ce qu'il y a à réformer, et par la grâce de Dieu, « j'ai un désir de le réformer que nul homme ne saurait accroître, « mais encore une fois nous ne pouvons rien sans le roi, les évêques « et les grands, et il faut attendre leur retour.

« Quant à la plainte que vous formez d'avoir été privé d'aide et « de conseils, d'avoir été condamné à n'être qu'un arbre stérile, je « réponds que vous savez ce qu'il en est des autres. Je sais que « pour ma part je ne vous ai point empêché de porter des fruits et « que je ne vous ai refusé ni mon concours ni mes conseils, au « temps où vous pouviez en produire.

« Vous me demandez pourquoi et avec quelle justice les autres « évêques se sont séparés de moi et ne se sont pas ensuite rattachés « à moi en faisant pénitence comme il convenait : c'est à eux qu'il « fallait adresser une pareille question plutôt qu'à moi. Quant à « moi, je ne sache pas avoir rien fait qui puisse les autoriser à une « pareille conduite. Du reste, ils sont revenus à résipiscence, assez « du moins pour me promettre de nouveau l'obéissance qu'ils m'a- « vaient retirée.

« Vous me dites que certains évêques ont prétendu n'avoir rien « à se reprocher à mon égard parce que j'avais consenti à passer « de l'Église catholique à une Église schismatique, et à être sacré « par des évêques schismatiques, si toutefois cela peut se faire, « comme vous ajoutez. Ils vous ont dit aussi que j'ai reçu l'inves- « titure d'un roi schismatique (1), que je lui ai promis fidélité et « hommage ; et que tous ces schismatiques, je les connaissais comme « tels, sachant qu'ils étaient séparés de l'Église et de son chef le « souverain pontife Urbain II, qu'ils reniaient en ma présence. — « Assurément je ne savais pas, et je ne sache point encore qu'ils « aient été schismatiques et séparés de l'Église, comme ils le disent. « Et si quelqu'un de ceux qui parlent ainsi tenait ce langage « devant moi, je lui montrerais par de bonnes raisons qu'il se « trompe.

« En effet, ils ne reniaient pas le souverain pontife légitime quel « qu'il fût ; ils ne niaient point non plus qu'Urbain fût souverain « pontife, mais par suite d'une discussion récente, ils doutaient, « et à cause de ce doute, ils différaient de le reconnaître comme « certain. Aucun jugement ne les avait retranchés de l'Église, ils « confessaient qu'ils étaient entièrement soumis au Saint-Siège, et « c'est sous cette profession d'obéissance au souverain pontife qu'ils « m'ont sacré.

« De plus, notre seigneur le pape savait bien que j'avais été sa- « cré, et par qui, et à quel roi j'avais prêté hommage (2) : et ce-

(1) Le reproche fait à Anselme était, non d'avoir reçu l'investiture du roi, mais de l'avoir reçue d'un roi schismatique. C'est une preuve, entre autres, qu'à cette époque les investitures étaient tolérées par le Saint-Siège en Angleterre.

(2) Saint Anselme reconnaît avoir prêté hommage au roi, mais non avoir reçu de lui l'investiture.

« pendant, il m'a envoyé par l'intermédiaire de votre charité le « *pallium* qu'a coutume d'obtenir l'archevêque de Cantorbéry, non « comme à un schismatique, mais comme à un évêque reconnu ; « et ainsi, il a confirmé mon sacre.

« Celui qui a été l'instrument de cette confirmation, Monsei- « gneur Gauthier évêque d'Albano et cardinal, savait tout cela « quand il a mis à exécution les ordres du pape. Si cette accusa- « tion vous paraît sérieuse, pourquoi ne m'en avez-vous pas parlé « avant de me donner le *pallium?* Si elle vous paraît méprisable, « jugez vous-même avec quel soin vous devez la mettre sous vos « pieds...

« Vous prenez Dieu à témoin que vous avez défendu ma cause, « autant que vous l'avez pu, et que c'est là ce qui vous a empêché « jusqu'à ce jour d'avoir terminé votre mission. Je vous remercie de « la bonne volonté que vous avez eue de me défendre ; mais je ne « sache pas que vous ayez rencontré de ce côté aucun empêchement « à ce que votre mission soit terminée... Votre Révérence dit qu'elle « n'a pu s'entretenir avec moi et avec les autres autant qu'elle « l'aurait désiré... C'est à elle de savoir pourquoi elle ne l'a pas pu. « Pour moi, je sais que j'ai désiré longtemps et vivement de vous « parler, avant de le pouvoir ; et quand je l'ai pu enfin, ce n'a pas « été autant que je l'aurais voulu (1). »

Ainsi finirent les rapports d'Anselme avec le légat. Ce dernier dut partir, à son grand regret, sans avoir revu notre saint. A force de vouloir contenter tout le monde, Gauthier, comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, réussit parfaitement à ne contenter personne, ni le roi qu'il avait d'abord flatté à l'excès, mais dont il ne put seconder les désirs jusqu'au bout ; ni le primat, plus perspicace que lui d'ailleurs, qu'il avait d'abord négligé et qu'il voulut aider ou feindre d'aider, quand il n'en était plus temps ; ni les évêques dont il commença à accueillir les délations avec trop de crédulité et de condescendance, mais dont sa conscience finit par l'obliger de désavouer la conduite, et de blâmer la lâcheté et la déloyauté. Il repartit pour Rome sans avoir corrigé un seul abus, sans avoir

(1) Epist., III, 36.

donné au roi un seul conseil, sans avoir déposé dans l'Église d'Angleterre le germe d'aucune bonne œuvre, d'aucune institution sainte, d'aucune réforme utile. Ainsi, par une diplomatie étroite dans laquelle il entrait beaucoup plus de faiblesse et d'amour-propre que d'habileté véritable, il amoindrit singlièrement le succès de sa mission.

Ce fut une bien rude épreuve pour saint Anselme de voir un légat du Saint-Siège en Angleterre se borner à lui donner, au moment de son départ, quelques marques de tardive et stérile bienveillance, à lui, qui défendait, avec un courage si héroïque la cause du souverain pontife.

CHAPITRE XVII.

Relations du saint archevêque avec l'Église d'Irlande.

La suite des faits nous amène à parler des relations du saint archevêque avec l'Eglise d'Irlande. Cette île était, nous l'avons déjà dit, soumise à son autorité primatiale. Peu de temps après son sacre, il se mit en communication avec elle en adressant à tous ses évêques une lettre collective dans laquelle il leur apprend comment il a été élevé malgré lui sur le siège de Cantorbéry, leur confie les tristesses dont son âme est pleine, et leur demande leurs prières (1).

« Peu de jours après qu'il eut été décoré du pallium (2), il reçut « la visite d'un moine du monastère de Saint-Alban, originaire « d'Irlande, nommé Samuel. Après la mort de Donat, évêque de Du- « blin, prélat d'excellente mémoire, il avait été élu par le roi d'Ir- « lande nommé Murierdarch, par le clergé et par le peuple pour « être évêque de cette ville, et, suivant l'ancien usage, on l'adres- « sait à l'archevêque muni des pièces constatant son élection, afin « qu'il fût sacré évêque. Anselme agréa cette élection et consentit à « sacrer Samuel. Mais auparavant, il le garda quelque temps auprès « de lui en le traitant avec honneur, l'instruisit avec soin de la « manière dont il devait se conduire dans la maison de Dieu, puis « ayant reçu, selon l'antique usage, sa promesse d'obéissance et « sa profession de foi, il lui donna l'onction épiscopale à Winches- « ter, assisté de quatre de ses suffragants. Le nouvel évêque demanda « au primat sa bénédiction et un témoignage écrit de son sacre qu'il « pût présenter au clergé et au peuple d'Irlande, puis il reprit avec

(1) Epist. suppl., 8.

(2) Jusqu'à cette époque saint Anselme n'avait eu avec les évêques d'Irlande aucun rapport que nous connaissions, si ce n'est qu'il avait répondu à l'un d'eux, qui ayant fait autrefois sa connaissance à Rouen, lui avait écrit pour le féliciter de son élevation. (Epist. III, 143.)

« joie le chemin de sa patrie. Il fut accueilli et installé avec honneur « suivant l'usage du pays. »

Quelque temps après, « le roi d'Irlande, Murierdarch, l'évêque « Dofnald et tous les autres évêques, tout le clergé et toute la no- « blesse de cette île, envoyèrent des messagers et des lettres à « Anselme. Ils lui exposaient que la ville de Waterford avait « besoin d'un évêque à cause de sa nombreuse population, et ils le « priaient de vouloir bien, en sa qualité de primat, pourvoir aux « intérêts de la religion et aux besoins du peuple en le lui ac- « cordant ; car, depuis plusieurs siècles déjà cette ville était expo- « sée, faute d'un évêque qui veillât sur elle, à de périlleuses ten- « tations. Ils avaient choisi pour remplir ce nouveau siège un de « leurs concitoyens nommé Malchus. Ils l'adressaient à Anselme « avec la lettre suivante :

« A Anselme par la grâce de Dieu archevêque des Anglais, le « clergé et le peuple de la ville de Waterford, le roi Murierdarch « et l'évêque Dofnald, salut dans le Seigneur.

« Père saint, tel a été pendant longtemps, au détriment de notre « salut, l'aveuglement de notre ignorance que nous avons préféré, « en vrais esclaves, retirer nos têtes de dessous le joug du Seigneur « plutôt que de nous soumettre, en hommes libres, à l'obéissance « d'un pasteur. Mais nous avons reconnu à quoi sert un pasteur « par la comparaison de ses services avec ceux d'un autre genre. « Ni une armée n'ose affronter la guerre, ni un vaisseau les dan- « gers de la mer, sans s'être assuré une direction. Comment donc « notre barque abandonnée sans pilote aux flots du monde, com- « battra-t-elle contre un ennemi plein de ruse? C'est pourquoi nous « et notre roi Murierdarch, l'évêque Dofnald, et Dermeth notre « gouverneur, frère du roi, nous avons choisi le prêtre Malchus, « moine dépendant de Walchelin, évêque de Winchester, et qui « nous est parfaiment connu, homme distingué par la noblesse de « sa naissance et par ses mœurs, formé à la discipline apostolique « et ecclésiastique, attaché à la foi catholique, chaste, sobre, « humble, affable, miséricordieux, instruit, hospitalier, propre à « bien gouverner sa maison, n'étant point néophyte et jouissant » d'un bon témoignage sur tous les points. Nous demandons à votre

« Paternité de le sacrer évêque pour qu'il nous préside et nous « aide, et pour que sous sa direction nous puissions combattre les « combats du Seigneur d'une manière utile à notre salut. »

« Anselme prit leur demande en considération, et comprenant « qu'elle portait sur des choses justes et utiles, il y accéda volon- « tiers. Il examina l'évêque élu sur tous les points indiqués par les « saints canons, prit de nombreuses informations sur sa conduite, « puis l'ayant reconnu digne de l'épiscopat, il le sacra à Cantor- « béry, le cinq des calendes de janvier (1096), après avoir exigé « de lui promesse d'obéissance. Il était assisté par Rodulfe, évêque « de Chester, et par Gondulfe, évêque de Rochester (1). »

Malchus resta toujours dans la suite digne de la confiance du saint primat. Il n'en fut pas de même de Samuel. Il s'éleva bientôt contre ce dernier des plaintes assez graves qui arrivèrent jusqu'aux oreilles de l'archevêque de Cantorbéry. Le saint lui écrivit aussitôt :

« Anselme, archevêque de Cantorbéry, à son vénérable frère Sa- « muel, évêque de Dublin, salut.

« Il m'a été rapporté que vous disposez à votre gré, au point de « les donner à des étrangers, des livres, des vêtements sacrés et « des autres ornements d'église, dont le seigneur archevêque Lan- « franc a fait présent au seigneur évêque Donat, votre oncle, pour le « service de l'Église que vous dirigez. Si cela est vrai, je suis « étonné de votre conduite, car ces ornements ne lui ont pas été « donnés pour lui-même, comme l'attestent les moines de Cantor- « béry, mais pour son église. Par conséquent je vous avertis, et je « joins la prière à l'avertissement, de faire en sorte que si quel- « qu'un de ces objets a été soustrait à l'église par un don de votre « part, il lui soit promptement rendu.

« Il m'a été dit encore que vous chassez et que vous dispersez les « moines réunis dans cette église pour servir Dieu et que vous ne « voulez point recevoir ceux qui témoignent le désir de rentrer. Si « cela est, c'est chose qui ne vous convient point : car votre office « est de rassembler ce qui est dispersé plutôt que de disperser ce

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. II.

« qui est rassemblé. C'est pourquoi, si quelques-uns des moines
« que vous avez chassés voulaient rentrer dans leur monastère et
« s'y consacrer au service de Dieu sous l'obéissance, je vous com-
« mande de les recevoir et de prendre un soin paternel de leur
« salut, à moins qu'il ne se rencontre de leur côté, ce qu'à Dieu ne
« plaise, quelque raison qui doive empêcher d'en agir ainsi.

« Enfin, on m'assure que vous faites porter la croix devant vous
« dans les rues. Si cela est vrai, je vous commande de ne plus le
« faire, car c'est un privilège réservé à l'archevêque décoré du
« pallium par le souverain pontife, et il n'est pas convenable que
« que vous vous fassiez ainsi remarquer et que vous vous rendiez
« répréhensible aux yeux des hommes par la présomption qui vous
« pousse à une chose insolite. Adieu (1) ! »

Anselme, au lieu d'adresser directement cette lettre à Samuel, l'envoya à Malchus avec ordre de la lui remettre et de l'exhorter de vive voix à tenir compte des avertissements qu'elle contenait.

Le saint archevêque de Cantorbéry avait l'œil ouvert sur sa chère Église d'Irlande ; il veillait sur elle avec une sollicitude toute paternelle. On lui signala plusieurs abus qui lui parurent mériter toute son attention et demander de sérieuses réformes. Voici en quels termes il en écrivit au roi Murierdarch :

« A Murierdarch, par la grâce de Dieu, glorieux roi d'Irlande, An-
« selme serviteur de l'Église de Cantorbéry, salut et promesse de
« prières ; puisse-t-il être toujours protégé par la miséricorde de
« Dieu !

« Je rends grâce à Dieu de tout le bien que j'entends dire de Vo-
« tre Altesse, et surtout de ce que vous faites vivre votre royaume
« dans une si grande paix que tous ceux qui en entendent parler
« remercient Dieu et vous souhaitent une longue vie. C'est que là
« où est la paix, les gens de bien peuvent réaliser leurs bons désirs
« sans en être empêchés par les méchants. Voici pourquoi Votre
« Altesse, dont Dieu se sert pour accorder ces faveurs, doit s'attendre
« à une grande récompense. Certes, il est facile d'édifier sur ce fon-
« dement de la paix les autres choses qu'exige la discipline ecclé-

(1) Epist., III, 62.

« siastique. Je prie donc la constance de votre bonne volonté de « considérer s'il y a des abus à corriger dans votre royaume, et « cela en vue de la récompense de la vie éternelle; et, pour que la « grâce de Dieu croisse de plus en plus en vous, je vous exhorte à « les corriger soigneusement, avec l'aide de Dieu; car il ne faut rien « négliger de ce qui peut être corrigé. Dieu demande compte à « tous les hommes non seulement du mal qu'ils font, mais encore « des abus qu'ils ne réforment pas et qu'ils peuvent réformer. Et, « plus ils ont de puissance pour réformer, plus Dieu exige rigou- « reusement qu'ils usent pour le bien de la puissance qu'il leur a « accordée dans sa miséricorde. Mais cela semble surtout s'appli- « quer aux rois, parce qu'ils sont connus pour avoir une plus grande « puissance que les autres et moins sujette aux contradictions.

« Si vous ne pouvez pas tout faire à la fois, vous ne devez pas « renoncer pour cela à travailler à faire aller les choses de mieux « en mieux, parce que Dieu a coutume, dans sa bonté, de mener à « bonne fin les bons desseins et de les récompenser pleinement « dans l'éternité.

« On dit ici que dans votre royaume on brise sans raison les liens « du mariage pour en contracter de nouveaux; que les parents, « contrairement aux défenses des saints canons, ont des rapports « incestueux, soit sous prétexte de mariage, soit autrement, sans « en être repris, quoique le scandale soit public.

« Les évêques, dit-on encore, les évêques qui doivent être pour « les autres un modèle de régularité et de religion, sont sacrés, « contrairement à la règle, ou par un seul évêque ou dans des lieux « où ils ne doivent pas l'être.

« Eh bien, je vous en prie, je vous en conjure, je vous le con- « seille comme à un homme que j'aime beaucoup et dont je souhaite « le progrès en toute chose, efforcez-vous, avec le conseil et l'aide « des gens de bien et des sages de votre royaume, de réformer ces « abus et les autres que la prudence de Votre Altesse découvrira « encore en Irlande, et je prie Dieu de vous conduire du royaume « terrestre au royaume des cieux. Ainsi soit-il (1)! »

(1) Epist., III, 142.

Nous ne savons point quels furent les résultats de ces observations. Mais ce qui est certain, c'est que le roi et les évêques d'Irlande se montrèrent toujours pleins de déférence et de soumission envers le saint archevêque de Cantorbéry, et il y a lieu de croire que les représentations que nous venons de lire ne furent pas sans effet. Ce fut probablement pour répondre à une consultation d'un évêque de cette contrée sur les mariages entre parents, que fut écrite la lettre dans laquelle le saint docteur traite cette question. Comme elle roule sur un sujet de théologie, on l'a divisée en sept chapitres et on l'a placée parmi les œuvres du saint. Cette lettre est un petit traité substantiel qui renferme la philosophie de la discipline de l'Église au sujet des mariages entre parents.

Nous ne connaissons pas la date de cette lettre sur les mariages entre parents, non plus que celle des lettres à l'évêque Samuel et au roi Murierdarch. Nous les plaçons ici pour grouper autant que possible les faits et les documents qui montrent l'intérêt que saint Anselme portait à l'Église d'Irlande, et le zèle qu'il déploya pour conserver dans son sein la vigueur de la discipline ecclésiastique et la pureté des mœurs.

CHAPITRE XVIII.

Le saint archevêque au milieu de ses moines de Saint-Sauveur. — Cantorbéry autrefois et aujourd'hui.

L'année qui s'écoula à partir de l'époque à laquelle saint Anselme reçut le pallium (10 juin 1095) fut pour le saint une année de tranquillité relative qu'il put passer, à sa grande joie, presque tout entière au milieu de ses moines. Les ordres du roi le consignèrent quelque temps à Cantorbéry; les affaires qui l'appelaient en dehors de sa ville archiépiscopale devinrent momentanément moins nombreuses. Guillaume le Roux, occupé ailleurs, n'avait plus le temps de lui susciter des tracasseries. Il lui rendit même Dom Baudoin, sur lequel le saint pouvait se décharger entièrement et avec une pleine confiance de la gestion de ses biens temporels. Quant aux intérêts spirituels de son diocèse et de toute l'Angleterre, quoiqu'il y eût immensément à faire, le saint sentait que le concours du roi lui manquant, il ne pouvait rien sinon gémir et prier. C'est ce qu'il faisait. L'activité que des circonstances malheureuses l'empêchaient de dépenser au dehors, il la concentrait à l'intérieur. Il se repliait vers le cloître. C'était son attrait, on le sait. Depuis deux années qu'il était archevêque, cet attrait avait été presque constamment contrarié. Ce n'était qu'à de certains intervalles et pour un temps bien court qu'il lui avait été donné de pouvoir se plonger dans ce bain pour lui si doux de la vie monastique. De toutes ses souffrances morales celle-là n'était pas la moindre.

« Considérant ce qu'il avait perdu de repos et ce qu'il avait « trouvé de peines, il entrait dans de vives angoisses; la douleur le « brisait. Il repassait dans sa mémoire la vie qu'il menait pen- « dant qu'il était prieur et abbé; il se rappelait avec quelles délices

« il se reposait et se délectait dans l'amour de Dieu et du prochain, « avec quelle dévotion tous les moines l'écoutaient, pendant qu'il « leur distribuait la parole de vie, avec quelle dévotion plus grande « encore, — ce qui, espérait-il, mettrait le comble à sa récompense, « — ses exhortations étaient mises en pratique. Et maintenant qu'il « aurait dû croître en perfection, grâce à l'épiscopat, il se voyait « jour et nuit occupé aux affaires du siècle, et ne pouvait plus, « selon son ancienne habitude, s'appliquer ni à servir Dieu, ni à « aider le prochain selon Dieu, ni trouver personne qui fût disposé « à écouter et à pratiquer une parole de vie sortie de sa bouche, et « il craignait que sa récompense n'en fût diminuée d'autant.

« Mais quand il avait rempli en toute chose et à l'égard de tous les « devoirs que lui dictait sa conscience, il respirait un peu et il était « grandement consolé s'il pouvait entrer dans le cloître des moines « et leur expliquer les devoirs de la vie monastique. Un jour qu'il « présidait au chapitre, quand il eut fini son exhortation, il ajouta « tout joyeux, sous forme de plaisanterie : « Je suis comme le hibou « quand il est dans son trou avec ses petits; il est heureux; il se « trouve véritablement dans son élément; mais quand il sort au « milieu des corbeaux et des autres oiseaux, on le poursuit, on lui « donne des coups de bec, et il se trouve très mal; c'est aussi ce qui « arrive pour moi. Quand je suis avec vous, je me trouve à mon aise « et j'éprouve une consolation bien douce. Mais quand je suis loin de « vous au milieu des gens du monde, je vois fondre sur moi une « foule d'affaires qui me déchirent. Je me trouve alors fort mal, et « tout rempli de crainte ; je tremble que mon âme ne reçoive de là « de grands dommages. »

« A ces mots, bien qu'il eût commencé sur le ton de la plaisanterie, « il se prit tout d'un coup à pleurer amèrement, et il ajouta : « Mais « vous du moins, je vous en prie, mes amis, ayez pitié de moi; ayez « pitié de moi, parce que la main du Seigneur m'a frappé (1). »

Pendant de longues années, quand le saint était fatigué par des voyages ou simplement par des visites qui le mettaient, contrairement à ses goûts, en contact avec le monde, il rentrait au plus vite

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II.

dans son nid du Bec. Maintenant son nid ce n'est plus le Bec, c'est le monastère de Saint-Sauveur. Ce second nid n'est pas, comme le premier, caché au fond d'une vallée, au bord d'un ruisseau, couvert par les bois et environné de prairies. Mais on y trouve le calme, le silence, la solitude et l'oubli du monde, et puis ce monastère de Saint-Sauveur a plus encore que celui du Bec ce cachet de grandeur et de magnificence qui élève l'âme à Dieu et la porte à lui dire : O mon Dieu, que j'aime la beauté de votre maison!

Le saint aimait cette maison de Dieu et de ses serviteurs les moines. Et maintenant qu'est devenue cette maison? Que reste-t-il de cette demeure d'Anselme et de ses moines? De vastes bâtiments adaptés à d'autres usages et tout autour de ces bâtiments des ruines. Le souvenir de saint Anselme est attaché à ces ruines : toutes parlent de lui. Arrêtons-nous un instant auprès d'elles.

Nous avons dit ce qu'était le Bec au XIe siècle et ce qu'il est aujourd'hui : il faut bien dire aussi ce qu'était Cantorbéry à cette époque et ce qu'il est maintenant. Le Bec et Cantorbéry sont deux noms devenus inséparables du nom de saint Anselme, surtout Cantorbéry. C'est de Cantorbéry que, pendant dix siècles, sortirent pour toute la Grande-Bretagne les enseignements les plus élevés et les exemples des plus admirables vertus. C'est là qu'habitèrent les hommes les plus remarquables par leur science, par leur caractère et par leur sainteté. Là, plus qu'en aucune autre partie de l'Angleterre on vit la vie monastique s'épanouir dans toute sa pureté, et, avec elle, dans le cloître et tout autour du cloître, toutes les pratiques si variées, si touchantes et si belles de la piété catholique. Là, plus qu'en aucune autre cité de l'Angleterre, le sol se couvrit de monuments religieux attestant la foi de ce peuple. Trois siècles d'hérésie n'ont pu effacer entièrement les vestiges de cette gloire. Aucune ville d'Angleterre ne conserve autant de traces du catholicisme que cette vieille cité de Cantorbéry, aujourd'hui la métropole du protestantisme.

Ce qu'on trouve à Cantorbéry, ce n'est pas, comme à Chester, un mur d'enceinte qui vous fait rêver aux vieux guerriers normands tout bardés de fer, ni des rues dont l'aspect étrange vous jette par la pensée en plein moyen âge. Mais le nom de ses édifices et de ses

rues, les monuments qui la couvrent, les ruines qu'elle conserve, tout vous y parle de l'Église catholique, de ses dogmes, de ses institutions et de ses saints. Il y a sur cette cité comme une empreinte indélébile de catholicisme. La population elle-même est marquée d'un cachet particulier. « Cantorbéry, écrivait un historien anglais « contemporain de notre saint, cité qui n'est ni très grande ni très « petite, possède un grand nombre de reliques de saints, et peut « se glorifier d'avoir de puissants patrons dans le ciel. D'un autre « côté, son sol est fertile; des bois la couvrent de leurs ombrages, « un fleuve l'arrose, et la mer n'est qu'à une faible distance. La po« pulation unit la politesse à des goûts champêtres; elle conserve « le sentiment de son antique noblesse plus qu'aucune autre partie « de l'Angleterre, et elle se distingue par son hospitalité envers les « étrangers (1). »

La population de Cantorbéry mérite encore aujourd'hui les éloges que lui donnait, il y a sept cents ans, Guillaume de Malmesbury. Les forêts ont été en partie détruites, et les reliques presques entièrement dispersées; mais les églises qui les possédaient sont encore là, magnifiques reliquaires vides qui semblent pleurer. Elles sont là non plus entièrement telles qu'elles furent bâties par le catholicisme, mais les unes telles que le protestantisme les a réparées, on pourrait dire dévastées, les autres telles qu'il les a relevées. Néanmoins elles sont là sous les mêmes noms qu'autrefois et, comme la Stour et la mer demeurent à la place où Dieu les a mises, elles aussi restent dans ce même endroit où le catholicisme les a élevées.

L'étranger qui visite Cantorbéry en venant de Londres trouve à sa droite, à l'entrée de la ville, l'église de Saint-Dunstan, puis, quelques pas plus loin, en tournant à droite encore, l'église de Saint-Pierre; un peu plus loin, en face de l'hôpital Saint-Thomas Becket, l'église de Tous les Saints. Sur son chemin, deux anciens couvents, l'un de Franciscains, l'autre de Dominicains. D'ailleurs, des églises dispersées sur tous les points de la ville portent des noms et rappellent des souvenirs catholiques : l'église de Saint-Paul qui, au moyen âge, appartenait au monastère de Saint-Augustin, l'église

(1) Will. Malm. *De gest. pontif.*, lib. I, Prologus.

de Sainte-Madeleine, aujourd'hui abandonnée, et plusieurs autres; on en compte jusqu'à dix-sept (1).

Outre ces églises, Cantorbéry possède des restes considérables et vraiment pleins d'intérêt du « palais » dont parle Eadmer, vrai palais de la charité que Lanfranc avait fait construire pour y donner un soulagement à toutes les souffrances humaines, et dans lequel tout était disposé avec un ordre admirable (2); et des ruines d'un couvent de femmes qu'on dit avoir été bâti par saint Anselme.

Au milieu de ces antiquités, qui toutes parlent à son cœur, le visiteur catholique remarque avec un particulier attendrissement, mais un attendrissement mêlé de tristesse, trois églises dédiées à la Bienheureuse Vierge Marie. Les murs de l'une de ces églises portent une plaque de cuivre représentant un fidèle à genoux devant un pupitre, avec cette inscription :

OH MOTHER OF GOD HAVE MERCY ON ME (3).

En dehors de la ville, du côté de Londres, à un peu plus d'un kilomètre de la porte de l'ouest, *Westgate*, on trouve des ruines d'un édifice du XIe siècle. C'était un autre hôpital bâti par Lanfranc. La plus grande partie de cette construction a disparu; mais la vieille chapelle est encore là tout entière. A l'exception des décorations intérieures, rien n'y a été changé. Un lierre couvre les pierres grises de ses vieux murs; des fleurs sauvages croissent à leurs pieds; et quand, de l'éminence sur laquelle elle est bâtie, on regarde devant soi, on aperçoit, au fond d'un ravin, les traces bien marquées de l'ancienne route de Londres.

Tout près de là, une petite église de campagne environnée d'ar-

(1) Toutes ces églises sont au pouvoir des protestants, à l'exception d'une seule, dédiée à saint Thomas de Cantorbéry.

(2) Extra aquilonalem denique portam urbis illius lapideam domum decentem et amplam construxit et ei pro diversis necessitudinibus hominum et commoditatibus habitacula plura cum spatiosa curte adjecit. Hoc *palatium* in duo divisit; viros videlicet variis infirmitatum qualitatibus pressos uni, parti vero alteri feminas se male habentes instituens... — Eadm., *Hist. nov.*, lib. I.

(3) O Mère de Dieu, soyez miséricordieuse à mon égard.

bres attire les regards; c'est l'église de Saint-Étienne bâtie au XIIe siècle par Baudoin, un des archevêques de Cantorbéry, et qui conserve encore des vestiges de son ancienne architecture.

Mais si l'on sort de Cantorbéry par le côté opposé, on trouve des ruines bien autrement intéressantes. Hors des murs, au sud-est, tout près de la ville s'élèvent des portes anciennes, mais magnifiques encore, des tours hautes et massives et de vastes pans de murailles d'un effet imposant : ce sont les ruines du monastère de Saint-Augustin.

Tout à côté du monastère se trouve l'église de Saint-Martin, la plus ancienne de toute l'Angleterre, celle où la reine Berthe assistait à la célébration des saints mystères avant l'arrivée de saint Augustin. On remarque encore des briques romaines dans ses murs. On y conserve un cercueil de pierre qui renferme, dit-on, les ossements de la reine Berthe, et des fonts baptismaux d'une évidente antiquité sur lesquels le roi Ethelbert aurait, s'il faut en croire la tradition, reçu le sacrement qui fait les chrétiens.

Mais le plus grand intérêt que présentent les antiquités catholiques de Cantorbéry n'est pas là encore. Au centre de la ville s'élève un édifice imposant et conservé, au moins à l'extérieur, dans toute sa magnificence. Une longue série de siècles l'ont successivement orné de ce qu'ils connaissaient de plus beau en fait d'architecture, mais sans en briser l'unité, ni en détruire l'harmonie. Autour de cet édifice sont les ruines d'un vaste monastère en partie conservé tel qu'il était autrefois, et en partie restauré. C'est l'antique cathédrale de Cantorbéry avec son monastère, le monastère de Saint-Sauveur. C'est dans cette cathédrale et dans ce monastère que se passèrent plusieurs des scènes retracées dans cette histoire.

Cette cathédrale de Cantorbéry, une des plus belles du moyen âge, est en même temps pleine des souvenirs historiques les plus touchants. Saint Thomas de Cantorbéry l'a consacrée de son sang : on montre encore la place où sa cervelle se répandit sur les dalles. Saint Anselme, lui, n'arrosa pas ces dalles de son sang, mais combien de fois ne les mouilla-t-il pas de ses larmes? C'est sur ces dalles sacrées qui avaient souvent entendu ses gémissements et ses prières qu'on déposa sa dépouille mortelle. Elle reposa longtemps derrière

l'autel de l'une des chapelles latérales de cette splendide basilique, la chapelle de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Le saint lui a donné son nom : elle s'appelle aujourd'hui la chapelle de Saint-Anselme. Hélas! ses restes ne sont plus là. Il ne demeure plus de lui que son souvenir; mais il semble s'être en quelque sorte attaché à ces murs. Cette grande maison de Dieu qui retentit si souvent de sa voix et de ses pas, résonne encore tous les jours de son nom. Quand vous faites le tour de ce vaste et magnifique chœur anglo-normand dans lequel le saint fut sacré, tout d'un coup, en montant, à droite, le guide vous arrête, et, vous montrant une chapelle latérale, il vous dit : Voici la chapelle de Saint-Anselme.

De la cathédrale, le guide vous conduit au monastère du Saint-Sauveur : il n'y a qu'une porte à franchir. Des parties considérables de ce monastère sont très bien conservées. Le temps, aussi bien que les hommes, semble les respecter.

Voici la salle du chapitre, vous dit le guide, et vous entrez dans une salle splendide de 92 pieds de long sur 27 de large dont le plafond en chêne d'Irlande est couvert d'écussons et de figures de fleurs, peint, sculpté, doré, et vraiment magnifique. Autour de la salle une rangée de sièges séparés les uns des autres par des colonnes de marbre de Sussex, et recouverts par une sorte de dôme de pierre doré et agrémenté de divers ornements. C'est la salle dans laquelle notre saint archevêque adressait à ses moines ses touchantes exhortations, leur ouvrant son cœur, et, en pensant à la tranquillité qu'il avait perdue, se prenait à pleurer.

De la salle du chapitre, vous passez à la bibliothèque, et à peine en avez-vous touché le seuil que vous êtes frappé par cette architecture pleine de magnificence que les moines du moyen âge donnaient à leurs demeures. Des cintres normands supportés par quatorze massifs piliers de pierre donnent à cette vaste salle une majesté qui saisit et commande un religieux respect : c'est le sanctuaire de l'étude et de la science. C'est dans ce sanctuaire que saint Anselme venait se reposer de la conversation des vivants en conversant avec les morts.

Voici maintenant l'hôtellerie, voici le cloître, galerie carrée avec des voûtes soutenues par de petits piliers ornés des écussons des

bienfaiteurs du monastère : on en compte jusqu'à six cent quatre-vingt-trois.

Ce qu'on éprouve à la vue de telles ruines, quand on a l'esprit et le cœur pleins de saint Anselme, il n'y a pas à essayer de le redire. Nous ne pouvions en détacher nos regards, nous eussions voulu interroger chaque pierre.

A côté des parties du monastère dont nous venons de parler et qui restent à l'état de ruines, d'autres ont été relevées, et appropriées de manière à former un vaste et prosaïque corps de bâtiments répartis en logements confortables. Pour qui ces logements? Cet ancien monastère défiguré par des constructions modernes, qui l'habite aujourd'hui? Des chanoines, pères de famille, avec leurs femmes et leurs enfants.

Et où est l'archevêque? L'archevêque, père de famille aussi, habite, à Londres, un superbe palais sur les bords de la Tamise, en face du Parlement. Il a aussi un palais à Cantorbéry et il y vient de loin en loin. Il peut y dormir en paix. Il peut se rendre dans sa magnifique cathédrale qui fut jadis la maison de Dieu et qui n'est plus qu'un temple vide, sans avoir rien à craindre. S'il ne rencontre pas sur son passage des foules agenouillées pour recevoir sa bénédiction, des hommes armés ne viendront pas attenter à sa vie. Personne non plus ne songe à le condamner à l'exil. Il est bien encore le chef de l'Église d'Angleterre, mais cette Église si troublée au temps d'Anselme et de plusieurs de ses successeurs est maintenant calme et tranquille. C'est la tranquillité de la mort. Ce calme du tombeau couvre le travail d'une décomposition lente, mais sûre.

A côté de la mort, là comme sur tous les autres points de l'Angleterre reparaît peu à peu la vie. Quand le protestantisme sera tombé en lambeaux, et que le catholicisme reviendra, il retrouvera dans cette antique cité de Cantorbéry une population noble, religieuse et affamée du pain de la vérité, de belles et nombreuses églises pour ses cérémonies, une splendide cathédrale pour ses pontifes, et le souvenir de saint Anselme qui porte avec lui la lumière et la force.

CHAPITRE XIX.

Le saint archevêque est obligé de séjourner dans ses divers domaines. — Nombreuses visites qu'il reçoit. — Sa charité à l'égard de ses visiteurs. — Sa répugnance pour les honneurs. — Ses habitudes dans sa vie privée. — Sa mortification extraordinaire. — Sa conversation pendant les repas. — Sa douceur que plusieurs trouvent excessive. — Ses efforts pour se soustraire aux affaires temporelles. — Il ne peut supporter les contestations bruyantes. — Sa crédule simplicité. — Ses gens en abusent. — Horreur extrême qu'il éprouve pour le péché. — Il a coutume de dire qu'il préférerait de beaucoup l'enfer.

Ce cher monastère de Saint-Sauveur, Anselme eût bien désiré y passer au moins tout le temps que lui laissaient les voyages nécessités par l'exercice de sa charge d'archevêque et de primat. « Si cela « lui avait été possible, il en aurait éprouvé une vive consolation. « Mais l'éloignement de ses maisons de campagne, les traditions « et les coutumes de ses prédécesseurs, la suite nombreuse que la « dignité pontificale exigeait qu'il eût avec lui le privaient de ce « bonheur, et l'obligeaient à habiter de temps à autre dans les « divers domaines de l'archevêché. S'il eût habité continuellement « Cantorbéry, ceux qui faisaient valoir ces domaines auraient été « fort embarrassés pour transporter dans la ville archiépiscopale « de divers endroits éloignés, tous les approvisionnements néces- « saires à sa maison, et qu'ils devaient lui fournir. De plus, il leur « arrivait souvent d'être opprimés par de plus puissants qu'eux, et, « si l'archevêque eût toujours résidé à Cantorbéry, ils n'auraient eu « personne à qui en appeler, et, à force d'être opprimés, ils au- « raient fini par être ruinés entièrement. Du reste, il n'allait jamais « nulle part sans avoir avec lui des moines et des clercs; et un « grand nombre venaient à lui de toute part, tantôt pour une rai- « son, tantôt pour une autre; car il recevait tous ceux qui venaient « à lui avec une gaieté pleine de douceur, et donnait à chacun une « réponse de nature à le satisfaire.

« Les uns étaient embarrassés par certains passages de l'Écriture

« sainte, par des questions ardues : à peine lui avaient-ils exposé « leurs difficultés qu'une explication de sa part éclaircissait tout.

« D'autres enfin venaient à lui parce qu'ils manquaient du né-« cessaire : leur indigence était immédiatement secourue. Sa géné-« rosité ne venait pas seulement en aide aux moines et aux clercs, « mais à tous les laïques qui y avaient recours. Le bon père pour-« voyait aux besoins de tous, autant qu'il le pouvait, et même « quelquefois plus qu'il ne le pouvait (1). »

Une autre vertu du saint qui brillait à l'égal de sa charité, c'était son profond détachement des honneurs. « Je prends Dieu à témoin, « dit Eadmer, que je lui ai souvent entendu dire, en assurant que « son langage était l'expression de la pure vérité, qu'il préférerait « être dans un monastère un petit enfant tremblant sous la verge « de son maître, plutôt que d'être assis sur la chaire archiépisco-« pale, de présider l'assemblée du peuple, et d'avoir charge d'âmes « dans toute la Grande-Bretagne (2). »

Eadmer nous donne ensuite de précieux et charmants détails sur les habitudes du saint dans la vie privée.

« Quand Anselme était assis pour prendre ses repas, tantôt il « commentait les paroles de la sainte Écriture qu'on lisait à table, « et y trouvait une matière d'édification pour ceux qui étaient « avec lui ; tantôt il citait lui-même, au lieu de lecture, des passa-« ges de l'Écriture sainte et faisait une instruction pieuse ; d'autres « fois, il traitait d'une chose utile ou nécessaire, il répondait aux « questions qui lui étaient adressées, et charmait tout le monde « par ses réponses. Pour bien faire comprendre, je citerai un « exemple de peu d'importance en lui-même, non dans le but de « faire connaître la profondeur de sa science, mais sa manière ha-« bituelle de converser pendant les repas.

« Un jour, un moine qui avait embrassé la vie religieuse après « avoir vécu quelque temps dans le siècle, vint le trouver afin de « lui demander des conseils pour bien régler sa vie. Il eut d'abord « un entretien particulier avec le saint, puis, pendant le repas, il « dit, l'occasion se présentant, que, pendant qu'il était dans le

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II.
(2) *Ibid.*

« monde, il avait compris qu'il ne suivait pas le chemin qui con-
« duit à la vie éternelle. En quittant le siècle pour me faire moine,
« dit-il, j'espérais pouvoir m'appliquer entièrement à la vie éter-
« nelle et à Dieu; mais voici que, par l'ordre de mon abbé, je
« donne mes soins à des affaires séculières, et, en m'efforçant de
« défendre les biens de l'Église contre les laïques, je conteste, je
« plaide, et je ne m'occupe peut-être pas assez de savoir si les autres
« perdent pourvu que je gagne... Aussi je suis presque réduit au
« désespoir, quand il me semble que j'administre avec tant de
« péchés les choses que j'ai abandonnées. Anselme répondit par
« cette comparaison :

« Toute la vie de l'homme peut être comparée à un moulin placé
« sur un fleuve rapide. Il y a dans ce moulin une meule qu'on fait
« tourner à la main. Parmi ceux qui font moudre, les uns laissent
« tomber toute la farine dans le fleuve, les autres en gardent une
« partie dans leurs mains et laissent perdre le reste; d'autres enfin
« la recueillent et la conservent toute. Celui qui n'a point du tout
« gardé de farine, n'aura rien à manger le soir. Celui qui en a un
« peu gardé aura une maigre portion. Celui qui a tout gardé pourra
« prendre une réfection abondante. Eh bien donc, comparons la
« vie de l'homme au moulin : ses actions seront la meule. En effet,
« la meule, quand elle moud quelque chose, tourne et revient sur
« elle-même : de même les actions des hommes reviennent sur
« elles-mêmes. Par exemple, les hommes labourent, sèment, mois-
« sonnent, font moudre le grain, en font du pain et le mangent. La
« roue a achevé son tour. S'arrête-t-elle alors? Point du tout. On
« recommence la même chose. On laboure, on sème, on moissonne,
« on moud, on fait du pain et on mange. Ces choses se font chaque
« année et tournent sur elles-mêmes comme une roue. Supposez
« donc un homme qui fait toutes ses actions pour obtenir des
« avantages temporels, et ne recherche rien que de passager. Cet
« homme moud par là même qu'il agit, mais toute la farine, fruit
« de son travail, tombe dans le fleuve, c'est-à-dire qu'elle est em-
« portée par le torrent des désirs du siècle. Quand, à la fin de sa
« vie, cet homme sortira du moulin et retournera dans sa maison
« et qu'il voudra manger le fruit de ses œuvres, il ne trouvera

« rien parce que le fleuve aura tout emporté. Il sera donc condamné « à la faim : malheur à lui pour l'éternité ! Un autre ne perd pas « tout à fait sa farine parce qu'aujourd'hui, il fait une aumône « pour l'amour de Dieu ; demain, il se rend à l'église pour y vaquer « au service de Dieu ; une autre fois, il visite un malade ; une autre « fois, il ensevelit un mort, et s'applique ainsi à différentes bonnes « œuvres. Mais comme, en même temps, il est adonné aux plaisirs « de la chair, prompt à se venger par haine des injures qu'il a « reçues, qu'il se repaît des louanges des hommes, qu'il est dominé « par la crapule et l'ivresse, et se laisse énerver par des choses « semblables, il ne prend point garde que la plus grande partie de « sa farine lui échappe. Que lui arrivera-t-il plus tard, sinon de « recueillir en proportion de ce qu'il a fait ? Considérez maintenant « comment la troisième classe d'hommes se trouve dans la vie « religieuse. Voici donc un moine qui est soumis à son abbé, et qui « a fait profession de lui obéir en tout ce qui lui serait commandé « selon Dieu, bien décidé à ne jamais sortir de son monastère, au- « tant que cela dépend de lui, pour aucune affaire séculière. Mais « il lui arrive de recevoir l'ordre d'en sortir pour aller garder une « métairie qui appartient à l'abbaye. Il s'en excuse, il supplie de « l'en dispenser. L'abbé persiste dans son avis et ordonne, au nom « de l'obéissance, d'exécuter ses ordres. Le moine, n'osant refuser, « obéit. Le voici à la meule : il faut moudre. Il survient des récla- « mations, des discussions et des procès. Que ce moine, en homme « avisé, recueille sa farine et la conserve avec soin dans un vase « pour qu'elle ne tombe point dans le fleuve. Comment cela ? dites- « vous. Qu'il ne fasse rien par vaine gloire, ni rien de ce que Dieu « défend dans le but de réaliser quelque gain. Qu'il s'applique à « l'obéissance qui lui est enjointe de manière à protéger les biens « de l'Église contre tous avec courage et justice, qu'il prenne garde « de ne pas acquérir injustement le bien d'autrui au profit de « l'Église. S'il se conduit ainsi, quand même il manquera quelques « messes, et parlera pendant que ses frères gardent le silence « dans le cloître, et fera ou omettra d'autres choses semblables, « que les autres ne font pas ou n'omettent pas, la vertu d'obéis- « sance qu'il pratique fait disparaître tout cela ; et, gardant son

« vase avec soin, il y recueille toute la pure farine qui tombe de « sa meule et qui le fera vivre éternellement. Car il ne marche pas « selon la chair, mais selon l'obéissance, et par conséquent, comme « le dit l'apôtre, il ne sera nullement condamné. »

« — Mais que faut-il penser d'un moine qui se propose lui-même, « pour garder une métairie, et qui, pour arriver au terme de ses dé- « sirs, se ménage en secret des protecteurs, promet des présents et « sa faveur? — Cela n'est point du tout conforme à la vocation mo- « nastique. — Pourquoi cela? N'est-il pas vrai que ce moine, tout « en désirant ce que j'ai dit, n'entreprendra pas de faire quoi que « ce soit sans la permission de son supérieur? — Les permissions « en trompent plusieurs. En effet, l'obéissance et la désobéissance « sont les deux contraires. La permission tient le milieu entre les « deux. Le moine que l'obéissance ne force pas à sortir du cloître, « et qui cependant veut en sortir et cherche à se soustraire par une « permission à la défense de la règle, quoiqu'il ne veuille point « faire cela sans permission et qu'il puisse justifier sa conduite par « la permission sur laquelle il s'appuie, commet cependant un péché « en entretenant un désir défendu. Car, après que quelqu'un est « mort au monde et est entré dans le cloître, il ne doit plus retour- « ner aux affaires du monde même par le désir. Cependant, comme « il n'a voulu réaliser son désir qu'avec permission, l'obéissance « qu'il a conservée sur ce point excusera le fait lui-même; mais le « désir qu'il a conçu contre l'obéissance sera dangereux pour lui, « s'il ne s'en repent. Quelques-uns font peu attention à cela et sou- « vent ils sont trompés par la permission qu'ils demandent pour « mettre leurs désirs à exécution. »

« J'ai rapporté cela, dit Eadmer, non pour montrer la doctrine « d'Anselme, mais pour donner un léger spécimen de ses conversa- « tions pendant le repas; car, si je voulais rapporter tout ce que « nous lui entendions dire presque chaque jour sur l'humilité, sur « la patience, sur la douceur et sur l'obéissance dont je viens de tou- « cher un mot, et sur une foule de sujets profonds, il me faudrait « composer un autre ouvrage et interrompre celui-ci.

« Mais alors, dira quelqu'un, quand mangeait-il donc? Il man- « geait très bien en parlant, très peu à la vérité, de sorte que vous

« vous seriez demandé avec étonnement comment il pouvait vivre. « Cependant il avouait, et nous avons souvent constaté la chose, « que lorsqu'il était occupé à une longue discussion, il mangeait « davantage sans s'en apercevoir : c'est que nous lui glissions tout « doucement du pain sans qu'il y prît garde. Mais quand il n'avait « pas d'hôtes, qu'il mangeait seul avec les siens, et que l'on ne traitait « aucun sujet spirituel, il goûtait un peu de nourriture plutôt qu'il « n'en prenait, et il cessait aussitôt ; il écoutait la lecture en atten- « dant ceux qui mangeaient. S'il remarquait que quelqu'un man- « geait plus vite ou laissait quelque chose pour ne pas le faire trop « attendre, il l'en reprenait, et avertissait affectueusement ses « frères de manger tout à leur aise. Quand il en voyait quelques- « uns manger de bon appétit, il les regardait en souriant avec « bonté, et plein de joie il levait un peu la main et les bénissait en « disant : *Grand bien vous fasse !* »

« Après avoir dit comment Anselme aimait à passer le temps des « repas, je dois ajouter quelques mots sur ce qu'il faisait aux autres « heures ; je répèterai simplement ce que je me rappelle avoir dit « plus haut que jamais le Christ ne manqua à ses lèvres, ni la jus- « tice, ni tout ce qui a rapport à la vraie vie. Il disait que tout le « temps qui n'était pas employé à des occupations louables et utiles « était du temps perdu. J'atteste qu'il n'est pas permis de croire que « sa vie ait été en désaccord avec ses enseignements. En effet, au- « tant il est avéré qu'à partir du moment où il prit l'habit monas- « tique jusqu'à sa promotion à l'épiscopat, il s'appliqua à pratiquer « lui-même toutes les vertus et à en jeter la semence par sa parole « et ses exemples dans toutes les âmes, autant il est constant que « ces vertus ne brillèrent pas en lui d'un moins vif éclat lorsqu'il fut « devenu le primat de toute la Grande-Bretagne. Aussi, quelque-uns « l'ont-ils souvent blâmé d'avoir poussé jusqu'à l'indiscrétion le soin « de conserver ces vertus domestiques, et de vivre plutôt comme un « moine dans le cloître que comme le primat d'une grande nation, « et moi-même j'ai été quelquefois de cet avis. C'étaient son humi- « lité, son immense patience, son abstinence excessive qui faisaient « tenir ces discours contre lui et qui le faisaient accuser et condam- « ner. On lui reprochait surtout d'être indiscret dans sa douceur.

« Suivant l'avis de plusieurs personnes, un grand nombre de ceux « que la discipline ecclésiastique aurait dû réprimer, comptaient sur « sa bonté bien connue pour persévérer dans leurs désordres comme « s'ils eussent été permis. Mais quand on avait entendu sa justifica- « tion sur ce point — car il ne méprisait personne, et il ne dédai- « gnait point de rendre compte de sa conduite à ceux qui lui deman- « daient des explications, — on reconnaissait bien vite et clairement « qu'il ne devait, ou même ne pouvait pas se conduire autrement « qu'il le faisait, en essayant de se renfermer dans les bornes d'une « vraie discrétion, et de se prémunir contre toute erreur.

« Il ne pouvait supporter les affaires séculières et il essayait par « tous les moyens possibles de s'y soustraire. Si pourtant quelque « raison rendait sa présence nécessaire, il s'appliquait alors unique- « ment à connaître la vérité, se gardait de toute fraude, et empê- « chait, autant qu'il était en lui, qu'on fît tort à personne. S'il « s'élevait, comme cela arrive d'ordinaire, de vains cris, des contes- « tations et des disputes, il s'efforçait de les calmer, ou il se retirait « aussitôt. S'il n'eût pris cette précaution, le malaise qu'il éprouvait « l'eût fait tomber en défaillance et il se serait exposé à une grave « maladie. Comme nous le connaissions sous ce rapport, il nous est « souvent arrivé de le tirer de vive force du milieu de la foule ; nous « lui proposions quelques questions sur la sainte Écriture, et nous « le ramenions aussitôt, comme s'il eût pris un remède tout à fait « efficace, à son état ordinaire.

« Quand on lui demandait pourquoi il était si faible et si timide « en présence des affaires du siècle, il répondait : « Comment « voulez-vous qu'après avoir chassé depuis si longtemps de mon « esprit l'amour des choses du siècle, je puisse être habile et cou- « rageux dans les affaires qui s'y rapportent ? Loin de là ! je vous « assure en toute vérité, et sans le moindre mensonge, que lors- « qu'elles se présentent à moi malgré mes répugnances, à leur vue, « mon âme est aussitôt frappée d'horreur comme celle d'un enfant « à la vue de quelque apparition terrible. Je ne prends pas plus « de plaisir à m'en occuper qu'un enfant qu'on veut sevrer n'en « trouve à sucer les mamelles de sa mère humectées d'une liqueur « pleine d'amertume. »

« Il lui arrivait souvent d'être trompé non seulement par des « étrangers, mais même par des gens de sa maison qui usaient « envers lui de mensonge et de fraude. Remarquant que son cœur « était plein de mansuétude, de douceur, de simplicité, plusieurs « manquèrent à la fidélité qu'ils lui devaient, en le circonvenant « par des inventions habiles et de faux rapports, et augmentèrent « injustement leurs biens au détriment du sien. Quand Baudoin et « ses autres amis lui reprochaient familièrement sa simplicité ex- « cessive et son manque de finesse, il répondait avec un naïf éton- « nement : « Qu'est-ce que c'est que cela? Ces gens-là ne sont-ils pas « chrétiens? Et s'ils sont chrétiens, voudraient-ils pour n'importe « quel avantage, manquer, par un mensonge, à la fidélité qu'ils « me doivent? Non certes. Ils me parlent avec tant d'assurance, me « présentent si bien les choses, puis font serment qu'ils disent la « vérité avec une si grande conviction, qu'il y aurait de l'incrédulité « à refuser de croire qu'ils affirment la vérité. » Il disait cela pen- « sant qu'ils ne voudraient pas lui faire ce que lui ne voudrait ja- « mais faire à personne. On lui répondait que ces gens-là n'étaient « pas animés des mêmes dispositions que lui. « Eh bien, je l'a- « voue, disait-il alors, j'aime mieux être trompé en croyant du « bien d'eux, quoiqu'ils soient méchants à mon insu, que de me « tromper moi-même en croyant du mal de gens dont je n'ai pas « reconnu la malice. »

« Cependant ces paroles d'Anselme se rapportent au commen- « cement de son pontificat. Il reconnut dans la suite par expérience « que les observations de ses amis n'étaient que trop vraies. Mais « quoiqu'il n'accordât pas une entière confiance aux rapports qui « lui étaient faits, cependant la crédulité qu'il avait d'abord mon- « trée nuisit beaucoup à ses affaires. Ses gens sachant bien qu'il « n'était point du tout disposé à rendre le mal pour les injustices « commises à son égard, n'étaient pas retenus par la crainte et ils « en devinrent plus mauvais. Anselme réfléchissait à cela à part soi « et déplorait bien plus la perte qu'ils prévoyait pour les trom- « peurs que l'inconvénient d'avoir été trompé lui-même. Il avait « coutume de répéter souvent qu'en punition de ces infidélités, ils « perdraient, eux et leurs enfants, les biens dont ils étaient si fiers

« et seraient réduits à leur ancienne pauvreté, ou qu'ils subiraient « quelque grave châtiment avant leur mort, ou, ce qui est plus « terrible, à leur mort même. Nous voyons que ses prévisions se « sont déjà réalisées pour plusieurs, et nous pouvons juger par là « de ce que les autres ont à craindre.

« Anselme ne pouvait les corriger parce que, semblables à des « fagots d'épines, ils avaient toujours des réponses fines et acérées « pour prouver qu'ils n'avaient pas besoin de correction. L'arche- « vêque, voulant éviter les discussions, les abandonnait alors à eux- « mêmes. Il craignait de dépasser les bornes de la discrétion en « scrutant leur conduite avec trop de rigueur. Car il ne craignait « rien tant au monde que de pécher. Nous l'avons souvent entendu « protester, en affirmant qu'il rendait témoignage à la vérité — et « quand je rapporte cela moi-même, ma conscience me rend le « témoignage que je ne mens pas — que s'il voyait d'un côté le « péché, et de l'autre les peines de l'enfer, et qu'il dût nécessaire- « ment choisir entre les deux, il se précipiterait dans l'enfer plu- « tôt que de pécher.

« Une autre chose qu'il avait encore coutume de dire, et qui ne « paraîtra peut-être pas moins surprenante à quelques-uns, c'est « qu'il aimerait mieux être exempt de péché, et être jeté innocent « dans l'enfer, que d'aller au ciel en étant souillé de péché. Comme « plusieurs s'étonnaient de ces paroles, il les adoucissait en disant : « Il est certain que les méchants seuls sont tourmentés dans l'enfer et « que les justes seuls sont heureux dans le ciel; par conséquent, il « est clair que si les justes allaient en enfer, ils ne pourraient y « subir la peine due aux méchants, et que les méchants, s'ils al- « laient dans le ciel, ne pourraient y jouir de la félicité des justes. « Aussi travaillait-il de toutes ses forces à éviter la souillure du « péché, et il repoussait bien loin de son esprit, avec le plus grand « soin, tout ce qui pourrait lui en fournir l'occasion naissante. Et « ce n'était pas là chez lui l'affaire de quelques instants; c'était « l'occupation continuelle de toute sa vie; c'était le but constant « de tous ses efforts. Il se rendait ainsi agréable à tous les gens de « bien et méritait d'obtenir la vie éternelle (1). »

(1) *Vit. S. Ans.*, lib. II.

Nous venons d'entendre Eadmer nous raconter ce qu'était Anselme dans le cloître et dans sa vie privée. Nous allons pénétrer maintenant jusque dans l'intérieur de son âme : c'est le saint lui-même qui va nous introduire une fois encore dans ce beau sanctuaire; car, à Cantorbéry comme au Bec, il épanchait son âme touchée de Dieu, dans des méditations écrites qu'on peut regarder à juste titre, au moins dans certains endroits, comme les pages d'un journal intime.

CHAPITRE XX.

Vie intime du saint archevêque. — Ses rapports avec Dieu.

La grande consolation de notre saint et le secret de sa force, était d'exposer à Dieu ses angoisses, ses peines, son insuffisance, ses craintes et ses désirs. Sûr que Dieu l'entendait, et qu'en son infinie bonté, il exauçait ses prières en disposant les choses selon sa volonté et dans l'intérêt de sa gloire, il se reposait dans cette douce assurance et souffrait avec calme et amour.

« O Christ, ô mon Dieu, dit-il en s'adressant à Notre-Seigneur, « ô Christ, ô mon Dieu, c'est vous Pasteur et directeur de tout, « c'est vous qui, sans aucun mérite de ma part, mais par un pur « effet de votre miséricorde, avez appelé ma petitesse à ces fonc- « tions pastorales. Par considération pour vous-même et pour « votre nom, rendez-moi donc propre à ce ministère pour que je « gouverne sagement votre maison, et qu'en toutes circonstances « je puisse paître votre troupeau selon votre volonté. Par pitié, par « bonté, accordez-moi de devenir en votre maison une lumière ar- « dente et brillante; oui, accordez-moi pour l'honneur et la gloire « de votre nom, la grâce de parvenir à votre gloire après avoir pro- « duit des fruits abondants de salut parmi mes frères : car rien ne « vous est difficile, rien ne vous est impossible. Pour vous, vouloir « c'est faire; votre volonté se confond avec l'exécution. Voilà pour- « quoi je crois de cœur et je confesse de bouche que vous voulez « vous servir d'un être aussi petit que moi pour remplir magnifi- « quement ces fonctions. Vous pouvez, je le sais et j'en suis certain, « vous servir de moi petit et faible pour faire produire à votre « troupeau des fruits excellents et abondants. Oui, je suis petit, je « suis un pauvre homme dénué de toute vertu, n'ayant en moi rien

« de bon, rien qui soit digne d'un si grand ministère, voilà pour-
« quoi je désespère complètement de ma petitesse et je n'espère que
« dans votre seule miséricorde.

« Mais quoique vous soyez grand en vous servant de grands ins-
« truments, cependant il est plus avantageux à votre gloire de faire
« de grandes choses en vous servant de petits instruments. Assuré-
« ment les hommes publieront vos louanges avec plus de plaisir et
« d'ardeur, lorsque vous aurez daigné vous servir de moi, si petit,
« pour retirer de grands fruits de votre troupeau. Envoyez donc
« du haut du ciel votre saint ange à mon aide, pour qu'il m'assiste
« en toute chose, fasse prospérer ce ministère en mes mains, et
« que votr e nom béni soit glorifié en moi misérable pécheur...

« Mais Seigneur, il n'entre peut-être pas dans les desseins de
« votre éternelle volonté que vous vous serviez de moi pour retirer
« de vos brebis des fruits excellents et abondants; alors, je vous en
« conjure, je vous en supplie avec instance, brisez les liens qui
« m'attachent à de si grandes fonctions, par les moyens que vous
« jugerez convenables, et de la manière que vous voudrez. Car
« vous savez tout et vous pouvez tout. Que fais-je ici? Pourquoi res-
« ter au milieu de ce tumulte si je ne dois pas, par votre grâce,
« opérer quelque bien pour le salut de mes frères? Je vous demande
« de ces deux choses l'une : au nom de votre clémence ne me re-
« fusez point l'une ou l'autre de ces deux faveurs. Accordez-moi,
« je vous en conjure par toutes vos miséricordes, accordez-moi vo-
« tre consolation céleste dans mes nombreuses tribulations. Car je
« ne puis porter ce très lourd fardeau qui a été placé sur ma tête,
« et je crains de le déposer : des angoisses me pressent de toute
« part et je ne sais que choisir. Seigneur, vous qui venez en aide
« à tous ceux qui espèrent en vous, ne retirez point de moi votre
« pitié; que votre grâce ne m'abandonne pas. J'espère en vous,
« mon Dieu, je n'ai de confiance qu'en votre miséricorde : aidez-moi
« donc, car je ne puis vous plaire sans vous. Qui a jamais espéré
« en vous et a été abandonné? Cela ne s'est jamais vu (1). »

Nous ne retrouvons plus dans les prières du vieil archevêque les

(1) Médit. XVIII.

cris du cœur, l'exubérance de sentiments, le lyrisme, l'enthousiasme et les transports ardents que nous avons admirés dans les prières du jeune prieur du Bec. Ce n'est pas que son amour pour Dieu se soit attiédi, mais il est devenu plus calme et plus tranquille. Quand le feu commence à s'embraser, il pousse vers le ciel de vigoureux jets de flammes, mais peu à peu la flamme diminue pour faire place à un ardent brasier. Ainsi en est-il du feu mystique que l'amour divin allume dans le cœur des saints.

Le sentiment le plus habituel du saint archevêque, c'est un sentiment d'humilité profonde unie à une confiance inébranlable. Il s'humilie en voyant son impuissance et son peu de succès : il ne se décourage jamais. Dieu n'est-il pas avec lui? Ne peut-il pas se servir du plus vil et du plus faible instrument pour faire le bien? Après tout, c'est pour Dieu qu'il travaille et non pour lui-même. C'est à Dieu de choisir comme il l'entend, de diriger et d'aider ses ouvriers et de bénir son œuvre, comme il le veut, quand il le veut. Lui, pauvre ouvrier du Seigneur, n'a qu'à travailler de son mieux.

« On m'appelle maître, dit saint Anselme en s'adressant à Notre-« Seigneur avec une familiarité touchante, on m'appelle maître, « mais je ne sais point l'être; on me nomme pasteur, mais je ne « puis en exercer les fonctions; on me dit évêque, mais je ne le suis « pas! On me voit m'asseoir sur le siège où s'assied l'évêque, mais « moi je vois bien que je ne fais pas ce que fait un évêque. On me « regarde marcher comme un évêque, mais moi, en me regardant « je comprends bien que je ne vis pas comme un évêque. On me « rend les honneurs dus à l'évêque, mais je ne montre pas en moi « la conduite d'un évêque. Eh quoi donc! Je n'ai pas encore vécu « comme un bon laïque, et les clercs attendent de moi le modèle « de leur vie! Qu'ai-je fait, homme misérable, ver de terre, pour-« riture que je suis? Qu'ai-je fait? Quelle a été ma présomption? « A quoi ai-je consenti? Mais plutôt, qu'avez-vous fait, vous mon « Dieu? Car c'est vous qui l'avez fait! Vous avez établi docteur un « ignorant, guide des âmes un aveugle, directeur un égaré. Ins-« truisez donc ce docteur, conduisez ce guide, dirigez ce directeur! « Encore une fois je vous en conjure, apprenez-moi ce que je dois « enseigner, conduisez-moi où je dois conduire, gouvernez-moi

« comme je dois gouverner! Mais plutôt, enseignez, conduisez,
« gouvernez mes diocésains et moi avec eux. Car, enfin, ô Jésus,
« ô mon bon Maître, ils ne sont pas les miens, mais bien les vôtres :
« moi-même je ne m'appartiens pas, mais je suis vôtre. Oui, Sei-
« gneur, je suis vôtre et eux aussi sont vôtres; car vous nous avez
« créés, eux et moi, par votre sagesse, et vous nous avez rachetés
« par votre mort. Nous sommes donc à vous, Seigneur; oui nous
« sommes à vous puisque vous nous avez créés avec tant de sagesse
« et rachetés à un si grand prix. Si donc vous me confiez ces âmes,
« Seigneur, ce n'est pas une raison pour m'abandonner moi-même
« ni pour les abandonner; vous me les confiez; eh bien moi, je vous
« les confie aussi et moi avec elles. A vous, Seigneur, appartient le
« troupeau, à vous appartient le pasteur. Soyez donc le Pasteur de
« votre troupeau et de votre pasteur (1). »

On a vu le calme imperturbable de notre saint au milieu de toutes les machinations inventées pour le perdre, et la mansuétude angélique qu'il opposait à tous les outrages. Veut-on connaître maintenant la source où il puisait ce calme et cette mansuétude? Le voici aux pieds du crucifix. Ses regards sont amoureusement fixés sur l'image du Sauveur mourant. « C'est donc ainsi, Seigneur,
« s'écrie-t-il, que les hommes ont été ingrats pour vos bienfaits, et
« vous ont accablé de toute sorte d'injures! Pendant que vous fai-
« siez les œuvres de Dieu que personne autre ne fit jamais, que di-
« saient-ils? Cet homme ne vient pas de Dieu. C'est par la puissance
« du prince des démons qu'il chasse les démons; il est possédé lui-
« même; il séduit la multitude; c'est un gourmand, un buveur de
« vin; il est l'ami des publicains et des pécheurs. »

Puis, s'interpellant lui-même.

« Pourquoi pleures-tu? pourquoi soupires-tu quand tu supportes
« des paroles injurieuses? N'entends-tu pas tous les opprobres qui
« ont été déversés sur le Seigneur ton Maître? S'ils ont appelé le
« père de famille Béelzébut, à combien plus forte raison appelle-
« ront-ils ainsi ses serviteurs? — O bon Jésus, vous avez supporté
« ces blasphèmes et d'autres semblables; quelquefois même les

(1) Orat. LXXIX.

« pierres qu'on vous jetait; et vous avez été, en présence de vos « ennemis, comme un homme qui n'entend point, et qui n'a point « de paroles pour répondre. Ils ont enfin acheté au prix de trente « pièces d'argent votre sang divin, d'un fils de perdition votre dis- « ciple, afin de vous donner la mort sans raison. Et cette perfidie « du plus pervers des traîtres ne vous était pas inconnue, quand, « dans la cène, vous vous êtes mis à genoux devant lui pour lui « laver les pieds, et que vous avez daigné toucher de vos mains « très saintes, laver et essuyer ces pieds maudits, si agiles pour aller « répandre votre sang! Et tu marches encore le front levé, ô cendre « et poussière! Et l'orgueil t'élève encore au-dessus de toi-même! « Et l'impatience continue à t'agiter? Regarde le Maître de l'humi- « lité et de la mansuétude, le Seigneur Jésus, le Créateur de toute « chose, le Juge redoutable des vivants et des morts se mettant à « genoux aux pieds d'un homme, et d'un homme qui veut le trahir! « Apprends qu'il est doux et humble de cœur, et sois confus de ton « orgueil, rougis de ton impatience! Ce fut aussi un effet de votre « mansuétude, ô Seigneur Jésus, de ne vouloir point découvrir et « confondre ce perfide dans l'assemblée de ses frères, et de vous « borner à l'avertir doucement et à lui ordonner de faire vite ce « qu'il préparait (1). »

Le crucifix est le livre divin où saint Anselme apprend à tout souffrir avec douceur et humilité! Il y trouve aussi le secret de pardonner complètement les injures et d'aimer sincèrement ses ennemis. Sans doute, il prie Dieu de le délivrer de leurs poursuites : « Déli- « vrez-moi, Seigneur mon Dieu, délivrez-moi des mains de mes « ennemis, parce qu'ils sont aussi les vôtres et qu'ils sont soumis à « votre Toute-Puissance. Ils ne détestent en moi que ce que vous « m'avez donné de bien. Ils ne me haïssent que parce que je vous « aime. Leurs efforts, leurs combinaisons, leurs pièges ne tendent « qu'à m'empêcher de vous aimer, de vous glorifier, de vous cher- « cher. Que les ennemis de votre gloire ne l'emportent point sur « moi, mais qu'ils soient confondus par la multitude de vos misé- « ricordes, en me voyant me consacrer tout entier à vous glorifier,

(1) Médit. IX.

« à rechercher la paix et votre gloire (1). » Mais, au fond du cœur quel mal souhaite-t-il à ces ennemis? Quels sentiments nourrit-il à leur égard? Nous pouvons surprendre la vérité sur ce point dans ses confidences à Notre-Seigneur.

« O Tout-Puissant et bon Seigneur Jésus! vous que je prie en « faveur de mes amis, vous savez aussi ce que mon cœur souhaite « à mes ennemis; car vous scrutez les cœurs et les reins, vous pé« nétrez les secrets de mon âme; enlevez de cette âme ce que vous « n'y avez point mis vous-même, puis faites arriver à mes enne« mis et faites retomber sur moi tout ce que vous me faites leur « souhaiter. Si pourtant, il m'arrive de leur souhaiter quelque « chose qui sorte des bornes de la charité, ne permettez ni que la « chose leur arrive, ni qu'elle retombe sur moi. Vous qui êtes la « vraie lumière, éclairez leur aveuglement. Vous qui êtes la sou« veraine vérité, corrigez leur erreur. Tel est le mal que je leur « souhaite au fond du cœur; tel est le châtiment que je demande « pour eux. »

Dans cette belle prière pour ses ennemis, vers la fin, le saint s'écrie : « O Dieu grand et bon, mon âme est affamée de vous, et elle « ne peut se rassasier du sentiment de votre amour (2). »

La faim de Dieu, et de Dieu seul, tel est le fond de cette grande âme. Nous aurions beaucoup à ajouter pour la peindre, mais il est temps de reprendre la suite des faits qui se rattachent à l'histoire de notre saint.

(1) Médit. VIII.
(2) Orat. XXIV.

CHAPITRE XXI.

Siège de Bamborough. — Révolte des Gallois. — Retour de Guillaume. — Urbain II prêche la croisade à Clermont (18 novembre 1095). — Enthousiasme que sa prédication excite. — Le duc de Normandie prend la croix. — Mort de Guillaume, évêque de Durham. — Dom Jarenton abbé de Saint-Bénigne est envoyé en Angleterre comme légat. — Traité conclu entre Guillaume le Roux et son frère Robert.

Guillaume le Roux était parti, dans le courant de juin 1095, pour aller dans le nord de l'Angleterre réprimer la révolte de Robert de Mowbray et des autres barons ligués avec lui. Vers la fin de septembre, avant que cette expédition fût terminée, un soulèvement éclata dans le pays de Galles et le roi se vit obligé de laisser à ses officiers le soin de poursuivre le siège de Bamborough, place forte défendue par Robert de Mowbray, pour courir parer à ce danger nouveau. La saison déjà avancée était contre lui ; il lui fut impossible d'atteindre les Gallois dans leurs montagnes ; mais sa présence arrêta leur audace. Guillaume se contenta de ce résultat momentané, revint en toute hâte devant Bamborough, se fit livrer Robert de Mowbray qui s'était enfui de la place et retiré dans un monastère, se rendit maître de la forteresse, infligea aux conspirateurs des châtiments terribles, et regagna le sud de l'Angleterre victorieux, mais préoccupé. Les Gallois n'attendaient qu'une occasion pour se révolter de nouveau, et pouvaient lui susciter des embarras redoutables. Pendant qu'il serait engagé dans une guerre dont il ne pouvait prévoir ni les dangers ni la durée, il était à craindre que des seigneurs mécontents n'en profitassent pour essayer de secouer le joug de fer qu'il faisait peser sur eux. Il redoutait d'autres ennemis encore, et d'ailleurs, il avait des vues sur la Normandie. Le moment n'était pas venu de persécuter de nouveau le primat. Il attendit.

Au moment où Guillaume le Roux revenait de son expédition dans le nord de l'Angleterre, un événement, d'une portée exceptionnelle, qui eut un retentissement immense dans le monde entier s'accomplissait en France.

Le 18 novembre de cette année 1095, le pape Urbain II prêchait la croisade au concile de Clermont. Un grand nombre d'évêques y assistèrent. L'archevêque de Cantorbéry y avait été invité, mais le roi ne lui permettait pas de sortir du royaume. Il pria le pape de vouloir bien l'excuser, et il envoya à sa place Dom Boson, celui de tous ses moines qui était le plus capable de le représenter (1).

A la voix éloquente d'Urbain II, retraçant les persécutions des chrétiens d'Orient, un enthousiasme chevaleresque éclata dans la France d'abord, puis se communiqua à l'Europe presque tout entière. Les paysans quittaient leurs travaux des champs, les artisans leurs ateliers, les seigneurs leurs châteaux, et partaient pour aller délivrer le tombeau du Christ en répétant le cri sublime qui avait accueilli les paroles du saint pontife à Clermont : Dieu le veut! Dieu le veut!

Les grands donnaient l'exemple. On vit s'enrôler sous la noble bannière des croisés toute une légion de princes; Hugues le Grand, frère du roi de France, Philippe I[er], comte de Vermandois; Godefroy de Bouillon, duc de Lorraine avec ses frères Baudoin et Eustache et leur cousin Baudoin du Bourg, fils du comte de Rethel; Raymond, comte de Toulouse et de Provence, dit Raymond de Saint-Gilles; Étienne comte de Chartres et de Blois, Robert II, comte de Flandre, appelé depuis le Jérosolimitain, et une foule d'autres.

Ce mouvement se fit peu sentir en Angleterre, mais il remua fortement la Normandie. Le duc Robert se laissant entraîner par l'élan général, prit la croix et fit ses préparatifs de départ pour la croisade.

Pendant que ces choses se passaient en France et en Normandie, Guillaume le Roux s'occupait à rechercher et à punir tous ceux qui avaient trempé dans la conspiration de Robert de Mowbray. Il les cita à paraître devant la cour qu'il tint, aux fêtes de Noël, à Windsor, afin d'y être jugés. Parmi ceux qui furent cités à la cour de

(1) *Vit. Bosonis auct. Mil. Crispino.* Migne, CL, 726.

Windsor comme accusés de haute trahison nous trouvons, le croirait-on? ce fameux Guillaume, évêque de Durham qui, à Rockingham, s'était montré l'ennemi acharné du primat et le courtisan servile prêt à flatter tous les caprices et toutes les passions du roi. Il s'excusa d'abord de venir sur ce qu'il était malade. Par le Voult de Lucques, s'écria Guillaume le Roux quand il en fut informé, c'est une feinte! qu'on l'amène! On l'amena, mais dans un état désespéré. Il mourut à Windsor quelques jours après son arrivée, le jour de la Circoncision. Le saint archevêque de Cantorbéry qui se trouvait à la cour se vengea alors de son ennemi comme se vengent les saints en lui prodiguant les marques de la charité la plus tendre, en s'efforçant de toucher son cœur par ses exhortations et en l'aidant à bien mourir (1).

Cependant Robert, duc de Normandie, se trouvait dans un grand embarras pour remplir l'engagement qu'il avait pris de partir pour la croisade. Il manquait de l'argent nécessaire pour cette expédition lointaine, et il craignait que ses États ne lui fussent enlevés pendant son absence. Son frère Guillaume, il le savait, guettait cette proie. Un arrangement public et solennel entre eux était indispensable pour lui procurer de l'argent et pour le garantir, autant que possible, contre une spoliation. Robert, sachant que le roi d'Angleterre venait de reconnaître Urbain II pour pape légitime, lui demanda d'intervenir pour obtenir que Guillaume le Roux se prêtât à un arrangement juste et raisonnable.

Peu de temps après, c'est-à-dire au commencement de l'année 1096, Urbain II écrivit au roi d'Angleterre pour lui annoncer l'envoi d'un nouveau légat, Dom Jarenton, abbé de Saint-Bénigne de Dijon. C'était un personnage considérable qui avait déjà joué un rôle important dans les affaires de l'Église. Sa réputation s'étendait au loin : en Angleterre, aussi bien qu'en France, on connaissait l'abbé Jarenton. On l'y connaissait comme un homme de caractère et d'énergie. Rome lui avait déjà confié plusieurs fois des missions difficiles, et, à chaque fois, il s'était fait remarquer par une rare fermeté et une incorruptibilité à toute épreuve.

1. Will. Malm., *De gest. pontif. Angl.*, lib. III. — Dom Mabillon. *Annal. Ord. S. Ben.*, lib. LXIX. t. V, p. 370. — Wharton. *Anglia sacra*. t. I, pars I, p. 704.

Rien ne pouvait être plus désagréable au roi Roux que l'annonce d'un pareil légat. Le repousser brutalement, son caractère l'y portait, mais une pareille ligne de conduite, dans la situation critique où il se trouvait, eût été une faute grossière. Les hommes politiques qui l'entouraient ne pouvaient la lui laisser commettre. Il fut convenu qu'on se débarrasserait de l'abbé Jarenton par la ruse.

Le roi Roux députa sans délai auprès du souverain pontife d'habiles négociateurs auxquels il remit une forte somme d'argent pour qu'ils pussent corrompre au besoin les prélats de son entourage. Il leur fut recommandé de ne rien épargner pour obtenir que le légat ne fût pas envoyé ou, s'il était déjà parti, qu'il fût rappelé au plus tôt.

En même temps que ces négociateurs arrivaient auprès d'Urbain II, le légat débarquait en Angleterre. Le roi l'accueillit avec honneur, écouta ses vigoureuses observations avec respect, le priant seulement d'attendre pour en venir à des règlements et à des mesures pratiques que ses envoyés fussent de retour et lui eussent fait connaître la réponse définitive du pape.

Nous ne connaissons pas au juste l'objet de la mission de l'abbé Jarenton. Il est probable qu'il avait reçu d'Urbain II l'ordre de solliciter Guillaume le Roux à partir lui-même pour la croisade. Mais, dès que l'abbé de Saint-Bénigne eut vu de près le personnage, il ne put manquer de comprendre que de ce côté il n'y avait rien à espérer.

Dans tous les cas, sa légation devait, autant que possible, combler les lacunes de celle du cardinal Gauthier, en empêchant le roi Roux de traiter plus longtemps l'Église en esclave. Deux nominations d'évêques qui coïncidèrent avec son séjour en Angleterre ou le suivirent de près, portent à croire que ses remontrances ne furent pas sans effet. Trois évêchés se trouvaient alors vacants; Worcester, Hereford et Durham. Samson fut nommé à l'évêché de Worcester, et Girard à celui d'Hereford. Samson n'était que sous-diacre et Girard que diacre. Le primat, dans une ordination qui eut lieu dans la chapelle de l'un de ses domaines situés près de Londres, donna à Samson le diaconat et la prêtrise, et à Girard la prêtrise, un samedi des quatre-temps, et le lendemain, il leur conféra, à Londres, la

consécration épiscopale, assisté de Thomas, archevêque d'Yorck, de Maurice, évêque de Londres, de Robert, évêque de Thetford, et de Gondulfe, évêque de Rochester. Il y avait, nous dit Eadmer, sans entrer dans aucun détail, des raisons de nécessité pressante pour en agir ainsi (1). Le primat voulut sans doute se hâter de profiter des bonnes dispositions du roi en plaçant Samson et Girard sur les sièges de Worcester et d'Hereford avant qu'il eût pu revenir sur ces deux nominations.

L'abbé Jarenton passa fort peu de temps en Angleterre. La réponse attendue par Guillaume arriva. Cette réponse extorquée par la ruse ou, ce qui paraît plus probable, fabriquée par la plus impudente mauvaise foi, rappelait le légat (2).

Avant de quitter la Normandie, il put amener les deux frères à conclure un traité dont ils se montrèrent l'un et l'autre satisfaits. Il fut convenu que Robert céderait la Normandie à Guillaume pour trois ans moyennant une somme de dix mille marcs d'argent (3).

(1) Pro instante necessitate. — *Hist. nov.*, lib. II.

(2) Chronicon Hugonis monachi Virdunensis et Divionensis, abbatis Flaviniacensis. — Pertz. Monumenta Germaniæ historica, t. VIII, p. 474.

(3) Orderic Vital dit que ce bail fut conclu pour cinq ans : Normanniam usque ad quinque annos servaturus recepit. — *Hist. eccl.*, lib. IX, cap. IV. Nous suivons Eadmer et Hugues de Flavigny dans l'ouvrage cité plus haut.

CHAPITRE XXII.

Guillaume le Roux continue à opprimer l'Église. — Le monastère de Saint-Alban. — Recrudescence dans la spoliation des églises. — Le roi d'Angleterre prend possession de la Normandie. — Expédition contre les Gallois. — Nouvelle rupture entre le roi et l'archevêque. — Saint Anselme forme le projet d'aller à Rome.

Les guerres que le roi avait à soutenir laissaient au saint primat un peu de paix, mais une paix troublée par mille inquiétudes pour l'avenir et par les tristesses du présent. L'Église d'Angleterre restait et semblait devoir rester longtemps encore dans l'état de décadence où le saint archevêque l'avait trouvée : l'incontinence et la simonie dans le clergé, des vices honteux et une ignorance grossière parmi le peuple, et, ce qui désolait le saint plus que tout le reste, le relâchement et la dissolution s'introduisant de nouveau dans le cloître d'où Lanfranc les avait à peu près bannis. La cupidité du roi Roux s'attaquait surtout aux monastères. Celui de tous qui eut le plus à souffrir de ses spoliations fut le monastère de Saint-Alban relevé par Lanfranc.

Ce digne abbé Paul auquel notre saint avait donné, on s'en souvient, des instructions si sages, mourut l'année même où Anselme fut sacré archevêque de Cantorbéry. Au lieu de lui donner un successeur, le roi s'empara des biens de l'abbaye, laissant aux moines une pension qui les empêchait de mourir de faim, mais qui ne les préservait pas de la misère (1). Pas de ressources, pas d'abbé, des édifices qui se détérioraient, le culte divin privé de ses splendeurs, des vexations de tout genre, telle était la situation de Saint-Alban et celle de plusieurs autres monastères. Mais il arrivait à Saint-Alban ce qui malheureusement n'arrivait pas partout, c'est que, malgré toutes les épreuves, les moines formés par l'abbé Paul per-

(1) *Mathæi Paris monachi Albanensis vitæ 23 abbatum S.-Albani*, p. 53.

sévéraient dans la ferveur et la fidélité à leur règle. Le cœur d'Anselme en était grandement consolé.

« Je rends grâces à Dieu, écrivait-il à ces bons religieux, de tout « le bien que j'entends dire de vous. Vous n'oubliez pas, votre « conduite le prouve, qu'il faut que vous entriez dans le royaume « de Dieu par beaucoup de tribulations, et que la tentation est une « épreuve qui fait connaître au juste s'il aime Dieu. Vous vous en « souvenez, et vous le montrez, en ne vous laissant détourner par « aucune adversité de la fidélité à votre règle... Persévérez dans « votre ferveur en prenant bien garde de ne point mépriser même « les plus petits points de la règle, car celui qui méprise les petites « choses finit peu à peu par tomber. Dieu voit ce qui vous est utile; « s'il tarde à vous consoler, attendez-le; ce ne sera pas long. Il « connaît le moment opportun pour venir à notre aide dans la tri- « bulation (1). »

La misère à laquelle l'insatiable cupidité de Guillaume le Roux avait réduit toutes les Églises d'Angleterre était telle qu'elle semblait ne pouvoir être accrue. Cependant le traité dont nous venons de parler l'aggrava tout d'un coup d'une manière à peine croyable. Guillaume prit les dix mille marcs d'argent qu'il avait à payer à Robert partout où il put, surtout parmi le clergé. « Il dévasta tout « son royaume. Poussé par le désir de la domination, il ne fit « grâce ni aux ornements d'Église, ni aux vases d'autel, ni aux « reliquaires, ni aux livres des saints évangiles ornés d'or et d'ar- « gent. Des amis d'Anselme lui conseillèrent de venir lui-même au « secours du roi pour une cause aussi juste. Il comprit que cela « était raisonnable, mais dans la pénurie où il se trouvait, il ne « savait où prendre pour faire un présent dont il reconnaissait la « convenance. S'étant donc rendu à l'avis d'hommes distingués tels « que Walchelin, évêque de Winchester et Gondulfe, évêque de Ro- « chester, et de quelques autres dont il crut devoir suivre les con- « seils en cette affaire, il préleva sur le trésor de l'Église de Can- « torbéry, du consentement de la majorité des moines, une quantité « d'or et d'argent équivalent à deux cents marcs d'argent, et ré-

(1) Epist. III, 54.

« unissant cette somme à ce qu'il avait pu obtenir de ses gens, il « l'offrit au roi afin que dans le grand besoin où il se trouvait, il « pût faire face à ses affaires. Mais ne voulant pas que ses successeurs pussent s'autoriser d'un pareil exemple, il céda à l'église « de Cantorbéry pendant l'espace de sept ans, le revenu de l'une de « ses maisons de campagne appelée Peckham, afin que ce revenu, « évalué environ trente livres, fût une compensation du dommage « causé à son église (1). »

Guillaume se rendit en Normandie pour en prendre possession (1096), mais il ne put y prolonger son séjour : il fut obligé de revenir en toute hâte pour aller comprimer un soulèvement qui venait d'éclater dans le pays de Galles et qui atteignait des proportions inquiétantes. Là, de vieux bretons se condamnant par amour de la liberté à une existence misérable, cachaient derrière leurs âpres montagnes une âme indomptée qui n'avait pas encore appris à se courber sous le joug de la domination étrangère. En vain, Hugues le Loup, comte de Chester, et Hugues, comte de Shrewsbury avaient uni leurs forces pour arrêter la révolte. Ils se sentaient débordés et la présence de Guillaume devenait nécessaire. D'après les nouvelles qui lui furent données, Guillaume regarda cette guerre comme fort sérieuse. Il organisa une expédition et partit à la tête de ses troupes. Chacun des grands feudataires de la couronne devait fournir son contingent d'hommes. Guillaume avait exigé, suivant l'usage, ce contingent pour recruter son armée, et l'archevêque de Cantorbéry le lui avait, pour sa part, fourni de bonne grâce et avec la plus grande loyauté. Le roi était parti sans se plaindre; mais le malheur pour le saint archevêque fut qu'il rentra victorieux. Tranquille du côté de la Normandie et du pays de Galles, tout puissant en Angleterre où il avait jeté la terreur parmi ses barons en domptant et en châtiant sans pitié ceux qui avaient osé se révolter, Guillaume sentait que sa puissance était affermie et que désormais il pouvait donner libre carrière à son despotisme. Il crut que le moment était venu de laisser enfin éclater sa haine contre Anselme. Voici comment il rouvrit la guerre.

(1) *Hist. nov.*, lib. I.

« Un grand nombre espéraient déjà que la paix obtenue par Guil- « laume le Roux tournerait au service de Dieu, et ils observaient « avec attention ce qui allait arriver, s'attendant à voir l'archevêque « prendre, du consentement du roi, des mesures importantes pour « opérer des réformes utiles à la religion. Mais tout d'un coup, le « roi, de retour du pays de Galles, adressa à l'archevêque une lettre « qui fit évanouir ces espérances. Il lui savait mauvais gré, disait-il, « des soldats qu'il lui avait envoyés : ils étaient mal épuipés et n'a- « vaient pu lui servir pour la guerre. Il lui commandait de se tenir « prêt à comparaître devant lui et à rendre compte de sa conduite, « quand il lui plairait de le citer. *Nous avons attendu la paix,* dit « alors Anselme, *et voici que les choses vont mal; nous pensions être « au temps de la guérison et il survient une rechute.* Sans doute, il « savait depuis longtemps qu'il ne pourrait jamais, du vivant de « Guillaume, faire beaucoup de bien en Angleterre; cependant, « quand il sollicitait ce prince de pourvoir aux intérêts de la reli- « gion, il avait coutume de répondre qu'il ne pouvait s'en occuper « à cause des ennemis qui le menaçaient de toute part, et Anselme « avait pensé lui en parler de nouveau, une fois la paix obtenue, et « l'amener doucement à lui permettre de faire quelque bien comme « il pourrait. Mais pour empêcher la réalisation de ses désirs la ma- « lice du démon suscita la discorde dont je viens de parler : les motifs « n'en étaient point basés sur la vérité, mais inventés malicieuse- « ment dans le but d'empêcher le saint de plaider la cause de Dieu. « Il le comprit; et, sachant d'ailleurs que les jugements de la cour « royale dépendaient entièrement du roi, il trouva peu convenable « de se conduire en plaideur et d'aller porter sa cause devant un « tribunal que ne protégeaient nulle loi, nulle justice, nulle rai- « son. Il garda donc le silence et ne fit aucune réponse à ce mes- « sage. Il ne vit dans cet ordre du roi qu'une de ces vexations par « lesquelles il avait passé autrefois et il se borna à prier Dieu de tout « son cœur d'apaiser cette tempête.

« De plus, voyant les églises et les monastères spoliés au dehors « et au dedans, la discipline monastique tomber en ruine, les sécu- « liers grands et petits marcher dans les voies d'une vie corrompue, « des maux se multiplier de toute part et s'aggraver par l'absence

« de toute discipline, il craignit d'être obligé de rendre compte au « tribunal de Dieu de tant de désordres, s'il ne prenait pour y remé- « dier tous les moyens qui étaient en son pouvoir. Mais il voyait « qu'il lui était impossible de corriger les vices puisque le roi s'y « abandonnait lui-même ou les favorisait ostensiblement. Il crut « qu'il fallait pour tout cela recourir à l'autorité et à l'avis du Siège « apostolique (1). »

Ce qu'Anselme voulait fuir, ce n'était pas la souffrance : c'était le danger continuel où il se trouvait d'offenser Dieu. Son courage ne faiblissait pas, mais sa conscience s'alarmait de ne pouvoir communiquer avec Rome. Il sentait le besoin créé dans les âmes catholiques par un instinct de foi, le besoin de puiser dans une union réelle et effective avec le Saint-Siège ce que le rameau puise dans son union au tronc auquel il appartient, la sève et la vie. Depuis près de quatre ans qu'il était archevêque, quels rapports avait-il eus avec Rome? Un premier légat était venu en Angleterre, et il n'avait songé à lui parler comme le représentant du souverain pontife doit parler à un archevêque que lorsqu'il ne leur était plus possible de se rencontrer. Un second légat avait été envoyé, mais lui avait-on laissé le temps d'arriver jusqu'au primat? C'est fort douteux. En somme le saint archevêque ne connaissait pas la pensée et les intentions du souverain pontife sur les points par rapport auxquels il lui était le plus nécessaire de la connaître. Les choses ne pouvaient durer ainsi indéfiniment. Il fallait que le pasteur de l'Église d'Angleterre reçût la direction du pasteur de l'Église universelle. Par rapport au successeur de Pierre, il n'était qu'une brebis; il fallait qu'il fût conduit par celui auquel Notre-Seigneur a dit, dans la personne de Pierre : pais mes agneaux, pais mes brebis.

(1) *Hist. nov.*, lib. I.

CHAPITRE XXIII.

Le saint archevêque demande au roi la permission d'aller à Rome (1097). — Refus du roi. — Le saint prend sous sa protection un lièvre qui s'était réfugié sous les pieds de son cheval. — Il délivre un petit oiseau captif. — Persistance que met le saint primat à demander au roi la permission d'aller à Rome.

Le parti du saint archevêque était pris : aller à Rome. Il résolut de profiter de la cour plénière de la Pentecôte de l'an 1097 pour communiquer son projet au roi, et obtenir sa permission, si cela était possible. « S'étant donc rendu, aux fêtes de la Pentecôte, à la « cour qui se tenait à Windsor, et ayant sondé avec soin, à table et « ailleurs, les dispositions du roi, il ne conserva plus aucun espoir « de le voir s'amender. Les fêtes passées, on traita, selon l'usage, « des affaires du royaume. Les courtisans se demandaient déjà « comment ils devaient s'y prendre pour faire tomber Anselme, « alors sous le poids de l'accusation que nous avons fait connaître, « dans une condamnation qui l'obligerait à payer au roi une « somme considérable ou à implorer sa miséricorde. »

« Pendant ce temps-là, Anselme appela auprès de lui quelques- « uns des seigneurs de la cour et les pria d'annoncer au roi que, se « trouvant dans une extrême nécessité, il désirait faire le voyage « de Rome avec sa permission. Le roi fut stupéfait de cette demande. « Pas du tout, cria-t-il. Je ne pense pas qu'il ait commis un péché « qui l'oblige à aller demander l'absolution du pape ; ni qu'il ait « besoin de le consulter. Je sais qu'il est bien plus capable de don- « ner des conseils au pape qu'il n'a besoin de recevoir les siens. « On rapporta ces paroles à Anselme. Le roi a la puissance en « main, répondit-il, il dit ce qui lui plaît. Mais s'il ne veut pas « m'accorder cette permission cette fois, il me l'accordera une « autre fois peut-être. Pour moi, je multiplierai mes demandes.

« Après qu'on eut ainsi parlé de la permission d'aller à Rome, il ne « fut plus question de citer Anselme au tribunal du roi, et nous « pûmes quitter la cour sans être inquiétés de ce côté. »

« En quittant la cour, Anselme se rendit en toute hâte dans une « de ses maisons de campagne appelée Heisa. Des jeunes gens de « sa suite ayant rencontré un lièvre sur leur route, se mirent à le « poursuivre, et comme il se réfugiait entre les pieds du cheval que « montait le vénérable Père, ils s'apprêtaient à l'en déloger. An- « selme sachant que la pauvre bête s'était retirée là pour avoir du « secours, serra les rênes de son cheval et l'arrêta tout court, ne « voulant pas frustrer l'animal de la protection qu'il demandait. « Les chiens l'environnaient en aboyant, sans pouvoir le faire sor- « tir de dessous le cheval, ni lui causer aucun mal. Ce spectacle « nous remplit d'étonnement. Anselme, apercevant quelques-uns « des cavaliers éclater de rire et s'abandonner à la joie comme s'ils « eussent déjà tenu la pauvre bête, se prit à pleurer. Vous riez, « leur dit-il, mais ce pauvre animal est loin d'être dans la joie. Ses « ennemis l'environnent, et, tremblant pour sa vie, il se réfugie « auprès de nous pour implorer notre assistance. C'est précisément « ce qui arrive à l'âme de l'homme. Quand elle sort du corps, aus- « sitôt ses ennemis, c'est-à-dire les esprits malins qui, pendant « qu'elle habitait un corps mortel, l'ont poursuivie en mille ma- « nières à travers les chemins escarpés des vices, sont cruellement « rassemblés autour d'elle, tout prêts à la saisir et à l'entraîner « dans la mort éternelle. Mais elle, pleine d'anxiété, promène ses « regards de tous côtés et brûle du désir de se voir tendre une « main secourable et de trouver un défenseur. Les démons au con- « traire rient et se livrent à une grande joie s'ils la trouvent dé- « pourvue de tout secours. A ces mots, il lâcha les rênes à son che- « val et reprit son chemin en élevant la voix pour commander aux « chiens de cesser de poursuivre l'animal. Le lièvre regagna aus- « sitôt d'une course rapide les champs et les bois, tout allègre et « sans avoir reçu aucune blessure. Pour nous, cessant de rire, mais « fort joyeux cependant, nous poursuivîmes notre route en nous « entretenant de la miséricordieuse délivrance du pauvre petit « animal. »

« Une autre fois, Anselme vit un enfant qui jouait dans le chemin « avec un petit oiseau. Ce petit oiseau avait un fil à la patte, et « quand on lui laissait un peu de large, il essayait aussitôt de « s'envoler ; mais l'enfant tenant le fil dans sa main, ramenait le « petit captif jusqu'à lui. Il prenait grand plaisir à ce jeu et il le « répéta à plusieurs reprises. Le bon Père voyant cela fut ému de « pitié pour l'oiseau et témoigna le désir qu'on le rendît à la liberté « en rompant le fil qui l'attachait. Le fil est rompu, l'oiseau s'en- « vole, l'enfant pleure, et le bon Père est dans la joie. Puis nous « ayant appelés : Avez-vous remarqué le jeu de cet enfant? nous « dit-il? — Oui, Père, nous l'avons remarqué. — Eh bien, c'est « ainsi que le diable joue avec une foule d'hommes qu'il prend « dans ses lacets et qu'il entraîne ensuite à son gré dans toute sorte « de vices. — Quelques-uns, par exemple, sont dévorés par les « flammes de l'avarice, de la luxure et d'autres semblables vices ; « ils y sont attachés par une mauvaise habitude et il arrive parfois « que jetant les yeux sur leur conduite, ils se prennent à pleurer « et promettent de renoncer à ces vices. Comme cet oiseau, ils se « croient libres et s'imaginent qu'ils vont prendre leur vol. Mais « comme l'ennemi les tient enlacés par leurs mauvaises habitudes, « à peine ont-ils essayé de voler qu'ils retombent dans les mêmes « vices. Et cela se renouvelle souvent. Ils ne sont tout à fait délivrés « que si, à l'aide de la grâce de Dieu, ils viennent par un grand « effort à rompre la corde de leur mauvaise habitude (1). »

C'est ainsi qu'au milieu des préoccupations les plus graves, comme dans le calme de la méditation, en voyage comme dans sa cellule, le saint était constamment uni à Dieu, et remontait continuellement et sans effort des choses visibles aux choses invisibles par ce symbolisme dont il possédait si bien le merveilleux secret.

Mais revenons au projet formé par Anselme d'aller consulter le souverain pontife : chez lui ce dessein était parfaitement arrêté.

C'est à la Pentecôte de l'année 1097 qu'il adressa pour la première fois sa demande au roi à ce sujet. Au mois d'août de la même année, Guillaume le Roux convoqua, pour des affaires importantes, les

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II.

évêques, les abbés et plusieurs de ses barons. Quand chacun ayant terminé ses affaires songeait déjà à regagner ses foyers, Anselme aborda le roi et lui demanda de nouveau la permission de faire le voyage de Rome. Cette nouvelle demande n'aboutit pour le moment qu'à un nouveau refus. Mais, comme cette fois, le saint archevêque insistait, Guillaume, pour se débarrasser de ses importunités, lui dit qu'il n'avait pas le temps de s'occuper alors d'une affaire aussi grave, et qu'Anselme pourrait lui en reparler à Winchester où il devait tenir sa cour au mois d'octobre suivant. Cet ajournement était évidemment une fin de non-recevoir. Le roi cherchait à lasser l'archevêque et à l'amener à se désister de sa demande : ce fut en vain. Nul ajournement, nul obstacle, nulle menace, nulle violence ne sauraient changer la résolution du saint. Il veut aller à Rome : il y ira.

CHAPITRE XXIV.

Lutte de Winchester (octobre 1097).

Au mois d'octobre suivant, l'intrépide archevêque de Cantorbéry arrivait à Winchester et reparaissait à la cour. Il y trouva un certain nombre de seigneurs et quatre évêques. C'étaient Walchelin, évêque de Winchester, Robert, évêque de Lincoln, Osmond, évêque de Salisbury, et Jean, évêque de Bath. Cette fois, sans rien attendre, il alla droit au but, et tout en abordant le roi, il lui demanda de nouveau la permission de faire le voyage de Rome avec le ton résolu d'un homme qui est sûr de son droit et qui veut en finir. Guillaume, suivant sa coutume, répondit par des défaites et surtout par des paroles de colère. Mais Anselme démasqua ses défaites, méprisa sa colère, et multiplia ses instances avec une vigueur et une énergie qui croissaient à chaque nouvelle démarche.

« Il m'ennuie ! s'écria enfin Guillaume exaspéré ; il voit bien que « je ne lui accorderai pas ce qu'il demande, et il ne cesse de me « fatiguer par ses insupportables importunités. Je lui ordonne de « renoncer à cette demande, et, pour m'en avoir déjà tracassé à « plusieurs reprises, qu'il se tienne prêt à m'en faire satisfaction, « selon le jugement qui sera rendu. — Pas du tout ! répondit An- « selme avec calme, quand on lui rapporta ces paroles de Guil- « laume, mais, au lieu de cela, que le roi sache bien que je suis prêt « à lui montrer par de bonnes raisons que ma demande est juste, « et qu'il ne peut la rejeter sans être injuste (1). »

Guillaume, suivant son habitude, traitait avec le saint archevêque par l'intermédiaire de ses courtisans; ces derniers lui trans-

(1) *Hist. nov.*, lib. II.

mirent donc aussitôt la réponse du saint. Le tyran, entendant parler de bonnes raisons, entra immédiatement dans un de ces transports de fureur au milieu desquels il était capable de se porter aux dernières extrémités. Il avait compris d'instinct que le saint archevêque était décidé à lui livrer une nouvelle bataille, et, de tous ses ennemis, c'était celui qu'il redoutait le plus. En effet, que pouvait-il opposer aux raisons du saint sinon la violence? Mais que pouvait la violence contre un homme tel qu'Anselme? Je n'admets point ses raisons, s'écria-t-il hors de lui. S'il part, qu'il tienne pour certain que je confisquerai tous les biens de l'archevêché et que je ne le regarderai plus comme archevêque.

« Il s'éleva alors à la cour comme une violente tempête; les uns « criaient d'un côté, les autres de l'autre. Vivement émus, quel« ques-uns conseillèrent de remettre l'affaire au lendemain, espé« rant qu'on trouverait quelqu'autre moyen de rétablir la paix. On « se rendit à leur avis et nous regagnâmes notre logis (1). »

Une grande agitation s'était emparée des esprits, parce qu'on se voyait rejeté tout d'un coup, et au moment où l'on s'y attendait le moins, dans une lutte qui menaçait de n'être pas moins terrible que celle qui s'était engagée au sujet du pallium. Chacun pressentait qu'on était à la veille de voir se renouveler à Winchester les scènes de Rockingham.

Les débats de Winchester n'étaient effectivement que la continuation de ceux de Rockingham. A Winchester comme à Rockingham, Anselme combat pour la grande et noble cause du souverain pontife.

Surpris par l'habileté du légat et forcé par les circonstances, Guillaume avait consenti à reconnaître Urbain II. Mais les lois schismatiques établies par le roi son père restaient entre ses mains comme de redoutables instruments d'oppression qui n'avaient rien perdu de leur puissance. Lui-même n'avait absolument rien changé à son dessein d'opprimer la liberté de l'Église d'Angleterre en interrompant ses communications avec Rome. Il ne permettait à personne, pas même au primat, de correspondre avec le souverain pontife.

(1) *Hist. nov.*, lib. II.

Sa soumission à Urbain II pouvait tranquilliser des esprits peu clairvoyants et des âmes peu dévouées au successeur de Pierre, mais, dans la réalité, elle n'était qu'un voile sous lequel se cachait le schisme. Saint Anselme ne pouvait s'y tromper. Son coup d'œil pénétrant et plus encore le sens catholique dont il était doué à un si haut degré lui révélaient assez que l'union de l'Église d'Angleterre avec Rome n'était qu'illusoire.

La sève catholique se retirait peu à peu de cette Église, comme le sang se retire par degrés des extrémités, dans un corps consumé par la phtisie. Le malade s'aperçoit à peine que son sang s'appauvrit et circule avec plus de lenteur, et il meurt en se croyant plein de vie. Ainsi mourait l'Église d'Angleterre. Encore un peu de temps, et, au lieu de cette belle Église catholique telle que l'avaient faite saint Grégoire le Grand et saint Augustin, elle n'eût plus été qu'une Église nationale, telle que la firent plus tard Henry VIII et Cramner. C'était évidemment vers ce but que tendait la politique de Guillaume. Un voyage du primat à Rome, en renouant les rapports qu'il cherchait à briser, renversait tous ses desseins. Voilà pourquoi ce voyage était nécessaire.

Il ne faut pas se lasser de le faire observer, cette longue lutte, aux péripéties variées, entre le roi et l'archevêque, n'est au fond que la lutte entre le schisme et le catholicisme. C'est la lutte qui s'élèvera plus tard entre saint Thomas de Cantorbéry et Henri II. Saint Anselme combat ici pour la même cause que son illustre successeur. Seulement, Dieu ne lui demandera pas le sacrifice de sa vie; il se contentera de ses travaux et de ses longues et cruelles souffrances.

Mais la plupart des témoins de cette lutte entre le roi et l'archevêque ne l'appréciaient point ainsi : les préjugés, l'ignorance et les passions les empêchaient d'en saisir la vraie nature et d'en mesurer la portée.

Qu'Anselme eût manifesté l'intention de marcher sur les traces de ses prédéceseurs et de se conformer aux lois de l'Église, en allant demander le pallium à Urbain II, qu'il avait reconnu avant d'être archevêque, et auquel il s'était formellement réservé le droit de rester attaché, on le comprenait encore. Mais ce pallium, il l'avait

obtenu; Urbain II avait été reconnu dans tout le royaume. Que pouvait-il exiger de plus? Qu'il lui fût permis d'aller à Rome et de consulter le souverain pontife? Sans doute ce désir était légitime de sa part et pouvait être appuyé sur d'excellentes raisons; mais encore ne comprenait-on pas qu'il pût y avoir une obligation rigoureuse à faire ce voyage, malgré l'opposition formelle du roi. Le roi aurait mieux fait de le permettre, pensait-on; mais, puisqu'il le défendait, l'archevêque aurait mieux fait d'obéir. Car, enfin, si le souverain pontife avait son autorité, le roi avait aussi la sienne. La volonté du roi d'une part, les coutumes et les lois du royaume de l'autre, méritaient de l'archevêque de Cantorbéry plus de déférence et de respect. On ne pouvait s'empêcher de voir dans Anselme un homme aux principes rigides, plus moine qu'archevêque, qui ne savait ni se plier aux circonstances, ni tenir compte des considérations humaines, ni user des ménagements que commande la prudence; un homme enfin qui, peu au courant des affaires du siècle et professant un mépris excessif pour tout ce qui n'appartient pas à l'ordre surnaturel, ne prenait conseil que de son zèle et était prêt à tout bouleverser pour donner à sa piété, à son dévouement au Saint-Siège, à sa conscience alarmée, la satisfaction vraiment peu nécessaire d'un voyage à Rome. C'est là ce que disaient les évêques. Aussi, le bon évêque de Salisbury lui-même, Osmond, plus pieux qu'instruit, ne se crut-il point obligé de se déclarer en faveur de son métropolitain.

Les seigneurs qui, dans les débats au sujet du pallium, avaient soutenu le primat, désapprouvaient hautement sa nouvelle demande.

A Rockingham, Anselme était appuyé par le peuple et la noblesse: à Winchester, il était seul contre tous; mais non, il avait Dieu pour lui, et avec l'aide de Dieu, cette fois encore, nous allons le voir, il remportera la victoire.

CHAPITRE XXV.

Continuation de la lutte de Winchester.

La lutte de Winchester fut un vrai drame. Nous venons d'en voir le début et l'exposition. Il nous reste à en faire connaître le nœud et le dénouement.

Dès le matin, Anselme, accompagné de plusieurs moines, parmi lesquels se trouvait Eadmer, se rendit dans la salle du palais où se traitaient les affaires. Les courtisans vinrent l'y trouver et lui demandèrent le résultat de ses réflexions depuis la veille. Le saint archevêque leur répondit : « Si j'ai consenti à remettre à aujourd'hui l'affaire que nous traitions hier, ce n'est point que je ne susse parfaitement ce que je devais vous répondre aujourd'hui, mais pour ne pas paraître tellement attaché à mon propre sens que je ne voulusse point céder à l'avis des autres en différant la discussion du mien pendant une nuit. Que l'on sache bien que je suis du même avis que j'étais, et que, par conséquent, je prie mon seigneur de m'accorder de plein gré et gracieusement la permission que je demande ; car je sais, à n'en pouvoir douter, que le voyage que je me propose sera dans l'intérêt de mon salut, dans l'intérêt de la sainte Église, et, si le roi veut me croire, dans l'intérêt de son honneur et de son bien spirituel. — Si vous avez quelqu'autre communication à nous faire, faites-la. Quant à la permission, inutile d'en parler. Le roi ne l'accordera pas. — S'il ne veut pas me l'accorder, je la prendrai moi-même, car nous lisons dans la sainte Écriture : Il veut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. »

Alors, Walchelin, évêque de Winchester, regardant le primat en face avec arrogance, lui dit sur le ton d'une amère ironie : « A la vérité, le roi mon maître et les seigneurs de la cour savent que vous

n'êtes pas d'humeur à renoncer facilement à une entreprise. Mais quand il s'agit de mépriser, pour aller à Rome, des honneurs et des avantages aussi considérables que ceux de l'archevêché de Cantorbéry, on peut croire sans témérité que vous saurez rester à votre poste. »

Le saint archevêque sentit d'autant plus vivement cette insulte qu'il connaissait son homme, comme le remarque Eadmer. Son visage s'enflamma tout d'un coup, et, relevant la tête avec un air noble, ferme et majestueux : Vraiment? répondit-il à son adversaire en fixant sur lui des regards étincelants qui semblaient vouloir pénétrer jusque dans ses derniers replis cette âme servile. — L'accent du saint et l'expression de sa physionomie donnèrent à ce seul mot l'éloquence d'un long discours. La séance fut aussitôt levée; les envoyés du roi se retirèrent tout émus : ils avaient compris que le primat était parfaitement décidé à faire le voyage de Rome malgré leur maître.

Quand Guillaume apprit ce qui venait de se passer, son embarras fut extrême. Quel parti prendre, en effet? Jeter Anselme dans une prison? Il ne le pouvait pas : il eût révolté contre lui le peuple, le clergé et la noblesse. Le laisser partir en emportant avec lui le titre d'archevêque et les sympathies de son peuple? Il lui en coûtait de s'y résoudre : mais comment l'empêcher? Il chercha longtemps avec ses conseillers quelque moyen de détourner Anselme de son dessein par la persuasion, par la ruse ou par la violence : ce fut en vain. Pendant que le roi et ses courtisans se perdaient dans des discussions interminables, le saint archevêque était resté seul avec les siens. Tout d'un coup, il lui vint en pensée que les évêques, au lieu de faire partie du conseil du roi qui combattait pour des intérêts terrestres, devraient se trouver dans celui de l'archevêque qui soutenait la cause de Dieu. Il se dit qu'en les appelant auprès de lui, il pourrait peut-être réussir à le leur faire comprendre et à ranimer en eux l'esprit de leur état. Il fit donc venir auprès de lui les quatre évêques présents à la cour, et, les ayant fait asseoir à ses côtés, il leur parla en ces termes :

« Mes frères, je vous ai fait venir auprès de moi pour traiter, « régler et conserver les choses de Dieu, plutôt que de vous occuper

« d'intérêts profanes. Car vous êtes évêques, vous êtes des prélats « de l'Église de Dieu. Promettez-moi de consulter dans mon intérêt « les droits de Dieu et sa justice avec autant de fidélité et de soin « que vous en mettez à consulter les droits et les coutumes d'un « homme mortel dans d'autres intérêts. Alors, je vous exposerai « comme à des fils et à des féaux de Dieu quel est mon but, et je « suivrai les conseils que me donnera votre prudence appuyée sur « la confiance en Dieu. »

« Les évêques répondirent : Si vous voulez bien, nous confère-« rons de cela entre nous et nous vous rapporterons ce que nous au-« rons décidé en commun. Ils se levèrent donc, se retirèrent à l'écart « et après un court entretien, ils députèrent l'évêque de Winchester « et l'évêque de Lincoln auprès du roi pour s'informer de ses dispo-« sitions et pour prendre ses ordres sur l'affaire en question. Ils « prirent donc les instructions du roi et vinrent les rapporter à leurs « collègues. Bref, ils embrassèrent d'un commun accord le parti « d'obéir aux volontés d'un homme terrestre, et, retournant près « d'Anselme, ils lui tinrent ce discours : « Seigneur notre Père, nous « savons que vous êtes un homme religieux et saint, tout occupé de « choses célestes; mais nous, nous l'avouons, enchaînés au siècle « par nos parents que nous soutenons et par une foule d'objets « terrestres que nous aimons, nous ne pouvons nous élever à votre « hauteur et mépriser le monde comme vous. Si vous voulez vous « mettre à notre niveau et marcher dans la même voie que nous, « nous nous occuperons de tous vos intérêts comme des nôtres; « mais si vous ne voulez vous en tenir qu'à Dieu comme par le « passé, vous resterez comme par le passé seul et sans nous, car « nous ne voulons pas manquer à la fidélité que nous devons au « roi. — Très bien! répondit Anselme. Retournez donc auprès de « votre maître, moi je m'en tiendrai à Dieu! » Les évêques firent « comme Anselme avait dit, et il resta pour ainsi dire seul.

« Quelques instants après, comme chacun d'entre nous qui for-« mions la suite de l'archevêque, restait assis attendant ses ordres, « et priant Dieu pour le succès de cette affaire, les évêques revinrent « accompagnés de quelques barons. Voici ce qu'ils dirent à An-« selme : « Le roi vous fait savoir que vous l'avez souvent tracassé,

« exaspéré, tourmenté par diverses plaintes. Mais enfin, après le « procès intenté contre vous, à Rockingham, en présence de tous « les grands du royaume, vous aviez eu la bonne pensée de prier « notre seigneur de se réconcilier avec vous, et aidé par la faveur « des grands, les prières de plusieurs personnages distingués, vous « aviez en effet obtenu une réconciliation. Vous fîtes alors la « promesse de respecter toujours dans la suite les usages et les lois, « et de les défendre fidèlement contre tous. Le roi, croyant à votre « parole espérait qu'il n'avait rien à craindre de vous pour l'avenir. « Mais voici que vous manquez ouvertement à votre promesse et à « la fidélité jurée en menaçant le roi d'aller à Rome sans sa permis- « sion. Il est inouï, dans son royaume, qu'aucun des grands, mais « surtout qu'un homme de votre condition ait jamais eu une telle « présomption. Pour éviter à l'avenir d'être harcelé par une pa- « reille demande venant de vous, ou d'un autre qui voudrait vous « imiter, si le roi laissait empiéter sur ses droits, le roi exige et « ordonne que vous promettiez par serment de ne jamais en ap- « peler, quelque raison qui puisse se présenter, au siège de saint « Pierre et à son vicaire, ou bien que vous sortiez au plus vite de « son royaume. Et, si vous préférez rester en prêtant ce serment, « alors le roi vous assigne à son tribunal pour rendre compte de « l'audace que vous avez eue de le fatiguer à tant de reprises par « des demandes dans lesquelles vous n'étiez pas sûr de persévérer. »

« Ils dirent et retournèrent aussitôt vers le roi. Alors Anselme « ayant conféré quelques instants avec les siens se leva, et accom- « pagné de nous qui composions sa suite, il alla trouver le roi et, « suivant l'usage, s'assit à sa droite. Puis, récapitulant les ordres « que les messagers lui avaient transmis, il lui demanda s'ils ve- « naient bien de lui. Le roi l'ayant affirmé, Anselme montra aus- « sitôt ce qu'il en pensait par le discours suivant : « Vous dites que « j'ai promis de respecter vos usages et vos coutumes, et de les dé- « fendre contre tous; cela est vrai, j'en conviens. Seulement je « voudrais voir établir en ce moment, au sujet de ces coutumes, « la distinction qui a été admise, il m'en souvient, lorsque je fis la « promesse que l'on rappelle. J'ai promis en effet, je le sais, de res- « pecter selon Dieu vos coutumes, et de les défendre, selon la jus-

« tice et dans la mesure de mon pouvoir contre tous les hommes;
« mais il s'agissait de celles qui sont selon la droiture et selon Dieu.
« — A ces mots, le roi et les grands se mirent à protester avec ob-
« stination et à jurer qu'il n'avait été question dans cette promesse
« ni de Dieu, ni de droiture. — Comment! s'écria Anselme en
« les interrompant; s'il n'a pas été question de Dieu et de droiture,
« de quoi a-t-il donc été question alors? A Dieu ne plaise qu'aucun
« chrétien garde des lois ou des coutumes contraires à Dieu et à
« la justice! — Ils répondirent à cette sortie par de sourds mur-
« mures et des hochements de tête, sans pouvoir articuler aucune
« parole propre à réfuter les raisons d'Anselme. Ce dernier pour-
« suivit ainsi son discours :

« Mais pourquoi prétendez-vous qu'il est contraire à vos coutu-
« mes que j'aille consulter le bienheureux Pierre et son vicaire pour
« le salut de mon âme et le gouvernement de mon Église? Je dé-
« clare que ces coutumes répugnent à Dieu et à la justice; et je sou-
« tiens que, par conséquent, tout serviteur de Dieu doit les mépriser
« et les combattre. Si quelqu'un ose avancer qu'en parlant ainsi je
« manque à la fidélité que je vous dois, il me trouvera prêt à lui
« démontrer, comme je le dois et là où je dois, que je suis plus fidèle
« en agissant ainsi que si j'en agissais autrement. Mais ce n'est pas
« là ce que je me propose en ce moment. Toute fidélité promise
« légalement à un homme quelconque tire sa garantie, on le sait,
« de la fidélité envers Dieu. En effet, un homme s'engage envers un
« autre homme de la manière suivante : par la fidélité que je dois
« à Dieu, je vous serai fidèle à vous-même. La fidélité envers l'homme
« ayant pour garantie la fidélité envers Dieu, il est clair que cette
« fidélité est détruite en se prêtant à ce qui est contraire à la fi-
« délité due à Dieu. Mais ce n'est point le moment de discuter sur
« ce point. La fidélité que je dois au pape, chef de l'Église, me fait
« un devoir rigoureux d'aller chercher auprès de lui un conseil qui
« est nécessaire à l'Église de Dieu et à moi-même : et il ne semble
« pas que quelqu'un qui craint Dieu puisse y mettre opposition.
« Car vous, ô roi, vous ne supporteriez pas que quelqu'un de vos
« vassaux puissant et riche détournât quelqu'un des siens de la fi-
« délité et du service qu'il vous doit, et qu'il l'empêchât par la ter-

« reur et par des menaces de vous obéir, mais vous lui infligeriez « une juste punition pour avoir violé la fidélité qu'il vous devait. « — Oh! oh! s'écrièrent alors, en l'interrompant, le roi et le comte « Robert de Meulan, mais c'est un sermon qu'il nous fait; il ne dit « rien sur l'affaire en question qui puisse être pris en considération « par des hommes sensés. »

« Aussitôt chacun des courtisans de répéter ces cris et de fermer « la bouche au primat par leurs clameurs. Au milieu de ces bruyants « murmures, Anselme restait assis les yeux baissés, la douceur « peinte sur le visage, et semblait ne pas entendre. Ils finirent par « se fatiguer eux-mêmes de leur vacarme et par cesser le tumulte. « Anselme reprit aussitôt le fil de son discours :

« A l'ordre que vous me donnez de jurer de ne plus en appeler, « quoi qu'il arrive en Angleterre, au bienheureux Pierre et à son vi- « caire, je réponds qu'un tel ordre ne devrait jamais venir de vous « qui êtes chrétien. Car, prêter un pareil serment, c'est abjurer le « bienheureux Pierre. Or, celui qui abjure le bienheureux Pierre, « abjure indubitablement le Christ qui l'a établi prince de son « Église; et, abjurer le Christ pour vous, ô roi, c'est un péché dont « aucun jugement de votre cour ne saurait m'absoudre. — Alors, « saisi d'indignation, le comte de Meulan s'écria : Eh bien, oui, eh « bien, oui, vous vous présenterez à Pierre et au pape! quant à « nous, nous ne laisserons pas passer ce que nous savons. — Dieu « sait ce qui vous restera, répondit Anselme, et ce qui pourra vous « être de quelque utilité pendant que je me hâterai de courir au « seuil des apôtres. »

« A ces mots, il se leva et il sortit, et nous retournâmes avec lui « dans la salle d'où nous étions venus. Des messagers du roi nous y « suivirent bientôt apportant cet ordre : Vous allez partir; mais sa- « chez bien que notre maître ne permet point que vous emportiez « avec vous rien de ce qui lui appartient. — J'ai des montures, des « vêtements, du mobilier : on prétendra peut-être que tout cela « lui appartient. S'il ne me permet pas de les emporter, qu'il sache « bien que je m'en irai à pieds et nu, plutôt que de renoncer à mon « entreprise. — Le roi fut couvert de honte en apprenant cette ré- « ponse, et protesta qu'il ne l'avait pas entendu ainsi. — Je n'ai

« point dit, s'écria-t-il, qu'il s'en irait nu et à pieds. Mais enfin « j'ordonne qu'il soit au port dans onze jours, et prêt à partir; là, « il trouvera quelqu'un envoyé de ma part pour lui dire ce que je « lui permets d'emporter, à lui et aux siens. »

« Les choses ainsi réglées, nous voulions regagner notre logis. « Mais Anselme formé à posséder son âme dans la patience, re- « tourna auprès du roi avec un visage gai et joyeux. Seigneur, lui « dit-il, je pars. Si vous vouliez bien y consentir de plein gré, cela « serait assurément plus digne de vous, et plus agréable à tout « homme de bien. Puisque la chose tourne autrement, j'en suis fâché « pour vous; quant à moi, je m'y résigne avec patience; et, par la « grâce de Dieu, ce ne sera pas une raison pour moi de moins aimer « le salut de votre âme. Maintenant donc, ne sachant pas quand je « vous reverrai, je vous recommande à Dieu et je désire vous don- « ner la bénédiction de Dieu et la mienne, si vous ne la refusez « pas, comme un père spirituel à son fils bien-aimé, comme un ar- « chevêque de Cantorbéry au roi d'Angleterre. — Je ne refuse pas « votre bénédiction, répondit le roi. — L'archevêque quitta aussi- « tôt son siège; le roi baissa la tête et l'archevêque élevant la main « droite forma sur lui le signe de la croix, et il se retira rempli « d'une joie qui faisait l'étonnement du roi et de toute sa cour.

« Ces choses se passaient l'an mille quatre-vingt-dix-sept de « l'Incarnation du Fils de Dieu, la cinquième férie avant les ides « d'octobre (1). »

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. II.

CHAPITRE XXVI.

Le saint archevêque part pour Rome. — Ses adieux à ses moines et à son peuple. — Son séjour à Douvres. — Nouvelle injure qu'il y reçoit de la part du roi. — Sa traversée est marquée par deux faits merveilleux.

Anselme repartit aussitôt pour Cantorbéry. Dès le lendemain de son retour dans sa ville archiépiscopale, il réunit ses chers moines pour leur faire ses adieux. Voici le touchant discours qu'il leur adressa :

« Mes frères et mes enfants bien-aimés, comme vous l'avez appris « et comme vous le savez, je dois quitter prochainement le royaume. « Le conflit qui s'est élevé depuis longtemps déjà entre le roi et « moi au sujet des réformes religieuses en est venu au point que je « suis dans l'alternative d'agir contre Dieu et contre mon honneur « ou de quitter sans retard ce royaume. Je pars volontiers dans « l'espoir que, grâce à la miséricorde de Dieu, mon voyage sera « pour l'avenir de quelque utilité à la liberté de l'Église. Mais je suis « touché d'une grande compassion pour vous que je quitte pour le « moment, car je vois que les tribulations, les déboires, les vexa- « tions et les outrages vont pleuvoir sur vous pendant mon absence, « avec plus de violence encore que par le passé. Sans doute ma « présence ne vous préserverait pas tout à fait; cependant quand « ces vexations se produisaient, j'étais pour vous jusqu'à un cer- « tain point comme un rempart, et j'interposais le bouclier de ma « protection pour les empêcher de vous frapper jusqu'à la dernière « extrémité. Il me semble que vous avez joui, à partir de mon ar- « rivée auprès de vous, d'une paix et d'une sécurité plus grande « que pendant le temps qui s'était écoulé depuis la mort de notre « père Lanfranc, de vénérable mémoire, jusqu'à mon arrivée. « Voilà pourquoi je crois prévoir que ceux qui avaient coutume de

« vous molester se déchaîneront contre vous, pendant mon absence, « avec d'autant plus de fureur, que ma présence avait réprimé leur « oppression. Mais vous n'êtes point tellement neufs et ignorants, « dans l'école du Seigneur, qu'il faille vous apprendre la conduite « que vous aurez à tenir si ces maux viennent à fondre sur vous. « Je vous la rappelle en peu de mots cependant ; puisque vous vous « êtes réunis dans l'enceinte de ce monastère, afin d'y combattre « pour Dieu, il est bon que vous ayez toujours présent à la pensée « la manière dont vous devez combattre. Tous en effet ne combat- « tent pas de la même manière. Nous en avons un exemple frappant « dans ce qui se passe à la cour des princes de la terre. Le prince a « dans sa cour des soldats de différentes espèces. Il en a qui veil- « lent à le servir, en récompense des terres qu'ils tiennent de lui ; « il en a qui, pour une certaine solde, portent les armes à la sueur « de leur front ; il en a aussi qui, pour conserver un héritage de « famille perdu par la faute de leurs parents, s'efforcent avec un « courage inébranlable d'obéir à ses volontés.

« Ceux qui servent pour les terres qu'ils possèdent, ont des ra- « cines et des fondations, et tant qu'ils sont en bon accord avec « leur maître, ils ne craignent point d'être ébranlés. Ceux qui ont « embrassé la carrière des armes moyennant une solde, finissent « quelquefois par se fatiguer de leurs labeurs et par renoncer « lâchement à l'état militaire : ils trouvent que leur solde et leur « récompense ne répondent pas à leurs exercices et à leurs tra- « vaux. Ceux qui se sont faits esclaves pour recouvrer l'héritage de « leurs pères sont accablés de toute sorte de travaux, et en butte « à une foule d'affronts ; mais si le désir de recouvrer l'héritage « paternel est bien arrêté chez eux, ils supportent tout avec pa- « tience, fortifiés par l'espérance d'une récompense certaine.

« Voilà ce qui se passe à la cour des princes de la terre : nous « pouvons conclure de là comment les choses doivent se passer à la « cour du Prince des princes.

« Dieu, à qui appartient tout ce qui existe, a dans sa cour trois « classes de gens à son service : d'abord les anges qui, établis « dans la béatitude éternelle, lui obéissent et le servent ; puis des « hommes qui s'attachent à son service pour des avantages ter-

« restres comme des soldats à la solde; quelques autres qui, s'ap-
« pliquant jour et nuit à faire sa volonté, s'efforcent de reconqué-
« rir leurs droits héréditaires au royaume du ciel qu'ils ont perdu
« par la faute de leur père Adam.

« Pour le moment, la société des esprits bienheureux doit plutôt
« nous faire pousser des soupirs que nous fournir un sujet de dis-
« cours. Passons donc aux soldats de Dieu qui sont à la solde. Com-
« bien ne voyez-vous pas de séculiers qui, tant qu'ils possèdent
« des biens, semblent aimer Dieu et le servir par les bonnes œu-
« vres qu'ils pratiquent? Survienne, par un jugement de Dieu,
« une tentation qui leur fait perdre leurs biens, alors qu'arrive-
» t-il? Les dispositions de leur cœur changent aussitôt; ils s'envo-
» lent loin de l'amour de Dieu, abandonnent le bien qu'ils faisaient,
« murmurent et accusent Dieu d'injustice. Que dire d'eux? Ce sont
« des mercenaires et en eux s'accomplit la parole du psalmiste : Il
« vous reconnaîtra tant que vous lui ferez du bien.

« Voilà pour les séculiers.

« Plût à Dieu que nous autres moines nous fussions loin de leur
« ressembler! Mais ceux qui refusent de rester attachés à la règle
« qu'ils ont embrassée et selon laquelle ils ont fait profession, à
« moins d'avoir à leur gré tout en abondance, et qui ne veulent
« souffrir pour Dieu aucune privation, aucune sévérité de la règle,
« sur quelles raisons s'appuieraient-ils, je vous le demande, pour
« éviter d'être confondus avec ces séculiers et ces mercenaires?
« Dans toutes leurs actions, en effet, ils commencent par exiger leur
« solde avant de se mettre à l'œuvre pour la mériter. Et ces hom-
« mes seront les héritiers du royaume du ciel? Je le dis avec assu-
« rance, non, jamais! à moins qu'ils ne se repentent de s'être con-
« duits de la sorte.

« Au contraire celui qui, en servant Dieu, dirige son intention
« vers le but de reconquérir le royaume de vie, et s'efforce de
« s'attacher à Dieu en toute chose, et de placer en lui toute sa con-
« fiance en se fixant en lui d'une manière inébranlable, ne se laisse
« détourner de son service par aucune adversité, ni attiédir dans
« son amour envers lui par aucun plaisir de cette vie passagère. Il
« marche dans la voie de ses commandements par des sentiers durs

« et difficiles : l'espérance de la récompense future allume dans « son cœur une flamme de charité qui ne s'éteint point, et, s'ap« puyant en toute chose sur une vraie patience, il chante tout « joyeux avec le psalmiste : La gloire du Seigneur est grande. « Celui-là, sachez-le bien, ne sera nullement privé de cette gloire « du Seigneur, parce que tout ce qu'il a de force tend à l'obtenir et « est employé au service de Dieu.

« Mais hélas! je m'aperçois que je ne puis plus parler plus long« temps de ces choses au milieu de vous! Je vous en conjure donc, « mes frères, si aujourd'hui nous nous séparons dans la douleur, « faites, qu'un jour, nous soyons réunis devant Dieu dans la joie! « Soyez du nombre de ceux qui aspirent véritablement à devenir « les héritiers de Dieu!

« A ces mots des larmes jaillirent de ses yeux et l'empêchèrent « de continuer son discours. Qui redira les gémissements qui s'éle« vèrent aussitôt parmi les moines? Les pleurs remplirent tout, et « il ne resta plus de voix à personne pour dire un seul mot. Enfin, « le bon Père interrompant ces sanglots ajouta ces quelques paro« les : Mes chers frères, vous savez où je désire que vous soyez, et « où je désire vous voir tendre. Mais à cette heure, je ne puis vous « en dire davantage. Je vous recommande donc au Dieu Tout« Puissant et au bienheureux Pierre prince des apôtres, afin que « Dieu vous reconnaisse pour ses brebis, et que le bienheureux « vous prenne sous sa garde comme les brebis de Dieu qui lui ont « été confiées. Pour moi, avec votre permission et votre bénédic« tion, je pars et je prie le Dieu de paix et d'amour de rester avec « vous (1). »

Alors le saint se leva, embrassa tous ses chers enfants l'un après l'autre, puis se rendit à l'église où l'attendait une foule nombreuse avide de le voir et de l'entendre. Anselme monta en chaire et il épancha son cœur devant son peuple comme il venait de l'épancher devant ses moines. Ensuite, il prit à l'autel le bourdon et la panetière du pèlerin, s'agenouilla quelques instants au pied du tabernacle, recommandant à Dieu dans une dernière prière ses chers

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II.

moines et tout son peuple, puis il se releva pour partir. A ce moment, les larmes qui coulaient de tous les yeux redoublèrent, et quand le saint traversa la foule, portant sur ses épaules le sac du voyage et dans sa main le bâton du pèlerin, des sanglots éclatèrent de toute part. Tous attachaient sur leur saint archevêque des regards pleins de piété, de vénération et d'amour, mais surtout pleins d'anxiété : ne les quittait-il pas pour toujours? Et puis de quels maux son départ ne serait-il pas le signal? Du reste son absence seule était un malheur vivement senti. On n'entendrait donc plus cette voix si affectueuse, si paternelle! On ne verrait plus ces traits empreints de sainteté et d'une ravissante mansuétude! Tout rempli de ces pensées, le peuple se presse quelque temps sur les pas de son vénéré pasteur, dans un grand trouble, sans proférer une parole : on ne parlait plus que par des larmes. Après avoir accompagné quelque temps le saint, la foule émue s'arrêta et le suivit du regard aussi loin qu'elle put; puis, quand il eut tout à fait disparu, elle se retira en silence, profondément triste, et livrée à de sombres pressentiments.

Anselme était accompagné de Baudoin et d'Eadmer : ils arrivèrent à Douvres ce jour-là même. Ils y trouvèrent un envoyé du roi qui avait une mission à remplir auprès de l'archevêque. C'était un ecclésiastique nommé Guillaume de Warlewast, homme fin et rusé, rompu au maniement des affaires, et très habile dans les négociations. Cet homme, que nous rencontrons ici pour la première fois, va devenir le principal instrument dont le roi se servira pour persécuter Anselme jusque sur le continent. Et cependant, chose remarquable, Guillaume de Warlewast était plein de vénération pour notre saint : il avait pour lui des attentions et des égards qu'on n'eût point attendus d'un persécuteur. Il y avait chez Guillaume de Warlewast un grand fond de bonnes qualités momentanément étouffées par la servilité et l'ambition : un jour, ces bonnes qualités reprendront le dessus et lui mériteront d'être sacré évêque par le saint qu'il persécute à cette heure (1). Le roi, nous l'avons dit, avait

(1) « Il devait être originaire d'un lieu nommé aujourd'hui Véraval sur la commune « de Hottot-le-Vatois, canton de Fanville. Au XIIIe siècle on disait : Warawast. On a dit « aussi : Werelewast. » *Order. Vit. note de M. Leprévost,* t. IV, p. 113.

prévenu Anselme qu'il trouverait à Douvres un messager chargé de lui faire connaître ce qu'il lui permettait d'emporter. Guillaume de Warlewast était ce messager. Il se garda bien de faire connaître tout d'abord son odieuse mission. Il se présenta simplement comme l'envoyé du roi; à ce titre, il reçut de l'archevêque un accueil plein d'égards. Anselme et ses deux compagnons furent retenus quinze jours à Douvres par les vents contraires. Pendant tout ce temps-là, l'envoyé du roi logeait sous le même toit que l'archevêque, et s'asseyait à sa table comme s'il eût été l'un des siens. Enfin, le quinzième jour le vent changea et les matelots pressèrent le saint de s'embarquer. Aussitôt Baudoin et Eadmer se hâtèrent de faire transporter sur le vaisseau tous les bagages de l'archevêque. Déjà on s'apprêtait à mettre à la voile, et une grande multitude était accourue sur le rivage pour assister au départ du saint. « Alors vous eussiez été témoins d'une scène vraiment pitoyable. Vous eussiez vu Guillaume de Warlewast arrêter « sur le rivage comme un fugitif et un homme coupable de quel« que crime, le Père de la patrie, le Primat de toute la Grande« Bretagne, lui défendre, au nom de son maître, de prendre la « mer avant de lui avoir montré en détail chacun des objets qu'il « emportait. On apporta donc devant lui les malles et les paquets; « on les ouvrit en sa présence; on bouleversa et on examina tous « les bagages dans l'espérance d'y trouver de l'argent, au milieu « d'une multitude qui assistait stupéfaite à cet étrange spectacle, « et maudissait cette vexation criminelle. Enfin, quand on eut mis « sens dessus dessous tous les bagages du saint sans y rien trouver « de ce qu'on y cherchait, Guillaume de Warlewast, grandement « désappointé dans ses perquisitions, donna à Anselme et à ses « compagnons la permission de partir (1). »

La traversée fut marquée par deux faits merveilleux qui montrèrent que Dieu était avec son serviteur, et qu'il veillait sur cet héroïque défenseur des droits de son Église et du Saint-Siège.

Voici, sur ce point, le récit plein de candeur du pieux biographe de notre saint.

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II.

« Anselme s'embarque donc et l'on met à la voile; nous sommes « déjà loin du rivage quand tout à coup les matelots commencent à « chuchoter entre eux, puis, bientôt après, se mettent à murmurer « tout haut, protestant qu'avec le vent qui vient de s'élever, il n'est « aucun effort, aucun jeu de rames, qui puissent nous faire aborder « à Wissant, et que si nous ne voulons pas être tous engloutis dans « les flots, il faut se hâter de regagner le port. Anselme entendant « cela se prit à gémir. *Si c'est le bon plaisir du Dieu Tout-Puissant,* « s'écria-t-il, *que je retourne à mes anciennes misères, plutôt que « de m'en débarrasser et de me diriger vers le but qu'il sait que je « me suis proposé, qu'il en soit le juge et qu'il en dispose à son gré! « Pour moi, je suis prêt à obéir à sa volonté : je ne m'appartiens « pas, mais je suis à lui.* A peine eut-il dit ces mots que des torrents « de larmes s'échappent de ses yeux; nos cœurs y répondirent « par des gémissements. Mais, au moment où les matelots rega- « gnaient le rivage, un vent se leva du côté opposé, enfla les voiles « et les força à reprendre leur première direction. Notre joie fut « grande, et après une heureuse et courte traversée, nous abor- « dâmes à Wissant (1).

« Au moment où nous débarquions, les maîtres du vaisseau retin- « rent Dom Baudoin et lui montrèrent une chose merveilleuse qui « était arrivée. Dans ce vaisseau, qui venait de transporter le saint, « une planche s'était brisée et avait produit une ouverture d'environ « deux pieds, qui laissait à l'eau une grande entrée : et cependant, « tant qu'Anselme avait été dans le vaisseau, elle n'y avait point « pénétré. Je ne m'étonne point que ce prodige ait excité l'admira- « tion de ceux qui en furent témoins. Baudoin leur recommanda « alors avec beaucoup d'instance de tenir la chose secrète; et elle « ne fut en effet connue, à cette époque, que d'un petit nombre. « Pour moi cependant j'en avais su quelque chose, et travaillant, « assez longtemps après, à composer l'ouvrage qu'on lit en ce mo- « ment, mais ne voulant pas écrire une chose au sujet de laquelle « j'aurais le doute même le plus léger, j'enterrogeai le même Bau- « doin sur ce fait, et je m'informai avec soin auprès de lui de

(1) Wissant, au sud de Boulogne, était un port alors très fréquenté.

« ce qu'il y avait de vrai dans tout cela. Alors il m'affirma sur la « vérité qui doit toujours être la règle d'un serviteur de Dieu et « d'un vrai moine, que la chose s'était réellement passée en tous « points telle que je viens de la rapporter (1). »

A peine Anselme eut-il touché le continent qu'une grande joie inonda son âme. Il se sentait plus heureux que le captif à qui on vient d'ouvrir sa prison : il pouvait enfin respirer un air catholique, et bientôt il allait pouvoir se jeter aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ. Cette seule pensée le faisait tressaillir de joie. Aussi le premier mouvement de son cœur fut-il « de rendre à Dieu de nom« breuses actions de grâces de ce qu'il se voyait sorti de l'im« mense fournaise de Babylone, et arrivé en quelque sorte au plus « haut degré de la tranquillité de l'âme » (2).

Mais hélas! si le saint eût pu porter ses regards en arrière jusque de l'autre côté du détroit, il eût été témoin d'un spectacle qui l'eût plongé dans la plus profonde douleur. A peine venait-il de mettre à la voile, et alors qu'il était encore en vue des côtes d'Angleterre, Guillaume le Roux avait ordonné la confiscation de tous les biens de l'archevêché, et cassé tout ce qui avait été fait par Anselme depuis qu'il était archevêque. « Alors se déchaîna sur l'Église de « Cantorbéry, dit Eadmer, une tempête telle que les tribulations « dont elle avait été accablée, à partir de la mort de Lanfranc jus« qu'à l'arrivée d'Anselme furent regardées comme peu de chose « en comparaison de celles qui fondirent alors sur elle. Je déclare « qu'elles furent si grandes au dedans et au dehors, que bien loin « qu'on puisse les exprimer, il est même difficile de s'en faire une « idée (3). »

Mais, détournons un instant nos regards de ce triste spectacle pour suivre Anselme sur le continent.

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II.
(2) *Ibid.*
(3) *Hist. nov.*, lib. II.

CHAPITRE XXVII.

Le saint archevêque passe quelques jours à l'abbaye de Saint-Bertin. — L'abbé Dom Lambert. — Le saint donne la confirmation à Saint-Omer. — Trait touchant de sa bonté. — Il traverse la France. — Accueil enthousiaste qu'il reçoit des populations françaises. — Il est attaqué par le duc de Bourgogne en traversant ses États.

En quittant Wissant, Anselme se dirigea vers la célèbre abbaye de Saint-Bertin, dans le voisinage de Saint-Omer. Les moines et avec eux le clergé séculier et une foule de fidèles vinrent au-devant du saint. Il fut accueilli avec des transports de joie. L'abbaye de Saint-Bertin s'estimait heureuse d'abriter sous son toit l'illustre archevêque de Cantorbéry. Il y passa cinq jours.

L'abbé de Saint-Bertin, Dom Lambert, était un de ces moines comme Anselme les aimait, mort au monde, grave, pieux, instruit, très attaché à la règle. Malheureusement, ses religieux ne répondaient pas à son zèle. Sa grande préoccupation, au moment du passage du saint archevêque, était de chercher comment il pourrait arriver à établir la régularité dans son monastère. Quatre ans plus tard, au moment où le saint rentrait en Angleterre, après son premier exil, Dom Lambert avait fait accepter à sa communauté la règle de Cluny, et il avait obtenu de saint Hugues plusieurs de ses moines pour apprendre par leur exemple aux moines de Saint-Bertin comment elle devait être observée (1). N'était-ce point là un fruit du passage de notre saint? Le pieux abbé de Saint-Bertin n'avait-il point fait cette démarche d'après ses indications et ses conseils? Nous sommes réduits sur ce point à des conjectures.

(1) Voici l'acte de sa réception comme moine de Cluny : Hugo divina gratia Cluniacensis cœnobii abbas cunctis ac filiis nostris tam præsentibus quam futuris, post sanctæ conversationis insignia, beatæ vitæ gaudia.

Noverit charitas vestra, dilectissimi, quod Domnus Lambertus abbas S. Bertini veniens ante præsentiam, etc... — Migne, CLIX, 946.

Cf. *Gall. Christ.*, t. III, 495.

Dès que l'archevêque et l'abbé se connurent ils s'estimèrent et ils s'aimèrent. Nous verrons plus tard Dom Lambert recourir aux conseils de notre saint dans une circonstance particulièrement grave, et le saint lui parler comme à l'un de ses meilleurs et de ses plus intimes amis.

Pendant qu'il était à Saint-Bertin le saint archevêque reçut une députation des chanoines de Saint-Omer, qui le priaient de venir visiter leur église et d'y consacrer un autel en l'honneur du martyr saint Laurent. Il accéda à leurs désirs. La gravité imposante et douce, l'air de grandeur et de majesté, tempérées par la modestie et l'humilité qu'il portait dans les fonctions pontificales, lui attirèrent la vénération de tous ceux qui assistaient à cette cérémonie. Quand elle fut terminée, plusieurs des principaux de la ville s'approchèrent du prélat, se mirent à genoux devant lui et le conjurèrent de donner la confirmation à leurs enfants (1). Très volontiers! répondit le saint avec une grande douceur. Je serai heureux de conférer ce sacrement non seulement à vos enfants, mais encore à tous ceux qui se présenteront. Ces pieux chrétiens furent profondément touchés d'une réponse aussi gracieuse. Plus ils considéraient le saint de près, plus ils étaient émerveillés de sa bonté. Ils ne se lassaient pas d'admirer l'affabilité de ses manières et surtout les paroles pleines de suavité, de grâce et d'édification qui coulaient naturellement de ses lèvres. Aussi n'eurent-ils rien de plus pressé que de publier partout son éloge. Leur enthousiasme et leur admiration eurent bientôt gagné toute la ville. « Aussitôt vous eussiez vu, dit Eadmer, « hommes et femmes, grands et petits se précipiter hors de leurs « maisons, et accourir à l'envi à notre logis pour demander à Anselme le sacrement de confirmation. Ils étaient en grand nombre « parce que plusieurs années s'étaient écoulées sans qu'aucun évêque eût administré à Saint-Omer le sacrement de confirmation (2). »

Le saint repartit le soir même pour l'abbaye de Saint-Bertin. Il

(1) Saint-Omer fut érigé en évêché par Paul IV, en 1559. Au XIe siècle, cette ville dépendait de l'évêché de Térouenne. Il est probable que les chanoines avaient le privilège de faire donner la confirmation par un évêque de leur choix.

(2) *Vit. S. Ans.*, lib. II.

aimait à s'abriter sous les toits des monastères : il se retrouvait là dans son élément. Les principaux membres du clergé de Saint-Omer eussent désiré vivement le posséder quelques jours et ils firent de vives instances pour le retenir au moins jusqu'au lendemain : mais il n'y voulut jamais consentir. Il leur allégua gracieusement la parole de Notre-Seigneur, qui défend à ses disciples d'aller de maison en maison, et s'arracha avec beaucoup d'amabilité à leurs pressantes sollicitations.

Son départ fut signalé par un trait simple et touchant, où se révèle la bonté de son cœur. Le nombre de ceux qui s'étaient présentés à la confirmation avait été si considérable qu'il avait été occupé tout le jour à administrer ce sacrement. Comme l'abbaye de Saint-Bertin était assez éloignée et qu'il tenait à y rentrer, il sortit de son logis pour monter à cheval afin de partir en toute hâte, car il était déjà tard. En ce moment-là même il rencontra une jeune fille qui venait, elle aussi, se faire confirmer, et le supplia en grâce de ne point lui refuser ce sacrement. Plusieurs de ceux qui étaient autour du prélat s'empressèrent de faire à cette jeune personne de vives remontrances sur son importunité, et de lui fermer la bouche. Ils étaient déjà fatigués pour avoir aidé l'archevêque dans l'administration du sacrement de confirmation ; il était trop tard à cette heure pour venir déranger de nouveau le prélat ; il ne pouvait s'arrêter pour recevoir tous ceux qui viendraient encore. Anselme, au contraire, se montrait tout disposé à accorder à cette jeune fille la consolation qu'elle sollicitait avec tant d'instance. Il ne se sentait pas le courage de la renvoyer, et il voulait absolument la confirmer. « Mais « ceux qui l'accompagnaient s'y opposèrent énergiquement et ils « trouvèrent une foule de raisons pour appuyer leur refus : l'heure « déjà avancée, la fatigue du prélat, la longueur de la route qu'il « avait à faire ; le danger d'un voyage de nuit pour des étrangers, « mais surtout ils représentèrent au saint qu'une foule d'autres at- « tendaient pour lui demander la même faveur, s'il écoutait la « prière de cette jeune fille, et ils finirent par l'empêcher de lui « donner satisfaction. Mais dès que nous eûmes fait un peu de che- « min, le bon Père se prit à considérer à quelles représentations il « avait cédé et ce qu'il avait fait. Aussitôt s'accusant lui-même d'une

« dureté excessive, il en conçut une si vive douleur que pendant « tout le reste de sa vie, le repentir de s'être ainsi conduit, il l'a-« vouait souvent lui-même, ne sortit plus de son âme (1). »

Dès le lendemain Anselme quittait l'abbaye de Saint-Bertin et se hâtait de traverser la France (2) pour se rendre en Bourgogne. Son voyage à travers la France fut un véritable triomphe. L'enthousiasme populaire éclata partout sur son passage. La réputation de l'illustre archevêque l'avait devancé; la renommée avait publié ses grandes vertus et surtout ses luttes héroïques avec Guillaume le Roux que l'on connaissait en France comme un persécuteur et un tyran, et les peuples saluaient, dans le saint primat de l'Angleterre, un confesseur de la foi se condamnant lui-même à un exil volontaire pour la cause de Dieu et de son Église. Dans ces siècles de foi et de générosité chevaleresque, tout ce qui était grand et héroïque remuait fortement les âmes; tout ce qui était catholique était sûr de rencontrer d'ardentes sympathies. Le sentiment catholique qui animait alors les peuples de l'Europe leur imprimait un caractère de puissante unité qu'on chercherait en vain de nos jours. Les moyens de communication étaient moins multipliés, les ressources de la publicité moins fécondes; mais, en revanche, les esprits étaient moins séparés d'idées et de sentiments; les cœurs battaient à l'unisson et se comprenaient vite. L'enthousiasme, qui enrôlait alors tant de peuples divers sous le même drapeau comme des soldats de la même cause et les précipitait sur l'Orient comme une armée de frères, poussait aussi les populations sur le passage de l'intrépide archevêque de Cantorbéry, et leur faisait vénérer en lui un des plus vaillants soldats de la grande cause de l'Église. « Nous « rencontrions partout sur notre passage, dit Eadmer, des foules « immenses, des troupes de clercs et des armées de moines qui ve-« naient au devant de nous, les uns frémissant de joie et chantant « des hymnes, les autres, bannières déployées et musique en tête, « pour célébrer l'arrivée du saint archevêque (3). »

(1) *Vit. S. Ans.*, lib. II.

(2) La France ne comprenait alors que le duché de France auquel étaient réunis le Soissonnais, l'Orléanais et le Berry.

(3) *Vit. S. Ans.*, lib. II.

L'enthousiasme allait grandissant toujours. Les Français ne pouvaient contenir leur admiration en voyant cette noble figure de vieillard marquée des stigmates de la mortification, calme, sereine, empreinte d'une piété douce et recueillie, et d'une incomparable bonté. On eût dit qu'un mot d'ordre était donné partout : il fallait voir le saint.

Telle fut la première récompense de la foi et du courage d'Anselme. Ne regardant point ces honneurs comme s'adressant à lui-même, mais seulement à la cause qu'il soutenait, il en put jouir à son aise. Quel bonheur pour lui de se trouver enfin sur une terre libre et profondément catholique où la cause de l'Église et du Saint-Siège recevait en sa personne un si beau triomphe!

Cependant la renommée de notre saint avait aussi ses inconvénients et elle faillit lui devenir funeste. Le bruit s'était répandu parmi les seigneurs que le primat d'Angleterre se rendait à Rome en emportant avec lui d'immenses trésors. Sachant qu'il devait traverser ses États, le duc de Bourgogne, Eudes Ier, céda à une cupidité brutale, et il intercepta le chemin de l'illustre voyageur dans le dessein de lui ravir ses richesses supposées. Un jour, comme Anselme et ses compagons s'étaient un peu écartés de la route pour se reposer, ils voient tout à coup apparaître dans le lointain un seigneur environné d'une bande d'hommes armés. C'était le duc lui-même. Il se précipite sur les voyageurs au galop de son cheval. Lequel d'entre vous est l'archevêque? s'écrie-t-il d'une voix formidable. Anselme se déclare aussitôt, mais sans crainte et sans trouble. Le duc se tourne brusquement vers lui avec un air terrible et menaçant; mais à peine son regard farouche a-t-il rencontré le calme regard d'Anselme qu'il se sent ému et bouleversé jusqu'au fond de l'âme. Il hésite, il balbutie, il ne sait plus que dire. Il ne peut soutenir les éclairs si doux et si pénétrants à la fois qui jaillissent des yeux du saint. Il baisse la tête et la rougeur couvre son front. « Monseigneur, lui dit alors Anselme qui avait deviné son crime et son repentir, permettez-moi de vous embrasser. Je suis tout prêt à vous embrasser et à vous rendre service, répondit Eudes encore tout troublé, et je me réjouis en Dieu de votre arrivée. L'archevêque et le duc se donnèrent aussitôt l'accolade fraternelle. Res-

pectable seigneur, dit alors Anselme, j'ai quitté l'Angleterre pour servir la cause de l'Église, et par la miséricorde de Dieu, je me propose de faire le voyage de Rome. Et maintenant, je suis heureux de vous voir; je m'en réjouis parce que je désire faire votre connaissance et obtenir votre amitié, et parce que j'espère que vous voudrez bien désormais me garantir la paix et la sécurité sur vos terres. Oui sans doute, répondit le duc : j'approuve fort ce que vous dites, j'y souscris de tout cœur et je me recommande à vos prières et à votre bénédiction. Puis il commanda à celui qui tenait le premier rang parmi les hommes de sa suite d'accompagner les voyageurs dans toute l'étendue de ses États, de veiller à leur sécurité et de leur fournir tout ce dont ils auraient besoin. Anselme et ses compagnons le virent alors s'éloigner en vomissant des imprécations contre ceux qui l'avaient excité à poursuivre l'homme de Dieu.

« Ce n'est pas le visage d'un homme, disait-il, c'est le visage d'un ange qui brille en lui. Aussi, que tous ceux qui lui font sciemment la guerre sachent bien qu'ils sont maudits de Dieu (1). »

La foi était alors au fond de toutes les âmes; elle y sommeillait, de temps en temps vaincue par les passions. Mais au contact des grandes vertus, en présence d'un saint, les passions se taisaient et la foi se réveillait dans toute sa vivacité. C'est ce qui arriva pour le duc de Bourgogne. Issu de l'illustre maison de France, petit-fils du roi Robert II, Eudes était loin d'être un vil détrousseur. L'âme que la cupidité avait un instant envahie était noble et grande. L'aspect de l'angélique figure de saint Anselme, où le reflet de la vertu brillait d'un si vif éclat, fut pour ce seigneur un trait de la lumière d'en haut. Il retrouva dans le baiser du saint archevêque le courage de devenir un parfait chevalier et un véritable héros, en devenant un vrai chrétien. Dès l'année suivante, il fonda l'abbaye de Cîteaux; puis, il prit la croix et alla verser son sang pour défendre le tombeau du Christ. Son corps fut rapporté dans l'abbaye qu'il avait fondée et qui devint bientôt célèbre par le séjour du grand saint Bernard.

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. II.

CHAPITRE XXVIII.

Saint Anselme visite l'abbaye de Cluny. — Il passe l'hiver à Lyon.

Le saint archevêque se dirigea vers Lyon. Cette ville se trouvait sur son passage, et, d'ailleurs, il tenait à prendre les conseils de l'archevêque son ami. Il serait intéressant de connaître l'itinéraire de son voyage de Saint-Omer à Lyon. Il est probable qu'il suivit les bords de la Saône et qu'il demanda l'hospitalité aux monastères qui se trouvaient sur son passage, tels que ceux de Châlons et de Tournus par exemple. Mais Eadmer se montre ici d'une sobriété de détails vraiment regrettable. Il se borne à rapporter en quelques mots la visite du saint à la célèbre abbaye de Cluny.

« Nous arrivâmes à Cluny trois jours avant Noël et le digne pré-
« lat y fut accueilli avec vénération par toute l'armée de moines de
« ce monastère; son arrivée répandit parmi les religieux la joie et
« l'allégresse. Comment peindre leur accueil? Je me contenterai de
« dire en quelques mots qu'il fut pendant tout le temps de son sé-
« jour traité avec des honneurs tout particuliers, tels qu'on n'en
« rendait à aucun des nombreux pèlerins qui visitaient Cluny (1). »

A Cluny, Anselme n'était plus qu'à deux journées de cheval de Lyon. Impatient d'aller se jeter dans les bras de l'archevêque de cette ville, il lui envoya un messager pour l'avertir de son arrivée. « Le prélat, raconte Eadmer, ayant appris qu'Anselme était dans
« son voisinage en conçut une grande joie. Il lui envoya ceux de ses
« prêtres qui l'approchaient de plus près et qui étaient les plus éle-
« vés en dignité, en le suppliant avec instance de daigner venir vi-
« siter sans retard son Église et lui-même. En outre, il manda à
« l'évêque de Mâcon d'aller au devant de l'archevêque et de lui ren-

(1) Eadm , *Hist. nov.*, lib. II.

« dre les honneurs et les services dûs à son rang. Ses ordres furent « ponctuellement exécutés. Mais, quand nous arrivâmes à Lyon, dire « avec quelle vénération nous fûmes accueillis par le primat lui-« même et par tous les siens, serait chose difficile et peut-être in-« croyable (1). »

Le saint archevêque s'arrêta assez longtemps à Lyon : en même temps qu'il était enchaîné par les charmes de l'hospitalité la plus cordiale et la plus gracieuse, sa santé réclamait impérieusement du repos et l'obligeait à prolonger son séjour. Ce vieillard de soixante-quatre ans était exténué par les fatigues du voyage. Peu de jours après son arrivée à Lyon, il tomba dans un tel état de langueur qu'il se vit dans l'impossibilité de continuer sa route. Comment aurait-il pu franchir les Alpes? D'ailleurs, il apprit à Lyon que le chemin n'était pas sûr. Les partisans de l'antipape Guibert attendaient au passage les évêques et les religieux qui faisaient le voyage de Rome, et dévalisaient, quelquefois même égorgeaient ceux qui n'étaient pas de leur parti. Or, le bruit que le primat d'Angleterre se rendait auprès d'Urbain II, s'était déjà répandu partout, et l'empereur Henri IV, qui continuait à soutenir son schisme par la violence, ne manquerait pas de faire tous ses efforts pour se saisir d'Anselme. Une pareille capture était bien propre à le tenter, surtout parce qu'elle pouvait lui fournir le moyen d'attirer Guillaume le Roux dans son parti. On représenta donc à notre saint qu'il avait tout à craindre de ce côté, et il le comprit parfaitement. D'ailleurs, Anselme commençait à entrevoir à Lyon que le voyage de Rome n'aurait pas les résultats qu'il en avait d'abord attendus (2). Quoique son désir d'aller prier au seuil des Apôtres et vénérer le vicaire de Jésus-Christ ne se fût point ralenti, il crut qu'en présence des raisons graves qui s'opposaient à l'accomplissement de son dessein, il ferait mieux d'y renoncer. Il s'en consolait, en considérant que les communications entre Lyon et Rome étaient assez faciles pour qu'on pût correspondre avec le souverain pontife au moyen de messagers. D'ailleurs, aux avis qu'il recevrait ainsi

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. II.

(2) Quo (Lugduni) cum demoraremur, didiscit Anselmus ex his quæ fama ferebat non multum suæ causæ profuturum si ipse in ulteriora procederet. — *Ibid.*

d'Urbain II, viendraient se joindre pour lui ceux de l'archevêque de Lyon et de l'abbé de Cluny. L'abbé de Cluny avait été le maître de Grégoire VII et d'Urbain II. Grégoire VII l'avait fait autrefois son légat en Hongrie. Urbain II l'honorait également de sa confiance, et tout récemment il était venu revoir à Cluny celui qu'il regardait comme son père et son maître.

Quant à Hugues, archevêque de Lyon, il était alors l'homme de toute l'Église qui avait le mieux compris la pensée de Grégoire VII, et s'était le plus profondément pénétré de ses sentiments et de ses vues. Initié aux desseins d'Urbain II, il était son légat comme il avait été celui de Grégoire VII.

Hugues de Lyon et Hugues de Cluny ne pouvaient-ils pas, avec l'assentiment du pape, et d'après les avis qu'il ferait parvenir par lettres, éclairer Anselme sur la conduite qu'il avait à tenir? Le saint archevêque le crut, et, de Lyon, il envoya des messagers au souverain pontife pour le prier de le dispenser du voyage de Rome. Voici la lettre qu'il remit à ses envoyés.

« Au souverain pontife Urbain, son seigneur et son Père, digne « d'un respect plein d'amour et d'un amour plein de respect, frère « Anselme, serviteur de l'Église de Cantorbéry, offre la soumission « qui lui est due et le suffrage de ses prières.

« Nous savons, seigneur digne de vénération et Père digne d'a- « mour, que Notre-Seigneur Jésus-Christ a élevé Votre Sainteté « dans l'Église pour venir au secours de ceux qui, soupirant après « le repos de l'éternelle patrie, sont fatigués dans l'exil de ce siècle « par diverses tribulations. Excité par cette espérance et cette con- « sidération, j'ai résolu, moi votre humble serviteur, de me jeter, « au milieu des tribulations de mon âme, dans le sein de votre bonté « paternelle et apostolique en me présentant à vous en personne. « Mais je ne puis le faire comme je le désire. Pourquoi je ne le puis, « c'est ce que vous dira le porteur de la présente. Ne pouvant donc « vous entretenir de vive voix comme je le voudrais, je fais con- « naître par lettre, comme je le puis, mes angoisses à Votre Clé- « mence, pour qu'elles soient adoucies par votre consolation et que « mon âme se félicite de trouver, grâce à votre bonté compatissante, « la tranquillité après laquelle elle soupire.

« La tribulation de mon cœur est si grande que je ne puis l'ex-
« primer ni de vive voix ni par lettre; mais je prie Dieu qui connaît
« mes dispositions intimes de vous la faire comprendre, et je le
« conjure par les entrailles de sa miséricorde, d'exciter vos propres
« entrailles à la miséricorde, selon mon désir et mes besoins. Cepen-
« dant, je veux vous découvrir au sujet de ces besoins et de ces dé-
« sirs quelque chose qui, je n'en doute pas, suffira à faire compren-
« dre à votre prudence ce qui m'est utile.

« Un grand nombre de personnes savent, excellent Père, comment
« j'ai été pris et retenu en Angleterre pour l'épiscopat, la violence
« qui m'a été faite, les répugnances que j'ai éprouvées et les dif-
« ficultés que j'ai opposées. On sait comment j'ai fait valoir des ob-
« jections tirées de mon caractère, de mon âge, de ma faiblesse, de
« mon ignorance, toutes choses en opposition avec les affaires du
« siècle et qui me portent à les détester et me rendent inconsolable;
« car je ne puis ni les supporter ni les concilier avec le salut de mon
« âme.

« Il y a déjà quatre ans que je suis archevêque et je n'ai produit
« aucun fruit; mais j'ai mené une vie inutile au milieu de tribula-
« tions immenses et exécrables, au point de préférer chaque jour
« la mort hors de l'Angleterre à la vie en ce royaume, car je voyais
« que, si j'y finissais ma vie dans l'état où je me trouvais, je de-
« vais plutôt m'attendre à damner mon âme qu'à la sauver. En effet,
« je remarquais dans ce pays une foule d'abus que je ne devais point
« tolérer, et que je ne pouvais pas non plus corriger avec une li-
« berté épiscopale. La manière d'agir du roi à l'égard des Églises
« vacantes n'était point non plus ce qu'elle devait être. En outre, il
« me poursuivait moi et mon Église par toute sorte de vexations...
« Je voyais la loi de Dieu et les décrets apostoliques violés par une
« foule de coutumes arbitraires. Quand je parlais de tout cela, je
« n'obtenais rien, et l'on consultait moins la droiture et la raison
« que ces coutumes arbitraires. Sachant donc que, si je tolérais ces
« abus jusqu'à la fin, je damnerais mon âme en léguant à mes suc-
« cesseurs des coutumes mauvaises fortifiées par le temps; ne pou-
« vant plaider contre elles, attendu que personne n'osait me donner
« conseil ni me prêter secours, j'ai demandé au roi la permission

« d'aller trouver Votre Paternité pour lui découvrir les angoisses de « mon cœur, et faire ensuite d'après ses conseils et avec son se- « cours, ce qu'il y aurait de plus utile à mon âme. Irrité de cette « demande, le roi en a exigé satisfaction de ma part, comme d'une « offense grave, voulant que je l'assurasse qu'à l'avenir, je ne con- « sulterais plus le souverain pontife dans aucun besoin, et qu'il « n'en serait plus question, qu'enfin, si je voulais le faire, j'eusse à « le faire immédiatement. J'ai donc traversé la mer pour aller « vous trouver. Mais, comme je vous l'ai dit, je ne puis exécuter « mon dessein. Cependant je ne puis ni m'accommoder d'une pa- « reille vie, ni sauver mon âme dans une semblable position, soit « à cause des faits que j'ai signalés ; soit à cause de mes nombreuses « misères du côté de l'intelligence, des mœurs, du caractère et de « l'âge.

« Vous désirez, pour résumer en quelques mots le motif qui me « portait à me rendre auprès de vous, vous désirez sans doute que « Dieu me soit présent et que je sois tout entier à lui : je prie « donc la bonté paternelle et apostolique qui habite en vous, de « délivrer mon âme du lien d'une aussi grande servitude, et de lui « rendre la liberté de servir Dieu tranquillement, afin qu'elle ne soit « pas submergée par les flots de la tristesse à laquelle elle a été déjà « en proie, et ne soit pas entraînée de la douleur du temps à celle « de l'éternité. Ensuite, je vous demande de pourvoir aux intérêts « de l'Église d'Angleterre selon votre prudence et votre autorité « apostolique. Que le Dieu Tout-Puissant nous conserve longtemps « Votre Sainteté dans sa grâce et en bonne santé, et qu'il daigne « broyer Satan et les portes de l'enfer sous vos pieds. Ainsi « soit-il (1). »

Pendant que le messager de notre saint portait cette lettre à Urbain II, le bruit s'était répandu que le primat d'Angleterre se rendait à Rome chargé d'or et d'argent. Les Guibertins, comme on appelait alors les partisans de l'antipape, se réjouissaient déjà dans l'espoir de le voir tomber entre leurs mains. Ils avaient dressé des embuscades et se croyaient sûrs de leur proie. Mais la Providence,

(1) Epist., III, 166.

qui protégeait visiblement Anselme, déjoua tous leurs projets. La fatigue du saint allait toujours croissant et dégénéra bientôt en une maladie grave, qui, pendant quelque temps, fit désespérer de ses jours. Le bruit de sa maladie se répandit aussi vite que s'était d'abord répandu celui de sa prochaine arrivée; les Guibertins ayant appris que l'archevêque de Cantorbéry était retenu à Lyon par une maladie sérieuse, furent péniblement désappointés et retirèrent les hommes qu'ils avaient postés pour le prendre. Cependant, les soins délicats prodigués au vénérable malade, et surtout Dieu qui veillait sur une vie si précieuse, lui rendirent peu à peu la santé. Il était en partie guéri, quand son messager lui rapporta la réponse d'Urbain II. Ce pontife, qui brûlait du désir de le voir, lui enjoignait de venir à Rome et n'admettait point les excuses qu'il avait fait valoir pour s'en dispenser. Mais un pareil ordre, vu les circonstances, obligeait-il l'archevêque? Il n'était pas encore bien remis d'une maladie que le pape ignorait; l'hiver n'était pas encore passé; les chemins étaient difficiles et peu sûrs. Dès qu'Anselme eut reçu la réponse d'Urbain II, il ne vit plus ni maladie, ni dangers, ni difficultés d'aucun genre. Il ne vit plus que la volonté de Notre-Seigneur manifestée par l'organe de son vicaire, et il partit aussitôt. Dieu bénit son obéissance en lui rendant la vigueur dont il avait besoin, et en le protégeant contre tous les périls.

CHAPITRE XXIX.

Voyage de saint Anselme de Lyon à Rome.

Notre saint se mit en route le 17 mars de l'année 1098, le mardi avant le dimanche des Rameaux, avec Eadmer et Baudoin, tous les trois portant l'habit religieux sans que rien distinguât l'archevêque, et demandant l'hospitalité dans les monastères comme de simples moines. Ils parvinrent ainsi à n'être point reconnus. On ne s'attendait plus à voir passer le primat d'Angleterre, mais surtout on se le représentait comme voyageant dans un plus grand équipage. Cependant, même pour de simples religieux, la route n'était pas sans périls. Après quatre jours de marche, nos pèlerins arrivèrent le samedi avant le dimanche des Rameaux à un village nommé Apremont où ils s'arrêtèrent pour y célébrer la solennité du lendemain. Comme un monastère se trouvait dans le voisinage d'Apremont, Anselme fut d'avis qu'il fallait s'y rendre, afin de prendre part à l'office de la nuit. C'était un de ses principes que les religieux doivent séjourner le moins possible parmi les laïques et qu'ils ne sont jamais mieux que sous le toit des monastères. Les pieux voyageurs ne s'arrêtèrent à Apremont que le temps nécessaire pour réparer leurs forces par un frugal repas, puis ils allèrent aussitôt frapper à la porte du monastère voisin. Les religieux les accueillirent avec joie. « Nous étions trois moines qui demandions l'hospitalité, dit ici notre narrateur habituel, à savoir le « seigneur et père Anselme, Baudoin, dont il a été parlé, et moi « frère Eadmer qui écris ces choses. Nous voyagions comme si « nous avions été égaux : notre Père ne faisait jamais aucun acte « de supériorité devant les étrangers. Le soir donc, les moines se « mirent à s'entretenir avec nous comme avec des pèlerins ; ils

« nous demandèrent d'où nous venions. Nous répondîmes que nous « venions de la France et que nous nous proposions d'aller jusqu'à « Rome, si Dieu nous en accordait la grâce. — C'est peine inutile, « dirent alors les moines. Nul ne saurait suivre, en portant l'habit « religieux, la route où vous vous engagez sans être pris et soumis « à toute sorte d'outrages. L'archevêque de Cantorbéry s'en est « aperçu et il a pris le parti le plus sage. Il se proposait, dit-on, « d'aller jusqu'à Rome plaider sa cause ; il est parvenu jusqu'à « Plaisance ; mais là, ayant appris les périls qui l'attendaient pen- « dant le reste de son voyage, il est revenu sur ses pas et main- « tenant il séjourne à Lyon. Baudoin répondit : Il a bien fait ; « mais nous que le service de Dieu et l'obéissance à notre Père « spirituel obligent à accomplir ce voyage, nous irons sous la con- « duite de Dieu aussi loin que nous pourrons. Quand il ne nous sera « plus possible d'avancer, alors nous reviendrons après avoir satis- « fait à l'obéissance. Que le bon Dieu vous conduise, répondirent « alors les moines. Nous célébrâmes avec eux l'office de la nuit et « celui du jour, et nous nous remîmes en route (1). »

Quel fut le chemin que suivirent Anselme et ses compagnons? L'histoire ne nous a pas laissé sur ce point d'indication bien certaine. Mais, suivant toute probabilité, ils prirent leur route à travers la Savoie et la Maurienne. Le saint repassa ce même Mont-Cenis qu'il avait franchi plus de quarante ans auparavant, pour se soustraire aux persécutions paternelles et ces neiges au milieu desquelles Dieu lui avait sauvé la vie par un miracle. Il traversa cette chère vallée d'Aoste qui l'avait vu naître, ou du moins il la découvrit du haut des Alpes, mais il ne s'arrêta point pour embrasser sa sœur Richera et ses autres parents de peur que le secret de son voyage ne fût divulgué. Ce sacrifice bien cruel pour son cœur était adouci par l'espoir de saluer bientôt la ville éternelle. La pensée de Rome le remplissait tout entier. Rome était la patrie de son âme agrandie par la foi, et son cœur débordait de joie en pensant qu'il allait y trouver un père auquel il était uni par les liens d'une parenté plus haute et plus forte que celle de la chair et du sang,

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. II.

et par une affection devant laquelle pâlissent toutes les affections d'ici-bas. Il allait enfin, pour la première fois, voir de ses propres yeux, entretenir cœur à cœur, entourer de ses témoignages de vénération et d'amour Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, vivant dans la personne de son vicaire! Cette pensée consolante le soutenait au milieu des fatigues de la route, et lui communiquait un invincible courage.

Quand nos pieux voyageurs eurent traversé le Mont-Cenis, accablés de fatigue, ils allèrent frapper à la porte du couvent de la Novalaise, près de Suse. Les moines, habitués à remplir les devoirs de l'hospitalité à l'égard des étrangers, reçurent à bras ouverts ces pauvres religieux, et leur prodiguèrent avec une grande charité les soins que réclamait leur état. « D'où êtes-vous? d'où venez-vous? « leur demanda le Père abbé. Baudoin prit aussitôt la parole et « répondit brièvement que deux d'entre eux étaient des religieux « du Bec. — Mes frères, dites-moi, je vous prie, l'abbé du Bec, « Anselme, cet homme chéri de Dieu et de tous les gens de bien, et « consommé dans toutes sortes de vertus, vit-il encore? — Il a été « forcé de devenir archevêque dans un autre royaume, répondit « Baudoin. — Je l'ai entendu dire, mais que fait-il en ce moment? « Se porte-t-il bien? — A la vérité, depuis qu'il est archevêque, je « ne l'ai pas vu au Bec; on dit cependant qu'il se porte bien là où il « est. — Je prie Dieu de lui accorder une bonne santé. — Dès qu'il « eut compris qu'il était question de lui, Anselme se hâta de ra- « battre son capuchon sur sa tête, et pendant tout cet entretien, il « resta assis les yeux baissés. Car nous ne voulions pas être recon- « nus de peur que le bruit de l'arrivée d'un si grand personnage ne « nous exposât à toute sorte de dangers (1). »

Après avoir réparé leurs forces auprès des bons religieux de la Novalaise, le saint et ses compagnons reprirent aussitôt leur marche à travers la vallée de Suse. Au bout de quelque temps ils découvrirent un monastère, jeté comme l'aire d'un aigle sur un pic élevé. C'était le couvent de Saint-Michel de la Chiuza. Ils dirigèrent leurs pas vers cette maison de prière et y arrivèrent le jeudi saint. Cette

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II.

fois, ce n'était plus seulement l'hospitalité et le repos qu'ils demandaient aux moines; c'était surtout la facilité de satisfaire leur dévotion. Aussi ne les quittèrent-ils qu'après avoir célébré avec eux la grande fête de Pâques. Le saint avait puisé, dans les pieux exercices de la semaine sainte, une énergie morale qui accrut ses forces physiques. Il reprit sa route vers Rome avec une vigueur nouvelle.

L'obscurité dans laquelle Anselme essayait de s'envelopper ne le protégeait qu'à demi. Nul ne soupçonnait qu'il était l'archevêque de Cantorbéry, mais presque tous ceux qui l'examinaient de près reconnaissaient en lui un saint. Son air imposant et majestueux, et en même temps empreint d'une douceur angélique, sa figure amaigrie par le jeûne et par la souffrance qui laissait rayonner, comme à travers un voile transparent, les ardeurs séraphiques de son âme, attiraient sur lui l'attention d'abord, puis bientôt excitaient la vénération. Mais surtout, ce regard étincelant qui faisait pâlir et balbutier ses ennemis, ce regard qui troublait Guillaume le Roux lui-même, et qui venait de percer comme d'un trait de flamme l'âme du duc de Bourgogne, le trahissait à chaque instant. Les compagnons du saint ne pouvaient assez s'étonner des marques de vénération qu'on lui prodiguait sur son passage.

« Chose étrange à dire! remarque le bon Eadmer, nous étions « peu nombreux, nous voyagions inconnus à travers des pays « étrangers, ne connaissant personne, et sans que personne sût « même d'où nous venions, et voilà que la seule vue d'Anselme « jetait les peuples dans l'admiration, et le désignait comme « l'homme de vie. Il nous arrivait parfois de recevoir l'hospitalité « de ceux-là même dont nous redoutions les embûches; et tout « d'un coup nous voyions entrer dans la maison des hommes et des « femmes qui demandaient en grâce à voir cet homme et à rece- « voir sa bénédiction (1). »

Dieu lui-même conduisait les pieux pèlerins, et au commencement d'avril de l'année 1098, ils arrivèrent sains et saufs dans la capitale du monde catholique.

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II.

CHAPITRE XXX.

Bienveillant accueil qu'Urbain II fait à saint Anselme. — Caractère et mission d'Urbain II.

La nouvelle de l'arrivée de l'archevêque de Cantorbéry causa à Urbain II une grande joie. Il ordonna de lui préparer un logement dans le palais de Latran qu'il habitait lui-même. On lui laissa un jour pour se reposer, et sa réception solennelle eut lieu dès le lendemain. La noblesse romaine et le haut clergé étaient réunis autour du souverain pontife, afin de donner à cette réception un plus grand éclat. On introduit le primat avec honneur et on le fait avancer en l'accompagnant avec les plus grandes marques de distinction jusqu'au milieu de la salle préparée pour le recevoir ; là, on lui présente un siège pour qu'il s'asseoie devant le saint Père ; mais le saint, n'écoutant que sa foi, court aussitôt se jeter aux pieds du successeur de Pierre et les baise avec un respect et une dévotion indicibles. Le pape le relève, l'embrasse avec effusion, le fait asseoir, et lui témoigne, au milieu des acclamations de toute sa cour, la grande joie qu'il éprouve de le voir.

Urbain II adressa à l'illustre primat quelques-unes de ces paroles éloquentes et pleines de cœur qu'il savait si bien trouver. D'unanimes et chaleureux applaudissements les accueillirent. Quand ces applaudissements prolongés eurent cessé, et que le silence se fut rétabli, le pape, s'adressant à l'assemblée, fit l'éloge le plus flatteur du courageux et savant archevêque; il rendit témoignage aux vertus éclatantes qui brillaient en lui et surtout à son dévouement à la cause du Saint-Siège. « Oui, dit le pontife en terminant son « discours, oui, les choses sont telles que je viens de le dire; et, « pendant que nous considérons comme notre maître cet homme « nourri dans toute sorte d'études libérales, pendant que nous le

« regardons en quelque sorte comme notre égal et presque comme « le pape d'un autre monde, et comme un patriarche digne de « vénération, son âme est remplie d'une humilité si éminente et si « constante qu'il n'a pu être effrayé ni par les dangers de la mer, « ni par un long voyage à travers des pays étrangers, quand il s'est « agi pour lui de venir se présenter aux pieds du bienheureux « Pierre, en recourant au ministère de notre petitesse, et de nous « consulter sur ses affaires, nous qui avons plus besoin de ses con- « seils que lui n'a besoin des nôtres. C'est pourquoi considérez « avec quel amour et quel honneur il mérite d'être accueilli et « embrassé. »

« Anselme, entendant faire de lui ces éloges et de beaucoup plus « grands encore, rougit, comme il avait coutume de le dire sou- « vent lui-même, et fut couvert d'une grande confusion, parce « qu'il ne se reconnaissait point du tout tel que le représentait « un si grand personnage. Cependant, tandis qu'on parlait ainsi « de lui, il gardait le silence pensant qu'il était plus convenable, « en présence de ces éloges, de se taire que de parler (1). »

Telle est la véritable modestie : elle craint de se trahir elle-même par les efforts qu'elle tenterait pour repousser les louanges, et elle se contente de s'humilier devant Dieu.

Après ce préambule, le pape pria l'archevêque d'exposer les motifs de son voyage. Anselme prit alors la parole avec une grande simplicité et une grande modération, énumérant ses principaux griefs contre le roi avec beaucoup de calme et sans la moindre exagération, et ne parlant des personnes dont il avait à se plaindre et surtout du roi Guillaume qu'avec réserve, convenance et charité. Le pape ignorait les détails de cette odieuse persécution : grands furent son étonnement et sa douleur en les apprenant de la bouche même de l'archevêque persécuté. Il lui promit son aide et sa protection, son appui entier et sans-réserve, et il écrivit aussitôt à Guillaume une lettre des plus pressantes et des plus fortes. Il l'engageait, le conjurait, l'exhortait, lui commandait de rétablir Anselme dans tous ses droits, de respecter et de faire respecter

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II.

dans tout son royaume la liberté de son ministère. D'après l'avis du pape, Anselme, de son côté, écrivit au roi dans le même sens, et leurs deux lettres furent confiées au même messager. Le souverain pontife invita l'archevêque à attendre auprès de lui le résultat de cette première démarche. Ce résultat, Anselme le prévoyait assez; il connaissait trop l'impiété, la violence et la fourberie de Guillaume pour espérer qu'il tiendrait compte des prières et des ordres du pape. Il s'aperçut bien vite que le souverain pontife ne connaissait pas le roi d'Angleterre, et il ne put remarquer qu'il se disposait à entrer avec lui dans la voie des négociations sans éprouver une impression d'inquiétude et de désappointement. Mais son obéissance et sa foi l'étouffèrent aussitôt.

A la fermeté des principes Urbain II joignait un esprit de conciliation que plusieurs trouvaient excessif. Hugues, archevêque de Lyon, dont saint Grégoire VII lui-même s'était vu obligé de corriger les excès de sévérité, ne pouvait guère manquer d'être de ce nombre. Le fait est que ni le zèle ni le courage ne faisaient défaut à Urbain II. Mais s'il avait hérité des vues de saint Grégoire VII par rapport à la liberté de l'Église, éclairé par l'expérience et suivant d'ailleurs la pente naturelle de son caractère, il déployait pour les faire triompher une constance dans laquelle il entrait de grands ménagements pour les personnes. Anselme l'avait appris à Lyon et il ne s'en inquiétait pas. Il n'était venu voir ni Grégoire, ni Urbain; il était venu voir Pierre.

L'autorité de Pierre revivait dans Urbain rehaussée par les qualités éminentes qui font les grands pontifes. On put croire tout d'abord qu'il n'était point l'homme que réclamaient les circonstances. En voyant la modération et les tempéraments qu'il apportait à la revendication des droits les plus sacrés et à la répression des abus les plus graves, la pensée dut venir à plusieurs, peut-être à un grand nombre, qu'à la mort de Victor II, les cardinaux eussent fait plus sagement d'élire, pour continuer l'œuvre de saint Grégoire VII, son disciple, Hugues de Lyon, un des trois hommes que ce pontife avait désignés à leur choix, et celui de tous qui était le plus profondément entré dans sa politique, et qui lui ressemblait le plus par l'énergie du caractère. Mais les cardinaux ne

sont que des instruments : c'est Dieu qui gouverne son Église. Pour porter le premier coup au despotisme qui la tenait dans l'esclavage, il lui donna le plus terrible lutteur qui ait jamais occupé le trône pontifical. Quand il jugea l'heure venue de jeter sur l'Orient une puissance que les princes de l'Europe tournaient contre Rome; quand il voulut, comme le disait la delle devise des croisés, pousser les chrétiens d'Occident à venger leurs frères captifs et à délivrer le tombeau du Sauveur, il mit à la tête de son Église un pontife capable d'entraîner par son éloquence les peuples et les rois.

Saint Grégoire VII et le bienheureux Urbain II furent investis, l'un et l'autre, d'une mission providentielle. Saint Grégoire VII avait été le pape de la croisade contre les Investitures : le bienheureux Urbain II fut le pape de la croisade contre les infidèles. Par la diversion qu'elle opéra dans les esprits, par la direction nouvelle qu'elle donna au besoin général de guerroyer et de se signaler par des exploits, par la foi et la générosité qu'elle ranima dans les âmes, par la popularité dont elle environna le Saint-Siège, cette seconde croisade contribua puissamment au succès de la première.

Ces deux croisades, d'un genre si différent, la gloire particulière d'Urbain II est de les avoir menées de front avec une égale ardeur et une égale habileté. Pour la croisade spirituelle comme pour l'autre, Dieu lui avait donné des hommes capables de le seconder, des hommes en qui revivaient l'esprit et la mâle vigueur de saint Grégoire VII et qui s'appelaient, en Allemagne, saint Gebhard, évêque de Constance, en Italie, saint Bruno d'Asti, en France, Hugues de Lyon et Yves de Chartres, en Angleterre, saint Anselme de Cantorbéry. C'est un grand honneur pour Urbain II d'avoir su, malgré de grands obstacles (1), s'attacher de pareils hommes, assurer leurs

(1) Hugues archevêque de Lyon avait été excommunié par Victor II (*Gall. christ.*, t. IV, p. 100). Urbain II le releva de son excommunication et lui rendit sa charge de légat apostolique. Il s'attacha le bienheureux Yves de Chartres par de grandes prévenances. Des différends fort graves s'élevèrent entre l'évêque de Chartres et l'archevêque de Lyon; le bienheureux Urbain II s'interposa entre ces deux éminents prélats et sut se conserver l'amitié de l'un et de l'autre sans faire fléchir les principes. Quant à sa conduite à l'égard de saint Anselme, si on examine les choses de près à la lumière des

services à l'Église, les soutenir au milieu de leurs combats, les consoler dans leurs épreuves, et leur donner une direction marquée au coin de la plus haute sagesse. Mais c'est un grand honneur aussi pour ces hommes de s'être, par un sentiment de cette abnégation héroïque que la foi seule peut inspirer, pleinement soumis à cette direction souvent contraire à leurs propres vues.

Saint Anselme, pour ne parler que de lui, avait-il, humainement parlant, besoin des conseils d'Urbain II? Ne connaissait-il pas mieux que lui la situation qui lui était faite? Ne le surpassait-il pas par le génie et par la science? Que venait-il donc faire à Rome? Il y venait faire ce que saint Paul lui-même, dix siècles auparavant, était allé faire à Jérusalem. L'apôtre « a donné la forme aux siècles futurs, et il demeure établi que quelque docte, quelque saint qu'on « soit, fût-on un autre saint Paul, il faut voir Pierre (1) ».

documents contemporains les plus autorisés, elle ne saurait être l'objet d'aucun reproche. Urbain II possédait à un rare degré le talent de conduire les affaires et de manier les hommes.

(1) Bossuet, *Sermon sur l'unité de l'Église.*

CHAPITRE XXXI.

Séjour de saint Anselme à la Schlavia. — Il y achève son traité *Des motifs de l'Incarnation du Verbe.* — Le puits de l'archevêque de Cantorbéry.

Nous connaissons Dom Jean, ce moine romain d'origine, qui était venu embrasser la vie religieuse au Bec, et qu'Anselme avait fait avancer dans les ordres. Urbain II l'avait rappelé, et, comme il joignait la prudence à la piété, après l'avoir éprouvé pendant quelque temps, il l'avait nommé abbé du monastère de Saint-Sauveur, près de la ville de Télèse. L'abbé Jean, comme tous ceux qui avaient été placés sous la direction du saint, conservait de lui un souvenir plein d'affection et de respect. Il le regardait comme son père. Dès qu'il fut informé de son arrivée à Rome, il lui envoya des messagers pour le supplier en grâce de vouloir bien venir habiter dans son monastère. Afin de mieux réussir à l'y décider, il lui représentait le danger pour lui d'un séjour à Rome au milieu des chaleurs de l'été. En recevant cette aimable invitation, notre saint éprouva une consolation bien douce. Le regard de son âme se tournant aussitôt vers Dieu, il se répandit, suivant son habitude, en actions de grâces envers la bonté divine et en paroles de louanges sur la charité dont il était l'objet. Cependant, il ne pouvait ni ne voulait rien faire sans avoir pris l'avis du souverain pontife. « O Providence de « la miséricorde divine ! s'écria Urbain II en apprenant l'hospitalité « qui lui était offerte. Véritablement, c'est Dieu qui a envoyé Joseph « en Égypte avant son père Jacob. Aussi, quoique tout ce que j'ai « soit à la disposition d'un homme de votre mérite, exilé à cause de « son fidèle attachement au bienheureux Pierre, cependant, l'air « de cette ville étant insalubre pour un grand nombre et surtout « pour les étrangers, j'approuve que vous alliez où vous êtes ap-

« pelé, de peur que vous ne paraissiez négliger les avantages que « vous a ménagés la bonté d'en haut. »

Anselme et les deux moines qui l'accompagnaient prirent donc, après dix jours seulement passés à Rome, la route de Télèse. En Italie comme en France et en Bourgogne, la multitude se pressait partout sur les pas du saint. C'était à qui pourrait lui rendre quelque service, et l'on se disputait, comme une faveur précieuse, l'honneur de lui fournir les moindres choses dont il avait besoin. L'abbé Jean l'attendait avec impatience; dès qu'il sut son approche, il s'empressa d'aller au-devant de lui avec tous ses moines, et « il « reçut son Père à la manière d'un bon fils, avec beaucoup de res- « pect et de joie (1) ».

Mais, à Télèse comme à Rome, les chaleurs étaient excessives. Pour y soustraire son Père bien-aimé, l'abbé Jean le conduisit dans une maison de campagne que le monastère possédait dans les hautes montagnes des Apennins. On l'appelait la Schlavia. Là régnait un air toujours frais et pur. Là, les bruits du monde n'arrivaient plus. Jetée sur le sommet le plus élevé de ces montagnes, la Schlavia était comme suspendue entre le ciel et la terre. On l'eût prise pour une de ces nacelles d'aéronautes qui fendent les vagues de l'air et semblent vouloir s'enfuir dans l'infini des cieux. La fraîcheur de l'air, la beauté du site, l'élévation et la tranquillité de cette citadelle monastique, tout portait l'âme au recueillement et la tournait vers Dieu. A peine notre saint eut-il aperçu cette ravissante solitude, qu'il fut frappé des harmonies qu'elle offrait avec ses goûts et ses aspirations. « Voici le lieu de mon repos, s'écria-t-il en y entrant, « c'est ici que j'habiterai! » C'est là en effet qu'il devait, en attendant la réponse du roi Guillaume, goûter le seul bonheur auquel il fût sensible ici-bas, le bonheur de se livrer tout entier, loin du monde et du bruit, à la contemplation des choses de Dieu par la prière et l'étude.

« Anselme reprit le genre de vie qu'il avait autrefois avant d'être « abbé et dont il pleura si fort la perte, surtout lorsqu'il se vit « promu à l'épiscopat; il s'appliqua jour et nuit aux œuvres saintes,

(1) *Hist. nov.*, lib. II.

« à la contemplation des choses divines, et à la solution des questions religieuses. Son attachement à la foi chrétienne lui fit « composer un volume remarquable qu'il intitula : *Des motifs de* « *l'Incarnation du Verbe*. Il commença cet ouvrage en Angleterre, « comme il l'atteste dans sa préface, mais ce fut dans cette retraite, « située dans la province de Capoue, qu'il l'acheva (1). »

Voici cette préface dont parle Eadmer :

« Le commencement de l'ouvrage qu'on va lire ayant été transcrit, à mon insu, par quelques copistes avant qu'il fût achevé et « retouché, j'ai été obligé de le terminer comme j'ai pu, en me « hâtant plus que cela ne me convenait, et par conséquent en l'abrégeant plus que je ne l'aurais voulu. Car j'y aurais inséré et « ajouté plusieurs choses que j'ai passées sous silence, si j'avais été « libre de le composer tranquillement et à loisir. En effet, je l'ai « commencé en Angleterre, dans une grande tribulation de cœur « dont Dieu connaît l'origine et le motif, et je l'ai achevé au milieu de mes pérégrinations, dans la province de Capoue. Suivant « la matière dont il traite je l'ai appelé : *Des motifs de l'Incarnation du Verbe;* et je l'ai divisé en deux livres.

« Le premier renferme les objections des infidèles, qui méprisent la foi chrétienne, parce qu'ils la croient contraire à la raison, et les réponses des fidèles à ces objections. Il prouve aussi « par des arguments péremptoires que, sans le Christ, il est impossible qu'aucun homme soit sauvé.

« Le second livre démontre avec une égale évidence et une égale « vérité, en raisonnant comme si nous ne savions rien au sujet du « Christ, que la nature humaine a été créée pour que l'homme « tout entier jouît un jour de l'immortalité bienheureuse, c'est-à-dire pour qu'il en jouît dans son âme et dans son corps. Cette « fin pour laquelle l'homme a été créé, doit nécessairement être « atteinte, mais, pour cela, l'intermédiaire de l'Homme-Dieu est « indispensable.

« Je prie tous ceux qui voudront copier ce livre de mettre en tête « cette petite préface avec le titre des chapitres de tout l'ouvrage,

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II.

« afin que ceux qui l'auront entre les mains voient du premier coup « s'il se trouve dans le corps de l'ouvrage quelque chose qui mérite « attention. »

Le chapitre premier du premier livre est encore une sorte de préface très propre à nous faire connaître le but et la manière de procéder du saint docteur : il convient de le citer ici tout entier.

« Un grand nombre m'ont prié souvent, et avec les plus vives « instances, soit de vive voix, soit par lettres, de conserver en les « mettant par écrit, certaines raisons par lesquelles j'ai coutume « de répondre à ceux qui m'interrogent sur une question qui a rap- « port à notre foi. Ces raisons leur plaisent, disent-ils, et leur pa- « raissent satisfaisantes. Le but de ceux qui font cette demande n'est « point d'arriver à la foi par la raison, mais de se délecter dans « l'intelligence et dans la contemplation des vérités qu'ils croient. « Ils veulent arriver à pouvoir rendre compte, autant que cela leur « est possible, de l'espérance qui est en nous à quiconque les inter- « rogera sur ce point.

« Cette question, les infidèles ont coutume de s'en servir comme « d'une objection contre les chrétiens dont ils raillent la simplicité « en la taxant d'ineptie; et plusieurs fidèles se demandent comment « et par quelle nécessité Dieu s'est fait homme, et a rendu la vie au « monde par sa mort, comme nous le croyons et le confessons, « tandis qu'il aurait pu le faire par une autre personne, soit par un « ange, soit par un homme, soit même par sa seule volonté. Ce ne « sont pas seulement des savants qui se posent cette question et dé- « sirent la voir résolue; mais aussi un grand nombre d'hommes « illettrés.

« Un grand nombre demandent qu'on examine ce problème dont « la solution offre sans doute de grandes difficultés, mais qui, une « fois résolu, est à la portée de tous : problème attachant par son « utilité et par la beauté des raisons qu'il invoque. Quoique les « saints Pères aient traité ce sujet d'une manière qui devrait paraî- « tre suffisante, j'essaierai néanmoins de montrer à ceux qui font « cette demande ce que Dieu daignera me découvrir. Et comme la « manière de rechercher la vérité en procédant par demandes et « par réponses convient mieux au grand nombre des esprits, et

« surtout aux plus lents, et partant leur plaît davantage, je choi-
« sirai pour interlocuteur un de ceux qui me pressent le plus vive-
« ment d'écrire ce traité. *Boson* posera les questions : *Anselme* y
« répondra. »

Dans cet ouvrage, Anselme, on le voit, traite une question de théologie; mais, suivant sa méthode ordinaire, il la traite au point de vue philosophique. C'est toujours le dogme commenté par la raison. Avec quelle supériorité et avec quel bonheur! Quand on a étudié de près cet admirable traité, on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'espérance du saint docteur n'a point été déçue et que *Dieu a véritablement daigné lui découvrir quelque chose*. Oui, ces magnifiques pages de philosophie chrétienne jettent sur le plus important de nos dogmes, auquel tous les autres se rattachent comme à leur centre, la plus vive lumière. C'est un rayon du ciel qui nous arrive après s'être réfléchi dans le miroir d'une grande et belle intelligence. La forme même, quoique l'empressement indiscret de ses amis n'eût point permis au saint d'y apporter tout le soin qu'il aurait désiré, a parfois quelque chose de poétique comme les strophes d'une ode.

Citons un seul exemple.

Il convenait que le péché d'Adam, qui a dégradé l'humanité tout entière, ne fût point pardonné sans une satisfaction qui rendît à cette humanité déchue sa primordiale grandeur. Le saint docteur exprime cette pensée bien connue par une comparaison.

« *Anselme*. Supposons un riche qui tient dans sa main une perle
« d'un grand prix, que n'a jamais touchée aucune souillure, et que
« nul ne saurait enlever de sa main sans sa permission ; il se propose
« de la déposer dans son trésor où se trouve ce qu'il a de plus cher
« et de plus précieux.

« *Boson*. Je me représente la chose comme si elle était devant
« mes yeux.

« *Anselme*. Que diriez-vous s'il laissait quelque personne malveil-
« lante faire tomber cette perle de sa main, alors qu'il pourrait l'en
« empêcher, et si, la ramassant ensuite dans la boue, il la replaçait,
« avec l'intention de l'y conserver, dans un endroit propre et choisi,
« sans l'avoir lavée de ses souillures? Le trouveriez-vous sage?

« *Boson.* Comment pourrais-je le trouver sage? Ne vaudrait-il « pas mieux qu'il conservât sa perle pure que de la conserver souil- « lée?

« *Anselme.* Dieu n'agirait-il pas de même? Dans le paradis, il te- « nait l'homme comme dans sa main et le destinait à la société des « anges, s'il n'eût point péché; il permit que le démon, poussé « par l'envie, le jetât dans la boue du péché, péché auquel il con- « sentait sans doute. Mais enfin Dieu le permit, car le démon n'au- « rait jamais pu tenter l'homme, s'il eût voulu l'en empêcher. « Eh bien, Dieu n'agirait-il pas de même, s'il ramenait dans le para- « dis terrestre, d'où il a été chassé, l'homme couvert de la souil- « lure du péché, sans l'en avoir purifié, c'est-à-dire sans satis- « faction, et destiné à demeurer toujours dans cet état!

« *Boson.* Je n'ose nier la similitude dans le cas où Dieu agirait « ainsi. Voilà pourquoi je ne crois pas qu'il puisse le faire. Car il « semblerait être incapable d'exécuter ses desseins ou s'en repen- « tir : deux choses qui ne peuvent se trouver en Dieu (1). »

Ce traité se ressent cependant de la précipitation imposée à son auteur par les circonstances qu'il nous a lui-même exposées. On le voudrait plus complet. On regrette aussi d'y trouver des répétitions trop fréquentes. L'ordre et la méthode, sans faire complètement défaut, laissent pourtant à désirer. Tout indique une production d'un grand esprit mise au jour avant qu'elle eût été pleinement formée par ce travail de gestation intellectuelle qui, dans l'ordre moral aussi bien que dans l'ordre physique, est nécessaire pour donner l'organisation et la vie. Néanmoins, il ne faudrait pas attribuer uniquement à cette cause les nombreuses digressions que l'on rencontre dans cet ouvrage. Le saint docteur les a lui-même remarquées puisqu'il reproche à son interlocuteur de l'entraîner par ses questions loin du sujet. Mais il a cru, et avec raison, que la forme du dialogue autorise sur ce point une certaine latitude.

Malgré ces défauts, le traité *Des motifs de l'Incarnation du Verbe* (*Cur Deus homo*) est un livre d'une lecture aussi attrayante qu'instructive. Il fera toujours les délices des esprits sérieux que charment

(1) Lib. I, cap. XIX.

les graves beautés de nos dogmes et qui ont le courage d'acheter par une application soutenue les joies sévères de la vérité. C'est assurément le plus beau des traités théologiques de saint Anselme (1).

Eadmer, que saint Anselme appelait « son très cher fils et le bâton de sa vieillesse (2) » parce qu'il l'accompagnait partout et lui rendait toute sorte de services, se mit aussitôt à copier le livre de son cher maître.

Mais le pieux secrétaire ne s'appliquait pas seulement à conserver les productions de son génie ; il recueillait avec un soin bien plus grand encore les traits qui manifestaient sa sainteté. En voici un que nous allons lui laisser raconter :

« Le moine que l'abbé de Saint-Sauveur avait préposé à la garde « de la Schlavia et qui remplissait à notre égard les devoirs de « l'hospitalité, considérant la vie et les actions du vénérable Père, « se persuada que de grandes vertus étaient en lui et qu'il était « rempli de la grâce de Dieu, et il crut que Dieu accorderait « volontiers une foule de faveurs à cause de ses mérites. Or, les gens « de cette maison de campagne souffraient tous les jours de grandes « incommodités à cause du manque d'eau. Il se trouvait bien dans « le flanc de la montagne voisine un puits d'une excessive profon- « deur, mais il s'épuisait si vite qu'à partir de la neuvième heure « du jour jusqu'au lendemain matin, on n'y pouvait plus prendre « d'eau. Le frère voulant donc remédier à cet inconvénient, en « parla à Anselme en gémissant, et lui fit part du projet qu'il avait « formé de creuser un puits dans le lieu même où nous habitions, « afin de voir si Dieu ne daignerait pas, par sa miséricorde, les dé- « livrer de l'incommodité du manque d'eau. Anselme approuve ce « pieux dessein et exhorte le frère à l'exécuter. Le frère est rempli

(1) Voici comment le rationaliste M. de Rémusat apprécie ce traité :
« Le traité est un peu long et des hors-d'œuvre y troublent la démonstration. C'est « cependant un ouvrage à lire. On y retrouve ce mérite rare d'une théologie métaphysi- « que où le raisonnement remplace l'autorité, où les idées tiennent lieu de citations. « Même pour les esprits de notre temps, la question fondamentale de la religion, celle « qui en est comme la raison d'être, paraîtrait dans ce traité bien posée et bien prise. « On pourrait l'intituler : Philosophie de la Rédemption. Bien fait, un pareil livre serait « comme la base du christianisme. Il est au moins curieux de voir comment un saint du « moyen âge a tenté de le construire. » — *Saint Anselme de Cantorbéry*, ch. XIII.

(2) Epist., III, 25.

« de joie et il prie le vénéré Père de venir lui-même examiner l'en-
« droit convenable, de faire quelques prières, et de donner le pre-
« mier coup de bêche dans la terre, après l'avoir bénie. Par dé-
« férence pour son hôte, Anselme cède à ses prières. On voyait
« s'élever un rocher d'une hauteur étonnante et il semblait que ce
« fût folie de vouloir y chercher une source. Cependant Anselme
« s'y rend avec Baudoin et moi, et il commence par faire une
« prière pour demander à Dieu d'accorder, en cet endroit, une
« source d'eau abondante, inépuisable et saine. Il ouvre la terre par
« trois coups de bêche, et commande qu'on se mette au travail pour
« creuser le puits. On y travaillait depuis peu de jours quand, tout à
« coup, une source vive jaillit du rocher, à la grande surprise de
« tous. Cette surprise était bien naturelle. L'ouvrier qui dirigeait
« les travaux avait prédit qu'on ne trouverait pas d'eau en cet en-
« droit même après avoir passé bien des jours à percer le rocher,
« et une source jaillissait au bout de quelques jours seulement. On
« eut donc un puits de peu de profondeur toujours plein d'une eau
« limpide et saine. Le bruit s'en répandit aussitôt et causa partout
« le plus grand étonnement ; tous ceux qui en entendirent parler
« l'attribuèrent au mérite d'Anselme. Aussi les habitants ont-ils
« donné à ce puits le nom de puits de l'archevêque de Cantorbéry.
« Depuis cette époque plusieurs personnes de ce pays nous ont rap-
« porté qu'un grand nombre de malades avaient été guéris de la
« fièvre et de plusieurs autres maladies en buvant de l'eau de ce
« puits (1). »

Outre les joies de la prière et de l'étude, notre saint goûtait encore à la Schlavia les charmes d'une conversation selon ses goûts. La solitude qu'Anselme aimait, était une solitude peuplée de quelques amis de choix. Il était fait pour la société : son cœur avait besoin d'expansion. Il se plaisait à parler des choses de Dieu avec les religieux qui partageaient sa retraite, et puis de pieux personnages montaient à la Schlavia afin d'y jouir des entretiens du saint, et en redescendaient pleins d'enthousiasme et d'admiration. Le nom d'Anselme devint bientôt célèbre dans tous les environs,

(1) Epist., III, 25.

et l'on vit affluer auprès de lui un nombre de visiteurs qui allait croissant de jour en jour. Mais ces visiteurs n'étaient pas des ambitieux qui venaient solliciter des faveurs, ni des plaideurs qui venaient fatiguer le saint par leurs querelles. C'étaient de pieux moines qui cherchaient à s'édifier, des hommes d'étude qui désiraient être éclairés sur des questions de science, souvent aussi des âmes éprouvées qui demandaient des consolations. Anselme donnait audience à tous, avec une égale facilité, quels que fussent leur profession et leur rang, et il parlait à chacun avec une affabilité qui lui gagnait tous les cœurs. Au lieu de le fatiguer, ces distractions le reposaient; elles consolaient son cœur en lui procurant l'occasion de faire un peu de bien.

C'est ainsi que « Dieu dans sa miséricorde a soin, comme le re-« marque saint Jean Chrysostome, de mêler quelques joies aux « tristesses de la vie. Telle est la conduite de sa Providence à l'é-« gard de ses saints, qu'il ne rend continuelles ni leurs peines, ni « leurs tribulations, mais il les entremêle avec une admirable « variété (1). »

(1) Homil. 8 in Math.

CHAPITRE XXXII.

Saint Anselme au camp de Roger duc de Pouille, qui assiégeait Capoue (1098).

A l'époque où vivait saint Anselme, une partie de l'Italie était au pouvoir des princes normands. Ces princes s'étaient tournés du côté de l'Église avec un entier dévouement et ils étaient devenus les plus fermes appuis du Saint-Siège. Après avoir défendu avec chaleur la cause de saint Grégoire VII, ils avaient également mis leur puissance et leurs armes au service d'Urbain II. Aussi ce dernier pontife ne laissait-il échapper aucune occasion de leur témoigner sa reconnaissance et son affection.

Le successeur et le fils de Robert Guiscard, Roger, duc de Pouille dominait alors sur une partie considérable du royaume des Deux-Siciles. La ville de Capoue s'étant révoltée, il vint l'assiéger au printemps de l'année 1098. En apprenant qu'Anselme était dans le voisinage, il éprouva un vif désir de voir un homme dont le nom était si célèbre, surtout en Normandie, et il lui envoya des messagers pour l'inviter à se rendre auprès de lui. Pour obtenir cette faveur, qu'il lui demandait d'ailleurs avec les plus vives instances, il faisait appel à son zèle et lui manifestait le dessein de profiter de sa présence pour travailler plus sérieusement à l'affaire de son salut. Anselme ne put repousser une pareille demande. D'ailleurs, il fut heureux de donner des marques de sa bienveillance à un prince si dévoué aux intérêts du Saint-Siège et qui, au fond, combattait, avec des armes différentes, pour la même cause que lui. Il se rendit donc au camp placé devant Capoue. Le duc vint à sa rencontre, escorté d'un grand nombre d'officiers et de soldats, et du plus loin qu'il l'aperçut, il courut à lui et se précipita pour l'embrasser; puis, le remerciant de l'honneur de sa visite, il le pria de consentir

à rester quelque temps avec lui. Anselme se rendit de la meilleure grâce du monde aux invitations et aux prières de Roger. Le séjour d'un camp, on le devine sans peine, n'offrait que peu d'attraits à notre saint, mais il était soutenu par l'espoir d'y rencontrer bientôt le pape lui-même, qui avait promis au duc de venir passer quelques jours au milieu de son armée.

Le premier soin d'Anselme, en arrivant dans ces lieux pleins de tumulte, fut d'y chercher le silence et la solitude. Il trouva, à quelque distance des troupes, dans un endroit écarté, une petite église abandonnée : c'est là qu'il se retira avec les siens. Cette vieille église servait de chambre et d'oratoire pour lui, pour Eadmer et pour Baudoin. Le duc aurait pu offrir au saint une tente magnifique, mais il préférait à tout sa petite chapelle, parce qu'il y trouvait la paix et quelque chose de religieux qui lui rappelait le cloître. Il y priait, il y étudiait, il y conversait pieusement avec ceux qui venaient le voir. Le plus assidu de tous à visiter le saint dans sa pauvre vieille église, c'était le duc lui-même. On l'y voyait tous les jours; il ne se lassait pas de s'entretenir avec son vénérable hôte et il avait pour lui des prévenances et des égards vraiment surprenants.

Cette église servait encore à Anselme et à ses compagnons pour prendre leur repos de la nuit. Tout auprès se trouvait une citerne d'une assez grande profondeur, dont l'orifice, par suite des dégâts occasionnés par le temps, était entr'ouvert et présentait un véritable danger. « Une certaine nuit, raconte Eadmer, pendant que « nous dormions dans cette église abandonnée, il arriva qu'Anselme fut obligé de sortir. Il se leva en silence, et, suivant son « habitude, il se dirigea vers la porte à pas lents pour ne pas nous « déranger. Étant sorti, il se retira à l'écart dans l'obscurité sans se « souvenir de la citerne, mais tout à coup il tomba jusqu'au fond. « En tombant, il poussa un grand cri : Sainte Marie ! Le bruit nous « réveilla ainsi que ceux qui couchaient dans les tentes voisines, « nous sautâmes vite hors du lit et nous accourûmes en toute hâte. « Nous aperçûmes Anselme au fond de la citerne et nous faillîmes « tomber morts de frayeur et de douleur. Lui qui le remarqua, leva « tout aussitôt la tête en souriant, et jetant sur nous un regard

« joyeux, il nous fit signe qu'il ne s'était fait aucun mal. Quelques-« uns d'entre nous descendirent dans la citerne par un chemin pra-« tiqué tout exprès pour y conduire, et ils en retirèrent Anselme « sain et sauf (1). »

Le trait rapporté par Eadmer nous fait surprendre dans Anselme l'habitude de la charité la plus prévenante et d'une dévotion pleine de filiale confiance envers la sainte Vierge. N'est-il pas touchant de voir ce vénérable vieillard, primat d'Angleterre, obligé de se lever au milieu de la nuit, marcher sur la pointe des pieds, de peur de déranger ses compagnons? Et puis, quel est le premier sentiment de son âme, au moment du danger? C'est de se jeter dans les bras de la Vierge sans cesse présente à sa pensée, *Sainte Marie!* C'est le cri instinctif de l'enfant qui, près de périr, appelle sa mère à son secours.

Quelques jours après l'arrivée de notre saint au camp de Roger, Urbain II y faisait lui-même son entrée solennelle. Le duc étant allé au-devant de lui, accompagné de l'archevêque de Cantorbéry, de ses principaux officiers, et environné de toutes ses troupes, le reçut avec la plus grande pompe. Une tente d'une magnificence exceptionnelle avait été préparée pour le pape tout près de la chapelle abandonnée où logeait le saint archevêque. Il s'établit bien vite entre Urbain et Anselme des rapports d'une telle intimité que « leurs deux maisons, dit Eadmer, semblaient n'en former plus qu'une. » Aussi ces deux pontifes n'étaient-ils point séparés dans la vénération de ceux qui les entouraient. Personne ne venait voir le pape sans aller également visiter l'illustre archevêque exilé pour la cause du Saint-Siège.

En vérité, c'était un beau spectacle de voir ces deux hommes éminents l'un et l'autre par leur dignité, leur caractère, leurs vertus et leur science, vivre unis comme deux frères. Ce n'en était pas un moins beau de les voir se partager les honneurs de l'armée tout entière. Urbain, d'une taille avantageuse, et d'un extérieur noble et imposant, commandait le respect. Anselme, dont la majesté naturelle était en quelque sorte voilée par la modestie, l'humilité,

(1) *Ibid.* — Joann. Saresb, *Vit. S. Anselmi,* cap. x.

la simplicité, et surtout la bonté et l'affabilité qui rayonnaient sur son visage, s'attirait la sympathie de tous. Eadmer se plaît à faire remarquer ce contraste. « Le pape était honoré de tous, comme « le Père et le pasteur commun ; Anselme était aimé de tous, « comme un homme plein de douceur et de mansuétude, et qui « trouvait que personne ne lui devait rien. Dans le pape, on voyait « une puissance suréminente, rehaussée par l'autorité que donne « la dignité extérieure ; dans Anselme, on remarquait une humilité « étonnante accompagnée d'une simplicité vraie qui ravissait tout « le monde. Aussi, plusieurs de ceux que la crainte empêchait de « s'approcher du pape, s'empressaient de se rendre auprès d'An- « selme, conduits par cet amour qui ne sait ce que c'est que la « crainte. La majesté du pape n'admettait que les riches, la bonté « d'Anselme accueillait tout le monde, sans distinction de person- « nes (1). »

Le dernier des soldats, aussi bien que l'officier du grade le plus élevé, trouvait un accès facile auprès du saint, et il avait pour tous une parole de bonté, un mot d'édification.

Parmi ces soldats, on comptait quelques milliers de Sarrazins qui servaient sous les ordres d'un autre Roger, comte de Sicile, oncle et vassal du duc de Pouille. La Sicile, en effet, avait été conquise par Robert Guiscard sur les Grecs et les Arabes, qui y conservèrent un iman et une mosquée jusqu'en 1173. Ces infidèles eux-mêmes n'échappaient point à la séduction de l'affabilité d'Anselme. Plusieurs, attirés par sa réputation de bonté, pénétraient jusque dans la petite chapelle qui lui servait de tente. Le saint les accueillait avec une grande bienveillance, leur distribuait, de sa propre main, quelques comestibles avec de douces paroles, et ils s'en retournaient ravis de joie et d'admiration, publiant et exaltant à l'envi, auprès de leurs compagnons d'armes, la bonté du prélat. Leur sympathie se changea bientôt en une vénération profonde et en un respect surnaturel. Ils se sentaient portés à rendre des hommages au saint comme à un envoyé de Dieu. « Quand nous traversions l'endroit « du camp où ils se trouvaient réunis, raconte Eadmer, une grande

(1) *Ibid.*

« multitude d'entre eux levaient les mains au ciel et souhaitaient « à Anselme toute sorte de bonheur, puis ils venaient lui baiser les « mains, suivant leur rit, et, se mettant à genoux devant lui, ils le « remerciaient de sa générosité, de sa bénignité, et ils le vénéraient. « Plusieurs même, nous l'avons su, se seraient volontiers livrés à « Anselme pour qu'il les instruisît de sa religion, et auraient été « heureux de recevoir de sa main le joug de la foi chrétienne, s'ils « n'eussent redouté la cruauté de leur Comte qui n'aurait pas man- « qué de sévir contre eux. De fait, il ne permettait à aucun d'entre « eux de se faire chrétien impunément. Par quelle politique agis- « sait-il ainsi? cela ne me regarde pas; c'est à Dieu de le juger (1). »

Le pape et l'archevêque restèrent au camp jusqu'à la prise de Capoue. Urbain II entra dans cette ville en triomphe, puis il se retira à Aversa. Anselme l'y suivit. Les religieux du monastère de Saint-Laurent, qui se trouvait dans le voisinage, l'ayant invité à venir passer quelques jours parmi eux, il se rendit à leur invitation, et paya la généreuse et cordiale hospitalité de ces bons moines en les édifiant par ses exemples et par ses pieuses exhortations. Il se retrouvait là dans son élément. Le camp qui convenait à notre saint, c'était le camp des soldats de Jésus-Christ, combattant les ennemis du salut avec les armes de la prière et de la mortification.

(1) *Ibid.*

CHAPITRE XXXIII.

Le roi d'Angleterre poursuit le saint archevêque jusque dans son exil. — L'endurcissement toujours croissant de Guillaume le Roux détermine saint Anselme à demander au pape d'être déchargé de l'épiscopat. — Le pape n'y veut point consentir.

Guillaume le Roux ayant été informé par ses émissaires de l'accueil bienveillant qu'Anselme avait trouvé auprès de la cour de Rome et dans le camp du duc de Pouille, sentit redoubler sa haine contre le saint primat et se mit à le poursuivre de ses persécutions jusque dans son exil. Il s'adressa à tous ceux qu'il crut capables de lui nuire, afin de les exciter contre lui; il écrivit à Roger lui-même pour l'engager à lui retirer ses bonnes grâces. Lettres, messagers, argent, il n'épargna rien pour perdre son adversaire. Promesses et menaces, caresses et violences, négociations, ruses, perfidies, tout fut mis en œuvre par le tyran, mais tout fut inutile. « Tout cela ne servit qu'à faire comprendre qu'Anselme était dans « la voie de la justice et qu'il subissait des vexations iniques. En « effet, les lettres dirigées contre lui ne contenant aucun grief qu'on « pût invoquer à bon droit, et les porteurs de ces lettres ne trou- « vant eux-mêmes pas d'autres reproches plus graves à faire au « prélat, il arriva de là que l'on fut convaincu de plus en plus de la « justice de la cause d'Anselme, et que l'injustice de son persécu- « teur devint d'autant plus manifeste et excita l'exécration.

« A partir de ce moment chacun redoubla de zèle pour la cause « d'Anselme. C'était à qui lui rendrait le plus de services et à qui lui « paierait un plus grand tribut d'honneurs. Le duc lui-même, auquel « Guillaume s'était principalement adressé, ne tint aucun compte « de ses recommandations et il n'oublia rien pour décider l'archevê- « que, à force de prières, à rester avec lui. Il lui offrait, pour tout le « temps de sa vie, les meilleures de ses terres, avec une habitation

« pour lui et pour les siens, à la ville ou à la campagne, selon son « choix. Les intrigues du roi pour perdre Anselme eurent donc un « résultat bien différent de celui qu'il avait prévu (1). »

Des pèlerins de haut rang, venus d'Angleterre ou de Normandie, apportaient fréquemment au saint archevêque des nouvelles du roi. Tous s'accordaient à dire que son impiété et sa dépravation croissaient chaque jour, et qu'il était arrivé au comble de l'endurcissement. Le saint, n'espérant plus pouvoir faire quelque bien sous son règne, conçut le dessein de conjurer le souverain pontife de le décharger du fardeau de l'épiscopat.

Il nous faut entendre le pieux confident de ses angoisses et de ses espérances nous les retracer lui-même.

« Anselme, considérant en lui-même quelles inquiétudes et quel « trouble il avait soufferts en Angleterre, et comment personne, « excepté quelques moines, n'avait prêté l'oreille à ses avis afin de « porter des fruits devant Dieu, de quelle tranquillité il avait joui, « et avec quel zèle il avait été écouté de tous depuis qu'il avait « quitté l'Angleterre, brûlait du désir le plus ardent de renoncer « à tout jamais à la charge primatiale et au soin de l'Angleterre.

« Ce qui donnait une grande force à son désir, c'était la pensée « que, de l'avis de tous, sans que personne eût sur ce point le moin« dre doute, il ne pourrait jamais plus y avoir d'accord entre lui et « Guillaume. En effet, aux excès d'impiété auxquels nous l'avions « vu se livrer habituellement pendant que nous étions en Angleterre « s'en ajoutaient d'autres; et chaque jour ceux qui arrivaient de « ce pays nous en rapportaient de nouveaux qui étaient publics... « J'en citerai brièvement quelques exemples pour ne pas paraître « me contenter de mots en l'air. Mais je dirai les choses simplement, « telles qu'elles m'ont été racontées, sans me prononcer sur la ques« tion de savoir si elles sont vraies ou si elles ne le sont pas.

« Or donc, au dire de ceux qui venaient auprès de nous, le roi sé« journant à Rouen, des habitants de la ville étaient allés le trouver « et s'étaient plaints à lui de ce que quelques-uns des leurs avaient « tout récemment abandonné le judaïsme pour devenir chrétiens,

(1) *Hist. nov.*, lib. II.

« et lui avaient offert de l'argent pour qu'il employât son autorité « à les faire revenir à la religion judaïque en abjurant le christia- « nisme. Guillaume y avait consenti, et, après avoir reçu de l'argent « pour faire apostasier les nouveaux convertis, il les avait cités à « son tribunal et, à force de menaces, il avait réussi à en terrifier « plusieurs et à leur faire abjurer le Christ pour reprendre leur « première erreur.

« Dans ce même temps-là, un jeune juif rencontra dans son chemin « un autre jeune homme d'un beau visage et revêtu d'habits magni- « fiques. Le jeune juif lui ayant demandé d'où il venait et qui il était, « apprit de lui qu'il était un juif converti au christianisme, saint « Étienne, le premier des martyrs. « Mais à cette heure, ajouta saint « Étienne, je suis descendu du ciel sur la terre pour t'engager à « renoncer à la superstition des juifs et à te faire chrétien, à pren- « dre mon nom au saint baptême et à le porter dans le Christ. » Il « disparut à ces mots. Le jeune homme, saisi de frayeur, alla de suite « trouver un prêtre et lui raconta à haute voix ce qu'il venait de « voir et d'entendre; il confessa qu'il croyait au Christ et reçut la « grâce du baptême. Quand son père l'apprit, il fut saisi d'une vive « douleur. Après avoir longtemps cherché en lui-même les moyens « de ramener son fils à sa religion, il apprit comment Guillaume, « roi d'Angleterre, avait peu de temps auparavant, grâce à une « somme d'argent, fait revenir à leur religion des juifs qui venaient « d'embrasser le christianisme. Il va donc le trouver et lui raconte « d'une voix plaintive comment il avait perdu son fils. Il le prie « d'avoir pitié de lui et d'ordonner par un arrêt royal que son en- « fant soit remis sous son autorité paternelle. Guillaume ne répond « à ses prières que par le silence, ne voyant pas encore pourquoi « il se mêlerait d'une pareille affaire. Le juif comprend le mystère « de son indifférence et lui promet aussitôt soixante marcs d'ar- « gent, s'il réussit à rendre son fils au judaïsme. Le roi commande « alors qu'on lui amène le jeune homme, et il lui parle en ces ter- « mes : « Ton père se plaint de ce que tu t'es fait chrétien sans sa « permission; s'il en est ainsi, je t'ordonne de lui donner satisfac- « tion en retournant au judaïsme sans détour et sans retard. — Sei- « gneur, vous plaisantez, je crois, répondit le jeune homme. —

« Moi, je plaisanterais avec toi, fils de fermier! répliqua le roi en « colère. Va-t'en, et observe mes ordres sur-le-champ; sans quoi, « par le Voult de Lucques, je te ferai arracher les yeux! » Le jeune « homme, plein de calme, répondit d'une voix ferme : « Assuré- « ment je n'en ferai rien. Mais sachez que si vous étiez bon chré- « tien, jamais votre bouche n'eût proféré de telles paroles. Car « le fait d'un chrétien est de ramener au Christ ceux qui sont « éloignés de lui par l'incrédulité, et non de lui ravir ceux qui lui « sont unis par la foi. » Le prince, couvert de honte, chasse le « jeune homme après l'avoir chargé d'outrages. Ce fervent con- « verti trouve son père, qui attendait à la porte du palais le résul- « tat de sa démarche. « Fils de mort, pâture de perdition, s'écrie « le jeune homme irrité, ne te suffit-il pas de te perdre toi-même « sans essayer de m'entraîner dans ta perte? Pour moi à qui le Christ « a déjà été révélé, jamais je ne te reconnaîtrai pour mon père, « parce que tu as toi-même le diable pour père. » Pendant que son « fils parle encore, le père est introduit près du roi, qui l'avait fait « appeler. » J'ai fait ce que tu m'as demandé, donne-moi ce que « tu m'as promis, lui dit Guillaume. — Eh quoi? mon fils est plus « constant que jamais à confesser le Christ et de plus en plus irrité « contre moi, et vous dites : « J'ai fait ce que tu m'as demandé; « donne-moi ce que tu m'as promis! Pas du tout! Commencez par « venir à bout de ce que vous avez entrepris, et vous me parlerez « ensuite de tenir mes promesses. Telles sont nos conventions. — « J'ai fait ce que j'ai pu, et, quoique je n'aie pas réussi, je ne « supporterai certainement pas d'avoir perdu ma peine. » Le juif « fut obligé de s'exécuter, et il n'obtint qu'avec beaucoup de peine « et à force de supplications d'en être quitte en donnant la moitié « de la somme.

« On disait encore que Guillaume en était arrivé à un tel degré « d'orgueil et d'aveuglement qu'il ne pouvait plus supporter que « quelqu'un rapportât au bon plaisir de Dieu ce qu'il faisait lui- « même ou faisait faire par d'autres. Mais il voulait que toutes ses « actions, passées et présentes, ne fussent attribuées qu'à son habi- « leté et à son courage. Et cet orgueil devint si grand chez lui « qu'il croyait et disait publiquement, c'est le bruit qui courait,

« qu'aucun saint ne pouvait lui être de quelque secours auprès de « Dieu, et que par conséquent il n'invoquerait jamais et qu'aucun « homme de sens n'invoquerait jamais le bienheureux Pierre ni « aucun autre saint. Cette confiance augmentant en lui, il finit par « en venir à cette extrémité de ne plus croire à la justice de Dieu, à « accuser Dieu d'injustice, et à prétendre qu'il ignorait les actions « des hommes ou qu'il se souciait peu de les peser dans la ba- « lance de l'équité.

« Citons un exemple.

« Environ cinquante hommes de la vieille noblesse anglaise, pour « qui la fortune avait conservé quelque reste de complaisance, « sont pris et accusés auprès du roi d'avoir tué et mangé des « cerfs qui lui appartenaient. Ils nient le fait; on les cite en juge- « ment et on les oblige à se justifier par l'épreuve du fer rougi au « feu. Au jour fixé, tous furent également soumis, sans pitié ni « miséricorde, au tourment de cette épreuve. C'était un spectacle « lamentable. Mais le Dieu Tout-Puissant auquel le psaume de « David attribue la miséricorde et la justice, manifesta leur inno- « cence à tous les regards, en préservant miséricordieusement « leurs mains d'être brûlées, et, par un juste jugement, il les pro- « tégea contre la malice impie de ceux qui cherchaient à les per- « dre. Quand on rapporta au prince que ces hommes, condamnés « à l'épreuve du feu, avaient été préservés de toute brûlure, il se « mit à vomir des blasphèmes. « *Qu'est-ce que cela? Et Dieu est un* « *juste juge! Périsse celui qui désormais osera le soutenir! Aussi* « *je veux que désormais on ait à se justifier à ma façon devant moi* « *et non devant Dieu, qui se laisse fléchir par le premier venu.* »

« Ces faits, et plusieurs autres plus atroces encore, qui étaient « rapportés par des hommes dignes de considération, enflammaient « vivement, nous l'avons dit, le désir qu'Anselme éprouvait de « renoncer à la charge de primat d'Angleterre; car il voyait bien « par là que jamais il ne pourrait s'entendre avec Guillaume.

« Il alla donc trouver le souverain pontife afin de lui demander « d'être délivré des liens dans l'étreinte desquels il gémissait. Il lui « fit connaître toutes les angoisses de son cœur, le pria d'avoir « pitié de lui, le conjura avec les instances les plus vives de le

« débarrasser de la charge pastorale qui lui paraissait impossible à « porter, parce qu'il la portait sans produire de fruits. Le pape « écouta ses prières, et, saisi d'étonnement, il s'écria aussitôt : « O « évêque! O pasteur! Vous n'avez encore souffert ni l'effusion « du sang ni blessures, et vous cherchez déjà à abandonner le soin « du troupeau du Seigneur! Le Christ éprouve l'amour de Pierre « en lui confiant son troupeau, et Anselme, oui, Anselme, cet « homme saint, cet homme si distingué et si grand, simplement « parce qu'il aspire au repos, ne craint pas d'exposer, avant le « combat, les brebis du Christ à la morsure des loups! Ah! que « dirai-je? Par quel amour espère-t-il être uni au Seigneur, celui « qui fuit ce qui, au témoignage du Seigneur lui-même, est une « preuve d'amour pour lui? Loin de vous, loin de votre esprit de « telles pensées, mon très cher frère Anselme! Ou plutôt, afin que « vous ne m'importuniez plus par une pareille demande, sachez « que non seulement je ne vous accorde pas la permission de faire « ce que vous désirez, mais qu'au contraire, au nom du Dieu Tout-« Puissant, et en qualité de lieutenant du bienheureux Pierre, « prince des apôtres, je vous commande, en vertu de la sainte « obéissance, de ne point rejeter le soin du royaume d'Angleterre « qui vous a été confié, tant que vous pourrez le conserver comme « vous le faites maintenant. Si la tyrannie du prince qui règne en « ce moment vous empêche de retourner dans ce pays, continuez « néanmoins à en être l'archevêque; conservez pendant toute votre « vie le pouvoir de lier et de délier, et portez les insignes du pon-« tificat partout où vous serez.

« — Père, répondit Anselme, je ne rejette point l'obéissance; « mais, si vous me le permettez, je vous dirai en peu de mots ce « que je pense. Que Votre Excellence en soit bien convaincue, si « j'étais à cette heure menacé de souffrir des coups, des tourments « et la mort elle-même pour la garde et la défense des brebis du « Christ, j'espère que, si ma conscience ne me trompe, je ne les « fuirais pas. Mais, sans parler du roi, qui m'a expulsé de son « royaume, comme on le sait, ceux qui devraient être mes brebis, « et les évêques qui devraient être mes aides et qui m'ont promis « obéissance, tous s'efforçaient en commun de m'amener, sous pré-

« texte de justice, à violer la justice en renonçant à l'obéissance « envers le bienheureux Pierre, et cela pour ne point manquer à « la fidélité que je devais à un roi de la terre. Tandis que je m'ef- « forçais de leur persuader que je pouvais accorder ces deux choses « ensemble, — puisque le Seigneur nous ordonne de rendre à Cé- « sar ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu, — une consi- « dération les empêchait de se ranger à mon avis : c'est qu'il était « d'usage parmi eux, et jamais ils ne permettraient qu'on fît à leur « seigneur l'injure d'y déroger, que personne dans son royaume ne « devait entretenir de rapports avec d'autres que lui sans son auto- « risation. Et moi, Père, que ferais-je au milieu de pareilles gens? « — La raison vous conduira, répondit Urbain. Quant à moi, de « peur que je ne vous paraisse me soucier peu des injures qui vous « sont faites, et n'être pas disposé à les venger par le glaive de saint « Pierre, je vous invite à vous trouver au concile que j'ai résolu « de tenir à Bari, devant le corps de saint Nicolas, aux calendes « d'octobre, afin que vous voyiez et que vous entendiez les justes « censures que je me propose de porter contre le roi d'Angleterre « et les siens, et contre tous ceux qui, comme lui, se sont élevés « contre la liberté de l'Église de Dieu. »

« Après cela, Anselme retourna dans sa retraite de la Schlavia, « préférant le repos et la pauvreté aux richesses que lui offrait le « duc de Pouille (1). »

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. II. Cf. Willelm. Malm., *De gest. pont. Angl.*, lib. I. — Joann. Saresb., *Vit. S. Ans.*, cap. x.

CHAPITRE XXXIV.

Saint Anselme au consile de Bari. — Traité *De la procession du Saint-Esprit.*. — Saint Anselme arrête par ses prières le souverain pontife et les Pères du concile, prêts à lancer l'excommunication contre le roi Guillaume.

Le concile de Bari, en Italie, s'ouvrit au mois d'octobre de l'an 1098. Anselme alla rejoindre le pape pour s'y rendre avec lui. Cent quatre-vingt-trois évêques se trouvèrent réunis sous la présidence d'Urbain II dans l'église de Saint-Nicolas, disposée pour la circonstance.

Les actes du concile de Bari se sont perdus. Nous n'en connaissons rien autre chose que ce que nous en rapportent Eadmer et Guillaume de Malmesbury.

« Dans ce concile, dit Eadmer, le souverain pontife ayant traité, « avec autant de raison que d'éloquence, plusieurs questions rela- « tives à la foi catholique, une discussion fut soulevée par les Grecs, « qui cherchaient à prouver, par l'autorité de l'Évangile, que le « Saint-Esprit ne procède que du Père (1). »

Cette question paraît avoir été la principale de celles qui furent soumises au concile. Ce point de doctrine, déjà très important en lui-même, comme tout ce qui touche au dogme, empruntait à l'appui que lui assurait le schisme grec une importance nouvelle et bien plus grande encore. Ce schisme, commencé par Photius dans la seconde partie du neuvième siècle et consommé par Michel Cérulaire en 1034, n'en était pas encore venu à briser toute espèce d'union avec Rome. Grégoire VII avait même reçu une députation de l'empereur de Constantinople qui le félicitait de son élection au souverain pontificat. Tout récemment, Alexis Comnène s'était fait

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. II.

représenter au concile de Plaisance, présidé par Urbain II. Ce léger fil, qui rattachait encore l'Église grecque au Siège de Pierre, laissait quelque espérance de la ramener à l'unité. Pour arriver à combattre le schisme, il fallait combattre et vaincre l'hérésie en affirmant de nouveau avec solennité que *le Saint-Esprit procède du Fils aussi bien que du Père*. Le schisme grec s'appuyait en grande partie sur cette hérésie, et les partisans de l'un et de l'autre s'appliquaient à défendre leur erreur avec une science et une habileté dans la controverse qui étaient véritablement redoutables. Il ne suffisait pas d'affirmer la foi de l'Église, il fallait encore la prouver.

Le pape commença par faire en termes éloquents un long et solide exposé de la doctrine catholique sur le point contesté par ses adversaires. Il emprunta quelques-unes de ses preuves au traité *Des mystères de la Trinité et de l'Incarnation* dont Anselme lui avait fait parvenir autrefois un exemplaire, « et ces preuves, dit Eadmer, qui « les écoutait avec attention, donnèrent à son argumentation beau- « coup de force et de clarté. » Mais les Grecs répliquèrent en opposant aux raisons fortes et solides présentées par le souverain pontife ces subtilités captieuses qui ne leur font jamais défaut. Il s'agissait donc de les suivre sur ce terrain et de répondre d'une manière nette, précise et concluante à toutes leurs objections. Pour réussir dans cette tâche difficile, il fallait un homme nourri par de fortes études, et d'un esprit délié et subtil, rompu à l'argumentation par les exercices de l'école. Cet homme, Urbain II savait où le trouver. La lecture des ouvrages de notre saint et les entretiens qu'il avait eus avec lui l'avaient mis à même d'apprécier les ressources prodigieuses de son génie. « Au moment donc où la discussion était le plus animée, « le Pontife, élevant la voix, s'écria avec le ton d'un homme qui « est sûr de la victoire : « Père et Maître Anselme, archevêque des « Anglais, où êtes-vous? » Le vénérable Père était assis parmi tous les « autres prélats, mais au premier rang des Pères du concile, et moi « j'étais à ses pieds. Dès qu'il se fut entendu appeler, il se leva et « répondit : « Seigneur et Père, que désirez-vous de moi? me voici. « — Que faites-vous donc? reprit le Pontife. Pourquoi gardez-vous « le silence comme les autres? Venez, venez, je vous en prie. Mon- « tez jusqu'à nos côtés et aidez-nous à combattre pour votre mère

« et la nôtre, à laquelle vous voyez ces Grecs essayer d'enlever son « intégrité, en nous entraînant nous-mêmes dans leur crime, si « cela était en leur pouvoir. Venez donc à notre secours comme un « homme que Dieu a véritablement envoyé ici dans ce but. » Vous « eussiez vu tous ceux qui entouraient le pape se parler à voix basse, « changer leurs sièges, préparer au prélat un endroit pour s'as- « seoir, et, après l'avoir fait monter avec honneur, le placer parmi « eux tout près du pape, pendant que les Pères du concile stupé- « faits se demandaient quel était ce prélat, d'où il était. Le pape, « ayant apaisé ce bruit, fit connaître à l'assemblée la sainteté et la « capacité d'Anselme, les nombreuses persécutions et enfin l'exil « qu'il supportait pour la justice. Comme Anselme se préparait à « répondre immédiatement, sur l'ordre du pape, aux objections qui « venaient d'être faites, plusieurs crurent qu'il valait mieux qu'il « ajournât au lendemain ce qu'il avait à dire, afin de trouver les « esprits mieux préparés.

« Dès le lendemain matin, l'assemblée étant réunie, on pria An- « selme de faire ce dont on était convenu. Il se leva donc, et, res- « tant debout sur une estrade, il prit la parole devant toute l'assem- « blée, et, par le secours du Saint-Esprit qui dirigeait son cœur et « sa langue, il exposa et traita le sujet et termina la discussion de « telle sorte qu'il n'y eut personne dans le concile qui ne s'avouât « satisfait. Quant aux arguments, aux raisons, aux citations de l'É- « criture et aux exemples dont il se servit, nous nous dispensons « de les rapporter, attendu qu'Anselme lui-même a traité ce sujet « avec plus de soin et de subtilité, de manière à composer un ou- « vrage remarquable. A la prière de ses amis, il envoya cet ou- « vrage dans une foule d'endroits où le bruit de l'erreur des Grecs « s'était répandu (1). »

Le livre dont parle ici Eadmer est le traité *De la procession du Saint-Esprit,* que le saint composa plus tard. On y trouve un riche fond de doctrine exposé avec une grande puissance de dialectique. La réfutation des objections y occupe une large place. On croit entendre Anselme au milieu du concile, suivant les Grecs dans tous

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. II.

les dédales de leurs inextricables arguties, et portant la lumière dans tous les plis et replis de leurs distinctions les plus subtiles, les poussant jusque dans leurs derniers retranchements et les forçant de confesser leur défaite, au moins par leur silence. On ne voit pas en effet comment, aujourd'hui encore, les Grecs pourraient échapper à cette série d'arguments savamment combinés; on pourrait les comparer à des troupes placées sous la direction d'un habile général, qui se déploient en cercle pour envelopper l'ennemi. Et, chose remarquable, de cette aride argumentation, il s'exhale un parfum de piété. Ce traité porte des traces sensibles de cet esprit de prière et d'humilité dans lequel le saint écrivait, parlait et agissait en toute circonstance, et dont le reflet visible, répandu sur tout son extérieur, faisait dire à son pieux biographe que « le Saint-Esprit dirigeait son cœur et sa langue. »

Mais revenons au concile de Bari, dont ce rapide aperçu sur le traité *De la procession du Saint-Esprit* ne nous a du reste pas écartés puisqu'il nous rappelle ce que ce concile offrit de plus remarquable.

Dès qu'Anselme eut fini de parler, le souverain pontife fixant sur lui ses regards, lui dit : « *Bénis soient votre cœur et votre sens!* « *Bénies soient vos lèvres et les paroles de vos lèvres!* » Dès lors on « se mit à faire longuement l'éloge d'Anselme et à publier partout « sa foi et sa science en les exaltant. En même temps la perfidie de « ceux qui ne voudraient point adhérer à ce qu'il avait dit, fut « vouée au mépris et frappée d'anathème. »

Eadmer, de qui nous tenons tous ces détails, et qui suivait attentivement toutes ces discussions, ne se laissait cependant pas absorber par elles. Que faisait-il donc? Il va nous le dire lui-même.

« Pendant ce temps-là, je me tenais auprès du vénérable Père, « pour l'assister en toute circonstance, et comme j'étais habitué, dès « mon enfance, à toujours examiner de près et à confier à ma mé- « moire tout ce que je remarquais de nouveau, mais surtout en fait « de choses ecclésiastiques, je considérais, avec modestie cepen- « dant, et peut-être avec plus de curiosité que d'intelligence, la « disposition du concile, le local, le rang des personnes, la ma- « nière d'examiner les questions, car je n'avais jamais rien vu de

« semblable. Voilà que, tout à coup, pendant que j'étais occupé à « regarder, je rencontrai des yeux l'archevêque de Bénévent, que « je connaissais fort bien, et qui était revêtu d'une chape précieuse, « plus belle que celle de tous les autres Pères du concile. Car le « pape présidait l'assemblée revêtu non d'une chape, mais de la « chasuble, par-dessus laquelle il portait le pallium. »

Puis le bon Eadmer nous raconte très longuement comment cette chape avait été donnée autrefois à l'archevêque de Bénévent par Egelnoth, archevêque de Cantorbéry, en échange d'une relique précieuse; et comment il sut la chose de l'archevêque de Bénévent lui-même, qu'il alla trouver, aussitôt après la séance, pour lui demander des renseignements sur sa magnifique chape. Mais comme l'histoire de la chape de l'archevêque de Bénévent pourrait bien ne pas intéresser nos lecteurs autant qu'elle intéressait Eadmer, nous leur en ferons grâce. Il suffit d'avoir fait remarquer, en passant, l'esprit d'observation et la curiosité naïve de notre ingénu narrateur.

Après avoir ainsi réglé les questions de doctrine, le concile s'occupa de la discipline. Urbain II avait promis au saint archevêque de Cantorbéry de soutenir sa cause en frappant son persécuteur des censures de l'Église. Telle était, en effet, son intention bien arrêtée; seulement il avait voulu attendre le concile, afin de consulter les évêques sur l'opportunité d'une mesure aussi grave. Il porta donc la question devant eux.

Écoutons de nouveau Eadmer :

« On vint ensuite à parler du roi d'Angleterre et l'on tint tout « haut sur son compte les discours les plus défavorables; pendant « ce temps-là, Anselme était assis, les yeux baissés, et semblait ne « faire aucune attention à ce qu'on disait. Le pape prit ensuite la « parole pour reprocher à Guillaume, entre autres griefs, la vente « et l'oppression des églises, et les injures faites à Anselme. « Il l'a « banni, s'écria le Pontife, parce qu'il n'a pas pu réussir à le déta- « cher de l'obéissance et de la fidélité dues au bienheureux Pierre. « Voilà, ajouta-t-il en terminant, voilà la vie de ce tyran, telle qu'elle « a été dénoncée plusieurs fois au Saint-Siège. Nous avons essayé à « plusieurs reprises de le corriger, tantôt par les exhortations, tan-

« tôt par les menaces; mais les tribulations de l'illustre personnage « que vous avez devant vous indiquent assez à quel résultat nous « avons abouti. Sur tout cela, quel est votre avis, mes frères, que « décidez-vous?

« — Il n'y a pas à hésiter, répondirent les évêques. La sentence à « porter s'impose d'elle-même. Si vous l'avez invité une fois, deux « fois, trois fois même, et qu'il ait refusé de vous obéir et qu'il se « soit révolté contre la discipline, il ne reste plus qu'à tirer le « glaive de saint Pierre et à le frapper d'anathème, afin qu'il sente « ainsi ce qu'il a mérité, jusqu'à ce qu'il renonce à sa dépravation. « — Très bien, répondit le pape, c'est cela même. « A ces derniers « mots, Anselme se leva sur-le-champ, et, se mettant à genoux de- « vant le souverain pontife, qui s'apprêtait déjà à lancer l'excom- « munication, il parvint, avec beaucoup de peine, à le détourner « d'infliger au roi le châtiment que les Pères du concile récla- « maient à l'unanimité. Ces évêques ne connaissaient encore la « bonté d'Anselme que par la renommée; ils furent heureux de la « connaître ainsi par expérience, en le voyant rendre le bien pour « le mal, et intercéder avec une entière sincérité en faveur de son « persécuteur (1). »

Quelles purent être les raisons qui décidèrent Anselme à s'opposer à une excommunication qui eût été l'affirmation la plus éclatante et la plus solennelle de la justice de sa cause? Peut-être la crainte d'exaspérer le tyran et de le porter aux derniers excès. Mais les raisons du saint furent surtout puisées dans son cœur, porté à la mansuétude et au pardon des injures. Ce trait de la vie de saint Anselme est un de ceux qui lui font le plus d'honneur. Il nous révèle ce qu'il y avait de généreux et de grand dans cette âme sublime. Les nobles indignations soulevées par la justice méconnue, et les droits de l'Église outragés la remplissaient tout entière; les petitesses de l'amour-propre, et le ressentiment des injures et des offenses personnelles n'y tenaient aucune place.

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. II. — Will. Malm., *De gest. pont. Angl.*, lib. I.

CHAPITRE XXXV.

Retour du messager qu'Urbain II et saint Anselme avaient envoyé en Angleterre. — Grâce à ses intrigues, Guillaume de Warlewast, député à Rome par le roi d'Angleterre, obtient du pape un sursis jusqu'à la Saint-Michel. — Anselme est honoré à Rome comme un saint. — Concile de Rome. — Départ d'Anselme.

Après le concile, le pape retourna à Rome, emmenant Anselme avec lui. Peu de temps après, l'envoyé qui avait porté leurs lettres à Guillaume le Roux revint d'Angleterre. Le roi avait encore reçu d'une manière quelconque la lettre du pape : il avait consenti à la lire. Quant à celle d'Anselme, il l'avait rejetée avec colère sans vouloir en prendre connaissance, et, apprenant que le porteur de cette lettre était un des vassaux de l'archevêque : « Par le Voult de Lucques, s'était-il écrié avec emportement, qu'il se hâte de sortir de mon royaume, s'il ne veut que je lui fasse aussitôt arracher les yeux ! »

Mais Guillaume n'était pas seul : des conseillers, parmi lesquels Ralph Flambard tenait le premier rang, ne cessaient de lui représenter la ruse comme préférable à la violence. D'ailleurs, malgré sa brutalité, il est difficile qu'il ne sentît pas lui-même la nécessité d'user de dissimulation. Plusieurs de ses barons irrités contre lui ne cherchaient que l'occasion d'exploiter ses fautes. Pour jouer impunément le rôle de persécuteur, il lui fallait un masque. Rien ne pouvait mieux favoriser ses vues que d'arriver à tromper le pape, ses barons, les évêques et son peuple. C'est dans ce but qu'il envoya à Rome le même homme qui s'était fait l'exécuteur fidèle de ses volontés pour vexer Anselme à son départ de Douvres. On connaît Guillaume de Warlewast : nous allons retrouver ce triste personnage auprès du souverain pontife, travaillant à perdre Anselme dans son esprit pour obéir au tyran son maître.

Quoique habile et prudent, Warlewast, qui ne soupçonnait même pas ce qu'il y avait de grandeur d'âme dans un vrai pape comme était Urbain II, et qui n'avait qu'une idée fort imparfaite des devoirs d'un évêque envers le souverain pontife, commit tout d'abord une maladresse qui faillit faire échouer du premier coup sa mission. Dans l'audience publique que lui accorda le pape, il prit un ton fier et presque menaçant : « Le roi mon maître vous fait savoir qu'il n'est pas peu étonné que vous ayez même pu songer à faire des démarches auprès de lui pour obtenir la restitution des biens d'Anselme. Si vous voulez en savoir la raison, la voici. Quand Anselme manifesta l'intention de quitter le royaume, le roi le menaça publiquement de confisquer les biens de l'archevêché, s'il partait. L'archevêque ne s'étant pas laissé arrêter par ces menaces, le roi pense avoir eu raison de faire ce qu'il a fait, et être repris à tort. — Le roi a-t-il encore quelque autre reproche à faire à l'archevêque? demanda froidement le pape avec une intention cachée que Warlewast ne pénétra pas tout d'abord. — Non, en vérité. — Eh quoi! s'écria alors Urbain II en laissant éclater son indignation, qui a jamais entendu parler d'une pareille chose? Le roi a dépouillé le primat du royaume de tous ses biens, uniquement parce qu'il n'a pas voulu renoncer à visiter la sainte Église de Rome, mère de toutes les autres! En vérité, nous pouvons bien dire sans détour qu'on n'a jamais entendu parler d'une telle énormité. Et vous, homme merveilleux, c'est pour m'apporter une pareille réponse que vous avez entrepris le voyage de Rome? Repartez, repartez au plus tôt, et commandez à votre maître de rendre aussitôt à l'archevêque tous ses biens, s'il ne veut être frappé d'excommunication. Partez donc, en sorte qu'il me fasse connaître sa réponse avant le concile que je dois célébrer dans cette ville, la troisième semaine après Pâques. Autrement, il peut regarder comme certain qu'il subira dans ce concile la condamnation qu'il a méritée. » Warlewast ne répondit que par ces mots : « Avant de partir, je vous demanderai une audience particulière. »

Le rusé négociateur vit qu'il était pris dans son propre piège. Mais il n'était pas homme à se laisser décourager facilement. Trouvant le pape inflexible, il essaya de se faire des partisans parmi les

prélats de sa cour (1). Malheureusement, ils ne partageaient pas tous le désintéressement du saint pontife. Après avoir adroitement sondé le terrain, Warlewast devina ceux d'entre eux qui seraient sensibles à ses présents, et il en distribua en abondance en y ajoutant de grandes promesses. Il resta ainsi quelque temps à Rome, travaillant dans l'ombre à pallier les torts du roi Guillaume et à disposer les esprits en sa faveur. Il y réussit en partie. Gagnés par ses largesses et couvrant leur vénalité du voile de la prudence, quelques prélats conseillèrent au souverain pontife de ne point brusquer sa décision et de laisser un peu de répit au roi d'Angleterre. Urbain II, qui était naturellement conciliant et qui ne soupçonnait point la corruption dont ces avis s'inspiraient, se laissa persuader, et, à la demande de Warlewast, il accorda un sursis jusqu'à la Saint-Michel. La Saint-Michel se célèbre le 29 septembre, et on était alors aux fêtes de Noël (1098) : c'était donc une trêve de neuf mois.

Qu'on juge de la douleur de notre saint en voyant l'argent triompher, même à la cour de Rome. Il ne murmura point cependant; il se soumit avec résignation aux desseins de la Providence, et conserva à Urbain II toute son estime et toute son affection : il le plaignait au lieu de l'accuser; mais, comprenant qu'il n'avait plus de secours à attendre du côté de Rome, il le pria de lui permettre de retourner à Lyon. Le pape n'y voulut point consentir, parce qu'il désirait voir Anselme assister au concile qui devait se tenir à Rome au mois de mai de l'année suivante.

Les rapports entre le pape et l'archevêque devinrent de plus en plus intimes. « Nous restâmes à Rome jusqu'à l'époque du concile, « dit Eadmer, étant continuellement auprès du pape et vivant en « quelque sorte en commun avec lui. Nos deux cours semblaient « n'en faire qu'une. Le pape lui-même venait souvent rendre visite « à Anselme; il causait gaiement avec lui et lui faisait sa cour. Il

(1) Guillaume de Malmesbury (*De gest. pont. Angl.*, lib. I) accuse Urbain II de s'être laissé corrompre lui-même par l'argent. Il a eu tort d'accueillir un faux bruit arrivé jusqu'à lui et de transmettre à la postérité une aussi grave imputation sans avoir la moindre preuve de sa vérité. Dom Mabillon a réfuté cette calomnie dans sa vie d'Urbain II. Eadmer, qui était sur les lieux, n'a pas écrit un mot dont on puisse s'autoriser pour la soutenir.

« lui céda les appartements où il logeait avec le droit de les occu-
« per comme les siens propres toutes les fois qu'il viendrait à Rome.
« Dans l'assemblée des nobles, dans les processions, dans toutes les
« cérémonies, toujours et partout, Anselme était le second après le
« pape, honoré plus que tous les autres, aimé de tout le monde,
« mais aussi se mettant au-dessous de tout le monde par sa sim-
« plicité et son humilité.

« Les Anglais qui venaient à Rome désiraient lui baiser les pieds
« comme au pape lui-même, mais Anselme n'y voulait nullement
« consentir, et, se retirant jusqu'au fond le plus reculé de ses appar-
« tements, il ne les laissait point approcher de sa personne pour
« lui rendre de pareils honneurs. Quand on rapporta la chose au
« pape, il fut dans l'admiration d'une telle humilité et d'un tel
« mépris du monde, et il ordonna à Anselme de ne plus repousser
« ceux qui seraient animés de ces bonnes intentions, mais de les
« laisser faire à l'avenir. Telle était la modestie d'Anselme et la
« honte qu'il éprouvait à exécuter de tels ordres, qu'il s'y fût assu-
« rément soustrait s'il n'eût craint d'encourir le reproche de déso-
« béissance (1). »

La faveur populaire accompagnait partout notre saint. Il y avait en lui un éclat surnaturel et comme un rayon de Dieu qui attirait les foules. A Rome, on ne l'appelait que *le saint*. Mais son attachement bien connu au pape légitime lui avait fait de nombreux ennemis parmi les partisans de l'antipape. Plusieurs fois ils essayèrent de lui nuire. Un jour, un certain nombre d'entre eux se réunirent et tentèrent de l'enlever par la force, au moment où, suivi d'Eadmer et de Baudoin, il se rendait du palais de Latran à l'église de Saint-Pierre. Le saint, relevant fièrement la tête, se mit à les regarder en face avec une assurance qui les fit pâlir. Son regard était devenu tout à coup foudroyant. Cependant, à travers la fermeté de cette physionomie momentanément terrible, ces misérables reconnurent un tel cachet de sainteté que, la vénération se mêlant à la terreur, ils jetèrent leurs armes et se prosternèrent aux pieds de l'archevêque en le priant de les bénir (2).

(1) *Hist. nov.*, lib. II.
(2) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II.

Le concile pour lequel le pape avait retenu Anselme s'ouvrit le troisième dimanche après Pâques de l'année 1099. Cent cinquante évêques y étaient venus de la Gaule et de l'Italie. On y remarquait les archevêques de Sens, de Bourges, de Bordeaux, les évêques d'Autun, d'Arras, de Senlis, d'Auxerre, de Die, de Maguelonne. « Chacun d'eux réclamait le rang que lui assignait la coutume; mais « il n'y avait personne qui pût dire avoir vu un archevêque de « Cantorbéry assister à un concile de Rome, ou même en avoir « entendu parler, ou qui sût quelle place il devait occuper. Le « pape ordonna de placer son siège dans l'hémicycle, ce qui a cou- « tume de passer pour un rang très honorable dans une pareille « assemblée.

« Dans ce concile, on traitait plusieurs questions, on prenait des « dispositions nombreuses, on portait un grand nombre de décrets, « et cependant l'étendue de l'assemblée et le bruit de ceux qui « entraient et sortaient, ne permettaient pas d'entendre distincte- « ment. Alors le souverain pontife lui-même commande à Reinger, « évêque de Lucques, de se placer debout au milieu de l'assemblée « et d'y proclamer, avec la voix sonore dont il est favorisé, les dé- « cisions rendues, de manière à se faire entendre de tous. Il obéit « aussitôt à l'ordre de celui qui préside; mais à peine a-t-il lu quel- « ques articles d'une manière fort intelligible que tout à coup, à « l'étonnement général, son visage, sa voix, son attitude, tout « change en lui. Dirigeant ses regards vers ceux qui l'entourent, il « ne peut plus contenir la douleur d'une âme blessée. Interrompant « donc la lecture des décrets, il s'écrie : « *Mais en vérité que fai-* « *sons-nous? nous accablons de prescriptions ceux qui sont dociles,* « *et nous ne résistons pas aux iniques exactions des tyrans! Les* « *vexations par lesquelles leur tyrannie opprime les Églises, et la* « *spoliation des personnes chargées de les défendre sont chaque jour* « *dénoncées au Saint-Siège. On lui demande conseil et secours* « *comme au chef universel. Mais à quoi aboutissent ces demandes?* « *Hélas! le monde entier le sait et s'en plaint. Voici qu'un homme* « *venu des plus lointaines parties du monde est assis au milieu de* « *nous plein de douceur et se renfermant tranquillement dans un* « *silence inspiré par la modestie; mais son silence est un grand cri.*

« *Plus il s'abaisse par l'humilité et la patience, plus il est grand* « *devant Dieu, et plus il doit enflammer notre zèle. Cet homme si* « *cruellement affligé, si injustement dépouillé de ses biens, est venu* « *solliciter la justice et l'équité du Siège apostolique. Voici la se-* « *conde année qu'il est ici; mais, depuis ce temps-là, quel secours* « *a-t-il trouvé? Si vous ne connaissez pas tous celui de qui je parle,* « *c'est Anselme, archevêque du pays d'Angleterre.* » A ces mots, il « frappe trois fois le pavé de sa crosse pastorale; ses lèvres se cris- « pent, ses dents se serrent, et il laisse entendre un sourd murmure « qui manifeste à tous son indignation. Alors le pape lui fait si- « gne, disant : *Assez, assez, frère Reinger. Nous prendrons de* « *bonnes mesures à cet égard. — Et il le faut bien*, s'écria de nou- « veau Reinger en reprenant haleine, *toute autre conduite n'é-* « *chapperait point à la vengeance de Celui qui juge selon la jus-* « *tice.* » Sur l'invitation qui lui en fut faite, Reinger reprit la « lecture des décrets du concile, et quand il l'eut achevée, crai- « gnant qu'on ne fît peu de cas des injustices commises contre « Anselme, il réitéra ses avertissements avant d'aller s'asseoir. Le « vénérable Père Anselme écoutait tout cela et ne comprit qu'à la « fin qu'il était question de lui; il en fut dans un profond étonne- « ment, sachant qu'il n'avait jamais parlé de ses affaires à Reinger « et ne lui avait fait demander par aucun des siens de tenir un pa- « reil langage. Il resta donc assis, suivant son habitude, et écouta « en silence (1). »

Le concile de Rome renouvela les décrets du concile de Plaisance, déjà confirmés dans le concile de Clermont, contre les simoniaques, contre les schismatiques, et contre le mariage des prêtres, puis il se termina par une excommunication solennelle contre tous les fauteurs des investitures. Eadmer, qui était présent, nous a surtout rapporté ces derniers actes, qui l'avaient frappé plus que tous les autres, comme étant intimement liés à la cause de son cher Père.

« Comme dernier acte du concile, quand on eut porté des dé- « crets pour réformer des abus et pour établir ce qui devait être

(1) *Hist. nov.*, lib. II.

« établi, le pape fulmina, avec tout le concile, une sentence « d'excommunication contre les ennemis de la sainte Église. Il en- « veloppa dans cette sentence tous les laïques qui donnaient les « investitures des églises, et ceux qui les recevaient de leurs mains, « et tous ceux qui sacraient des prélats élus pour exercer des fonc- « tions acceptées dans des conditions semblables. Il frappa du « même anathème ceux qui faisaient hommage à des laïques pour « la réception des honneurs ecclésiastiques. C'était, disait-il, une « chose horriblement exécrable de voir des mains appelées à un « honneur suréminent que les anges eux-mêmes ne partagent point, « l'honneur de créer par leur ministère le Dieu créateur de toutes « choses, et de l'offrir aux regards de Dieu le Père pour la rédem- « ption et le salut du monde entier, réduites à l'ignominie de de- « venir les esclaves des mains qui, jour et nuit, sont souillées par « des attouchements impurs, des rapines, et trempées dans le sang. « Nous avons assisté à ces choses; nous les avons vues; nous avons « entendu tous les Pères du concile s'écrier : *Oui, oui, qu'il en soit « ainsi;* et nous savons que le concile a été terminé par là (1). »

Sans frapper la personne de Guillaume, ces excommunications vengeaient la cause d'Anselme.

Dès le lendemain de la clôture du concile, le saint quitta Rome, emportant une idée plus nette de ses devoirs d'évêque, une connaissance plus exacte de la discipline ecclésiastique et, par-dessus tout, un amour plus ardent de la sainte Église et une résolution plus arrêtée que jamais de combattre pour sa liberté jusqu'au dernier soupir.

(1) *Hist. nov.*, lib. II. — Willelm. Malm., *De gest. pont. Angl.*, lib. I.

CHAPITRE XXXVI.

Le saint archevêque de Cantorbéry retourne à Lyon. — Le pape, cédant à ses instances, lui donne Eadmer pour supérieur. — Rapports du saint avec sa sœur Richera, son beau-frère Burgonde, et leur fils Anselme. — Il se charge de l'éducation du jeune Anselme son neveu. — Burgonde part pour la croisade.

Avant de reprendre le chemin de Lyon, Anselme obtint d'Urbain II une consolation à laquelle il attachait un grand prix. Le pape consentit, sur ses instances, à lui donner un supérieur auquel il devrait obéir dans toutes les circonstances ordinaires de la vie. Ce supérieur fut le moine Eadmer. Le saint archevêque se mit aussitôt, excepté pour ce qui concernait les devoirs de sa charge, entièrement sous sa dépendance et sa direction. « C'était au point, « dit Guillaume de Malmesbury, de qui nous tenons ce fait, qu'il « ne se serait ni levé, ni couché, ni même tourné dans son lit, sans « la permission d'Eadmer (1). » Anselme put enfin désaltérer sa soif d'obéissance et se consoler un peu de ne pouvoir redevenir simple moine en pensant qu'il avait retrouvé le moyen d'accroître le mérite de chacune de ses actions.

« Le chemin pour nous en retourner était plein de périls, mais, « par la protection de Dieu, nous les évitâmes tous, et nous ar- « rivâmes à Lyon sains et saufs (2). » C'est tout ce qu'Eadmer a jugé à propos de nous dire sur un voyage dont les détails et les incidents, — ils ne durent pas manquer, — nous eussent si fort in-

(1) Cujus (Eadmeri) Anselmus jussa tanti faciebat ut cum eum cubili locasset, non solum sine præcepto ejus non surgeret, sed nec latus inverteret. — Will. Malm., *De gest. pont. Angl.*, lib. I.

(2) Via vero redeundi multis erat periculis obnoxia, sed protegente nos Domino, pericula cuncta evasimus, ac Lugdunum illæsi pervenimus. (*Vit. S. Ans.*, lib. II.) — Dans son *Historia novorum*, Eadmer se borne à répéter la même phrase.

téressés. Jean de Salisbury est plus laconique encore (1). Guillaume de Malmesbury nous apprend qu'Anselme et ses compagnons « re- « vinrent à Lyon en traversant des montagnes et des forêts, et « qu'ils ne purent suivre le chemin ordinaire parce que l'antipape « Guibert avait, disait-on, fait prendre le portrait du saint pen- « dant son séjour à Rome, et l'avait distribué à ses émissaires pour « qu'il ne pût leur échapper à la faveur d'un déguisement (2). »

C'est là tout ce que nous savons de certain sur ce voyage. Ceux qui admettent, sur le simple témoignage de Trithème dans sa chronique du monastère d'Hirsauge en Allemagne, que le saint archevêque de Cantorbéry visita cette abbaye et qu'il y passa quatorze jours, pendant lesquels il édifia grandement les moines, peuvent placer cette visite à cette époque, croire qu'il se rendit de Rome à Hirsauge et qu'il revint de là à Lyon (3).

Des biographes modernes de saint Anselme prétendent qu'il traversa le Piémont et qu'il s'arrêta quelque temps à Aoste (4). Des indices tirés de ses lettres donnent à cette opinion, à défaut de certitude, une grande probabilité (5). Il est même probable, d'après ses lettres, qu'il retrouva à Aoste sa sœur Richera (6).

Richera avait épousé un seigneur nommé Burgonde (7). Leur pre-

(1) Lugdunum ab inde revertitur Anselmus. — *Vit. S. Ans.*, cap. XI.

(2) *De gest. pont. Angl.*, lib. I.

(3) Joann. Trithemius Spanheimensis abbatis Chronicon Hirsangiense, t. I, p. 256.

(4) « Il vint donc dans la vallée d'Aoste, » dit M. l'abbé Crozet-Mouchet (*Saint Anselme*, chap. XIV). M. de Rémusat est moins affirmatif : « On croit qu'il revit sa ville d'Aoste (*Saint Anselme*, ch. XIV). »

(5) Il ne faudrait pas ranger parmi ces indices la lettre de saint Anselme au comte Humbert (Epist., III, 65), sur laquelle M. l'abbé Crozet-Mouchet s'appuie pour affirmer que saint Anselme reçut l'hospitalité de ce prince en allant à Rome et en en revenant. Cette lettre, dont M. l'abbé C. M. ne reproduit point le texte exact dans ses notes, et dont il donne une traduction absolument et évidemment contraire au sens, ne prouve pas même que saint Anselme ait reçu l'hospitalité du comte Humbert en aucune occasion.

M. de Rémusat, en racontant ce retour de saint Anselme à travers le Piémont, nous dit que « des réceptions brillantes, des acclamations populaires, des messes célébrées, des « sacrements distribués, parfois quelques bénédictions et quelques prières suivies de cir- « constances *qu'on aimait à croire miraculeuses* signalèrent seuls les étapes de son « itinéraire (chapitre XIV). » C'est là de la pure fantaisie.

(6) Ce qui autorise à le croire, avec M. l'abbé Crozet-Mouchet, c'est la lettre qu'Anselme adressa de Lyon à Richera, et qu'on lira plus loin.

(7) Richera était beaucoup plus jeune qu'Anselme, et elle paraît ne s'être mariée qu'à un âge déjà avancé.

mier enfant fut un fils auquel ils donnèrent le nom de son oncle. Ils le consacrèrent à Dieu dès ses plus tendres années, dans la vie religieuse. Ils eurent ensuite d'autres enfants, mais tous étaient morts avant l'âge de raison. Il ne leur restait plus qu'Anselme, et encore ne leur appartenait-il plus : ils l'avaient donné à un monastère du voisinage. Selon toute apparence, saint Anselme emmena avec lui son neveu pour achever son éducation. C'est probablement quelque temps après son arrivée à Lyon qu'il adressa à son père et à sa mère la lettre suivante :

« Anselme, archevêque, au seigneur Burgonde, son très cher ami, « et à son épouse, sa très chère sœur Richera, salut et la bénédiction « de Dieu.

« Vous saurez que votre fils Anselme, mon très cher neveu, est « à Lyon avec moi en parfaite santé et plein de joie, et que moi-« même, par la grâce de Dieu, je me porte bien (1). Ce que je puis « vous dire sur votre fils, c'est que vous avez grandement sujet de « vous réjouir de l'avoir offert à Dieu, car il aime Dieu et ce qu'il « doit aimer. Vous devez rendre grâces à ceux qui l'ont élevé dans « l'amour de Dieu et de leur ordre. Ils méritent toutes vos sympa-« thies pour l'avoir formé à de si bonnes mœurs (2). C'est, j'en suis

(1) M. l'abbé Crozet-Mouchet et M. de Rémusat affirment, sans la moindre preuve, que saint Anselme, en passant par Aoste à son retour de Rome, n'y trouva pas Burgonde. Suivant eux, il était parti pour Jérusalem. Mais, dans ce cas, à quelle époque de la vie du saint faudrait-il donc placer cette lettre adressée par lui de Lyon à Burgonde et à Richera? Ce ne peut être après le départ de Burgonde, ni après son retour, puisqu'il ne revint pas. On ne peut supposer non plus qu'elle fut écrite par le saint pendant son premier séjour à Lyon avant d'aller à Rome. Le contenu de cette lettre ne s'accorde nullement avec ce que le saint aurait dû écrire à Burgonde et à Richera en cette circonstance. Qu'on admette au contraire qu'Anselme eût amené son neveu avec lui d'Aoste à Lyon, et la lettre s'explique alors fort bien. Il donne des nouvelles du jeune Anselme à son père et à sa mère; il leur apprend qu'il est en bonne santé et qu'il ne s'ennuie pas. Il fait son éloge. Il leur dit qu'il va bien lui-même. Puis, comme il vient de recevoir la confidence de leurs peines, il les console.

(2) M. l'abbé Crozet-Mouchet affirme, toujours sans l'ombre d'une preuve, que le jeune Anselme avait été envoyé à son oncle pendant qu'il était abbé du Bec. S'il en était ainsi, il faudrait soutenir que cette lettre a été écrite par le saint archevêque pendant son premier séjour à Lyon, ce qui est inadmissible, ou bien que le jeune Anselme avait été renvoyé à ses parents et que son oncle le ramenait avec lui à son retour de Rome. Mais c'est à une hypothèse toute gratuite, invraisemblable, et que rien ne justifie. Ce qui est très vraisemblable, c'est que les parents du jeune Anselme l'avaient placé dans un monastère du voisinage, et que son oncle obtint des religieux qui avaient commencé son éducation la permission de le prendre avec lui pour achever de le former à la vie

« fortement persuadé, pour vous récompenser du mérite que vous « avez eu en lui consacrant pieusement votre premier-né, que Dieu « n'a voulu laisser se perdre aucun de vos enfants, et n'a permis à « aucun de ceux auxquels vous avez donné le jour de parvenir à un « âge où ils pussent être souillés des péchés et de la malice du « monde, et de perdre ainsi la vie éternelle. Il les a tous fait pas- « ser de cette vie jusqu'à lui par une fin heureuse.

« De plus, si vous êtes raisonnables et si vous vous laissez guider « par les réflexions que la sagesse inspire, vous comprendrez que « Dieu a usé d'une grande miséricorde à votre égard. Il vous a en- « levé par là toute occasion d'aimer le monde et de désirer les « choses qui passent en vous privant de vos héritiers dans cette vie « pour faire d'eux ses héritiers et ses enfants dans la vie éternelle.

« Et maintenant rendez grâces à Dieu de ce que vous êtes dégagés « de tout soin et de toute entrave, de manière à pouvoir courir li- « brement vers lui de tout votre cœur, et ne vous occuper que du « salut de votre âme, de toutes vos affections, de toutes vos inten- « tions et de toutes vos forces. Vous arriverez ainsi, par votre libre « volonté, là où Dieu a miséricordieusement attiré malgré vous vos « enfants qui sont morts, et où nous espérons voir arriver un jour, « avec le secours de la grâce, celui que vous avez consacré à Dieu. « Là haut, le père et la mère, le fils et les filles se réjouiront tous « ensemble devant Dieu dans la gloire éternelle, et tous se glorifie- « ront dans chacun des autres autant qu'en eux-mêmes.

« Ainsi donc, mes bien-aimés, mon très cher frère et ma très « chère sœur, je vous en prie, je vous en conjure, je vous en aver- « tis et je vous le conseille, ne méprisez pas la grâce que Dieu vous « a faite alors que vous n'y pensiez pas; ne perdez pas la gloire « que Dieu vous a préparée et qui vous attend, si vos fautes ne vous « en rendent pas indignes.

« Reconnaissez, reconnaissez que si Dieu vous a privés de tous « vos enfants dans cette vie et s'il a fait la solitude autour de « vous, ce n'est pas un effet de sa colère, mais de sa grâce. C'est

monastique et en même temps aux belles-lettres. Nous verrons par les lettres qu'il écrivit, pendant son second exil, à ce cher neveu qu'il avait laissé en Angleterre, avec quel soin il s'acquitta de cette tâche.

« afin qu'étant restés seuls, et n'ayant plus rien à aimer ici-bas, « vous couriez à lui sans obstacle, et que vous vous donniez à lui « vous et vos biens. Que le Dieu Tout-Puissant vous embrase de « son amour de manière à vous faire mépriser tous les plaisirs de « la terre, et à vous faire tendre à lui de tout votre cœur et à vous « y faire parvenir. Ainsi soit-il (1). »

Ces pieuses exhortations portèrent leurs fruits. A quelque temps de là, Anselme reçut une lettre de Burgonde lui annonçant que son intention était de partir pour la croisade, si ni lui ni son fils Anselme ne s'y opposaient. Le saint lui fit cette réponse :

« Anselme, par la grâce de Dieu, archevêque de Cantorbéry, à « son frère et très cher ami Gondulfe et à son épouse sa sœur Richera, salut, et la bénédiction de Dieu et la sienne, autant qu'il « le peut.

« Vous me mandez, seigneur Burgonde et très cher ami, que « vous vous proposez d'aller à Jérusalem pour le service de Dieu (2) « et le salut de votre âme, et que vous désirez avoir ma permission et celle de votre fils Anselme, mon neveu. Je me réjouis de « cette bonne disposition de votre part, et, si vous faites ce voyage, « je vous conseille et je vous prie de n'emporter avec vous aucun « des péchés que vous avez commis, de ne laisser aucun péché « chez vous, mais de former la résolution de vivre désormais « comme un vrai chrétien de votre condition. Faites une confession de tous les péchés dans lesquels vous êtes tombé depuis « votre enfance, en accusant chacun d'eux en particulier, autant « que vous pourrez vous en souvenir.

« Faites en sorte de n'avoir rien à vous reprocher à l'égard de « votre femme. Vous connaissez son mérite mieux que moi. Prenez « des mesures pour qu'elle ne soit privée ni de secours ni de conseils, de quelque manière que Dieu dispose de vous, de sorte « qu'elle ne soit pas chassée de votre maison et dépouillée de vos « titres d'honneur malgré elle, mais qu'elle les conserve toute sa « vie. Disposez de vos biens comme vous le feriez si vous deviez

(1) Epist., III, 43.

(2) *Pro servitio Dei.* Ces mots portent à croire qu'il ne s'agissait pas d'un simple pèlerinage de dévotion, mais d'une expédition.

« mourir à l'heure même et aller rendre compte à Dieu de toute « votre vie.

« Vous demandez notre permission. Je prie Dieu de vous accor- « der en toute circonstance, partout et toujours, sa permission, « son conseil, son secours et sa protection.

« Quant à vous, ma chère sœur, voici ce que j'ai à vous dire. « Appliquez toute votre intention et toute votre vie à servir Dieu. « Soyez convaincue que s'il vous a enlevé tout plaisir en cette vie, « c'est afin que vous ne vous délectiez qu'en lui seul. Aimez-le, « désirez-le, pensez à lui, servez-le à toutes les heures et en tous « lieux. Que le Dieu Tout-Puissant vous bénisse tous les deux (1). »

Nous avons vu avec quelle tendresse le jeune fils du seigneur Gondulfe aimait les siens, lorsqu'il y a près d'une quarantaine d'années, il s'arrachait, les larmes aux yeux, à sa chère vallée d'Aoste. Son cœur n'a pas changé; seulement ses affections ont pris un caractère plus élevé. Dieu en est le principe, et, dans ceux qu'il aime, ce qu'il considère avant tout, ce sont des âmes à lui gagner.

(1) Epist., III, 66.

CHAPITRE XXXVII.

Saint Anselme fixe son séjour à Lyon ; il y remplit toutes les fonctions épiscopales. — Mort d'Urbain II ; il est remplacé par Pascal II. — Lettre de saint Anselme au nouveau souverain pontife. — Sentiments du roi Guillaume en apprenant la mort d'Urbain II et l'élection de Pascal II. — Il ne permet pas à l'Angleterre de reconnaître Pascal II pour pape.

Laissons maintenant Eadmer reprendre son récit :

« Nous fûmes accueillis à Lyon avec beaucoup de vénération et « de joie. L'archevêque de cette ville nous retint, et comme nous « avions perdu tout espoir de retourner en Angleterre sous le règne « de Guillaume, nous fixâmes notre demeure auprès de lui. Anselme « fut considéré non comme un hôte ou un étranger, mais comme « un habitant du pays et comme le vrai seigneur de l'endroit. L'archevêque de Lyon ne consentait jamais à occuper sa place habituelle en présence d'Anselme, mais il lui cédait partout la présidence et la première place, et, par une humilité étonnante, il « prenait devant lui la même place et remplissait à son égard les « mêmes devoirs que s'il n'eût été que son inférieur et son suffragant. Anselme célébrait les fêtes, conférait les saints ordres, faisait les consécrations d'églises, et remplissait partout les fonctions épiscopales (1). »

« Un certain nombre de fidèles ayant remarqué sa grande bonté, « vinrent lui demander le sacrement de confirmation pour eux et « pour les personnes de leur famille. Mais Anselme, qui attendait « toujours, pour remplir les fonctions épiscopales, qu'il y fût invité par l'archevêque, leur répondit avec une affabilité mêlée « d'enjouement qu'il ne lui appartenait pas de conférer ce sacre-

(1) L'Église de Lyon s'est plu à conserver dans son bréviaire le souvenir de cette hospitalité : Dum exsul e patria per multos annos Lugduni commoratur Anselmus, ab Hugone archiepiscopo et a capitulo honorifice exceptus est. — *Leçons du 2e nocturne pour la fête de saint Anselme.*

« ment dans le diocèse d'un autre évêque sans le prévenir. Ces « pieux chrétiens comprirent qu'il avait raison, et ils députèrent « aussitôt à leur archevêque quelques-uns d'entre eux pour lui faire « connaître avec quelle bonté Anselme avait accueilli leur de- « mande, et le prier d'intervenir en leur faveur. Quand l'archevê- « que eut appris cela, il ne se contenta pas d'accorder à Anselme « la permission demandée, mais il l'autorisa à exercer dans toute « l'étendue de son diocèse ce ministère épiscopal et toutes les au- « tres fonctions de l'évêque; mais surtout il ne voulut point que « personne fût privé de recevoir d'Anselme la grâce de la confir- « mation. On accourait donc en foule auprès de lui, et quelquefois « le jour tout entier était employé par le prélat à donner la con- « firmation; nous qui l'aidions, nous succombions à la fatigue, tan- « dis qu'il conservait lui-même un visage joyeux et souriant. Il « acquit par là une renommée étonnante et s'attira les sympathies « universelles à un degré inouï. Sa bonté était connue dans tous les « pays d'alentour (1). »

Peu de temps après son retour à Lyon, Anselme y apprit la mort d'Urbain II. Ce grand pape rendit son âme à Dieu, le 29 juillet de l'an 1099. Quinze jours auparavant (le 15 juillet 1099), Jérusalem avait été prise par ces généreux croisés dont il avait enflammé le zèle et le courage. Ce magnifique succès était en grande partie son œuvre; mais quand la nouvelle en parvint à Rome, il était déjà devant Dieu.

Quinze jours après la mort d'Urbain II, le sacré collège lui donna pour successeur le Toscan Rainier, cardinal-prêtre du titre de saint Clément. Comme Urbain, il avait été moine à Cluny. Envoyé à Rome par son abbé pour les affaires de son ordre, il avait été remarqué et retenu par Grégoire VII, qui l'avait fait cardinal et lui avait inculqué ses principes. Quand il sut que le sacré collège songeait à lui pour le souverain pontificat, il fut saisi de terreur et tenta de se dérober par la fuite au fardeau redoutable qu'on voulait lui imposer. Mais on découvrit sa retraite, on le ramena de vive force au milieu des cardinaux, qui lui déclarèrent qu'ils venaient de l'élire

(1) *Vit. S. Ans.*, lib. II.

pape. Il voulut d'abord résister; mais, reconnaissant la volonté de Dieu, il surmonta ses répugnances et ne songea plus qu'à se dévouer tout entier au gouvernement de la sainte Église. Il prit le nom de Pascal II.

La première pensée de saint Anselme, le premier mouvement de son cœur, en apprenant l'exaltation du nouveau pontife, fut de se mettre en communion avec lui. Une circonstance l'obligea cependant à attendre encore quelque temps. Le roi Guillaume, qui sentait le besoin de dissimuler son rôle de persécuteur sous le voile des négociations, avait envoyé un messager à l'archevêque de Lyon, en feignant de le prendre pour arbitre entre lui et Anselme. Après avoir conféré avec l'archevêque, le messager était reparti pour l'Angleterre, en promettant de rapporter la réponse de son maître; mais il ne revint pas. Anselme l'attendit quelque temps afin de pouvoir transmettre à Pascal II les nouvelles qu'il apporterait des dispositions du roi. Mais enfin, voyant que ces nouvelles n'arrivaient point, il se décida à écrire au nouveau souverain pontife. Après s'être excusé de son retard, il lui expose brièvement sa situation, qui, du reste, ne lui était pas inconnue. « Il y a déjà près de trois « ans que j'ai quitté l'Angleterre, dit Anselme en terminant; j'ai « dépensé le peu d'argent que j'avais emporté avec moi, et des som- « mes considérables que j'ai empruntées et que je dois encore. « Ainsi donc, ayant plus de dettes que de bien, je suis retenu au- « près de notre vénérable Père l'archevêque de Lyon, qui me sou- « tient par sa bonté et sa libéralité. Si je dis cela, ce n'est point « que je désire rentrer en Angleterre, mais je crains que Votre Sain- « teté ne m'en veuille de ne pas lui avoir fait connaître ma posi- « tion. Je vous prie donc, et je vous conjure de tous les sentiments « de mon cœur de ne point m'ordonner de retourner en Angleterre, « à moins que je ne sois en mesure de faire prévaloir la loi et la « volonté de Dieu, ainsi que les décrets apostoliques, sur la volonté « d'un homme, et que le roi ne me rende les terres de l'Église et « tous les biens qu'il m'a confisqués, parce que j'ai voulu aller con- « sulter le Siège apostolique, ou du moins une compensation qui « puisse convenablement indemniser mon église. Autrement, je « montrerais que je préfère un homme à Dieu, et que j'ai mérité

« d'être dépouillé pour avoir voulu me présenter au Saint-Siège.
« On voit assez combien un pareil exemple serait funeste pour la
« postérité.

« Quelques personnes peu au courant des choses demandent pour-
« quoi je n'excommunie pas le roi; mais des hommes plus sages et
« des conseillers prudents me dissuadent de le faire parce qu'il ne
« m'appartient pas de porter plainte et de me faire justice. Enfin,
« quelques-uns de mes amis, sujets de ce même roi, m'ont fait savoir
« qu'il mépriserait mon excommunication et la tournerait en déri-
« sion. Pour tout cela, l'autorité de votre prudence n'a pas besoin
« de nos conseils. Nous prions le Dieu Tout-Puissant de faire que
« tous vos actes lui plaisent et que son Église jouisse longtemps de
« la prospérité sous votre gouvernement (1). »

Dieu ne permit pas à Urbain II, Eadmer s'est plu à le remarquer, de voir la fin de la trêve qu'il avait accordée au roi Guillaume. Quand ce dernier apprit la mort de ce pontife. « *Que la haine de Dieu tienne celui qui s'en afflige!* » s'écria-t-il aussitôt. Il réfutait ainsi, sans le savoir, les calomnies par lesquelles on n'avait pas craint de noircir la réputation de ce grand pape en l'accusant de s'être laissé gagner par l'or du roi d'Angleterre. « *Mais le nouveau pape,* ajouta aussitôt Guillaume, *comment est-il?* » On lui répondit que c'était un homme semblable sous plusieurs rapports à l'archevêque Anselme. « *Par la Voult Dieu, s'il est comme cela, il ne vaut rien. Peu importe, du reste. Car je jure bien que cette fois-ci la papauté ne me dominera plus. Me voilà libre, et je ferai tout ce qu'il me plaira.* » On a dans ces quelques mots toute la politique brutalement schismatique du tyran. Il refusa en effet de reconnaître le nouveau pape et ne permit à personne de le reconnaître dans son royaume. Il s'enhardissait dans la voie du schisme; l'Église d'Angleterre gémissait dans l'esclavage et marchait rapidement vers sa ruine. Mais le saint archevêque de Cantorbéry ne cessait de combattre pour sa liberté, de prier et de souffrir pour obtenir son salut; Dieu était avec lui et il s'apprêtait à frapper un de ces coups terribles dans lesquels il est impossible de ne pas reconnaître sa main.

(1) Epist., III, 40.

CHAPITRE XXXVIII.

Saint Anselme se livre au ministère de la prédication. — Conférence aux moines de Cluny sur le bonheur de la patrie céleste. — Le saint compose une méditation sur la rédemption de l'homme.

Saint Anselme consacra les loisirs de son exil aux travaux de l'apostolat.

Les aptitudes et les goûts du saint l'inclinaient vers la prédication. Il était toujours prêt à parler de Dieu à qui voulait l'entendre. Or, à Lyon d'abord, puis bientôt après dans les diocèses voisins, à Mâcon, à Vienne, un grand nombre envièrent ce bonheur. Les monastères surtout le sollicitaient avec instance. Marcigny, la Chaise-Dieu, Cluny invitèrent le saint archevêque à venir les édifier. Il se rendait partout où il était appelé, mais plus volontiers dans les monastères. Quand il se voyait devant un auditoire de moines, sous les voûtes recueillies de l'un de ces cloîtres qu'il aimait tant, il n'avait qu'à ouvrir son cœur et ses lèvres pour en laisser jaillir une de ces exhortations à la fois pleines de doctrine et d'onction qui lui avaient valu une si grande réputation en Normandie. Malheureusement, nous l'avons déjà dit, ces exhortations, il ne les écrivait pas. Une seule a été rédigée par Eadmer. C'est une conférence faite à la communauté de Cluny.

A la vue de cette armée de moines, le saint sentit son zèle redoubler et il se surpassa lui-même. Il ne faut pas s'en étonner : il traitait son sujet favori, le sujet de ses conversations avec Gondulfe, autrefois dans sa chère abbaye du Bec, et plus récemment en Angleterre, le sujet de ses méditations habituelles depuis que la vie était devenue pour lui doublement un exil; il entretenait ces hommes qui n'étaient plus d'ici-bas de la *patrie céleste*.

Eadmer ne put s'empêcher, dans l'une de ses lettres à l'un de ses

amis du cloître, de lui parler avec enthousiasme de cette belle exhortation. Ce religieux voulut l'avoir et pria le pieux secrétaire de la mettre par écrit et de la lui envoyer. Eadmer y consentit. Seulement, cette rédaction faite d'après des souvenirs déjà un peu éloignés ne pouvait plus être la conférence du saint. Il en avertit son ami. Il ne lui donnait, disait-il, qu'une reproduction froide et incolore de cette parole pleine de fraîcheur et de grâce, et en même temps vive et animée, qui avait captivé et ravi d'admiration toute la communauté de Cluny. Aux souvenirs de cette conférence Eadmer ajouta ceux qui lui étaient restés des autres discours du saint sur le même sujet, de manière à composer tout un petit traité en quinze chapitres, précédé d'un *Prologue* qui forme l'exorde de ce grand discours. Il se termine par une péroraison sur les moyens à prendre pour arriver à la patrie céleste. Cette péroraison toute pratique nous montre que, dans la pensée du saint prédicateur, l'exposition doctrinale n'était qu'une voie plus sûre pour porter les âmes à l'acquisition des solides vertus, et aussi qu'il savait admirablement adapter sa parole aux besoins particuliers de ceux qui l'entouraient.

Ainsi, à cette communauté de Cluny, fière du nombre de ses membres, remarquables, les uns par la naissance, les autres par la science, d'autres par leurs vertus, et plusieurs par tous ces avantages à la fois, dirigée par un saint qui était l'un des hommes les plus considérables de son siècle, honorée de la faveur des souverains pontifes et des princes séculiers, jouissant de l'amitié des grands et comblée de leurs dons; à cette communauté illustre dans le monde entier, qui, outre de grands et saints évêques, venait de donner à l'Église Grégoire VII, Urbain II et Pascal II, et dont chaque membre pouvait être porté à se croire quelque chose en considérant la gloire du corps auquel il appartenait, saint Anselme prêche par-dessus tout l'humilité. Le grand moyen d'arriver à la gloire de l'autre vie, dit-il à ces moines, c'est de pratiquer l'humilité en celle-ci. Cette humilité ne doit pas seulement être dans les pensées et dans les paroles, mais dans les actes; elle doit, en particulier, nous faire supporter patiemment l'humiliation. « Il faut que personne ne s'attribue à lui-« même ce qu'il peut avoir acquis de vertus. Qu'il évite avec soin

« de s'élever au-dessus de ceux qui seraient moins avancés. Que « chacun se tienne sur ses gardes, de manière à se considérer comme « le dernier de tous les hommes, non par une vaine fiction, mais « sincèrement et du fond du cœur. »

Le saint, procédant suivant cette méthode scolastique qu'il porte partout, se pose cette objection : Mais comment avoir de soi-même cette opinion sans manquer à la vérité? Sa réponse consiste à indiquer un moyen qui avait été recommandé bien souvent avant lui et qui l'a été bien des fois depuis, et qui n'en reste pas moins, aujourd'hui comme il y a huit siècles, un secret pour un grand nombre de chrétiens et peut-être pour un grand nombre de religieux. C'est de ne regarder en soi que le mal, et dans les autres que le bien, et de comparer le mal qu'on découvre en soi avec le bien qu'on remarque dans les autres, ce qui vient de nous-même avec ce que le prochain tient de Dieu et de sa grâce. La manière d'agir opposée est celle que Notre-Seigneur a si fortement blâmée dans ce pharisien qui se préfère au publicain. Le saint savait qu'une des causes les plus fréquentes de la décadence des communautés et quelquefois d'un ordre tout entier, comme des chutes des individus, est ce pharisaïsme secret qui fait pénétrer la gangrène de l'orgueil jusque dans les plus pures vertus.

Saint Anselme attachait à cet opuscule, — et c'est la raison qui nous a déterminé à en parler avec quelques détails, — une grande importance. Quand Eadmer y eut mis tous ses soins et qu'il eut fait tout ce qui dépendait de lui, il soumit son travail au saint. Anselme se le fit relire à plusieurs reprises; puis il prit le manuscrit et le relut lui-même plusieurs fois, il y fit des changements de sa propre main, et il recommanda à Eadmer de le transcrire et de le répandre (1).

« Anselme composa vers le même temps, nous dit Eadmer, une « méditation intitulée : *De la rédemption de l'homme,* et cette mé« ditation fit les délices d'un grand nombre d'âmes (2). » C'est

(1) Cet opuscule se trouve, dans les meilleures éditions de saint Anselme, à la suite de ses œuvres, sous ce titre : *Eadmeri monachi liber de Beatitudine cœlestis patriæ.* — Les détails qui se rapportent à la manière dont cet écrit fut composé nous sont donnés par Eadmer lui-même, les uns en tête de cet opuscule, les autres à sa suite.

(2) *Vit. S. Ans.*, lib. II.

précisément le but que le saint s'était proposé. Cette méditation complétait à la fois son œuvre de la Schlavia et ses prédications. C'est le traité *Des motifs de l'Incarnation* mis en prière. C'est la science transformée en amour.

Le saint ne se contentait pas de faire de ses études l'aliment et le soutien de sa foi et de sa piété : il aimait à en faire aussi l'aliment et le soutien de la foi et de la piété des autres, surtout des moines. Les enseignements les plus arides de la théologie devenaient pour lui, et il voulait qu'ils devinssent aussi pour les autres, « comme un « rayon de miel. Il en goûtait la douceur avec délices, il s'en nour- « rissait par la pensée, les suçait par l'intelligence et les savourait « par l'amour (1). »

« Ces vérités, ô homme, s'écrie-t-il, que ton cœur s'en nourrisse, « qu'il les rumine, qu'il les suce, qu'il les savoure quand ta bouche « reçoit la chair et le sang de ce même rédempteur. »

Ce qu'il recommande aux autres, il le demande à Dieu pour lui-même. « Seigneur, faites-moi goûter par l'amour ce que je goûte « par la connaissance! Faites-moi sentir par le cœur ce que je sens « par l'intelligence (2)! »

Belle prière qui convient également à ceux qui enseignent les saintes vérités de notre foi et à ceux qui les apprennent, à ceux qui les prêchent et à ceux qui les écoutent.

(1) Medit. XI. *De redemptione humana.*

(2) Fac, precor, Domine, me gustare per amorem quod gusto per cognitionem; sentiam per affectum quod sentio per intellectum. — *Ibid.*

CHAPITRE XXXIX.

Saint Anselme compose pendant son séjour à Lyon le traité *De la conception virginale et du péché originel.* — Saint Anselme et l'Immaculée Conception.

Pendant son séjour à Lyon, Anselme composa un traité intitulé : *De la conception virginale et du péché originel.* Il ne s'agit pas, qu'on le comprenne bien, — car ce titre prête à l'équivoque, — il ne s'agit pas de la manière dont la sainte Vierge a été conçue, mais de la manière dont elle a conçu elle-même Notre-Seigneur dans son sein virginal. Telle est la conception virginale qu'étudie saint Anselme.

Ce traité est tout simplement la réponse développée et complète à une question que le saint docteur s'était posée en passant dans son traité *Des motifs de l'Incarnation*, et à laquelle il s'était contenté de répondre en quelques mots. Cette question est celle-ci : comment le Dieu fait homme a-t-il pu prendre un corps tiré du milieu d'une masse souillée par le péché sans être atteint par le péché dont cette masse est infectée?

Pour répondre à cette question, le saint docteur commence par exposer la nature même du péché originel, puis la manière dont il nous est transmis. Cela fait, il démontre que la Mère du Sauveur, eût-elle été souillée elle-même par le péché originel au moment où elle l'a conçu, le Sauveur n'aurait pas été pour cela conçu dans le péché. Il n'aurait pas été conçu dans le péché, par le seul fait qu'il était conçu par une vierge. En échappant aux lois de la nature, d'après lesquelles se transmet le péché originel, il aurait, par là même, échappé à ce péché. Il en aurait été ainsi quand même le Sauveur n'eût été qu'un homme.

Cette simple exemption du péché originel, un homme aurait pu s'en contenter; mais elle ne pouvait suffire pour donner à un Dieu une origine digne de lui. Pour que cette origine fût digne de Dieu, qui est la pureté substantielle et infinie, il fallait qu'elle fût d'une pureté telle qu'on ne puisse en concevoir une plus grande. Mais ici il convient de laisser le saint nous exposer lui-même sa doctrine.

« Il est parfaitement vrai que le Fils de Dieu a été conçu par une « Vierge très pure; mais ce n'est pas qu'il n'ait pu naître, en restant « pur lui-même, d'une vierge soumise au péché. C'est parce qu'il « convenait qu'il eût une mère d'une entière pureté. Il convenait « qu'elle brillât d'une pureté telle qu'en dehors de Dieu il soit im- « possible de s'en représenter une plus grande, cette Vierge à « qui Dieu le Père allait donner ce Fils unique égal à lui-même, « engendré de son propre cœur, et qu'il aime comme soi-même, « pour qu'il devînt, selon les lois de la nature, leur Fils commun, « et qu'il fût un seul et même Fils, le Fils du Père éternel et le Fils « de la Vierge; cette Vierge que le Fils de Dieu choisissait pour « faire d'elle substantiellement sa Mère; cette Vierge dont le Saint- « Esprit voulait, comme il allait le faire, que fût conçu et que na- « quît Celui dont il procède lui-même (1). »

Ce chapitre du traité *De la conception virginale* forme ce qu'on pourrait appeler la démonstration rationnelle de l'Immaculée Conception. Cette démonstration, l'Église l'a empruntée à saint Anselme, dans la bulle par laquelle elle fait de ce glorieux privilège de Marie un dogme de notre foi. Mais, chose étrange, et qui fait bien voir la débilité de la pauvre raison humaine, toujours courte par quelque endroit, même dans les plus grands génies, le puissant logicien qui a institué cette démonstration n'a aperçu

(1) Le saint docteur ajoute : « Quant à la manière dont cette Vierge a été purifiée « par la foi avant qu'elle conçût le Sauveur, je l'ai indiquée dans un autre ouvrage, où « je donne une autre raison de la vérité que j'expose ici. »

Cet autre ouvrage est le *Cur Deus homo ?* Dans le chapitre 16 du livre second, Boson dit : *Virgo tamen ipsa unde assumptus est, est in iniquitatibus concepta, et in peccatis concepit eam mater ejus*, et saint Anselme ne le reprend pas. Il admet cette doctrine et la reproduit lui-même en d'autres termes dans le même chapitre. Voici ce qu'il dit : *Virgo autem illa de qua ille homo assumptus est de quo loquimur fuit de illis qui ante nativitatem ejus per eum mundati sunt a peccatis.* Et il expose la même doctrine d'une manière non moins claire dans le chapitre suivant.

qu'à demi la vérité à laquelle elle fournit une base rationnelle.

Le principe qu'il pose dans le traité *De la conception virginale* est analogue à celui qu'il avait émis dans le Proslogion. Nous avons, dit-il dans le Proslogion, nous avons l'idée d'un être tel qu'il est impossible d'en concevoir un plus grand. De ce principe il déduit non seulement les attributs de Dieu, mais son existence, c'est-à-dire tout ce qu'il contient, et même, selon un grand nombre, ce qu'il ne contient pas. Son sujet le poussait à aller, en fait de déductions, jusqu'aux extrêmes limites, au risque de les dépasser.

Ici, c'est tout le contraire. Il pose ce principe : la Mère du Fils de Dieu a dû posséder la pureté la plus grande qu'il soit possible de concevoir en dehors de Dieu. Au lieu d'en conclure que Marie a été exempte du péché originel, cette pureté étant plus grande que celle qui vient d'une simple purification, il s'en tient à la purification. L'affirmation de cette pureté amoindrie suffisait à sa thèse. Son sujet n'exigeait pas qu'il tirât d'autres déductions. Malheureusement s'arrêter en chemin, c'était tomber dans l'erreur.

La conception que le saint étudie, la conception que son esprit regarde, ce n'est pas celle de Marie, c'est celle du Sauveur. La pureté que le saint docteur accorde à Marie dans ce traité, c'est celle qu'il aperçoit en la considérant pour ainsi dire obliquement. Au lieu de s'appliquer à nous peindre cette pureté vue en face, il ne nous en donne que le profil. Ce profil n'était alors qu'une erreur contre laquelle aucun avertissement de l'Église ne commandait de se tenir en garde : aujourd'hui ce serait une hérésie.

De quelques phrases entachées d'erreur qui se sont glissées dans le traité *Des motifs de l'Incarnation* et dans celui *De la conception virginale*, peut-on conclure que saint Anselme n'admit jamais l'Immaculée Conception? Nous ne le pensons pas.

On a publié, depuis déjà longtemps, sous le nom de saint Anselme, un traité intituté : *De la conception de la bienheureuse Vierge Marie,* sorte de méditation dans le genre de celles de notre saint, dans laquelle on retrouve un grand nombre de ses pensées et de ses expressions, et qui est une affirmation splendide de la conception immaculée de la Vierge. Plusieurs manuscrits anciens attribuent cet écrit à saint Anselme, et, quoique Eadmer ne nous

en ait point parlé, rien ne prouve d'une manière absolue que cette méditation ne soit pas l'œuvre de ses dernières années (1).

Une tradition fort ancienne (2) attribue à saint Anselme l'honneur d'avoir établi la fête de l'Immaculée Conception en Angleterre, et à Lyon pendant un de ses séjours en cette ville (3). Au commencement du XIVe siècle, cette tradition, en ce qui regarde l'Angleterre, était universellement reçue dans ce pays et n'y faisait de doute pour personne. En 1328, c'est-à-dire deux siècles après la mort du saint archevêque de Cantorbéry, un de ses successeurs,

(1) Dom Gerberon a placé cette méditation dans son supplément parmi les œuvres apocryphes de saint Anselme (Migne, CLIX, 302). Il donne, dans la critique qui précède les œuvres du saint (Migne, CLVIII, 42), l'indication des mss. qui attribuent cet écrit à saint Anselme et les raisons qui le déterminent à en rejeter l'authenticité. Ces raisons ne nous paraissent pas convaincantes. Le texte de cette méditation est évidemment incorrect en plusieurs endroits. Il demanderait à être collationné avec les mss. qui ont servi à l'éditer et avec d'autres encore. Ce traité pourrait fort bien avoir été composé par un des disciples du saint, d'après ses leçons, ou d'après ses exhortations de vive voix. Selon le père de Buck, dans un article des *Études des pères jésuites*, mars 1860, ce traité serait l'œuvre de l'abbé Anselme, neveu de notre saint. C'est là une opinion qui ne manque pas de vraisemblance ; les preuves sur lesquelles s'appuie le P. de Buck ne sont cependant pas tout à fait décisives. Si l'abbé Anselme était vraiment l'auteur de ce traité, on en pourrait conclure que son oncle n'avait point persisté jusqu'à la fin de sa vie à nier le privilège de l'Immaculée Conception. Il n'eût pas manqué de s'excuser de se mettre en opposition avec ses enseignements. Mais si, d'un autre côté, les enseignements de son illustre oncle, au moins ceux de vive voix, eussent été en sa faveur, comment expliquer qu'il n'en eût pas fait mention pour appuyer sa thèse?

(2) Cette tradition s'appuie sur un autre écrit reproduit par Gerberon (Migne, CLIX, 319) sous ce titre : *Sermo de conceptione B. Mariæ*, sur une lettre attribuée à saint Anselme, qui exhorte tous les évêques d'Angleterre à célébrer la fête de l'Immaculée Conception, et enfin sur le récit de la révélation faite à l'abbé Helsin : *Miraculum de Conceptione S. Mariæ* (Migne, CLIX, 324). Gerberon, dans la critique des œuvres de saint Anselme, combat l'authenticité et la valeur de ces documents. Mabillon (*Ann. Ord. S. B.*, t. VI, 327) est de son avis. Dom Jean Duchesne rejette également cette tradition et ces documents dans une lettre à Dom Vincent Marsolle, qui se trouve dans le ms. latin de la Bibl. nat., 12129, fol. 37, et qui n'a jamais été publiée, croyons-nous.

D'autres savants admettent au contraire et s'efforcent de prouver l'authenticité et la valeur de ces documents. On trouvera l'indication de ces savants et de leurs ouvrages dans le livre du père Passaglia : *De immaculato conceptu B. M. V.*

Le P. de Buck, dans l'article des *Études* cité plus haut, attribue l'institution de la fête de l'Immaculée Conception à l'abbé Anselme, neveu du saint. C'est encore là une opinion qui donne lieu à un assez grand nombre de difficultés, dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer ici.

(3) Probablement pendant son second exil. — Voir sur cette tradition l'ouvrage du père Raynaud, jésuite : *Hagiologium Lugdunense*, t. VIII, et *Ferdinandi Quirini de Salazar Conch. S. J. defensio pro Imm. Deip. Virg. Concept.* Parisiis, ann. MDCXXV, cap. XXXV.

Simon Mepham, célébrait, entouré de tous ses suffragants, un concile provincial dans l'église de Saint-Paul de Londres. Or, voici ce que dit l'archevêque de Cantorbéry, du consentement de ses suffragants, dans les actes de ce concile :

« Nous attachant à l'exemple de notre prédécesseur, le vénérable « Anselme, qui jugea à propos d'ajouter à d'autres fêtes plus ancien- « nes la fête de l'Immaculée Conception, nous décidons et nous « commandons formellement que cette fête de l'Immaculée Concep- « tion soit célébrée avec solennité dans toutes les églises de notre « province de Cantorbéry (1). »

Si saint Anselme n'institua pas réellement la fête de l'Immaculée Conception en Angleterre, on s'explique difficilement que de telles paroles aient pu être écrites par un archevêques de Cantorbéry et ses suffragants dans les actes d'un concile, avec l'assurance que donne une tradition universellement admise.

(1) *Collect. Labb.*, t. XI, pars 2a, p. 2478. — Venerabilis Anselmi prædecessoris nostri qui post alia quædam ipsius antiquiora solemnia, conceptionis solemne superaddere dignum duxit, vestigiis inhærentes, statuimus et firmiter præcipiendo mandamus quatenus, etc.

CHAPITRE XL.

La sainteté et la bonté d'Anselme excitent la confiance du peuple de Lyon et des environs. — Saint Anselme à Vienne. — Miracles que lui arrache la foi des habitants. — Saint Anselme se rend à Cluny. — Pendant son voyage, une foule immense le force à guérir une folle qu'elle lui présente. — Saint Anselme à Mâcon. — Il fait cesser une sécheresse qui désolait le pays.

A Lyon, peut-être encore plus qu'ailleurs, ceux qui approchaient Anselme étaient vivement frappés de sa bonté. « On en parlait au loin (1). » La bonté qu'on admirait en lui était la bonté d'un saint et la confiance qu'on avait dans ses mérites était portée à un degré extraordinaire. C'était au point que « ceux qui pouvaient se pro-« curer au moins des restes de ses repas, croyaient posséder un « préservatif contre tous les dangers et un remède contre toutes les « maladies. Et cette confiance ne les trompait pas. Nous en connais-« sons plusieurs qui, souffrant de la fièvre ou de quelques autres « maladies, ont été guéris immédiatement en prenant des restes de « ses repas (2). »

De toutes parts, on venait au saint ou bien on cherchait à l'attirer à soi. Guy, archevêque de Vienne, l'invita à venir célébrer la fête de saint Maurice, la grande fête de Vienne, pour laquelle on déployait beaucoup de solennité. Le saint archevêque de Cantorbéry éprouva une particulière consolation à se rendre à ses désirs : il se retrouvait lui-même dans ce grand prélat. Guy était, lui aussi, d'une noble extraction. Il avait pour père Guillaume, comte de Bourgogne, et il était le beau-frère de Humbert II, comte de Maurienne et de Savoie, parent de notre saint. Mais chez lui, comme chez Anselme, la noblesse du caractère et de la vertu brillait d'un éclat bien

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II.
(2) Id., *ibid.*

plus vif encore que celle du sang. Plus tard, il devint pape sous le nom de Calixte II. C'est à ce pontife qu'était réservée la gloire de porter le dernier coup aux investitures et de faire triompher la cause pour laquelle avaient combattu Grégoire VII et Urbain II. En attendant que Dieu mît en lui le cœur d'un pape, il lui avait déjà donné le cœur d'un évêque. L'amour de l'Église était sa grande passion. Que se passa-t-il entre ces deux évêques? Eadmer, qui était là, ne nous en dit pas un mot. Il se borne à nous raconter les miracles que la foi des habitants de Vienne arracha à saint Anselme malgré lui.

« Après qu'Anselme eut célébré la messe et qu'il eut prêché, au « moment où il était assis pour prendre son repas, deux cheva-« liers se présentèrent à lui portant dans leur voix et sur leur visage « des signes de la maladie à laquelle ils étaient en proie, et ils de-« mandèrent à l'archevêque de vouloir bien leur donner quelques « miettes de son pain. « Point du tout, répondit Anselme, je ne « vois pas que vous ayez besoin d'un pain entier, et à plus forte « raison de miettes. Cependant, si vous voulez manger, asseyez-« vous. Il y a de la place, et, avec la bénédiction de Dieu, vous « mangerez ce qu'on vous servira. » Ils répondirent qu'ils n'étaient « pas venus pour cela. « Eh bien! je ne ferai rien autre chose « pour vous. » Un de ceux qui étaient assis à la droite du prélat, com-« prenant que ces hommes cherchaient leur guérison, et qu'An-« selme ne voulait rien faire pour cela qui pût être regardé comme « un miracle, feignit d'être fatigué par ces importuns, et, prenant « sur la table un morceau de pain qui restait à Anselme, il le leur « donna en leur disant de ne plus importuner l'archevêque. Ils en « goûtèrent aussitôt et s'éloignèrent après avoir reçu la bénédic-« tion du prélat. Quand nous fûmes sortis de table, ces deux che-« valiers me prirent à part et me supplièrent de vouloir bien « intercéder en leur faveur auprès de l'archevêque pour qu'il dai-« gnât leur permettre d'assister à sa messe et de recevoir de sa « main le corps et le sang de Notre-Seigneur. Je fis bon accueil à « leur demande et je leur indiquai l'heure et l'endroit où ils pour-« raient voir leur désir satisfait; ils me répondirent d'une voix « émue : « Nous serons exacts à nous y trouver, quoi qu'il arrive, à

« moins que nous ne soyons guéris, par le remède que nous avons « pris à la table du prélat, de la fièvre quarte et des intolérables « douleurs d'entrailles qui nous tourmentent. Si nous ne sommes « pas guéris, nous viendrons; si nous sommes guéris, nous ne « viendrons pas. » Je souscrivis à ces conventions, et nous nous sé- « parâmes. Ils ne vinrent pas, parce que, suivant ce que j'ai « appris de ceux qui les connaissaient l'un et l'autre, ils furent « pleinement guéris par ce qu'ils avaient reçu des restes d'An- « selme.

« S'il n'en eût pas été ainsi, comme ils désiraient vivement être « rendus à la santé, on peut le croire, il n'y a point de doute « qu'ils n'eussent point voulu s'abstenir de recourir à ce second « remède, car ils tenaient pour indubitable qu'il leur procure- « rait leur guérison. Ils savaient qu'un homme distingué par sa « noblesse avait été guéri peu de temps auparavant d'une maladie « semblable à la leur, simplement pour avoir assisté à la messe du « prélat avec l'espérance de guérir. En effet, un seigneur du pays « avait souffert longtemps de la même maladie qu'eux. Ayant ap- « pris qu'Anselme devait célébrer la messe dans l'église de Saint- « Étienne, il s'empressa d'y aller, pensant que s'il recevait à la « messe la bénédiction d'un homme d'une sainteté aussi éminente, « cela suffirait pour lui rendre la santé. J'atteste avoir vu cet « homme entrer dans l'église soutenu par ses domestiques et plus « semblable à un mort qu'à un vivant. Il s'assit, et, la messe finie, « il se retira. Baudoin et moi nous savions parfaitement d'où et « pourquoi il était venu, et nous nous intéressions à sa guérison. « Peu de jours après, cet homme vint trouver Anselme, et, se met- « tant à genoux devant lui, il lui rendit grâces d'avoir été guéri. « Comme le prélat était stupéfait, le seigneur lui raconta tout ce « qui s'était passé, et lui assura qu'à partir du moment où il s'était « présenté pour entendre sa messe, il avait été guéri et n'avait plus « ressenti aucune douleur. Anselme assura qu'il n'était pour rien « dans cette guérison, mais qu'elle était due à la foi du malade et « aux mérites du martyr saint Étienne auprès duquel il était venu; « puis il se mit à instruire ce seigneur des choses qui regardaient « le salut de son âme; il fit de lui un de ses amis intimes et le con-

« vertit, comme nous l'avons appris par de nombreux témoigna-
« ges, à une vie plus régulière.

« A peu près à la même époque, comme nous allions à Cluny, « un ecclésiastique se présenta à nous et se mit à conjurer Anselme « en pleurant d'avoir pitié de sa sœur qui venait de devenir folle « et de vouloir bien lui donner sa bénédiction. « *Vous allez trouver,* « *monseigneur*, ajouta-t-il, *vous allez trouver sur votre route une* « *foule de gens bien convaincus que si vous voulez lever votre main* « *sur ma sœur, elle recouvrera aussitôt, par la grâce de Dieu, la* « *raison qu'elle a perdue.* » Mais Anselme passa son chemin sans rien « répondre et sans faire semblant d'entendre. Et, comme le prêtre « insistait de plus en plus et multipliait ses prières, il le repoussa, « en l'assurant de toutes les manières qu'il ne devait nullement « songer à tenter une chose aussi extraordinaire. Pendant ce « temps-là nous avancions toujours, et nous vîmes la folle environ- « née d'une multitude rassemblée pour la tenir ; elle se livrait à « des mouvements furieux ; ses gestes, son visage, sa bouche, ses « yeux, toute l'attitude de son corps prenaient une expression qui « n'avait rien d'humain. Le peuple, voyant venir le prélat, se presse « autour de lui, retient son cheval par la bride, multiplie ses ins- « tances pour l'amener à placer sa main sur cette malheureuse « femme ; on prie Anselme, on le supplie, mais il résiste en disant « que ce qu'on lui demande n'est point du tout sage. La foule lui « fait alors, suivant l'habitude du peuple, toutes les objections « qui lui viennent à l'esprit, et se met en devoir de décider le « prélat par l'excès de ses importunités, si elle n'y peut réussir « autrement. Anselme, voyant qu'il n'y avait pas d'autre moyen « pour lui de s'échapper de leurs mains, se décida, par cette seule « considération, à leur accorder ce qu'il ne refusait du reste à per- « sonne : il éleva la main et fit le signe de la croix sur la folle. Cela « fait, il lâcha les rênes de son cheval et s'enfuit au plus vite, lais- « sant ses compagnons derrière lui ; puis, rabattant son capuchon « sur sa tête, il chevaucha seul, le visage baigné de larmes, et « pleurant avec une grande tendresse de cœur sur le triste état de « cette malheureuse. Pour nous, nous arrivâmes à Cluny l'âme « brisée de douleur, et la pauvre femme fut reconduite chez elle

« par la multitude. Elle n'avait pas encore foulé le sol de sa de-« meure que déjà elle était rendue à une santé parfaite, et qu'elle « donnait sujet à tout le peuple de publier les louanges de l'homme « de Dieu. Ayant appris la chose pendant que nous étions à Cluny, « nous nous en réjouîmes, et nous rendîmes grâces et gloire à « Dieu pour sa miséricorde.

« Quand nous eûmes terminé à Cluny ce que nous avions à y faire, « nous passâmes par la ville de Mâcon pour retourner à Lyon. A la « prière de l'évêque et des chanoines, Anselme célébra solennelle-« ment la messe à Mâcon dans l'église de Saint-Vincent. Dans la « prédication qu'il fit au peuple, il exhorta les assistants à prier le « Seigneur en commun pour obtenir la fin de la sécheresse qui je-« tait alors partout la désolation. Le peuple répond qu'il l'a déjà « fait à plusieurs reprises, mais inutilement, et conjure le prélat « d'unir ses prières aux siennes. Nous n'avions pas achevé de dîner, « et voilà que tout à coup, au grand étonnement de tous, le ciel « jusque-là serein se charge de nuages, et le jour même, avant que « nous soyons sortis de la ville, une pluie douce et abondante « abreuve la terre. A la vue de ce prodige, le peuple se met à louer « Dieu, et à proclamer qu'après Dieu, c'est Anselme qui en est l'au-« teur (1). »

Saint Anselme aimait à respirer les parfums de foi, de piété, de vie monastique surtout, dont la Bourgogne était alors embaumée. A cette époque, cette belle province était en quelque sorte la terre classique des vocations religieuses, des miracles et des saints. De toutes ses gloires ce fut la plus pure.

(1) Edam., *Vit. S. Ans.*, lib. II. — Joann. Saresb., *Vit. S. Ans.*, cap. XI.

CHAPITRE XLI.

Tyrannie toujours croissante de Guillaume le Roux. — Pressentiments du peuple anglais au sujet de sa fin prochaine. — Présages qui l'annoncent.

Pendant que saint Anselme employait ainsi les loisirs de son exil à travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes, Guillaume le Roux continuait à opprimer l'Angleterre. L'Église surtout gémissait sous un joug qui devenait de jour en jour plus intolérable. Les biens des trois évêchés de Cantorbéry, de Salisbury et de Winchester et ceux de douze abbayes avaient été adjugés au trésor royal. Le tyran, ne se sentant plus gêné, ni par le pape, qu'il ne reconnaissait pas, ni par Anselme, qu'il tenait en exil, ni par les évêques, dont il avait fait ses esclaves, ni par ses barons, qui redoutaient ses vengeances atroces, ne connaissait plus d'autres lois que sa cruauté, ses caprices, sa cupidité et son immoralité monstrueuse. Il était à l'apogée de la puissance et de la prospérité. Nul ne contrariait plus ses désirs ; rien ne venait entraver ses desseins. Tout lui réussissait à souhait, et la fortune elle-même semblait s'être mise de son côté. Mais un pareil état de choses ne pouvait durer longtemps. « Je ne « puis m'empêcher, dit Eadmer, de me rappeler la parole que le « roi avait dite à l'évêque de Rochester : « *Jamais Dieu ne recevra « aucun bien de moi pour le mal qu'il m'a fait,* » et je me prends à « considérer ce que Dieu a fait à son égard tant qu'il a vécu. On « sait en effet qu'à partir du moment où il prononça ces paroles, « après avoir guéri d'une maladie connue de tout le monde, il eut « de si grands succès en opprimant et en subjuguant ses ennemis, « en acquérant des terres et en se livrant au plaisir, qu'on eût dit « qu'il avait tout à souhait. Le vent et la mer elle-même semblaient « lui obéir. Je dis la vérité, je ne mens pas, quand il voulait passer « dans la Normandie ou en revenir, dès qu'il approchait, la tem- « pête, qui parfois était déchaînée avec fureur, s'apaisait aussitôt,

« et la mer se mettait à ses ordres pour lui laisser faire la traversée. « J'atteste qu'en toute chose il était tellement heureux qu'on eût « dit que Dieu avait répondu ainsi à son blasphème : « Si pour le mal « que je t'ai fait, dis-tu, je ne dois recevoir aucun bien, je veux « essayer du moins si je te trouverai bien disposé pour moi en fa- « veur de mes bienfaits, et pour cela je comblerai tes désirs en tout « ce que tu regardes comme du bien. » Mais quoi? Ses succès le « rendirent tel qu'au témoignage de ceux qui étaient nuit et jour à « ses côtés, il ne lui arriva pas une seule fois de se lever ou de se « coucher sans être devenu pire qu'il n'était auparavant (1). »

A peu près vers l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire vers la fin de l'année 1099, Guillaume entreprit une expédition injuste contre Hélie de la Flèche, comte du Mans. Il prit cette ville, la saccagea en partie, puis il se mit à en persécuter l'évêque. C'était l'illustre Hildebert, un des prélats les plus remarquables de son temps. Il méritait véritablement de partager avec saint Anselme l'honneur d'être persécuté par le tyran de l'Angleterre.

Mais, cette fois, la mesure des forfaits de Guillaume était comble : les Anglais en avaient un vague pressentiment. Ils sentaient que tant de crimes ne pouvaient manquer d'être punis dès ici-bas, et que l'heure de la vengeance divine était proche. De sinistres rumeurs circulaient sur le compte du tyran : on allait jusqu'à faire courir le bruit que le diable, en une foule de rencontres, s'était montré aux Normands, au fond de leurs forêts, sous des formes horribles, et qu'il leur avait adressé la parole pour leur prédire des châtiments affreux prêts à fondre sur le roi. L'imagination des Anglo-Saxons, déjà surexcitée par le malheur, s'exaltait chaque jour davantage par ces bruits effrayants.

A ces pressentiments s'ajoutaient des avertissements moins douteux, des apparitions, des révélations portant un cachet surnaturel et dans lesquelles il serait difficile de ne voir que les rêves d'imaginations échauffées. Ainsi, au monastère de Saint-Alban, des religieux virent Anselme transporté devant le tribunal de Dieu, en compagnie de plusieurs saints de race anglaise, parmi lesquels se trouvait saint

(1) *Hist. nov.*, lib. II.

Alban. Tous accusaient Guillaume. Après avoir entendu ces accusations, le Seigneur, s'adressant à saint Alban, lui disait : « Approche-toi, glorieux proto-martyr des Anglais, approche et venge les saints de l'Angleterre outragés par un tyran. » Puis il lui remettait une flèche ; le saint la jetait à terre en disant : « *Reçois, Satan, tout pouvoir sur le roi Guillaume.* » Le roi était alors transpercé de cette flèche et le saint ajoutait : « *Emporte-le, démon, emporte-le.* » A l'abbaye de Glocester, le même présage se manifestait par une autre vision. Un saint religieux vit en songe le Seigneur assis sur un trône éclatant. Une vierge d'une grande beauté se tenait à ses pieds et lui disait : « O toi qui es mort sur la croix pour le salut du genre humain, regarde avec clémence ton peuple qui gémit sous le joug du roi Guillaume! O vengeur de tous les crimes, venge-moi de Guillaume et arrache-moi de ses mains qui m'ont indignement tourmentée et souillée. » Le Seigneur répondit : « Patience! Encore un peu de temps, et tu auras une ample vengeance. » Le moine confia cette vision à Dom Serlon, son abbé. Tous les deux reconnurent dans cette vierge la sainte Église de Dieu, et ils tremblèrent pour Guillaume. L'abbé écrivit aussitôt au roi pour l'avertir (1).

Le mercredi de l'an 1100, Foucher, abbé de Schrewsbury, monte en chaire pour annoncer la parole de Dieu. Il représente au vif l'oppression dans laquelle gémit l'Angleterre, puis, emporté par un mouvement dont il n'est pas maître, il s'écrie : « Voici une révolution « subite qui approche. Les mignons ne régneront pas toujours. Le « Seigneur viendra juger les ennemis de son Épouse. Voici que l'arc « de la fureur divine est tendu contre les réprouvés. Voici la flèche « rapide qui sort du carquois! Elle part : elle va frapper! »

Chose vraiment remarquable, ces mêmes présages qui effrayaient l'Angleterre et la consolaient à la fois se répétaient aux lieux où se trouvait Anselme. Plusieurs fois déjà le saint archevêque avait entendu parler de tous ces bruits qui circulaient en Angleterre et des visions qui annonçaient la fin prochaine du tyran, mais il paraissait s'en occuper fort peu et il continuait à prier pour son persécuteur. Vers la fin de juillet de l'an 1100, il se rendit au couvent

(1) Order. Vit., *Hist. eccl.*, lib. X, cap. XII. — Will. Malm., *Gest. reg, Angl.*, lib. IV, § 331 et seq.

de Marcigny, récemment fondé par saint Hugues, abbé de Cluny, aux portes de Semur, son pays natal, et à quelques heures de distance de Paray-le-Monial, bourg alors peu connu, mais qui devait avoir plus tard la gloire insigne d'être le berceau de la dévotion au Sacré-Cœur. Saint Hugues attendait saint Anselme avec impatience. Après l'avoir salué lui et ses compagnons et les avoir fait asseoir, il mit immédiatement la conversation sur le différend de l'archevêque avec le roi d'Angleterre, et, après quelques mots échangés sur ce dernier, *Je l'ai vu,* dit saint Hugues, *et j'assure qu'en cela je rapporte la pure vérité, je l'ai vu la nuit dernière se présenter au tribunal de Dieu, y être accusé, jugé et condamné à la damnation.* « Ces paroles, dit Eadmer, nous jetèrent dans un profond étonne- « ment. En considérant la dignité et le caractère respectable de leur « auteur, il nous fut impossible de ne pas y ajouter foi. Dès le len- « demain nous quittâmes Marcigny et nous revînmes à Lyon.

« La veille de la fête de saint Pierre aux liens, qui est célébrée « aux calendes d'août, après avoir récité matines, nous qui étions « constamment aux côtés d'Anselme, nous désirions prendre du « repos. Voici que tout à coup un jeune homme, distingué par ses « vêtements et son extérieur, apparut au clerc qui était couché « près de la porte de notre chambre, qui ne dormait pas encore, « mais qui déjà fermait les yeux pour s'endormir. « Adam, lui « dit-il, dors-tu? — Non. — Veux-tu apprendre des nouvelles? — « Très volontiers. — Eh bien, tiens pour certain que le conflit « entre l'archevêque Anselme et le roi Guillaume est désormais « terminé. » En entendant cela, le jeune clerc leva promptement « la tête, mais il eut beau ouvrir les yeux et regarder autour de « lui, il ne vit plus personne. La nuit suivante, l'un de nous se tenait « debout et psalmodiait, les yeux fermés, pendant l'office de mati- « nes; quelqu'un vint lui donner à lire une feuille très petite. Il la « prit et y trouva écrit : *Le roi Guillaume est mort.* Il ouvrit aus- « sitôt les yeux et n'aperçut plus que ses compagnons (1). »

Hâtons-nous de raconter le tragique événement qu'annonçaient tous ces présages sinistres.

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II.

CHAPITRE XLII.

Mort terrible de Guillaume le Roux. — Retour de saint Anselme en Angleterre.

Les rois normands avaient une passion effrénée pour la chasse. Guillaume le Roux avait hérité cette passion de son père. Le Conquérant, qui, outre des parcs et une réserve de gibier, possédait soixante-huit forêts, n'avait point su s'en contenter. Il avait fait convertir en forêt un vaste espace de terres jusque-là cultivées qui s'étendaient entre Winchester et la côte de la mer. Ce terrain nourrissait un grand nombre d'habitants; pour le convertir en forêt, il fallait dépeupler plus de quarante paroisses. Le Conquérant ne recula pas devant cette cruauté. Il fit brûler les chaumières et les églises, et chassa les hommes pour faire place aux bêtes féroces. Ainsi fut créée la *Forêt-Neuve*. La malédiction de Dieu sembla s'étendre sur cette œuvre d'un despotisme sauvage, et la Forêt-Neuve fut longtemps fatale à la race du Conquérant. C'est là qu'en l'an 1081, son fils Richard s'était blessé mortellement; c'est là qu'au mois de mai de l'an 1100, un autre Richard, fils de Robert, duc de Normandie, et neveu du roi d'Angleterre, venait d'être tué d'un coup de flèche lancée par imprudence (1). C'est là aussi que la vengeance de Dieu attendait Guillaume le Roux.

Guillaume, qui aimait tout particulièrement la Forêt-Neuve, l'avait choisie pour une grande partie de chasse qui devait avoir lieu le 2 du mois d'août. Pendant la nuit qui précéda, il ne put se livrer au repos. Son imagination était obsédée d'horribles visions; à peine commençait-il à s'endormir, qu'il était aussitôt réveillé par des songes effrayants. Il fut obligé, pour se tranquilliser un peu, d'ap-

(1) Ord. Vit., *Hist. eccl.*, lib. X, cap. XI. — Will. Malm., *Gest. Reg. Angl.*, lib. III.

peler ses serviteurs et de les faire veiller auprès de son lit. Mais dès que le jour parut, honteux de ses frayeurs de la nuit, il essaya de s'étourdir et il se prépara à la chasse en faisant au château de Winchester un grand festin avec ses courtisans. Le repas fini, comme il nouait sa chaussure, un artisan vint lui offrir six flèches neuves. Le roi les examina et les trouva habilement travaillées; il en garda quatre pour lui et remit les deux autres à un de ses chevaliers nommé Gauthier Tirrel : de tous les amis du roi, c'était le plus intime; il ne le quittait jamais. Au moment où Guillaume sortait tout armé de son palais, arriva un religieux de Glocester qui lui apportait la lettre de l'abbé Serlon. Après avoir raconté au roi la vision que nous avons rapportée, Dom Serlon le conjurait de ne pas aller à la chasse, de peur qu'il ne lui arrivât quelque malheur. Guillaume prit la lettre et se la fit lire; en l'entendant, il se prit à rire aux éclats, mais d'un rire forcé. « Je ne sais vrai-« ment pas, s'écria-t-il, où ce Dom Serlon, que je croyais un bon « et sage abbé, a pu prendre cette idée de me raconter ses songes « et de me les envoyer de si loin par écrit ! Est-ce qu'il me prend pour « un de ces Anglais qui remettent leurs voyages et leurs affaires « pour la première vieille femme qui rêve ou qui éternue? » Et il partit au galop pour la Forêt-Neuve, accompagné d'un grand nombre de seigneurs de sa cour, au milieu desquels se trouvait son frère Henry. A peine arrivés, les chasseurs se dispersèrent. Tirrel seul resta auprès du roi. Ils étaient postés en face l'un de l'autre, la flèche en arrêt, afin de frapper sans retard la première pièce de gibier qu'ils débusqueraient. Tout à coup le roi aperçut un grand cerf qui s'avançait entre Tirrel et lui; il essaya tout aussitôt de le percer d'une flèche, mais la corde de son arc se rompit et la flèche ne partit point. *A toi, Tirrel,* cria-t-il à son compagnon. Et comme celui-ci hésitait, il lui cria plus fort : *Mais tire donc, Tirrel, tire de par le diable!* Au même instant, une flèche, soit celle de Gauthier Tirrel, soit une autre, vint traverser la poitrine de Guillaume et l'étendit raide mort sans lui laisser le temps de proférer un seul mot (1). Tirrel épouvanté s'enfuit vers la côte et traversa la Manche.

(1) In medio suæ injustitiæ absque pœnitentia omnique compensatione periit. — *Chronicon saxonicum*, p. 208.

Le cadavre du tyran resta abandonné au milieu de cette immense forêt, comme l'avait été autrefois celui de son frère.

Cependant, le soir, des charbonniers le rencontrèrent, le placèrent sur leur voiture et le transportèrent au château de Winchester. Ce cadavre recouvert de vieux linges et tout dégouttant d'un sang déjà corrompu, qui marquait les traces de son passage, était pour tous un spectacle d'effroi. Même après sa mort, Guillaume inspirait encore la terreur, mais il inspirait surtout la haine et le dégoût. « On ne fit pas plus de cas de sa dépouille, dit Orderic Vital, que « si c'eût été celle d'un sanglier percé par un chasseur; et les « cloches des églises qui sonnent pour la mort des chrétiens du « plus bas rang, pour les pauvres et pour la dernière des femmes, « ne sonnèrent point pour lui (1). »

Ainsi mourut, le 2 août de l'an 1100, un des plus terribles oppresseurs des peuples et des plus redoutables persécuteurs de l'Église (2). Cette fin tragique, annoncée par des pressentiments et des présages, parut à tous un châtiment du ciel. Grâce à ces avertissements merveilleux qui précèdent parfois les grands événements, la main de Dieu devient visible pour tous ceux qui veulent la voir.

La nouvelle de la mort du tyran de l'Angleterre se répandit rapidement. Deux moines partirent aussitôt pour la porter au saint archevêque de Cantorbéry dans son exil. Quand ils arrivèrent à Lyon, il venait de quitter cette ville pour se rendre au monastère de la Chaise-Dieu. A peine y fut-il arrivé qu'un miracle révéla sa sainteté. Voici comment Eadmer raconte ce fait dont il fut témoin et acteur.

« Après le repas, au moment où les frères reposaient sur leurs « lits, on entend tout à coup retentir des éclats de tonnerre et l'on « voit la foudre tomber à maintes reprises au milieu des éclairs qui « sillonnent la montagne. L'orage augmente et la foudre tombe « plusieurs fois sur la maison où l'on gardait le foin du monastère. « Un horrible incendie s'allume aussitôt et répand dans l'air une « fumée noire et empestée. Tous ceux qui se trouvent avec Anselme

(1) *Hist. eccl.*, lib. X, cap. XII.

(2) Qui supra hominem erat consilio perversorum; quidquid mali poterat, id semper exercebat. — Math. Paris, *Hist. Maj.*, p. 55.

« dans le logement réservé aux étrangers s'enfuient saisis de frayeur. « Je reste seul avec lui. Voulant se mettre au lit, il me demande si « le feu allumé par la foudre est éteint. Je lui réponds qu'au con- « traire il s'est accru. Alors il se lève, et avec un visage tranquille « et modeste il dit : *Il vaut mieux que nous songions à nous mettre « à l'abri de l'incendie; quand la muraille du voisin est en feu, « cela nous regarde aussi.* En disant ces mots, il se hâte de se rendre « près de l'incendie, et, l'ayant aperçu, il lève la main et forme le « signe de la croix. Vous eussiez vu sur-le-champ les flammes s'ar- « rêter et s'abaisser comme pour recevoir sa bénédiction, le feu se « rabattre aussitôt sur lui-même et s'éteindre entièrement, sans dé- « vorer quoi que ce soit. Et ce qui ne paraîtra peut-être pas moins « étonnant, c'est qu'il n'avait fait aucun dégât au foin des moines, « quoiqu'il eût consumé plusieurs maisons qui se trouvaient tout « autour. Et cependant le bâtiment était rempli de foin, et c'est sur « ce foin que la foudre était tombée tout d'abord (1). »

Il y avait trois jours qu'Anselme était à la Chaise-Dieu, quand deux moines, l'un de Saint-Sauveur et l'autre du Bec, vinrent lui apporter la nouvelle de la mort de Guillaume le Roux. En entendant les détails de cette mort horrible, Anselme resta d'abord plongé dans la stupeur, puis il fondit en larmes. Les témoins de cette scène étaient muets de surprise; Eadmer et Baudoin eux-mêmes, qui connaissaient mieux que tout autre l'immense charité du saint, ne pouvaient revenir de leur étonnement en le voyant ainsi pleurer. *Ah!* s'écria-t-il d'une voix entrecoupée par les sanglots, *j'aimerais mieux être mort moi-même que d'apprendre que le roi est mort de la sorte!* Ainsi se vengent les saints.

Anselme reprit précipitamment le chemin de Lyon. « Il reçut, peu « de temps après son arrivée dans cette ville, un nouveau message. « Un autre moine de Saint-Sauveur venait de la part de toute l'Église « de Cantorbéry conjurer ce bon père de revenir sans retard auprès « de ses enfants puisque le tyran était mort. Après avoir pris conseil « du vénérable archevêque de Lyon, Anselme se mit en route pour « l'Angleterre. Ce départ causa une grande désolation à l'arche-

(1) *Vit. S. Ans.*, lib. II.

« vêque et à toute la population lyonnaise. Tous protestaient haute-« ment que s'ils ne craignaient de se montrer déraisonnables, ils « s'y opposeraient absolument. Il n'était personne qui ne se sentît « atteint par une si grande perte. Partout où il passait, hommes « et femmes se rassemblaient aussitôt et le suivaient en pleurant « et en gémissant jusqu'au village voisin. Cela dura plusieurs « jours (1). » A Cluny, car le saint passa par Cluny, un troisième messager lui remit la lettre suivante :

« Henry, par la grâce de Dieu roi des Anglais, à son très pieux « père spirituel Anselme, archevêque de Cantorbéry, salut et toutes « sortes d'amitiés.

« Apprenez, mon très cher Père, que mon frère Guillaume est « mort, et que j'ai été élu moi-même pour lui succéder, par la vo-« lonté de Dieu, par le clergé et par le peuple d'Angleterre. Je suis « déjà sacré roi, mais j'ai consenti à regret à être sacré en votre « absence. Je m'unis à tout le peuple d'Angleterre pour vous rede-« mander comme un Père, et pour vous prier de venir au plus tôt « me donner à moi-même des conseils comme à votre fils, et diriger « tout ce peuple dont les âmes vous ont été confiées. Je m'aban-« donne moi-même, et avec moi tout le peuple d'Angleterre, à vos « conseils et aux conseils de ceux qui doivent s'unir à vous pour « vous guider. Je vous en prie, ne vous offensez pas de ce que j'ai « reçu la consécration royale en votre absence. J'aurais préféré la « recevoir de vous plutôt que de tout autre. Mais la nécessité m'a « déterminé à agir ainsi ; car mes ennemis voulaient s'élever con-« tre moi et contre le peuple que j'ai à gouverner, et mes barons et « mon peuple n'ont pas voulu que mon sacre fût ajourné. Telle est « la raison pour laquelle je l'ai reçue de vos subordonnés.

« J'aurais désiré vous envoyer quelques-uns des gens de ma cour « qui vous auraient remis quelque argent de ma part ; mais la mort « de mon frère a répandu partout une telle perturbation qu'il leur « eût été impossible de parvenir jusqu'à vous sans danger. Je vous « fais donc savoir que vous ferez bien de ne pas traverser la Nor-« mandie, mais de venir par Wissant. J'enverrai mes barons au-

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. III.

« devant de vous à Douvres; je les chargerai de vous fournir de « l'argent qui vous mettra à même, avec l'aide de Dieu, de rembourser tout ce que vous avez emprunté. Hâtez-vous donc de « venir, mon Père, de peur que notre mère l'Église de Cantorbéry, « longtemps agitée et désolée, n'ait à déplorer la perte des âmes par « suite de votre retard. Témoins Girard évêque, et Guillaume, élu « évêque de Winchester, et Guillaume de Warelimast, le comte « Henry, Robert, fils d'Haymon, Haymon, premier officier de la « cour, et d'autres tant évêques que barons (1). »

Anselme dit un rapide adieu au saint abbé de Cluny et à ses moines, puis il continua sa route sans s'arrêter nulle part (2). Le 23 octobre 1100, il débarquait à Douvres et revoyait enfin l'Angleterre après un exil de trois ans. Mais si l'exil du saint archevêque était fini, ses épreuves et ses luttes ne l'étaient pas.

(1) Epist., III, 41.

(2) D'après Hugues de Flavigny, suivi par le *Gallia Christiana* (t. IV, *Eccles. Augustodunensis*, p. 388) et par Labbe dans la collection des conciles (t. X, p. 726), saint Anselme assista au concile d'Anse, dans lequel furent excommuniés ceux qui avaient fait vœu de partir pour la croisade et qui n'étaient pas partis. Mais d'après Labbe, qui s'appuie sur Hugues de Flavigny, ce concile aurait été tenu vers la fin de l'an 1100. Saint Anselme quitta Lyon pour retourner en Angleterre au commencement d'octobre de l'an 1100. Ce concile, s'il y assista, aurait donc été tenu au plus tard au mois de septembre. Le bréviaire de Lyon fait aussi mention, aux leçons de la fête de saint Anselme, de sa présence à ce concile.

LIVRE V.

SAINT ANSELME ARCHEVÊQUE. — SES LUTTES AVEC HENRY BEAUCLERC. SON TRIOMPHE ET SA MORT.

CHAPITRE PREMIER.

Henry Beauclerc succède à Guillaume le Roux (août 1100). — Débuts de son règne. Caractère et politique du nouveau roi.

Henry, troisième fils du Conquérant, n'eut pas plus tôt appris la mort de son frère Guillaume le Roux, qu'il courut à Winchester et s'empara du trésor et des ornements royaux. Trois jours après, sans attendre le retour du primat, il se fit sacrer roi par un de ses suffragants.

Le jour même de son couronnement, il tint une grande assemblée, dans laquelle il promit de gouverner son peuple selon la justice, de remettre en vigueur les anciennes bonnes coutumes, de suivre lui-même et de faire observer dans tout son royaume des lois pleines d'équité, de faire cesser et de réparer partout toutes les injustices et vexations commises par son prédécesseur, tant à l'égard du clergé qu'à l'égard des laïques. En même temps, il fit écrire ces promesses dans une charte munie de son sceau royal, et il ordonna de la publier dans toute l'étendue de son royaume.

Parmi les belles promesses du nouveau roi était celle de donner à l'Église une pleine et entière liberté, et, pour mieux convaincre le peuple de sa sincérité, il voulut qu'un des premiers actes de son

gouvernement fût de remplir le siège de Winchester, devenu vacant par la mort de Walchelin. Son choix tomba sur un ecclésiastique qui jouissait de l'estime et de la sympathie de tous. Il s'appelait Guillaume. Ce bon prêtre répondit au jeune prince que, dans l'intérêt du bien, il accepterait l'épiscopat s'il y était appelé par les vœux du clergé et du peuple, mais que les lois de l'Église ne lui permettaient pas de recevoir de lui l'investiture et qu'il ne les transgresserait à aucun prix. « Il n'importe, répondit Henry; je ne vous obligerai pas à recevoir de moi l'investiture; soyez évêque. » Guillaume ne fit plus de résistance, et la joie du peuple de Winchester fut au comble.

Le roi Henry inaugura son règne par deux actes plus significatifs que tous les autres, et qui, à eux seuls, auraient suffi pour lui concilier la faveur universelle. Le premier fut de jeter en prison le conseiller et le ministre des déprédations de Guillaume le Roux, l'odieux et exécré Ralph Flambard; le second, de rappeler de son exil le saint archevêque de Cantorbéry, l'homme le plus populaire de tout le royaume.

Tout ce qu'il y avait d'honnête en Angleterre lui sut gré d'une autre mesure qui mettait fin à un ignoble scandale. Il chassa la troupe immonde qui faisait de la cour un lieu de débauche. Il fit éclairer son palais pendant la nuit et ne laissa ignorer à personne qu'il entendait que, la nuit comme le jour, la décence fût strictement observée autour de lui. Sur ce point, il était sincère. Les infamies bestiales de son frère Guillaume avaient été constamment pour lui un objet de dégoût (1).

Mais, dans l'ensemble, ces beaux débuts, quoiqu'ils fussent véritablement l'indice d'une âme plus haute que celle du roi Roux et inspirés par un certain fonds d'honnêteté, cachaient ce désir effréné de pouvoir absolu et de domination sans contrôle que nous avons rencontré dans le Conquérant et dans Guillaume le Roux.

Ce qui, dans Henry, rendait ce vice de race particulièrement redoutable, c'est qu'il n'était ni, comme dans le Conquérant, tempéré

(1) Will. Malm., *Gest. Reg. Angl.*, lib. V.

par la foi et par la grandeur d'âme, ni, comme chez le roi Roux, accompagné d'une brutale franchise. Au lieu de se traduire par des emportements presque sauvages, le despotisme du nouveau roi se présentait revêtu des apparences de la modération et armé de la puissance que donnent une inaltérable possession de soi et une astuce consommée.

L'amour du pouvoir uni à la dissimulation, tel était le fond du caractère de Henry. Il ne manquait ni de courage ni d'habileté dans les combats; mais ses armes favorites étaient celles que fournit un esprit naturellement fin, rusé, observateur et exercé par l'étude. Il s'était très sérieusement appliqué aux belles-lettres : de là son surnom de Beauclerc. La culture de l'esprit était tenue par lui en singulière estime. On lui entendit souvent répéter qu'un roi sans instruction n'est qu'un âne couronné (1). Du reste, cet esprit cultivé était éminemment pratique et remarquablement apte aux affaires. Il y portait une sagacité qui prévenait l'expérience et y suppléait en partie. Il connaissait tous les rouages de l'administration et il semblait qu'il eût exercé tous les emplois. L'œil constamment ouvert sur ceux auxquels il les avait confiés, il leur faisait rendre compte de tout (2).

La politique avait toujours eu pour lui un attrait particulier. Rien ne lui échappait de ce qui se passait en Angleterre et en Normandie, et ceux qui l'approchaient avaient souvent été étonnés de la sûreté de son coup d'œil et de sa pénétration (3).

Du reste, jusqu'à son avènement au trône, Henry avait fait peu de bruit et tenu peu de place. Ses deux frères lui avaient, l'un après l'autre, infligé des vexations : il les avait presque toutes dévorées en silence. Ils lui avaient tendu des embûches; il avait su les éviter. On l'avait vu se mettre, suivant les circonstances, au service tantôt de l'un, tantôt de l'autre; passer avec une imperturbable égalité d'âme à travers la bonne et la mauvaise fortune; céder un instant de ses droits pour mieux les défendre plus tard, s'éclipser et reparaître,

(1) Jactitare proverbium solitus « Rex illitteratus, asinus coronatus. » — Will. Malm., *ibid.*

(2) Ord., Vit. *Hist. eccl.*, lib. XI, cap. XI.

(3) *Ibid.*

se ménager des amis sans donner prise à ses ennemis, se maintenir entre les divers partis avec un équilibre parfait, en un mot, demeurer à sa place en préparant tout de manière à pouvoir en sortir à la première occasion. C'est ce qu'il fit; et, il faut le reconnaître, il le fit en maître.

« Le roi Henry, dit Orderic Vital, n'imita point la conduite de « Roboam. Au lieu de suivre, comme lui, les conseils de jeunes im- « prudents, il se mit sous la direction de sages vieillards (1). » Sa politique fut, sur un point d'une capitale importance, entièrement opposée à celle de son père et de son frère. Dès le commencement de son règne, il s'appliqua à s'attacher les Anglais et à se créer un parti puissant parmi eux sans s'aliéner les Normands. On le vit saisir toutes les occasions de montrer pour le peuple anglais, ses lois, ses coutumes et ses grands hommes, autant d'estime que son père et son frère avaient témoigné de dédain. Avec les Normands il se montrait Normand; mais avec les Anglais il aimait à se dire Anglais. Il l'était en effet. Les autres enfants du Conquérant étaient nés en Normandie; lui était né après la conquête sur le sol britannique. C'est en Angleterre qu'il avait été élevé ; c'est en Angleterre qu'il avait fait ses premières armes et qu'il avait reçu l'ordre de la chevalerie. Le peuple anglais le savait et il regardait le jeune prince comme un des siens. La modération de son caractère, qui contrastait si fort avec la violence de son frère, lui avait concilié depuis longtemps l'estime et la sympathie des vaincus. Sa politique acheva de les lui gagner.

Tel était le roi qui rappelait de l'exil le saint archevêque de Cantorbéry.

Ce rappel parut à tous le signal d'une ère de liberté et de tranquillité pour l'Église. Anselme seul ne partageait point cette confiance. Il connaissait le nouveau roi; il avait deviné cette nature dissimulée, et il n'espérait pas pouvoir l'amener à se soumettre aux décrets du dernier concile de Rome. Il rentrait en Angleterre sans enthousiasme et sans illusion.

Le roi, au contraire, manifestait une vive impatience de revoir le

(1) *Hist. eccl.*, lib. X, cap. XIII.

primat. Il ne prévoyait pas qu'une lutte terrible allait s'engager entre lui et Anselme dès leur première entrevue.

Pour bien comprendre la nature et la portée de cette lutte, quelques notions sur les investitures, qui en furent l'objet, sont absolument indispensables.

CHAPITRE II.

L'*investiture* et l'*hommage*. — Commencement de la lutte entre saint Anselme et Henry Beauclerc au sujet des investitures.

L'investiture, considérée d'une manière générale, était la mise en possession, réelle ou figurée, d'un titre, d'un pouvoir, d'une juridiction, d'un bien quelconque.

L'investiture des dignités ecclésiastiques conférée par les princes temporels supposait, de leur part au moins, leur consentement à l'élection des évêques et des abbés, et la concession des biens temporels attachés à leur dignité (1). Mais l'investiture, telle qu'elle était généralement pratiquée au XIe siècle, allait bien plus loin. L'investiture même la plus abusive n'était pas précisément une hérésie, au moins en elle-même (2); mais il était impossible de ne pas y voir une usurpation sacrilège du pouvoir ecclésiastique.

Cette usurpation ne revêtait pas toujours les mêmes formes et n'atteignait pas partout au même degré de présomption sacrilège. Quand on suit l'histoire d'un œil attentif, on voit la manière dont les princes temporels donnèrent l'investiture des dignités ecclésiastiques varier suivant les temps, suivant les pays, suivant le caractère et les dispositions de chaque prince. La conduite de l'Église à l'égard de ceux qui donnent l'investiture varie également selon les besoins des temps et selon la manière dont l'investiture est donnée.

Au XIe siècle, presque partout l'investiture entraîne après elle la

(1) Noël Alexandre (t. VI, p. 725, dissert. IV) définit l'investiture :
Investitura est consensus ab imperatore vel rege adhibitus electioni factæ alicujus ad episcopatum, vel abbatiam et concessio bonorum ecclesiasticorum solemni quodam ritu facta. — C'est là l'investiture théorique. En pratique elle était malheureusement bien autre chose; le savant historien le reconnaît un peu plus loin.

(2) Si quis vero laicus ad hanc prorumpit insaniam ut in datione et in acceptione virgæ putet se tribuere posse sacramentum vel rem sacramenti ecclesiastici, illum prorsùs judicamus hæreticum, non propter manualem investituram, sed propter præsumptionem diabolicam. Si vero congrua volumus rebus nomina dare, possumus dicere quod manualis illa investitura per laicos facta alieni juris est pervasio et sacrilega præsumptio, — *D. Yvonis. epist.* CCXXXVI.

simonie et la corruption des mœurs dans le clergé, et, par une conséquence nécessaire, l'asservissement de l'Église au pouvoir temporel.

Ce que les investitures pouvaient devenir d'un moment à l'autre, en passant d'un prince religieux à un prince dont le gouvernement n'était dirigé que par des vues temporelles, et ce qu'elles étaient devenues en Angleterre en particulier, deux faits suffiront pour en donner une idée.

Après la mort de Guillaume, évêque de Durham, le roi Roux avait donné cet évêché de Durham à l'homme le plus profondément corrompu et le plus scélérat de son royaume, à Ralph Flambard! Et, bien entendu, il avait trouvé des évêques pour le sacrer.

Nous allons bientôt voir Henry Beauclerc nommer à l'évêché d'Hereford le lardier de sa cuisine, personnage inoffensif, mais parfaitement sot, et demander au primat de le sacrer, comme si c'était la chose la plus simple du monde. Distribuées par les princes temporels, les crosses épiscopales et abbatiales pouvaient, d'un moment à l'autre, aller de la scélératesse à l'imbécillité. Le plus souvent elles s'achetaient. L'argent tenait lieu de science et de vertu.

Tel est le monstrueux abus que Rome voulait faire disparaître à tout prix.

Saint Grégoire VII s'était borné à interdire l'*investiture*. Urbain II alla plus loin : il prohiba l'*hommage*.

L'hommage faisait essentiellement partie des mœurs féodales. Le vassal, en recevant un fief de son suzerain, lui faisait hommage; il devenait son *homme*, comme on disait alors (1), et il lui devait, à ce titre, obéissance et fidélité.

L'Église possédait des biens temporels. Ces biens lui étaient nécessaires. Elle les tenait des princes à titre de fiefs : sous ce rapport, elle leur était soumise par les devoirs de la vassalité. Si ces fiefs n'eussent été accordés que par des princes franchement chré-

(1) Dans la Chronique de Normandie, un seigneur, envoyé par le duc Robert en députation auprès de son frère Henry Beauclerc, dit à ce prince : « Sire, je suis homme au duc « de Northmandie vostre frère et aussy de vous, mais premier de lui. »
En latin on disait : fieri *homo* alicujus; *hominium* præstare.

tiens, le service qu'ils imposaient au vassal aurait peut-être pu s'allier avec l'indépendance de l'évêque ou de l'abbé. Mais la plupart des princes, ne comprenant pas ou ne respectant pas le pouvoir spirituel, exigeaient le service non seulement du vassal, mais aussi de l'évêque et de l'abbé. Le despotisme des rois, servi par les complaisances excessives du clergé, amena des abus très graves, Ces abus étaient fort communs.

Cependant en lui-même, et indépendamment des abus auxquels il conduisait, l'*hommage,* considéré comme un simple acte de vasselage pour la tenance d'un fief, n'avait rien que de juste. L'Église pouvait donc, en certains cas, tolérer l'*hommage* pour éviter un plus grand mal. Mais elle ne pouvait permettre ni tolérer l'*investiture* des dignités ecclésiastiques telle que la pratiquaient Guillaume le Roux, Henry Beauclerc et la plupart des princes de cette époque.

En rentrant en Angleterre, saint Anselme savait que ce n'était plus seulement l'*investiture* qui était défendue, mais encore l'*hommage,* et qu'il était défendu sous peine d'excommunication. Il avait entendu, au concile de Rome, le pape Urbain II prononcer une sentence d'excommunication non seulement contre ceux qui donneraient l'investiture et ceux qui la recevraient, ou qui sacreraient des évêques qui l'auraient reçue, mais encore contre tous les ecclésiastiques qui feraient hommage à des laïques. Il avait entendu ce grand pontife s'écrier, au milieu de l'assemblée des évêques, avec cette éloquence et cet accent de conviction qui lui étaient propres :

« C'est une chose horriblement exécrable de voir des mains ap-
« pelées à un honneur suréminent que les anges eux-mêmes ne
« partagent point, l'honneur de créer par leur ministère le Dieu
« créateur de toutes choses, et de l'offrir à Dieu le Père pour la
« rédemption et le salut du monde entier, réduites à l'ignominie
« de devenir les esclaves des mains qui, jour et nuit, sont souillées
« par des attouchements impurs, des rapines, et trempées dans
« le sang (1). »

Il avait entendu les Pères du concile répondre : *Oui, oui, qu'il en soit ainsi!*

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. II.

Le primat ne rentrait pas en Angleterre le même homme qu'il en était sorti. Il y rentrait connaissant mieux les lois de l'Église et résolu à retourner en exil et à verser, si cela était nécessaire, jusqu'à la dernière goutte de son sang plutôt que de les laisser fouler aux pieds.

Le roi, au contraire, ne savait rien de ce qui s'était passé à Rome, ou, s'il le savait, il s'en souciait peu. Il entendait bien ne pas laisser amoindrir entre ses mains l'autorité royale, telle qu'elle avait été exercée par son père et par son frère, et, dans cette autorité, le prétendu droit de donner les investitures tenait une grande place.

Quelques jours seulement après son retour en Angleterre, Anselme se rendit à la cour, qui était à Salisbury. Le jeune roi le reçut avec de grandes démonstrations de respect, de joie et de cordialité. Il s'excusa de nouveau auprès de lui de s'être fait couronner par un autre évêque, en lui exposant les raisons qui l'avaient déterminé à ne pas attendre son retour. Anselme goûta ses raisons et accepta ses excuses.

Aussitôt, et sans plus de préambule, « le roi invita le primat à lui « prêter hommage, et à recevoir l'archevêché de Cantorbéry de sa « main, selon l'usage suivi sous ses prédécesseurs. L'archevêque ré- « pondit qu'il ne le voulait ni ne le pouvait. « Mais pourquoi cela ? » « lui demandèrent aussitôt les gens de la cour. Anselme leur apprit « alors ce qui s'était passé au concile de Rome auquel il avait as- « sisté, et, après une exposition très nette des décrets du concile « qui pouvaient intéresser le roi, il ajouta :

« Si le roi, notre seigneur, accepte ces décrets et consent à les « observer, nous vivrons en bon accord et une paix solide régnera « entre nous. Dans le cas contraire, je ne vois ni utilité ni conve- « nance à ce que je reste en Angleterre. La principale raison en « est que s'il donne les évêchés et les abbayes, je devrai n'être en « communion ni avec lui ni avec ceux qui auront reçu de lui ces « dignités. Je ne suis pas rentré en Angleterre pour y voir le roi « désobéir au pape. Je prie donc le roi de me faire connaître ses « intentions, afin que je sache quel parti je dois prendre. »

« En entendant ces paroles, le roi fut saisi d'un grand trouble. « D'un côté, perdre l'investiture des églises et l'hommage des prélats

« lui paraissait une grosse affaire; mais, d'autre part, c'était une « grosse affaire aussi de laisser Anselme sortir du royaume avant « d'être lui-même bien établi sur le trône. Dans le premier cas, il « lui semblait perdre comme la moitié de son royaume; dans le se- « cond, il craignait qu'Anselme n'allât trouver son frère Robert, qui « était de retour de Jérusalem et qui venait de rentrer en Norman- « die, et qu'après l'avoir amené à obéir au Saint-Siège, chose fa- « cile, il le savait, il ne le fît proclamer roi d'Angleterre.

« Henry, pour se tirer d'embarras, demanda un sursis. On con- « vint donc qu'il ne serait plus question de cette affaire jusqu'à « Pâques, et qu'en attendant le roi et le primat enverraient, chacun « de leur côté, des messagers à Rome pour essayer d'obtenir du « souverain pontife une modification des décrets apostoliques favo- « rable au maintien des anciennes coutumes du royaume (1). »

Du reste, le roi ne se montra nullement irrité contre le primat. Il lui fit rendre toutes les terres et tous les revenus de l'archevêché, le rétablit dans tous les droits que Guillaume le Roux lui avait enlevés, et le traita de fort bonne grâce avec les honneurs dus à son rang.

Ce que ce calme apparent cachait d'orages, Anselme le vit du premier coup. Il dit tout haut que cette trêve n'aboutirait à rien et que de pareils arrangements n'avaient rien de sérieux. Il s'y prêta cependant pour ne pas confirmer les soupçons du roi, qui craignait de le voir s'attacher au parti du duc Robert, et il se mit en route pour Cantorbéry. Le peuple, qui ne savait rien de ce qui venait de se passer entre le roi et l'archevêque, laissa éclater les transports de sa joie. Cependant la lutte entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel n'était qu'assoupie; elle allait se réveiller bientôt plus terrible que jamais. Eadmer a compris que cette nouvelle et grande lutte, suivie d'une éclatante victoire, est le point culminant de l'histoire de saint Anselme, et il s'est appliqué à la retracer avec une clarté, une précision et une abondance de détails qui nous permettent d'en suivre toutes les péripéties comme si nous y étions mêlés nous-mêmes.

(1) *Hist. nov.*, lib. III.

CHAPITRE III.

L'archevêque de Vienne arrive en Angleterre comme légat du Saint-Siège ; réclamations de Saint Anselme. — Mariage de Henry Beauclerc avec la princesse Mathilde ; Saint Anselme approuve, favorise et bénit leur union.

Peu de temps après le retour d'Anselme, avant la fin de l'année 1100, Guy, archevêque de Vienne, se présenta en Angleterre comme légat du Saint-Siège pour toute la Grande-Bretagne, mais personne ne voulut le recevoir en cette qualité et il fut obligé de repartir sans avoir rien fait. Il était inouï que l'autorité de légat, en dehors de missions spéciales, comme avait été, par exemple, celle du cardinal Gauthier, eût été exercée en Angleterre par un autre que par l'archevêque de Cantorbéry. C'était un des privilèges du primat d'être le seul légat du Saint-Siège dans toute la Grande-Bretagne. Pascal II avait cru devoir y déroger pendant l'exil d'Anselme ; mais, cet exil terminé, la mission confiée à l'archevêque de Vienne n'avait plus de raison d'être. Anselme en écrivit aussitôt au souverain pontife, qui fit droit à ses réclamations (1).

La fin de cette même année 1100 fut marquée par un événement d'une bien plus grande importance, et qu'il convient de raconter ici en détail à cause de la grande part qu'y prit notre saint.

Henry aimait Édithe, jeune princesse de la race anglaise renommée pour sa vertu et sa beauté : il lui offrit de partager son trône. La politique avait encore plus de part dans ce choix que l'inclination naturelle. Édithe, en effet, était fille de Malcolm III, roi d'Écosse, et de Marguerite, sœur du roi Edgard et petite-fille d'Edmond *Côte de fer*. C'était donc le sang même des rois d'Angleterre qui coulait

(1) Epist., IV, 2.

dans ses veines. Une pareille alliance ne pouvait manquer d'attacher au nouveau roi les Anglais, flattés de voir reparaître sur le trône le sang de leurs anciens rois.

Mais un obstacle se présentait. Édithe avait été confiée dans son enfance à sa tante Christine, abbesse du couvent de Romsey, qui, pour la mettre à l'abri des insultes des soldats normands, lui avait fait prendre le voile. Grâce à la foi qui régnait alors jusqu'au milieu du débordement des mœurs, il était rare que les passions, même les plus effrénées, ne respectassent pas ce signe sacré des épouses de Jésus-Christ. Édithe, dont on changea plus tard le nom en celui de Mathilde, ayant été vue parmi les religieuses et portant le voile, le bruit s'était répandu qu'elle avait été religieuse elle-même et que désormais elle n'était plus libre de s'engager dans les liens du mariage. Au fond, rien n'était moins vrai : la jeune princesse n'avait eu de la religieuse que l'habit, et encore l'avait-elle porté malgré elle. Mais si la fausse persuasion qu'elle avait été consacrée à Dieu n'eût été détruite, ce mariage, loin de servir la cause du roi, eût été un scandale qui l'eût compromise.

Il fallait donc éclairer et redresser l'opinion en faisant briller la vérité aux yeux de tous par un jugement solennel. Ce jugement, nul ne pouvant le rendre sinon le primat, le roi porta la cause devant son tribunal, et Anselme mit tous ses soins à découvrir la vérité par les enquêtes les plus minutieuses. Il procéda d'abord à un interrogatoire confidentiel de la princesse, en lui protestant que jamais aucune raison ne pourrait l'amener à ravir à Dieu une de ses épouses pour la donner en mariage à un homme mortel. Édithe répondit qu'elle était libre, et que jamais elle n'avait été consacrée à Dieu; elle s'offrait d'ailleurs, si l'archevêque ne l'en croyait pas, à le prouver en présence de tous les prélats d'Angleterre. « Cependant, ajouta-t-elle, je ne nie point que j'ai porté le voile. Quand j'étais à peine adolescente, et tremblant sous la verge de ma tante Christine que vous avez parfaitement connue, elle avait coutume, pour protéger mon honneur contre le libertinage des Normands qui tendaient alors de toutes parts des pièges à la pudeur, de me mettre sur la tête une petite pièce d'étoffe noire, et quand je la rejetais, elle m'accablait d'injures et de coups. Gémissante et tremblante, je

portais ce morceau d'étoffe en sa présence; mais dès que je pouvais me soustraire à ses regards, je l'arrachais, le jetais par terre et le foulais aux pieds, et j'avais ainsi coutume de me livrer, quoique sottement, aux transports de la haine dont j'étais animée. C'est ainsi, et en aucune autre manière, sur ma conscience, que j'ai été voilée. Mais j'ai été consacrée à Dieu, dira peut-être quelqu'un. Voici d'où vient cette erreur. Mon père m'ayant vue couverte du voile dont j'ai parlé fut transporté de fureur, me l'arracha, le mit en pièces, et souhaita la haine de Dieu à celle qui me l'avait imposé, affirmant qu'il m'avait destinée à devenir l'épouse du comte Alain plutôt que recluse dans un monastère. Telle est la cause des faux bruits répandus sur mon compte. Je prie votre prudence de bien examiner ma cause; ensuite, que Votre Paternité fasse pour moi ce qu'elle croira devoir faire. » Ces éclaircissements ne suffirent point pour rassurer la conscience d'Anselme. D'ailleurs, il fallait des preuves éclatantes pour que la vérité fût connue de tous. Le prudent archevêque suspendit son jugement et convoqua, pour décider la question, une assemblée composée d'évêques, d'abbés, de nobles et de religieux. Au jour fixé, ils se réunirent, sous la présidence du primat, dans un de ses domaines. Là, on procéda à un jugement solennel et selon toutes les règles.

« On fit comparaître des témoins dignes de foi qui déposèrent « que les assertions de la jeune princesse étaient conformes à la « vérité. A ces témoins vinrent se joindre deux archidiacres, Guil- « laume, archidiacre de Cantorbéry, et Humbald, archidiacre de « Salisbury, qu'Anselme avait envoyés au monastère où la princesse « avait été élevée, afin d'y faire une enquête. Ils témoignèrent pu- « bliquement qu'ils avaient pris leurs informations auprès des re- « ligieuses, et qu'ils n'avaient rien pu découvrir qui fût en opposi- « tion avec le rapport fait par Édithe elle-même. Anselme avertit « alors tous ceux qui composaient l'assemblée, et leur commanda, « au nom de l'obéissance chrétienne, de ne se laisser guider ni par « le désir de la faveur ni par la crainte, mais de traiter selon la « justice cette affaire, qui était véritablement l'affaire de Dieu, de « peur de léguer à la postérité un exemple qui allât à priver quel- « qu'un de sa liberté ou Dieu de ses droits. Ils répondirent tous d'une

« voix que tel était leur devoir et jurèrent de le remplir. Anselme « seul étant donc sorti de l'assemblée, l'Église d'Angleterre réunie « délibéra sur la sentence à porter. Ensuite on fit rentrer le primat « avec honneur et on lui donna connaissance de la délibération « prise en commun. « Il nous paraît, tout bien examiné, dirent « les membres de l'assemblée, qu'on ne saurait en justice obliger « la jeune princesse à renoncer au droit de contracter un mariage « légitime. Il nous serait facile de le prouver, dirent les évêques; « mais, cela n'étant point nécessaire, nous ne nous en occupe- « rons pas; nous regardons comme plus forte que tous ces argu- « ments la décision de votre prédécesseur de vénérable mémoire, « notre Père et maître Lanfranc, dans une affaire semblable. En « effet, quand le grand roi Guillaume eut conquis cette terre, dans « les premiers moments, plusieurs des siens, enflés de leur vic- « toire et s'imaginant que tout devait être soumis à leurs caprices « et à leurs passions, se mirent non seulement à envahir les pos- « sessions des vaincus, mais encore à faire, quand ils le pouvaient, « de leurs femmes et de leurs filles la pâture de leurs infâmes dé- « bauches. Pour se soustraire au déshonneur, plusieurs se retirè- « rent dans des couvents de religieuses et parvinrent ainsi à sauver « leur pudeur. Quand cet orage fut passé et qu'une paix relative « eut été établie, on demanda à Lanfranc ce qu'il pensait des « femmes qui avaient eu recours à ce moyen pour conserver leur « honneur; devait-on les obliger à demeurer dans un monastère « et à y porter le voile qu'elles avaient pris? Il pensa, après avoir « pris l'avis d'un concile, qu'on devait témoigner un grand respect « à ces femmes en considération de leur amour manifeste pour « la chasteté, sans les contraindre à embrasser l'état religieux, « si elles ne s'y sentaient pas disposées. » Les évêques ajoutèrent : « Nous avons assisté à ces délibérations, nous avons entendu des « hommes sages approuver cet avis, et nous demandons qu'il soit « adopté et confirmé dans l'affaire présente. Nous savons parfaite- « ment que les raisons invoquées par ces femmes en faveur de leur « liberté étaient moins justes que celles d'Édithe, attendu qu'elles « avaient pris le voile librement, tandis qu'Édithe ne l'a porté « que par contrainte. Et pour que personne ne puisse nous accuser

« de sacrifier à la faveur, nous déclarons que nous ne nous contentons pas de la parité pour asseoir notre jugement, mais que nous « nous appuyons sur cette raison que ce qui vaut pour le moins « vaut pour le plus. »

« Anselme répondit : « Vous savez quels ont été mes avertissements et mes injonctions, et quelles ont été vos promesses. Puis « donc que vous avez jugé d'un commun accord, selon qu'il vous « a paru le plus juste, comme vous l'affirmez, je ne rejette point « votre jugement, mais je l'accepte d'autant plus volontiers que je « le vois appuyé sur l'autorité d'un si grand prélat. »

« On fit ensuite entrer la princesse et on lui donna connaissance du jugement de l'assemblée. Elle écouta d'un air gracieux, « donna son assentiment, puis demanda la parole. Alors elle s'offrit à jurer, soit sur le Saint Sacrement, soit de quelque autre « manière qui lui serait indiquée, que la sentence portée reposait « sur la vérité. Elle déclara qu'elle agissait ainsi non par défiance « à l'égard de l'assemblée, mais pour couper court aux calomnies semées par la malveillance. On lui répondit qu'il n'était « pas nécessaire de recourir à ce moyen, parce que si l'homme « mauvais faisait sortir le mal du mauvais trésor de son cœur, il « serait accablé plus vite qu'il n'aurait parlé, par la décision de « tant de personnages importants. Après donc avoir écouté quelques « paroles du primat et avoir reçu sa bénédiction, elle se retira, « et devint peu de jours après reine d'Angleterre et épouse de « Henry.

« Cette union devant être bénite et consacrée suivant le rit de « l'Église, l'archevêque adressa en cette circonstance une allocution à la noblesse et à la foule du peuple réunis devant les portes « de l'église autour du roi et de la future reine. Placé sur une « estrade d'où il dominait la multitude, il expliqua à toute l'assemblée comment l'affaire de la reine avait été examinée et réglée « par des évêques et des personnes religieuses. Cela fait, il commanda par l'autorité de Dieu que si quelqu'un avait un avis opposé d'après lequel on pût prouver que ce mariage était illicite, « il n'hésitât pas à le manifester, car il ne blesserait personne. On « lui répondit par des cris unanimes que l'affaire avait été bien

« jugée et qu'il devenait impossible de l'attaquer sinon par la ca-« lomnie; alors le mariage fut célébré avec tous les honneurs qui « conviennent à un roi et à une reine.

« J'ai raconté les choses telles qu'elles se sont passées, ma cons-« cience m'en est témoin; et telles que je les ai vues et entendues, « sans aucune partialité. Seulement, j'ai prêté un discours à la jeune « princesse sans être bien sûr si elle l'a tenu ou non. Si donc quel-« qu'un persiste à accuser à tort Anselme d'avoir agi contre la « justice en cette affaire, qu'il en prenne la responsabilité. Pour « nous qui avons connu ses intentions sur ce point et sur beaucoup « d'autres, nous lui rendons témoignage qu'il ne lui fut pas possi-« ble, ainsi qu'il le disait lui-même, de découvrir une manière « d'agir meilleure et plus équitable (1). »

Dans ce récit ingénu on a reconnu Eadmer. Le mariage dont il parle fut célébré le 11 novembre de l'an 1100, dix-huit jours après le retour d'Anselme.

Cette alliance trouva des censeurs parmi les Normands. Plusieurs de ces derniers ne pardonnèrent point au saint archevêque de Cantorbéry de l'avoir favorisée, et allèrent jusqu'à accuser cet intrépide lutteur, qui venait de subir l'exil plutôt que de plier devant les injustes volontés d'un roi terrible et redouté, d'avoir trahi sa conscience et la vérité par une lâche complaisance pour le nouveau prince. C'est à ces calomnies que répond Eadmer; mais le saint n'y répondit point. Il se borna à chercher un refuge contre ces accusations de faiblesse là où il avait coutume de s'abriter contre des accusations tout opposées, dans le témoignage de sa conscience.

(1) Eadmer, *Vita S. Anselmi.*

CHAPITRE IV.

La bonne reine Mathilde. — Excellents rapports que le saint archevêque entretient avec elle. — Il s'efforce de lui inspirer l'amour de l'Église.

La nouvelle reine fut grandement aimée des Anglais, qui ne l'appelaient que la *bonne reine Mathilde* (Good Queen Molde). Ces sympathies étaient méritées par les plus aimables vertus. La bonne reine Mathilde aimait surtout beaucoup les pauvres. Elle ne les secourait pas seulement par ses aumônes : elle leur lavait elle-même les pieds et pansait leurs plaies.

Elle aimait aussi les savants : elle était aussi elle-même savante pour son temps. On admirait en elle un esprit fin et un cœur délicat. Sa piété était très vive.

La bonne reine Mathilde fut touchée de la conduite que le saint archevêque de Cantorbéry avait tenue dans l'affaire de son mariage. Elle eut constamment pour lui une grande reconnaissance et une vénération profonde. Elle se regardait comme sa fille, et, au milieu même de ses luttes avec le roi, elle ne cessa jamais de s'adresser à lui, par lettres, quand elle ne pouvait le faire autrement, comme un enfant s'adresse à son père. Nous avons, dans une de ces lettres, qui probablement suivit de près son mariage, une preuve touchante de l'intérêt qu'elle portait à ce bien-aimé Père. Ce qu'on lui avait dit de ses jeûnes l'inquiétait, et elle aurait voulu pouvoir le décider à modérer quelque peu l'austérité de sa vie. Elle lui envoya des présents qu'elle accompagna de la lettre suivante :

« A son révérend seigneur et Père Anselme, archevêque du « premier siège d'Angleterre, primat d'Irlande et des Orcades, « Mathilde, par la grâce de Dieu reine des Anglais, sa très humble « servante, souhaite de parvenir, après le cours de cette vie, à « notre *fin qui est Jésus-Christ.* »

« Que le jeûne quotidien soit devenu pour vous une seconde « nature, c'est ce dont presque personne ne doute, et ce que je « ne puis ignorer. Mais ce qui m'étonne le plus, c'est ce que m'ont « rapporté plusieurs personnes dignes de confiance, qu'après de « longs jeûnes vous avez coutume de prendre de la nourriture « sans que la nature le réclame, mais sur une simple prière du « premier venu de vos domestiques. Je sais bien que vous la prenez « avec une si grande frugalité que vous paraissez plutôt avoir « fait violence à votre nature en lui retranchant de ses droits « qu'avoir violé la loi que vous vous êtes imposée. Il est donc à « craindre pour un grand nombre, mais surtout pour moi, com- « blée de vos bienfaits, qu'il ne résulte de là des inconvénients « pour un Père si éminent, pour un si courageux athlète de Dieu, « vainqueur de la nature humaine et dont l'infatigable fermeté « assure la paix au royaume et à l'Église, à un dispensateur des « choses sacrées si fidèle et si prudent qui a béni mon union et « grâce auquel j'ai été élevée à la dignité de reine, et qui, je « l'espère, m'obtiendra par ses prières la grâce d'être un jour cou- « ronnée dans la gloire céleste. Il est à craindre que son corps ne « tombe en langueur, et que les fenêtres de sa vue, de son ouïe et « de tous ses autres sens ne viennent à se fermer; que sa voix, qui « édifie en parlant des choses spirituelles, ne perde son éclat; que « cette voix sonore et douce, qui a coutume de distribuer la parole « de Dieu sur un ton tranquille et peu élevé, ne soit obligée de « baisser encore son ton à l'avenir de manière à priver des fruits « de salut qu'elle produit les auditeurs éloignés. Veuillez donc, Père « béni et saint, ne pas laisser abattre si mal à propos vos forces « corporelles par la faim, de peur que vous ne cessiez d'être ora- « teur. *Car la puissance de l'orateur,* dit Cicéron dans son traité « De la vieillesse, *n'est pas tout entière dans son génie, elle vient « aussi de ses poumons et de ses forces...* Vous devez donc boire et « manger... Prenez exemple sur saint Martin, ce prêtre incom- « parable, qui, se voyant près de jouir du repos éternel, disait ce- « pendant qu'il ne refusait point le travail, s'il était nécessaire à « son peuple. »

Pour arriver plus sûrement à son but, la pieuse et savante reine

réfute d'avance la réponse que le saint pourrait lui faire en lui rappellant les exemples de l'Écriture qui autorisent le jeûne, même rigoureux, Élie, Élisée, Daniel; puis, passant aux exemples de l'histoire profane : « Personne n'ignore, poursuit-elle, personne « n'ignore que vous avez lu ce qu'on rapporte de la frugalité de « Pythagore, de Socrate, d'Antisthène et des autres philosophes « qu'il serait trop long et inutile de citer ici; » et elle oppose à tous ces exemples celui d'une autorité qui efface toutes les autres, l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui savait jeûner, mais qui aussi ne craignait point de manger, d'aller aux festins de noces, et de s'asseoir à la table de Simon et de Zachée pour partager leur repas. « Écoutez, Père, lui dit-elle enfin, écoutez « saint Paul qui recommande à Timothée de prendre un peu de « vin à cause de ses douleurs d'estomac. *Ne buvez plus d'eau,* lui « dit-il, *mais prenez un peu de vin.* Voici donc l'Apôtre qui dé-« tourne son disciple du jeûne. En effet, en lui disant : *Ne buvez « plus d'eau,* il montre assez que jusque-là il n'avait bu que de « l'eau. Imitez Grégoire qui soulageait ses douleurs et ses fatigues « d'estomac en buvant et en mangeant, et s'appliquait sans relâche « à l'enseignement et à la prédication... Ne cessez point de m'aider « par vos prières, moi, votre fidèle servante, qui vous aime de tout « son cœur, et veuillez recevoir, lire, écouter et exaucer une lettre « qui n'est point feinte, mais qui m'est inspirée par une charité « sincère et solide (1). »

Le saint répondit :

« A Mathilde, glorieuse reine des Anglais, sa respectable sou-« veraine et sa fille très chère, Anselme, archevêque, offre les hon-« neurs dus à son rang, ses services, ses prières et la bénédiction « de Dieu et la sienne autant qu'il peut.

« Je vous remercie de vos présents, mais je vous remercie sur-« tout de la sainte affection d'où ils procèdent et qui vous porte à « insister auprès de moi avec une pieuse sollicitude pour m'amener « à user plus largement des aliments du corps, de peur que ma « voix et mes forces ne puissent suffire à la charge qui m'est im-

(1) Epist., III, 55.

« posée. Parce que vous entendez dire que je suis homme à jeûner « tous les jours sans avoir faim, vous craignez que ma voix ne « vienne à se perdre et tout mon corps à s'affaiblir. Mais plût à « Dieu que j'eusse autant de sagesse et d'autorité que j'ai de voix « et de forces pour remplir les devoirs de ma charge! Quoique « je puisse jeûner sans ressentir la faim, je puis cependant et je « veux bien donner à mon corps tous les aliments dont il a be- « soin.

« Vous avez la bonté de vous souvenir dans votre lettre que Votre « Altesse a reçu de moi la bénédiction nuptiale et le sacre royal. « Puisque vous conservez un souvenir si plein de bonté et de re- « connaissance à l'égard de celui qui n'a été, en cette occasion, « qu'un ministre fidèle, autant qu'il l'a pu, on peut juger par là « quelles actions de grâces vous rendez au fond de votre cœur au « Christ, auteur de ces bienfaits. Si vous voulez les lui rendre d'une « manière juste, convenable et efficace, considérez cette reine qu'il « lui a plu de choisir au milieu du monde pour son épouse. C'est « cette reine qu'il appelle dans la sainte Écriture sa toute belle, son « amie, sa colombe et dont il dit : *La reine s'est placée à votre* « *droite;* et dont il est dit encore, toujours en parlant du Christ, son « époux : *Écoutez, ma fille, et voyez, prêtez l'oreille, oubliez votre* « *peuple et la maison de votre père et le roi convoitera votre beauté.* « Plus elle oublie et méprise la conversation des séculiers et l'habi- « tation de son père, c'est-à-dire de ce monde, plus elle devient « belle et aimable aux yeux de son époux. Combien il l'aime lui- « même, il l'a montré en n'hésitant pas à se livrer à la mort par « amour pour elle. Considérez cette épouse exilée et étrangère qui, « semblable à une veuve, gémit et soupire après son époux avec « ses vrais enfants, attendant qu'il revienne d'une contrée loin- « taine pour prendre possession de son trône, l'y faire monter avec « lui et rendre à chacun le bien et le mal que chacun aura fait à « sa bien-aimée. Ceux qui l'honorent seront honorés avec elle. Ceux « qui la foulent aux pieds seront rejetés loin d'elle pour être foulés « aux pieds. Ceux qui l'exaltent seront exaltés avec les anges; ceux « qui la dépriment seront déprimés avec les démons. Exaltez-la, « honorez-la, afin que vous plaisiez à Dieu, son époux, avec elle et

« en elle, et que vous régniez avec elle dans l'éternelle béatitude.
« Ainsi soit-il! Oui, qu'il en soit ainsi (1)! »

Cette épouse de Dieu, qui ne l'a reconnue? C'est la sainte Église. Les luttes d'Anselme, ses travaux, son exil, son séjour à Rome ont accru son amour de l'Église jusqu'à la passion. Désormais la note dominante de ses pensées, de ses affections, de ses entretiens, de ses lettres, la grande passion qui remplit son âme tout entière, c'est l'amour de la sainte Église.

(1) Epist., III, 57.

CHAPITRE V.

Comment saint Anselme entend la liberté de l'Église, et comment il la prêche aux rois. Part qu'il prend aux succès des croisés ; sa lettre à Baudoin I[er], roi de Jérusalem.

Aux yeux de saint Anselme, les princes chrétiens étaient les protecteurs-nés de la sainte Église de Dieu. Mais, sachant que du rôle de protecteur à celui de maître il n'y a qu'un pas, il s'efforçait de les prémunir contre la tentation aussi dangereuse que délicate, à laquelle sont exposés les meilleurs rois eux-mêmes, d'asservir l'Église sous prétexte de la protéger. Il voulait, pour l'Église, une complète et entière indépendance en tout ce qui regarde l'exercice de sa puissance spirituelle, et il ne cessait de prêcher le respect de cette indépendance sacrée aux princes mêmes dont la piété lui était le plus connue, tels que Humbert, comte de Maurienne, par exemple, son ami et son parent. « Considérez, mon très cher seigneur, lui « écrivait-il, considérez comment l'Église de Dieu, notre Mère, que « Dieu appelle sa toute belle, son amie et son épouse bien-aimée, est « foulée aux pieds par les mauvais princes; comment ceux à qui « Dieu a confié le soin de la défendre se damnent éternellement en « l'accablant de tribulations; avec quelle présomption ils ont con- « fisqué ses biens pour les faire servir à leur propre usage, avec « quelle cruauté ils lui enlèvent sa liberté et la réduisent en servi- « tude, avec quelle impiété ils méprisent et violent ses lois sacrées.

« En refusant d'obéir aux décrets du pape (auxquels le christia- « nisme emprunte sa force), ils font acte de désobéissance à l'apôtre « saint Pierre, dont le pape tient la place; bien plus, ils font acte de « désobéissance au Christ, qui a confié son Église à Pierre. Qu'ils « cherchent, ceux qui méprisent les décrets du Vicaire de Pierre, « et en lui de Pierre et du Christ, qu'ils cherchent d'autres portes

« du ciel, car ils n'entreront assurément pas par celles dont l'apô-
« tre saint Pierre tient les clefs. Car tous ceux qui ne veulent pas
« se soumettre à la loi de Dieu sont rangés sans aucun doute parmi
« les ennemis de Dieu. Donc, monseigneur, ne regardez point l'É-
« glise qui se trouve dans vos États comme vous étant livrée pour
« être soumise à une domination dont vous puissiez léguer l'héri-
« tage ; mais, au contraire, comme ayant droit à obtenir de votre
« part un respect et une protection que vous devez transmettre à
« vos descendants. Aimez-la comme votre Mère, honorez-la comme
« l'épouse et l'amie de Dieu. Car ceux qui la foulent aux pieds se-
« ront rejetés de son sein et foulés aux pieds avec les démons, et
« ceux qui la glorifient seront glorifiés en elle au milieu des an-
« ges (1). »

Le saint ayant appris que Robert II, comte de Flandre, s'était soumis aux lois de l'Église sur l'investiture, il s'empressa de lui adresser ses remerciements, ses félicitations, ses encouragements et ses exhortations à la persévérance.

« A son seigneur et ami en Dieu, Robert, comte de Flandre, An-
« selme, serviteur de l'Église de Cantorbéry, prières et services.

« J'ai appris que vous avez consenti à nommer régulièrement
« quelques abbés sans qu'ils aient reçu l'investiture de votre main.
« Je rends grâces à Dieu d'avoir incliné votre âme à ce qui lui
« plaît, et je me réjouis pour vous de ce que vous favorisez les lois
« ecclésiastiques qui tendent au bien de la religion chrétienne. En
« agissant ainsi, ce n'est pas à un homme que vous obéissez, mais à
« Dieu, et vous vous montrez un vrai et fidèle fils de l'Église de
« Dieu et un vrai chrétien... Je vous remercie donc et je prie Dieu
« de vous récompenser de ce que vous donnez le bon exemple aux
« autres princes : vous invitez par là tous les serviteurs de Dieu à
« prier pour vous, et vous vous attirez pour toutes vos affaires l'a-
« mour et le secours de Dieu. Je vous prie, je vous conjure, je
« vous avertis, je vous conseille, ô seigneur que j'aime véritable-
« ment en Dieu, de ne jamais croire que vous amoindrissez votre
« dignité en aimant, en défendant la liberté de l'Église, l'épouse

(1) Epist., III, 65.

« de Dieu et votre Mère. Ne croyez point vous abaisser en l'exaltant, « ni vous affaiblir en la fortifiant. Regardez, jetez les yeux autour « de vous : il y a des exemples qui parlent d'eux-mêmes. Considé- « rez les princes qui attaquent l'Église et qui la foulent aux pieds ; « quel avantage en retirent-ils? Comment finissent-ils? On le sait « assez : inutile de le dire (1). »

Et pour être plus sûr d'atteindre son but, Anselme écrit encore à la comtesse Clémence en la priant d'user de toute son influence sur le comte son époux pour le maintenir dans cette voie. « Votre « devoir, révérende dame et ma très chère fille, votre devoir est « d'inspirer cet amour de l'Église à votre époux, et de lui conseil- « ler souvent à temps et à contretemps de ne pas se conduire à « son égard comme un maître, mais comme un protecteur, non « comme un beau-fils, mais comme un fils (*non privignum sed fi- « lium se probet esse Ecclesiæ*) (2). »

Le grand amour de notre saint pour la liberté de l'Église ne lui permettait pas d'être indifférent à son triomphe en Orient. Les croisés, en effet, combattaient pour rendre à l'Église sa liberté extérieure détruite par l'oppression des musulmans, tandis qu'Anselme travaillait avec le souverain pontife et tous les évêques catholiques à rétablir sa liberté intérieure entravée par le césarisme. Au fond, on le voit, ces deux causes n'en faisaient qu'une, et la grande croisade qui remplit ces siècles de foi féconds en luttes héroïques, et, quoi qu'en puisse dire l'ignorance ou la mauvaise foi, passionnés pour la liberté, c'est la croisade pour la liberté de la sainte Église de Dieu. Saint Grégoire VII, Urbain II, Godefroy de Bouillon, saint Anselme, saint Bernard, saint Louis, roi de France, étaient animés du même esprit et pénétrés de la même pensée; ils obéissaient à la même inspiration et étaient remplis du même grand amour, l'amour du Christ et de son Église. Et que voulaient-ils donc tous pour cette sainte Église de Dieu? la liberté.

Plusieurs historiens, même catholiques, n'ont pas assez compris l'immense portée des croisades. Il ne s'agissait pas seulement de délivrer le tombeau du Christ, mais aussi d'arrêter le torrent des

(1) Epist., IV, 13.
(2) Epist., III, 59.

forces musulmanes prêt à inonder l'Europe catholique. N'avait-on pas vu, peu de temps avant la première croisade, l'empereur grec, Alexis Comnène, fuir de ville en ville, comme il le disait lui-même, devant les Turcs et les Cosaques prêts à se rendre maîtres de Constantinople? Mais, Constantinople prise, qui eût empêché ces terribles ennemis du nom chrétien de se jeter sur l'Allemagne alors déchirée par des divisions intestines? En 1106, des Sarrasins, venus d'Afrique, firent irruption sur l'Espagne et s'emparèrent de Sarragosse. Les Turcs d'Asie auraient pu, en arrivant par l'Allemagne, se réunir, en France par exemple, aux Sarrasins d'Afrique qui dévastaient l'Espagne, de là marcher sur l'Italie et envahir l'Europe tout entière. Tel fut l'immense malheur que prévinrent les croisades, tel fut le danger réel et pressant qu'elles conjurèrent. Avec sa grande intelligence et son grand cœur, Anselme avait compris cette mission providentielle des croisés, et il s'associait de toute son âme à la joie de leurs succès. En 1099, dix jours après la prise de Jérusalem, Godefroy de Bouillon en fut élu roi. La courte durée de son règne ne permit pas à notre saint de se mettre en relation avec ce premier roi de Jérusalem; mais son frère Baudoin ayant été appelé à le remplacer, Anselme lui écrivit pour le féliciter. Il ne se borna pas à des félicitations. Il y avait à établir dans ce beau royaume naissant de Jérusalem des traditions vraiment chrétiennes, des traditions grâce auxquelles la liberté intérieure de l'Église serait inséparablement unie à sa liberté extérieure. Cette pensée enflamme le zèle de saint Anselme et lui inspire la lettre la plus belle qu'il ait écrite sur ce sujet si cher à son cœur.

« Ne croyez pas, dit-il à Baudoin, ne croyez pas, comme le font « beaucoup de rois, que l'Église de Dieu vous ait été remise comme « à un maître qu'elle doit servir, mais qu'elle vous a été confiée « comme à son protecteur et à son défenseur. Dieu n'aime rien « tant en ce monde que la liberté de son Église. Ceux qui cher- « chent moins à lui rendre service qu'à la dominer montrent par « là même d'une manière éclatante qu'ils sont en opposition avec « Dieu. Dieu veut que son épouse soit libre et non esclave. Ceux « qui la traitent et l'honorent comme des enfants traitent et ho- « norent leur mère, ceux-là se montrent vraiment ses enfants et les

« enfants de Dieu. Ceux, au contraire, qui la dominent comme si « elle leur était soumise, se rendent par là des étrangers au lieu « d'être ses enfants, et par conséquent ils sont déshérités à juste titre « des biens qui leur sont promis. Telle vous établirez l'Église dans « votre royaume récemment restauré, telle vos successeurs la re- « cevront et la conserveront longtemps dans les siècles à venir (1). »

De cette admirable lettre, il faut surtout détacher et retenir ce beau mot, qui est comme la devise et le cri de guerre de notre saint : *Dieu n'aime rien tant en ce monde que la liberté de son Église, Nihil magis diligit Deus in hoc mundo quàm libertatem Ecclesiæ suæ.*

(1) Epist., IV, 9.

CHAPITRE VI.

Relations du saint archevêque de Cantorbéry avec Hildebert, évêque du Mans, et avec Valéranne, évêque de Naubourg. — Le traité *Du pain azyme et du pain fermenté.* — Lettre du saint contre Dom Robert, abbé intrus de Saint-Edmond.

La tranquillité dont le saint jouissait n'était qu'une trêve ; il le savait et il se hâtait d'en profiter. Un des premiers fruits de ce temps de repos fut la rédaction du traité *De la procession du Saint-Esprit.* Nous avons fait connaître ce traité par anticipation, pour ne pas le séparer du concile de Bari ; mais ce ne fut qu'après son retour en Angleterre que le saint y mit la dernière main et lui donna la forme sous laquelle nous le possédons aujourd'hui. Il s'y décida à la prière du pieux et savant évêque du Mans, Hildebert. En lisant ce traité, Hildebert sentit s'accroître son admiration pour le saint, et il lui écrivit qu'il était décidé à « braver les vents et la mer pour aller « prendre ses conseils (1). »

Quand on sut que le saint avait composé cet ouvrage, on lui écrivit de toutes parts pour le lui demander. Parmi ces demandes, celle de Valéranne, évêque de Naubourg en Saxe, mérite une meniont spéciale. Il avait besoin de cet écrit pour réfuter les erreurs des Grecs. Il priait en même temps le saint de lui éclaircir certaines difficultés relatives à la coutume de se servir de pain fermenté suivie par les Grecs, tandis que les Latins se servaient de pain azyme.

Valéranne adhérait au schisme qui, à cette époque, désolait encore l'Église. Anselme l'avait appris, mais par une voie qui n'était pas absolument certaine. Il envoya à Valéranne son traité *De la procession du Saint-Esprit* et les explications qu'il demandait sur le pain

(1) Epist., III, 53. Voyez aussi Epist., III, 161, 162, et IV, 11.

azyme et sur le pain fermenté, sans lui dissimuler son embarras et ses vrais sentiments. Sa lettre commence ainsi :

« Anselme, serviteur de l'Église de Cantorbéry, à Valéranne, « évêque de Naubourg.

« A bon entendeur demi-mot. Si j'avais la certitude que votre « prudence ne favorise point le parti de Jules César, de Néron et de « Julien l'Apostat contre le successeur et le Vicaire de l'apôtre Pierre, « je vous saluerais très volontiers comme un ami et un évêque res- « pectable. Quoi qu'il en soit, votre demande tendant à vous pro- « curer les moyens de défendre la vérité contre les Grecs qui sont « venus vous trouver, comme nous ne devons refuser ces moyens à « personne, je vous envoie l'opuscule que j'ai composé contre eux « touchant la procession du Saint-Esprit. »

Le saint répond ensuite aux questions de l'évêque de Naubourg sur le pain azyme dans une lettre assez étendue pour qu'on ait pu la diviser en sept chapitres. C'est un petit traité sur la matière. Aussi a-t-on rangé cette lettre parmi les ouvrages théologiques du saint docteur sous le titre de *Traité du pain azyme et du pain fermenté.*

Cette trêve si bien remplie par le travail n'était pas entièrement exempte de luttes. Même pendant ce temps de paix relative le saint combattait encore. Il combattait contre le roi en faveur des moines.

Henry Beauclerc, pour s'attacher Hugues le Loup, comte de Chester, avait, le jour même de son couronnement, nommé Dom Robert, son fils naturel, abbé de Saint-Edmond en Angleterre. Dom Robert était complètement dépourvu des qualités qu'exige la charge abbatiale. Mais cette nomination servait la politique du nouveau roi. Le reste lui importait peu. Dom Robert s'était fait moine à Saint-Évroul en Normandie. C'est là que le roi alla le prendre pour faire de lui un abbé. Quant aux moines de Saint-Edmond, il leur intima l'ordre d'avoir à lui donner leurs voix. Bien entendu, ils n'en voulurent rien faire. Le roi passa outre. Les moines déclarèrent qu'ils ne connaissaient pas cet intrus et que les portes de Saint-Edmond ne s'ouvriraient devant lui que s'il avait recours à la violence. Dom Robert ne recula pas devant ce moyen. Le roi lui prêta main-forte. Roger, abbé de Saint-Évroul, vint l'installer accompagné d'un certain nombre de

ses religieux et escorté par des soldats. Cette installation fut une prise d'assaut, mais sans péril et sans effusion de sang. Les moines de Saint-Edmond n'essayèrent même pas de repousser la force par la force. Ils n'opposèrent à la violence qui leur était faite que leurs prières et leurs larmes, et aussi leurs protestations et leurs plaintes. Ils s'adressèrent à l'archevêque de Cantorbéry en lui rendant un compte exact de tout ce qui s'était passé. Ces violences et ces plaintes mettaient l'archevêque dans une situation qui, pour beaucoup d'autres, eût été fort embarrassante. D'un côté, un monarque absolu dans ses volontés, un seigneur puissant et un intime ami, l'abbé de l'un des principaux monastères de Normandie, et de l'autre côté, quelques pauvres moines. Mais le saint n'éprouva ni embarras ni hésitation. Son devoir était qu'il soutînt la cause de ces pauvres moines contre de puissants personnages : il la soutint avec énergie.

« Je vous approuve, écrivait-il aux moines de Saint-Edmond, et « je me réjouis de ce que vous n'avez pas opposé la violence à la « violence, mais de ce que vous vous êtes abandonnés à la protec- « tion et à la disposition de Dieu seul. Assurément, cette violence « était dirigée contre Dieu plus que contre vous, et vous avez eu « raison de crier vers Dieu pour qu'il regardât et jugeât des injus- « tices commises contre vous. Ne vous étonnez point, et que votre « cœur ne soit point troublé outre mesure si vous éprouvez des « tribulations en cette vie, parce qu'il est dit, dans la sainte Écri- « ture : *Il faut que nous entrions dans le royaume de Dieu par* « *beaucoup de tribulations*... Dieu a coutume de châtier la multitude « à cause des fautes de quelques-uns seulement. Que chacun d'entre « vous s'impute donc ce que vous souffrez en commun et appelle, « autant qu'il le pourra, la miséricorde de Dieu sur lui et sur les « autres en faisant pénitence (1). »

En même temps, Anselme écrivit aux moines envahisseurs.

« Anselme, par la grâce de Dieu, archevêque de Cantorbéry, à « l'abbé Roger, à Robert, fils du comte Hugues, et aux autres moines « du monastère de Saint-Évroul.

« La manière dont vous êtes entrés dans le monastère de Saint-

(1) Epist., III, 61.

« Edmond et la violence que vous avez faite aux religieux pour « extorquer leurs suffrages et leur assentiment à vos coupables dé- « sirs, sont un fait public qu'on ne saurait dissimuler. Combien la « religion en est outragée, combien cela est contraire à la règle de « saint Benoît selon laquelle vous avez fait profession, et à la sainte « Écriture qui dit : *Personne ne s'arroge lui-même l'honneur, mais « celui-là le reçoit qui est appelé de Dieu;* combien vous agissez « contre Dieu même, c'est là ce que Dieu voit, lui qui distingue en- « tre le pasteur et le loup rapace.

« Il est vrai que je ne puis empêcher le roi mon seigneur de vous « charger de l'administration des biens temporels : mais personne « ne peut confier la direction des âmes, d'où l'abbé tire son nom et « ses fonctions, si ce n'est ceux à qui Dieu a donné le pouvoir de « lier et de délier. Cette Église dépend de ma juridiction primatiale « et de ma juridiction archiépiscopale, et la bénédiction de ses « abbés appartient proprement à l'archevêque de Cantorbéry : et « cet archevêque, vous ne l'ignorez pas, c'est moi. Or, je ne vous ai « jamais accordé et je ne vous accorderai jamais rien de ce qui « m'appartient. Bien plus, je prie Dieu et je ferai tous mes efforts « avec l'aide de Dieu, pour qu'il convertisse le cœur du seigneur « mon roi à ce qui lui plaît davantage et à ce qui est le plus avan- « tageux pour son âme... Vous êtes chrétiens et vous vivez sous « la loi chrétienne; vous faites profession de vivre selon la règle « monastique. Mais si vous persistez dans votre conduite, vous « montrez par là que vous n'êtes ni chrétiens ni moines (1). »

Les envahisseurs ne paraissant point disposés à tenir compte de réprimandes, Anselme s'adressa directement à l'archevêque de Rouen, Guillaume Bonne Ame, dans la juridiction duquel était placé le monastère de Saint-Évroul, pour l'inviter à rappeler ses moines. La lettre du saint était très vive et très pressante (2). Il y flétrissait en termes énergiques le scandale de ces moines indignes et menaçait de sévir contre eux. L'archevêque de Rouen promit de les rappeler; mais, craignant de s'attirer la colère de leurs redoutables protecteurs, il n'osa pas le faire.

(1) Epist., IV, 14.
(2) Epist., IV, 20.

« Je me suis adressé à Votre Paternité au sujet de l'oppression « du monastère de Saint-Edmond, lui écrivit de nouveau Anselme, « et vous ne m'avez pas encore écouté... Au nom de Dieu, si vous « avez encore à cœur les intérêts de Dieu, si vous avez la piété d'un « évêque, je vous en prie, je vous en conjure, je me jette en esprit « à vos pieds, venez au secours de cette pauvre Église, ayez pitié « d'elle... Rappelez vos moines... faites que l'abbé du monastère de « Saint-Évroul rappelle ses moines (1). »

Et comme, malgré toutes ces instantes supplications, Guillaume Bonne Ame ne se décidait point, Anselme passa des prières aux menaces, autant du moins qu'il le pouvait avec un si grand personnage.

« Nous avons crié, et crié encore, et nous ne cessons de crier vers « Dieu, vers vous, vers toute l'Église de Normandie, surtout vers les « évêques, vers les abbés et vers toutes les personnes religieuses. « ... Prenez bien garde que nous ne soyons obligés, pour vous « parler familièrement, vénérable Père, de crier vers Dieu afin de « nous plaindre de vous, si vous négligez de corriger un abus que « vous êtes obligé de corriger... Mais enfin forcez donc votre abbé « de Saint-Évroul à délivrer Saint-Edmond. Il nous l'a vendu beau- « coup trop cher *son petit loup* (*Lupulum suum*) (2), » poursuit Anselme en jouant, avec une aigreur qui ne lui est pas ordinaire, sur le surnom d'Hugues, père de l'intrus.

Rien ne put vaincre la timidité du faible prélat. Anselme ne se borna pas à réclamer auprès de lui; il multiplia ses démarches de tous les côtés; il chercha partout du secours, mais tout fut inutile.

« Je suis touché de compassion, écrit le saint archevêque aux « moines persécutés, je suis touché de compassion pour votre « charité éprouvée par une longue et extrême tribulation. Et cette « pitié est, chez moi, d'autant plus affectueuse que je vous vois « souffrir non pour des biens temporels, mais pour la justice... « Courage! Dieu viendra à votre aide. Criez vers lui non seulement « par la prière, mais encore par votre fidélité à observer votre « règle en tout lieu et à toute heure. Quelquefois, pour ceux qui

(1) Epist., IV, 22.
(2) Epist., III, 68.

« souffrent, les paroles de consolation, quand elles ne sont accom-
« pagnées d'aucun secours efficace, sont pénibles et désagréables;
« mais il ne peut en être ainsi pour les serviteurs de Dieu qui ont
« une ferme espérance en lui; car ils savent que plus leur tri-
« bulation est grande, plus grande aussi sera la récompense de
« leur patience (1). »

Que fussent devenus ces pauvres moines s'ils s'étaient vus livrés sans défense, sans appui, sans consolation, entre les mains d'un intrus, comme des brebis qu'on met sous la garde du loup? Mais le courageux pasteur de toute l'Église d'Angleterre leur montrait par ses exemples mieux encore que par ses paroles qu'il ne faut jamais se décourager au milieu des tribulations.

Si les protestations énergiques du saint ne purent faire cesser immédiatement ce scandale, elles eurent du moins pour résultat d'en prévenir d'autres. Tous les intrus ne pouvaient pas compter sur d'aussi puissants protecteurs que Robert, mais à tous il était facile de prévoir qu'ils trouveraient sur leur passage le terrible archevêque de Cantorbéry.

(1) Epist., IV, 21.

CHAPITRE VII.

Le saint archevêque de Cantorbéry directeur des moines.

Le saint archevêque de Cantorbéry n'était pas seulement le protecteur des moines; il était encore leur grand directeur. Le temps qu'il regrettait le moins était celui qu'il employait à instruire, à encourager et à fortifier ces âmes qui avaient tout quitté pour suivre Notre-Seigneur, à entendre leurs confidences, à éclaircir leurs difficultés, à calmer leurs inquiétudes, à consoler leurs peines et à exciter leur ferveur. Il les visitait souvent; quand il ne pouvait les visiter et les exhorter de vive voix, il leur écrivait. Quelquefois aussi, une communauté, à qui il tardait d'entendre les pieux avis du saint, députait un de ses membres pour le prier de lui envoyer quelques mots d'édification. Anselme répondait alors à ces bons religieux, comme il fit à ceux du prieuré de Bath par exemple, en leur recommandant l'abnégation de leur volonté propre et les petits sacrifices nécessaires pour entretenir cette concorde et cette harmonie des cœurs qui est un des plus doux charmes de la vie du cloître.

« Parmi les séculiers, leur dit-il, chacun s'efforce de faire prévaloir sa volonté propre : ce ne sera pas comme vous le voulez, mais comme je le veux moi-même. Les contestations des moines doivent être tout à fait opposées : qu'il ne soit point fait suivant ma volonté, mais suivant la vôtre. Chacun ne doit pas attendre à être payé de retour en faisant ainsi la volonté des autres, mais s'appliquer à ne s'écarter jamais lui-même du bien, quoi que les autres fassent.

« Il est une autre chose qui sert puissamment à entretenir la paix et la charité entre les frères : c'est de ne jamais faire de rapports

« qui puissent causer aucune irritation, mais de dire toujours des « autres, si c'est possible, des choses propres à les faire aimer. « Pratiquez bien ces conseils, mes très chers enfants.

« Quant à votre règle, vous devez faire bien attention de ne « jamais la violer même dans les plus petits points, ni en public, « ni en secret, car l'Écriture nous dit : *Celui qui méprise les petites « choses tombera peu à peu* (1). »

Parmi les moines que le saint avait établis à Chester, il s'en trouvait un nommé Dom Bernard, qui s'était fait au sujet de la mortification une idée des plus fausses. Il s'imaginait et il soutenait qu'il y a plus de mérite à se donner soi-même la discipline ou à se la faire donner par un autre de son plein gré que de se soumettre à cette pénitence quand elle est imposée par le supérieur, au chapitre. C'était là une véritable hérésie en fait de perfection monastique. Anselme ne pouvait la laisser se répandre parmi ses enfants. Informé par l'abbé de Sainte-Werbuge de l'illusion dans laquelle s'obstinait Dom Bernard, il lui adressa une longue lettre pour le détromper. Après lui avoir montré le mérite qu'il y a à soumettre, pour l'amour de Dieu, sa volonté à celle d'un homme, il lui prouve que les rois et les grands, quand ils se donnent la discipline de leur propre mouvement, n'ont point le mérite du moine qui la subit par ordre de son supérieur. « Sans doute, lui dit-il, « un roi, ou un homme riche peuvent bien se donner la discipline « eux-mêmes. En agissant ainsi, ils reconnaissent humblement qu'ils « sont pécheurs; mais ils ne voudraient nullement obéir à l'ordre « d'un homme qui les condamnerait à cette humiliation; ils lui « résisteraient même de toutes leurs forces. Un moine qui, au « chapitre, se soumet à la discipline pour obéir à l'ordre de son « supérieur accomplit, en toute vérité, un acte d'un mérite qui « surpasse d'autant plus le mérite de l'acte du roi qu'il s'humilie « plus véritablement et plus profondément que le roi. Le roi ne « s'humilie que devant Dieu, parce qu'il a la conscience d'être un « pécheur : le moine s'humilie devant l'homme par un principe « d'obéissance. Or, celui qui s'humilie devant Dieu et devant

(1) Epist., III, 151.

« l'homme, en vue de Dieu, est plus humble que celui qui ne s'hu-« milie que devant Dieu seul, refusant de s'humilier jusqu'à exécuter « le commandement d'un homme. Si celui qui s'humilie sera exalté, « celui-là sera davantage exalté qui s'humilie davantage. »

« Tenez pour certain qu'un seul coup de discipline qu'un moine « reçoit par obéissance a plus de mérite que des coups innombra-« bles auxquels il se soumettrait par sa propre volonté. Mais quand « un moine est dans des dispositions telles qu'il est toujours prêt « de tout cœur à recevoir la discipline par obéissance, alors qu'il « se la donne en secret, ou qu'il la reçoive en public, nous devons « juger qu'il a un grand mérite (1). »

La pensée du saint, on le voit par ces derniers mots, n'était pas de condamner les exercices de pénitence pratiqués en secret, il voulait seulement que ces pénitences secrètes elles-mêmes fussent réglées par l'obéissance. Cela n'était pas seulement nécessaire pour en accroître le mérite, mais aussi pour prévenir l'indiscrétion. Telle était la ferveur de certains moines, surtout parmi ceux qu'Anselme avait formés, que chez eux la mortification dégénérait en une véritable passion. Si on ne les eût retenus, ils ne se seraient pas contentés de châtier leur corps, ils l'auraient massacré. Mais précisément parce qu'il y avait chez eux plus de passion que de raison, ils étaient quelquefois bien difficiles à retenir. C'était le cas d'un moine du Bec nommé Ricard. Malgré la défense formelle de son abbé et les recommandations réitérées du saint archevêque lui-même, il persistait à se livrer à des austérités au-dessus de ses forces. On sera bien aise de voir avec quelle énergie mêlée de tendresse le saint le reprend de cette incorrigible opiniâtreté.

« Anselme, archevêque par la grâce de Dieu, à son très cher frère « et fils Ricard, moine du Bec, salut et la bénédiction de Dieu.

« Vous savez que je vous aime beaucoup : vous ne devriez donc « pas mépriser les avis et les ordres que je vous ai si souvent donnés, « et me contrister ainsi que l'abbé auquel je vous ai confié. Je vous « ai si souvent averti ! je vous ai si souvent conseillé et com-« mandé de modérer vos abstinences et vos autres mortifications

(1) Epist., III, 50.

« indiscrètes selon le conseil de votre abbé! Vous m'avez si souvent « promis que vous seriez fidèle à nous obéir à tous les deux sur ce « point! Et vous demeurez encore opiniâtrément attaché à votre « volonté propre. Je crains qu'en voulant obtenir la récompense « due à l'austérité, ou plutôt en cherchant à vous repaître au de- « dans de vous-même de la vaine gloire d'être un homme mortifié, « vous n'encouriez le châtiment réservé à la désobéissance. Sans « aucun doute, de même que l'obéissance mérite une plus belle « couronne que l'abstinence, de même celui qui manque à l'obéis- « sance mérite un châtiment plus sévère que celui qui manque à « l'abstinence. Rendez-vous donc à mes observations. Oui, rendez- « vous-y et remettez-vous entièrement à la disposition de votre « supérieur, si vous voulez m'obéir, si vous voulez me faire plai- « sir, si vous voulez que je continue à vous aimer, et me prouver « que vous m'aimez vous-même, si vous voulez ne plus me con- « trister à l'avenir, et ne pas devenir à charge à votre abbé et à vos « frères. Car il est par trop évident que votre corps et votre tem- « pérament ne peuvent supporter les austérités indiscrètes que vous « avez la témérité de pratiquer. Que le Dieu Tout-Puissant vous « conduise dans sa voie et dans sa vérité. Ainsi soit-il (1). »

Dans ces natures énergiques et généreuses, mais souvent aussi opiniâtres et revêches, la pratique de cette obéissance complète, entière, absolue, qui est le fondement de la vie monastique, avait de la peine à s'implanter. Ce n'était quelquefois pas trop de l'autorité d'un primat d'Angleterre, d'un homme de génie et d'un saint pour l'y bien établir. Un autre religieux d'un monastère que nous ne connaissons pas, mais probablement d'un monastère d'Angleterre, Dom Hugues refusait de se plier à ce que son abbé demandait de lui pour la transcription des manuscrits, dans laquelle il réussissait fort bien : il aimait mieux faire des prières. « Soyez sûr, lui écrit « le saint, qu'une seule prière d'un moine qui obéit vaut mieux que « dix mille prières d'un autre qui rejette l'obéissance. »

Mais Dom Hugues avait un autre défaut encore, bien préjudiciable à la perfection et bien opposé à l'esprit monastique : il man-

(1) Epist., IV, 109.

quait d'ouverture envers son abbé. Après un exorde des plus insinuants, le saint l'engage à « ne jamais cacher ses fautes et à ne « jamais les excuser. Les renards, lui dit-il, ont des tanières où ils « font leurs petits et les nourrissent dans l'ombre; les oiseaux ont « leurs nids à découvert dans lesquels ils prennent soin de leur « couvée : de même, les démons creusent aussi des tannières dans « le cœur de celui qui cache ses péchés, et ils les y multiplient; et « ils construisent ostensiblement des nids dans l'âme de celui qui « s'excuse et y accumulent également des péchés. Faites donc en « sorte, si vous ne voulez devenir la tanière ou le nid du démon, « de ne jamais cacher et de ne jamais excuser vos péchés. Que votre « cœur soit toujours ouvert à votre abbé, et, quelque part que vous « soyez, représentez-vous que non seulement votre corps, mais vos « pensées elles-mêmes sont sous ses yeux, et puis faites et pensez « ce que vous ne rougiriez point de faire et de penser en sa pré- « sence. Si vous faites cela, le démon fuira la maison de votre cœur, « comme un voleur fuit la maison de celui qui ne veut ni le cacher « ni le défendre. Le voleur en effet dépose le produit de ses larcins « dans la maison de celui par lequel il espère être caché et dé- « fendu (1). »

Après son élévation à l'épiscopat, comme lorsqu'il n'était que simple prieur, il était un conseil que le saint donnait fréquemment aux moines : c'était de s'appliquer à l'étude de la sainte Écriture. A ceux qu'il voyait capables de faire profiter les autres de leurs travaux, il conseillait, et même il allait jusqu'à commander de les livrer au public. C'est ce qu'il fit pour Dom Richard, abbé de Pratelle, en Normandie. Il lui avait indiqué comme sujet de son travail le livre de la Genèse, et le pieux abbé, en dédiant ses commentaires au saint archevêque, lui rappelle que c'est un travail qu'*il lui a imposé* et dont il s'est acquitté volontiers, en vue de lui être agréable, mais cependant par obéissance (2).

(1) Epist. suppl. 3, édit. Gerb.; IV, 111, édit. Migne.

(2) Onus obedientiæ quam imponis mihi levissimum et actu quidem et sincera devotione qua te diligo prorsus æstimo. — Epist., IV, 102.

Nous ne connaissons pas l'époque exacte à laquelle Dom Richard adressa cette dédicace au saint archevêque, ni celle à laquelle le saint lui avait *imposé* ce travail sur la Genèse. Mais cet acte d'autorité convenant mieux à un archevêque qu'à un abbé, il est

Ceux qui ne comprennent que le progrès matériel trouveront sans doute que saint Anselme aurait pu consacrer son temps et ses efforts à des œuvres plus utiles qu'à consoler et à soutenir des moines, et à les exhorter à pratiquer fidèlement leur règle. A quoi servaient ces moines? A rien, en vérité, sinon à faire circuler dans les veines de la nation anglaise la sève de la vie catholique. « Les foyers de la « manipulation et de l'exportation houillère ont remplacé, dans l'at- « tention et dans l'estime des hommes, les vieux berceaux de la foi « et de la civilisation chrétienne (1). » Mais l'Angleterre y a-t-elle gagné? Son état social en est-il meilleur et plus solidement assis? Son avenir en est-il plus serein? « Comment ne pas s'effrayer de « voir, dans cette région naguère si féconde en sanctuaires de la « prière, de la vertu, de la vie morale et intellectuelle, l'indiffé- « rence religieuse et la soif inassouvie des richesses remplacer pres- « que partout la tendre et vigilante sollicitude de l'Église pour les « âmes? Comment ne pas s'alarmer de l'abandon, du néant spirituel « où vivent tant de milliers de nos semblables? Comment ne pas « regretter ces jours où la docile ferveur des peuples répondait si « bien au zèle, à la science, au désintéressement du clergé?... Un « jour viendra peut-être, et puisse-t-il n'être pas trop lointain! où, « comme autrefois, on verra, au milieu des merveilles et des périls « de l'activité moderne, s'allumer l'un après l'autre de nouveaux « foyers de charité, de lumière et de paix, comme autant de phares « célestes pour guider et attirer les âmes dans leur pèlerinage vers « la vie éternelle (2). »

probable qu'il ne se le permit qu'après sa promotion à l'épiscopat. D'ailleurs le présent *imponis* semble l'indiquer. Cette dédicace est adressée à l'archevêque. C'est à l'archevêque que Dom Richard dit : *imponis*.

(1) De Montalembert, *les Moines d'Occident*, livre XV, ch. v.

(2) Id., *ibid.*

CHAPITRE VIII.

Zèle du saint archevêque de Cantorbéry pour faire fleurir la vie religieuse parmi les femmes. Principaux traits de la direction qu'il donne aux religieuses.

L'œuvre à laquelle le saint archevêque de Cantorbéry travaillait en se faisant ainsi le champion de la vie monastique, c'était la régénération de l'Angleterre catholique. Cette œuvre, si le saint se fût borné à favoriser et à cultiver les vocations religieuses parmi les hommes, il ne l'eût faite qu'à moitié. Dans cette régénération de l'Angleterre, les femmes devaient entrer pour une grande part. Il n'est aucun peuple chrétien chez lequel les femmes aient joué un rôle plus important, aient conquis une plus grande influence et aient été environnées de plus de respect que chez le peuple anglais (1). C'est que nulle part elles ne déployèrent de plus touchantes et de plus pures vertus.

Parmi ces vertus, celle qui de tout temps assura à la femme le plus d'ascendant auprès des Anglais catholiques, ce fut la virginité. Aux yeux de ce peuple aux instincts nobles et religieux relevés encore par la foi catholique, la virginité mettait sur la femme, cet être si facile à mépriser et sujet à devenir le jouet des plus viles passions, un signe mystérieux et sacré et l'environnait d'une majesté surhumaine. Anselme savait cela. Il comprenait que l'exemple de ces femmes jeunes, belles, riches et nobles qui s'enferment dans un cloître pour s'y épanouir sous le regard de Dieu seul, comme des fleurs dans la solitude, élève les sentiments de tout un peuple et purifie ses mœurs.

(1) L'illustre historien des *Moines d'Occident* a sur ce sujet, dans son beau chapitre : *Les religieuses anglo-saxonnes* (t. V, livre XVII), des pages admirables que nous voudrions pouvoir citer. Nous engageons ceux de nos lecteurs qui tiennent à étudier sérieusement l'histoire à s'y reporter.

De là le zèle du saint archevêque pour porter les religieuses d'Angleterre à vivre selon l'esprit de leur vocation. Il leur inculque cette vérité féconde en conséquences pratiques, qu'elles ne sont pas seulement des vierges, mais qu'elles sont vraiment des épouses, « les épouses spirituelles du Roi des rois. »

« Il ne suffit pas de régler vos actions extérieures, écrit-il aux « religieuses de Winchester, mais vous devez veiller sur vos pensées « intimes, vous persuadant bien qu'une pensée indécente ne dé- « plaît pas moins à Dieu qu'une action malhonnête ne déplaît aux « hommes. De même que les épouses des hommes prennent soin « d'éviter les souillures extérieures et s'efforcent de plaire à leurs « maris par la beauté du corps et par l'ajustement de leur parure, « de même les épouses spirituelles du Roi des rois, le Fils de Dieu, « doivent abhorrer les souillures intérieures et s'appliquer à plaire « à leur divin Époux par la beauté de leur âme et l'ornement de « leurs vertus. Or la beauté de l'âme, c'est cette pureté de cœur à « laquelle est promise la vue spirituelle de Dieu; et personne n'ar- « rive à cette pureté que par une garde attentive de son cœur. C'est « pour cela que l'Écriture nous dit : « *Mettez tous vos soins à gar-* « *der votre cœur* (1). » Après la grâce de Dieu, rien ne vous servira « plus, en ce qui dépend de vos petites industries humaines, à « pratiquer cette garde du cœur que le soin de vous tenir oc- « cupées constamment et partout, soit par la lecture, soit par la « prière, soit par le chant des psaumes, soit par quelque réflexion « utile (2). »

Mêmes recommandations à une autre communauté : « Ne vous « bornez pas à examiner vos actions et vos paroles, mes chères « sœurs, mais scrutez vos pensées : tout dans ces pensées doit tendre « à monter : assurez-vous bien qu'il ne s'y trouve rien qui tende à « descendre (3). »

« Toute action, mes très chères filles, écrivait le saint à d'autres « religieuses placées sous la conduite d'un digne prêtre de ses amis « nommé Robert, toute action tire de la disposition de notre volonté

(1) Prov., IV, 23.
(2) Epist., III, 30.
(3) Epist., V, 105.

« ce qu'elle a de louable ou de répréhensible. Car la volonté est la « racine et le principe des actes qui dépendent de nous. Si nous « ne pouvons pas tout ce que nous voulons, il n'en est pas moins « vrai que Dieu juge chacun de nous d'après les dispositions de sa « volonté. Ne considérez donc pas seulement ce que vous faites, « mais ce que vous voulez. Préoccupez-vous moins de savoir quelles « sont vos œuvres que de savoir quelles sont vos intentions. Car « toute action qui est faite avec une intention droite, est droite elle- « même... Si donc vous voulez mener une vie fervente, ayez soin de « rendre continuellement votre volonté conforme à la volonté de « Dieu... Si votre conscience vous avertit que Dieu ne veut pas que « votre volonté s'attache à telle ou telle chose, faites tous vos efforts « pour en bien détacher votre cœur. Si vous voulez renoncer à toute « attache à cette chose défendue, chassez-en, autant que vous le « pourrez, la pensée de votre esprit. Quant à la manière de repous- « ser les mauvais désirs et les mauvaises pensées, j'ai un conseil bien « simple à vous donner sur ce point. Comprenez-le bien, et rete- « nez-le.

« Ne discutez pas avec les mauvaises pensées ni avec les mauvais « désirs; mais lorsqu'ils vous poursuivent, occupez fortement votre « esprit de quelque pensée utile jusqu'à ce qu'ils disparaissent. On « ne parvient jamais à repousser de l'âme une pensée ou un désir « si ce n'est en l'y remplaçant par une autre pensée ou un autre « désir opposés. Ainsi donc quand il vous survient des pensées ou « des désirs inutiles, faites tous vos efforts pour vous occuper de pen- « sées et de désirs utiles, sans même daigner accorder aux autres un « souvenir ou un regard. Quand vous voulez prier ou méditer, s'il « vous arrive d'être importunées par des pensées que vous ne devez « pas accueillir, ne renoncez jamais, à cause de leur importunité, « à une bonne action commencée, pour ne pas donner au démon, « instigateur de ces pensées mauvaises, sujet de se réjouir; mais dé- « barrassez-vous-en de la manière que je viens d'indiquer. Ne vous « affligez point, ne vous contristez point de leurs attaques, tant « que vous n'y donnez aucun consentement en les méprisant comme « je vous ai dit, de peur que votre tristesse même ne les fasse re- « venir à votre mémoire et ne renouvelle leur importunité. Car il

« est dans la nature de l'esprit de l'homme de se rappeler les choses « qui lui font plaisir ou qui l'affligent plus souvent que celles qui « lui paraissent ne mériter aucune attention.

« Une personne sérieusement attachée à ses bonnes résolutions « doit se conduire de même chaque fois qu'elle ressent dans le « corps ou dans l'âme des mouvements désordonnés, tels que les « mouvements de la chair, les mouvements de la colère, de l'envie « ou de la vaine gloire. Ils s'éteignent très facilement quand nous « dédaignons de vouloir les sentir, ou d'y penser, ou d'agir à leur « instigation. Ne craignez pas que ces mouvements ou ces pensées « vous soient imputés à péché, si votre volonté n'y prend aucune « part. »

En terminant cette lettre, le saint, s'adressant à Robert, lui dit ces paroles qui montrent bien le prix qu'il attachait à la direction des religieuses :

« Quant à vous, mon ami et mon très cher fils Robert, je vous « offre tous les remerciements dont je suis capable pour le soin « que vous prenez, par un sentiment d'amour de Dieu, de ces ser- « vantes de Dieu, et pour votre charité à leur égard. Je vous prie « de tout cœur de persévérer dans ces saintes dispositions. Vous « pouvez être certain qu'en retour de ce saint ministère une grande « récompense vous attend auprès de Dieu (1). »

Parmi les moyens que le saint indiquait aux religieuses comme étant de nature à leur faciliter cette garde du cœur, qui produit et conserve toutes les vertus et particulièrement la virginité, la dévotion à l'ange gardien tenait le premier rang. Il voulait que la pensée de leur bon ange leur fût tellement habituelle et tellement vive qu'elle leur rendît en quelque sorte sa présence sensible. Écrivant à une abbesse nommée Eulalie et à ses religieuses, il leur disait :

« Dans quelque endroit que vous soyez, tenez pour certain, mes « chères sœurs, et ne doutez nullement que chacune d'entre vous « a son ange qui voit et remarque toutes ses pensées et tous ses « actes, et les porte devant Dieu. Voici donc le conseil que je vous

(1) Epist., III, 133.

« donne, mes chères filles : c'est que chacune de vous veille en « secret et en public sur tous les mouvements de son cœur et de son « corps comme si elle voyait de ses yeux de chair son ange gardien « en personne présent devant elle (1). »

Dans ces saintes filles, le saint n'avait pas seulement à cœur de former et de conserver la vierge : il tenait à former et à conserver la religieuse.

D'abord la religieuse morte au monde. Pour les femmes, encore plus que pour les hommes, le cloître devait être, surtout à cette époque, un mur de séparation entre elles et le monde, et presque une sorte de désert. C'est ce que le saint s'efforce de faire comprendre à une religieuse nommée Mabilie qui, paraît-il, avait besoin de ses avertissements sur ce point.

« Laissez-moi, lui écrit-il, vous parler comme à une fille qui « m'est très chère. Je ne veux pas que vous aimiez les relations avec « le monde : n'en ayez qu'avec le cloître. Il n'y a rien de commun « entre vous et le monde. Si vous voulez être religieuse et épouse « de Dieu, dites avec l'apôtre saint Paul : *Le monde est crucifié « pour moi, et je suis crucifiée pour le monde.* (Gal., VI, 14.) Regar- « dez, avec le même apôtre, toutes les choses d'ici-bas comme « éphémères et comme du fumier. Qu'avez-vous besoin, ma fille, « de visiter quelques-uns de vos parents? Ils peuvent se passer de « vos conseils et de votre assistance, et vous-même n'avez à atten- « dre d'eux ni conseils, ni assistance qui soit de nature à servir vos « bons desseins et votre vocation et que vous ne puissiez trouver « dans le cloître. Par votre profession, votre vie est séparée de la « leur. Ils ne se feront pas moines à cause de vous, et vous ne ren- « trerez pas dans le monde à cause d'eux. Qu'avez-vous, en Dieu, « ma très chère, à faire avec eux, puisque vous ne pouvez les aider « dans le genre de vie qu'ils mènent, ni eux vous servir par rapport « à ce que vous devez aimer par-dessus toute chose?... N'aimez « point à vous rendre familière avec les gens du monde, car plus « vous aurez de familiarité avec eux par votre propre volonté, « moins vous en aurez avec Dieu et ses anges (2). »

(1) Epist. suppl., 10.
(2) Epist., III, 127.

Fuir le monde et s'enfermer dans le cloître ne suffit pas : il faut y pratiquer les vertus propres à la vie religieuse et, avant tout, l'obéissance à ses supérieurs. Le saint écrivait à une pieuse communauté qui lui avait donné des marques particulières de dévouement et d'affection pendant son exil :

« Anselme, archevêque, à la révérende abbesse Eulalie et à ses « filles, salut.

« Je rends grâces à votre religieuse affection de ce que vous avez « prié pour moi pendant mon exil, ne cessant de désirer mon re- « tour. Je vous demande avec instance de prier maintenant pour « que ce retour produise des fruits. Je tiens à ce que vous sachiez « bien que je conserve l'affection que j'ai conçue pour vous depuis « que je vous connais : avec l'aide de Dieu, je la conserverai toute « ma vie. C'est cette affection persévérante qui me porte en ce mo- « ment à vous écrire. Ce n'est pas que vous ayez besoin de mes con- « seils; mais je veux que vous sachiez bien que je vous aime et que « je prends soin de vous.

« Je vous engage donc et je vous exhorte, mes chères sœurs et « mes chères filles, à être soumises à votre Mère, et à lui obéir, de « manière à ne pas satisfaire seulement le regard de l'homme, « mais le regard de Dieu, auquel rien n'est caché. Or, la véritable « obéissance consiste à soumettre sa volonté à celle de sa supé- « rieure. Quelque part que soit l'inférieure, il faut qu'elle veuille « ce qu'elle remarque être voulu par sa supérieure, pourvu qu'il « n'y ait rien de contraire à la volonté de Dieu... Ayez la paix « entre vous, parce que c'est dans la paix que Dieu établit sa de- « meure (1). »

Cette lettre nous laisse entrevoir le pieux échange qui se faisait entre ces bonnes religieuses anglaises et leur saint archevêque : elles aidaient le saint de leurs prières et le saint les soutenait par ses exhortations.

Ce qui fait surtout la religieuse, comme ce qui fait le moine, c'est la fidélité à sa règle, fidélité de tous les instants et sur tous les points, même les plus petits et les plus insignifiants en apparence.

(1) Epist., III, 125.

Dans ses diverses lettres Anselme appelle l'attention de ces pieuses femmes tantôt sur un point, tantôt sur un autre; mais il revient toujours à la fidélité à la règle, et sous une forme ou sous une autre il ne manque guère de leur dire ce qu'il écrivait, dans la lettre même dont nous venons de citer le commencement, à l'abbesse Eulalie et à ses sœurs :

« Vous mènerez une vie vraiment sainte, si vous observez ponc-« tuellement votre règle, en ne négligeant aucune de ses prescrip-« tions, même les plus petites. Votre résolution doit être de tendre « constamment à faire des progrès et d'abhorrer de tout votre « cœur le relâchement. Nous lisons dans l'Écriture que celui qui « méprise les petites choses tombera peu à peu (Eccli. XIV, 1). Celui « qui tombe n'avance pas. Si donc vous désirez avancer et si vous « avez horreur de reculer, gardez-vous de mépriser les petites « choses. Car s'il est vrai que celui qui méprise les petites choses « tombera peu à peu, par contre il est également vrai que celui qui « ne méprise pas les petites choses progressera peu à peu. Bien qu'il « y ait des péchés plus graves que d'autres, ne regardez aucun « péché comme léger. Aucun péché n'est léger quand il est causé « par la désobéissance qui, seule a chassé l'homme du paradis (1). »

En Angleterre, avant saint Anselme, ces pieuses filles du cloître ne faisaient point d'autre profession que celle de prendre et de porter l'habit religieux. C'était là le signe convenu de leur renonciation au monde et de leur consécration au Seigneur. Mais Anselme et peut-être avant lui Lanfranc environnèrent cette consécration d'une solennité propre à mieux faire comprendre à tous, et particulièrement à celles qui en étaient l'objet, ce qu'elle avait de noble et de grand et les engagements irrévocables qu'elle imposait. Il fut établi que chaque religieuse, après un certain temps d'épreuve, et lorsqu'elle serait fermement décidée à passer sa vie dans le cloître, lirait une formule de profession en présence de l'évêque. L'évêque la recevrait solennellement, au nom de l'Église, au nombre des épouses de Jésus-Christ (2).

(1) Epist., III, 125. On trouve les mêmes exhortations quant à la substance dans les lettres, III, 30, et suppl. 2 et 10.

(2) Il n'y eut, on se le rappelle, qu'un moyen de prouver que la princesse Mathilde

Une religieuse issue d'une grande famille se laissa séduire par un seigneur libertin et quitta le couvent dans lequel elle avait passé déjà de longues années, sous prétexte qu'elle ne s'était point liée par une profession proprement dite et qu'elle n'avait jamais été consacrée par l'évêque. Outre que cette religieuse, si elle ne rentrait dans son couvent, était une âme perdue pour le ciel, il y avait là un scandaleux exemple contre lequel le devoir du primat était de s'élever. Il écrivit à cette pauvre déchue :

« Vous ne pouvez en aucune manière faire votre salut, si vous « ne reprenez votre habit et si vous ne rentrez daus votre voca- « tion. Quoique vous n'ayez point été consacrée par l'évêque et que « vous n'ayez point fait profession en sa présence, vous avez fait « une profession manifeste et qui ne peut être reniée, en portant « l'habit religieux en public et en particulier. Vous avez affirmé « par là à tous ceux qui vous ont vue, aussi bien que si vous aviez « lu une formule de profession, que vous étiez consacrée à Dieu. « Car, avant que l'usage de lire une formule de profession, comme « on le fait aujourd'hui, fût établi (1), des milliers de religieux et « de religieuses faisaient profession, simplement en portant leur « habit, et s'ils le quittaient, ils étaient regardés comme apos- « tats (2). »

Ces lettres n'appartiennent pas toutes à la même époque de la vie du saint archevêque, mais elles se rapportent toutes, — et c'est pour cela que nous les avons réunies, — au même côté de son apostolat. Chacune d'elles est une page, souvent fort belle, de l'histoire de son œuvre.

n'avait pas été religieuse : ce fut d'établir qu'elle n'avait pas porté volontairement l'habit. Cet exemple et le vain prétexte invoqué par la religieuse infidèle dont nous allons parler prouvent que l'usage de faire profession autrement que par l'habit était récent en Angleterre. Il dut y être introduit par saint Anselme ou par Lanfranc.

(1) Si cet usage avait été établi par Lanfranc, Anselme, qui ne laissait passer aucune occasion d'honorer la mémoire de son cher et vénéré prédécesseur, ne l'eût-il pas rappelé ici ?

(2) Epist., III, 157.

CHAPITRE IX.

Descente de Robert en Angleterre. — Anselme rappelle à la fidélité envers le roi ses barons qui allaient le trahir, et sauve ainsi sa couronne prête à lui échapper.

Quand arriva la solennité de Pâques de l'an 1101, terme fixé pour la trêve entre le roi et l'archevêque, comme les députés envoyés à Rome n'étaient pas encore revenus, on convint de part et d'autre de surseoir à toute décision et à tout débat jusqu'à leur retour. Les motifs les plus graves engageaient le roi à temporiser et à se montrer plein de bienveillance pour l'archevêque. A la nouvelle que son frère Henry s'était fait couronner roi d'Angleterre, Robert avait quitté en toute hâte les fêtes et les plaisirs de la cour des princes de Sicile, et dès le mois d'octobre (1100) il était rentré en Normandie : ses sujets l'avaient reçu avec joie, en se montrant tout disposés à enlever l'Angleterre à Henry. Robert s'était donc mis à faire ses préparatifs pour une descente dans cette île, mais assez mollement, comme il faisait toutes choses. Pendant ce temps-là, l'infâme Ralph Flambard, qui avait réussi à s'échapper de la Tour de Londres, vola en Normandie et souffla partout autour de lui le feu de la haine et de la vengeance. D'ailleurs, les seigneurs normands ne demandaient que la guerre : ils brûlaient du désir de combattre sous les ordres d'un chef qui s'était illustré dans les croisades.

Les barons de Henry, blessés de ses préférences marquées pour la race vaincue, désapprouvaient hautement son mariage avec Mathilde, poursuivaient les deux époux de leurs railleries en leur donnant des noms dérisoires et injurieux, et se montraient fort peu attachés à la cause et aux intérêts du nouveau roi. Plusieurs même avaient déjà noué des relations secrètes avec Robert et lui

avaient promis leur concours pour le moment où il débarquerait en Angleterre. Henry était au courant de tout et il tremblait pour son trône.

Que pouvait-il, en effet, si ses barons se détachaient de lui au moment décisif? Connaissant leur prédilection pour Robert, il se défiait d'eux, ne savait sur qui compter et n'osait agir; les barons de leur côté étaient peu disposés à aider le roi à remporter une victoire qui lui donnerait une puissance dont il pourrait se servir pour les opprimer. Pour mettre un terme à ces défiances mutuelles le roi proposa une convention d'après laquelle les barons lui prêteraient serment de fidélité, tandis que lui s'engagerait de son côté à gouverner toujours par des lois équitables et conformes aux usages établis. Cette convention fut acceptée. Chaque seigneur fit serment entre les mains du roi; puis, quand le tour de ce dernier fut venu de jurer d'observer la justice à l'égard de la noblesse, les barons, d'un commun accord, nommèrent Anselme pour recevoir ses serments au nom de tous. Le primat s'avança donc entre le roi et les grands, et Henry, mettant sa main droite dans la main de l'archevêque, jura d'une voix solennelle, devant toute la noblesse et un immense concours de peuple, de gouverner toute sa vie, en toute chose, par des lois justes et irréprochables. En même temps il rassemblait de tous les points du royaume tout ce qui était capable de porter les armes, et se préparait à soutenir vaillamment le choc de l'armée normande. Il se vit bientôt à la tête de troupes considérables et aguerries.

Le duc de Normandie avait eu aussi le temps d'achever ses préparatifs de guerre, et aux fêtes de la Pentecôte il était en vue des côtes d'Angleterre. A peine les troupes normandes furent-elles débarquées que les barons semblèrent avoir oublié les serments qu'ils venaient de faire au roi Henry. Un mouvement général de sympathie se manifesta parmi la noblesse en faveur du chevaleresque et généreux Robert, qui revenait des croisades tout couronné de gloire, paraissait plus disposé à faire revivre la politique de son père, et qui, après tout, disait-on, était le roi légitime. Plusieurs seigneurs n'hésitèrent point à se ranger ouvertement sous sa bannière. Les autres n'étaient pas au fond très éloignés de les imiter,

mais ils tenaient leur trahison secrète. On ne pouvait ni leur manifester des soupçons sans les offenser, ni attendre que leur trahison fût consommée pour se prémunir contre eux. Que faire donc? Le roi était éperdu; il voyait son royaume prêt à lui échapper. A part son fidèle ami le comte de Meulan, ses regards ne rencontraient partout que des traîtres. Un autre ami cependant lui restait encore, le plus sûr, le plus fidèle de tous et le plus ferme appui de son trône : c'était Anselme. Le roi lui rendait de fréquentes visites, il ne se lassait pas d'entendre ses conseils, ses encouragements; il lui amenait les seigneurs dont la fidélité lui était la plus suspecte, afin que sa parole à la fois persuasive et prudente leur inspirât la crainte de violer leurs serments. Dans ce moment critique il se montrait plein de soumission à l'égard du primat et lui protestait qu'à l'avenir il s'en rapporterait à lui pour tout ce qui aurait rapport aux questions ecclésiastiques, lui accorderait tous les droits qu'il réclamerait, et se conformerait en tout point, avec une entière obéissance et pour toujours, aux décrets du Saint-Siège. Comment l'âme si noble et si droite de saint Anselme aurait-elle soupçonné la bassesse et l'hypocrisie cachées sous ces protestations? Il crut à la sincérité de Henry; il lui sembla qu'il pouvait compter sur sa reconnaissance pour le signalé service qu'il allait lui rendre en sauvant sa couronne. Du reste, il était lié par les engagements qu'il venait de prendre en le reconnaissant publiquement pour son roi, et il ne pouvait se résigner au spectacle navrant de voir la sainteté des serments les plus solennels violés à la face du soleil et au scandale de l'Europe par toute la noblesse du royaume. Il convoqua donc toute la chevalerie, et, en présence de l'armée tout entière réunie pour l'entendre, il leur adressa un discours plein de force pour leur faire comprendre qu'ils commettraient une action exécrable à Dieu et aux hommes en abandonnant, au mépris des serments les plus sacrés, un prince auquel ils avaient juré obéissance et fidélité; il fit valoir des raisons si péremptoires, il les présenta avec une éloquence si persuasive, si vive, si entraînante qu'il n'y eut qu'un cri pour l'applaudir. Aussitôt, par un changement soudain, on vit tous ces seigneurs, naguère prêts à trahir leur roi, disposés à verser tout leur sang pour lui.

Anselme ne s'en tint pas là. Il menaça de frapper l'envahisseur du glaive de l'excommunication, s'il ne renonçait à cette entreprise. En apprenant cette menace et le changement qui s'était opéré dans les dispositions des grands, Robert perdit toute espérance et se prêta volontiers à des pourparlers où l'on traiterait de la paix. Le résultat de ces conférences entre les deux frères fut que Robert renonça à ses prétentions sur l'Angleterre, moyennant une pension de trois mille marcs d'argent que Henry s'engageait à lui payer chaque année.

A la suite de cet accommodement, Robert renvoya son armée et vint passer quelque temps à la cour de son frère. Cette paix était l'œuvre d'Anselme. Nul doute que Henry ne lui dût son trône. Aussi se demandait-on par quelle marque de reconnaissance assez éclatante il pourrait récompenser un si grand bienfait. L'Angleterre ne tarda pas à s'apercevoir avec un étonnement mêlé de douleur qu'il ne paierait cet immense service que par des persécutions.

CHAPITRE X.

Retour des députés envoyés à Rome. — Le roi pousse l'archevêque à retourner en exil, mais celui-ci n'y veut point consentir. — On envoie à Rome de nouveaux députés qui n'ont pas plus de succès que les premiers.

Quelque temps après que la paix eut été conclue, les députés dont nous avons parlé revinrent de Rome, rapportant au roi la réponse du souverain pontife. Voici cette réponse : elle est un des plus beaux monuments du zèle et du courage des pontifes romains à défendre les droits et la liberté de la sainte Église de Dieu contre les empiétements du pouvoir civil.

« Pascal, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à son cher fils « Henry, roi des Anglais, salut et bénédiction apostolique.

« Nous vous félicitons, très cher fils, des bonnes paroles que nous « ont apportées vos ambassadeurs, mais nous voudrions vous voir « joindre l'obéissance aux promesses. En promettant à la sainte « Église romaine les faveurs dont elle jouissait du temps de votre « père, vous demandez la continuation des honneurs que nos pré- « décesseurs lui avaient accordés. Ces propositions et ces demandes « n'offraient rien que de louable en apparence ; mais, en les exami- « nant à fond et en les faisant expliquer par vos ambassadeurs, nous « y avons trouvé des énormités. Vous demandiez, en effet, que l'É- « glise romaine vous accordât d'établir des évêques et des abbés « par l'investiture, et qu'on permît au pouvoir royal de faire ce « que le Tout-Puissant assure ne pouvoir être fait que par lui-même. « En effet le Seigneur dit : *Je suis la porte; si quelqu'un entre par* « *moi, il sera sauvé*. Mais quand les rois s'arrogent le droit d'être la « porte de l'Église, il arrive de là que ceux qui entrent par eux « dans l'Église ne sont pas des pasteurs, mais des voleurs et des

« brigands; c'est le même Seigneur qui le dit : « *Celui qui n'entre* « *pas par la porte dans le bercail, mais s'y introduit par une autre* « *entrée, est un voleur et un brigand.* »

« Si vous nous demandiez quelque grande faveur compatible avec « l'honneur de Dieu, la justice et les droits du Saint-Siège, assuré- « ment nous ne reculerions devant aucune difficulté pour vous l'ac- « corder. Mais ce que vous demandez est une chose si fort déplacée et « tellement illicite, que l'Église catholique n'y peut consentir en au- « cune façon. Le bienheureux Ambroise se fût laissé condamner aux « derniers supplices plutôt que de céder à l'empereur la puissance « de l'Église. « Empereur, répondit-il, ne vous tourmentez pas et ne « vous figurez point que mes pouvoirs, qui viennent de Dieu, relè- « vent du pouvoir impérial. Ne vous enorgueillissez point, mais si « vous voulez régner longtemps, obéissez à Dieu, car nous lisons « dans l'Écriture : « *Rendez à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce* « *qui est à César.* » A l'empereur appartiennent les palais ; au prêtre « les églises ; vous avez reçu le droit d'exercer des fonctions publi- « ques, mais non des fonctions sacrées. Qu'y a-t-il de commun en- « tre vous et une adultère? Or est adultère toute épouse qui n'est « point unie par un légitime mariage. »

« Vous entendez, ô roi, ce nom d'adultère donné à l'Église qui « n'a point contracté une union légitime. Or l'époux de chaque « Église, c'est l'évêque... Si donc vous êtes un enfant de l'Église, « comme l'est tout chrétien catholique, permettez à votre mère de « contracter un légitime mariage, de telle sorte qu'elle soit unie, « non par un homme, mais par le Christ Dieu et homme, à son lé- « gitime époux... Les prêtres sont appelés dans l'Écriture des Dieux, « c'est-à-dire des vicaires de Dieu... Voilà pourquoi la sainte Église « romaine et apostolique s'est vivement opposée par l'organe de « nos prédécesseurs à l'usurpation des rois et à l'abominable abus « de l'investiture, et, malgré les violentes persécutions qu'elle a es- « suyées de la part des tyrans, elle n'a point cessé de résister jus- « qu'à ce jour... Ne vous imaginez point affaiblir votre puissance en « renonçant à cette usurpation. Au contraire, jamais vous ne régne- « rez avec plus de force, de puissance et d'honneur que lorsque « l'autorité de Dieu régnera elle-même dans vos États. Alors aussi

« vous obtiendrez notre amitié et nous serons disposé à ne vous « rien refuser (1). »

On s'attendait généralement à voir Henry obtempérer à ces injonctions si formelles du souverain pontife et tenir ainsi les promesses qu'il avait faites au saint archevêque à l'heure du danger. Mais on était loin d'avoir sondé l'abîme d'hypocrisie que renfermait cette âme de despote.

Le roi fit venir l'archevêque et lui posa sans détour l'alternative de recevoir de lui l'investiture et de sacrer, suivant les coutumes de ses prédécesseurs, les abbés et les évêques auxquels il se proposait de la donner, ou bien de sortir immédiatement du royaume. C'était inviter le saint archevêque à retourner en exil. Le tyran crut qu'un prélat qui s'était montré si obstinément décidé à quitter le royaume malgré les menaces de son prédécesseur pour l'y retenir, serait trop heureux de profiter de la liberté qu'on lui laissait pour échapper à de nouvelles luttes et à de nouvelles vexations. Il se trompait. Anselme ne s'était point exilé pour fuir le combat, mais bien pour aller chercher auprès du Vicaire de Jésus-Christ des indications précises sur la ligne de conduite qu'il avait à tenir. Il était fixé à cette heure. Reprendre le chemin de l'exil sans avoir souffert aucune vexation ostensible eût été déserter le champ de bataille avant l'heure. Il ne devait céder qu'à la force. D'après ce qui venait de se passer, il avait des raisons de croire que le roi serait très embarrassé pour employer contre lui la violence. Cet embarras et l'inutilité de ses ruses pourraient peut-être l'amener à la solution désirée. Le primat ayant donc pesé les paroles du roi lui répondit : « Je vous ai dit comment j'ai assisté au concile de Rome, et ce que j'y ai appris de la part du successeur du bienheureux Pierre. Si donc je viens à tomber moi-même sous le coup de l'excommunication que je suis venu publier dans ce royaume, à qui pourrai-je m'attacher ensuite, étant excommunié à mon propre avis? Les députés envoyés à Rome pour obtenir une modification des lois de l'Église, en sont revenus sans avoir rien conclu. Il ne semble donc pas sage que je devienne le transgresseur des décrets que je ne puis violer sans

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. III.

compromettre mon salut et mon honneur. — Que m'importe tout cela? répliqua le roi. Je ne veux ni renoncer aux usages de mes prédécesseurs, ni souffrir en mon royaume quelqu'un qui ne relève pas de moi. — Je comprends, dit Anselme, à quoi tout cela tend. Je suis habitué à toutes ces tracasseries. Eh bien, je ne sortirai point du royaume, comme le roi l'ordonne, mais je retournerai dans mon diocèse. Je me conduirai comme il me semblera devoir le faire, et je verrai qui voudra user de violence à mon égard ou à l'égard de mes gens (1). »

Les débats se prolongèrent assez longtemps. Le roi retrouvait dans les évêques la servilité basse et tremblante à laquelle les avait formés le despotisme de Guillaume le Roux. Ils n'hésitaient point à conseiller à Henry de tenir à ses privilèges et de ne pas se soumettre aux décrets de Rome. On se sépara sans avoir rien conclu. « Anselme retourna chez lui, s'appliquant à la prière, à plaire à « Dieu en toute chose et gémissant au fond de son cœur avec une « douleur profonde sur l'oppression à laquelle étaient condamnées « les Églises d'Angleterre (2). »

Le roi n'osa lui susciter aucune tracasserie de peur de soulever contre lui l'opinion publique. Peu de temps après cette première discussion, l'archevêque reçut une lettre de ce prince qui l'invitait dans les termes les plus aimables à venir à Winchester afin qu'ils pussent vider leur différend à l'amiable. Anselme, espérant que la grâce de Dieu aurait peut-être touché son cœur, se rendit à la cour, où il trouva réunis un grand nombre d'évêques et de barons. L'avis de cette assemblée fut qu'il convenait de conclure une nouvelle trêve pendant laquelle on enverrait à Rome des députés plus habiles et plus distingués que les premiers, afin de représenter de vive voix au souverain pontife que s'il ne consentait pas à modifier les lois de l'Église au sujet des investitures, Anselme serait exilé, toute la Grande-Bretagne se séparerait de Rome, et par conséquent le Saint-Siège perdrait le tribut du Denier de saint Pierre. Anselme se prêta encore à ce nouvel essai d'arrangement et choisit pour le représenter à Rome Baudoin, que nous connaissons déjà, et un autre

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. III.
(2) Id., *ibid.*

moine de Cantorbéry nommé Alexandre. Leur mission n'était pas d'engager le pape à rien changer aux saints canons, mais de lui exposer l'état des choses, de lui rendre un compte exact des dispositions du roi, et de rapporter à l'archevêque la vérité sur la décision du Saint-Siège.

Le roi de son côté fit partir Gérard, archevêque d'York, Herbert, évêque de Norwich, et Robert, évêque de Chester. Gérard et Herbert avaient des affaires à régler à Rome pour leur propre compte. Le premier allait demander le pallium, et le second revendiquer des droits sur le monastère de Saint-Edmond.

Un de ces trois évêques, Herbert, eut en passant par le Lyonnais une mésaventure qui prouve jusqu'à quel point le nom d'Anselme était en vénération dans ces contrées, même auprès des moins dévots. Herbert, s'étant séparé de ses compagnons, tomba entre les mains d'un seigneur nommé Guy, homme puissant et redouté qui faisait profession de détrousser les voyageurs. Sachant par la renommée que ce prélat allait à Rome de la part du roi d'Angleterre pour y plaider contre le saint archevêque de Cantorbéry, il lui en fit de vifs reproches et ne le laissa continuer sa route qu'après lui avoir fait jurer sur les reliques des saints de ne rien entreprendre contre l'honneur ou les intérêts de cet homme de Dieu, sans oublier, bien entendu, de lui extorquer une rançon qui s'éleva à environ quarante marcs d'argent.

Les trois évêques anglais arrivèrent à Rome et se hâtèrent de faire connaître au souverain pontife la mission dont ils étaient chargés, en insistant avec force sur les dangers d'exciter la colère du roi et de le pousser à de redoutables extrémités. Le pape ne pouvait revenir de son étonnement en entendant parler ainsi des évêques catholiques. « *Eh quoi!* s'écria enfin le pontife, *je sacrifierais les décrets et les institutions des saints Pères aux menaces d'un homme! Plutôt mille fois la mort!* » Déconcertés par cette fermeté, les évêques reprirent promptement le chemin de l'Angleterre. Baudoin et Alexandre repartirent également, après avoir mis le souverain pontife au courant de la situation. Pascal II avait remis deux lettres aux députés anglais, une aux évêques pour le roi, et une aux moines pour l'archevêque.

CHAPITRE XI.

Nouveaux débats au sujet des investitures dans l'assemblée des évêques et des barons convoqués à Londres (1102).

Quand les députés du roi furent de retour et qu'il eut pris connaissance de la lettre du pape, son embarras fut extrême. Que lui restait-il à faire en voyant ses menaces méprisées? Les exécuter en jetant violemment le primat hors du royaume et en rompant ouvertement avec Rome? Sa puissance n'était pas assez affermie pour qu'il pût se porter impunément à de pareilles extrémités. Il aima mieux recourir à des manœuvres sourdes et basses. Le plan qu'il adopta fut de s'efforcer de soulever l'opinion publique contre le primat, de le circonvenir, de le lasser, et de lui faire, à défaut de violence physique, une sorte de violence morale. C'est dans ce but qu'il convoqua à Londres, le 29 septembre 1102, une assemblée générale des évêques et des barons.

Quand le saint archevêque parut devant cette assemblée, on lui posa de nouveau l'alternative de suivre les coutumes du royaume ou d'en sortir. Il s'y attendait. « *Qu'on veuille bien,* répondit-il, *examiner les lettres qui ont été apportées de Rome, et je ferai, pour complaire au roi, tout ce qui sera compatible avec mon honneur et avec l'obéissance au Siège apostolique. — Qu'il montre la sienne s'il veut,* répliqua le roi, *mais qu'il sache bien que cette fois du moins on ne verra pas la mienne.* » On entendit aussitôt un murmure circuler dans l'assemblée. Les évêques et les barons se disaient les uns aux autres que si la lettre adressée au roi lui était favorable, il ne ferait aucune difficulté de la montrer. Du reste, le secret de cette lettre ne tarda pas à transpirer dans le public, et il se répandit avec une rapidité d'autant plus grande qu'on avait mis plus de soin à le cacher. Dans cette lettre le souverain pontife pressait le roi de renoncer à l'investiture, afin de ne point offenser Dieu. « Si vous

« l'offensez, disait-il, sachez bien que ni conseils des grands, ni « troupes, ni armes, ni richesses ne pourront vous être d'aucun se- « cours quand il se mettra à vous renverser (1). » On conçoit les répugnances du roi à livrer au public de tels avertissements.

Quant à Anselme, il lut et relut à toute l'assemblée la lettre qu'il avait reçue du pape. Elle était ainsi conçue :

« Pascal, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Anselme « notre vénérable frère et collègue dans l'épiscopat, salut et béné- « diction apostolique.

« Vous n'ignorez point qu'il entre dans les desseins de la volonté « divine que votre religion gouverne l'Église d'Angleterre. En effet, « au moment où vous avez cherché dans l'exil un refuge contre la « haine d'un roi pervers, le Seigneur Tout-Puissant a appesanti « sur lui la rigueur de ses terribles jugements, et il vous a fait re- « monter vous-même sur le siège que vous aviez abandonné, et où « vous rappelaient les instantes prières de votre peuple et l'admi- « rable dévouement d'un nouveau roi. Dieu soit béni de ce que l'au- « torité épiscopale demeure toujours en vous, et de ce que, placé « parmi des barbares, vous ne vous laissez détourner de prêcher « la vérité ni par la violence des tyrans, ni par la faveur des grands, « ni par le feu, ni par aucun mauvais traitement! Nous vous en « prions donc, faites ce que vous faites, dites ce que vous dites. Car « il ne faillira pas, Celui qui est le principe de nos discours et de « nos actions, à savoir, Celui qui était dès le principe, le Verbe! Ni « nous non plus, nous ne faillirons pas en lui, car il est la puissance « et la sagesse de Dieu. Et ce Verbe de Dieu n'est pas enchaîné. Sans « doute, nous sommes au comble de l'humiliation, mais dans cette « humiliation nous sortons de nous-même pour nous jeter en Dieu, « et dans sa vérité nous reconnaissons les mensonges des hommes. « Voilà pourquoi tout récemment nous avons renouvelé dans le con- « cile de Latran les décrets de nos Pères en défendant aux clercs de « recevoir la charge des églises ou les biens ecclésiastiques de la « main d'un laïque. Cet abus est la racine de la simonie... On ne « doit entrer dans le bercail de l'Église que par le Christ... Ensei-

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. III.

« gnez ces choses, très cher père, c'est là, vous le savez, un des de-
« voirs de votre charge primatiale (1). »

Une réponse aussi nette de la part du chef de l'Église était embarrassante pour les adversaires du saint archevêque. Pour en éluder la force il ne restait qu'un moyen, le mensonge. Les évêques que Henry avait envoyés à Rome n'hésitèrent pas à l'employer. Ils prétendirent que le pape leur avait tenu de vive voix un discours différent et qu'il leur avait promis de ne pas inquiéter le roi au sujet des investitures, et de ne point l'excommunier tant qu'il continuerait d'ailleurs à se conduire en bon prince; mais il n'avait pas voulu, disaient-ils, consigner cette concession par écrit de peur que cet écrit ne fût remis à d'autres princes qui pourraient en abuser pour mépriser l'autorité du Saint-Siège. Et, pour mieux en imposer à l'assemblée, ils déclarèrent qu'ils déposaient comme évêques. Devant ces inventions inattendues, les moines députés par Anselme se récrièrent, protestant que le pape n'avait rien dit de semblable. Mais les évêques assurèrent qu'il leur avait tenu dans ses audiences privées un langage tout différent de celui qu'il tenait en public. Alors, exaspéré d'une aussi audacieuse impudence, Baudoin, qui aimait naturellement la vérité et qui était d'un naturel bouillant, ne put contenir son indignation et, s'adressant aux artisans de cette imposture, il leur reprocha en face de violer les serments qu'ils avaient faits au pape de ne rien rapporter de contraire à la vérité. « Aus-
« sitôt une vive agitation s'empara de l'assemblée : les grands étaient
« divisés. Les uns soutenaient qu'on devait laisser de côté des paro-
« les incertaines pour s'en rapporter aux lettres du pape munies de
« son sceau, et que par conséquent il fallait ajouter foi à ce que
« disaient les moines. Les autres prétendaient qu'il valait mieux se
« fier à la parole des évêques qu'à des peaux de mouton noircies
« d'encre et scellées de plomb, sans tenir compte des rapports de ces
« moinillons qui, en faisant profession de renoncer au siècle, avaient
« perdu tout droit de témoigner dans une affaire séculière. « Mais
« ce n'est point là une affaire séculière, répondit Baudoin. — Nous
« vous connaissons, lui répliquaient ses contradicteurs, pour un

(1) Epist., III, 44.

« homme rempli de prudence et de courage, mais l'ordre même
« exige que nous mettions le témoignage d'un archevêque et de
« deux évêques au-dessus du vôtre. — Et le témoignage des lettres,
« qu'en dites-vous? — Nous ne recevons pas le témoignage des moi-
« nes qui déposent contre des évêques, et nous recevrions celui
« d'une peau d'agneau! — Hélas! hélas! s'écriaient les religieux
« qui assistaient à cette scène, les Évangiles aussi sont écrits sur
« des peaux d'agneau! » Réplique admirable, propre à confondre
« leur imposture.

« Anselme ne savait plus que faire ni de quel côté se tourner. Il
« voyait de graves inconvénients à montrer la moindre défiance
« des lettres apostoliques, mais il trouvait aussi que ce serait un
« grand sujet de scandale de rejeter ouvertement le témoignage de
« personnes aussi considérables qui déposaient en leur qualité d'é-
« vêques.

« Ces assertions mensongères augmentèrent encore l'obstination
« du roi. De plus, les évêques et les barons l'excitaient également à
« exiger d'Anselme qu'il lui fît hommage sans retard et qu'il pro-
« mît de sacrer ceux auxquels il se proposait de donner des évê-
« chés, en suivant en toute chose les coutumes anciennes. « Je le
« ferais peut-être, répondit Anselme, si les lettres des évêques
« étaient d'accord avec leurs paroles. Mais, pour ne m'exposer
« à aucune erreur, il me semble convenable de consulter à ce sujet
« le pontife romain, plutôt que de précipiter mon jugement dans
« une matière aussi douteuse. » Les évêques revenus de Rome ré-
« pliquèrent : « Ce que nous avons attesté, nous le maintenons; et,
« pour tout cela, si vous ne vous en rapportez pas à nous, nous en
« appelons au témoignage du Siège apostolique. Et à ce sujet nous
« vous invitons de la part du pape, qui l'a ordonné ainsi, à vous
« fier à notre conseil sans hésiter, attendu que nous sommes prêts
« à vous prouver, quand vous le voudrez, que nos paroles sont
« exemptes de duplicité. — Je ne veux, répondit Anselme, élever
« aucune contestation au sujet de vos dépositions. Je sais par mes
« informations particulières que les grands sont d'accord pour de-
« mander que, si le roi donne l'investiture de certaines églises,
« comme il menace de le faire, quand même il le ferait sans ma

« permission ni mon approbation, par égard pour vous, je ne re-« garde pas comme excommuniés les sujets de son choix jusqu'à ce « que j'aie su par de nouveaux députés envoyés à Rome quel parti « je dois prendre. Eh bien, je ne veux pas être seul de mon avis « contre tous. Mais en attendant voici ce que je ferai : je ne sa-« crerai aucun des sujets qui seront dans cette condition, pour « aucune raison, et je ne commanderai ni ne permettrai à personne « de les sacrer. » Ainsi finit la discussion (1). »

Anselme se hâta d'écrire à Rome. Après un exposé net et clair de ce qui s'était passé et de l'embarras de sa situation, il ajoutait : « Je ne crains ni l'exil, ni la pauvreté, ni les tourments, ni la mort; « avec la grâce de Dieu, mon cœur est prêt à endurer tout cela « pour l'obéissance due au Saint-Siège apostolique et la liberté de « ma mère l'Église du Christ. Je ne cherche que la certitude : je « tiens à savoir sans ambiguïté ce que votre autorité me prescrit. « J'ai entendu dans le concile de Rome le seigneur Urbain de véné-« rable mémoire excommunier les rois et tous les laïques qui don-« neraient les investitures et les biens des églises, et ceux qui les « recevraient d'eux, et ceux qui leur font hommage en ces circons-« tances, et ceux qui sacrent les ecclésiastiques qui ont reçu l'in-« vestiture. Que Votre Sainteté veuille donc bien lever cette excom-« munication pour l'Angleterre, afin que je puisse y rester sans « péril pour mon âme, ou bien me faire savoir que votre intention « est de la maintenir, quoi qu'il arrive ; ou bien, s'il plaît à votre « prudence de faire des réserves, veuillez me les indiquer d'une « manière certaine.

« Je désire aussi être fixé par un ordre de votre part sur ce que « je dois faire à l'égard de ceux qui, pendant la trêve dont je vous « ai parlé, recevraient des investitures, et à l'égard de ceux qui les « consacreraient (2). »

En attendant la réponse de Rome, le saint archevêque, nous allons le voir, ne perdit pas son temps.

(1) *Hist. nov.*, lib. III.
(2) Epist., III, 73.

CHAPITRE XII.

Le concile de Londres (1102).

Avant de rentrer dans son diocèse, saint Anselme tint à Londres, à cette même époque, un concile auquel assistèrent les évêques, les abbés et tous les grands du royaume.

L'usage des conciles semblait s'être perdu dans la Grande-Bretagne. Le dernier était celui que Lanfranc avait réuni à Westminster en 1076. La loi établie par le Conquérant, par laquelle il était défendu de tenir ces assemblées ecclésiastiques sans l'agrément du roi, les avait rendues impossibles sous le règne de Guillaume le Roux. Les lois les plus sacrées étaient foulées aux pieds, des désordres monstrueux s'étalaient au grand jour et pénétraient jusque dans le sanctuaire, des abus de tout genre s'étaient glissés partout et menaçaient de passer en coutume. Combien de fois notre saint archevêque n'avait-il pas gémi de l'impossibilité d'apporter un remède à tous ces maux de l'Église! Combien de fois, depuis la tentative inutile qu'il avait faite à Hastings pour obtenir la permission de Guillaume, n'avait-il pas répandu devant Dieu des larmes et des prières pour qu'il lui plût de l'aider à faire cesser les désordres qui régnaient parmi son peuple! Dieu l'avait enfin exaucé, et quand il renouvela auprès du roi Henry la démarche qu'il avait faite autrefois auprès du roi Guillaume, il le trouva tout disposé à entrer dans ses vues sur ce point. Le nouveau roi tenait à se donner auprès du clergé et de tout son peuple les apparences de la justice, de la modération et de la piété. Du reste, il était trop intelligent pour ne pas comprendre que le pouvoir royal n'avait rien à redouter d'une assemblée d'évêques s'occupant à chercher en commun les meilleurs moyens de faire fleurir dans le royaume la religion et les bonnes mœurs.

Les actes du concile de Londres furent rédigés par saint Anselme lui-même. Voici le début de ces actes :

« L'an mil cent deux de l'Incarnation du Seigneur, le quatrième du pontificat du pape Pascal II, le troisième du règne de Henry, glorieux roi des Anglais, avec l'autorisation de ce dernier, un concile a été tenu à Londres dans l'église du bienheureux Pierre, du commun consentement des évêques, des abbés et des seigneurs de tout le royaume. Ce concile a été présidé par Anselme, archevêque de Cantorbéry et primat de toute la Grande-Bretagne, assisté des vénérables Gérard, archevêque d'York, Maurice, évêque de Londres, Guillaume, évêque de Winchester et d'autres tant évêques qu'abbés. A cette assemblée assistaient, sur la demande qu'Anselme en avait faite au roi, les grands du royaume, afin que tout ce qui serait établi par l'autorité du concile fût mis en vigueur par les soins unanimes des deux ordres. Il était nécessaire d'agir ainsi parce que, la célébration des conciles ayant été interrompue en Angleterre depuis bien des années, les ronces des vices avaient poussé et la ferveur de la religion chrétienne s'était excessivement refroidie en ce pays (1). »

Viennent ensuite les actes du concile proprement dits. Le premier et le plus important de ces actes fut la déposition de plusieurs abbés intrus, parmi lesquels on remarque cet abbé de Saint-Edmond, Robert, fils naturel d'Hugues le Loup, qu'Anselme avait jusque-là inutilement entrepris d'écarter.

La plupart des décrets du concile tendaient à rétablir les bonnes mœurs, soit parmi les laïques, soit parmi les ecclésiastiques. Des mesures sévères furent prises pour maintenir ces derniers dans la continence qui est leur gloire et leur force ; on renouvela la loi, déjà établie et bien connue, de n'admettre personne au sous-diaconat avant qu'il eût fait profession de chasteté. Ces décrets écartaient de l'autel tout prêtre reconnu impudique, et défendaient aux fidèles d'assister à sa messe, s'il avait l'audace de la célébrer. Ils interdisaient également aux ecclésiastiques l'entrée des cabarets et leur enjoignaient de se montrer sévères dans leurs fréquentations, de

(1) *Hist. nov.*, lib. III.

porter des vêtements d'une seule couleur, des chaussures modestes, et surtout des tonsures bien entretenues et bien marquées.

Le concile s'occupait ensuite des moines. Défense aux abbés d'entretenir des soldats et de prendre leurs repas et leur sommeil hors du monastère sans nécessité. Quant aux simples moines, ils ne devront se charger de desservir les églises qu'autant qu'elles leur seront confiées par les évêques, et ne jamais les dépouiller entièrement de leurs revenus, si ces revenus sont nécessaires à l'entretien de quelques prêtres séculiers. Les moines ne devront pas non plus imposer de pénitences sans la permission de leur abbé, et l'abbé ne pourra donner cette permission qu'à l'égard de ceux dont les âmes lui auraient été confiées.

Enfin, passant aux désordres beaucoup plus grands qui règnent parmi les laïques, les Pères du concile interdirent certaines superstitions grossières, l'esclavage, les mariages clandestins, les mariages incestueux et l'habitude où étaient certains hommes livrés à d'abominables débauches et qu'on appelait les *criniti* (les chevelus) de porter une chevelure assez longue pour leur cacher les oreilles et les yeux. Les Pères du concile s'élevèrent avec une force toute particulière contre ces impudicités monstrueuses et généralement répandues qui, suivant l'énergique et trop juste expression de notre saint, tendaient *à faire de l'Angleterre une nouvelle Sodome*, en frappant d'anathème quiconque s'en rendrait coupable, et en décrétant que si c'est un clerc, il sera chassé des rangs du clergé, interdit et déposé; si c'est un moine, il sera rejeté de son ordre; si c'est un laïque, il sera privé de ses droits civils. De plus, les évêques seuls pourront absoudre ceux qui se seront souillés de ce crime. Enfin on décréta que la sentence d'excommunication fulminée contre ceuxqui se livreraient à ces infamies serait publiée tous les dimanches dans toutes les églises d'Angleterre. Mais on reconnut bientôt que cette dernière mesure offrait plus d'inconvénients que d'avantages, et le primat accorda sur ce point une dispense générale.

La nature des remèdes nous indique celle du mal : régularité de mœurs, mais esprit de domination parmi les moines, corruption dans le clergé séculier, immoralité monstrueuse parmi le peuple,

tel était l'état de la société en Angleterre au commencement du XIIe siècle.

Après avoir rapporté les actes du concile, Eadmer ajoute : « Tel est le texte des actes du concile de Londres, qui, peu de jours « après sa célébration, compta un grand nombre de transgresseurs « dans toutes les classes de la société (1). »

Les ecclésiastiques dévoyés furent les premiers à donner l'exemple de la désobéissance et de l'endurcissement.

L'évêque de Thetford, ce fameux Herbert *Lozinga* que nous connaissons déjà et qui avait obtenu son siège à prix d'argent, avait fini par comprendre la sainteté de sa mission et par se pénétrer de l'esprit de son état. Non content de mener lui-même une vie régulière, il fonda deux monastères dans son diocèse afin de s'entourer de prêtres qui donnassent le bon exemple aux fidèles et qui pussent l'aider à sauver les âmes dont il avait la charge (2). Les prêtres séculiers, loin de lui être de quelque secours, formaient, pour la plupart, le plus grand obstacle au bien. Leur corruption était pour le peuple un perpétuel scandale. Le bon évêque avait espéré que les mesures prises par le concile de Londres les ramèneraient à une conduite plus régulière : il n'en fut rien. Que devait-il faire? Laisser les choses aller comme par le passé et fermer les yeux sur des désordres qu'il se voyait impuissant à réprimer? C'est de ce côté qu'il inclinait. Mais tel ne fut point l'avis du primat. Il répondit à Herbert, qui s'était adressé à lui pour savoir quelle ligne de conduite il devait tenir :

« Le conseil que je vous donne au sujet des prêtres sur lesquels « vous me consultez, c'est de ne rien relâcher de ce qui a été décidé « dans le concile (3). Puisque ces prêtres aiment mieux abandonner

(1) *Hist. nov.*, lib. III.

(2) Verumtamen erroneum impetum juventutis abolevit pœnitentia... Ingenti ergo et numerosa virtutum gratia præteritarum offensarum molem obumbravit. — Will. Malm., *Gest. Reg. Angl.*, lib. IV.

(3) Outre les actes mêmes du concile dont le texte est rapporté par Eadmer, saint Anselme rédigea un commentaire explicatif (sententias capitulorum expositas, dit-il dans sa lettre à son archidiacre Guillaume, Epist., III, 62; eorum expositiones, écrit-il à l'archevêque d'York, Epist., IV, 15) des décrets qui y avaient été portés. Il ne livra ce commentaire à la publicité qu'après l'avoir soumis à l'approbation des évêques d'Angleterre. La lettre d'Anselme à son archidiacre Guillaume (III, 62), laquelle précéda la publication

« toutes les fonctions ecclésiastiques que de renoncer à leurs femmes, s'il s'en trouve quelques-uns de chastes il faut les leur « substituer; s'il n'y en a point ou très peu de chastes, en attendant qu'il y en ait, ordonnez aux moines de dire la messe pour « le peuple, là où il y a des moines... Commandez à tous les laïques « grands et petits, de la part de Dieu et de la part de nous tous « qui avons porté les décrets du concile, de vous aider, s'ils font « profession d'être chrétiens, à chasser de leurs églises les prêtres « qui refusent d'obéir au concile, et de mettre des prêtres dignes à « leur place. Et si, après avoir été chassés, ces mauvais prêtres inquiètent ceux qui veulent se vouer au service des églises en conservant la chasteté, que tous les chrétiens s'élèvent contre eux et « qu'ils les éloignent non seulement de leur société, mais de leurs « terres, eux et leurs femmes, jusqu'à ce qu'ils viennent à résipiscence (1). »

Il est encore assez facile de porter des décrets dans un concile. Ce qui est beaucoup plus difficile, mais aussi beaucoup plus important, c'est de les faire observer. Telle était la seconde partie de la tâche qui s'imposait au primat. Heureusement ni la vigilance ni la fermeté ne lui manquaient pour la remplir.

de ce commentaire, donne déjà des explications sur la manière dont le saint archevêque entendait que ces décrets fussent appliqués.

(1) Epist. suppl., 5.

CHAPITRE XIII.

Le roi donne l'investiture de deux évêchés à deux de ses créatures. — Le primat refuse de les sacrer. — Guillaume, évêque élu de Winchester, est exilé pour la cause de l'Église ; saint Anselme le soutient. — Nouvelle lettre de Valéranne, évêqne de Naubourg, à saint Anselme, dans laquelle il lui apprend sa conversion. — Réponse du saint. — L'archevêque de Lyon écrit au saint archevêque de Cantorbéry. — Il le conjure de venir lui demander de nouveau l'hospitalité, s'il se voit condamné à un nouvel exil.

Henry Beauclerc avait obtenu de saint Anselme, dans l'assemblée qui précéda le concile de Londres, que l'archevêque ne tiendrait pas pour excommuniés les sujets auxquels le roi donnerait l'investiture jusqu'à ce qu'il eût reçu sur ce point une nouvelle réponse de Rome. Henry feignit de voir dans cette concession une reconnaissance implicite de ses prétendus droits, et il donna l'investiture de l'évêché de Salisbury à son chancelier Roger, et celle de l'évêché de Hereford à un autre Roger, simple lardier de sa cuisine. Ce lardier, dont on voulait faire un évêque, tomba malade presque aussitôt après sa nomination. Sa maladie prit un tel caractère de gravité qu'on dut bientôt l'avertir qu'il n'avait plus que peu de jours à vivre. Le bonhomme s'était tellement réjoui à la pensée de porter la crosse et la mitre que sa plus grande peine était de penser que, si on ne se hâtait de le sacrer, il allait mourir sans être évêque. « Il envoya à Anselme un messager chargé de lui remettre « une lettre où il le priait de donner ordre à l'évêque de Londres « et à l'évêque de Rochester de le sacrer immédiatement. Une « pareille sottise jeta le saint dans l'étonnement. Il ne put s'empê- « cher de sourire. Ce fut là toute sa réponse. Il renvoya le messager « comme il était venu. Le lardier mourut bientôt après à Londres « et le roi lui substitua Reinelm, chancelier de la reine, qui reçut « également l'investiture.

« Le roi pria Anselme de sacrer, selon son droit, les deux

« évêques nouvellement élus, et avec eux Guillaume, nommé déjà « depuis longtemps à l'évêché de Winchester. Anselme répondit : « *Je sacrerai volontiers Guillaume*, *mais au sujet de ceux qui* « *viennent de recevoir l'investiture, je ne changerai rien à ce qui* « *a été convenu entre le roi et moi.* » A cette réponse, le roi sortit « de son calme ordinaire, et il jura que, de son vivant, le primat « ne sacrerait pas l'un de ces prélats sans sacrer les autres.

« Guillaume avait été nommé à l'évêché de Winchester avant « qu'Anselme fût rappelé de l'exil, mais il n'avait voulu ni consen- « tir à son élection, ni recevoir la crosse, ni s'occuper en aucune « façon d'administration épiscopale. Quand Anselme fut revenu « d'exil, le clergé et le peuple de Winchester lui demandèrent à « grands cris de leur donner leur évêque. Anselme ne se rendit « pas tout d'abord à leurs prières; mais, vaincu par leurs impor- « tunités et touché des besoins de leur église, avec la permission « du roi, il leur amena enfin Guillaume, et, au milieu d'une multi- « tude transportée de joie, et des moines de Winchester, qui s'é- « taient mis en fête, il le nomma à l'épiscopat en lui remettant « lui-même le bâton pastoral. Il crut donc qu'il n'y avait pas de « raisons pour ne pas sacrer Guillaume. Mais comme le roi ne « permettait pas qu'il fût sacré sans les deux autres avec lui, et « qu'Anselme n'y consentait pas, le roi commanda à Gérard, ar- « chevêque d'York, de les sacrer tous les trois. Quand Reinelm « apprit cela, il rapporta au roi la crosse et l'anneau en manifestant « du repentir de les avoir acceptés à tort, et sachant bien qu'il re- « cevrait une malédiction, au lieu d'une bénédiction, s'il se laissait « sacrer des mains de Gérard. Outré de colère, le roi lui retira ses « faveurs et le chassa de la cour. Quant à Gérard, il invita tous les « évêques d'Angleterre à venir l'assister pour sacrer à Londres les « deux autres, c'est-à-dire Guillaume et Roger. Il fixa le jour et ne « songea plus qu'à usurper les fonctions primatiales au mépris de « toute justice. Anselme attendait l'issue de cette affaire dans sa « maison de campagne de Mortlake, située à peu de distance de « Londres. Mais au moment où les évêques se préparaient à exa- « miner les sujets élus, suivant la coutume, Guillaume fut touché « de l'amour de la justice et saisi d'horreur à la pensée de ce qu'il

« allait faire, et il préféra être dépouillé de tous ses biens que de « s'incliner sous des mains criminelles pour recevoir un si grand « sacrement. La rougeur monta au front des évêques, et, laissant « de côté la cérémonie, ils se séparèrent aussitôt. Des cris retenti- « rent alors parmi la multitude accourue pour assister au sacre : « tous proclamaient d'un commun accord Guillaume un homme « de bien, et protestaient tout haut que les évêques n'étaient point « des évêques, mais des hommes sans justice. Ceux-ci, portant em- « preinte sur leurs traits l'irritation qui remplit leur âme, vont « trouver le roi et se plaignent à lui de l'âffront qu'ils viennent de « subir. On fait comparaître Guillaume, on porte accusation con- « tre lui et on l'accable de menaces terribles. Mais comme il per- « siste dans sa résolution et que rien ne peut le faire dévier du « droit chemin, il est dépouillé de tous ses biens et banni du royau- « me. Anselme réclame auprès du roi, le presse de revenir sur ce « jugement, lui demande justice, mais c'est en vain. Il réitère et « multiplie les prières et les plaintes, et ne cesse de poursuivre « cette affaire importante, mais le roi ne se laisse toucher ni par « ses prières ni par ses plaintes, et il maintient son arrêt de ban- « nissement (1). »

Voyant qu'il ne pouvait épargner à Guillaume les rigueurs de l'exil, Anselme essaya du moins de les lui adoucir. Comme il s'était retiré en Normandie, il écrivit au duc Robert et à l'archevêque de Rouen en les priant « de l'abondance du cœur », comme il le dit lui-même, de recevoir comme leur fils cet héroïque exilé et de l'environner d'affection et d'honneur. Il écrivit aussi à Guillaume lui-même pour le consoler, le fortifier, et l'exhorter à la constance « en ne se laissant détourner de la droite voie ni par les promesses, « ni par les menaces, ni par les prières. « Vous savez, lui dit-il, que « Dieu repousse le conseil des princes, mais le conseil du Seigneur « demeure éternellement (2). » C'est que Guillaume était un soldat de la même cause que lui, et dans sa résistance il voyait une victoire. Car, dans la cause de Dieu, celui-là triomphe qui sait souffrir et, au besoin, mourir. Désormais Anselme n'était plus seul

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. III.
(2) Epist., III, 105.

dans l'arène : il était fier de pouvoir opposer un exemple de noble vigueur aux tristes défaillances d'un épiscopat sans conscience et sans dignité. Loin de plaindre le sort de Guillaume, il l'estimait heureux.

« Inutile de vous dire ici, écrivait-il à Atheliz, abbesse d'un « couvent de religieuses à Winchester, inutile de vous dire pour« quoi le seigneur Guillaume, élu pour être votre évêque, est sorti « d'Angleterre : vous pouvez l'apprendre d'une foule d'autres per« sonnes. Mais votre piété comprendra bien, si elle veut s'appli« quer à réfléchir, quelles doivent être votre joie et vos actions de « grâces en voyant que Dieu lui fait cet honnour. Car c'est une « plus grande gloire pour lui, devant Dieu et devant les hommes « de bien, d'être ainsi dépouillé et banni pour la justice que s'il « était comblé de richesses et de toute sorte de possessions mon« daines en violant l'équité. Que ses amis se réjouissent donc et « qu'ils tressaillent de bonheur de ce qu'il n'a pu être détaché de « la vérité ni par la violence, ni par la crainte, ni par la cupidité. « Que ce soit là votre consolation au sujet de son exil, et priez « Dieu tous les jours pour qu'il le fortifie et le console. Je salue et « je bénis vos filles et les miennes autant que je le puis. Adieu (1). »

Ces choses se passaient en l'an 1102. En cette même année, Anselme reçut une lettre qui consola grandement son cœur. Elle lui venait de Valéranne, évêque de Naubourg, que nous connaissons déjà. Après un exorde plein de louanges pour le saint, ce prélat lui demandait des explications au sujet de la différence des rites observés dans la célébration du saint sacrifice dans la Palestine, l'Arménie, l'Italie, la Gaule et la Germanie, et il lui annonçait son retour à l'unité de l'Église. « L'Église romaine, lui disait-il, « glorifie Dieu en moi, parce que la grâce de la bonté divine « apparaît dans ma conversion. C'est par la grâce de Dieu que je « suis ce que je suis, c'est-à-dire Paul, de Saul que j'étais, le « confident intime du pape Pascal, d'ennemi que j'étais de l'Église « romaine (2). »

(1) Epist., III, 70.
(2) Waler., Epist., cap. v. Cette lettre de Valéranne a été insérée parmi les œuvres de saint Anselme, divisée en cinq chapitres.

Anselme s'empressa de répondre à l'évêque converti. Mais cette fois il y met tout son cœur.

« A son seigneur et ami Valéranne, par la grâce de Dieu, vénéra-
« ble évêque de Naubourg, Anselme, serviteur de l'Église de Can-
« torbéry, salut, service, prières et sentiments affectueux.

« Je me réjouis et je rends grâces à Dieu de ce que l'Église
« catholique, comme vous me l'écrivez, se glorifie en vous et de ce
« que vous jouissez de la familiarité du seigneur pape Pascal...
« Quant aux louanges que me donne votre sublime humilité en me
« comparant à Minerve et en m'appelant une montagne, je ne les
« accepte point, car je ne vois rien en moi qui puisse autoriser un
« pareil langage. Mais je ne dois point pour cela manquer de re-
« connaissance pour votre bonté : ces louanges en effet provien-
« nent de vos excellentes dispositions à mon égard. Nous avons
« coutume d'estimer au-dessus de leur mérite ceux que nous ai-
« mons. Ainsi donc vos louanges ne me regardent point, mon cœur
« ne s'en glorifie pas, mais il se réjouit de votre affection, et il
« vous en remercie ; car, pour l'affection, on doit toujours l'ai-
« mer (1). »

Le saint répond ensuite à l'évêque de Naubourg que la différence des rites dont il lui parle n'a rien qui puisse inquiéter et qu'elle doit être tolérée, car, d'après l'avis des saints Pères, il suffit de conserver l'unité de la charité dans la foi catholique, quelle que soit d'ailleurs la diversité des usages, et il entre dans quelques détails, en donnant des explications dont le seul défaut est d'être trop courtes. Les occupations et les luttes d'Anselme ne lui permettent guère de composer des traités. Au lieu d'écrire, il prie, il parle, il veille, il administre, et surtout il combat. C'est à peine s'il a le temps de donner un mot de réponse à ceux qui l'interrogent.

Depuis qu'Anselme avait quitté Lyon, Hugues, archevêque de cette ville, avait fait le pèlerinage de Jérusalem. Dès qu'il fut de retour, il écrivit à son saint ami :

« A son très regretté Père Anselme, vénérable archevêque de
« Cantorbéry, Hugues, serviteur de l'Église de Lyon, salut.

(1) Cette lettre du saint a été insérée par Dom Gerberon parmi ses traités. Elle est divisée en sept chapitres.

« Nous tenons à faire connaître à Votre Sainteté que, grâce à vos « mérites et à vos prières, nous sommes de retour de Jérusalem « sain et sauf. Nous avons cru qu'il valait la peine de vous en « informer, dans la conviction que cela vous serait agréable. Nous « avons appris que vous avez de grandes tracasseries à souffrir de « la part du roi d'Angleterre, et qu'il se permet une foule d'actes « déplacés contre Dieu et contre son Église. Cela nous oblige à « implorer la clémence de Dieu afin qu'il convertisse vos ennemis, « ou plutôt les ennemis de sa sainte Église. Si, à cause de nos « péchés, cela ne peut arriver présentement, et que vous soyez « obligé de céder à la persécution et même de vous exiler, nous « supplions Votre Sainteté avec les plus vives instances de ne point « dédaigner de venir auprès de son serviteur, et dans votre mai« son, qui a été la vôtre et qui est encore la vôtre à cette heure, et « qui sera de jour en jour davantage la vôtre. Et cette faveur, ce « n'est pas nous seul qui vous la demandons : toute l'Église con« fiée à nos soins la sollicite humblement, et elle se recommande « avec nous très instamment à vos très saintes prières. Elle est « toute dévouée pour vous servir et désire ardemment voir votre « face (1). »

Cette lettre, arrivant à Anselme au commencement de l'année 1103, était vraiment providentielle. L'heure n'était pas loin où notre saint serait heureux de profiter de nouveau de l'hospitalité que lui offrait son illustre ami.

(1) Epist., III, 64.

CHAPITRE XIV.

Retour des messagers d'Anselme. — Nouvelles discussions avec le roi. — La position du saint archevêque devient insoutenable et il se décide à partir pour un nouvel exil.

Les messagers qu'Anselme avait envoyés à Rome pour obtenir une décision péremptoire au sujet de la contestation qui avait divisé les évêques et les moines dans l'assemblée de Londres, revinrent au commencement de l'an 1103. Ils rapportaient une lettre du souverain pontife adressée au primat et des éclaircissements que le pape leur avait donnés de vive voix. Anselme leur avait expressément défendu de les communiquer à d'autres que lui. Peu de temps après leur retour, vers le milieu du carême, on vit tout d'un coup le roi se diriger vers Cantorbéry avec une partie de sa cour. Voulant éviter d'exciter l'opinion, il avait fait répandre le bruit qu'il se rendait à Douvres pour traiter une affaire importante avec le comte de Flandre. Mais le comte ne parut pas, et ce qui se passa fit voir clairement que le voyage du roi avait un autre but. Il ne se proposait rien moins que d'emporter d'assaut la soumission immédiate de l'archevêque dans la question des investitures, ou de l'expulser du royaume. Voyant qu'il n'aboutissait à rien par la ruse et les intrigues, il était décidé à recourir à la violence. A peine arrivé à Cantorbéry, il fit sommer l'archevêque d'avoir à cesser sa résistance, sous peine de la voir châtiée sur-le-champ, et il manifesta l'intention d'en venir immédiatement aux dernières extrémités. Anselme prit ses informations et il acquit, par ses entretiens avec quelques-uns de ceux qui étaient dans la confidence du roi, la douloureuse conviction que ces menaces n'étaient pas vaines. Ramassant alors tout son courage, il fit remettre au roi la réponse suivante : « Les députés que j'ai envoyés à Rome au sujet des paroles rapportées par les évêques sont de retour, et ils apportent une lettre qui, disent-ils, fait connaître la vérité. Qu'on lise cette lettre afin de

voir si on n'y trouvera pas quelque chose qui me permette d'acquiescer aux désirs du roi. — Plus de ces détours! s'écria le roi en colère. Je veux en finir! Qu'ai-je à démêler avec le pape? Les privilèges que mes prédécesseurs ont possédés dans ce royaume m'appartiennent. Que quiconque m'est attaché sache bien que celui-là est mon ennemi qui cherche à m'en dépouiller. — Je n'enlève au roi, répondit encore l'intrépide archevêque quand on lui rapporta ces paroles, je n'enlève au roi ni ne cherche à lui enlever aucun privilège que je sache lui appartenir. Dans tous les cas, qu'il se persuade bien que je ne lui ferai, quand il y irait de ma tête, aucune des concessions que j'ai entendu réprouver en ma présence au concile de Rome, à moins que le Saint-Siège n'accorde l'absolution des excommunications que lui-même a portées (1). »

Ces débats durèrent plusieurs jours. La colère du roi, quoique contenue, croissait d'une manière visible et menaçait à chaque instant d'éclater. Ses efforts même pour la maîtriser ne servaient qu'à la rendre plus terrible. Ses yeux sombres, son visage contracté, ses paroles brèves et sinistres, tout faisait peur à ceux qui l'approchaient. On s'attendait à un coup de violence. L'inquiétude s'était emparée de tous les esprits. Les uns étaient frappés de terreur, les autres émus de pitié à la pensée des maux prêts à fondre sur Anselme et sur son Église. « Nous avons vu, dit Eadmer, les grands eux-mêmes qui composaient le conseil du roi gémir et verser des larmes (2). » Il y eut un moment surtout où l'on crut que c'en était fait et qu'Anselme allait être ravi pour toujours à son troupeau. La consternation était grande à Cantorbéry aussi bien parmi les fidèles que parmi les moines. Ce peuple aimait son pasteur et son père. Il se portait en foule à l'église et ne cessait d'y prier pour écarter les maux suspendus sur une tête si chère. Ce furent ces manifestations qui sauvèrent Anselme. Le roi craignit de soulever contre lui non seulement le peuple de Cantorbéry, mais le peuple de toute l'Angleterre, et de perdre sa popularité en froissant par ses violences des sentiments aussi vifs et aussi universels. On put remarquer alors combien cet homme profondément fourbe et rompu à la dis-

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. III.
(2) *Ibid.*

simulation avait acquis d'empire sur lui-même. La vue du danger auquel il s'exposait le fit changer immédiatement de tactique. De la colère il passa à la douceur, des menaces à la prière. Prenant soudain un ton calme et amical, il conjura Anselme de ne pas le contraindre, par une résistance absolue, à des mesures de rigueur qu'il serait le premier à regretter, et il le pressa avec les plus vives instances de consentir à faire le voyage de Rome afin d'obtenir par son influence personnelle ce qui avait été refusé aux autres, et de lui épargner ainsi l'humiliation de voir sa puissance amoindrie par la perte des privilèges de ses prédécesseurs. Anselme mesura du premier coup la portée de ces paroles, mais, fidèle à ses habitudes de prudence et de conciliation, il ne voulut rien précipiter. Il demanda qu'on lui accordât jusqu'à Pâques pour réfléchir, et surtout afin de pouvoir prendre l'avis des évêques et des barons, qui devaient à cette époque se trouver tous réunis à la cour plénière du roi. Henry n'osa pas refuser cet ajournement. D'ailleurs, Pâques n'était pas loin.

« Aux fêtes de Pâques, Anselme se rendit donc à la cour et con-« sulta lui-même les grands. Il n'y eut qu'une voix parmi eux pour « lui représenter qu'il convenait, dans une affaire d'une aussi « grande importance, qu'il ne reculât pas devant les fatigues « d'un voyage de Rome. L'archevêque répondit : « Puisque vous « vous entendez tous pour me conseiller de partir, quoique mon « corps soit épuisé et que je touche à la décrépitude, je me met-« trai en route et j'essaierai d'arriver au terme que vous m'indi-« quez, autant que Dieu qui est la fin de toute chose m'en donnera « la force. Mais si je puis arriver jusqu'au pape, sachez bien que je « ne lui conseillerai rien et que je ne demanderai rien qui puisse « être contraire à la liberté de l'Église, ni à mon honneur. — Notre « seigneur le roi, dirent alors les grands, enverra lui-même avec « vous un député qui exposera au pape sa demande et les affaires « du royaume. Vous n'aurez qu'à confirmer ses paroles quand elles « seront vraies. — Je m'en tiens à ce que j'ai dit, répliqua An-« selme, avec la grâce de Dieu je ne contredirai jamais quelqu'un « qui dira la vérité (1). »

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. III.

Anselme comprenait très bien que le voyage de Rome n'était qu'un prétexte et qu'il s'agissait pour lui d'un nouvel exil. Mais cet exil était devenu inévitable. En quittant la cour, le saint se hâta de retourner à Cantorbéry pour y faire au plus vite ses préparatifs de départ. Il lui tardait de sortir de l'Angleterre afin d'échapper à la situation embarrassante qui allait désormais lui être faite. La lettre du pape contenait, il le savait par ses envoyés, un désaveu formel des paroles que les trois évêques, députés du roi, lui avaient prêtées. Mais que devait-il faire quand il aurait ouvert et lu cette lettre? Éviter de la laisser transpirer dans le public? C'eût été compromettre la cause pour laquelle il combattait et accréditer les inventions calomnieuses par lesquelles on avait attaqué la droiture du souverain pontife. La divulguer et donner ainsi un démenti public aux imposteurs? Il en résulterait un immense scandale dans toute l'Angleterre. De plus, plusieurs prélats avaient reçu l'investiture des mains du roi. Robert, évêque de Lincoln, et Jean, archevêque de Bath, avaient donné la bénédiction abbatiale à des abbés qui l'avaient également reçue. Jusqu'alors Anselme avait pu trouver dans les trèves conclues entre le roi et lui afin de consulter Rome, des raisons de ne pas les tenir pour excommuniés, mais la lecture de la lettre du pape devait mettre un terme à toutes ces trèves et obliger le primat de s'abstenir, au grand scandale de tout le royaume, de tout rapport avec les prélats prévaricateurs; ou plutôt la trêve était déjà expirée, et désormais Anselme ne pouvait plus rester en communion avec ces prélats sans encourir lui-même l'excommunication.

L'âme profondément catholique de notre saint avait été vivement blessée de voir que le roi avait absolument refusé de prendre connaissance de la lettre du souverain pontife (1). On sut plus tard ce que l'on n'avait fait que soupçonner d'abord, c'est que l'un des messagers de l'archevêque avait révélé au roi ce qu'elle contenait. Anselme prit le parti de ne point briser le sceau de la lettre du pape avant d'être sorti d'Angleterre, de peur que le roi ne vînt à changer d'avis, à en demander connaissance et à contester l'au-

(1) Vulneraverat enim quodammodo mentem ejus quod rex nec per se nec per suos, ut dixi, audire volebat quid litteræ Roma nuper allatæ continerent in se. — *Ibid.*

torité de cette lettre sous prétexte qu'elle lui avait été communiquée ouverte.

La solution de toutes ces difficultés était dans un prompt départ. « Nous retournâmes donc à Cantorbéry, dit Eadmer ; nous n'y pas-« sâmes que quatre jours; après qu'Anselme en eut demandé la « permission aux moines, ses très chers enfants, et à son peuple « dont la foule immense l'entourait, nous nous dirigeâmes en toute « hâte vers la mer, accompagnés par l'immense affection de tous. « Nous mîmes à la voile et nous débarquâmes à Wissant. Ces cho-« ses se passèrent l'an mil cent trois de l'Incarnation du Verbe, le « cinq des calendes de mai (27 avril) (1). »

Le saint archevêque de Cantorbéry avait alors soixante-dix ans.

(1) *Ibid.*

CHAPITRE XV.

Séjour de saint Anselme au Bec. — Sa visite à saint Yves de Chartres. — Il revient attendre au Bec la fin des chaleurs de l'été.

Après avoir débarqué à Wissant, Anselme prit le chemin de la Normandie, où il trouva partout sur son passage des seigneurs qui venaient lui offrir leurs services; mais il se rendit directement, sans consentir à s'arrêter nulle part, à sa chère abbaye du Bec. On sentait à sa marche pressée, qu'il lui tardait de la revoir. « Au lieu « d'essayer de raconter avec quelle dévotion, avec quel amour, « avec quelle allégresse, avec quels transports, avec quels honneurs « il fut accueilli par les bons religieux du Bec, je prends le parti « de me taire, dit ici Eadmer qui cette fois encore accompagnait « le saint; car j'estime que personne au monde ne pourrait expri- « mer ces choses (1). » Il ne serait pas moins difficile d'exprimer la joie d'Anselme en se revoyant enfin au milieu de ses frères, de ses amis, de ses enfants, et en retrouvant, après plus de douze années d'agitations, de luttes et d'angoisses, cette douce solitude où il avait goûté tant de paix.

Dès qu'il fut arrivé au Bec il ouvrit la lettre du pape. Voici ce qu'il y lut :

« Pascal, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à Anselme, vé- « nérable abbé de Cantorbéry et notre collègue dans l'épiscopat, « salut et bénédiction.

« Nous avons reçu la lettre très suave de Votre Dilection dictée « par la charité. Car la plume n'a confié au papier que ce qu'elle « a puisé à la source de la charité. Nous aimons à trouver dans cette « lettre votre respect et votre dévouement, et, en voyant la force

(1) *Ibid.*

« de votre foi et la persistance de vos pieuses sollicitudes, nous « nous réjouissons de ce que, par la grâce de Dieu, qui vous ac- « corde son secours, vous ne vous laissez ni ébranler par les me- « naces, ni éblouir par les promesses.

« Nous sommes affligé d'apprendre que nos Frères les évêques, « députés du roi d'Angleterre, après avoir reçu de Nous un accueil « bienveillant, ont rapporté, à leur retour dans leur pays, des « choses que nous n'avons ni dites ni pensées. Ils ont assuré, en « effet, comme on nous en a informé, que si le roi se conduisait « bien sur les autres points, nous ne lui interdirions pas les inves- « titures et que nous ne porterions aucune sentence d'excom- « munication au sujet de celles qu'il a données, mais que nous ne « voulions pas donner cette concession par écrit, de peur qu'elle ne « fournît aux autres princes une occasion de récriminer contre « nous. Nous prenons à témoin ce Jésus qui sonde les cœurs et les « reins que jamais, depuis que nous avons reçu le soin de ce Saint- « Siège, il ne nous est même venu à la pensée de commettre un « crime aussi énorme.

« Quant aux évêques qui ont affirmé le mensonge en s'appuyant « sur la vérité qui est Dieu même, nous les privons de la faveur du « bienheureux Pierre et de notre communion jusqu'à ce qu'ils « aient donné satisfaction à l'Église Romaine et qu'ils aient re- « connu la gravité de leur faute. Nous excommunions ceux qui « ont reçu l'investiture ou qui ont été sacrés, sans qu'ils puissent « alléguer pour excuse qu'ils ont été trompés...

« Nous prions Votre Charité de vouloir bien nous donner part à « ses saintes prières, afin que plus vous vous rapprochez de Dieu « en courant à grands pas dans le chemin de la vertu, plus vous « nous tendiez la main en priant pour Nous (1). »

Ce fut un grand soulagement pour l'âme si triste d'Anselme de sentir, en lisant cettre, qu'il n'était plus dans le pays des excommuniés, mais au milieu de sa chère et pieuse famille du Bec. Il y reprit ses exercices d'autrefois avec une régularité et une ferveur de novice.

1) Epist., III, 178.

Après s'être reposé quelques semaines parmi ces bons moines, il alla passer les fêtes de la Pentecôte à Chartres, où l'invitait Yves, évêque de cette ville, si connu depuis sous le nom d'Yves de Chartres. Ces deux saints avaient été formés l'un et l'autre par les leçons de Lanfranc : Yves était aussi un enfant du Bec. Notre saint trouvait en lui un ami capable de le comprendre et de l'encourager. Cet ami avait passé, lui aussi, par le feu de la persécution et s'était signalé dans les glorieux combats de la foi. Élevé au siège de Chartres en 1090 à la place du scandaleux Godefroy qui venait d'être canoniquement déposé, il fut sacré par Urbain II lui-même. Richer, archevêque de Sens, et son métropolitain, refusait de le reconnaître, soutenait l'évêque déposé et outrageait le Saint-Siège : de là une première lutte. On le vit surtout déployer une énergie au-dessus de tout éloge en combattant le mariage criminel de Philippe I[er], roi de France, avec Bertrade épouse légitime du comte d'Anjou. « Ma conscience, que je dois conserver pure de« vant Dieu, et la réputation d'un évêque de Jésus-Christ m'em« pêchent de me rendre à vos désirs, répondit-il à Philippe qui « l'invitait à venir assister à la célébration de ce mariage. J'ai« merais mieux être jeté au fond de la mer avec une pierre at« tachée au cou que d'être un sujet de scandale (1). » Puis il envoya à tous les évêques de France une copie de sa réponse en les engageant à « ne pas être des chiens muets qui ne savent « pas aboyer (2) », et telles furent l'autorité de sa parole et l'influence de son exemple qu'il ne se trouva pas un seul évêque en France pour bénir le mariage du roi. Dépouillé de ses biens et jeté en prison, il n'en devint que plus âpre au combat.

Tel était le courageux athlète auprès duquel Anselme allait retremper son courage et ranimer son ardeur pour la lutte. L'histoire ne nous a point conservé les entretiens de ces deux héroïques combattants. Nous savons seulement qu'Yves de Chartres conseilla à son ami, qui se disposait à le quitter et à continuer sa route vers Rome, de ne point s'exposer en cette saison aux chaleurs d'Italie. Cette année-là les chaleurs étaient grandes, même en Nor-

(1) Yvon. episc. Carn. epist., XV.
(2) Epist., XIV.

mandie et dans le nord de la France, et on rapportait qu'en Italie elles étaient excessives et intolérables pour les étrangers. Plusieurs personnages considérables appuyèrent le conseil du saint évêque de Chartres. De ce nombre était Adèle, comtesse de Blois, sœur du roi Henry et femme du comte Étienne, mort en Orient au siège de Ramla. Cette princesse témoigna à notre saint le plus vif intérêt et le combla de marques d'affection et de dévouement. Elle habitait Chartres. Le saint se rendit à l'avis de ses amis et remit à l'automne son voyage de Rome.

Pendant qu'il était à Chartres, il visita le monastère de Saint-Pierre, qui se trouvait dans cette ville. Un des moines recourut à sa médiation pour sortir d'une situation particulièrement embarrassante. Avant d'entrer dans le monastère de Saint-Pierre il avait pris certains engagements envers une autre communauté dont l'abbé le réclamait. De son côté, l'abbé de Saint-Pierre, des mains duquel il avait reçu l'habit monastique et à qui il avait fait profession d'obéissance, refusait de le rendre. Ce bon moine n'osait ni partir ni rester, et sa conscience était livrée à des perplexités étranges. Son désir était de demeurer à Saint-Pierre de Chartres; il lui semblait que l'intérêt de son âme le demandait. Le saint archevêque, quand il l'eut mis, par ses confidences, au courant de sa situation et des besoins de son âme, fut aussi de son avis. Quant à obtenir le consentement de l'abbé auquel il avait donné des droits sur lui le saint s'en chargea. Cet abbé était un de ses amis. Il lui écrivit une toute petite lettre à la fois discrète, habile et charmante.

« Que votre prudence considère, lui dit-il après lui avoir exposé « la situation de ce pauvre moine, que votre prudence considère « qu'il ne convient pas, que vous autres abbés, vous déchiriez l'âme « de ce malheureux en la tirant chacun de votre côté. Vous devez « bien plutôt être animés envers lui d'une affection maternelle et « montrer que vous aimez mieux l'âme du prochain que votre « propre volonté. Or celui-là montre plus que l'autre qu'il est « vraiment une mère qui dit à l'autre : Possédez à vous seul cet « enfant vivant; ne nous entendons pas pour le faire mourir, afin « que le vrai Salomon lui dise, quand il viendra : *Donnez-lui cet*

« *enfant vivant, il est vraiment sa mère.* Car la vraie mère aime « mieux son enfant vivant sur un sein étranger que de le sentir « mort sur son propre sein. Que Votre Sainteté sache que, pour plu- « sieurs raisons, ainsi que j'ai pu m'en assurer, il vaut mieux pour « ce moine rester à Chartres que de retourner vers vous. Aussi, si « je l'osais, je suggérerais à votre religion, par manière de conseil, « de ne pas vous montrer une fausse mère, mais une vraie mère. « Adieu (1)! »

Cependant le séjour du saint à Chartres fut de courte durée; c'est au Bec qu'il revint passer l'été, en attendant le moment de partir pour Rome. C'est là que son cœur l'appelait (2).

(1) Epist., III, 87.

(2) C'est saint Anselme lui-même qui raconte à Gondulfe dans une de ses lettres (Epist. IV, 29), avec les détails que nous venons de donner, comment il fut amené à ajourner son voyage de Rome et à passer l'été au Bec. Il donne également ces nouvelles et ces détails au prieur de Saint-Sauveur, Dom Ernulfe (Epist., III, 76).

CHAPITRE XVI.

Saint Anselme au milieu de ses chers enfants du Bec. — Joies mêlées d'inquiétudes. — Efforts du roi pour détourner le saint archevêque du voyage de Rome. — Le saint fait néanmoins ce voyage et il reçoit de Pascal II le plus bienveillant accueil.

Saint Anselme reprit au milieu de ses chers enfants du Bec ses habitudes de vie monastique et ces conversations pleines d'abandon sur les choses de Dieu ou sur des questions élevées qui avaient pour lui tant de charmes. Ce fut pour son âme comme un bain rafraîchissant. Il s'en fallait cependant qu'il retrouvât dans cette solitude la paix et les joies qu'il y avait goûtées autrefois. Il y apportait un chagrin et des préoccupations que sa jeunesse et son âge mûr n'avaient point connus, et qui faisaient de sa vie un long et continuel martyre. Et puis si le saint jouissait des enfants qu'il retrouvait pour un temps assez court, il souffrait de ceux qu'il venait de perdre pour un temps peut-être fort long. Ne pouvant plus converser avec eux de vive voix, il le faisait par lettres. Les lettres qu'Anselme écrivit pendant son second exil ne nous sont pas toutes parvenues, mais il nous en reste un grand nombre. La plupart tiennent ses amis et ses moines au courant de ce qu'il fait et de ce qui lui arrive, et roulent sur ses démêlés avec le roi. Elles sont précieuses pour l'histoire de l'Angleterre à cette époque (1), et surtout pour l'histoire du saint.

(1) Le célèbre historien Anglais Freeman fait cette remarque que « les lettres de saint « Anselme jettent une grande lumière sur les événements de son époque... Dans plusieurs « passages de mon ouvrage, dit-il, elles ont pris rang parmi mes matériaux les plus im- « portants... » The letters of Anselm throw so much light on the events of the time, they open to us so many bits of local and personal details both in England and in Normandy, that etc...

In several places in the text I have used the letters of Anselm among my most important materials. They form one of our sources for the details of his own appointment

Pendant son séjour au Bec, le saint archevêque de Cantorbéry reçut d'Angleterre des nouvelles inquiétantes. D'après ces nouvelles il était visible que le roi cherchait à s'emparer des biens de l'archevêché peu à peu et sans bruit. Peu de temps après le départ d'Anselme il avait obligé les moines de Cantorbéry à lui payer une contribution. C'était un premier pas vers une spoliation totale. Le saint ne s'y méprit pas : il réclama immédiatement, mais avec une grande prudence. Il se contenta d'une insinuation. Encore saisit-il pour la glisser une occasion que le roi lui-même lui avait fournie. Henry, toujours hypocrite, continuait à traiter Anselme avec les honneurs dus à l'archevêque de Cantorbéry. Feignant de croire qu'il était parti pour un simple voyage à Rome, il lui prodiguait même ses prévenances. En même temps qu'il nourrissait le projet de s'emparer des biens du primat, il lui écrivait pour lui donner de ses nouvelles avec une gracieuseté parfaite. Anselme, dans sa réponse, le remercie de ses attentions, lui exprime son désir de le voir avancer dans le service de Dieu, puis termine par un petit mot qui, pour être comme jeté en passant, n'en est pas moins le plus important de la lettre. « Quant aux biens de mon église, quoique « j'aie confiance que telles sont vos intentions, je vous prierai cependant de vouloir bien les laisser dans l'état où ils sont (1). »

Le saint écrivit aussi à la reine Mathilde. « Réglez, lui disait-il, « réglez les choses soumises à votre puissance suivant le conseil de « Dieu plutôt que suivant le conseil des hommes. Car *la sagesse de « ce monde est folie aux yeux de Dieu*, comme dit l'Écriture, et « *la sagesse de la chair est ennemie de Dieu parce qu'elle n'est « pas soumise à sa loi*. Faites goûter ces maximes au seigneur notre roi en les lui inculquant en particulier et en public ; répétez-« les lui souvent, et revenez-y avec force et insistance, autant que « cela dépendra de vous (2). »

to the archbishoprick, while his correspondence with the cardinal Walter has given us some details not found elsewhere with regard to the campaign against Robert of Mowbray... But the whole series is full of matter bearing on English affairs and affairs of others persons and places in which we are interested. — *The reign of William Rufus*, t. II, p. 250.

(1) Epist., III, 79.

(2) Epist., III, 81.

Anselme écrivait surtout à ses moines. Après leur avoir donné longuement de ses nouvelles, il y ajoute quelques conseils : « Vous « savez, mes très chers enfants, ce que je désire de vous; je vous « ai dit souvent ce qui adoucit mes tribulations : c'est si vous ne « vivez que pour Dieu, si vous craignez de l'offenser même dans les « plus petites choses, si vous aimez la discipline de votre ordre; « si vous conservez la paix entre vous et l'obéissance à l'égard du « Révérend Père Prieur; voilà ce que je désire de vous. C'est là ma « consolation et mon repos. Pensez-y, et faites-le si vous voulez « me réjouir et vous rendre Dieu favorable (1). »

« Anselme resta au Bec jusqu'au milieu du mois d'août, ne cessant de s'appliquer à édifier les moines, puis il se remit en route « pour Rome en repassant par Chartres. Que ferai-je? Si je voulais « décrire en détail le concours des grands, les honneurs et les ser- « vices rendus à Anselme bien au delà de ce qu'il eût désiré, et les « dons qui lui furent faits, à coup sûr j'ennuierais par mes longueurs « les lecteurs chargés de quelque autre occupation. Qu'on se con- « tente donc de m'entendre dire en peu de mots que, grâce à la « protection qui l'environnait partout comme d'un rempart, le pré- « lat accomplit son voyage dans la plus grande paix et avec le plus « grand bonheur, et qu'il arriva à Rome sain et sauf avec tous les « siens (2). »

Telle est la sobriété de détails avec laquelle Eadmer, habitué aux ovations continuelles que l'on faisait à saint Anselme, raconte son second voyage à Rome.

Le roi Henry Beauclerc redoutait avant tout la présence du saint archevêque en Angleterre, mais il craignait aussi sa présence à Rome. Ce qui eût le mieux servi sa politique, c'eût été de pouvoir le tenir éloigné du royaume jusqu'à sa mort, tout en l'empêchant de parvenir jusqu'au souverain pontife. Il eût voulu traîner les choses en longueur par des négociations de nature à voiler aux yeux du public sa résistance aux lois de l'Église. Cachant donc ses desseins sous l'apparence d'un vif intérêt pour la santé d'Anselme, il lui adressa une lettre où il le conjurait de ne point s'exposer, affaibli

(1) Epist., III, 76.
(2) *Hist. nov.*, lib. III.

comme il l'était, aux fatigues d'un voyage de Rome. Les mesures du roi étaient prises pour que cette lettre arrivât à l'archevêque quelque temps avant l'époque qu'il avait fixée pour son départ; et en même temps qu'il combinait ses plans pour écarter Anselme de Rome, il y envoyait en toute hâte Guillaume de Warlewast. A peine arrivé, Guillaume demanda une audience au pape. Mais Pascal lui fit répondre qu'il ne l'entendrait qu'en présence d'Anselme, et il envoya un messager à l'archevêque pour le presser de venir. Anselme partit aussitôt sans attendre l'époque qu'il avait d'abord fixée, et quand le messager du roi l'atteignit, il était déjà dans la Maurienne. Il fit parvenir au prince ses excuses en le priant de remarquer qu'il était déjà loin et qu'il obéissait à une invitation du pape, puis il continua sa route.

Le saint archevêque de Cantorbéry trouva dans Pascal II les mêmes égards et la même cordialité que lui avait témoignés autrefois Urbain II. Rien n'était changé pour lui à Rome. Pascal II mit à sa disposition les appartements que la bonté généreuse d'Urbain II lui avait jadis assignés au palais de Latran : il se retrouva chez lui. Dans la réception solennelle que le pape lui fit au milieu de toute sa cour, Anselme vit se renouveler pour lui les témoignages d'honneur dont il avait été comblé par le pontife précédent. Tous les esprits étaient disposés en sa faveur, et il était facile de prévoir que, malgré la puissance du roi d'Angleterre et les intrigues de son ambassadeur, la force et la ruse ne l'emporteraient pas, au tribunal de Pierre, sur la justice et la vérité.

CHAPITRE XVII.

Guillaume de Warlewast plaide la cause du roi d'Angleterre devant la cour romaine en présence d'Anselme, mais sans succès. — Saint Anselme prend congé du pape. — Intrigues de Warlewast après son départ. — Lettre du pape au roi Henry.

Le pape voulant porter enfin un jugement définitif sur la grande question qui divisait le roi d'Angleterre et l'archevêque de Cantorbéry, réunit ses principaux conseillers et invita Anselme et Guillaume de Warlewast à venir plaider publiquement leur cause devant eux. Ils s'y rendirent au jour fixé, et le pape ayant donné d'abord la parole à Guillaume, il déploya toutes les ressources de sa captieuse et insinuante éloquence. Le but de sa mission, dit-il, était d'obtenir pour le roi son maître l'autorisation de conserver les usages et les privilèges que lui avaient légués son père et son frère. Ce but nettement et habilement exposé, il s'étendit longuement sur la munificence traditionnelle des rois de la Grande-Bretagne à l'égard de Rome et sur le rang exceptionnellement distingué et les honneurs singuliers que cette libéralité leur avait mérités de tout temps. Henry était à la hauteur de ses prédécesseurs par son généreux dévouement envers le Saint-Siège. Était-il juste, était-il convenable qu'il cessât d'être à leur hauteur par l'étendue de ses privilèges? Et quand il ne le cédait en libéralité à aucun des rois qui l'avaient précédé sur le trône, pouvait-il sans douleur, sans honte et sans indignation, voir ses droits amoindris? Un roi pouvait-il consentir à se voir ainsi humilié devant son peuple? D'ailleurs Rome elle-même avait tout intérêt à ne point lui enlever ses privilèges; leur suppression entraînerait après elle, il le savait, disait-il, d'une manière certaine, des maux immenses et irréparables.

Tel fut en partie, d'après Eadmer, le plaidoyer de l'avocat du roi. Il était habile, il faut en convenir; il contenait des considérations,

des insinuations, qui, s'il n'eût été question de principes aussi sacrés, eussent pu fléchir la cour de Rome. D'ailleurs Guillaume, en rusé négociateur, avait eu des entretiens particuliers avec les principaux conseillers de Pascal II et il s'était appliqué à incliner peu à peu les esprits du côté de la solution qu'il désirait. Aussi quelques-uns de ceux qui entouraient le pape n'étaient-ils pas éloignés de lui être favorables; sans abandonner la cause de l'Église dans la question des investitures, ils penchaient visiblement vers l'indulgence à l'égard du roi d'Angleterre. A peine Guillaume eut-il achevé son discours qu'ils s'écrièrent que ses raisons méritaient d'être prises en considération, et qu'un roi du mérite de Henry avait certainement droit à des ménagements et à des concessions. Quant à Anselme, calme et tranquille comme s'il eût été désintéressé dans la question, il écoutait et observait tout en silence, et il attendait en paix la sentence qui serait prononcée. « Il ne voulait pas élever la « voix, dit Eadmer, pour aider un homme mortel à devenir la porte « de l'Église de Dieu, de peur que ceux qui voudraient entrer dans « le bercail ne missent de côté le Christ qui se dit lui-même la porte « par laquelle il faut entrer et sortir pour être sauvé et pour trou« ver les vrais pâturages, et ne pénétrassent par un autre côté « parmi les brebis et ne devinssent ainsi des voleurs et des brigands « au lieu d'être des pasteurs (1). »

L'assemblée paraissait frappée des raisons exposées par Guillaume; plusieurs les avaient approuvées : personne n'avait entrepris de les réfuter. Le souverain pontife les avait écoutées avec une très grande attention sans répondre un seul mot. N'en était-il pas ébranlé? Warlewast le crut, et, ajoutant la menace aux arguments, il s'écria : *Quoi qu'on en dise, je veux que tous les assistants sachent bien que mon seigneur le roi des Anglais ne consentira jamais à perdre les investitures, dût-il lui en coûter son royaume! — Et moi,* répondit alors le pape, *je déclare devant Dieu que si le roi votre maître est disposé, comme vous le dites, à ne point renoncer aux investitures, dût-il lui en coûter son royaume, le pape Pascal ne lui permettra jamais de les garder impunément, dût-il lui en*

(1) *Ibid.*

coûter la tête (1). Warlewast ne s'attendait pas à cette réponse. Des applaudissements unanimes l'accueillirent et l'on s'écria de toute part qu'il fallait absolument éloigner à tout jamais de l'esprit des enfants de l'Église la pensée que le Siège de Pierre pût consentir à laisser un laïque devenir la porte du bercail du Christ. L'avis de l'assemblée fut qu'on devait adresser au roi une réponse mesurée dans la forme, mais au fond entièrement contraire à ses prétentions. Le pape, voulant unir la douceur à la fermeté, exempta le roi pour un temps de l'excommunication personnelle qu'il avait encourue, tout en la laissant peser sur ceux qui avaient reçu ou recevraient plus tard les investitures de sa main. Cependant il accordait à Anselme le pouvoir d'absoudre de cette excommunication.

La grande affaire ainsi terminée, le primat s'occupa de plusieurs autres moins importantes, puis il alla se jeter aux pieds de Pascal II pour prendre congé de lui et demander sa bénédiction avant son départ. « Que la bénédiction que vous demandez vous accompagne partout, lui dit alors le pape, suivant vos désirs. Et pour qu'il ne soit point dit que vous quittez, sans rien emporter, le seuil des saints apôtres, pasteurs de l'Église, nous vous remettons, de notre propre main, en leur nom et muni du sceau de leur autorité, un écrit renfermant des privilèges que nous vous confirmons à vous et à vos successeurs. » Et en disant ces mots il remit au saint archevêque un bref par lequel il confirmait, en effet, pour lui et ses successeurs, la plénitude de la dignité primatiale et tous les privilèges qui y sont attachés, puis il l'embrassa affectueusement ainsi que les deux moines Eadmer et Alexandre qui l'accompagnaient.

Au moment où Anselme et ses compagnons quittaient Rome, Guillaume de Warlewast manifesta l'intention d'y prolonger son séjour. Il avait, disait-il, à s'acquitter à Bari d'un vœu en l'honneur de saint Nicolas; au fond, son dessein était d'arracher à la cour de Rome, en l'absence d'Anselme, à force d'intrigues, ce qu'elle lui avait refusé tant qu'il était présent. Mais toutes ses menées furent inutiles, excepté sur un point d'assez peu d'importance (2).

Guillaume savait que le primat emportait une lettre du pape pour

(1) *Ibid.*
(2) Will. Malm., *De Gest. pontif. Angl.*, lib. I.

le roi. On lui assura que cette lettre avait été écrite sous l'inspiration d'Anselme. Il pria alors le pape de lui remettre à lui-même une autre lettre pour son maître dans laquelle, tout en maintenant son refus, il en adoucirait les termes autant que la chose serait possible. Le pape se rendit à ce vœu : ce fut tout ce que l'adroit négociateur put obtenir.

CHAPITRE XVIII.

Anselme traverse de nouveau l'Italie. — Mathilde, comtesse de Toscane, lui donne une escorte et le comble de bienfaits. — Remerciements et conseils du saint. — Fait merveilleux qui révèle sa sainteté. — Il est rejoint à Plaisance par Guillaume de Warlewast. — Guillaume de Warlewast déclare au primat au moment où il allait arriver à Lyon que le roi lui défend de rentrer en Angleterre.

Pendant que Guillaume de Warlewast intriguait à Rome, Anselme avait repris le chemin de la Bourgogne. La comtesse Mathilde, à laquelle il avait député le moine Alexandre pour lui demander sa protection, lui avait donné une escorte. Elle recommanda même expressément qu'on rendît au primat d'Angleterre les mêmes honneurs qu'à elle-même, et qu'on prît de sa personne le même soin que de la sienne. Ses ordres furent pleinement exécutés.

Pour juger des bontés de la pieuse comtesse à l'égard du saint, de l'intérêt qu'elle lui portait et de la confiance qu'elle avait en lui, il faut lire la lettre de remerciements qu'Anselme lui adressa. Cette lettre a un autre avantage encore : celui de nous montrer les préccupations et, pour ainsi dire, le fond de la grande âme de Mathilde. Pendant que la plupart des souverains ne s'occupaient que d'agrandir leurs États et d'accroître l'éclat de leur couronne, elle songeait à se dépouiller de tout et à s'ensevelir dans un cloître. Elle n'attendait pour cela qu'un mot du saint archevêque de Cantorbéry. Mais le saint appréciait trop les services qu'elle rendait au Saint-Siège et à ses défenseurs pour le lui permettre. Il aimait trop l'Église pour consentir à la priver d'un pareil soutien. Il lui écrivit cette belle lettre :

« Anselme, serviteur de l'Église de Cantorbéry, à sa dame et mère

« en Dieu la comtesse Mathilde, souhaite une continuelle et longue
« prospérité dans la vie présente et la félicité éternelle dans l'au-
« tre.

« Je tiens à rendre des actions de grâce à Votre Altesse, mais ma
« plume ne trouve point d'expressions qui puissent égaler ces ac-
« tions de grâces à vos bienfaits. Car c'est un très grand bienfait,
« je me plais à le reconnaître, que Dieu m'ait délivré par votre
« entremise, non pas seulement une fois, mais à plusieurs reprises,
« de mes ennemis qui me guettaient et entre les mains desquels
« j'étais sur le point de tomber. Mais quand je considère avec quels
« sentiments de bienveillance et de bonté maternelle ce service
« m'a été rendu, je comprends alors qu'il est beaucoup plus grand
« que je ne saurais l'exprimer. Je ne puis oublier avec quelle sol-
« licitude et quelles instantes prières vous m'avez recommandé par
« notre frère et fils Alexandre de ne m'exposer à aucun danger, et
« avec quel soin vous avez ordonné à vos gens de prendre un aussi
« grand soin, et même si cela leur était possible, un plus grand
« soin de ma personne que de la vôtre, et de m'escorter jusqu'à ce
« que je fusse hors de danger, en me faisant suivre non la voie la
« plus courte, mais la plus sûre. Ils se sont fidèlement acquittés de
« cette mission et se sont conformés à vos intentions de tout
« point.

« Pour vous remercier, ce n'est pas chez moi le cœur qui fait dé-
« faut ; c'est la bouche, c'est la plume. Ce que mon cœur éprouve
« de reconnaissance je ne saurais l'exprimer ni de vive voix ni par
« écrit. Je prie Dieu de suppléer à mon impuissance et de vous
« récompenser lui-même en vous protégeant contre tous vos enne-
« mis du corps et de l'âme, et en vous conduisant à la bienheu-
« reuse éternité.

« Je ne cesse de penser au saint désir qui fait soupirer votre
« cœur après le mépris du monde ; mais le grand amour que vous
« avez pour l'Église, notre mère, amour dont elle a un si pressant
« besoin, me détourne de vous engager à suivre votre attrait. Dans
« le genre de vie qui vous attire comme dans celui que vous me-
« nez vous pouvez également plaire à Dieu. Vous devez donc, en
« attendant que la volonté de Dieu se déclare d'une manière cer-

« taine, porter votre fardeau avec patience et vous acquitter de « votre corvée avec bon espoir.

« Je me permetterai cependant de vous donner un conseil. Si « vous vous voyiez en danger de mort — ce qu'à Dieu ne plaise! — « faites une entière consécration de vous-même à Dieu avant de « quitter cette vie, et dans ce but ayez constamment sous votre « main un voile tout préparé.

« Quoi qu'il en soit de mes paroles, ce que je demande pour vous « et ce que je désire, c'est que Dieu ne vous laisse suivre en fait de « conseils que ses propres conseils, et ne vous permette de vous « arrêter qu'au parti qui est conforme à sa volonté.

« Votre Altesse m'a fait savoir par notre fils Alexandre qu'elle « n'a pas, comme je le pensais, les *Prières* ou *Méditations* que j'ai « composées : je vous les envoie. Que le Dieu tout-puissant vous « conduise et vous protège par sa bénédiction (1). »

Pendant ce voyage, Dieu se plut à révéler, par un fait merveilleux, la sainteté extraordinaire de son serviteur. « Arrivé à Florence, il « y passa la nuit. Quand il eut quitté la famille qui lui avait donné « l'hospitalité, le maître de la maison reprit son lit, qu'il avait cédé « au prélat et dans lequel il avait dormi. Mais pendant son sommeil « il vit se présenter à lui un homme dont le visage lui était in- « connu et qui l'avertit de sortir au plus vite de ce lit. *Il ne con- « vient pas*, lui dit-il, *que vous occupiez une place qui a eu l'hon- « neur de recevoir un si grand personnage*. En se levant le matin, « cet homme repassa dans son esprit ce qu'il avait vu et le prit « pour un simple rêve. Il n'hésita pas à se remettre dans le même « lit la nuit suivante. Il s'endormit et vit pour la seconde fois, avec « un visage irrité, le même homme, qui lui répéta les mêmes paro- « les. Quand il fut réveillé, il ne fit pas plus attention à cette se- « conde vision qu'à la première : le soir, il se remit encore dans le « même lit. Pendant son sommeil le même homme lui apparut « pour la troisième fois. L'indignation éclatait dans ses traits et se « manifesta bientôt dans sa voix. *Pourquoi faites-vous*, s'écria-t-il, « *ce que je vous ai déjà défendu à deux reprises? Eh bien, main-*

(1) Epist., IV, 37.

« *tenant que je vous avertis pour la troisième fois, levez-vous et* « *gardez-vous bien désormais de vous servir du lit du prélat. Je vous* « *déclare que, si je vous y retrouve, vous apprendrez à vos dépens* « *que ce que vous entendez n'est pas un rêve.* Frappé d'une vive « terreur, cet homme saute hors de son lit et court consulter l'évê- « que de la ville en présence de plusieurs autres personnes. L'évê- « que, que la renommée avait instruit depuis longtemps de la sain- « teté d'Anselme, et qui tout récemment l'avait reconnu lui-même « en conversant avec lui, blâma sévèrement cet homme de son « audace, lui reprochant, comme une sottise, d'avoir osé dormir « dans le lit où un si grand homme avait pris son repos. Il com- « manda de garder dans la suite le lit avec respect et de ne plus « permettre à personne d'y coucher (1). »

Quand Anselme et ses compagnons furent arrivés à Plaisance, ils ne furent pas médiocrement surpris de s'y voir rejoints par Guillaume de Warlewast. Sa dévotion pour saint Nicolas l'avait peu retardé. Il tenait à atteindre Anselme avant son arrivée à Lyon. Nous allons voir pourquoi.

L'archevêque fit diligence pour arriver à Lyon. La saison était avancée, et il se proposait, malgré tout, de rentrer en Angleterre. Sans doute il était loin d'être rassuré sur les dispositions du roi et sur l'accueil qui l'attendait. Mais Rome avait dit son dernier mot; toute voie semblait désormais fermée aux temporisations, aux négociations et aux artifices de la diplomatie. Il ne restait plus au roi qu'à se soumettre aux lois de l'Église ou à entrer ouvertement dans la voie de la persécution. Le primat savait combien ce dernier parti lui répugnait.

Quand Lyon ne fut plus qu'à une faible distance, Anselme et ses compagnons manifestèrent l'intention de s'y arrêter quelques jours afin d'y célébrer les fêtes de Noël. Guillaume déclara que pour lui il ne s'y arrêterait pas, et prenant le saint à part, il lui dit : « Pen-

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II. — Joann. Saresb., *Vit. S. Ans.*, cap. XII. — Eadmer apprit ce fait dans un nouveau voyage à Rome qu'il fit plusieurs années après la mort de saint Anselme. Il accompagnait Radulfe, successeur du saint sur le siège de Cantorbéry. On lui assura que l'on continuait à garder avec respect, sans permettre à personne de s'en servir, le lit dans lequel avait couché saint Anselme : *Quod usque hodie, uti accepimus, servatum est.*

dant notre séjour à Rome, je pensais que les affaires prendraient une autre tournure, et voilà pourquoi j'ai attendu jusqu'à maintenant pour vous communiquer les ordres dont le roi mon maître m'a chargé pour vous. Mais maintenant que je me propose de me rendre auprès de lui à marches forcées, je ne veux plus vous cacher ce qu'il vous fait savoir. Il dit que si vous voulez rentrer en Angleterre disposé à vous conduire à son égard, en tout point, comme on sait que vos prédécesseurs se sont conduits à l'égard des siens, alors il verra votre retour d'un bon œil et vous recevra volontiers. — Est-ce là tout? dit Anselme. — Je parle à un homme intelligent, reprit Guillaume. — Je comprends, dit Anselme.

L'archevêque et le député du roi se séparèrent à ces mots. Le saint prit le parti de rester à Lyon. Il y fut accueilli comme par le passé. L'archevêque Hugues vint au-devant de lui avec son clergé et le conduisit solennellement à la cathédrale, puis après l'avoir comblé de félicitations et de marques de bienveillance, il l'installa de nouveau dans son palais archiépiscopal, en le priant de le considérer comme le sien propre.

CHAPITRE XIX.

Le saint archevêque écrit au roi pour lui demander si son intention est de l'empêcher de rentrer en Angleterre. — Précautions qu'il prend pour prévenir toute supercherie de nature à égarer l'opinion sur ses démêlés avec le roi. — Lettre que Guillaume de Warlewast remet à Henry Beauclerc de la part de Pascal II.

A peine installé à Lyon, le saint archevêque rédigea la lettre qu'on va lire et dont tous les mots sont pesés :

« A son respectable seigneur Henry, roi des Anglais, Anselme ar- « chevêque de Cantorbéry offre son fidèle service et ses prières.

« Quoique vous ayez appris par Guillaume de Warlewast ce que « nous avons fait à Rome, cependant, en ce qui me concerne, je « vous en rendrai compte en quelques mots.

« Je me suis rendu à Rome, et j'ai exposé au seigneur pape la « cause pour laquelle j'étais venu. Sa réponse a été qu'il ne voulait « se mettre en désaccord en aucune manière avec les décrets de « ses prédécesseurs. De plus, il m'a commandé de ne point com- « muniquer avec ceux qui ont reçu l'investiture de votre main, sa- « chant que la chose était défendue, à moins qu'ils ne fassent péni- « tence et ne renoncent aux dignités qui leur ont été conférées, « sans aucun espoir de les obtenir de nouveau. Le pape m'a égale- « ment interdit de recevoir dans ma communion les évêques qui « ont sacré ces prélats coupables d'avoir reçu l'investiture de votre « main, à moins qu'ils ne se présentent au jugement du Siège apos- « tolique.

« Sur tous ces points Guillaume peut servir de témoin, s'il le « veut.

« Le dit Guillaume m'a rappelé de votre part, au moment de « nous séparer, la bienveillance et l'affection que vous avez tou- « jours eues pour moi, puis il m'a invité comme votre archevêque

« à me mettre en mesure de rentrer en Angleterre, en me tenant « disposé à en user à votre égard comme mon prédécesseur en usa « avec votre père. A cette condition, m'a-t-il dit, vous me traiteriez « avec le même honneur que votre père a traité mon prédécesseur, et « vous m'accorderiez la même liberté. J'ai compris par ces paroles « que si je ne remplissais pas cette condition, vous vous opposeriez « à mon retour en Angleterre.

« Pour ce qui est de votre bienveillance et de votre affection, je « vous en remercie. Mais je ne puis en user avec vous comme mon « prédécesseur en usa avec votre père, parce que par suite de la « défense dont je vous ai parlé plus haut, défense que j'ai entendue « de mes oreilles, je n'ose ni vous faire hommage ni communiquer « avec ceux qui ont reçu l'investiture de votre main.

« Je vous prie donc de me mander, s'il vous plaît, quelle est votre « volonté. Puis-je, dans les dispositions dont je viens de vous faire « part, rentrer en Angleterre en paix avec vous et jouissant de « l'autorité que me donnent mes fonctions? Je suis tout disposé à « vous servir fidèlement vous-même et le peuple que Dieu m'a « confié dans la mesure de mes forces et de ma science, en vous « obéissant suivant les règles. Si vous rejetez ma proposition, et « que les âmes en éprouvent du dommage, je pense que ce ne sera « point ma faute. Que Dieu règne dans votre cœur de telle sorte « que vous puissiez régner vous-même en toute chose par sa grâce. « Ainsi soit-il (1). »

Le but du primat était de faire connaître à l'Angleterre tout entière, en publiant la lettre qu'on vient de lire et la réponse qui y serait faite, de quel côté était le bon droit et sur qui devait peser la responsabilité des maux innombrables causés par son absence prolongée. Pour que ce but fût atteint, il ne suffisait pas que cette lettre fût remise au roi; il fallait qu'il ne pût ni nier l'avoir reçue, ni en contester l'authenticité, ni en laisser ignorer au public les termes exacts. Il fallait surtout qu'on ne pût ni la falsifier en aucune manière, ni lui en substituer une autre, ni la faire suivre d'une lettre fabriquée de nature à détruire l'effet de la lettre authentique.

(1) Epist., III, 88.

De pareilles supercheries n'excédaient, sous aucun rapport, la capacité de Guillaume de Warlewast. C'était même proprement là de ses moyens. Il valait mieux rendre l'imposture impossible que d'avoir à la dévoiler.

Le saint archevêque fit trois exemplaires de la lettre qu'on vient de lire ; il chargea ses messagers d'en remettre un exemplaire au roi, un exemplaire à l'évêque de Rochester, et un exemplaire au prieur de Saint-Sauveur. Il écrivit à l'évêque et au prieur. Il disait au prieur : « Je vous envoie un exemplaire de ma lettre au roi. « Vous la tiendrez secrète jusqu'à ce que vous sachiez comment il « l'a reçue et quelle réponse il y a faite. Mais cela une fois connu, « mon avis est que cette lettre doit être rendue publique (1). »

A l'évêque de Rochester Anselme envoya en même temps qu'un exemplaire de sa lettre au roi le sceau archiépiscopal destiné à en attester l'authenticité, et il lui donna les instructions suivantes :

« Vous irez trouver le roi et vous lui présenterez mes salutations « et l'hommage de ma fidélité; mon sceau vous sera remis par « mes messagers; vous le remettrez vous-même entre les mains du « roi. S'il juge à propos de me répondre immédiatement, faites- « moi parvenir sa réponse par le messager qui lui porte ma lettre. « S'il ne me répond pas, écrivez-lui vous-même, et faites-moi con- « naître ce qu'il aura répondu à votre lettre. Vous attendrez pour « montrer mon sceau au roi que Guillaume de Warlewast soit ren- « tré en Angleterre. Vous lui communiquerez secrètement la lettre « que j'adresse au roi, et ce n'est qu'après cela que vous irez trou- « ver le roi lui-même. Faites en sorte que personne n'ait connais- « sance de cette lettre avant qu'elle ait été remise au roi, excepté « Guillaume de Warlewast et le prieur de Saint-Sauveur. Mais après « qu'elle aura été remise au roi, faites-la connaître aux évêques et « aux autres (2). »

Ces instructions ponctuellement exécutées fermèrent toutes les voies à la supercherie.

Le primat ne fit pas parvenir au roi la lettre du pape. Il savait qu'on l'avait discréditée à Rome en disant à Guillaume de Warle-

(1) Epist., IV, 40.
(2) Epist., IV, 34.

wast qu'elle avait été écrite sous son inspiration, et que Guillaume en avait obtenu une autre. Dans ces conditions, et dans les termes où il se trouvait avec le roi, lui envoyer une lettre du pape qui eût été regardée comme son propre ouvrage, c'eût été la livrer à la dérision de toute la cour (1). Celle confiée à Guillaume de Warlewast était censée la remplacer et devait suffire. Dès que Guillaume fut de retour en Angleterre, il remit à son maître la lettre suivante :

« Pascal, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à l'illustre et « glorieux roi des Anglais Henry salut et la bénédiction apostoli- « que.

« La lettre que vous nous avez envoyée récemment par le clerc « Guillaume votre ami et notre fils bien-aimé nous a appris la « bonne santé dont vous jouissez et les heureux succès que la bonté « divine vous a accordés en vous rendant vainqueur de vos ennemis. « Nous avons appris en outre que votre noble et pieuse épouse vous « a donné un enfant mâle et que vos désirs ont été ainsi comblés.

« Ces nouvelles nous ont rempli de joie, et l'heure où vous vous « reconnaissez redevable envers Dieu de plus grands bienfaits nous « a paru favorable pour vous inculquer avec plus de force l'obli- « gation de lui obéir et de suivre sa volonté.

« A ces bienfaits de Dieu nous souhaiterions de joindre nos pro- « pres faveurs, mais il nous est pénible de voir que vous semblez « demander de nous ce qu'il nous est impossible de vous accorder. « En effet, il y aurait, pour nous sans aucun doute, et aussi pour « vous, un immense péril à permettre à Votre Excellence de donner « les Investitures. Nous vous prions de considérer ce que vous per- « dez en ne les donnant pas, et ce que vous acquerriez en les « donnant. Par cette prohibition nous n'obtenons de la part des « diverses Églises ni une plus étroite obéissance, ni une plus grande « libéralité, et nous ne cherchons point à rien enlever à votre

(1) Epistolas quas mihi præcepistæ regi et regini ex vestra parte mittere, quia Romæ dictum est Guillelmo eas mea dispositione esse compositas, et quia idem Guillelmus post illas alias editas, ut audivi, a vestra sanctitate suscepit, per me dirigi congruum non æstimavi. Certus enim sum quia si per me dirigerentur, omnino non viderentur, aut contemptui et derisui haberentur. — Epist., IV, 46.

« puissance et à vos droits. Nous voulons seulement éloigner de « vous la colère de Dieu et vous assurer une entière prospérité. Car « le Seigneur dit : *J'honorerai ceux qui m'honorent, et ceux qui « me méprisent deviendront méprisables.*

« Mais, direz-vous, donner ces investitures c'est mon droit. « Assurément, non. Ce n'est là ni un droit impérial, ni un droit « royal : c'est un droit divin. Il n'appartient qu'à Celui qui a dit : « *Je suis la porte.* Au nom de Celui à qui ce privilège appartient, « je vous supplie de le lui rendre. Laissez-le à Celui à l'amour « duquel vous devez même ce qui vous appartient.

« Pour ce qui est de nous, pourquoi nous opposerions-nous à vos « désirs; pourquoi vous refuserions-nous cette faveur, si nous ne « savions que par cette condescendance nous irions contre la volonté « de Dieu et nous perdrions sa grâce? Comment pourrions-nous « vous refuser quoi que ce soit de ce qui peut être accordé à un « mortel, alors que vous nous avez comblé des plus grands bien- « faits?

« Examinez, très cher fils, si c'est pour vous une gloire ou un « déshonneur que le plus sage et le plus religieux des évêques des « Gaules (sapientissimus ac religiosissimus Gallicanorum episco- « porum), Anselme, archevêque de Cantorbéry, redoute, à cause de « cette question des investitures, d'aller s'asseoir à vos côtés et de « demeurer dans votre royaume. Quand le bruit s'en sera répandu, « que penseront et que diront de vous ceux qui jusqu'alors vous « avaient entendu donner de si grands éloges? Ceux-là même qui « approuvent vos fautes en votre présence seront les premiers, dès « qu'ils ne seront plus sous vos yeux, à vous blâmer sur ce point. « Rentrez donc dans votre cœur, très cher fils : par la miséricorde « de Dieu, pour l'amour de son Fils unique, nous vous en con- « jurons, rappelez votre père. Et s'il lui arrive, ce que nous ne « prévoyons pas, de se montrer sévère à votre égard, après que « vous aurez renoncé aux Investitures, nous nous servirons de « l'autorité que Dieu nous a donnée pour vous le rendre plus favo- « rable. N'infligez donc pas à votre personne et à votre royaume « l'ignominie de le tenir éloigné.

« Si vous vous rendez à nos désirs sur ce point, quelque impor-

« tantes que puissent être les faveurs que vous nous demanderez, « pourvu qu'elles puissent être accordées selon Dieu, vous les re- « cevrez aussitôt, et, Dieu aidant, nous prierons le Seigneur pour « vous, et nous accorderons, par les mérites des saints Apôtres, « l'indulgence plénière de vos fautes à vous et à votre épouse. Quant « au fils que vous a donné cette noble et glorieuse épouse et auquel « vous faites porter, nous l'avons appris, le nom de votre excellent « père Guillaume, nous l'entourerons, en même temps que son « père, d'une si grande affection que quiconque aura lésé le père « ou le fils sera censé avoir lésé l'Église Romaine.

« Nous désirons que vous nous adressiez promptement, par des « envoyés dignes de foi, une réponse qui nous fasse connaître ce « que vous vous proposez de faire sur tous ces points à l'hon- « neur de Dieu et de son Église. Donné en notre palais de Latran, « le IX des calendes de décembre (1). »

Le roi d'Angleterre était trop aveuglé par l'ambition pour comprendre ce langage de la foi. Il était trop endurci pour se laisser toucher par ces prières. Avant qu'il se rendît à ces sages et paternels avertissements, Anselme devait, pendant plus de deux années encore, prier, souffrir et combattre.

(1) Eadm., *Hist. nov.*, lib. III. — C'est une des lettres qu'Eadmer a eu bien soin de citer tout au long dans son *Historia novorum*, parce qu'elle fait partie de l'histoire de l'Église d'Angleterre à cette époque.

CHAPITRE XX.

Du lieu de son exil le saint gouverne par ses lettres sa communauté de Saint-Sauveur.

Au lieu de continuer le récit des incidents de cette lutte de saint Anselme contre Henry Beauclerc, arrêtons-nous à raconter dès maintenant, de manière à n'avoir plus à y revenir, comment le saint occupait les loisirs que ces démêlés lui laissaient.

« Il ne resta pas une seule heure, nous dit Eadmer, toujours som-« maire et avare de détails, sans être uni à Dieu par ses paroles et « par ses actions (1). » Le saint archevêque demeurait aussi très uni de cœur et de pensée à l'Église que Dieu lui avait donnée pour épouse. La seule portion de son troupeau qui ne lui échappât pas complètement, c'étaient ses moines. Ne pouvant plus faire de bien à d'autres, il s'efforçait d'édifier et même de gouverner, autant qu'il le pouvait de loin et par lettres, sa chère communauté de Saint-Sauveur. C'était là sa petite Église.

Il lui écrivait du lieu de son exil :

« Anselme archevêque à ses très chers frères et fils qui servent « Dieu dans l'Église du Christ à Cantorbéry, salut, la bénédiction « de Dieu et la sienne autant qu'il le peut.

« Je connais votre désir, la tribulation à laquelle vous êtes soumis « présentement, et celle plus grande encore que vous redoutez « pour l'avenir. Personne ne peut vous donner à ce sujet un meil-« leur conseil que de vous appliquer de toutes vos forces au service « de Dieu. En effet, soit que Dieu vous éprouve par la tribulation, « soit qu'il vous châtie, soit qu'il vous exerce, vous devez répondre « à ces diverses dispositions de sa part par votre application à « une vie fervente. C'est le moyen de lui montrer combien vous

(1) *Hist. nov.*, lib. III.

« êtes courageux, et combien vous l'aimez; c'est le moyen de l'a-
« paiser et de mériter d'avancer dans la perfection, de vous purifier
« et d'attirer sur vous des dons plus élevés.

« Faites donc cesser parmi vous les entretiens frivoles, extirpez « toute détraction, étouffez les murmures, réprimez l'impatience, « faites disparaître la curiosité inutile, chassez l'oisiveté, suppri- « mez tout à fait les chuchottements, débarrassez-vous de la colère, « calmez cette émotion qui s'élève à la moindre offense, bannissez « la négligence, exterminez l'envie. Ayez en horreur tout ce qui « est en désaccord avec votre règle ; aimez tout ce qui est en har- « monie avec les institutions monastiques. Soyez fervents dans « l'obéissance, et dans le zèle et la diligence à acquérir toutes les « vertus opposées aux vices que je viens de nommer et aux autres.

« Que chacun d'entre vous scrute sa vie intime et sa vie publique, « et s'il y trouve quelque chose à reprendre, qu'il se hâte de faire « la pénitence que méritent ses fautes, de peur qu'elles n'attirent « les châtiments de Dieu sur toute la communauté. Car il entre sou- « vent dans les jugements de Dieu qu'une grande multitude soit « punie à cause de la faute d'un seul. Si cela n'était pas trop long, « on en pourrait citer plusieurs exemples.

« Je terminerai là cette exhortation, parce que plusieurs d'entre « vous comprennent la sainte Écriture. D'ailleurs vous avez avec « vous notre frère le prieur Dom Ernulfe qui sait ces choses et « bien d'autres et peut vous les dire.

« Que le Dieu tout-puissant daigne vous corriger de tout mal, « vous combler de tout bien, et vous accorder, après cette vie, la « joie de son royaume. Que la bénédiction de Dieu soit sur vous et « qu'elle vous accorde la rémission de tous vos péchés. Ainsi soit-il.

« J'ignore, en ce moment, quand je pourrai retourner auprès de « vous, mais j'espère en Dieu que votre prière ne sera pas vaine (1). »

Dans cette communauté de Saint-Sauveur, il y avait des moines fervents qui ne négligeaient rien pour mettre en pratique les exhortations de leur cher Père Anselme, comme Dom Théodoric (2),

(1) Epist., III, 101.

(2) Le saint écrit à Dom Théodoric pour l'assurer de sa persévérante affection. Il lui promet que s'il compose quelque nouvel écrit, il le lui communiquera. — Epist., IV, 70.

Dom Guidon, enfant du Bec, que nous connaissons déjà, et plusieurs autres. Le saint profitait de l'occasion des messagers qu'il envoyait en Angleterre pour envoyer tantôt à l'un, tantôt à l'autre une lettre particulière contenant quelques mots d'encouragement. Il écrivait à Dom Guidon :

« Anselme, archevêque, à son fils bien-aimé Guidon, salut et la « bénédiction de Dieu.

« J'apprends que vous menez dans le cloître une vie pleine de « paix et de tranquillité, et que vous vous appliquez au service de « Dieu et au salut de votre âme : je m'en réjouis grandement. « Je vous exhorte, mon très cher, quoique cela ne soit nullement « nécessaire, à chasser bien loin de votre esprit le monde et tout ce « qui appartient au monde, et à ne pas vous laisser aller à son « amour. Aimez Dieu et mettez toute votre application à le servir, « parce que vous n'aurez jamais autant de facilité pour cela que, « par sa grâce, vous en avez maintenant (1). »

S'il y avait dans cette communauté de Saint-Sauveur si chère au cœur du saint des moines fervents, il y en avait aussi de tièdes. La tiédeur conduisit même trois d'entre eux à s'enfuir du monastère. Ils y furent ramenés malgré eux et soumis à une sévère pénitence. Mais cette pénitence ne pouvait point, par elle-même, changer leurs dispositions mauvaises. Il était même à craindre que la confusion qu'ils éprouvaient et la perspective de se voir considérer à l'avenir comme des apostats ne rendissent ces dispositions plus mauvaises encore. Les avis du saint leur étaient bien nécessaires. Dans une lettre admirablement propre à ouvrir leur âme à la confiance, il leur promet que, s'ils veulent sincèrement se convertir, il chassera de son cœur tout sentiment d'aigreur à leur égard, et qu'il oubliera la peine qu'ils lui ont causée. « Je vous exhorte donc, leur dit-il ensuite, je vous exhorte comme mes fils à rejeter entièrement de « votre cœur, en vous en repentant devant Dieu, la volonté dépravée et diabolique que vous avez eue, et à ne pas abandonner « par une mauvaise honte votre âme dans la confusion, après que « Dieu vous a appelés à lui. Excitez-vous à l'espérance par la pensée

(1) Epist., IV, 72.

« que Dieu reçoit avec bonté ceux qui se repentent, et cherchez « votre repos dans la bonne volonté et l'amour de votre institut.

« Quand Dieu défend un des serviteurs qu'il prend en pitié, et « que le démon ne peut achever le mal qu'il avait commencé à lui « faire, il lui arrive souvent de recourir à quelque autre ruse. « Souvent il terrasse par l'excès de la honte celui qu'il n'a pu « vaincre par une première tentation d'un autre genre. Étonnez-« vous devant Dieu d'avoir pu concevoir de si mauvais desseins, et « rougissez-en; mais devant les hommes armez-vous de cette force « et de cette confiance que donne une bonne conscience. Montrez « par votre bonne conduite que vous avez chassé loin de vous toute « disposition mauvaise; vous réussirez ainsi à effacer dans l'esprit « des autres le souvenir de ce que vous avez fait, et vous vous « mettrez à l'abri de tout soupçon de leur part (1). »

Les temps mauvais que traversait toute l'Église d'Angleterre, les tracasseries chaque jour croissantes, nous allons le voir, suscitées par le roi à ces pauvres moines privés de leur père, l'absence prolongée de ce bon père, son éloignement, les persécutions dont il était l'objet, l'incertitude de son retour, relâchaient la discipline monastique, jetaient le trouble dans les consciences et le désarroi dans les idées. Il régnait dans plusieurs esprits, naturellement inquiets, une incroyable effervescence. Quelques-uns de ces bons moines étaient convaincus qu'ils ne pouvaient se sauver en restant à Saint-Sauveur. Ils demandaient à être envoyés ailleurs. Pour d'autres le remède était de consulter le saint de vive voix, sans quoi ils seraient infailliblement perdus; d'une manière ou d'une autre il fallait absolument qu'ils eussent une entrevue avec lui. Trois de ces exaltés lui écrivirent pour lui demander la permission de se mettre en route et d'aller le trouver à Lyon. Le saint leur répondit par cette lettre pleine de calme et de sagesse :

« Anselme, archevêque, à ses très chers fils Farman, Orduvin et « Benjamin, salut, la bénédiction de Dieu et la sienne.

« Je sais, mes très chers fils, que c'est votre grande affection « pour moi qui vous fait désirer ma présence afin de pouvoir m'ou-

(1) Epist., III, 102.

« vrir votre cœur, et me demander conseil dans les angoisses dont « souffre chacun d'entre vous. Mais s'il est un zèle louable, il en est « un aussi qui n'est point selon la science et que Dieu n'approuve « pas. Vous me demandez la permission de venir auprès de moi; « mais tenez pour certain que la chose est plus difficile, je dirai « même plus impossible que vous ne le croyez. Le voyage est long; « il faut traverser des pays étrangers; le chemin est périlleux. Des « moines du pays même sont arrêtés et maltraités; on leur enlève « leurs montures et tout ce qu'ils ont. Un pareil voyage entraîne« rait des dépenses considérables, une grande fatigue et de nom« breuses infractions à la règle. L'avantage de ce voyage n'est pas « tellement important que ma facilité à l'accorder ne m'attirât « des critiques.

« Si c'est pour me faire connaître les maux auxquels l'Angleterre « est en proie et qui désolent l'Église que vous voulez venir, maux « dont vous êtes témoins ou que vous entendez raconter, je les « connais assez, mais je n'y puis remédier. Dites-le à Dieu et en at« tendant priez-le d'y remédier lui-même.

« Si c'est pour me demander conseil pour vos âmes, vous avez « avec vous notre vénérable frère et fils le prieur Dom Ernulfe, qui « est rempli de bonne volonté, de la grâce de Dieu et de sagesse. « Je vous l'ai laissé pour tenir ma place auprès de vous. Recourez à « lui comme à moi; ayez confiance en lui comme en moi, tenez-le « pour un autre moi-même. Je vous permets aussi de vous adres« ser à Monseigneur l'évêque Gondulfe, si quelqu'un d'entre vous « le désire.

« Voici maintenant ce que j'ai à dire à chacun de vous en par« ticulier.

« Vous, mon fils Farman, vous me demandez la permission d'al« ler résider dans un autre monastère, parce que, dites-vous, il « vous est impossible de sauver votre âme au milieu des troubles « qui agitent le vôtre; mais il ne convient pas que, pendant que je « ne puis vous gouverner, je vous disperse. Mon avis est donc que « vous ne devez pas demander cela, et que je ne puis vous l'accor« der. Si j'accordais à un ou deux de quitter le monastère ou de « sortir du royaume pour venir me trouver, il y en a tant d'autres

« qui ont des raisons semblables à faire valoir que je ne pourrais « accéder à leurs désirs sans un grand scandale et sans un grand « désordre. Celui qui a ce désir n'a qu'à imiter la discrétion et la « patience des autres : il arrivera ainsi que vous posséderez tous « également vos âmes dans la patience.

« Quant à vous, mon fils Benjamin, qui m'adjurez en des termes « si terribles, et qui me démontrez que votre âme est perdue, je « vous démontre comme à un homme dont je dois et je veux sau- « ver l'âme que vous avez agi en cela d'une manière indiscrète, et « qu'il n'y avait lieu de placer l'image d'un pareil péril ni devant les « yeux de votre âme ni devant les yeux de la mienne. Tenez pour « certain qu'il ne saurait être avantageux pour votre âme de cher- « cher à jeter, par de telles menaces, l'âme d'autrui dans le péril. « Il n'y a aucune raison de vous laisser faire ce que vous deman- « dez. Il n'est pas raisonnable en effet de se porter partout où nous « poussent des mouvements impétueux et indiscrets, même quand « l'intention est bonne. Je ne puis pas comprendre que votre âme « soit en danger de se perdre si vous ne pouvez avoir un entretien « avec moi. Car si j'étais dans un lieu où vous ne pourriez absolu- « ment pas venir, ou bien dans l'autre monde, vous ne devriez pas « pour cela désespérer de votre salut. Voici donc ce que je vous « prie et vous conseille de faire, mon très cher fils; supportez la « manière dont Dieu dispose les choses de telle sorte qu'elles ne de- « viennent pas pour vous un sujet de scandale. Réglez-vous sur cette « manière dont il dispose toutes choses par rapport à nous-même « et par rapport à ce qui nous touche, et appliquez-vous à faire « votre salut, comme un homme discret et qui espère en Dieu.

« Je viens maintenant à vous, mon frère et fils Orduvin. Vous « me prenez à parti parce que je ne rentre pas en Angleterre. Sa- « chez que je ne fuis ni la mort, ni la mutilation, ni les tourments, « mais le péché et le déshonneur de l'Église, et en particulier de « l'Église de Cantorbéry (1). »

Le saint archevêque termine cette lettre par une apologie de sa conduite qui trouvera mieux sa place un peu plus loin. Il ne s'agit

(1) Epist., III, 108.

pour le moment que de montrer la désorganisation qui, par suite de l'absence du saint, menaçait de s'introduire dans sa communauté de Saint-Sauveur et comment il s'efforçait d'y remédier par ses lettres.

Un autre moine de Saint-Sauveur, encore novice, ne demande pas à faire le voyage de Lyon pour s'entretenir avec Anselme, mais il ne peut s'empêcher de lui écrire pour lui dire combien il lui tarde de le voir rentrer en Angleterre. Il lui demande ses conseils. « N'ap-
« portez aucune négligence, lui répond le saint, à bien connaître
« et à bien observer la règle que vous avez embrassée. Appliquez-
« vous de tout cœur à faire des progrès dans tout ce qui se rapporte
« à la perfection monastique. Il est de fait que si un moine se
« montre tiède pendant son noviciat, il n'arrivera jamais ou pres-
« que jamais qu'il soit fervent dans le cours de sa vie religieuse.
« Efforcez-vous donc de vous rendre tel que vous désirez être trouvé
« au jour de votre mort. Préparez-vous chaque jour à rendre vos
« comptes à Dieu, comme si vous deviez mourir ce jour-là même,
« et vous irez de la sorte de vertus en vertus. Que le Seigneur vous
« dirige et vous conserve (1). »

Le saint écrivit plus longuement à un autre novice qui avait un bien plus grand besoin de ses encouragements et de sa direction. C'était un homme du monde d'un esprit cultivé qui n'avait eu jusqu'alors d'autre préoccupation et n'avait donné d'autre but à sa vie que d'arriver à la réputation de savant. Quant à ses devoirs religieux, il faisait depuis longtemps profession ouverte de les négliger. Des avertissements lui avaient été donnés : il les méprisait. La science et la gloire étaient tout pour lui. Mais Dieu qui le voulait moine, l'arrêta tout d'un coup par une maladie qui le mit à deux doigts de la mort. En face de l'éternité qui déjà s'ouvrait devant lui il prit l'habit monastique et promit à Dieu de continuer à le porter s'il revenait à la santé. Il guérit et il entra au monastère de Saint-Sauveur. Une pareille vocation avait grandement besoin d'être affermie. Dès que le saint eut été informé de cette conquête de la grâce, il adressa au savant novice, par la première occasion, une de ces lettres douces et insinuantes par lesquelles il savait si bien attacher

(1) Epist., III, 113.

les âmes à la vie monastique. Il lui fait admirer la bonté de Dieu à son égard, et il s'applique à le bien convaincre que sa résolution de se faire moine n'en est pas moins bonne pour avoir été prise pendant la maladie. « Vous avez avec vous, lui dit-il ensuite, « mon Frère, le prieur Dom Ernulfe, qui a mon autorité pour vous « absoudre et qui n'est pas moins capable que moi par la science et « la bonne volonté de vous donner des conseils. »

Cela n'empêche pas le saint de lui donner aussi les siens. Quels conseils donne-t-il à ce savant? « Observez avec soin les prescriptions de la Règle que vous avez embrassée comme établies par Dieu « lui-même. Il n'est pas une seule qui soit inutile, pas une qui soit « superflue (1). »

C'est que sans cette fidélité minutieuse aux moindres prescriptions de la Règle il peut y avoir des savants, des littérateurs, des écrivains : il ne saurait y avoir de vrais moines.

(1) Epist., III, 103.

CHAPITRE XXI.

Du lieu de son exil l'archevêque veille sur l'éducation de son neveu. — Burgonde meurt dans la croisade. — Le saint fait entrer sa sœur Richera au couvent des religieuses de Marcigny. — Richera désire sortir de Marcigny. — Démarches d'Anselme pour obtenir que sa sœur lui soit rendue. — La croix dans la famille du saint.

Parmi les moines de Saint-Sauveur il en était un auquel le saint archevêque s'intéressait plus qu'à tous les autres : c'était le jeune Anselme, son neveu. En partant pour l'exil, il l'avait laissé à Cantorbéry sous la garde du prieur Ernulfe. Il le lui avait recommandé comme son propre fils. Ses études n'étant pas encore achevées, il lui avait donné un maître dans lequel il avait pleine confiance. Mais tout cela ne suffisait point à sa tendresse. Il tenait à faire de loin, autant que la chose était possible, ce qu'il faisait quand il était à Cantorbéry, c'est-à-dire à veiller sur les progrès du jeune Anselme dans la science et dans la piété, et à l'aider de ses conseils.

Il lui écrivit de Lyon :

« Anselme archevêque à Anselme son neveu selon la chair, et son « très cher fils par l'affection qu'il lui porte, salut, la bénédiction « de Dieu et la sienne.

« Comme je t'aime d'une manière toute particulière et plus que « tous mes autres parents, je désire que tu fasses des progrès devant « Dieu et devant les hommes. C'est pourquoi je t'avertis et je te « commande comme à mon très cher fils de t'appliquer à te perfec- « tionner dans les études pour lesquelles je t'ai laissé en Angleterre, « et de ne perdre aucun moment dans l'oisiveté. Applique-toi par- « ticulièrement à l'analyse et à te bien pénétrer des règles de la « grammaire. Quant à ce qui est de la composition, exerce-toi à « écrire en prose plus qu'à écrire en vers. Mais par-dessus tout veille

« à ta conduite et à tes actions devant les hommes, et aux mouve-
« ments de ton cœur devant Dieu, afin que lorsque, Dieu le permet-
« tant, je te reverrai, je puisse me réjouir de tes progrès et que tu
« puisses toi-même prendre part à mes joies (1). »

Eadmer avait aussi pris en affection le jeune Anselme. Dans une autre de ses lettres le saint lui dit : « Dom Eadmer te salue cordialement. Il te porte, à ce que je vois, une affection sincère (2). »

Pendant ce second exil du saint, sa sœur Richera apprit que Burgonde était mort dans la croisade, et elle manifesta aussitôt à Anselme le désir de se faire religieuse. Il la fit entrer au couvent de Marcigny. Ce fut une grande joie et un grand honneur pour l'abbé de Cluny, de qui ce couvent dépendait, et pour les religieuses elles-mêmes de recevoir la sœur de l'illustre primat d'Angleterre. Mais, pour des raisons qui ne nous sont pas connues, probablement parce que la noble dame ne put se faire à cette vie du cloître, elle ne tarda pas à prier son frère de la retirer de Marcigny. Le saint fit des démarches dans ce but, mais il s'aperçut vite qu'il ne lui serait pas aussi facile de reprendre Richera qu'il le lui avait été de la faire accepter. Voici ce que, dans une autre lettre encore, il en dit à son neveu :

« J'ai écrit à l'abbé de Cluny, je lui ai fait demander par un
« messager à lui et à ses moines de me rendre ma sœur; je les en
« ai suppliés le plus humblement et le plus instamment que j'ai pu;
« mais ils n'ont nullement voulu y consentir. Ils se sont même em-
« portés contre moi, prétendant que ma demande leur faisait un
« grand déshonneur. Mais je ne cesserai point de faire des efforts
« pour trouver quelque moyen d'arriver à ce que je veux. Si je ne
« puis y réussir, nous ne devons ni toi ni moi nous abandonner
« inutilement à une tristesse inconsolable, mais bien plutôt nous
« remettre patiemment nous et ta mère à la disposition de Dieu.
« J'espère que Dieu ne l'exposera pas à des épreuves telles qu'elle
« ne puisse les supporter. J'ai confiance que par les tribulations
« nombreuses qu'elle a eu à souffrir dès son enfance, et que, si
« Dieu le permet ainsi, elle aura à souffrir jusqu'à sa mort, il la

(1) Epist., IV, 31.
(2) Epist., IV, 52.

« conduira et la fera entrer dans son éternel repos. Cela n'em-
« pêchera pas que, tant que je vivrai, je ferai tout mon possible
« pour lui venir en aide de toutes les manières (1). »

La croix, on le voit, était entrée dans cette famille et l'avait marquée du sceau des élus. La pieuse Ermenberge avait eu grandement à souffrir de la conduite de Gondulfe, et elle avait trouvé dans ses souffrances patiemment supportées un grand sujet de mérites devant Dieu. Gondulfe avait fini par revenir à des sentiments plus chrétiens; et, à sa dernière heure, il avait obtenu qu'on le revêtît, en signe de pénitence, du froc monastique. La vie d'Anselme n'était qu'une longue suite de tribulations. Celle de Richera s'était passée tout entière dans les épreuves; et, selon toute apparence, c'est au milieu de ces épreuves qu'elle s'acheva : il est probable qu'elle mourut dans le cloître. Burgonde venait de mourir dans la croisade. Leur fils unique leur survécut, mais en attendant qu'il allât les rejoindre au ciel il ne vivait plus que sur le calvaire de la vie religieuse, et avec lui cette famille s'éteignit sur la croix (2). Familles admirables dont la mission est finie sur la terre et qui n'ont plus d'avenir que dans le ciel! Dieu les marque de la croix, ce signe qui, selon les paroles même de notre saint, promet le ciel et en ouvre la porte (3). »

(1) Epist. Suppl., 6.
(2) Anselme fut moine comme son oncle, et il eut comme lui de grandes tribulations.
(3) Crux tua, Domine, paradisum promittit, et paradisum tribuit. — Orat., XLII.

CHAPITRE XXII.

Saint Anselme et Galon évêque de Paris. — Circonstances d'où naquit leur amitié. — Comment Galon arriva au siège épiscopal de Paris. — Il visite saint Anselme à Lyon. — Incident provoqué par Eadmer à propos d'une relique de sainte Prisca.

Pendant son séjour à Lyon le saint archevêque de Cantorbéry reçut une visite qui lui causa une grande joie. Ce fut la visite de Galon (1), évêque de Paris, un de ses amis intimes.

Galon avait été longtemps abbé du monastère de Saint-Quentin, à Beauvais. C'est là qu'Anselme, alors qu'il n'était encore qu'abbé du Bec, avait fait sa connaissance. Il possédait toutes les qualités qui font les grands évêques. C'est lui, et non le pieux mais incapable Foulques, que le saint aurait désiré voir sur le siège épiscopal de Beauvais.

A peine était-il de retour de son premier exil qu'il apprit que son cher Foulques venait de mourir et que la majorité du clergé et du peuple avait élu, d'après les conseils du souverain pontife lui-même, l'abbé de Saint-Quentin pour lui succéder. Les messagers qui lui apportaient cette nouvelle lui apprenaient en même temps qu'une coterie peu nombreuse, mais puissante, opposait à Galon un candidat notoirement indigne, et qu'elle avait réussi à le faire agréer au roi Philippe Ier, à l'exclusion de l'abbé de Saint-Quentin contre lequel on lui avait inspiré les préventions les plus injustes. Le principal but de ce message était d'obtenir du saint archevêque de Cantorbéry qu'il écrivît au pape pour lui faire connaître le mé-

(1) Ce nom a été écrit de manières bien différentes : Galo, Walo, Gualo, etc.

rite de Galon et la justice de sa cause. Comme il s'agissait de procurer le bien des âmes et l'honneur de l'Église, le saint n'hésita pas un instant à se rendre à leurs prières. Voici la lettre qu'il écrivit à Pascal II. « Au révérend Seigneur et Père Pascal, souverain « pontife, Anselme serviteur de l'Église de Cantorbéry offre la sou- « mission qu'il lui doit et ses fidèles prières.

« L'Église de Beauvais se dirigeant par vos conseils et appuyée « sur votre autorité a élu Dom Galon abbé de Saint-Quentin pour « évèque et elle désire sa promotion. Il possède, autant qu'en peut « juger la connaissance humaine, toutes les qualités nécessaires à « un évèque, et il serait impossible de trouver dans l'Église de « Beauvais un sujet plus digne et plus capable. Pour l'obtenir, « l'Église de Beauvais pourrait s'en tenir à ses propres prières; « mais parce qu'un vif désir fait qu'on n'est satisfait de rien jus- « qu'à ce qu'il soit réalisé, elle s'efforce de faire appuyer sa requête « par ceux dans lesquels elle soupçonne quelque crédit auprès de « Votre Sainteté (1). Elle a reconnu par expérience, dans le passé, « à l'occasion d'une affaire toute semblable, qu'un grand nombre « ont l'habitude d'appeler mal le bien, et bien le mal, et de cher- « cher leurs propres intérêts beaucoup plus que ceux de Jésus- « Christ. Ce sont des hommes qui aiguisent leurs langues comme « celles des serpents, et l'Église de Beauvais craint qu'en simulant « la simplicité de la colombe ils ne distillent plus sûrement leur « venin, et ne gâtent et même ne détruisent entièrement le bien « qui a été commencé. Quoique je sois maintenant bien loin de « cette Église, cependant à cause des rapports d'amitié que j'ai « eus avec elle, et parce que j'ai appris à la connaître, elle me « presse de rendre témoignage au sujet de son choix auprès de « Votre Sainteté (2). Elle me demande de vous adresser toutes les « prières dont je suis capable pour obtenir que ses désirs ne soient « pas frustrés.

« Du sujet qu'elle a élu voici ce que je puis dire en conscience :

(1) *Apud vestram Celsitudinem.* Si nous disons *auprès de Votre Sainteté,* c'est pour traduire cette lettre en style moderne.

(2) *Sanctitati vestræ fideliter suggeram.* Ce titre était déjà en usage au XIe siècle, quand on s'adressait au souverain pontife, mais avec plusieurs autres, et il n'était pas réservé au pape.

« Je ne connais personne dans l'Église de Beauvais qui convienne « mieux que lui pour l'épiscopat, ni même qui convienne autant. « Je n'ai jamais eu connaissance ni par la renommée, ni par mes « rapports avec lui, de rien qui puisse s'opposer à son élection. « Mais j'ai appris par ouï dire et par ma propre expérience une « foule de choses qui sont de nature à la favoriser. C'est pourquoi, « bien que nous ne doutions nullement des bonnes dispositions de « votre autorité, néanmoins prosternés en esprit à vos pieds, nous « vous supplions instamment de venir par votre miséricorde au « secours de cette Église après les nombreuses tribulations par les« quelles elle a passé et qui vous sont connues. Nous vous deman« dons de lui permettre de mener promptement à bonne fin ce « qu'elle a commencé.

« Que le Dieu Tout-Puissant nous conserve longtemps votre Pa« ternité dans la prospérité. Ainsi soit-il (1). »

Saint Yves de Chartres écrivit de son côté au souverain pontife une lettre que nous avons encore et dans laquelle il le supplie avec les plus vives instances de prendre en main la cause de l'élu du clergé de Beauvais, dont il lui fait l'éloge en termes très accentués (2).

Galon était avant tout l'élu du souverain pontife, puisque c'est lui qui l'avait proposé au clergé et au peuple de Beauvais. Mais, circonstance tristement caractéristique de l'état d'un certain nombre d'esprits à cette époque et bien propre à faire toucher au doigt l'étrange renversement des idées au sujet de l'élection des évêques, c'était précisément là une des causes de l'opposition du roi de France. Cette élection venue de Rome, et en quelque sorte faite à Rome avant d'être faite à Beauvais, lui déplaisait et l'inquiétait. Il y avait là, selon lui, une ingérence qu'il ne fallait pas laisser se reproduire et s'étendre, parce qu'elle aurait pour résultat d'amoindrir, peut-être même d'anéantir entièrement son influence dans l'élection des évêques et de former un épiscopat dans lequel, au lieu de complaisance pour ses passions, il ne trouverait qu'un inflexible attachement aux doctrines romaines. Le saint archevêque

(1) Epist., III, 69.
(2) *D. Yv. Carn. episc. epist.*, CIV, Migne, CLXII, col. 122.

de Cantorbéry et le saint évêque de Chartres, connaissant le caractère conciliant de Pascal II et les manœuvres déloyales auxquelles on avait recours pour obscurcir à ses yeux la vérité et l'empêcher de bien se rendre compte de la situation, craignaient que le désir de la paix et celui d'éviter un plus grand mal ne lui fissent, en cette circonstance, sacrifier ses droits et abandonner l'élection de Galon. C'eût été un précédent fâcheux et un exemple de faiblesse dont l'effet eût été déplorable. Pascal II le comprit et il ordonna que, malgré l'opposition qui lui était faite, Galon fût sacré, et il lui donna l'investiture canonique.

Mais Philippe Ier avait fait le serment que jamais il ne reconnaîtrait Galon pour évêque de Beauvais, et il refusa absolument de le mettre en possession des biens de l'évêché. Outre qu'il était l'élu de Rome, le nouvel évêque avait aux yeux du roi le tort d'être le disciple et l'ami de saint Yves, évêque de Chartres, et l'on avait fait entendre à ce prince scandaleux et excommunié que le disciple — ce qui était vrai — ressemblait à son maître (1).

En présence d'une opposition qu'il se voyait dans l'impossibilité de vaincre, Pascal II prit le parti d'envoyer l'évêque de Beauvais comme légat en Pologne. Il y déploya une grande fermeté (2). Pendant ce temps-là l'évêque de Paris étant venu à mourir, le clergé et le peuple de cette ville élurent Galon pour lui succéder, et, comme cette fois le souverain pontife n'avait eu aucune part dans son élection, ils obtinrent du roi qu'il ne s'y opposât pas. Philippe Ier se montra disposé à laisser monter sur le siège de Paris l'évêque qu'il tenait éloigné de celui de Beauvais. Ce transfert d'un siège à un autre ne pouvant se faire sans l'autorisation du souverain pontife, saint Yves de Chartres, qui avait conduit toute cette affaire, envoya à Rome un chanoine de Paris muni d'une lettre de sa part et chargé de rendre témoignage de la régularité de l'élection de Galon (3). Peu de temps après, Galon, de retour de sa légation, se

(1) Quædam verba auribus ejus (regis) instillaverunt quæ facile in cor ejus eliquaverunt videlicet quod prædictus electus discipulus meus fuerit apud me nutritus, apud me eruditus, addentes quod a sanctitate vestra fuerit electus, et quod magnus ei futurus esset adversarius... *Ibid.*

(2) Baron, *Ann. eccl.*, t. XII, p. 32, anno 1104.

(3) *D. Yv. epis. Carn. epist.* CXLIV.

rendit lui-même à Rome. Pascal II l'accueillit à bras ouverts, l'institua évêque de Paris (1) et l'envoya dans son diocèse avec une lettre adressée à son clergé qui commençait ainsi :

« Pascal, serviteur de Dieu, à ses très chers fils les clercs de « l'Église de Paris, salut et bénédiction apostolique.

« Ce doit être un sujet de joie pour nous et pour vous de voir « qu'après les nombreuses épreuves que votre Église a traversées « Dieu a jeté sur vous des regards de miséricorde. Il vous a donné, « dans sa bonté, pour gouverner votre Église, un sujet capable et « remplissant les conditions exigées par les saints canons. Au mo- « ment où il retourne auprès de vous, nous lui donnons une lettre « de recommandation, en vous priant de l'environner d'une affec- « tion sans réserve et d'un humble respect. Nous avons la con- « fiance qu'il sera le gardien de la discipline ecclésiastique, et « qu'il veillera avec soin au salut de vos âmes. Obéissez-lui en « vous tenant sans cesse à sa disposition pour lui rendre service, « et par votre dévouement à sa personne attirez sur vous la grâce « céleste (2). »

En revenant de Rome à Paris, le nouvel évêque s'arrêta à Lyon pour faire visite à son saint ami l'archevêque de Cantorbéry. L'abbé du Bec avait autrefois trouvé dans l'abbé de Saint-Quentin un homme qui partageait ses sentiments et ses vues, qui comprenait comme lui la vie monastique et le gouvernement de ceux qui la pratiquent. L'archevêque de Cantorbéry retrouvait dans l'évêque de Paris un frère d'armes, un champion de la grande cause pour laquelle il combattait encore lui-même, revenant de Rome couronné d'une victoire à laquelle il avait contribué. Cette victoire, quoique moins éclatante que celle réservée à notre saint, avait cependant une grande importance. Elle était une preuve que, si Dieu laisse son Église souffrir et combattre, elle finit cependant toujours par triompher.

Ces deux grands évêques s'entretinrent longtemps du pape et de Rome. Un de leurs entretiens auquel Eadmer assistait, fut marqué

(1) Le siège de Paris ne fut érigé en archevêché qu'en 1622. Sur ce point et sur tout ce qui concerne Galon on peut consulter le *Gallia Christiana*, t. VII, p. 54.

(2) *Collection des conciles de Labbe*, t. X, col. 689.

par un incident qui lui était personnel et qu'il a pris soin de nous raconter en détail. Voici son récit :

« Pendant que nous étions à Lyon nous reçûmes la visite de Galon, évêque de Paris, homme pieux et versé dès son enfance dans « la connaissance des coutumes ecclésiastiques. Il était connu à « Rome, il avait rempli les fonctions de légat, et il était dans l'intimité d'Anselme. Comme il revenait de Rome, il s'arrêta auprès « de nous. Il portait avec lui des reliques qui, nous l'avons su d'une « manière certaine, lui avaient été données à Rome. Il parla de ces « reliques à Anselme, en s'entretenant avec lui en ma présence. « Anselme rendit aussitôt grâces à Dieu, et l'évêque tirant d'une « boîte un os qu'il disait être un os de la tête de sainte Prisca, lui « dit : « *Pendant que je me trouvais à Rome, on a démoli l'oratoire de cette martyre dans laquelle le bienheureux Pierre avait* « *consacré un autel, parce que cet oratoire tombait de vétusté,* « *et on a relevé, en ma présence, le corps de la sainte pour le* « *placer dans une nouvelle église. Le cardinal qui avait droit sur* « *cet oratoire et sur ces reliques est un de mes intimes amis. Il m'a* « *donné, comme signe de notre mutuelle affection, l'os que vous* « *voyez.*

« Quand l'évêque eut achevé ces paroles, je me sentis pris d'un « vif désir d'avoir quelques parcelles de cette relique, et je me mis « à le prier de vouloir bien me donner une partie de l'os qu'il possédait. — *Eh bien*, répondit-il, *essayez de le briser, et tout ce que* « *vous en briserez du premier coup sera pour vous.* — Je pris l'os, « et, contre mon espérance, au premier effort que je fis, il m'en « resta une parcelle dans la main droite. Je ne pus dissimuler ma « contrariété en voyant que cette parcelle était très petite, et je témoignai un grand désir qu'il me fût permis d'en briser un autre « morceau, mais Anselme s'y opposa. — *Non, non,* dit-il, *contentez-vous de ce que vous avez. En vérité, je vous assure que la sainte* « *à laquelle appartient cet os ne manquera pas pour tout l'or qui* « *est à Constantinople et en deçà et au delà de le réclamer au jour* « *de la résurrection générale. Par conséquent si vous l'honorez* « *comme il faut, elle l'aura pour aussi agréable que si vous honoriez son corps tout entier.* — Je me rendis à cette observation,

« et depuis j'ai conservé cet os le plus convenablement que j'ai « pu (1). »

Hâtons-nous de reprendre la suite du récit des démêlés de l'archevêque avec le roi.

(1) *Vit. S. Ans.*, lib. II, — Dom Thibaut nous a donné dans un manuscrit conservé à la Bibl. nat. (ms. lat. 12884 f. 182) la liste des reliques possédées par l'abbaye du Bec en 1134. On y trouve une relique de sainte Prisca : *De sancta Prisca virgine et martyre.* Il est probable que c'était le fragment d'os qu'Eadmer avait obtenu de Galon et dont il avait fait présent au Bec.

CHAPITRE XXIII.

Politique de Henry Beauclerc. — Ses ajournements. — Il confisque les biens de l'archevêque et il fait courir des bruits calomnieux sur son compte. — Cette confiscation change la situation. — Le saint archevêque se prépare à lancer l'excommunication contre le roi.

Henry Beauclerc tenait absolument à ce qu'Anselme ne rentrât pas dans son royaume; mais il voulait l'en empêcher par la ruse et non par la violence. On le vit déployer toutes les ressources de sa politique pour faire croire que l'obstacle au retour du primat ne venait que du primat lui-même, de sa répugnance à se voir rejeté au milieu de débats qui n'étaient pas encore terminés, de son aversion pour les affaires et de son amour excessif de la contemplation.

En recevant la lettre qu'Anselme lui écrivit en arrivant à Lyon, le roi ne laissa paraître aucun parti pris contre son retour, au point que ceux qui n'avaient point pénétré sa politique, et c'était le grand nombre, purent croire qu'il n'y était nullement opposé. Seulement il feignit de se trouver dans un grand embarras. L'affaire pour laquelle le primat était allé à Rome se trouvait encore pendante : il restait certains points à régler. Peut-être convenait-il de les régler avant que l'archevêque rentrât. Dans tous les cas le roi tenait à prendre à ce sujet l'avis des grands du royaume à l'époque de sa prochaine cour plénière. De nouveaux députés devaient être envoyés à Rome; le pape lui-même le demandait; si l'intervention du primat redevenait nécessaire, il se trouverait, en s'arrêtant encore quelque temps à Lyon, plus rapproché de Rome.

Dans toute cette affaire le roi n'avait qu'un avis : c'est qu'il était bon d'attendre encore quelque temps. Anselme avait soixante-dix ans; il était usé par les macérations et les travaux; il ne pouvait être loin du terme de sa vie. Après sa mort le roi nommerait un archevê-

que docile à ses volontés et il serait, quoi que Rome pût dire, maître chez lui. Le roi ne disait pas cela ; au moins ne le disait-il pas à tout le monde ; mais il est visible par ses actes qu'il le pensait.

Il écrivit au primat, non pour répondre à la question qu'il lui avait posée, — il n'était pas encore en mesure de le faire, — mais pour lui demander un sursis. Le terme de ce premier sursis arrivé, comme tout n'était pas encore arrangé, il lui écrivit de nouveau pour lui en demander un second dont il fixait cette fois le terme à la Saint-Michel. Du reste point d'aigreur. Anselme était l'homme qu'il aimait le plus au monde et qu'il recevrait avec le plus de plaisir dans son royaume (1). Encore quelques points à régler, quelques doutes à éclaircir. Tout s'arrangerait. Il n'y avait qu'à attendre.

Ces arrangements prirent les sept ou huit premiers mois de l'an 1104.

Pendant ces sept ou huit mois, Henry Beauclerc fit autre chose encore. Sous prétexte que l'absence prolongée du primat l'autorisait à s'immiscer dans l'administration de ses biens, il s'y ingéra jusqu'à les confisquer, mais sans bruit, sans même en avoir l'air, et, suivant la remarque de Guillaume de Malmesbury, « avec plus de « réserve et de douceur que ne l'avait fait son frère (2) ». Tel était le caractère du roi Beauclerc qu'il faisait tout avec réserve et douceur. Il avait doucement mis l'archevêque de Cantorbéry hors du

(1) Epist., III, 94. — Eadmer dit : « Evoluto igitur post hæc aliquanto tempore venit ad nos unus ex monachis Cantuariensibus, nomine Everardus, deferens Anselmo litteras regis in quibus idem rex plane testabatur se eorum quo Willelmus dixerat discedens ab Anselmo, ut præfati sumus, auctorem esse, hoc est ut Anselmus Angliam non repedaret, nisi omnes patris ac fratris sui consuetudines se ille servaturum primo promitteret. (*Hist. nov.*, lib. IV.)

La réponse du roi dont parle ici Eadmer ne peut être qu'une des deux réponses auxquelles Anselme fait allusion dans sa lettre au roi (III, 95) : « C'est la seconde fois que « vous m'écrivez. Or, dans vos lettres je ne vois qu'un parti pris d'ajournement. » On trouve aussi dans la lettre du saint au souverain pontife, IV, 46, et dans ses deux lettres à Gondulfe, IV, 35 et 44, la preuve que le saint ne considérait pas les deux premières lettres qu'il reçut du roi comme de vraies réponses. Mais d'un autre côté, comme il était facile d'y reconnaître l'intention du roi, Eadmer a pu dire qu'il avait répondu à l'archevêque que Guillaume de Warelewast lui avait fidèlement exprimé ses dispositions. Dans une de ses lettres à Anselme (III, 94) le roi, sans répondre directement à sa *question* et sans lui interdire positivement de rentrer en Angleterre, lui dit qu'il l'y recevrait volontiers s'il était disposé à marcher sur les traces de Lanfranc.

(2) Rex ergo archiepiscopatum saisivit propensiori tamen modestia quam frater. — *De gest. pontif. Angl.*, lib. I.

royaume, et il l'empêchait doucement d'y rentrer. Dans la confiscation de ses biens sa réserve et sa douceur consistèrent à procéder comme s'il eût simplement voulu en surveiller l'administration. Au lieu de les donner à ses créatures, ou de les affermer au plus offrant, comme Guillaume le Roux, il parut vouloir se borner à les faire gérer par deux administrateurs de son choix, et encore eut-il soin de les choisir parmi les gens de l'archevêque. Il ne se proposait nullement de le dépouiller, assurait-il. Son intention était qu'il ne manquât de rien, et il s'engageait à prélever sur ses revenus et à lui faire parvenir tout ce qui lui serait nécessaire. Il lui écrivit dans ce sens (1). En réalité, l'archevêque resta longtemps sans rien recevoir. Les revenus de l'archevêché passaient sans bruit des mains des administrateurs aux mains du roi.

En même temps qu'il fermait ainsi au saint archevêque l'entrée de son royaume, et qu'il confisquait ses biens, le roi mit en circulation toutes les rumeurs malveillantes qu'il crut pouvoir être accréditées sur son compte, et qui lui parurent les plus propres à lui faire perdre les sympathies du peuple. A en croire les agents du roi, Anselme n'avait pas craint, pendant qu'il était à Rome, de travailler de toutes ses forces à dénigrer ou du moins à faire dénigrer par ses moines le roi et l'évêque de Lincoln, sans même reculer, pour y mieux réussir, devant le mensonge et l'artifice.

Et puis cet homme qui paraissait si humble n'était au fond qu'un orgueilleux; il venait, répétaient partout les mêmes agents, d'adresser au roi une lettre dans laquelle « il se vantait d'avoir toujours « observé la loi de Dieu et il accusait Guillaume le Conquérant et « Lanfranc d'avoir suivi une ligne de conduite criminelle (2). »

D'ailleurs ce moine, disaient-ils, n'entend rien aux affaires et n'a point les qualités d'un évêque : il ne songe, quand tout est en souffrance et en désordre dans l'Église d'Angleterre, qu'à réciter tranquillement ses prières dans un monastère de Bourgogne.

Cependant le roi Beauclerc, malgré toute sa réserve, était allé trop loin.

La saisie des biens de l'archevêché, quelque habilement dissimu-

(1) Epist., III, 94.
(2) Epist., IV, 44.

lée qu'elle fût, n'en constituait pas moins une injustice grave et même un coup de violence.

Ce coup de violence changeait la situation.

Il changeait d'abord notablement la situation matérielle du primat. Il avait dû faire de grandes dépenses, et ses ressources étaient épuisées. Pendant la partie de son exil qui s'était écoulée jusqu'à son retour à Lyon, Gondulfe avait administré ses biens et lui avait fait parvenir une partie de ses revenus. Le bon évêque y ajoutait du sien, et jusqu'alors Anselme avait pu se soutenir, mais à grand'-peine. « Les frais de mon voyage, écrivait-il à Gondulfe assez long-« temps avant la confiscation de ses biens, s'élèvent beaucoup plus « haut que je ne l'avais prévu (1). »

Sans doute l'hospitalité que le saint recevait à Lyon ne laissait rien à désirer sous le rapport de la générosité, et des dons nombreux et considérables lui arrivaient de toute part, mais « il ne voulait ni « être trop à charge à ceux parmi lesquels il demeurait, ni rece-« voir comme de simples dons tout ce qui lui était offert (2). » Le plus souvent ce qu'on lui offrait à titre gratuit, il ne l'acceptait qu'à la condition de le rembourser plus tard, s'il le pouvait, se contentant d'ailleurs du strict nécessaire. Après la déclaration de Guillaume de Warelewast, il se considéra comme un évêque exilé, et, en arrivant à Lyon, il renvoya la plus grande partie des gens de sa suite.

Cette gêne eût trouvé le saint fort insensible, si elle n'eût atteint que lui-même, mais il avait laissé à Cantorbéry une nombreuse famille de pauvres dont il était le père. Leur sort le préoccupait. « Faites bien en sorte, écrivait-il à Gondulfe, que mes pauvres de « Cantorbéry n'avaient rien à souffrir (3). » Et dans une autre lettre : « Il ne faut rien diminuer des aumônes ordinaires (4). » C'étaient là les recommandations du saint tant qu'il eut la jouis-

(1) *Multum namque plus me necesse est expendere quam putabam.* Dans cette même lettre il remercie Gondulfe de l'avoir aidé de ses propres biens : Gratias ago vestræ bonæ voluntati et sollicitudini quia mihi nuper in necessitate succurristis. — Epist., IV, 33.

(2) Eadm., *Hist. nov.*, lib. V.

(3) Epist., IV, 33.

(4) Epist., IV, 29.

sance de ses biens; mais quand ils lui eurent été enlevés, que pouvait-il faire, sinon pleurer et gémir? Qu'allaient devenir ses pauvres, ses moines et tous ses gens? On pourra juger de l'intérêt profond qu'il leur portait par ce trait.

Gondulfe avait donné à son saint ami pour faire partie de sa suite en qualité de serviteur un de ses gens nommé Robert. Ce bon Robert quitta donc pour accompagner et servir le saint sa famille et ses biens. Des voisins puissants et sans probité profitèrent de son absence pour s'emparer des quelques terres qu'il possédait et molester sa famille. Le saint en conçut un vif chagrin. Il prit en main la cause de Robert et pria instamment Gondulfe d'employer tout son crédit pour la faire triompher. « J'aime mieux souffrir l'injustice « dans mes propres biens, lui écrivait-il, que de laisser prendre « ceux de Robert (1). » « Je vous ai déjà recommandé bien sou- « vent Robert, lui dit-il dans une autre lettre. Je vous ai souvent « prié de prendre soin de ses biens et de sa famille, mais cela ne « saurait me suffire; je vous en prie de nouveau; faites tous vos « efforts pour lui conserver ses biens, et assurer la paix à sa fa- « mille (2). »

La situation morale du primat n'était plus la même non plus. Il était sorti d'Angleterre comme un évêque qui, en lutte contre son roi pour soutenir les droits de l'Église, va, avec la permission, bien plus, à la prière du roi lui-même, consulter Rome sur la conduite qu'il doit tenir. Le roi lui avait laissé jusqu'à son retour à Lyon la plénitude de ses droits d'archevêque de Cantorbéry. Mais il venait de sortir tout d'un coup de cette ligne. Désormais Anselme était un évêque dépouillé de ses biens, et, ce qui était particulièrement grave, dépouillé sans aucun jugement, par le seul bon plaisir du roi. De ce fait la situation du roi était, elle aussi, considérablement changée.

Tant qu'il n'avait fait que s'arroger le droit de donner l'investiture, comme il violait en cela les décrets du Saint-Siège, il convenait que l'archevêque laissât au pape le soin de faire respecter l'autorité de Pierre et de venger l'honneur de l'Église. Mais l'injus-

(1) Epist., III, 85.
(2) Epist., IV, 44.

tice que venait de commettre Henry Beauclerc étant dirigée directement contre les droits du primat, c'était au primat lui-même qu'il appartenait de crier vers Dieu et de lui dire, en fulminant une excommunication contre le persécuteur : *Levez-vous, Seigneur, et jugez votre cause.*

Recourir à ce moyen extrême était son droit. Anselme crut que, si le roi ne sortait promptement de la voie où il était entré, ce serait aussi son devoir et il se prépara à le remplir. Quand il eut reçu la lettre qui lui demandait un second sursis jusqu'à la Saint-Michel, il y fit une réponse très digne et très calme qui se terminait ainsi :

« C'est la seconde fois que vous m'écrivez. Or, dans vos lettres, « je ne découvre, si j'ose le dire, qu'une seule chose : un parti pris « d'user d'ajournements qui ne sont utiles ni à votre âme, ni à l'É« glise de Dieu. Si vous tardez davantage à me donner une réponse « décisive, comme il s'agit non de ma propre cause, mais de la « cause de Dieu confiée à mes soins, je crains de me rendre coupa« ble en tardant davantage de crier vers Dieu. Ne me forcez pas, « je vous en prie, je vous en supplie, à dire à Dieu à contre-cœur et « bien malgré moi : *Levez-vous, Seigneur, et jugez votre cause* (1). »

En même temps il écrivait à Gondulfe : « J'ai reçu la lettre de « notre seigneur le roi par laquelle il me promet, comme vous le « savez, de me répondre après qu'il aura tenu sa cour. Je vous prie « d'aller le trouver de ma part et de lui parler en ces termes : Sei« gneur, l'archevêque de Cantorbéry vous offre son fidèle service « comme à son seigneur et à son roi, et il m'a chargé de vous rap« peler que vous lui avez promis de lui répondre, comme vous me « l'avez dit à moi-même.

« Si le roi veut m'envoyer lui-même sa réponse munie de son « sceau, fort bien. S'il ne veut pas me répondre par lettre, écrivez« moi vous-même tout ce qu'il aura répondu. S'il me propose un « nouveau sursis, je suis tout disposé à l'accepter, mais à la condi« tion que je serai en possession des biens de l'archevêché, comme « je l'étais à ma sortie d'Angleterre, de manière que vous puissiez « m'envoyer une partie de mes revenus : ce que je vous demande

(1) Epist., III, 95.

« et vous demanderai de faire. Mais dites-lui que, si je n'ai pas « la libre jouissance de mes biens, je n'accepte aucun ajournement, et que j'agirai comme doit agir un évêque dépouillé de « ses biens sans aucun jugement.

« S'il veut me répondre, sans consentir à me laisser la disposition « de mes biens, faites-moi connaître sa réponse; mais ne manquez « pas de lui dire ce que je vous mande, à savoir que j'agirai comme « doit agir un évêque dépouillé de ses biens sans jugement.

« Transmettez à la reine les tendres salutations que je lui envoie « comme à ma souveraine et à ma très chère fille (1). »

Un peu avant la Saint-Michel, Anselme écrivit de nouveau à Gondulfe. Il lui demanda de lui expédier un courrier immédiatement après que le roi aurait tenu sa cour, pour lui faire connaître son attitude à son égard. « Je ne veux plus de trêves, lui disait-il. Je ne « veux plus tarder à faire, avec le conseil de Dieu et de son Église, « ce que je dois faire en les conjonctures où je me trouve. J'ai « confiance en Dieu. C'est de sa cause qu'il s'agit. Un jour ou l'autre, il la fera triompher, et l'Église ne sera pas toujours dans la « tribulation comme elle l'est en ce moment (2). »

Dans cette affaire qui était celle de Dieu le saint ne voulait agir que par le conseil de Notre-Seigneur qu'il prenait dans la prière, et le conseil de l'Église, qu'il prit en s'adressant à son chef visible. Dans une lettre à Pascal II après l'avoir mis au courant de tout ce qui s'était passé depuis son départ de Rome, il lui dit : « J'attends « au sujet de tout cela le conseil de votre autorité, prêt, avec l'aide « de Dieu, à souffrir pour la vérité ce qui est conciliable avec la « dignité d'un chrétien (3). »

Nous ignorons quelle fut la réponse de Pascal II. Elle ne put manquer d'être favorable et encourageante, mais il ne paraît pas qu'elle ait beaucoup avancé les affaires de notre saint. Vers la fin de l'année 1104, l'avantage semblait être pour le roi. Rome persistait à refuser de céder les investitures, mais en continuant de tempérer ses refus par de grands ménagements, et par des témoignages

(1) Epist., IV, 35.
(2) Epist., IV, 44.
(3) Epist., IV, 46.

de bienveillance envers la personne du roi et toute sa famille. De vives exhortations, mais peu ou point de menaces. L'archevêque avait pris un ton menaçant; mais après tout irait-il plus vite que le pape? A la cour d'Angleterre, on ne le pensait pas.

L'hypocrisie de Henry et ses mensonges avaient grossi le nombre de ses partisans. Ceux d'Anselme, au contraire, diminuaient de jour en jour. L'opinion s'était tournée contre lui et ses amis eux-mêmes ne savaient plus comment le soutenir. Le côté le plus critique et le plus douloureux de la situation du saint, c'est qu'il n'avait pas seulement à lutter contre le roi et contre les ennemis de l'Église, mais contre les meilleurs chrétiens eux-mêmes.

Nous allons raconter avec quelle patience et avec quel calme il soutint cette épreuve par laquelle Dieu le préparait à la victoire.

CHAPITRE XXIV.

Déchaînement général de l'opinion contre le saint archevêque ; il est blâmé même par ses meilleurs amis. — Plaintes et représentations qui lui arrivent de toute part. — Tranquillité avec laquelle il supporte cette épreuve.

« On jugera mieux, dit Eadmer, des maux qui résultèrent pour « l'Angleterre de l'exil de l'archevêque et de la manière dont cet « exil était envisagé par un grand nombre qui désiraient son retour « et qui précisément à cause de cela ne considéraient point les « choses à leur vrai point de vue, si j'insère dans mon ouvrage « quelques-unes des lettres qui furent adressées à Anselme par des « hommes pieux et craignant Dieu.

« Un certain serviteur de Dieu lui écrivit la lettre suivante :

« Père saint, laissez-moi vous demander avec respect la permis- « sion de vous adresser de doux reproches, plutôt que de vous trom- « per par d'amères flatteries... Vous vous êtes soustrait à nos périls « de votre plein gré sans y être contraint par personne, peut-être « pour éviter des scandales que nous sommes obligés de souffrir, « et ce qui est plus malheureux, auxquels nous sommes obligés « d'assister, en voyant promouvoir aux ordres sacrés des courtisans « qui n'ont pour eux ni l'élection canonique ni la régularité des « mœurs. Si l'on n'était admis aux saints ordres que par le vrai « pasteur de l'Église qui est le Christ, assurément on ne verrait « point les choses qui affligent chaque jour notre pays, la tyran- « nie injuste et barbare des grands, les rapines commises au dé- « triment des pauvres, les dommages causés aux églises. Nous en « sommes venus à un tel point qu'il n'est plus possible de trouver un « lieu où l'on puisse consacrer librement le corps et le sang du Sei- « gneur.

« Les veuves gémissent et les vieillards pleurent, se voyant arra-
« cher le peu de nourriture qui leur est nécessaire. Les vierges sont
« enlevées et déshonorées, et ce qui est le plus grand de nos maux
« et le comble du déshonneur pour nous, les prêtres se marient.
« Ajoutez à cela des désordres qu'il n'est permis ni de rappeler, ni
« de rapporter. Si vous aviez réfléchi avec soin à ce qu'exige l'ad-
« ministration ecclésiastique et les coutumes anciennes, vous n'auriez
« eu aucune raison de vous exiler, et les autres ne seraient pas ex-
« posés par votre absence à de si grands dangers. Pensez-vous, en
« agissant comme vous le faites, vaincre l'opiniâtreté des ennemis
« de Dieu, eux qui ne s'en rapporteraient pas à Dieu lui-même, et
« qui ne cèderont jamais à la vérité que malgré eux? Mais j'ignore
« si Votre Sainteté se propose d'arriver à ce but, car celui qui en-
« treprend de gouverner un navire doit déployer d'autant plus de vi-
« gilance qu'il redoute plus de tempêtes. Peut-être du moins aurez-
« vous honte d'avoir fui simplement pour échapper à la haine de
« ceux qui vous poursuivent, quand vous verrez les courageux bé-
« liers du troupeau du Seigneur qui ont su résister aux loups, et
« auxquels la terreur n'a point fait prendre la fuite, conduire des
« chœurs d'âmes devant le tribunal du Christ. Oh! que bienheu-
« reuse sera alors entre toutes la mémoire de notre très saint Père
« Ambroise qui, selon le récit de l'histoire ecclésiastique, ne crai-
« gnit pas de résister en face à l'empereur Théodose, et de punir
« son crime en lui refusant l'entrée de l'église! Que n'obtiendraient
« pas en ce moment de semblables dispositions et une semblable
« constance? Eût-on dû, Père saint, vous jeter en prison et vous
« arracher les entrailles, ce n'eût pas été une raison de vous éloi-
« gner ainsi. A combien plus forte raison devez-vous être blâmé
« d'avoir résolu de fuir et d'abandonner vos brebis aux attaques
« des impies, en évitant l'ennemi sans avoir éprouvé aucun de ces
« mauvais traitements, sans qu'on vous ait interdit votre siège,
« mais pour une simple parole d'un certain Guillaume!... J'ai honte
« de rapporter ce qui s'est passé alors : presque tous ceux dont l'É-
« glise attendait quelque consolation au milieu de sa détresse ont
« été saisis de frayeur et ils ont préféré succomber avec vous plu-
« tôt que de résister en vain. Qu'auraient-ils fait, enfants privés de

« leur père, corps sans tête? Nous devons donc, non instruire Vo-
« tre Sainteté, mais l'avertir afin que vous hâtiez votre retour au
« milieu de l'Église notre sainte Mère, que vous repoussiez notre
« opprobre, et que vous nous apportiez un prompt secours contre
« nos ennemis qui sont déjà aux portes du sanctuaire. On peut en-
« core guérir une maladie, alors que la plaie apparaît à l'exté-
« rieur (1). »

Cette lettre qu'Eadmer nous donne comme représentant l'attitude générale de ceux-là même qui étaient les plus attachés au saint archevêque prouve que les rumeurs mises en circulation par la cour avaient produit leur effet. La politique hypocrite et sournoise du roi Beauclerc avait donné le change, sinon de tout point, au moins en grande partie aux plus dévoués partisans d'Anselme.

L'archevêque avait demandé au roi s'il pouvait rentrer en Angleterre; le roi ajournait sa réponse définitive parce qu'il tenait à terminer certaines affaires pendantes; en attendant quelle raison pouvait bien retenir le primat loin d'une Église qui avait un si grand besoin de sa présence? Quelques paroles d'un certain Guillaume? Mais ce Guillaume n'était point le roi.

Voilà ce que disaient, non encore une fois les gens mal intentionés, mais les hommes les plus pieux, et les moines de Saint-Sauveur eux-mêmes.

Dans la pensée d'un grand nombre de fidèles et même de prêtres peu instruits, c'était Anselme qui, de son propre mouvement et par un excès de zèle, s'efforçait d'amener le roi Henry à renoncer au droit des investitures dont ses prédécesseurs avaient joui, et, pour y réussir, sollicitait l'appui de Rome.

D'autres au contraire voyant les évêchés et les abbayes donnés à des hommes pervers qui ravageaient l'Église reprochaient au saint d'opposer à ces abus une résistance trop platonique. D'après eux il aurait dû les réprimer par des moyens plus énergiques et plus efficaces. Des paroles ils auraient voulu le voir passer aux actes.

Enfin, parce que l'archevêque, avant que ses biens fussent confisqués, avait loué ses domaines à des fermiers qui lui payaient une

(1) *Hist. nov.*, lib IV.

rente, il se trouvait des censeurs pour lui en faire un crime, en l'accusant de donner les biens de l'Église à des laïques (1).

Ces dires, ces bruits, ces murmures, ces critiques et ces plaintes arrivaient au primat par l'organe de ses amis qui tantôt s'en faisaient un argument contre lui, tantôt lui demandaient ce qu'il fallait répondre pour le justifier, quelquefois même les adoptaient pour leur propre compte et en composaient des représentations qui ressemblaient à des réquisitoires. L'un d'entre eux, un moine, probablement de Saint-Sauveur, nommé Adruin, lui écrivait que, d'après ce qu'on lui avait rapporté, les églises de son diocèse étaient profanées et désolées. Des laïques y usurpaient les fonctions sacerdotales et recueillaient les aumônes, et les prêtres étaient mis de côté. C'est ce qu'on avait dit à Dom Adruin : il avait fait une enquête et elle l'avait convaincu que ces rapports étaient encore audessous de la vérité. Mais le bruit court, disait-il au saint, que malgré tous ces abus, vous ne vous inquiétez guère de revenir au milieu de nous.

La vérité était que ce bon moine s'était laissé tromper par les ennemis de l'archevêque, lesquels par toute sorte d'inventions mensongères s'efforçaient de le rendre odieux au peuple. C'est la réponse qu'Anselme fait à Adruin, mais en quelques lignes seulement. Il termine cette courte et fière apologie par ces mots. « Après « tout il m'importe peu d'être jugé par ceux qui sont poussés à de « pareilles inventions non par l'amour de la vérité mais par leur « seule malice (2). »

Le saint comprenait bien que sur plusieurs points, et particulièrement en ce qui regardait sa persistance à ne pas rentrer en Angleterre, les apparences étaient contre lui et qu'il ne pouvait pas se défendre mais il était convaincu que Dieu le défendrait lui-même, et il ne se troublait pas. « Il demeurait, dit Eadmer le fidèle « témoin de sa vie, dans une paix profonde et dans un calme « complet (3). » Il regardait le Sauveur sur la croix et il laissait tranquillement passer l'orage.

(1) Epist., III, 100.
(2) Epist., IV, 45.
(3) *Hist. nov.*, lib. III.

CHAPITRE XXV.

Le saint archevêque se justifie auprès de ses moines de Saint-Sauveur dans une lettre confidentielle. — Raisons de sa conduite.

Non seulement le saint ne pouvait pas faire comprendre les raisons de sa conduite, mais il en était même plusieurs que la prudence lui interdisait de publier. Il crut cependant pouvoir les faire connaître confidentiellement à ses moines de Saint-Sauveur. Voici la lettre qu'il leur écrivit à ce sujet :

« Que vous regrettiez, vous et nos amis, que je ne sois point « rentré en Angleterre à mon retour de Rome, c'est là un effet de « votre affection ; mais que j'abandonne sans raisons la charge pas- « torale, ce n'est point ce que pensent les hommes sages et pieux « que je consulte. Ce n'est pas mon avis non plus. Il n'est pas vrai « de dire que j'abandonne ma charge, au moins autant qu'il est en « moi. La vérité est que je suis empêché, comme vous pouvez le « reconnaître, si vous y réfléchissez bien, d'habiter les lieux où je « devrais l'exercer. En effet, vous avez appris quels sont ceux avec « lesquels, d'après l'ordre du pape (1), je ne puis communiquer « sans péril pour mon âme. Or je ne puis éviter d'entrer en com- « munion avec eux, si je communique avec le roi qui communique « lui-même avec eux. Que l'on veuille bien considérer ce que je « pourrai faire lorsque je me rendrai à la cour pour procéder à la « cérémonie ordinaire de la rénovation du couronnement, et que « je célébrerai la messe, et qu'ils seront autour de moi. Les chasser, « je ne le puis pas; prier avec eux, je ne l'ose; refuser de couron- « ner le roi suivant l'usage, c'est contre mon devoir, puisque le

(1) L'édition de Gerberon porte : *ex præcepto Apostoli*. Il faut évidemment : *ex præcepto Apostolici*.

« pape lui permet de recourir à mon ministère en cette circons-
« tance et me prescrit à moi-même de le lui prêter. Si je prends
« le parti (1) de demeurer chez moi, de ne pas aller à la cour, et,
« tout en remplissant les autres devoirs de ma charge, de me sé-
« parer de la communion des méchants, le roi se plaindra, avec
« tous les seigneurs et tous les évêques, de ce que je ne veux pas
« le couronner, de ce que je lui enlève l'honneur du couronne-
« ment, honneur que la coutume oblige le primat du royaume à
« lui rendre. Ils penseront qu'il est juste de transférer le privilège
« de couronner le roi de l'Église de Cantorbéry à une autre Église,
« et ils le transféreront. Cela se fera de mon vivant sans que je
« puisse l'empêcher ni par moi-même, ni par un autre, et il en
« résultera pour notre Église un abaissement inacceptable.

« A ceux qui disent qu'il ne faut pas fuir pour un mot quand on
« est obligé de répandre son sang pour ses brebis et pour l'Église
« de Dieu je réponds qu'il ne faut pas faire peu de cas d'un mot
« dans lequel sont renfermés les maux si grands que je viens d'énu-
« mérer et auxquels je ne puis m'exposer sans danger pour mon
« âme et sans dommage pour l'Église confiée à mes soins.

« Enfin je ne crains ni l'effusion du sang, ni aucune destruction
« de mon corps, ni la perte de mes biens. Si ces maux n'attei-
« gnaient que ma personne, je les souffrirais volontiers pour affir-
« mer la vérité. Mais aucun d'eux ne fondra sur moi. Si je luttais en
« Angleterre avec le roi, l'oppression broierait inutilement notre
« Église, et les gens qui lui appartiennent et la multitude de ceux
« qui souffriraient des vexations me les imputeraient en me maudis-
« sant. Il me semble préférable que ces persécutions, quelles qu'el-
« les soient, sévissent en mon absence, que si ma présence et ma
« tolérance les laissaient passer en coutume, et que tous se lamen-
« tassent de souffrir à cause de moi, sous mes yeux.

« Si on m'objecte que les maux qui arrivent aux âmes à cause de
« mon absence sont plus grands que les maux temporels qui arri-
« veraient par suite de ma présence, j'ai déjà dit que si ces maux
« temporels me frappaient moi-même, je conserverais une patience

(1) Ici encore le texte de Gerberon est visiblement incorrect. Au lieu de *si mihi dixit,* il faut *si mihi contigerit.*

« inébranlable. Mais comme nous ne devons pas faire le mal pour « procurer le bien, je ne dois pas attirer des maux sur des inno- « cents afin qu'il en résulte du bien pour l'âme de quelques autres.

« L'année dernière, quand on me menaçait de me chasser du « royaume, j'ai répondu que je n'en sortirais pas parce que la « charge qui m'est confiée et l'obéissance m'obligeaient à rester. Je « parlais ainsi pour montrer à ceux qui me menaçaient que je n'é- « tais point disposé à céder à de simples paroles : je n'avais d'ail- « leurs aucune espérance de pouvoir être utile en restant. Je savais « bien que du moment où mes démêlés avec le roi viendraient à « être connus du public, il en résulterait une foule de maux cor- « porels et une grande diminution des biens spirituels.

« Quant aux bruits qu'on fait courir que j'ai eu recours à des « manœuvres déloyales pour décrier le roi, son gouvernement et l'é- « vêque de Lincoln, non par moi-même, mais en dessous par l'in- « termédiaire de nos moines, assurément ce sont là des calomnies. « Car personne au monde n'a reçu de moi de tels ordres. Nos frères « Eadmer et Alexandre sur lesquels surtout pèsent ces accusations « ne se reconnaissent nullement coupables. Vous savez que les dé- « nonciateurs ont coutume de mentir en ajoutant de grandes cho- « ses aux petites. Avant que nous fussions arrivés à Rome, on par- « lait déjà beaucoup de l'Angleterre, dans cette ville et hors de la « ville.

« En tout cela je ne trouve ni par moi-même, ni par le secours « d'hommes plus sages que moi de meilleur parti à prendre que « d'attendre la disposition de Dieu et d'abandonner l'affaire à son « jugement. Mais sachez bien que ma résolution est de ne devenir « jamais, avec l'aide de Dieu, l'homme d'aucun mortel, et de ne « jurer fidélité à personne (1). »

Anselme pensait que les moines de Saint-Sauveur communique-raient cette lettre à Gondulfe pour lequel il n'avait pas de secrets, tous le savaient. Ils n'en firent rien cependant, et quelque temps après Gondulfe revenait à la charge auprès de son ami et se plaignait de ce qu'il s'obstinait à demeurer en exil, quand sa présence

(1) Epist., III, 90.

était si nécessaire en Angleterre, uniquement à cause de quelques paroles qui lui avaient été dites par un clerc. Car Gondulfe lui-même en était là. « Votre charité se plaint, lui répondit le saint, « de ce que je ne retourne pas en Angleterre simplement à cause « des paroles méprisables d'un clerc; mais il n'en est pas ainsi. Lisez « la lettre que j'ai adressée au prieur Dom Ernulfe sur ce sujet : je « pensais que vous l'aviez lue. Vous y trouverez, je crois, des mo- « tifs raisonnables pour lesquels je n'ai point dû et je ne dois point, « dans l'état où sont les choses, retourner en Angleterre. Mais ces « motifs je vous prie de ne pas les divulguer (1). »

La discrétion était en effet bien nécessaire au sujet de l'embarras dans lequel se trouvait le saint par suite de la défense que le pape lui avait faite de communiquer avec les évêques et les abbés intrus. Cette défense ne s'adressait-elle qu'à lui? Était-il permis aux autres de rester en communion avec ces intrus? Les moines de Saint-Sauveur avaient demandé au saint archevêque quelle ligne de conduite ils devaient tenir. « Je n'ose pas vous commander d'ac- « corder votre communion à ceux auxquels je la refuse moi-même, « leur avait-il répondu. Mais si vous la leur accordez, comme par « le passé, en restant dans les conditions où vous étiez à mon dé- « part, je ne vous blâme point. Vous ne pouvez cependant pas vous « séparer de tout le royaume (2). »

Mais si on avait su que le primat mettait cette raison en avant pour ne pas rentrer en Angleterre, la malignité qui s'acharnait à dénaturer le sens de ses lettres n'aurait pas manqué de répandre le bruit qu'il cherchait à étendre à d'autres une défense faite à lui seul, et qu'il exagérait les ordres du pape afin de faire le vide autour de la personne du roi. Comment en effet se séparer de ceux qui formaient son entourage, au moins dans certaines circonstances, sans se séparer également de lui? Mais se séparer ainsi du roi eût été le traiter en excommunié alors que le pape usait à son égard de ménagements.

Il était un point sur lequel le saint archevêque était plus à l'aise pour s'expliquer sans crainte que ses paroles fussent publiées :

(1) Epist., IV, 44.
(2) Epist., III, 90.

c'était le devoir que sa conscience lui imposait de protester d'une manière éclatante contre la confiscation de ses biens.

« Vous prétendez que j'ai tort de ne pas rentrer en Angleterre, « écrivait-il au moine Orduvin, mais si j'y retourne sans qu'il ait « été prouvé et reconnu d'une manière bien claire que le roi n'a « pas dû me dépouiller de mes biens, comme il l'a fait, je con- « firmerai par mon exemple une coutume mauvaise, je ne dis pas « assez, une coutume servile et très mauvaise, et je serai cause « qu'elle passera à la postérité. Que Dieu m'en garde! A moins que « le roi ne reconnaisse qu'il a péché et qu'il pèche encore envers « moi et qu'il ne consente à faire la satisfaction qu'il doit à Dieu, « de manière que ni lui ni ses successeurs ne puissent me dire à « moi ou à mes successeurs, en s'appuyant sur mon exemple, « qu'en agissant de la sorte ils suivent la coutume, je ne comprends « nullement et aucune intelligence raisonnable ne comprendra « comment je puis m'accorder avec lui, ou comment je puis re- « tourner auprès de lui sans blesser l'honneur de Dieu et de notre « Église, et sans compromettre le salut de mon âme (1). »

Anselme ne pouvait pas reconnaître publiquement par sa conduite qu'il était loisible au roi d'Angleterre de s'emparer des biens de l'archevêque de Cantorbéry, quand bon lui semblerait, sans aucun jugement, sans avoir à rendre compte à personne de cette spoliation, et que l'archevêque, en pareil cas, n'avait qu'à baisser humblement la tête, à attendre de meilleures dispositions du roi, et à reprendre ses biens, quand il lui conviendrait de les lui rendre, s'il consentait à le faire. La rentrée du primat en Angleterre sans que le roi eût reconnu publiquement son tort, et qu'il en eût fait réparation, eût été la consécration d'une pareille doctrine, et eût établi un précédent lamentable.

L'archevêque ne pouvait rentrer en Angleterre et y demeurer sans faire hommage au roi, et il ne pouvait faire hommage au roi sans tomber sous le coup de l'excommunication.

Comment ces raisons si fortes et si péremptoires ne s'étaient-elles point présentées à l'esprit de ceux qui aimaient véritablement

(1) Epist., III, 108.

l'Église? Comment avaient-elles échappé aux moines de Cantorbéry, au judicieux Ernulfe lui-même, et même au vénérable évêque de Rochester d'ordinaire si uni de cœur et de pensées à son cher Anselme? C'est qu'il est des époques critiques où d'une part les calamités sous le poids desquelles on gémit et de l'autre les sophismes et les mensonges que l'on rencontre à chaque pas jettent le trouble dans les meilleurs esprits.

Dans certaines situations exceptionnellement difficiles, la piété, la raison et le bon sens au degré ordinaire ne suffisent pas : il faut le génie éclairé des lumières que Dieu donne à ses saints.

Si en 1104 l'archevêque de Cantorbéry, au lieu d'être saint Anselme, eût été Gondulfe, peut-être même Lanfranc, il eût cédé à l'opinion générale, et il fût revenu occuper son siège afin de sauver l'Église d'Angleterre; et en voulant la sauver, il l'eût laissée se perdre. Mais Dieu qui avait sur cette Église des vues de miséricorde avait mis à sa tête un de ces hommes qui voient de plus haut et plus loin que la foule.

CHAPITRE XXVI.

L'archevêque et le roi font chacun de leur côté de nouvelles démarches auprès de la cour de Rome. — La lutte marche vers un dénouement. — Colère et aveugle présomption du roi. — Fermeté et inébranlable confiance en Dieu de l'archevêque.

Le roi ne répondit pas plus à la Saint-Michel qu'il ne l'avait fait précédemment; il attendait toujours la réponse du pape, et afin de pouvoir l'attendre plus longtemps, il n'avait pas encore envoyé les députés qui devaient la lui rapporter. Anselme crut que le moment était venu d'agir. Toutefois ne voulant rien précipiter dans une affaire aussi grave, il envoya Baudoin à Rome pour prendre de vive voix conseil du souverain pontife.

Baudoin était porteur de deux lettres. L'une était destinée à être remise au pape (1) et l'autre s'adressait à la fois à Jean ancien moine du Bec qui était devenu évêque de Tusculum et à un cardinal du même nom (2). Anselme priait ces deux prélats de s'intéresser à sa cause et d'aider Dom Baudoin à faire triompher la vérité.

La réponse que Dom Baudoin rapporta de Rome fut que le pape se proposait de tenir un concile, à Rome même, pendant le carême de l'année suivante (1105), qu'il porterait l'affaire du roi d'Angleterre et de l'archevêque de Cantorbéry devant le concile, et qu'il s'en tiendrait pour les mesures à prendre à ce qui y serait décidé. Du reste, il n'empêchait pas l'archevêque d'agir de son côté.

Pascal II écrivit à Henry Beauclerc pour l'avertir de la tenue de ce prochain concile. Cette nouvelle fit réfléchir le roi d'Angleterre. De ce concile, en effet, pouvait sortir une sentence d'excommunica-

(1) Epist., IV, 49.
(2) Epist., IV, 48.

tion. Le roi se hâta d'envoyer ses députés à Rome afin de parer le coup. Ces députés avaient pour mission « de travailler par tous les « moyens à amener le pape à commander à l'archevêque de rentrer « en Angleterre et d'y obéir au roi en toute chose (1) ».

La reine Mathilde unit ses prières à celles du roi. « Très Saint-« Père, disait-elle au souverain pontife dans une lettre pleine des « plus grands éloges de l'archevêque, daignez ouvrir sur nous vos « entrailles paternelles et faire en sorte que nous puissions jouir de « notre très cher Père l'archevêque Anselme et conserver sans tache « l'obéissance due au Saint-Siège apostolique. Quant à moi, je serai « fidèle aux recommandations de Votre Sublimité, et, m'aidant en-« core pour cela du concours des hommes de bien, je ferai ce « qu'elle demandera de moi (2). »

Mais pendant que le roi d'Angleterre plaidait pour le maintien de ses privilèges, d'autres réclamaient en faveur de l'Église opprimée. Pendant que la reine Mathilde redemandait Anselme au souverain pontife, une autre Mathilde, comtesse de Toscane, lui écrivait : « Très Saint-Père, je vous conjure de tendre la main à « l'archevêque de Cantorbéry, car il ne convient pas qu'un mem-« bre aussi distingué de la sainte Église Romaine pourrisse dans « l'exil (3). »

Les hommes qui suivaient de près et avec attention les phases de cette grande lutte entre le roi d'Angleterre et l'archevêque de Cantorbéry se demandaient ce que ferait le pape.

Henry Beauclerc ne désespérait pas de l'amener à lui accorder, de guerre lasse et pour éviter de plus grands maux, le droit de continuer à donner les investitures. Mais dans tous les cas il tenait pour certain qu'il n'oserait pas le frapper d'excommunication. Sa puissance s'affermissait de jour en jour ; l'Angleterre ne suffisait plus à son ambition et il faisait des préparatifs pour s'emparer de la Normandie. La mollesse et l'incapacité de son frère laissaient depuis longtemps cette province en souffrance. Le duc Robert ne gouvernait pas, il s'amusait. Des abus et des désordres sans nombre avaient

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.
(2) Epist., III, 99.
(3) Epist., IV, 56.

soulevé un mécontentement général. Une partie de la noblesse n'attendait qu'une occasion favorable pour abandonner ce fantôme de duc. Cette occasion le roi d'Angleterre se préparait à la leur fournir, et le succès de son expédition paraissait assuré. Il n'attendait que le printemps pour la commencer. En Normandie comme en Angleterre, le peuple, le clergé, la noblesse étaient pour lui, et il disait qu'il n'avait qu'un seul adversaire : l'archevêque de Cantorbéry (1). Malgré son dessein de ne procéder contre cet adversaire que par des vexations sournoises, sa colère d'une part et de l'autre le sentiment de sa force l'emportaient peu à peu au-delà des bornes qu'il s'était prescrites. Après avoir mis la main sur les biens de l'archevêché, il voulut s'emparer de ceux des moines de Saint-Sauveur, et il les obligea à lui payer une taxe. Le prieur dépêcha un courrier au saint pour lui demander ce qu'ils devaient faire. Le saint lui répondit : « Vous savez comment le roi m'a dépouillé de « mes biens. Par conséquent il n'aura rien par moi des revenus de « l'archevêché, et vous ne devez pas non plus lui donner de l'argent « de plein gré sans un ordre de ma part. Si la crainte de vous attirer « de plus grands maux ou une violence quelconque vous y force, « je lui demanderai compte de ce qu'il m'a enlevé et de ce qu'il « enlèvera soit à moi, soit à vous, en criant vers Dieu et en en appelant à son jugement. Que les tribulations présentes ne vous « effrayent ni ne vous troublent à l'excès. Dieu, qui n'abandonne « pas ceux qui espèrent en lui, mettra fin à ces maux (2). »

Au commencement de l'an 1105 les choses en étaient là. Du côté du roi des vexations qui trahissaient malgré lui sa colère ; du côté de l'archevêque une attitude qui devenait chaque jour plus menaçante. La lutte, par la force des choses, prenait un caractère aigu et marchait vers un dénouement. Les deux adversaires ramassaient toutes leurs forces et se disposaient à user de leurs dernières ressources. Du reste, ils combattaient avec des armes et dans des dispositions bien différentes.

Pour triompher, le roi comptait sur la ruse, l'argent, l'habileté de ses négociateurs à Rome, le prestige attaché à son nom, la puis-

(1) Nam, ut audio, rex dixit me solum sibi esse adversarium. — Epist., IV, 46.
(2) Epist., IV, 55.

sance qu'il s'était acquise, celle qu'une expédition déjà tout prête allait lui apporter encore, et il se laissait aveugler par une présomption téméraire.

Le primat, sans négliger les moyens humains, regardait plus haut. Il comptait principalement sur la prière et sur le secours de Dieu, et plus il voyait les hommes et les événements se tourner contre lui, plus il espérait que Dieu serait pour lui. Ses lettres sont pleines de l'expression d'une inébranlable confiance.

Cette confiance, nous allons le voir, ne fut pas trompée.

CHAPITRE XXVII.

Le clergé et le peuple d'Angleterre redemandent leur archevêque au roi. — Instances de la reine Mathilde auprès du roi et de l'archevêque lui-même pour obtenir son retour. — Le roi commence une expédition en Normandie. — Philippe Ier et Louis le Gros offrent leurs services au saint qui les refuse. — Difficultés que le roi rencontre dans son expédition. — Le comte de Meulan est excommunié par le pape. — Anselme quitte Lyon pour se rapprocher de la Normandie.

Les maux causés par l'absence du primat s'aggravaient tous les jours, et le peuple commençait à s'apercevoir que le roi y mettait de l'obstination et de la colère. Au milieu de la licence effrénée des mœurs, de l'oubli des pratiques religieuses, de la profanation des églises, de l'oppression des petits par les grands, on cherchait, comme il arrive d'ordinaire, sur qui faire retomber tous ces maux. Ceux qui s'en étaient d'abord pris à l'archevêque s'en prirent au roi. Les mêmes hommes qui avaient d'abord conjuré l'archevêque de revenir se mirent à supplier le roi de le rappeler. Le roi promit de le rappeler à condition qu'il observerait les coutumes du royaume. Mais le peuple était las de ces querelles dans lesquelles il ne voyait que des subtilités. Il ne raisonnait plus, il voulait revoir son archevêque. Tout le monde avait besoin de lui, les évêques plus que les autres. Mais personne ne supportait plus impatiemment son absence et ne désirait plus vivement son retour que la bonne reine Mathilde. Il semblait vraiment, à l'entendre, que la présence du saint fût devenue nécessaire non seulement à son bonheur, mais même à son existence. Elle ne cessait de conjurer le roi de renoncer à ses prétentions et de le rappeler, et, comme elle n'obtenait rien du roi, elle se tournait vers l'archevêque. Voici ce qu'elle lui écrivait.

« A son seigneur vraiment éminent et à son Père Anselme, par « la grâce de Dieu archevêque de Cantorbéry, Mathilde, reine des

« Anglais, son humble servante, offre l'hommage de son profond « dévouement et de son entière dépendance.

« Seigneur saint, père miséricordieux, changez mes gémisse- « ments en allégresse et remplissez-moi de joie. Votre humble ser- « vante, Monseigneur, se jette à vos genoux, elle élève vers vous ses « mains suppliantes, et elle vous conjure de l'aimer avec votre bonté « accoutumée. Venez, Monseigneur, venez. Visitez votre servante. « Venez, mon Père, arrêtez mes gémissements, séchez mes larmes, « apaisez ma douleur, faites cesser mon deuil, comblez mes désirs, « exaucez mes vœux.

« Mais, direz-vous, une loi m'en empêche; des liens m'enchaî- « nent, car je n'ose transgresser les décrets des saints Pères. Mais, « mon Père, le docteur des nations, ce vase d'élection qui consa- « crait tous ses efforts à abolir la loi ancienne, n'a-t-il pas immolé « des victimes dans le temple pour ne point scandaliser les Juifs? « Lui qui condamnait la circoncision n'a-t-il pas circoncis Timothée « pour se faire tout à tous? Que ne fera donc pas un enfant de mi- « séricorde, un disciple de celui qui s'est livré à la mort pour ra- « cheter des esclaves? Vous voyez vos frères qui servent Dieu avec « vous, le peuple du Seigneur votre Dieu prêt à faire naufrage et à « tomber dans les abîmes, et vous ne venez pas à son secours, vous « ne lui tendez pas la main, vous ne l'arrachez pas au danger! L'a- « pôtre ne souhaitait-il pas d'être anathème pour ses frères? Mon « bon seigneur et mon tendre Père, faites fléchir cette sévérité, « et, laissez-moi vous le dire, amollissez ce cœur de fer. Venez vi- « siter votre peuple, et, au milieu de ce peuple, votre servante « qui soupire de toutes ses entrailles après vous.

« Trouvez donc le moyen de ne pas offenser Dieu, vous le pasteur « qui marchez à notre tête, et de ne point diminuer les droits « de la majesté royale. Mais si ces deux choses ne peuvent se conci- « lier, venez, ô Père, auprès de votre fille, venez, seigneur, auprès « de votre servante, et apprenez-lui ce qu'elle doit faire. Venez « auprès d'elle avant qu'elle sorte de ce monde. Car si je viens à « mourir avant de vous avoir vu, je crains — en parlant ainsi je « tiens un langage criminel — mais véritablement je crains d'être « privée de tout sujet de me réjouir dans l'autre monde. Vous êtes

« ma joie, mon espérance et mon refuge. Mon âme est devant vous « comme une terre sans eau : voilà pourquoi j'étends mes mains « vers vous pour vous demander de répandre sur elle l'huile de la « joie et la rosée de votre douceur.

« Si vous ne vous laissez toucher ni par mes pleurs ni par les « vœux de tout un peuple, alors je mettrai de côté la dignité royale, « je laisserai mes insignes, je déposerai les faisceaux, je mépriserai « mon diadème, je foulerai aux pieds la pourpre et le lin et j'irai « jusqu'à vous accablée de douleur. Je baiserai la trace de vos pas, « j'embrasserai vos pieds, et, quand même il surviendrait un Giezi, « il ne pourra m'écarter que lorsque j'aurai satisfait mes désirs. « Que la paix de Dieu qui surpasse tout sentiment, garde votre cœur « et votre intelligence et qu'elle mette en vous des entrailles de « miséricorde (1). »

Par ce langage de la reine à l'archevêque on peut juger de celui qu'elle tenait au roi. Mais, outre que l'ambition l'aveuglait, les perfides conseils de son entourage et principalement du comte de Meulan l'empêchaient de sortir de la voie dans laquelle il s'était engagé (2). Anselme le savait, et dans sa réponse à la reine il a soin d'y faire allusion. « Votre lettre, lui dit-il après l'avoir re- « merciée dans les termes les plus gracieux, votre lettre est rem- « plie des sentiments de bienveillance avec lesquels vous désirez « mon retour en Angleterre; mais je ne vois pas que celui de « qui il dépend, humainement parlant, soit disposé à se mettre « d'accord sur ce point avec la volonté de Dieu, et je crains qu'il « ne comprenne trop tard qu'il s'est écarté de la droite voie en « méprisant le conseil de Dieu et en suivant le conseil des grands « que Dieu réprouve. *Cependant j'ai la certitude qu'il comprendra « un jour* (3). »

D'où venait au saint cette certitude? Dieu lui-même lui avait-il fait connaître son prochain triomphe? Le ton assuré qu'il prend

(1) Epist., III, 93.

(2) Guillaume de Malmesbury, pour excuser le roi, selon son habitude, va jusqu'à rejeter toute la faute sur ses conseillers : Rex ergo et revocare illum (Anselmum), et monitionibus Apostolicis obsecundare distulit, non elationis ambitu, sed procerum, et maxime comitis de Mellento instinctu. — *Gest. reg. Angl.*, lib. V.

(3) Epist., III, 107.

dans cette circonstance et qui contraste singulièrement avec sa réserve habituelle porte à le croire. Ce qui est certain, c'est que sa confiance grandissait avec les difficultés.

Le roi d'Angleterre employa les deux premiers mois de l'année 1105 à achever les préparatifs de son expédition contre son frère Robert. Il y donnait tous ses soins. A ses yeux l'issue de sa lutte avec Anselme dépendait du succès de cette expédition. Une fois maître de la Normandie, il lui serait bien plus facile d'avoir raison du pape et de l'archevêque.

Ses préparatifs terminés, il mit à la voile et il débarqua à Barfleur pendant le carême. Il célébra les fêtes de Pâques dans la petite ville de Carentan. Immédiatement après il envoya des ambassadeurs à Philippe Ier roi de France, pour l'assurer qu'il n'avait aucune intention hostile à son égard et pour renouveler la paix avec lui. Malgré ces protestations pacifiques, Philippe Ier et son fils Louis le Gros, déjà couronné roi, n'étaient pas sans inquiétude, ni surtout sans jalousie. Ils écrivirent l'un et l'autre au saint archevêque de Cantorbéry afin de l'attirer auprès d'eux. Voici en quels termes gracieux et pressants l'invitait Philippe Ier :

« Philippe, par la grâce de Dieu roi des Français, à Anselme, « vénérable archevêque de Cantorbéry, salut.

« J'ai appris, vénérable pasteur, que vous étiez vexé injuste- « ment, et je ne vous cacherai point que j'en ai ressenti une vive « douleur. Si notre secours peut vous être utile en quelque manière « pour faire cesser cette oppression, nous vous l'accorderons sans « aucun retard. Du reste, comme vous avez choisi pour le lieu de « votre exil une contrée nuisible à votre santé, nous vous prions « de daigner visiter notre France. Vous y éprouverez nos sentiments « affectueux et vous y prendrez soin de votre santé. Adieu (1). »

La lettre de Louis le Gros était plus flatteuse et plus attirante encore.

« A Anselme, vénérable archevêque de Cantorbéry, Louis, dé- « signé pour être roi des Français, salut.

« Père très saint, je compatis à votre affliction. Si mes services

(1) Epist., IV, 50.

« pouvaient contribuer en quelque manière à vous en délivrer, je « m'appliquerais avec un soin tout particulier à vous faire rendre « votre ancienne tranquillité. Mais notre douleur est d'autant plus « vive que vous habitez loin de nous, et que nous n'avons pas le « bonheur de posséder votre personne pleine de sagesse. Ce qui « achèvera de ruiner votre santé, c'est que vous avez choisi pour « le lieu de votre habitation un pays plus propre à donner des « maladies qu'à les guérir (1), et que vous prenez peu de soin pour « conserver une vie utile au monde entier. Nous vous prions donc « de daigner venir dans notre pays; s'il peut vous être agréable « d'y habiter, vous y souffrirez un exil plus doux. Adieu (2). »

Évidemment ce n'était pas seulement l'hospitalité que ces deux princes offraient à l'archevêque de Cantorbéry, c'étaient leurs armées. Ils cherchaient un prétexte pour déclarer la guerre au roi d'Angleterre. Ce prétexte il ne tenait qu'à Anselme de le leur fournir. C'est ainsi que, sans l'avoir cherché, il vit venir à lui l'appui de la puissance humaine. Mais ce n'est pas cet appui qu'il voulait : c'était celui de la puissance divine. Ce n'est pas par les armes matérielles qu'il prétendait vaincre : c'était par les armes spirituelles. Il remercia vivement les deux princes et s'excusa de ne pouvoir accepter leurs offres.

De Carentan le roi d'Angleterre se dirigea sur Bayeux qu'il incendia, marcha sur Caen qui se rendit, puis il vint mettre le siège devant Falaise. Mais là, il rencontra tout d'un coup des difficultés imprévues, et il commença à s'apercevoir que la victoire ne serait pas aussi facile qu'il l'avait espéré.

Au moment même où, au milieu de son expédition, le roi Beauclerc se trouvait aux prises avec des obstacles qui l'inquiétaient, on entendit tout d'un coup, d'abord en Normandie, puis bientôt après en Angleterre, retentir cette nouvelle : le comte de Meulan est excommunié! Il l'était en effet. On ajoutait, les uns avec effroi, les

(1) La ville de Lyon, quoique arrosée par le Rhône et la Saône n'est nullement insalubre. Il est probable qu'elle ne l'était pas plus au XIe siècle qu'aujourd'hui. Philippe Ier et Louis le Gros ne la connaissaient peut-être que par des rapports défavorables et sans fondement, ou bien ils essayaient de lui faire une mauvaise réputation dans l'intérêt de leurs desseins.

(2) Epist., IV, 51.

autres avec joie : ce sera bientôt le tour du roi lui-même. De fait, l'excommunication était suspendue sur la tête du roi.

Vers le milieu d'avril de cette année 1105 un messager venu de Rome apportait à Lyon la lettre suivante :

« Pascal, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à notre vénérable frère Anselme, archevêque de Cantorbéry, salut et bénédiction apostolique.

« Les membres de l'Église souffrent grandement de l'injure qui « vous est faite, parce que, suivant la parole de l'Apôtre, si un « membre souffre, tous les autres membres souffrent avec lui. « Quoique séparés de corps, nous ne sommes qu'un et nous n'avons « qu'une seule tête. Nous ressentons donc les injures et les affronts « dont vous êtes victime comme s'ils s'adressaient à nous-même. « Nous sommes vivement affligé de ce que votre pieuse personne a « été enlevée au royaume d'Angleterre, car le loup ravit et disperse « les brebis qui sont sans pasteur. Aussi travaillons-nous par tous « les moyens qui sont en notre pouvoir à procurer votre retour. « Voilà pourquoi, dans un concile que nous venons de célébrer, « l'avis commun de nos frères dans l'épiscopat a été qu'il fallait « écarter du seuil de l'Église les conseillers qui poussent le roi au « crime des investitures, et ceux qui les ont reçues de lui, parce « qu'ils s'efforcent de changer en esclavage la liberté de l'Église. « Par le jugement du Saint-Esprit nous avons porté cette sentence « contre le comte de Meulan et ses complices, et nous la renouvelons, par le jugement du même Esprit saint, contre ceux qui « ont reçu l'investiture de la main du roi. Quant à la sentence du « roi, elle est différée, parce qu'il devait nous envoyer des députés « à la dernière solennité de Pâques. Donné en notre palais de Latran, le VII des calendes d'avril (1).

« Anselme ayant examiné cette lettre avec attention, il comprit « qu'il était inutile qu'il restât davantage à Lyon pour y attendre « un plus grand secours de Rome. Il avait déjà envoyé à plusieurs « reprises des députés et des lettres au souverain pontife au sujet « de ses affaires et jusqu'alors il n'avait reçu pour ainsi dire que

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.

« des lettres de consolation, et des promesses qui le renvoyaient
« d'ajournements en ajournements. Il écrivit une troisième fois au
« roi d'Angleterre au sujet de la confiscation de ses biens et il ne
« reçut de lui que la demande d'un nouveau sursis accompagné de
« paroles flatteuses (1). »

Évidemment le temps des menaces était passé : il fallait en venir à leur exécution. Le saint crut que pour aider la sentence d'excommunication qu'il allait fulminer contre le roi à produire l'effet qu'il en attendait, il ferait bien de se rapprocher de la Normandie. Ce fut aussi l'avis de son ami l'archevêque Hugues. Il quitta donc la ville de Lyon au grand regret du clergé et du peuple qui le regardaient comme un des leurs, l'aimaient comme un père et le vénéraient comme un saint.

On était alors à la fin d'avril 1105. Anselme avait passé seize mois à Lyon. Il embrassa avec effusion l'ami dévoué qui lui avait donné une hospitalité aussi cordiale : il ne devait plus le revoir en ce monde.

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.

CHAPITRE XXVIII.

Saint Anselme visite la comtesse Adèle à Blois et de là se rend avec elle à Chartres. — Alarmes du roi d'Angleterre en apprenant que l'archevêque vient pour l'excommunier. — Il demande à conférer avec lui. — Entrevue de l'Aigle. — Le roi renonce à l'*investiture* et demande à conserver l'*hommage*. — Nouvelle députation à Rome.

En quittant Lyon, saint Anselme se dirigea vers Reims. Il désirait rendre visite à Manassès, archevêque de cette ville, qui l'avait invité à différentes reprises. S'étant arrêté au prieuré de La Charité-sur-Loire, une des maisons de Cluny, il y apprit que la comtesse Adèle, sœur du roi d'Angleterre, était malade dans son château de Blois. L'intérêt qu'il portait à cette princesse lui fit ajourner son voyage de Reims pour se rendre immédiatement auprès d'elle.

Le saint était dans ce pays de France où Philippe I[er] et Louis le Gros avaient cherché à l'attirer. Leurs dispositions étaient connues à la cour du roi d'Angleterre. Le primat ne venait-il pas leur demander le secours qu'ils lui avaient offert? On pouvait l'en soupçonner : il était à craindre que ses démarches ne fussent surveillées ou du moins dénoncées et ne devinssent l'objet d'interprétations malignes.

« Il eut soin, dit Eadmer auquel nous allons laisser raconter « cette visite à la comtesse Adèle, il eut soin d'éviter, suivant sa « coutume, de donner prise au moindre soupçon défavorable. La « comtesse de Blois l'avait aidé de ses largesses dans ses deux exils, « et elle l'avait choisi comme un homme plein de vertu et de sain- « teté pour être, après Dieu, son directeur spirituel. Si donc An- « selme ne la visitait pas dans une maladie qui, disait-on, l'avait « mise aux portes du tombeau, il n'échapperait point à de justes « reproches. Nous nous rendîmes donc auprès d'elle ; nous la trou- « vâmes presque entièrement guérie; elle nous retint pendant

« quelques jours dans son château, où elle nous traita avec toute « sorte d'honneurs. Elle s'entretenait souvent avec l'archevêque. Il « l'exhortait, comme c'était son devoir, à mener une vie fervente « et elle lui adressait, comme à son Père spirituel, des questions sur « ce qu'elle devait faire en sa position.

« La comtesse ayant demandé à Anselme pourquoi il était venu « en France, il ne lui cacha pas qu'il venait pour excommunier « Henry, roi d'Angleterre, à cause de l'injure qu'il faisait à Dieu et « à lui, depuis plus de deux ans. En apprenant cela, la comtesse se « mit à déplorer amèrement la perte de son frère, et elle songea « aussitôt à prendre des moyens pour le réconcilier avec Anselme. « Elle obtint de l'archevêque qu'il se rendit à Chartres avec « elle (1). »

En même temps elle expédia des messagers à son frère, alors occupé à son expédition, pour l'avertir de l'approche de l'archevêque et de son dessein bien arrêté de lancer contre lui une sentence d'excommunication. Henry et son entourage croyaient encore le saint à Lyon : cette nouvelle les bouleversa. Courtisans, barons, hommes d'armes de tous les rangs s'abordaient en se disant : « Savez-vous? l'archevêque est à Chartres et il y est venu pour excommunier le roi. »

Le roi fit alors des réflexions profondes et il s'aperçut qu'il était allé trop loin et qu'il était temps pour lui de s'arrêter. En homme à vues larges qu'il était il dut considérer avec plus d'attention que jamais et d'un œil moins aveuglé par la présomption l'horizon politique de l'Europe. Cet horizon devenait de jour en jour moins rassurant pour un persécuteur de l'Église. Le terrible ennemi du Saint-Siège, Henry IV, empereur d'Allemagne, marchait à grands pas vers une chute inévitable : il semblait que l'excommunication du pape l'eût brisé. Le roi de France, Philippe Ier, avait été lui-même courbé sous les anathèmes de Rome, et il n'avait pu en supporter le poids. Le 2 décembre de l'année 1104, il avait publiquement réparé ses scandales et fait sa soumission au Saint-Siège, pieds nus et tête baissée, en présence d'un grand nombre d'évêques et d'abbés

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.

réunis en concile à Paris pour l'absoudre. Redevenu le serviteur fidèle et dévoué du Saint-Siège, il ne demandait qu'à servir sa cause en épousant la querelle de l'archevêque de Cantorbéry. Anselme n'avait qu'à lui faire signe. La cour de Rome désormais exempte de craintes du côté de l'Allemagne et de la France pourrait user de moins de ménagements à l'égard du roi d'Angleterre. A l'excommunication de l'archevêque ne tarderait pas de s'ajouter, la chose était à craindre, l'excommunication du pape. C'était plus qu'il n'en fallait pour effrayer le roi d'Angleterre. Il entrait dans d'étranges alarmes à la seule pensée que, s'il ne prenait au plus vite des moyens pour conjurer ce malheur, il allait être excommunié personnellement, nommément, par ce bon archevêque Anselme dont tous connaissaient la mansuétude, la patience et la sagesse, et dont aussi, malgré les bruits qu'il avait fait courir sur son compte, tous vénéraient la sainteté. Le comte de Meulan venait d'être excommunié par le pape, le roi allait être excommunié par l'archevêque. Après cela qui voudrait les suivre et s'attacher à leur personne et à leur cause? L'excommunication fulminée par Anselme surtout pourrait bien avoir pour résultat de détacher du roi non seulement les barons normands, mais ses propres barons eux-mêmes.

Cette fois les conseillers du roi furent d'accord pour reconnaître qu'il fallait à tout prix détourner le coup qui le menaçait. Il manda à sa sœur qu'il était décidé à s'entendre avec l'archevêque : il la priait de lui ménager une entrevue avec lui. Anselme consentit à cette entrevue. Elle eut lieu à l'Aigle le 21 juillet. Le saint archevêque s'y rendit accompagné de la comtesse Adèle. Le roi fit paraître une grande joie de le revoir. Ce n'était plus ce monarque fier et impérieux devant qui tout devait plier. Il se montrait, au contraire, plein de condescendance et d'amabilité.

Dès les premières paroles qui furent échangées, il manifesta spontanément à Anselme l'intention de lui restituer, avec la plénitude de ses bonnes grâces, tous les biens et tous les revenus de l'archevêché. C'était beaucoup; mais la grande question n'était pas là. Il s'agissait d'amener le roi à renoncer à l'*investiture* et à l'*hommage*. Jusqu'alors il avait revendiqué ces deux privilèges avec

une égale opiniâtreté; mais à l'Aigle, après bien des contestations et des irrésolutions, voyant que le primat était dans les mêmes idées qu'avant son exil et qu'il n'y avait pas à espérer de le faire consentir à aucune concession, se sentant pressé par la nécessité, il déclara qu'il renonçait à l'*investiture*. Il ne demanda plus qu'une chose : qu'il lui fût permis de continuer à exiger l'*hommage*. Comme le primat ne pouvait prendre sur lui ni de refuser ni d'accorder au roi le privilège de conserver l'*hommage*, et que l'intervention du souverain pontife devenait nécessaire, il fut décidé qu'on enverrait une nouvelle ambassade à Rome.

CHAPITRE XXIX.

Le roi restitue ses biens à l'archevêque. — Le saint visite sa chère abbaye du Bec, Reims et Rouen. — Il rencontre à Rouen le célèbre Boémond et il reçoit de l'un des principaux chefs qui l'avaient accompagné dans la croisade nommé Ylgyre des cheveux qu'il lui assure être des cheveux de la sainte Vierge. — Respect du saint pour cette précieuse relique.

Plusieurs de ceux qui se trouvaient présents à l'entrevue de l'Aigle conseillaient au primat de rentrer sur-le-champ en Angleterre. Le roi y consentait volontiers, à une condition cependant, c'est qu'Anselme n'excluerait pas de sa communion les prélats qui avaient reçu l'investiture contrairement aux décrets de l'Église. L'archevêque ne pouvait souscrire à cette condition, sans le consentement du pape; aussi prit-il le parti d'attendre en Normandie la réponse de Rome. Il passa quelques jours au château de l'Aigle. « Pendant tout le temps qu'il y resta vous eussiez vu le roi laisser « éclater les transports de joie que lui causait sa réconciliation avec « l'archevêque; il ne souffrait même pas que ce dernier se donnât « la peine de venir le trouver. Chaque fois qu'il devait y avoir « quelque conférence entre eux, le roi se rendait lui-même auprès « du primat. Le bruit s'était déjà répandu en Angleterre, en France « et en Normandie, que le roi était sur le point d'être excommunié « par Anselme, et comme il n'était pas aimé, on se plaisait à voir « le préjudice que l'excommunication d'un personnage aussi con- « sidérable que le primat d'Angleterre allait causer à sa puissance. « Le roi était informé de tout cela et il se réjouissait grandement « d'avoir détourné de lui l'excommunication d'Anselme.

« Enfin, tous les maux dont il était menacé par l'inimitié du pri- « mat se trouvaient écartés par le seul fait qu'il était réconcilié « avec lui. Aussi promit-il d'envoyer ses députés à Rome, afin « qu'Anselme pût combler de joie tous ceux qui lui étaient atta- « chés et délivrer la patrie de son deuil en rentrant en Angleterre « de manière à assister à la cour plénière de Noël. Il écrivit en An-

« gleterre à ce sujet et donna des ordres pour que tous les biens « de l'archevêque lui fussent rendus et que tous ses gens, quelque « part qu'ils se trouvassent, fussent laissés en repos, que personne « ne leur intentât de procès, qu'ils fussent exonérés de toutes leurs « dettes, qu'on leur laissât posséder ce qu'ils possédaient honora-« blement et qu'ils ne fussent soumis en toute chose qu'aux seuls « ordres de l'archevêque. A peine ces ordres furent-ils connus des « gens qui dépendaient de l'archevêché qu'aussitôt brilla à leurs « yeux comme un rayon inespéré de soleil qui les tira de leur af-« freuse oppression et de leurs ténèbres et les consola grande-« ment (1). »

En quittant le château de l'Aigle, saint Anselme se rendit à sa chère abbaye du Bec. Il resta plus d'un an encore sur la terre d'exil; il ne passa pas tout ce temps-là au Bec; divers autres lieux eurent le bonheur de le posséder. Eadmer ne nomme que Reims et Rouen. « Il fut, nous dit-il, accueilli à Reims avec des honneurs « qui surpassent tout ce qu'on peut écrire : tout le peuple se mit en « fête et se porta à sa rencontre (2). »

Le voyage d'Anselme à Rouen n'eut lieu que l'année suivante 1106 après le retour des députés envoyés à Rome. Nous le rapportons dès maintenant : cette légère anticipation nous permettra d'exposer ensuite d'une manière plus rapide les faits importants qui précédèrent le retour du saint archevêque en Angleterre.

Le saint fut conduit à Rouen par un motif de charité. Son vieil ami Guillaume Bonne Ame, archevêque de cette ville, avait été frappé de plusieurs censures par Urbain II pour des fautes graves, entre autres celle d'avoir béni l'union adultère de Philippe Ier avec Bertrade. Mais il était revenu à de meilleurs sentiments et il avait prié le saint archevêque de Cantorbéry d'intercéder pour lui auprès de Pascal II. Anselme ayant sollicité la clémence de ce pontife, il lui remit tous ses pouvoirs pour s'en servir à l'égard de Guillaume comme il le jugerait à propos.

Pendant qu'Anselme était à Rouen, cette ville fut visitée par le célèbre Boémond prince de Tarente, l'un des chefs les plus distingués

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.
(2) *Ibid.*

de la croisade. Il était, dit-on, d'une taille si élevée qu'il dépassait d'une coudée les hommes d'une taille ordinaire. Son courage et son éloquence répondaient à ces avantages extérieurs, et à la tête d'une armée de vingt mille fantassins et de deux mille chevaux il s'était couvert de gloire en Orient. Il était accompagné du célèbre Bruno d'Asti, cardinal de l'Église romaine, jadis secrétaire et confident d'Urbain II, et alors évêque de Segni. L'arrivée de Boémond à Rouen donna lieu à un trait qui nous révèle de nouveau la piété d'Anselme envers les saintes reliques et nous fournit une nouvelle preuve de sa tendre dévotion envers la sainte Vierge. C'est Eadmer qui va nous le raconter.

« Boémond avait parmi ses principaux chefs un homme nommé « Ylgyre, soldat d'un grand courage et jouissant d'une haute ré- « putation dans l'armée. Il connaissait Anselme depuis son enfance « et il avait reçu de lui de nombreux bienfaits. En s'entretenant « familièrement avec lui, il lui parlait de guerres et de victoires, « de villes prises, lui décrivant les lieux qu'il avait visités, et lui « rapportant plusieurs choses qu'il avait apprises dans son expédi- « tion de Jérusalem. Il lui dit aussi qu'il possédait beaucoup de reli- « ques des saints et lui expliqua comment il se les était procurées. « Il se glorifiait par dessus tout de posséder des cheveux de la sainte « Vierge, qui lui avaient été donnés, disait-il, par le patriarche « d'Antioche pendant qu'il se trouvait dans cette ville sous les or- « dres de Boémond. Et il ajouta : Ces cheveux, jamais, je l'avoue, je « n'aurais osé les recevoir si je n'y avais été excité par l'amour de « ma patrie, dans laquelle je suis né et où j'ai été élevé. J'espérais, « en effet, la revoir quelque jour et l'enrichir de ce sublime présent. « Mon espérance n'ayant pas été trompée, grâce à Dieu, j'ai résolu « de donner deux de ces cheveux à cette église, qui est la princi- « pale église de Normandie; deux à l'abbaye de Saint-Pierre et de « Saint-Ouen, deux au monastère de cette Vierge des vierges dans « lequel j'ai été élevé par vous jusqu'à l'âge viril, et deux à vous- « même. Car l'évêque d'Antioche m'a donné douze de ces cheveux, « m'assurant que la très sainte Vierge se les était arrachés quand, « debout au pied de la croix, elle sentit son âme percée d'un glaive « de douleur. Il avait trouvé cela écrit, disait-il, dans de vieux

« manuscrits qui jouissaient d'une grande autorité dans le pays et « dans les archives de son église (1). Ces paroles causèrent à Anselme une joie très vive. Quand il eut fini avec l'archevêque de « Rouen, Boémond et les autres croisés, il revint au Bec. Les cheveux dont Ylgyre avait parlé étaient restés à Chartres, où Boémond avait laissé ses gens et ses bagages. L'archevêque de Rouen « et l'abbé du Bec les y envoyèrent chercher par des religieux.

« L'archevêque de Rouen, accompagné de ses chanoines, de « tout son clergé, des moines de Saint-Ouen et d'une multitude innombrable de fidèles, alla en procession au devant des religieux « qui apportaient les cheveux destinés à rester dans sa ville archiépiscopale; il les reçut avec le plus d'honneur qu'il put et les déposa « dans un endroit sacré qu'il leur avait préparé dans l'église. Quatre de ces cheveux furent portés au Bec; Anselme en garda deux « pour lui après les avoir reçus avec respect (2). Comme j'étais son « maître de chapelle, il me les donna à garder, et je me suis acquitté de ce soin jusqu'aujourd'hui. J'ignore ce que les autres « pensent de cela. Mais je sais d'une manière très certaine que le « seigneur et Révérend Père Anselme eut toujours ces cheveux en « grande vénération, et j'ai reconnu moi-même, par une pieuse « et notable expérience, qu'il se trouve en eux une sainteté insigne « et une grandeur digne d'être honorée (3). »

Nos lecteurs ont pu croire qu'à l'Aigle le roi Henry avait enfin rendu les armes et que la lutte entre lui et l'archevêque était désormais terminée. Les contemporains le crurent aussi d'abord; il n'en était rien cependant. Pour amener le roi d'Angleterre à une soumission sincère aux lois de l'Église il fallait qu'Anselme achevât de déployer tout ce que Dieu avait mis en lui de sainte prudence et de mâle vigueur.

(1) Cette circonstance rapportée par des dires et peut-être aussi par certains manuscrits que nous ne connaissons pas et dont l'autorité pouvait être très faible, prête à la sainte Vierge une attitude peu conforme à son caractère, à sa dignité et à la tradition.

(2) Parmi les reliques de l'abbaye du Bec en 1134, d'après la liste donnée par Dom Thibaut (Bibl. nat. ms. lat. 12884) se trouvaient deux cheveux de la sainte Vierge : unum magnum filacterium ornatum gemmis in quo sunt duo capilli B. Virginis Dei Genitricis Mariæ *quos Maurillus archiepiscopus Rothomagi dedit Domno abbati Herluino*. Ces derniers mots de Dom Thibaut assignent à cette relique une fausse provenance.

(3) *Hist. nov.*, lib. IV.

CHAPITRE XXX.

Le roi retarde le départ des députés qui devaient être envoyés à Rome. — Sa mauvaise foi. — Perspicacité et énergie du saint archevêque. — Oppression de l'Angleterre par Henry Ier. — Les évêques redemandent Anselme et lui promettent obéissance à l'avenir. — Réponse du saint.

La réconciliation du roi avec l'archevêque n'était qu'une nouvelle ruse de sa politique. Il n'avait abandonné les investitures qu'en apparence et pour éviter l'excommunication, espérant qu'à la faveur de cette soumission feinte aux décrets du Saint-Siège, il pourrait faire traîner les choses en longueur jusqu'à ce que sa puissance fût suffisamment établie pour avoir moins à redouter l'influence du primat. Il profita d'abord de quelques prétextes futiles pour retarder le départ des députés qu'il avait promis d'envoyer à Rome.

Après un délai déjà trop prolongé il écrivit au primat :

« A son Révérend et très aimant Père Anselme, archevêque de « Cantorbéry, Henry par la grâce de Dieu roi des Anglais, salut « et sentiments dévoués.

« Vénérable Père, ne vous offensez pas de ce que j'ai si long-« temps retardé le départ de ceux que je devais envoyer à Rome « pour mes affaires. Dès que Guillaume de Warlewast que j'ai choisi « pour député sera arrivé auprès de vous, il vous expliquera ce re-« tard. Je vous supplie d'envoyer avec lui Baudoin pour traiter, et, « avec la grâce de Dieu, terminer nos affaires. Adieu ! (1) »

Le roi ne fixait aucune date au primat : évidemment il voulait l'amuser ; mais cette fois encore il avait compté sans sa pénétration et son énergie. « Je remercie beaucoup Votre Grandeur, comme je « le dois, répondit-il aussitôt à Henry, du salut plein d'une si grande « bienveillance qu'elle veut bien m'adresser dans sa lettre. Quant « aux prières que vous me faites pour que je ne m'offense pas du

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.

« retard de votre député, je ne dois point les mépriser, en ce qui « me concerne personnellement; mais il s'agit de l'intérêt de Dieu « bien plus que du mien, et voilà pourquoi je vous dirai, avec un « cœur fidèle et dans des dispositions bienveillantes, ce que je ne « dois point vous taire. Qu'une chose me déplaise sans qu'elle dé- « plaise à Dieu, il n'y a pas à en tenir un grand compte; mais « qu'une chose déplaise à Dieu, cela mérite une grande attention. « Or, assurément il déplaît grandement à Dieu de voir un évêque « dépouillé de ses biens, et c'est là un abus auquel, par la grâce d'en « haut, vous avez déjà apporté remède. Mais qu'un évêque soit « éloigné de manière à ne pouvoir exercer ses fonctions, et qu'une « Église soit privée de son évêque, sans des raisons approuvées de « Dieu, c'est là un désordre détestable à ses yeux. Il est donc avan- « tageux au salut de votre âme que vous preniez des mesures pour « que je sois rendu au plus tôt, de votre plein gré, quelque pau- « vre évêque que je sois, à l'Église que Dieu a chargé votre puis- « sance royale de protéger, et à votre royaume, et que je ne sois « pas privé plus longtemps de la liberté d'exercer, autant que je « le puis, le ministère qui m'a été confié. Il est tout à fait à crain- « dre que Dieu ne soit offensé et que le seigneur pape ne me « blâme avec raison de ce qu'après nos conventions de l'Aigle, « j'ai tardé si longtemps à lui envoyer un député pour le mettre au « courant de ce que nous avons fait et de ce qu'il restait à faire, et « pour prendre moi-même ses conseils et ses ordres. Il y a donc « du danger pour moi à attendre longtemps votre député. J'espé- « rais, d'après vos paroles, qu'il serait de retour de Rome avant Noël « prochain, mais maintenant je puis d'autant moins attendre, que « vous ne me fixez aucun terme, je ne sais trop pourquoi... Je « vous prie donc de m'indiquer par lettre une époque prochaine à « laquelle je pourrai attendre votre député; car pour moi je n'ose « point différer au delà de Noël prochain à en envoyer un à Rome, « et c'est le plus que je puisse dire (1). »

En lisant cette lettre pleine de vigueur, le roi comprit que le bras de l'archevêque n'était pas désarmé.

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.

Le primat écrivait en même temps au comte de Meulan :

« Anselme archevêque à son ami, le seigneur comte de Meulan, salut.

« Vous savez qu'il a été convenu à la conférence de l'Aigle que le « roi enverrait un député à Rome pour régler les points sur les« quels le pape seul peut nous mettre d'accord. J'ai compris que « cela se ferait de manière à ce que ce député serait de retour « avant Noël prochain. Mais vous voyez que Monseigneur le roi « tarde à exécuter ses promesses. Et à moi qui désirais envoyer « mon député avec le sien, il ne mande qu'une chose, c'est qu'il « me prie de ne point m'offenser s'il tarde tant, et il ne me désigne « du reste nullement l'époque de son arrivée. Aussi quelques-uns « pensent et disent que le roi se met peu en peine de hâter mon « retour en Angleterre, et de consoler, en lui rendant son pasteur, « l'Église que Dieu l'a chargé de protéger. Voilà pourquoi je crains « beaucoup, je vous le déclare, qu'il n'attire la colère de Dieu sur « lui et sur ceux qui le poussent à différer une chose aussi néces« saire... En qualité d'ami et en qualité d'archevêque, quelque « pauvre archevêque que je puisse être, je lui conseille et à tous « ceux qui l'entourent de ne pas s'attacher à sa propre volonté plus « qu'à la volonté de Dieu, parce que Dieu fera prévaloir un jour « sa volonté contre celle des hommes qui agissent ainsi. Ménagez « donc ses intérêts et les vôtres, avant que Dieu ne laisse éclater sa « colère qu'il tient suspendue sur vos têtes attendant que vous vous « conformiez à ses ordres (1). »

Le roi vit bien qu'il fallait s'exécuter et il fit aussitôt partir Guillaume de Warlewast. Anselme envoya Baudoin. Cependant l'obstiné Beauclerc ne se tint pas encore pour battu et il eut recours à divers subterfuges qui n'aboutirent qu'à mieux faire ressortir sa mauvaise foi. Il alla jusqu'à feindre des doutes sur la légitimité de l'élection de Pascal II au souverain pontificat sous prétexte qu'il y avait deux papes qui se faisaient la guerre, disait-il, et qui revendiquaient le droit de gouverner l'Église. Il se trouvait en effet alors à Rome un certain Maginulfe qui séduisait le peuple par des superstitions

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.

magiques, par des prédictions, et qui ayant réussi à grouper autour de lui quelques adhérents se donnait de faux airs de souverain pontife. Du reste, il n'était question de lui que parmi les schismatiques qui voulaient absolument un antipape. On le chassa bientôt de Rome. Tel était le personnage auquel le roi Henry essayait de donner de l'importance afin de trouver un prétexte à de nouveaux délais. Ce fut en vain. Anselme coupa court à tous ces misérables échappatoires, et le roi reconnut enfin qu'il n'y avait plus qu'un moyen pour lui de sortir des embarras sans nombre où le jetait sa résistance obstinée aux décrets de Rome : c'était de s'y soumettre sincèrement.

Cependant, toutes ces lenteurs semblaient de mauvais augure à ceux qui avaient à cœur les intérêts de l'Église et aux nombreux opprimés qui soupiraient après le retour du saint archevêque. A l'espérance et à la joie succédèrent les inquiétudes et la désolation. Le découragement se mit parmi les gens de bien plus fort que jamais et Anselme se vit de nouveau assailli de toute part de plaintes et de récriminations. On ne craignait point de le rendre responsable de tous les maux qui affligeaient alors l'Angleterre. Hélas! ces maux étaient grands. Eadmer nous en a fait en quelques mots une peinture à fendre l'âme.

« Je sais, dit-il, qu'il est difficile de donner une idée de l'oppres-
« sion sous laquelle gémit alors l'Angleterre. Le roi ne pouvant
« soumettre la Normandie tout entière rentra dans son royaume
« afin de se procurer de plus grandes sommes d'argent pour ache-
« ver de dépouiller son frère. Ceux qui furent chargés de prélever
« cet argent le firent sans pitié ni miséricorde; tous furent soumis
« aux plus cruelles exactions, comme nous l'attestaient ceux qui
« venaient d'Angleterre auprès de nous. Vous eussiez vu, disaient-
« ils, ceux qui n'avaient rien à donner chassés de leurs pauvres
« demeures, exposés au pillage dans leurs maisons dont on avait
« brisé et emporté les portes, ou bien encore privés de leur vil
« mobilier et réduits à la dernière extrémité, ou enfin tourmentés
« par d'autres misérables vexations. A ceux qui paraissaient avoir
« quelque chose on reprochait des délits d'un nouveau genre, et
« comme ils n'osaient pas plaider contre le roi, ils étaient réduits à

« la misère. Quelques-uns regarderont peut-être toutes ces vexa-
« tions comme peu de chose par la raison qu'on ne les vit pas
« seulement sous le roi Henry, mais aussi sous son frère, sans
« parler de leur père. Mais ces dernières parurent plus graves et
« plus intolérables que les premières parce qu'elles s'exerçaient sur
« des gens déjà dépouillés et épuisés. Ce ne fut pas tout. Le concile
« de Londres avait interdit à tous les prêtres et à tous les chanoines
« d'Angleterre d'avoir des femmes; Anselme une fois parti pour
« l'exil, cette loi fut violée par un grand nombre qui gardèrent ou
« reprirent leurs femmes... Le roi ne voulut pas laisser ce péché
« impuni; il donna ordre à ses agents d'intenter procès à ces
« prêtres et de leur faire payer des amendes. Mais comme un grand
« nombre de prêtres n'avaient point violé cette loi du concile, il
« arriva que les collecteurs d'amendes ne trouvaient pas autant
« d'argent qu'ils en avaient espéré. Alors changeant de système et
« confondant les innocents avec les coupables ils mirent à contri-
« bution toutes les églises paroissiales, et ils fixèrent une somme
« qui devait être payée par tous les prêtres qui les desservaient.
« On vit alors un spectacle lamentable. Au fort de ces exactions plu-
« sieurs prêtres n'ayant rien à donner, d'autres ne voulant rien
« donner parce qu'ils maudissaient ces injustices inouïes, étaient
« enlevés avec violence, jetés en prison et mis à la torture. Sur ces
« entrefaites le roi vint à Londres. Alors des prêtres se réunirent au
« nombre d'environ deux cents, dit-on, et revêtus de leurs aubes
« et de leurs étoles sacerdotales, ils allèrent trouver le roi dans son
« palais, pieds nus et criant tous ensemble miséricorde. Mais le roi,
« combattu peut-être par des sentiments divers, comme cela arrive
« souvent, ne se laissa nullement toucher par leurs prières; il ne
« daigna même pas les honorer d'une réponse, et commanda de les
« chasser au plus vite loin de lui comme des hommes sans religion.
« Couverts de confusion, ces pauvres prêtres s'en allèrent trouver la
« reine, et la supplièrent d'intercéder en leur faveur. La reine, à
« ce qu'on rapporte, fut profondément émue et fondit en larmes,
« mais, enchaînée par la crainte, elle n'osa plaider leur cause au-
« près du roi (1). »

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.

En apprenant tous ces maux Anselme sentait son âme brisée de douleur, mais que pouvait-il faire sinon prier et attendre? Cependant il y eut une de ces vexations contre laquelle il crut devoir réclamer, parce qu'elle blessait l'honneur de l'Église et que le roi avait empiété sur ses droits. « J'apprends que Votre Excellence, « écrivit-il au roi, exige des amendes des prêtres qui ont violé la « loi du concile de Londres. Il est inouï jusqu'ici dans l'Église de « Dieu qu'aucun roi ou aucun prince se soit jamais permis pareille « chose. C'est aux évêques qu'il appartient de punir ces prévarications, chacun dans son diocèse ; et si les évêques négligent de le « faire, c'est l'affaire du primat. Je vous prie donc de ne point vous « charger d'un si grand péché ; et si vous avez commencé de le « commettre, je vous invite à cesser complètement (1). »

Le roi répondit à Anselme qu'il passerait bientôt en Normandie, qu'il conférerait de vive voix avec lui sur ce point, et qu'il corrigerait d'après ses avis ce qu'il pourrait y avoir de répréhensible en sa conduite.

« Les maux qui fondaient sur l'Angleterre en vinrent à ce point « que les évêques eux-mêmes qui s'étaient constamment rangés du « côté du roi pour opprimer la liberté de l'Église et le courageux « défenseur qu'elle trouvait dans la personne d'Anselme, furent « réduits par l'excès de leurs épreuves à recourir au primat et à lui « écrire pour le prier de venir à leur aide, lui promettant que dé- « sormais ils le suivraient comme leur Père dans les choses de Dieu. « Mais on verra mieux tout cela, je pense, en lisant la lettre qu'ils « lui adressèrent. Voici cette lettre :

« A leur très cher Père Anselme, archevêque de Cantorbéry, Gé- « rard, archevêque d'York, Robert, évêque de Chester, Henry de « Norwich, Rodulfe de Chichester, Samson de Worcester, et Guil- « laume, évêque élu de Winchester, salut.

« Nous avons attendu la paix et elle s'éloigne de nous. Nous « avons cherché le calme et nous avons trouvé le trouble. Les voies « de Sion pleurent, parce qu'elles sont foulées par les incirconcis. « Le temple est dans le deuil : des laïques ont envahi le saint des

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.

« saints et ont pénétré jusqu'à l'autel. Levez-vous comme jadis le « vieillard Mathatias. Vous trouverez dans vos enfants la vaillance « de Judas, l'intrépidité de Jonathas, la prudence de Simon. Ils « combattront avec vous les combats du Seigneur, et si vous allez « rejoindre vos pères avant nous, nous recueillerons de vos mains « votre héritage de travaux. Mais il faut vous hâter de mettre la « main à l'œuvre. Pourquoi demeurez-vous loin de nous tandis que « vos ouailles périssent privées de pasteur? Il ne vous reste plus « aucune excuse devant Dieu, car nous sommes prêts non seulement « à vous suivre, mais à marcher devant vous, si vous l'ordonnez. « Venez donc, venez vite, ou ordonnez-nous à tous, ou du moins à « quelqu'un d'entre nous, d'aller vous trouver afin de vous prému- « nir contre les conseils perfides de ceux qui cherchent leur propre « intérêt. Pour nous, dans cette affaire, mettant de côté ce qui « nous touche, nous n'envisageons que l'intérêt de Dieu. »

Anselme leur répondit :

« Anselme, archevêque de Cantorbéry, à ses amis et collègues dans « l'épiscopat qui lui ont écrit, salut.

« Je partage vos peines et je souffre comme vous des tribulations « qui fondent sur vous et sur l'Église d'Angleterre; mais pour le « moment je ne puis venir à votre aide comme je le voudrais. Jus- « qu'au retour des députés que j'ai envoyés à Rome, je ne sais sur « quoi je puis compter. Néanmoins je vois avec plaisir que vous « reconnaissez enfin à quoi vous a conduits votre patience, pour « employer une expression adoucie; et j'ai pour agréables les pro- « messes que vous me faites de me porter secours, non dans ma « cause, mais dans la cause de Dieu, et les invitations que vous « m'adressez de me rendre auprès de vous. Je ne le puis pas pour « le moment, parce que le roi ne consent à mon retour en Angle- « terre qu'à condition que je me mettrais en désaccord avec le « pape et d'accord avec lui-même; et je ne sais pas encore ce que « je pourrai faire comme je vous l'ai dit. Cependant je me réjouis « de votre bonne volonté, de la constance épiscopale que vous pro- « mettez et de l'exhortation que vous m'adressez. Vous me priez « ensuite d'appeler auprès de moi quelques-uns d'entre vous pour « échapper au danger des mauvais conseils : je crois que pour le

« moment cela n'est pas nécessaire. J'espère dans le Seigneur que « personne ne pourra éloigner mon cœur de la vérité, autant que « je la connaîtrai, et que Dieu me montrera bientôt ce que je puis « faire. Alors je vous le ferai savoir (1). »

Le saint et vaillant lutteur sentait qu'il livrait sa dernière bataille et qu'il avait besoin, pour ne pas compromettre le succès de ses efforts, de se tenir en garde contre des impatiences inopportunes et contre les entraînements d'un zèle irréfléchi. Calme au milieu de l'agitation qui se faisait autour de lui, inaccessible à la colère et à la présomption autant qu'à la crainte et à la faiblesse, ne se dirigeant que par les lumières de la foi et de la raison, il sut garder jusqu'au bout ce sage tempérament de hardiesse et de prudence, de douceur et de fermeté qui devait lui assurer la victoire.

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.

CHAPITRE XXXI.

Terrible tentation de saint Anselme ; ses luttes intérieures et ses perplexités. — Il consulte Hugues de Lyon. — Conseil admirable qu'il reçoit de lui. — Réponse du pape. — Le saint remporte la victoire promise aux obéissants.

Pendant que le saint archevêque soutenait toutes ces luttes au dehors, un combat bien plus terrible se livrait au dedans de lui-même.

Anselme voyait très bien qu'au point où les choses en étaient arrivées, il pourrait amener le roi à renoncer véritablement, et non en apparence seulement, à l'*investiture*. Quant à l'*hommage*, Rome pouvait faire des concessions sur ce point, et il était facile de prévoir qu'elle ne s'y refuserait pas. Ces concessions rétabliraient la paix; mais ce qu'Anselme appelait de tous ses vœux, ce qu'il poursuivait par d'incessants efforts, au fond ce n'était pas précisément la paix, c'était la liberté de l'Église. Or cette liberté serait-elle suffisamment sauvegardée et protégée si le roi, tout en abandonnant l'*investiture*, conservait l'*hommage?* Anselme ne le pensait pas. Il lui semblait que l'indépendance de l'évêque ou de l'abbé serait nécessairement gênée par la dépendance du vassal. Pénétré des principes qu'il avait puisés dans ses relations intimes avec Urbain II, avec l'archevêque de Lyon, et avec le saint abbé de Cluny, et qu'il avait vu affirmer solennellement par les Pères du concile de Bari et du concile de Rome, il ne pouvait s'empêcher de regarder comme compromise la sainte cause à laquelle il avait voué tous ses travaux, toutes ses pensées et toutes les affections de son cœur, si les pasteurs des peuples et les chefs de l'Église continuaient à être comme par le passé les *hommes* d'un homme mortel. Mais comment empêcher ce malheur, si le souverain pontife se laissait fléchir? Eh quoi! il n'aurait donc tant souffert et tant combattu que pour voir la sainte

Épouse du Christ, cette grande et noble reine, comme il aimait à l'appeler, asservie à un roi de la terre! Le saint ne pouvait s'y résigner. Mais que pouvait-il faire? Où chercherait-il un appui, si Rome lui manquait? La réponse de Rome, si elle était telle qu'il la prévoyait, allait le livrer à de terribles perplexités. En effet, après que le souverain pontife aurait autorisé l'*hommage*, il se trouverait encore en Angleterre, il le savait, parmi ceux qui seraient appelés aux dignités ecclésiastiques par une élection vraiment libre, des âmes assez nobles et assez généreuses pour préférer leur indépendance à l'éclat de la crosse et de la mitre, et peu disposées à s'asservir à une coutume qui, après tout, était au fond contraire au véritable esprit de l'Église. Que ferait-il alors? Respecterait-il ces sentiments généreux et ces nobles répugnances? Mais ce serait ouvrir la porte des dignités ecclésiastiques aux indignes et aux incapables. Commanderait-il au nom de la sainte obéissance à ces partisans dévoués des libertés de l'Église de devenir les *hommes* du roi? Cela lui semblait *dur* (1). Et cependant, il ne le prévoyait que trop, le souverain pontife ne demanderait pas moins de son obéissance. Il lui faudrait, pour entrer franchement dans les vues de Rome, sacrifier ses répugnances les plus légitimes, ses aspirations les plus ardentes, ses convictions les mieux arrêtées, ses espérances les plus chères, et le fruit de tous ses travaux et de toutes ses luttes si constantes et si courageuses. Un grand trouble s'empara de son âme : il se trouvait en présence d'une tentation des plus subtiles et des plus dangereuses, la tentation de préférer son sens propre au sens de celui qui avait reçu de Dieu la mission de le diriger. Heureusement l'obéissance et l'humilité avaient jeté de profondes racines dans l'âme de notre saint; il était habitué depuis longtemps à se défier de lui-même et à ne point se conduire par ses propres lumières. Il exposa simplement les choses à son vénérable ami Hugues de Lyon, avec la résolution bien arrêtée de s'en rapporter à sa décision, et de suivre fidèlement ses conseils. Voici sa lettre :

« A son seigneur et Père, Hugues, Révérend archevêque de Lyon, « digne d'un amour sincère de la part de l'Église sa Mère, Anselme

(1) Durum enim mihi videtur ut... Epist., III, 123.

« serviteur de l'Église de Cantorbéry, souhaite tout ce qu'il peut « concevoir de plus élevé et de meilleur.

« Il n'est pas nécessaire de vous raconter longuement dans une « lettre ce que j'ai fait, et ce qui s'est passé entre le roi d'Angleterre « et moi, depuis que je me suis éloigné de l'aimable présence de « Votre Paternité, parce que les porteurs de la présente vous en « instruiront plus complètement et beaucoup mieux de vive voix.

« Dans toutes mes actions je désirerais, si cela était possible, me « diriger par vos conseils plutôt que par ceux d'aucun autre homme « que je connaisse. Mais je vous prie tout particulièrement de vou- « loir bien m'aider dans l'affaire pour laquelle j'envoie des députés « à Rome, et de leur donner vos instructions. J'ose même prier « Votre Sainteté de suggérer au seigneur pape ce qu'elle jugera « utile à notre affaire, si cela lui semble convenable. Quand une « chose doit être soumise à l'avis de plusieurs, il est certain que de « même que tous n'ont pas la même opinion, on n'accorde pas non « plus à la décision de tous la même confiance. Sachant donc que « votre âme est affermie dans la vérité, je voudrais que votre avis « ne manquât jamais, partout où on traite de la liberté et des in- « térêts de l'Église.

« Mon différend avec le roi paraît se résumer en ce point princi- « pal : Le roi, je l'espère, consentira à se soumettre aux décrets « apostoliques par rapport à l'*investiture,* mais il déclare ne vou- « loir pas encore abandonner l'*hommage*. Et son ambassade auprès « du Saint-Siège a pour but d'obtenir la permission de le conserver. « S'il l'obtient, je me demande ce que je devrai faire dans le cas « où quelque sujet pieux, élu pour une prélature, refuserait de de- « venir l'*homme* du roi. Car il me semble dur de lui commander « cela en vertu de l'obéissance; et cependant si je n'agis pas ainsi « je paraîtrai favoriser l'audace des sujets indignes, disposés à prê- « ter *hommage* pour arriver aux dignités ecclésiastiques.

« Quant à ceux qui ont déjà reçu *l'investiture* malgré la défense « de l'Église, et à ceux qui les ont sacrés, je pense que le roi de- « mandera qu'ils restent en possession de ce qu'ils ont illégitime- « ment acquis.

« Je vous prie de vouloir bien me donner votre avis sur tous ces

« points et sur plusieurs autres au sujet desquels je consulte vo-« tre prudence par l'intermédiaire des députés que j'envoie à « Rome (1). »

Hugues fit à son saint ami la réponse qu'on va lire :

« A son Père et seigneur digne d'être aimé de tout cœur, An-« selme, vénérable archevêque des Anglais, Hugues serviteur de « l'Église de Lyon souhaite la consolation continuelle de la protec-« tion divine.

« Votre Sainteté se souvient que nous avons toujours désiré vous « voir reprendre le gouvernement de l'Église d'Angleterre que Dieu « vous a confié, et que nous vous avons conseillé de le faire, si cela « était possible, et de ne point refuser, pour le salut commun de « votre troupeau, de vous courber sous le joug d'un fardeau si pe-« sant. Et maintenant je reconnais par le rapport de Dom Baudoin « que, par la grâce de Dieu, vous avez enfin obtenu en grande par-« tie ce que vous avez poursuivi par de si grands travaux, et en « exposant non seulement vos biens, mais votre propre personne. « Pour vous exciter à espérer ce qui reste encore à obtenir, nous « vous conseillons et nous vous prions d'obéir franchement aux or-« dres du pape, de peur qu'en préférant votre avis à l'autorité Apos-« tolique, vous ne soyez regardé comme faisant de l'opposition non « seulement à la puissance royale et séculière, mais encore à l'É-« glise et au souverain pontife. Quoique dans le champ de l'Église « d'Angleterre une partie de la semence tombe sur la pierre, l'autre « sur le chemin et l'autre au milieu des épines; il s'y trouve aussi « une bonne terre qui, après avoir reçu la semence de votre prédi-« cation, portera des fruits.

« Mais, que je suis malheureux! Je travaille moi-même à ma pro-« pre désolation en m'efforçant d'éloigner de mes yeux celui qui est « mon unique consolation, ma joie, et, après Dieu, la vie de mon « âme! Hélas! ces yeux me seront désormais inutiles, puisque loin « de pouvoir jouir de la vue du Père très doux qui les réjouissait « tant, il ne me reste pas même l'espérance de le revoir jamais! « Mais loin de moi de m'opposer, en vue de mon avantage temporel,

(1) Epist., III, 123.

« au salut de tant d'âmes. Non! je ne chercherai point mon inté-« rêt, mais l'intérêt du Seigneur Jésus. Placez-moi, bienheureux « Père, dans le sein de votre mémoire, puisqu'il ne m'est pas « donné de voir votre visage (1). »

Cette lettre fut-elle apportée à Anselme par un messager particulier ou par Baudoin lui-même à son retour de Rome, c'est ce qu'il n'est pas possible de décider; mais ce qui est certain, c'est qu'après l'avoir lue, Anselme fit taire toutes ses craintes et toutes ses répugnances, et il ne songea plus qu'à obéir avec la simplicité d'un enfant aux ordres du souverain pontife.

Warlewast et Baudoin étant revenus de Rome, Baudoin remit à Anselme la lettre suivante.

« Pascal, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à notre vénérable frère Anselme, archevêque de Cantorbéry, salut et bénédiction apostolique.

« Nous rendons grâces au Seigneur des miséricordes, qui tient « dans sa main le cœur des rois, de ce qu'il a daigné incliner le « cœur du roi d'Angleterre à l'obéissance envers le Siège Apos-« tolique. Nous croyons que c'est grâce à votre charité et à vos ins-« tantes prières que la miséricorde divine a jeté un regard favora-« ble sur ce peuple confié à votre direction et à votre sollicitude. « Notre condescendance à l'égard du roi et de ses sujets nous est « inspirée par un sentiment de compassion, afin de pouvoir relever « ceux qui étaient tombés, car celui qui est debout ne peut tendre « la main à celui qui est à terre et le relever sans se courber lui-« même. Du reste, quoique celui qui s'incline ainsi paraisse près « de tomber, il ne cesse pourtant pas pour cela de rester vraiment « debout.

« Nous levons en votre faveur, frère vénérable et très cher dans « le Christ, les prohibitions et les excommunications que vous savez « avoir été portées par notre prédécesseur le pape Urbain II de « sainte mémoire contre l'*investiture* et l'*hommage*. Admettez dans « votre communion, avec l'aide du Seigneur, les prélats qui ont « reçu l'investiture et ceux qui les ont sacrés, en exigeant d'eux les

(1) Epist., III, 124.

« satisfactions que nous vous indiquons par l'intermédiaire des dé-
« putés communs, Guillaume et Baudoin, hommes fidèles et véridi-
« ques, et donnez-leur l'absolution en vertu de notre autorité. Bénis-
« sez-les vous-même ou déléguez qui vous voudrez pour les bénir,
« à moins que ne vous les trouviez coupables de quelque autre
« faute par laquelle ils méritent d'être éloignés des fonctions sacrées.
« Néanmoins refusez votre communion à l'abbé de Ely tant qu'il per-
« sistera à conserver l'abbaye dans laquelle il a eu la présomption
« de pénétrer en intrus, après des investitures réitérées, malgré la
« défense que nous lui en avons faite à lui personnellement et
« qu'il avait entendu sortir de notre propre bouche. Quant à ceux
« qui, à l'avenir, accepteront des dignités ecclésiastiques sans rece-
« voir l'investiture, quand même ils feraient hommage au roi, ne
« refusez pas pour cela de les sacrer jusqu'à ce que le cœur du roi
« s'attendrisse sous la rosée de vos exhortations et que, par la
« grâce du Dieu tout-puissant, il consente à renoncer à cette for-
« malité. Les évêques qui ont fait courrir sur Nous le faux bruit
« que vous savez ont affligé notre cœur d'une douleur plus vive,
« car ils ne nous ont pas seulement blessé nous-même, mais ils ont
« trompé un grand nombre d'âmes simples et excité le roi à man-
« quer à la charité due au Siège Apostolique. Leur crime est grand,
« et avec l'aide de Dieu, nous ne le tolérons point. Cependant,
« pressé par les instances du roi notre fils, nous consentons à ce
« que vous ne refusiez pas votre communion même à ces prélats,
« jusqu'à ce qu'ils aient reçu l'ordre de venir auprès de nous. Vous
« absoudrez de leurs péchés et de leurs pénitences, suivant la pro-
« messe que nous leur en avons faite, le roi, la reine et les grands
« qui ont aidé le roi dans cette affaire et dont Guillaume de War-
« lewast vous donnera les noms. Puis donc que le Dieu tout-puis-
« sant a fait réussir nos admonestations pour son honneur et celui
« de son Église dans le royaume d'Angleterre, que Votre Fraternité
« s'applique à l'avenir à se conduire à l'égard du roi et des grands
« avec douceur, discrétion, sagesse et mesure, de manière à ce
« que votre zèle et votre sollicitude parviennent, avec l'aide de
« notre Dieu, à corriger ce qui reste encore à corriger. Pour cela
« notre concours est assuré à Votre Dilection, de telle sorte que nous

« absolvons ce que vous absoudrez, et que nous lions ce que vous « lierez (1). »

Anselme lut cette lettre avec respect, foi, soumission et amour comme si elle lui eût été adressée par Notre-Seigneur lui-même. Les paroles du souverain pontife ramenèrent dans son âme la sérénité, la lumière, la force et l'ineffable joie d'un grand sacrifice accompli et d'une grande victoire obtenue. Il venait en effet de remporter sur lui-même cette victoire intérieure promise aux obéissants et qui souvent détermine, par un de ces mystérieux enchaînements dont le secret est dans le cœur de Dieu, d'éclatantes victoires extérieures. Il pouvait dès lors, suivant le langage de l'Écriture, *raconter ses victoires*. Grâce à ses prières, à ses souffrances, à ses travaux et à ses combats, grâce à son obéissance héroïque, Dieu avait enfin touché le cœur du roi et de tous ceux qui l'entouraient, le cœur des évêques d'Angleterre, le cœur même de ceux qui s'étaient montrés ses ennemis les plus acharnés. La lumière avait pénétré dans les intelligences, et la force dans les âmes. Les lois de l'Église allaient régner de nouveau sur la Grande-Bretagne, et l'illustre Église d'Angleterre allait retrouver dans une étroite union au Saint-Siège sa splendeur et sa gloire un instant éclipsées.

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.

CHAPITRE XXXII.

Sincère conversion du roi Henry et de Guillaume de Warlewast. — Le roi rappelle enfin l'archevêque. — Le saint tombe très gravement malade au Bec. — On accourt de tous les points de la Normandie pour assister à ses funérailles. — Manière merveilleuse dont il recouvre la santé. — Dieu punit un homme du peuple qui tient des propos irrespectueux sur son compte. — Conférence entre le roi et l'archevêque à l'abbaye du Bec. — Le saint guérit un clerc tombé en démence. — Il quitte le Bec en emmenant avec lui Dom Boson.

Pendant que Baudoin remettait la réponse de Rome à l'archevêque, Warlewast passait la mer pour la porter au roi. A peine l'eut-il reçue qu'il fit éclater sa joie et y acquiesça de tout cœur. Il renvoya aussitôt Guillaume de Warlewast auprès du primat pour le prier de rentrer immédiatement en Angleterre; mais quand Guillaume se présenta à Anselme, il le trouva malade. Ce fut pour lui un vrai chagrin. Guillaume de Warlewast n'était plus cet exécuteur impitoyable des ordres d'un tyran qui avait arrêté notre saint au port de Douvres pour lui faire subir sans pudeur d'odieuses vexations. Il n'était plus ce négociateur sans conscience prêt à favoriser en toute chose l'ambition de son maître, et à seconder par l'intrigue et la ruse son dessein d'opprimer l'Église. Ses voyages à Rome avaient fini par changer ses idées. Ses rapports avec Anselme et le spectacle de ses héroïques vertus avaient fait de lui un tout autre homme. Même en persécutant le saint il n'avait pu se défendre, on se le rappelle, d'éprouver pour lui une profonde vénération. Mais à cette heure, à la vénération il joignait la plus vive sympathie pour un homme dont il partageait les convictions et les sentiments. « Il était dévoué de tout cœur aux intérêts de l'Église, « remarque Eadmer, et il travaillait de toutes ses forces à faire ré- « tablir Anselme sur son siège et à lui faire retrouver dans son « Église la paix et l'honneur. Craignant donc que le primat ne fût « enchaîné par l'amour de sa chère solitude et de ses frères autant « que par la maladie, il le pressait de toutes les manières possibles « et nous appelait à son secours nous-mêmes qui entourions notre « Père pour le presser davantage, l'arracher au Bec et le décider à « partir pour l'Angleterre, comme il le désirait. Il commença par

« lui transmettre les prières du roi son maître qui l'invitait à re« venir au plus tôt visiter l'Angleterre désolée de son absence. Il « promettait et affirmait que le roi était disposé à lui obéir en tout « ce qu'il ordonnerait et qu'il ne serait plus en désaccord avec l'É« glise Romaine, et il ajoutait : *C'est pourquoi je vous conjure de « partir sans retard de peur que le vent du siècle ne vienne à souf« fler et à renverser toutes ces bonnes dispositions.* En entendant « ces paroles, Anselme rendit grâces à Dieu du don admirable qu'il « venait de lui faire et prenant congé des moines au milieu desquels « nous habitions depuis longtemps entourés d'affection et d'hon« neur, il se mit en route pour l'Angleterre (1). »

L'île tout entière se livrait déjà à des transports d'allégresse. La reine Mathilde surtout était au comble du bonheur. On ignorait encore de l'autre côté du détroit la maladie de notre saint. Elle n'avait d'abord pas paru inquiétante, mais arrivé à Jumièges Anselme sentit son mal s'aggraver et il lui fut impossible d'aller plus loin. Il expédia aussitôt un messager au roi pour lui apprendre la cause de son retard. On put voir en cette circonstance, à la douleur du roi, qu'il était véritablement revenu à de meilleurs sentiments et que les prières du saint archevêque lui avaient obtenu la grâce d'une conversion sincère. « Il fut saisi de trouble et vivement af« fligé, et il jura par le Verbe de Dieu qu'il souffrirait tous les maux « possibles avec moins de peine que la mort d'Anselme (2). »

Il lui écrivit :

« Henry, par la grâce de Dieu roi des Anglais, à Anselme, arche« vêque de Cantorbéry, son très cher Père, salut et amitié.

« Que votre bénigne Paternité sache que je suis, comme je le « dois, contristé à l'excès de vos souffrances et de votre maladie. Si « je ne vous avais attendu, je serais déjà en Normandie. C'eût été « une grande joie pour moi de vous retrouver ici avant de quitter « l'Angleterre. Je m'adresse donc à vous comme un fils à son Père « et je vous prie de vouloir bien prendre un peu plus de soin de « votre corps et de ne pas le macérer autant que vous le faites. Je « veux et j'ordonne que vous agissiez en maître dans toutes les par-

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.
(2) *Ibid.*

« ties de la Normandie qui m'appartiennent, comme si elles étaient « à vous; et si vous en usez ainsi, mon cœur s'en réjouira. Et main- « tenant attendez-moi en Normandie : je m'y rendrai prochaine- « ment (1). »

Cette lettre affectueuse fit oublier au saint archevêque tous les mauvais traitements qu'il avait reçus du roi. Il passa environ un mois à Jumièges. Au bout de ce temps, comme sa santé se rétablissait un peu, il préféra retourner au Bec afin d'y attendre la visite du roi. Il espérait que le bonheur de se trouver au milieu de ses frères et de ses enfants achèverait de lui rendre la santé. Les moines du Bec reçurent leur vénéré Père avec une grande joie comme toujours, mais cette joie ne tarda pas à se changer en une immense douleur. La maladie que l'on croyait disparue revint avec un caractère de gravité telle qu'on perdit bientôt tout espoir de guérison. Cette désolante nouvelle eut promptement fait le tour de la Normandie, et l'on vit de toute part des évêques et des abbés qui se dirigeaient vers le Bec pour assister aux funérailles du grand archevêque de Cantorbéry. Cependant, les pieux enfants du saint étaient réunis autour de son lit, et désolés de voir qu'il ne voulait absolument rien manger, ils le conjuraient de ne pas refuser ainsi toute nourriture et de leur dire s'il n'y aurait pas quelque chose qu'il pût prendre. Mais le saint se contentait de leur répondre d'une voix presque éteinte qu'il n'avait ni besoins, ni désirs. Toutefois comme ils redoublaient leurs instances, ce bon Père craignant de les contrister par un refus obstiné leur dit enfin : Peut-être que si j'avais de la perdrix, j'en mangerais. A peine ces mots furent-ils tombés de ses lèvres défaillantes que les serviteurs du monastère se dispersèrent aussitôt dans les forêts d'alentour; en vain passèrent-ils la journée tout entière à courir les bois dans tous les sens; il leur fut imposssible de trouver une seule perdrix. Le lendemain, un serviteur qui n'avait pas pris part à cette chasse se trouvait à cheminer dans une forêt voisine, sans songer à rien de ce qui préoccupait les autres. Tout à coup il aperçoit dans son chemin une martre qui tenait une perdrix et qui, à sa vue, s'enfuit abandonnant sa proie.

(1) Epist., IV, 75.

Il ramassa la perdrix et la porta au couvent. On la servit aussitôt au vénéré malade. Dès qu'il en eut mangé il commença à sentir du mieux. Le danger disparut bientôt et sa santé se rétablit peu à peu.

Les prélats qui affluaient au Bec et qui conféraient déjà entre eux des moyens de donner le plus de pompe possible aux funérailles du saint archevêque se mirent alors en route pour s'en retourner. Le retour de l'un d'entre eux fut marqué par un fait qui montre quel soin Dieu prenait de venger la réputation de son serviteur et d'affirmer sa sainteté. « Radulfe, abbé de Séez, avait repris comme les « autres le chemin de son monastère. Pendant la route un de ses « gens se mit à parler mal d'Anselme, disant qu'il mériterait bien « que personne n'eût compassion de sa maladie, car s'il voulait « mettre de côté la jactance, boire et manger, il se guérirait faci- « lement. L'abbé entendant cela l'avertit de se taire et de ne pas « continuer à dire du mal d'un si grand personnage. Cet homme « souriant avec mépris et poussé par une sorte de fureur, donna « de l'éperon à son cheval et s'éloigna de l'abbé pour se décharger « librement de ce qu'il avait sur le cœur. Mais son cheval auquel « il avait lâché les rênes tomba subitement, le jeta ignominieuse- « ment par terre au sommet d'une côte d'où il roula jusque dans « la vallée. Il apprit ainsi à garder sa langue et à ne point se per- « mettre de blasphémer contre Anselme (1). »

Le roi Henry arriva au Bec le jour de l'Assomption (1106). L'arche vêque se trouva avoir assez de forces pour célébrer la messe solennelle. « Après l'office, le roi et le primat eurent une conférence « dans laquelle ils tombèrent d'accord sur tous les points qui les « avaient précédemment divisés. Le roi accorda à l'archevêque « l'exemption de tout tribut pour les églises que son frère Guil- « laume avait mises à contribution, et il promit de ne jamais rien « prélever sur elles. Quant aux exactions commises à l'égard des « prêtres, le roi les répara en promettant de ne rien exiger de « ceux qui n'avaient encore rien donné, et d'exempter ceux qui « avaient donné quelque chose de tout impôt pendant trois ans. « De plus, il s'engagea à restituer, dès qu'il serait rentré en An-

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II.

« gleterre, tous les revenus de l'archevêché qu'il avait confisqués « pendant l'exil du saint archevêque (1). »

Afin de donner à sa guérison le temps de s'affermir et d'éviter une rechute, Anselme crut devoir passer encore quelque temps au Bec. Il y consacra une chapelle qu'on venait de bâtir auprès du monastère. Pendant la cérémonie on lui amena pour le bénir un clerc qui était depuis peu tombé en démence. Il le bénit avec bonté et le clerc recouvra tout aussitôt la raison (2).

Dès les premiers jours de septembre, le saint annonça à ses chers enfants du Bec qu'il allait les quitter; cependant il en est un d'entre eux dont il ne put consentir à se séparer.

Quand, en 1097, Anselme partit pour son premier exil, Dom Boson revint au Bec. Au moment de retourner en Angleterre, le saint demanda à Dom Guillaume et à ses moines de lui permettre de l'emmener de nouveau avec lui. Il leur déclara en plein chapitre qu'il aimerait mieux vivre dans la solitude avec Dom Boson qu'au milieu des splendeurs de l'opulence sans lui. Cette demande jeta l'émoi dans la communauté. Dom Boson était l'homme des bons exemples et des bons conseils. Chacun l'estimait et l'aimait. Mais les moines du Bec pouvaient-ils refuser quelque chose à leur cher et vénéré Père Anselme! Ils lui permirent donc de reprendre son cher Dom Boson (3).

Plus consolé par le don de ce trésor que si l'on eût mis à sa disposition les richesses du monde entier, Anselme fit ses adieux à cette douce famille monastique au milieu de laquelle il laissait son cœur, et il se dirigea vers le port de Wissant. Le moment était arrivé où le saint primat pourrait, après plus de trois années d'exil, revoir, consoler et remettre dans une voie vraiment catholique cette chère Église d'Angleterre à laquelle ses travaux et ses combats venaient enfin de rendre la liberté.

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.

(2) Le ms. latin 5427 (fol. 122) de la Bibl. nat. contient le récit en vers de cette cérémonie et de cette guérison par Pierre d'Eu. C'est une pièce de 92 vers hexamètres.

(3) Cumque Anselmus post secundum exilium Angliam repetere deberet, in capitulo rogavit Willelmum abbatem et conventum Becci ut liceret sibi Bosonem ducere secum, quia magis amaret cum illo vivere in solitudine quam sine eo in magnis divitiis. Abbas et fratres... *Vita Bosonis auct. Mil. Crispino.* Migne, CL, 726.

CHAPITRE XXXIII.

Retour de saint Anselme en Angleterre. — Son triomphe. — Le roi Henry achève la conquête de la Normandie. — Concile de Londres (1er août 1107). — Appréciation de la victoire de saint Anselme.

Au commencement de septembre de l'an 1106, après une heureuse traversée, Anselme, entouré de ses compagnons d'exil et le visage rayonnant de joie, abordait au port de Douvres. Dire les transports d'allégresse avec lesquels il fut accueilli ne serait pas possible. « On peut s'en faire une idée, dit Eadmer, en considérant « les maux qui avaient précédé son retour. Je ne parlerai donc pas « de la joie des hommes de tous les âges et de toutes les conditions. « Je ne dirai qu'un mot de la reine. Ne se laissant arrêter ni par « les affaires terrestres, ni par la pompe de la gloire séculière, elle « précédait partout le prélat et accompagnait les moines et les « chanoines qui allaient processionnellement au-devant de lui, et « elle prenait soin elle-même de faire préparer son logement d'une « manière qui fût en rapport avec sa dignité (1). »

Ceux qui avaient persécuté le primat avec le plus d'acharnement étaient devenus ses meilleurs amis. Ceux qui avaient douté de son zèle et qui, dans l'excès de leur malheur, s'étaient laissés emporter contre lui à d'amers reproches, comprenaient enfin que son courage avait égalé sa prudence et lui rendaient pleinement justice. Ces évêques, qui avaient provoqué son exil, avaient été réduits à implorer son retour, et après l'avoir abandonné, ils étaient heureux de se rallier à lui et de s'abriter sous sa protection. Enfin il se trouvait ramené avec honneur au milieu des siens par ce même Warlewast qui, aux portes de Lyon, lui avait interdit au nom du

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.

roi son maître de rentrer dans le royaume. Rien n'avait manqué à son épreuve ; rien ne devait manquer à son triomphe. Dieu lui-même voulut y concourir visiblement par un miracle. Il inspira à un des grands du royaume, atteint d'une maladie rebelle à tous les remèdes, la pensée de recourir au saint. Le seigneur malade se fit apporter par un messager qu'il envoya tout exprès du pain bénit par le saint archevêque, et dès qu'il en eut goûté, il fut immédiatement rendu à une santé parfaite. Sa reconnaissance fut aussi grande que sa foi et il rendit publiquement gloire à Dieu et à son serviteur.

Un des premiers actes d'Anselme fut d'expulser les gérants, collecteurs ou garnisaires qui avaient été introduits dans les monastères ou dans les églises, et de rendre au clergé la libre jouissance et la libre administration de ses biens.

Pendant ce temps-là le roi Henry achevait la conquête de la Normandie. Il disait tout haut, qu'étant réconcilié avec l'archevêque, il ne devait plus douter de la victoire. L'événement répondit à ses espérances ; le 27 de ce même mois de septembre qui avait vu le retour du primat, le roi lui écrivait après la bataille de Tinchebray :

« Henry, roi des Anglais, à Anselme, archevêque de Cantorbéry, « salut et amitié.

« Nous faisons savoir à Votre Paternité et à Votre Sainteté que « Robert comte de Normandie a combattu contre nous à Tinchebray « avec toutes les troupes qu'il avait pu réunir à force de prières et « d'argent, et qu'enfin, par la miséricorde de Dieu, nous l'avons « vaincu sans beaucoup de perte des nôtres. La miséricorde divine « a livré dans nos mains le duc de Normandie, le comte de « Mortain, Guillaume Crispin, Guillaume de Ferrières et Robert « d'Estouville-le-Vieux, et jusqu'à quatre cents autres hommes « d'armes, dix mille fantassins et la Normandie tout entière. « Quant à ceux qui ont péri par l'épée, ils sont sans nombre. Ce « succès ne m'inspire ni orgueil, ni arrogance, car je ne l'attribue « pas à mes forces mais à une faveur de la divine Providence. « Voilà pourquoi je vous prie, mon Révérend Père, et je vous « supplie en embrassant les genoux de Votre Sainteté, de demander

« au Juge suprême dont l'arrêt et la volonté m'ont accordé un « triomphe si glorieux et si utile, que ce triomphe ne tourne pas « à ma perte, mais au profit des bonnes œuvres que j'ai commen- « cées et au service de Dieu; qu'il serve à affermir la paix et la « tranquillité de la sainte Église, afin que désormais elle vive libre « et ne soit point agitée par les orages de la guerre (1). »

Anselme répondit au roi pour le féliciter de ses succès, mais il le félicita surtout de ce qu'il promettait la liberté à l'Église.

Bientôt après Henry repassait la mer et rentrait triomphant dans son royaume. Aux fêtes de Pâques de l'an 1107 il tint, suivant l'usage, sa cour plénière. Il s'était d'abord proposé d'y pourvoir aux besoins de l'Église en remplissant les sièges vacants et en adoptant certaines mesures propres à favoriser le rétablissement de la discipline ecclésiastique; mais une circonstance particulière lui fit ajourner l'exécution de son dessein. Le pape Pascal II était alors en France et il se disposait à célébrer un concile à Troyes. Il avait invité le roi à y envoyer Guillaume de Warlewast et Baudoin. Henry se prêta volontiers aux désirs du pontife et il voulut attendre pour voir si rien ne viendrait modifier les règlements qu'il se proposait. Le concile de Troyes s'ouvrit au mois de mai 1107; quoiqu'on y renouvelât les condamnations relatives aux investitures, il n'y eut rien de changé ni dans les concessions du Saint-Siège au roi d'Angleterre, ni dans les dispositions bienveillantes du pontife à l'égard de ce prince.

Anselme s'étant rendu au monastère de Saint-Edmond, en quittant la cour après les fêtes de Pâques, il y fut pris d'une fièvre violente qui le réduisit bientôt à l'extrémité. Il resta plusieurs jours en cet état n'ayant plus qu'un souffle de vie : ceux qui le virent crurent qu'il allait enfin recevoir la récompense de ses travaux. Mais il n'avait pas encore achevé son œuvre; il lui restait à obtenir du roi la proclamation solennelle et définitive des libertés de l'Église. Cette proclamation fut ajournée par suite de diverses circonstances et en particulier par suite de la maladie d'Anselme jusqu'au 1er août 1107, époque à laquelle s'ouvrit à Londres un

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.

concile dans lequel les barons siégeaient à côté des évêques et le roi à côté du primat. Pendant les trois premiers jours, Anselme ne parut pas aux séances du concile : on se livra, en son absence, aux discussions les plus vives au sujet des investitures. Il se trouvait encore des conseillers assez mal avisés pour pousser le roi à s'en tenir aux anciens usages du royaume au mépris des défenses de Rome. Mais il méprisa ces conseils perfides, et le concile eut tout le succès qu'on pouvait en attendre. Le roi, en présence du primat, déclara à la multitude assemblée pour l'entendre qu'à partir de ce moment il était réglé et arrêté qu'en Angleterre les évêques et les abbés ne pourraient recevoir de la main du roi ni d'aucune autre main laïque l'investiture par la crosse et l'anneau. Le primat de son côté déclara qu'à l'avenir la consécration épiscopale et la bénédiction abbatiale ne devait être refusée à personne pour avoir prêté hommage au roi.

Les choses étant ainsi réglées, le roi pourvut de pasteurs les Églises qui en manquaient ; et dans ces nominations il se régla sur l'avis des barons et des évêques mais surtout sur celui de l'archevêque. Il remplit de la même manière les sièges qui se trouvaient vacants en Normandie, et sans qu'il fût question d'investiture.

Arrêtons-nous ici quelques instants pour apprécier la victoire de notre saint. Sans être complète, cette victoire était immense. Ce fut l'avis d'Hugues de Lyon, ce fut l'avis d'Eadmer, ce fut l'avis de plusieurs autres contemporains également bien placés pour en juger en connaissance de cause, et en particulier de Gislebert, évêque de Limerick qui, en envoyant à son vénéré primat un présent de vingt-cinq perles « rendait d'immenses actions de grâces à Dieu « de sa victoire, par suite de laquelle l'élection des abbés et des « évêques était désormais régulière (1). » Enfin, ce qui est décisif, ce fut l'avis de saint Anselme lui-même. « Je ne dois pas taire à « Votre Excellence, écrivit-il au pape après le concile de Londres, « je ne dois pas taire à Votre Excellence ce que la grâce de Dieu « opère par elle en Angleterre et en Normandie. Le roi qui gou- « verne les Anglais et les Normands ayant reçu vos ordres avec

(1) Epist., IV, 86.

« obéissance a complètement abandonné l'investiture des églises, « malgré les efforts d'un grand nombre pour l'en détourner. Ro« bert, comte de Meulan et Richard de Rivers, touchés par vos « avertissements, l'ont conseillé en fidèles enfants de l'Église et du « Saint-Siège. *Dans l'élection des prélats le roi ne suit point sa « volonté propre, mais il s'en remet au conseil de gens pieux* (1). »

Ce témoignage du saint primat est d'une importance qui n'échappera à personne. On voit par cette lettre que le cœur du roi était vraiment changé.

Ces appréciations des contemporains et de saint Anselme lui-même nous dispensent de réfuter ici celles de certains historiens qui, par ignorance, par légèreté ou par esprit de parti, ont essayé d'amoindrir la victoire du saint archevêque de Cantorbéry. Celui de tous les historiens modernes qui a le mieux compris saint Anselme a écrit sur cette victoire une page magnifique que nous nous reprocherions de ne pas mettre sous les yeux de nos lecteurs.

« Ainsi donc le vieux moine avait vaincu. La vieille brebis, « comme il le disait de lui-même, avait fini par l'emporter sur les « taureaux indomptés qui étaient attelés avec elle à la charrue du « gouvernement de l'Angleterre. Le roi Roux et le roi Beauclerc « avaient en vain dressé contre le primat toutes les batteries de la « violence et de la politique. Le vieux moine, sans reculer d'un « pas, avait survécu à l'un et amené l'autre à composition. Belliqueux « barons, clercs rusés, plaideurs infatigables, évêques serviles et « prévaricateurs, tous avaient échoué, comme les rois dont ils étaient « les instruments. Il avait fallu finir par déposer les armes de Guil« laume le Conquérant aux pieds du moine étranger qui, jeune « encore, avait su par sa seule présence contenir le prince nor« mand.

« Quatorze années de luttes, de persécutions, d'exil, de spolia« tions, d'intrigues, de mensonges, de bassesses et de cruautés n'a« vaient point épuisé l'héroïque vieillard; il avait tout enduré, à « peine appuyé par les conseillers du pape, trahi par ses collègues « dans l'épiscopat, sans qu'une seule fois aucune épée eût été tirée

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.

« pour sa défense. Il faut dire que cette question en litige, bien que « sérieuse, était si peu claire que la sagesse moderne a osé la déclarer presque aussi puérile qu'inintelligible. Au dernier jour de la « bataille Anselme disait encore : *J'aime mieux mourir, et tant que « je vivrai, croupir dans l'exil et la misère, que de voir souiller « l'honneur de l'Église de Dieu, pour ma cause et par mon exemple.* « La victoire resta, comme c'était justice, à l'archevêque de Cantorbéry, sinon complète, du moins éclatante, considérable, populaire.

« Le seul fait d'une pareille lutte et sa durée devait être pour l'Église un véritable triomphe : en effet, elle était glorifiée, non pas « seulement parce que ce traité de Londres était le premier exemple, « depuis la lutte entamée par Grégoire VII, d'une concession faite « par un adversaire vaincu; non pas seulement parce que le plus « puissant des rois de l'Europe renonçait aux symboles dont ne voulait pas se départir l'empereur d'Allemagne; non pas seulement « parce que les évêques prévaricateurs étaient réduits à implorer « l'absolution, et les évêques fidèles admis à recevoir la consécration des mains du plus fidèle des champions du Saint-Siège; mais « elle triomphait surtout par la leçon que donnaient au monde contemporain, pour être léguée à la postérité catholique, l'héroïque « patience, l'invincible douceur, l'indomptable énergie de ce moine « italien qui, abbé en Normandie, puis primat en Angleterre, avait « rempli tout l'Occident de sa gloire et de son courage (1). »

(1) De Montalembert. — *Les Moines d'Occident*, livre XIX, ch. VI.

CHAPITRE XXXIV.

Joie particulière que le retour du saint archevêque répand parmi les moines. — Dom Gautier. — Le saint continue à être l'homme des moines. — Dom Arnulfe. — Dom Odon. — Dom Turold. — Dom Lambert. — Lettre du saint à deux moines apostats.

La joie que le retour du saint archevêque répandit parmi les hommes de tous les âges et de toutes les conditions, comme dit Eadmer, fut surtout ressentie par les moines. Anselme leur appartenait non seulement comme leur archevêque, non seulement comme leur frère, mais comme leur Père, leur protecteur, leur directeur et leur ami. Dans chacun des monastères d'Angleterre il comptait autant d'amis qu'il y avait de religieux.

« Tous vos amis rendront grâces à Dieu avec moi, lui écrivait « Dom Gautier, de ce qu'il nous a rendu la bienheureuse lumière « de votre présence. Il a fait disparaître, en la manière qui lui a « plu, les obstacles mis à votre tranquillité et à vos désirs, et ce « qui nous paraissait très éloigné nous a été accordé en un instant... « Tous vos amis vous félicitent d'avoir trouvé le repos et sont heu- « reux du bien commun produit par votre retour. Ne pouvant jouir « de votre présence, ils vous suivent constamment par la pensée. Je « dis surtout cela de nos moines que vous vous êtes attachés par « des liens particulièrement étroits (1). »

Encore une fois, si l'on excepte quelques religieux infidèles, c'étaient tous les moines d'Angleterre que le saint s'était attachés par les liens d'une particulière affection.

Après son retour de son second exil, au milieu des travaux qui remplirent la fin de son épiscopat, et jusqu'à son dernier soupir, Anselme ne cessa point d'être l'homme des moines. Il nous suffira

(1) Epist., III, 145.

pour le montrer de grouper quelques faits épars dans cette dernière période de sa vie.

Ce Dom Gautier qui félicitait ainsi le saint archevêque, était un vieillard infirme. Pour consoler sa vieillesse et ses infirmités il ne demandait qu'une chose : une lettre d'Anselme. Cette lettre tant désirée ne tarda pas à lui arriver, charmante, affectueuse et pleine d'onction, comme toutes les lettres que le saint écrivait en pareilles circonstances (1).

Le bon archevêque avait des consolations, des encouragements et des conseils pour tous ceux qui lui en demandaient ou qu'il savait en avoir besoin, soit en Angleterre, soit en Normandie.

On n'a pas oublié cet abbé de Troarn, en Normandie, un de ceux qui par leurs instances avaient pour ainsi dire forcé le saint de leur laisser par écrit son homélie sur l'évangile de la fête de l'Assomption. Environ un an après le retour d'Anselme en Angleterre (2), se voyant atteint d'une maladie dont il ne croyait pas pouvoir guérir et qui l'empêchait de gouverner sa communauté comme il l'eût voulu, il songea à se démettre de sa charge. Mais auparavant il tint à avoir l'avis du saint archevêque de Cantorbéry. La décision du saint est que, dans le cas où Dom Arnulfe n'aurait plus d'espoir de revenir à la santé, il lui est permis de renoncer à sa charge, si tel est l'avis de son évêque, de ses moines et de ceux qui sont au courant de la situation, et s'il est assuré d'avoir un successeur doué des qualités requises pour être abbé. Autrement il ne doit pas abandonner par sa propre volonté une charge qui ne lui vient pas de sa propre volonté. Il est là par obéissance : son devoir est d'être obéissant jusqu'à la mort (3).

Ailleurs c'était un bon vieux cellerier, Dom Odon, pour lequel

(1) Epist., III, 145.

(2) Pour cette date, faute de meilleurs renseignements, nous suivons Dom Thibaut dans son ouvrage manuscrit : *Chronicon Beccense auctum et illustratum*. Bibl. nat. ms. latin 18884.

(3) Saint Anselme ne dissuade nullement l'abbé de Troarn de se démettre de sa charge, si véritablement il est incapable de l'exercer et s'il n'y a pas à craindre qu'on ne lui donne un successeur indigne. Ce danger, on le sait, était fort sérieux sous le règne du duc Robert. L'avis favorable de son évêque, de ses moines et des hommes au courant de la situation était de nature à le prémunir contre toute illusion, et lui permettait de sortir par la porte de l'obéissance.

son emploi était devenu trop pénible à cause de sa vieillesse à laquelle était venu s'ajouter la maladie, et qui mettait tout en œuvre pour obtenir d'en être déchargé. Mais son abbé, pour des raisons que nous ne connaissons pas, peut-être simplement parce que ce qui manquait à Dom Odon du côté des forces physiques était largement compensé par d'autres qualités, peut-être aussi parce qu'il n'avait personne pour le remplacer, lui ordonnait de continuer à remplir son emploi. Le bon vieux cellerier n'osait pas désobéir tout à fait, mais d'un autre côté il n'avait pas non plus le courage d'obéir complètement. Il laissait s'accumuler dans son âme des sentiments d'acrimonie qui éclataient au dehors en plaintes, en murmures, en mille signes de mécontentement. Son abbé ou ses frères firent connaître au saint archevêque sa peine et la tentation à laquelle il était exposé, et le saint vint à son secours par une lettre fort belle et pleine d'encouragements. Il l'exhorte à persévérer dans son emploi jusqu'au bout, sans acrimonie, sans murmures, et aussi sans inquiétude et sans trouble, faisant tranquillement ce qu'il pourra dans la joie de son cœur (1).

Vers cette même époque (2), c'est-à-dire un an ou deux après que le saint fut rentré de son second exil, Turold d'Evremond, évêque de Bayeux, renonça à son siège et à toutes les vanités du monde pour embrasser la vie monastique au Bec. Il ne se distingua des autres moines que par une plus grande humilité et une fidélité plus ponctuelle à la règle. Turold était l'ami du saint archevêque de Cantorbéry : le saint lui devait bien une lettre. Il lui écrivit avec sa grâce et sa piété accoutumées pour le féliciter de ce que « Dieu « l'avait mis dans la voie du Paradis ou plutôt dans un paradis, et « pour l'exhorter à ne pas regarder en arrière (3). »

Après son retour en Angleterre le saint archevêque eut à aider de ses conseils un moine de ses amis qui se trouvait dans des cir-

(1) Epist. III, 148.

(2) Ici encore nous suivons Dom Thibaut. D'après lui, ce fut en 1108 que saint Anselme écrivit ses lettres à Dom Odon et à Dom Turold. Voici ce qu'il dit à propos de Dom Turold :

Anno Domini 1108 Turoldus de Euvremodio episcopus 25us Bajocensis frater Hugonis de Euvremodio... monachili regulæ se submisit... Ad eum denique hoc anno 1108 S. Anselmus litteras scripsit quibus eum in sancto proposito confirmat (fol. 129).

(3) Epist., III, 137.

constances bien autrement difficiles que ceux dont nous venons de parler.

Ce moine était Dom Lambert, ce vénérable abbé de Saint-Bertin qui avait donné l'hospitalité à notre saint dans son premier exil. Dom Lambert possédait, à un degré peu commun, les vertus du cloître. Il était heureux d'être moine, mais il souffrait d'être abbé. Il avait introduit dans son monastère, nous l'avons vu, la règle de Cluny. Une des raisons qui l'avaient décidé à mettre sa communauté sous la dépendance de la Congrégation de Cluny était l'espoir de se voir déchargé de ses fonctions abbatiales. Mais cette espérance fut trompée. Saint Hugues l'obligea à demeurer abbé. La seule consolation qui fut laissée à cette âme altérée d'obéissance fut que, tout en commandant aux autres, il aurait lui-même pour supérieur l'abbé de Cluny. Mais vers la fin de l'année 1106 cette consolation se changea en amertume. Alors pour la première fois Dom Lambert rencontra une de ces circonstances dans lesquelles l'obéissance devient tellement héroïque que les plus vertueux sont fortement tentés de s'y soustraire.

Le 22 septembre de cette année 1106 la mort de Manassès rendait enfin à l'Église de Reims la liberté de se choisir un pasteur capable de réparer les maux qu'elle avait soufferts. La pensée du clergé et du peuple se porta vers le digne abbé de Saint-Bertin. Il s'était distingué au concile de Clermont; il avait fait refleurir la discipline monastique dans son abbaye; depuis quelque temps le nombre de ses moines s'était considérablement accru, et la réputation de Dom Lambert s'était répandue au loin. Des propositions lui furent faites (1) et il craignait que saint Hugues, abbé de Cluny, ne lui intimât l'ordre formel de les accepter. L'humble abbé de Saint-Bertin fut atterré de ce coup inattendu. Il se voyait déjà placé malgré lui sur le siège archiépiscopal de Reims, au milieu de grands honneurs et de difficultés de tous genres plus grandes encore. Il ne pouvait envisager une pareille perspective de sang-froid; et, dans son trouble, il se disait à lui-même que pour échapper à une situation dans la-

(1) Extincto Manasse (1106) dum Richardus Virdunensis archidiaconus et Lambertus abbas S. Bertini archiepiscopatum recusant, canonici Remenses in duas factiones scinduntur. — *Gall. Christ.*, t. IX, p. 80.

quelle il ne croyait pouvoir sauver son âme, il irait jusqu'à désobéir. Après tout on ne pouvait lui commander de sacrifier son salut. C'est au milieu de ce trouble et de ces angoisses qu'il écrivit à notre saint. A qui pouvait-il plus sûrement recourir? Ce trouble, ces angoisses, ces répugnances, cette agonie, le saint primat d'Angleterre les avait éprouvés. Dom Lambert le savait, et il espérait trouver de ce côté quelque secours, quelque moyen d'échapper au danger qui le menaçait, une décision qui tranquillisât sa conscience sans l'obliger à ployer ses épaules sous ce fardeau redoutable. Voici la réponse du saint :

« Anselme, serviteur de l'Église de Cantorbéry, à son très cher « ami Lambert, révérend abbé du monastère de Saint-Bertin, salut « et affection accompagnée de prières.

« Ce que vous avez de mieux à faire, à ce qu'il me semble « et autant que je puis comprendre, c'est de ne donner, de vous-« même, aucun consentement, de ne rien dire et de ne rien « faire qui soit de nature à fournir quelque prise pour vous im-« poser le fardeau dont on vous menace. Ne cédez qu'à la seule « et pure obéissance. N'obéissez qu'à l'abbé de Cluny auquel vous « vous êtes soumis. Quant à ce que vous me dites que vous aime-« riez mieux commettre une faute de désobéissance que d'accepter « un travail si onéreux et une charge si laborieuse, ce n'est point « mon avis que vous agissiez ainsi. Car il y a plus de péril dans une « désobéissance qui n'est pas suivie de repentir que dans l'obéis-« sance qui fait entreprendre, en s'appuyant sur l'espérance du « secours de Dieu, même des choses en apparence impossibles. « Quand c'est la seule obéissance qui jette un homme au milieu du « danger, ou bien elle le préserve du péché, ou bien, s'il vient à « tomber dans le péché, elle rend son pardon facile pourvu qu'il se « repente. Quant à celui qui vit dans la désobéissance, il ne fait « aucune bonne œuvre qui ne soit souillée (1). »

Nul doute que cette réponse si précise n'eût fait trouver à l'humble abbé de Saint-Bertin, en lui montrant son devoir, la force de l'accomplir, si la volonté de Dieu s'était déclarée par un ordre de

(1) Epist., III, 138.

son supérieur (1). Mais la vivacité de ses répugnances et le refus énergique par lequel il accueillit les démarches qui furent tentées auprès de lui, firent prendre aux suffrages de l'Église de Reims une autre direction. Le prévôt de la cathédrale, Raoul le Verd, sur lequel ils se portèrent, n'en était pas moins digne que Dom Lambert. Raoul reçut peu de temps après la consécration épiscopale des mains même de Pascal II dans la cathédrale de Troyes.

Les consolations, les encouragements et les conseils du saint étaient surtout pour ses moines de Saint-Sauveur; mais, comme ceux qu'il avait auparavant prodigués à ses chers enfants du Bec, il n'en est resté de traces que dans la mémoire des anges. Deux de ces moines ayant abandonné leur sainte vocation pour retourner dans le monde, il leur écrivit pour les exhorter à rentrer dans leur monastère. Cette lettre est un monument de plus à ajouter à tant d'autres de l'amour du saint pour les âmes et de son zèle pour la vie monastique. A ce titre et aussi à cause de l'attitude particulière qu'y prend le saint, elle a sa place marquée dans son histoire.

« Anselme, par la grâce de Dieu archevêque de Cantorbéry, à « Adrien qui fut moine de l'Église du Christ à Cantorbéry, et qui, « à la persuasion du démon, a quitté son habit, salut et véritable « affection, s'il veut rentrer dans son monastère et revenir à sa « vocation.

« Je ne dois point vous donner le nom de frère et de fils jusqu'à « ce que je sache que vous faites pénitence de votre péché et de « votre égarement et que j'en aie la preuve par votre retour. Si, « Dieu vous inspirant par sa grâce, je puis voir mon désir accom- « pli sur ce point, soyez sûr que vous trouverez en moi, Dieu « m'aidant, l'affection d'un père et la charité d'un frère, non pas « feintes, mais absolument sincères. Je vous conseille donc, et en « même temps je vous en prie comme un homme dont je désire le « salut du fond de mon cœur; je vous commande en vertu de l'au- « torité qui m'a été donnée par Dieu et son Église sur tous ceux qui « vivent dans le monastère de Saint-Sauveur; je vous adjure par

(1) Peu de temps auparavant le saint avait écrit dans le mêms sens à un chanoine régulier de Saint-Quentin de Beauvais, qui refusait d'accepter la charge d'abbé dans ce monastère. — Epist., III, 106. — Cf. *Gall. Christ.*, t. IX, p. 820.

« la profession que vous avez faite et la stabilité que vous avez « promise devant Dieu, et par le double avènement de Notre-Sei- « gneur dont vous désirez que le premier serve à votre salut et que « le second ne tourne point à votre damnation, de venir à rési- « piscence et de rentrer dans la communauté au milieu de laquelle « vous avez été moine par l'habit, et où vous devez l'être en réa- « lité, auprès de moi et de vos frères qui vous désirent en vue du « salut de votre âme, si vous ne voulez pas mourir sous le coup de « l'excommunication et de l'anathème. Car aucun homme ici-bas « ne peut vous absoudre de cette excommunication et de cet ana- « thème, si vous ne faites ce qu'avec une véritable affection je « vous conseille et vous prie de faire.

« S'il reste encore en vous quelques traces d'obéissance, je vous « ordonne de montrer cette lettre, dans le cas où vous en aurez la « facilité, à Ayrard, qui s'est enfui avec vous du monastère de Saint- « Sauveur. Tout ce que je vous écris, je le lui adresse à lui-même « avec la même charité et la même autorité. Quoique vous ne mé- « ritiez plus que je prie pour vous, je conjure néanmoins le Dieu « Tout-Puissant de vous ramener à lui et de m'accorder, pour le « salut de vos âmes, la joie de voir votre retour tant désiré. Ainsi « soit-il (1). »

Dans cette lettre à la fois ferme et douce on trouve un reflet de l'âme du saint et l'on voit s'y peindre comme dans un miroir quelques-uns des traits de son caractère.

(1) Epist., III, 144.

CHAPITRE XXXV.

Le saint primat consacre à Cantorbéry les prélats nommés au concile de Londres. Débats au sujet de la consécration de l'abbé de Saint-Augustin.

« D'après ce qui avait été réglé au concile de Londres, Guillaume, « évêque élu de Winchester, Roger, de Salisbury, et Reinelm qui « venait d'être rendu à l'Église d'Hereford, et Guillaume de War- « lewast, député ordinaire du roi, récemment nommé à l'évêché « d'Exeter, Urbain destiné à celui de Glamorgan dans le pays de « Galles, vinrent tous en même temps à Cantorbéry le dimanche « qui tombait le trois avant les ides d'août, et ils furent tous sacrés « par Anselme assisté de Gérard, archevêque d'York, de Robert, « évêque de Lincoln, de Jean, évêque de Bath, de Herbert, évêque « de Norwich, de Robert, évêque de Chester, de Radulfe, évêque de « Chichester, et de Ranulfe, évêque de Durham. Ce jour-là même, « en présence de tous ces prélats, Anselme rendit, sur l'ordre du « pape, la crosse abbatiale à Edwin, abbé de Ramsey, qui en avait « été privé au concile de Londres.

« Le jeudi suivant il bénit, à Saint-Edmond même, le nouvel abbé « de ce monastère, Robert, moine de Saint-Pierre de Westminster. « Mais il différa la bénédiction de l'abbé de Saint-Augustin, Hugues « moine du Bec, parce qu'il n'avait pas encore reçu les ordres « sacrés. Il fut ordonné au diaconat par l'archevêque dans sa cha- « pelle de Cantorbéry avec un grand nombre d'autres, aux quatre- « temps du septième mois; et aux quatre-temps du dixième, Guil- « laume, évêque d'Oxford, lui donna la prêtrise dans cette même « chapelle de Cantorbéry. Car Anselme se trouvant malade, partie « à cause de cela et partie à cause de la fête de Noël, cet évêque « avait été appelé à Cantorbéry par l'archevêque. Ensuite désirant « presser la bénédiction de l'abbé de Saint-Augustin parce que « cette Église était en souffrance, et que tout y allait chaque jour

« de mal en pis au dedans et au dehors, il voulut que l'évêque « d'Oxford accomplît cette cérémonie, en sa présence, dans l'église « de Cantorbéry. Les moines de Saint-Augustin n'en furent pas plus « tôt informés qu'ils se mirent à réclamer. Ils prétendirent que c'é- « tait un privilège de leur église que leur abbé ne pût recevoir la « bénédiction abbatiale que dans leur monastère même, et ils se « firent forts d'en donner des preuves manifestes. Ils débitèrent « ainsi leur conte pendant quelques jours sans qu'Anselme voulût « les croire. Enfin, au commencement du carême, l'archevêque « étant venu à Londres afin d'y conférer avec le roi, les moines « de Saint-Augustin y députèrent quelques-uns d'entre eux. Lais- « sant de côté leurs prétendus privilèges, ils persuadèrent au roi, « par l'intermédiaire de leurs protecteurs, d'ordonner à Anselme « de donner la bénédiction abbatiale à leur nouvel abbé dans leur « monastère, suivant la coutume ancienne. Le roi chargea Guil- « laume, évêque de Winchester, Roger, évêque de Salisbury, Guil- « laume, évêque d'Oxford, et Gislebert, abbé de Westminster, de « transmettre cet ordre au prélat. Anselme répondit : « Si le roi me « priait de bénir cet abbé dans son église, par affection pour lui, « je le ferais peut-être, par la raison que j'ai le droit, comme l'ont « eu mes prédécesseurs, d'exercer mes fonctions dans toute l'Angle- « terre, là où bon me semble. Mais comme il m'ordonne de le faire « en vertu d'une coutume, je déclare que cette coutume n'existe « pas. — Si cela n'est pas contraire à la foi, le roi veut absolument « que l'abbé de Saint-Augustin soit bénit dans son monastère. — « On ne doit pas faire tout ce qui est reconnu comme n'étant pas « contraire à la foi, autrement on se permettrait une foule de cho- « ses qui ne conviennent pas. C'est ainsi que la chose en question, « quoiqu'elle ne soit point contraire à la foi, ne peut être faite en « vertu d'une coutume, parce que cela ne convient pas du tout. « En effet, il résulterait de là que je deviendrais soumis sur ce « point, contrairement à l'ordre, à celui qui, selon les saints ca- « nons, doit m'être soumis à moi et a mon Église en toutes choses. « De plus, l'archevêque de Cantorbéry est le primat de toute « l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande et de toutes les îles adja- « centes, et, d'après la coutume, il ne doit quitter son siège pour

« bénir qui que ce soit, excepté le roi et la reine. Si donc le roi « veut que je rende à l'abbé de Saint-Augustin le même honneur « qu'à lui-même, il veut le rendre son égal dans le royaume. Pour « éviter cet inconvénient, je lui conseille, comme son fidèle sujet, « de renoncer à son dessein. Car je déclare en toute vérité que si « jamais une telle anomalie se produisait en Angleterre, ce serait « une grande honte, non seulement pour le roi, mais pour les ar- « chevêques, les évêques, les grands et pour tout le royaume. — « Eh bien, si pour ce motif vous ne voulez pas bénir l'abbé dans « son église, le roi vous ordonne de le faire bénir dans la chapelle « royale, en sa présence, par un évêque que vous déléguerez. — « Et pourquoi laisserais-je bénir par un autre évêque un abbé que « par la grâce de Dieu je puis bénir moi-même, comme c'est mon « droit ? — Sans doute le roi préfèrerait que vous voulussiez bien « le bénir vous-même. — Si j'y consentais, je ferais injure à mon « seigneur ; car je ne dois célébrer la messe dans sa chapelle royale « que pour le couronner. Si je la célèbre pour bénir un abbé, la « dignité royale en sera amoindrie, et en s'appuyant sur mon « exemple on invoquera la coutume pour exiger une chose qui jus- « qu'alors ne s'était faite qu'en l'honneur du roi. Mais comme il « désire que cet abbé soit bénit au plus tôt, pour subvenir aux be- « soins pressants du monastère, je le bénirai dans ma chapelle « domestique, parce qu'il m'en coûterait d'aller à Cantorbéry pour « une raison aussi peu importante. — On rapporta les raisons d'An- « selme au roi, qui les goûta, et qui fut d'avis que l'abbé fût bénit « comme il l'avait proposé. Il le bénit donc, le 4 des calendes de « mars, le jeudi de la première semaine de carême, à Lambeth, « dans une chapelle qui se trouvait dans le diocèse de Rochester, « après avoir exigé de lui la promesse d'obéissance à l'Église de « Cantorbéry et à ses archevêques. Ceux qui assistèrent à la céré- « monie firent la remarque qu'il aurait été bien plus honorable « pour l'abbé de Saint-Augustin d'être bénit à Cantorbéry dans « l'église métropolitaine que dans une petite chapelle du diocèse « de Rochester (1). »

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.

CHAPITRE XXXVI.

Dernière année de la vie de Gondulfe. — Sa maladie et sa mort. — Saint Anselme lui administre les derniers sacrements et il préside à ses funérailles. — Dieu envoie à saint Anselme dans la personne de Dom Radulfe, abbé de Séez en Normandie, le successeur de Gondulfe d'abord, puis son propre successeur.

Peu de temps après que le saint primat fut rentré en Angleterre, une lettre de l'abbé de Cluny lui avait appris la perte de l'un de ses meilleurs amis (1). Hugues, archevêque de Lyon, était mort le 7 octobre 1106, à Suze, en se rendant au concile de Guastalla auquel l'avait invité le souverain pontife.

A l'époque même où Anselme reçut cette triste nouvelle, des indices certains lui faisaient pressentir une perte plus douloureuse encore pour son cœur. Quand, après les trois années de son second exil, il revit son cher Gondulfe, il ne retrouva plus en lui qu'un octogénaire décrépit, dont les forces baissaient à vue d'œil. A un affaiblissement général s'ajoutaient de violentes douleurs de tête que l'on attribuait à l'abondance excessive de ses larmes. Gondulfe était, à son grand regret, réduit à ne pouvoir plus dire qu'une seule messe par jour; plusieurs mois avant sa mort, il lui devint même impossible de monter au saint autel, et de vaquer, comme d'habitude, à ses longues prières. Dans cet état de langueur, il trouvait encore des forces pour visiter les pauvres et les malades. L'argent et les secours de toute sorte qu'il leur faisait distribuer ne purent jamais suffire à le tranquilliser. Ceux par les mains desquels passaient ses aumônes les transmettaient-ils avec assez de générosité et avec assez de bonté? Ne laissaient-ils pas certaines

(1) Epist., III, 79.

misères à soulager? Ne restait-il pas des besoins auxquels ils n'avaient pas suffisamment pourvu? Cette sainte inquiétude poursuivit le saint évêque jusqu'au dernier jour de sa vie. Il ne pouvait déjà plus se mouvoir et les pauvres et les infirmes de Rochester le voyaient tout d'un coup apparaître au milieu des premières ombres de la nuit. C'est l'heure qu'il choisissait pour n'être point remarqué. Ses gens le plaçaient sur sa monture ; deux domestiques le soutenaient pour l'empêcher de tomber; un de ses moines l'accompagnait, et il s'en allait ainsi aux réduits de lui bien connus où gémissaient les malheureux. Il se faisait descendre de cheval et porter dans un de ces galetas dont il avait depuis longtemps appris le chemin, il s'asseyait auprès du grabat de quelque malade, de quelque pauvre impotent, il causait avec lui, il pleurait avec lui, il s'assurait par lui-même que les ordres qu'il avait donnés pour le secourir avaient été ponctuellement exécutés, et il rentrait chez lui tranquille et content. Il recommençait le lendemain. Plus il approchait du terme de sa vie, plus il multipliait ses aumônes. Elles devinrent tellement abondantes que quelques-uns de ses moines s'en inquiétèrent. Ils crurent devoir dénoncer à Anselme une charité que, faute de connaître exactement les ressources dont le bon évêque pouvait disposer, ils jugeaient indiscrète. Le primat, qui ne soupçonnait pas les richesses que la sage et habile administra tion de son pieux ami avait su se ménager, se montra de leur avis. « Il ne convient pas, dit-il, qu'un évêque mourant donne tous ses biens en aumônes. Il ferait mieux d'en réserver une partie pour son successeur. — Dieu soit béni! s'écria Gondulfe, quand on lui rapporta ces paroles, je suis suffisamment pourvu de biens pour soulager la misère des pauvres et pour laisser à mon successeur, quand même il aurait trente personnes avec lui, largement de quoi lui permettre d'attendre les revenus de l'année suivante. » Quand le saint archevêque de Cantorbéry apprit cette réponse du bon évêque de Rochester, il s'en montra grandement consolé. Son regard, suivant son habitude, se tourna vers Dieu, et il se répandit en actions de grâces. La vue du bien que Dieu opérait par son ami consolait le saint de la prétendue stérilité de sa propre vie. Le spectacle de cette charité croissante aux approches de la mort le

ravissait de joie (1). Cependant c'était pour lui une grande tristesse de voir s'en aller l'homme qu'il avait le plus aimé et qu'il aimait encore le plus au monde. Mais la Providence avait pris soin de tempérer elle-même cette tristesse.

Au moment même où, au retour de son exil, Anselme trouvait son cher Gondulfe ainsi affaibli, un concours de circonstances vraiment providentielles amenait auprès de lui un de ses amis les plus anciens et les plus chers, un de ses condisciples du Bec, un ami de sa jeunesse, doux, pieux, détaché de toutes les choses d'ici-bas et n'aimant que Dieu seul, un second Gondulfe appelé à remplacer le premier à la fois dans le cœur d'Anselme et sur le siège épiscopal de Rochester.

Nous avons déjà parlé de Dom Radulfe, cet abbé de Séez, qui, en revenant de l'abbaye du Bec où il était accouru pour assister aux funérailles d'Anselme, reprit fortement un des gens de sa suite dont l'impudence allait jusqu'à parler légèrement du saint archevêque de Cantorbéry. Dom Radulfe appartenait à l'une des premières familles de Normandie. Après avoir fait ses études au Bec sous la direction de Lanfranc, il avait embrassé la vie monastique à Séez. Son mérite l'avait fait élever à la dignité abbatiale. Le monastère de Séez se trouvait sur les terres de Robert de Bélesme. Robert de Bélesme, en fait de droits, ne reconnaissait que les siens. Mais heureusement pour les Normands il avait été fait comte de Shrewsbury, en Angleterre, et c'était là qu'il exerçait sa tyrannie. Quand il eut été chassé d'Angleterre par Henry Beauclerc, contre lequel il s'était révolté, il transporta son despotisme en Normandie (1103). L'abbé de Séez eut particulièrement à en souffrir. Un des abus de pouvoirs que Robert de Bélesme s'était permis à son égard avait été d'exiger de lui l'hommage. Le refus de l'abbé attira sur lui et sur ses moines une suite de vexations qui finirent par devenir into-

(1) Anno igitur ante obitum suum plus minus uno, verbere paterno corripi, gravique infirmitate oppressus, viribus corporis in dies magis magisque destitui cœpit. Tactus est autem et nimio capitis dolore ex nimia, ut dicebant, assidua lacrymarum effusione. Non itaque solita, etc. — *Gundulfi Roffensis episcopi vita auctore monacho Roffensi coætaneo.* Migne, CLIX, col. 831 et sequ. Cette vie de Gondulfe, par un moine de Rochester qui avait vécu avec lui, se trouve, nous l'avons déjà dit, dans le ms. Cott. Nero A. VIII (fol. 42) du British Museum dont l'écriture est du XIIe siècle.

lérables. Pour s'y soustraire, et dans l'intérêt de son monastère, Dom Radulfe prit le parti qu'avait pris Anselme en pareille circonstance, celui de s'exiler. C'est auprès de son ami l'archevêque de Cantorbéry qu'il chercha un refuge. Anselme fut doublement heureux de recevoir un ami auquel il avait toujours été tendrement attaché, et un vaillant soldat de la cause pour laquelle il avait lui-même si longtemps combattu.

Quoique le primat ne connût pas encore les desseins de la Providence sur Dom Radulfe, il ne pouvait manquer de comprendre qu'elle lui envoyait dans sa personne, outre une grande consolation, un secours des plus précieux. Il savait, en effet, que l'abbé de Séez n'était pas un homme ordinaire. La vertu et la science s'alliaient chez lui à une remarquable modération de caractère. Une modestie tempérée par une humeur enjouée et toujours égale, des manières nobles et une affabilité séduisante lui gagnaient tous les cœurs. D'un esprit très cultivé, surtout par l'étude des belles-lettres, Dom Radulfe s'était fait une grande réputation d'éloquence. « Sa parole, dit Guillaume de Malmesbury, coulait comme du « miel (1). »

Mais revenons à Gondulfe. L'année 1107 se passa pour lui dans cet état d'affaiblissement graduel dont nous avons parlé. Au commencement de 1108, un messager vint de Rochester à Cantorbéry avertir le primat que le vieil évêque touchait à sa dernière heure. Anselme partit aussitôt. Quand il arriva, Gondulfe se trouvait dans un état de faiblesse extrême; mais il avait conservé toute sa connaissance et l'usage de la parole. Il fit une confession générale de toute sa vie à son saint ami et reçut de lui les derniers sacrements. Quand on eut achevé de les lui administrer, il dit à son cher Anselme, en lui montrant sa famille monastique qui entourait son lit : « Maintenant je me remets entre vos mains moi et mes enfants. Recommandez mon âme à Dieu, et que désormais ces enfants soient les vôtres. » A peine eut-il achevé ces mots que les deux amis se prirent à pleurer. Les moines mêlèrent leurs larmes aux leurs, et pendant quelque temps on n'entendit que des sanglots.

(1) Melleo quodam lapsu ex ejus ore fluit oratio. — *De Gest. pont. Angl.*, lib. I. — Cf. Eadm., *Hist. nov.*, lib. IV et V.

Cependant, Gondulfe n'était pas aussi près de la mort qu'on l'avait cru. Anselme le remarqua; il fit ses adieux à un ami qu'il ne devait plus revoir ici-bas et il repartit pour Cantorbéry.

A partir de ce moment, Gondulfe ne se regarda plus comme évêque; il ne voulut plus qu'on le traitât en évêque, mais qu'on le considérât comme simple moine. Il se fit porter dans l'église de l'apôtre saint André pour lequel il avait une dévotion toute particulière. Avant d'aller faire connaissance avec ce saint dans le ciel, il voulait prendre congé de lui sur la terre. Il le fit en des termes touchants, lui représentant qu'il ne savait s'il pourrait jamais revenir dans son église, lui demandant de le bénir, de lui permettre de le quitter, et de veiller lui-même sur ses chers moines. Il commanda ensuite qu'au lieu de le reporter au palais de l'évêque on le transportât à l'infirmerie du monastère. Un de ses vœux les plus ardents était de mourir en moine, et en moine dépouillé de tout. Arrivé à l'infirmerie, son premier soin fut de donner tout ce qui était à son usage personnel, jusqu'à ses chaussures et à ses moindres vêtements. Il ne lui restait plus que l'anneau épiscopal qu'il portait au doigt : il l'en retira et chargea un des moines qui l'assistaient de le serrer.

Dom Henry se trouvait alors à Rochester. Nous connaissons Dom Henry. C'était un des plus anciens amis de Gondulfe, un de ses anciens compagnons du Bec. Il avait été longtemps prieur de Saint-Sauveur, à Cantorbéry, où on l'avait pris pour le nommer abbé du monastère de Bataille. Il était venu visiter le bon évêque de Rochester, et, voyant qu'il n'avait plus longtemps à vivre, il attendait pour avoir la consolation de lui fermer les yeux. Quelques-uns, en apprenant que Gondulfe venait de se dépouiller du signe de la dignité épiscopale, s'approchèrent de son lit et lui dirent à voix basse : *Père, vous devriez donner votre anneau à l'abbé de Bataille.* — *Non,* répondit-il, *Dom Henry est moine et n'a que faire d'un anneau.*

Quelques jours après, on annonçait à Gondulfe la visite de Dom Radulfe. Cette visite le combla de joie. Dom Radulfe était un des hommes pour lesquels il avait le plus d'estime et qui étaient le plus près de son cœur. Avec lui comme avec Anselme, il aimait à s'en-

tretenir des joies de la patrie céleste. Mais Dom Radulfe ne pouvait prolonger son séjour à Rochester, et après un de ces entretiens séraphiques, il demanda à son vénérable ami la permission de retourner à Cantorbéry. Gondulfe ne lui répondit que par des larmes. Au moment où Dom Radulfe allait franchir le seuil du monastère pour reprendre le chemin de Cantorbéry, un moine accourut en toute hâte lui dire que Gondulfe le priait de revenir auprès de lui. Le vieil évêque mourant venait de se faire rapporter son anneau. Dès que Dom Radulfe fut rentré, il fit sortir tout le monde : « Approchez, dit-il à l'ancien abbé de Séez, donnez-moi votre main, et prenant sa main, il lui mit son anneau au doigt. — Mais que faites-vous? s'écria Dom Radulfe stupéfait, il ne m'appartient pas de porter un anneau. Il est vrai que je ne suis guère moine par la vie, mais je le suis par l'habit et je ne veux pas m'embarrasser d'un objet inutile. — Prenez-le, dit l'évêque avec autorité; il vous sera utile. Gardez-vous de me désobéir en persistant à le refuser. Ma volonté sur ce point doit être accomplie. » Dom Radulfe n'osa plus résister : il accepta l'anneau et se retira.

Après son départ, Gondulfe, qui à chaque instant se croyait sur le point d'expirer, réunit ses moines autour de son lit de mort, et il demanda à ce que, pour l'aider à expier ses péchés, on lui donnât la discipline en présence de toute la communauté. Mais il n'avait plus qu'un souffle de vie : il eût rendu l'âme sous les premiers coups. Personne ne voulut lui obéir. Les moines lui répondirent que chacun d'eux prendrait la discipline à sa place : ce qu'ils firent.

Enfin le samedi 7 mars il comprit que, cette fois, il allait enfin entrer dans cette patrie céleste après laquelle il soupirait depuis si longtemps. Il donna des ordres pour qu'on fît ce jour-là même une distribution d'aumônes à ses chers pauvres. Pendant le saint sacrifice de la messe célébrée à l'infirmerie, sa dévotion parut plus grande encore que de coutume. A l'évangile il voulut qu'on l'aidât à se tenir debout. Vers le soir il perdit l'usage de la parole, mais il avait encore sa connaissance. Les moines récitèrent devant son lit les matines de l'office du jour, puis toutes les heures du petit office de la sainte Vierge. Dès qu'ils eurent fini, le vénérable malade entra

en agonie. On le déposa alors sur un cilice, et on commença les prières de la recommandation de l'âme. Au moment où ses chers enfants, objet de toutes ses sollicitudes, et la portion de sa vigne qui lui tenait le plus au cœur, récitaient ce verset des psaumes : *Seigneur, Dieu des vertus, du haut du ciel abaissez sur nous vos regards et visitez cette vigne* (1), leur vénéré Père exhala son âme. Elle monta au ciel avec cette prière, expression de tous ses vœux. On était au matin du troisième dimanche de carême, 8 mars 1108.

La communauté se retira en pleurant. Les quelques moines restés pour veiller sur cette précieuse dépouille furent aussitôt témoins d'un prodige qui les jeta dans le ravissement. Ce corps, que les travaux et la maladie avaient bruni, devint tout d'un coup d'une blancheur éclatante.

Anselme auquel on avait expédié un courrier arriva en toute hâte. Le saint présida lui-même les funérailles de son digne ami. On choisit pour le lieu de sa sépulture cette belle cathédrale que lui-même avait fait bâtir : une foule immense accompagna le bon évêque à sa dernière demeure. Les chants funèbres étaient souvent interrompus par des larmes et couverts par les gémissements des pauvres.

Quelque temps après cette cérémonie, le primat dut songer à donner un successeur à son cher Gondulfe. Le diocèse de Rochester, plein de son souvenir et embaumé de ses vertus, lui était devenu particulièrement cher. La nombreuse et édifiante communauté monastique formée par son pieux ami était sa famille adoptive. Comme il ne pouvait être à la fois à Cantorbéry et à Rochester, il avait à cœur de placer à la tête de ce diocèse un homme qui pût le remplacer lui-même et faire revivre Gondulfe. Cet homme fut bientôt trouvé et nous le connaissons déjà ; ce fut celui-là même auquel l'évêque mourant avait légué son anneau (2). Anselme reçut de lui l'hommage, lui fit jurer fidélité à lui et à ses successeurs, puis il

(1) Deus virtutum convertere : respice de cœlo, et vide, et visita vineam istam. — Ps. LXXIX, 15.

(2) Qui factus episcopus tunc primum intellexit quam in se haberet significantiam illa occulta annuli datio, quem Gundulfus adhuc vivens alteri negatum sibi specialiter designavit. Unde apparere videtur illum præscientiam in vita sua habuisse quis post eum in loco suo pontificio deberet sublimari. — *Vit. Gundulf. supr. cit.*

l'envoya dès le lendemain à Rochester accompagné de son archidiacre Dom Guillaume, qu'il avait chargé de lui donner, à sa place, l'investiture en son nom. Aucun choix ne pouvait être plus agréable aux moines et au peuple : Dom Radulfe était connu et vénéré à Rochester. Il fut accueilli avec des transports de joie. Peu de temps après, le primat lui conféra la consécration épiscopale (1).

C'était son successeur qu'Anselme sacrait. Ce siège de Rochester ne devait être pour Dom Radulfe qu'un marchepied pour arriver à celui de Cantorbéry, sans intrigues, sans aucun désir de sa part, mais par le seul éclat de son mérite, et par une voie manifestement providentielle, comme il venait d'arriver au siège de Rochester. Quand, après la mort d'Anselme, il descendra de ce siège, un autre moine, comme lui ami du saint, et comme lui ancien élève de Lanfranc, Dom Ernulfe, d'abord prieur du monastère de Saint-Sauveur à Cantorbéry, puis abbé de celui de Péterborough, homme actif, vertueux et prudent, sera là pour recueillir son héritage et celui de Gondulfe.

On voit, par ces quelques exemples que nous rapportons à dessein, et auxquels il serait facile d'en ajouter bien d'autres, les services que rendait à l'Église l'ordre monastique que saint Anselme contribua si puissamment à relever en Normandie et en Angleterre.

(1) Guillaume de Malmesbury (*De gest. pont. Angl.*, lib. I) rapporte qu'il avait entendu dire que saint Anselme avait demandé à Dieu, la veille du sacre de Radulfe, de lui faire connaître par un passage de la sainte Ecriture qu'il ratifiait son élection. En ouvrant l'Évangile, le saint y aurait trouvé ce texte : *Erunt similes angelis Dei*, ou plutôt, car il cite de mémoire et sans exactitude : *Erunt angeli Dei in cœlo.* Mais on est en droit de s'étonner que saint Anselme eût pris ce moyen pour connaître la volonté de Dieu sur ce point, et qu'il eût attendu la veille du sacre pour y recourir, alors qu'il ne pouvait plus guère revenir sur l'élection de Dom Radulfe. La manière dont Guillaume de Malmesbury raconte ce trait permet de n'y voir qu'une de ces historiettes auxquelles il donne trop facilement place dans ses ouvrages d'histoire.

CHAPITRE XXXVII.

Affaiblissement physique de saint Anselme et accroissement de son activité intellectuelle. — Il compose le traité : *De l'accord de la prescience divine, de la prédestination et de la grâce avec le libre arbitre.* — Étendue de son action et de sa correspondance.

Après la mort de Gondulfe, cet autre lui-même, Anselme prit, lui aussi, visiblement, le chemin de la tombe. Il n'en était plus séparé que par une année. Nous venons de raconter l'histoire de la dernière année et de la mort de Gondulfe; il le fallait bien : l'âme de Gondulfe faisait en quelque sorte partie de l'âme d'Anselme. De plus cette dernière phase de la vie de Gondulfe nous aide à mieux saisir, par ses ressemblances, la dernière phase de la vie d'Anselme.

Comme pour Gondulfe, cette dernière année d'Anselme fut marquée par un affaiblissement sensible qui allait chaque jour croissant. « Depuis la maladie dont il fut atteint au monastère de Saint-« Edmond, il ressentit une faiblesse plus grande que de coutume, « qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. A partir de ce moment il « n'alla plus à cheval, mais dans tous ses voyages il fut obligé de « se faire transporter en litière. Il lui était survenu des infirmités « si fréquentes et si graves que nous osions à peine lui promettre « la vie. Malgré cela, il ne changeait rien à sa manière de vivre. « Il était continuellement occupé à de saintes méditations, à des « exhortations pieuses et à d'autres bonnes œuvres (1). »

L'affaiblissement de Gondulfe ne faisait qu'accroître sa tendre charité pour les pauvres; la diminution des forces d'Anselme ne fit qu'enflammer son amour de l'Église et augmenter la prodigieuse activité de son immense apostolat.

Plus Gondulfe approchait du terme de sa vie, plus son âme,

(1) Eadm., *Vit. S. Ans.*, lib. II.

comme une cire molle, se fondait sous le feu de l'amour divin. A mesure que la vigueur corporelle d'Anselme baissait, on voyait s'accentuer davantage l'énergie de son âme, la fermeté de son caractère et son ardeur passionnée pour le bien. Voyant approcher le terme de sa carrière, il se hâtait d'en faire le plus possible. Il multipliait son action dans tous les sens. Il semblait aussi qu'il eût à cœur de contempler tout ce qu'il pouvait lui être donné de découvrir de la vérité dès ici-bas : son génie philosophique redoublait d'efforts et montait sur de plus hauts sommets.

Les ressemblances et les contrastes de ces deux vies si étroitement unies sont un des beaux spectacles que nous présente cette histoire. L'un et l'autre de ces deux amis sont animés d'une foi extraordinairement vive ; mais tandis que Gondulfe ne soumet guère à l'influence de cette foi qu'un cœur naturellement débonnaire et tendre, Anselme livre à sa direction, avec un cœur non moins tendre, une puissante raison. Dans Gondulfe il y a surtout de la colombe, dans Anselme il y a par-dessus tout de l'aigle.

Au point de vue de la doctrine, le dernier coup d'aile de cet aigle fut l'admirable traité : *De l'accord de la prescience divine, de la prédestination et de la grâce avec le libre arbitre.* Le saint composa ce traité après son second exil, et presque au terme de sa vie, au milieu d'occupations qui auraient écrasé plusieurs autres hommes jeunes et vigoureux. Administration de l'Église de Cantorbéry, haute direction de toutes les Églises de la Grande-Bretagne, célébrations de conciles et réforme des abus, visite des monastères et direction des moines, conseils aux évêques, rapports avec la cour, rien n'arrêtait l'élan de son génie contemplatif et scrutateur.

Quand il eut achevé le traité *De l'accord de la prescience divine,* il commença un autre travail sur l'origine de l'âme. La mort le trouva roulant ce travail dans sa pensée et ne regrettant de la vie que le temps nécessaire pour l'achever.

Le traité *De l'accord de la prescience divine, de la prédestination et de la grâce avec le libre arbitre* est divisé en trois questions. Dans la première, le saint docteur explique l'accord de la prescience divine ; dans la seconde, l'accord de la prédestination ; dans la troisième, l'accord de la grâce avec le libre arbitre. Il aborde ainsi les

problèmes les plus difficiles de la philosophie et de la théologie et il jette sur leurs insondables abîmes d'étonnants rayons de lumière. On dirait que la pénétration de son génie augmente en proportion de la faiblesse de son corps, et que, se dégageant peu à peu des organes qui l'entravent, son intelligence se rapproche de celle des purs esprits. Son imagination a conservé tout son éclat et toute sa fraîcheur, et il orne ses pensées de comparaisons qui leur donnent à la fois de la grâce et de la clarté. Sa mémoire n'a rien perdu de sa puissance et il cite l'Écriture avec une sûreté parfaite et plus souvent qu'en aucun de ses précédents ouvrages. Cependant Eadmer nous apprend qu'en composant ce beau traité le saint éprouva pour la première fois de la difficulté à exprimer sa pensée. Mais la charité le stimulait. Ce dernier traité ne lui fut pas arraché, comme presque tousles autres, par les prières de ses élèves et de ses amis. Il le composa de lui-même en vue de communiquer à d'autres ce qu'il avait reçu de Dieu. Il n'avait plus peur de la gloire; il s'était familiarisé avec elle. Ce nouvel écrit ne pouvait rien ajouter à sa réputation. D'ailleurs que lui importaient la gloire et la réputation? Il était au bord de son éternité. A force de regarder Dieu, son Église, la vérité, il s'était pour ainsi dire perdu de vue. Il ne restait plus en lui l'ombre même d'une recherche personnelle, d'une complaisance quelconque en lui-même. « Si j'ai écrit quelque « chose, dit-il en terminant son livre, si j'ai écrit quelque chose « dont quelque esprit chercheur se trouve satisfait, je ne l'attribue « point à moi-même. Je n'en suis point l'auteur, mais bien la grâce « de Dieu en moi. J'ai composé cet écrit parce que, dans le moment « où je cherchais moi-même la solution des questions que j'y traite, « et que mon esprit flottait en cherchant ainsi, si quelqu'un m'a- « vait donné les réponses que j'insère dans cet ouvrage, je l'en « aurais remercié. Il m'aurait vraiment satisfait. Ce que Dieu a dai- « gné me découvrir sur ces questions m'ayant beaucoup plu, j'ai « compris que si je l'écrivais, d'autres en éprouveraient la même « satisfaction, et j'ai voulu donner gratuitement à ceux qui le « demanderaient ce que j'ai reçu gratuitement (1). »

(1) *De conc. præscient, etc.*, cap. XIV.

On se demande comment le saint pouvait trouver du temps pour composer des traités (1) quand sa correspondance aurait suffi à occuper un homme ordinaire. Elle était devenue immense comme sa renommée. De l'Écosse, de l'Irlande et de toutes les îles Britanniques, de la Normandie, de la France, de la Bourgogne, de l'Italie, du Danemark, de l'Espagne, les évêques, les grands et les rois s'adressaient à lui et demandaient ses conseils.

Parmi les lettres du saint qui nous ont été conservées une est adressée à l'archevêque de Lund, en Danemark (2), une autre à l'évêque de Saint-Jacques, en Galice (3), plusieurs à des princes tels que Hacon, comte des Orcades (4), et Alexandre, roi d'Écosse. « Les « rois, écrivit-il à Alexandre, second fils de Malcolm et parent d'É- « douard le Confesseur, les rois règnent comme ils doivent quand « ils vivent selon la volonté de Dieu et le servent dans la crainte, « et lorsqu'ils règnent sur eux-mêmes pour ne pas devenir les es- « claves du vice, et qu'ils triomphent de ses attaques par leur « courage. Car la fermeté dans la vertu et le courage royal ne sont « pas incompatibles dans un roi. Il est des rois, comme David, qui « ont vécu saintement et qui ont gouverné leur peuple avec la ri- « gueur de la justice et la mansuétude de la bonté, ainsi qu'on « doit le faire. Conduisez-vous de telle sorte que les méchants vous « craignent et que les gens de bien vous aiment (5). »

Le saint écrivait aussi au successeur de son ami Hugues sur le siège primatial de Lyon pour le soutenir contre des attaques inspirées par la malveillance (6). De toutes les lettres dont nous venons

(1) Les éditeurs de saint Anselme ont placé parmi ses œuvres deux autres ouvrages. Le premier intitulé *De la volonté de Dieu* est un petit traité en cinq chapitres dans leque on trouve l'élévation de pensées et la clarté d'exposition qui caractérisent les écrits de saint Anselme. Le second : *De la volonté* n'est qu'une dissertation inachevée. Ces deux écrits sont d'une authenticité douteuse. Dom Gerberon incline à les croire de saint Anselme, et il pense que si celui sur la volonté : *De voluntate* est inachevé, c'est parce que la mort ne laissa pas au saint le temps de le finir. On peut aussi regarder le traité : *De voluntate Dei*, comme se rapportant à la fin de sa vie à cause de l'étroite connexion qui existe entre les questions sur lesquelles il roule et celles dont s'occupe le traité : *De concordia præscientiæ*, etc. Mais ce ne sont là que des conjectures.

(2) Epist., III, 127.

(3) Epist., IV, 19.

(4) Epist., IV, 92.

(5) Epist., III, 132.

(6) Epist., IV, 87.

de parler c'est la seule qu'on puisse rapporter avec certitude à cette époque de la vie du saint archevêque. Les autres, quelle que soit l'époque à laquelle elles furent écrites, n'en attestent pas moins l'étendue de l'action du saint et l'immensité d'une correspondance qui allait chaque jour en croissant.

Mais la grande œuvre qui signala surtout la fin de la vie du saint archevêque et à laquelle il consacra avec plus d'ardeur qu'à toute autre ses derniers efforts, ce fut la réforme de l'Église d'Angleterre.

CHAPITRE XXXVIII.

Le saint archevêque obtient du roi qu'il lui prête le concours de son autorité pour la réforme des abus qui régnaient en Angleterre, — Le saint conserve au milieu des faveurs de la cour la noble indépendance de son caractére. — Le roi lui témoigne une confiance absolue et lui confie, pendant son séjour en Normandie, l'administration de son royaume.

Quand le saint archevêque rentra en Angleterre, les mœurs, la discipline ecclésiastique, les pratiques religieuses, tout était à relever. Pour ce relèvement son autorité ne suffisait pas : il fallait celle du roi. Anselme obtint que pour cette œuvre de réforme Henry Beauclerc devînt en quelque sorte son lieutenant. Pour le roi les conseils du primat étaient des ordres. Ce qu'ils produisirent, Eadmer nous l'a raconté.

« Le roi Henry, considérant que son royaume presque tout entier « était réduit à une grande misère qui venait d'une foule de causes, résolut de travailler, aidé des conseils d'Anselme et de ceux « des grands, à adoucir les maux qui accablaient ses sujets et surtout « les pauvres. En homme habile il commença par réformer sa cour, « Du temps de son frère, les courtisans dont le nombre était très « considérable avaient coutume de tout piller, de tout ravager, de « tout dévaster partout où le roi passait, sans qu'on mît aucun frein « à leurs désordres. Ce n'était pas tout. Plusieurs de ces courtisans, « emportés par leur malice, quand ils trouvaient dans les maisons « où ils recevaient l'hospitalité quelque chose qu'ils ne pouvaient « consommer, forçaient leurs hôtes à le vendre pour leur en donner « le prix ou à le brûler. Si c'était de la boisson, ils s'en servaient « pour laver les pieds de leurs chevaux, versaient le reste par terre « ou le perdaient de quelque autre manière. Quant aux cruautés « qu'ils exerçaient à l'égard des pères de famille et aux indécences « par lesquelles ils outrageaient leurs femmes et leurs filles, la pu-

« deur ne permet pas de les rapporter. Aussi, dès qu'on était averti « de la prochaine arrivée du roi, chacun s'empressait de fuir, autant « que possible, dans les forêts et dans d'autres endroits cachés. Le « roi Henry, désirant porter remède à ce mal, édicta une loi d'après « laquelle quiconque serait convaincu de s'être rendu coupable de « quelqu'un des désordres que nous venons de rapporter, aurait les « yeux arrachés, la main coupée, ou le pied ou quelqu'autre mem- « bre, et il fit résolument exécuter cette loi avec une rigoureuse « justice. Quand on eut vu des exemples, ceux qui tenaient à n'ê- « tre pas mutilés s'abstinrent de nuire aux autres.

« La fausse monnaie était encore un sujet d'affliction pour un « grand nombre de gens. Le roi réprima cet abus avec une sévé- « rité telle que quiconque était surpris à fabriquer des pièces faus- « ses était impitoyablement condamné à perdre les yeux et les par- « ties inférieures du corps sans qu'il pût s'en exempter en aucune « façon. Et comme il arrivait souvent qu'en voulant éprouver les « pièces vraies on les tordait, on les brisait, et qu'ensuite on les « mettait au rebut, il défendit qu'aucune pièce fût entière. Cette « mesure ramena pendant un certain temps un grand bien-être « dans le royaume.

« Tels furent les moyens employés par le roi, dans les affaires « séculières, pour remédier aux maux de son peuple.

« En outre, voyant que les offices divins étaient indignement pro- « fanés par certains prêtres, il avisa à ce qu'ils fussent célébrés « convenablement à l'avenir et selon les cérémonies prescrites. Un « grand nombre de prêtres méprisant les décrets du concile de Lon- « dres et l'amende dont le roi les avait frappés, gardaient leurs fem- « mes, ou en épousaient s'ils n'en avaient pas encore. Le roi voulant « faire disparaître ce crime d'incontinence, porta l'affaire devant « les grands du royaume réunis à Londres pour la solennité de la « Pentecôte, en traita avec eux de concert avec le primat et tous les « autres évêques d'Angleterre, et leur promit le concours de sa « puissance royale pour extirper cet abus. En conséquence, Anselme, « archevêque de Cantorbéry, et Thomas, archevêque nommé « d'York (car Gérard venait de mourir en se rendant à la cour) et « tous les autres évêques d'Angleterre décrétèrent, en présence du

« glorieux roi Henry et du consentement de tous ses barons, que les « prêtres, les diacres et les sous-diacres devraient garder la chasteté « et qu'il leur serait défendu d'avoir des femmes chez eux, ex« cepté de proches parentes, comme l'avait prescrit le saint concile « de Nicée. Les prêtres, diacres et sous-diacres qui avaient eu des « femmes après le concile de Londres devraient, s'ils voulaient « célébrer la messe, les répudier complètement, ne point leur per« mettre l'entrée de leurs maisons ni entrer eux-mêmes chez elles, « ni se trouver réunis dans aucune autre maison; ces femmes ne « devaient plus habiter sur le territoire de leurs paroisses, et si ces « prêtres avaient des raisons honnêtes pour leur parler, ils ne de« vaient le faire qu'en présence de deux témoins légitimes au moins, « et en dehors d'une maison. Si un ecclésiastique était accusé par « deux témoins légitimes ou par la voix commune de ses parois« siens d'avoir violé ce décret, il devrait se disculper par le témoi« gnage de six autres prêtres, s'il était prêtre; de cinq diacres, s'il « était diacre; de quatre sous-diacres, s'il était sous-diacre. Et ceux « qui ne pourraient se disculper de cette manière seraient jugés « comme transgresseurs de cette loi. Les prêtres qui mépriseraient « le saint autel et les ordres sacrés pour habiter avec des femmes « seraient éloignés du service divin, privés de tout bénéfice ecclé« siastique, chassés des rangs du clergé et tenus pour infâmes. « Celui qui serait à la fois contempteur et rebelle, ne laisserait pas « sa femme et aurait la présomption de célébrer la messe serait in« vité à s'amender, et, s'il s'y refusait, il serait excommunié au bout « de huit jours. Cette loi obligeait également tous les archidiacres « et les chanoines, en ce qui regardait l'obligation de quitter leurs « femmes et de s'interdire leur conversation, et, en cas de trans« gression, ils étaient soumis aux mêmes peines. De plus, tous les « archidiacres devaient prêter serment de ne point recevoir d'ar« gent pour tolérer la violation du décret, de ne pas permettre à « des prêtres qu'ils sauraient avoir des femmes de chanter la messe « et d'avoir des vicaires, et de s'enquérir de la vérité s'ils les en« tendaient accuser. Les doyens devaient également prêter le même « serment. Tout archidiacre ou doyen qui refuserait de prêter ce « serment serait à tout jamais privé de sa dignité. Quant aux prê-

« tres qui renonceraient à leurs femmes pour se livrer au service de « Dieu et des saints autels, ils devaient se substituer des vicaires « pendant quarante jours, et s'acquitter pendant ce temps-là de la « pénitence que leur évêque leur imposerait. Si un prêtre, un « diacre, un sous-diacre ou un chanoine venait à retomber après « s'être séparé de sa femme, tout son mobilier serait livré à l'évê- « que; la femme serait également dépouillée de ses biens et pour- « suivie comme adultère. »

A travers ce récit on aperçoit la grandeur du mal, et l'on devine ce que dut souffrir, pendant tant d'années, le cœur d'Anselme en présence d'abus et de scandales dont il ne pouvait que gémir devant Dieu. Mais aussi une fois qu'il eut mis la main à l'œuvre, il déploya dans la réforme de tous ces abus une activité, une énergie, une fermeté, une constance vraiment admirables, ne se laissant rebuter par aucun contre-temps, ni désarmer par aucune opposition, ne reculant devant aucun obstacle, ne transigeant avec aucun désordre, ne faiblissant devant aucune autorité, et ne se dirigeant par aucune considération humaine.

Une des gloires de saint Anselme est d'avoir toujours conservé intacte, au milieu de son triomphe comme au fort du combat, la noble indépendance de son caractère. On connaît sa déférence pour la reine Mathilde; malgré son désir de lui être agréable, il avait cependant le courage de lui déplaire quand le bien l'exigeait. Cette pieuse princesse ayant fait nommer abbé un moine auquel elle s'intéressait, elle pria l'archevêque de vouloir bien donner à son protégé l'investiture et la bénédiction abbatiale. Malheureusement ce moine mal avisé, en faisant parvenir au primat la lettre de la reine, l'avait accompagnée de l'offrande d'une coupe précieuse. Ce n'était pas seulement un outrage au désintéressement de l'archevêque, c'était encore une démarche simoniaque. Anselme répondit simplement à Mathilde :

« Que Votre Excellence sache, très chère princesse, que je me « prêterais très volontiers à vos désirs et que je confirmerais l'élec- « tion que vous venez de faire, si je le pouvais. Car, en ce qui vous « touche, vous avez agi selon Dieu; mais le moine que vous avez « nommé s'est conduit sottement en m'envoyant une coupe par les

« messagers qui m'ont remis votre lettre et plusieurs autres. Bien « entendu je n'ai point voulu garder cette coupe, mais ce qui m'af- « flige c'est que je ne vois pas de moyen pour excuser la conduite « de ce moine (1). » Et tout fut fini : la reine dut se résigner à un autre choix.

Une autre fois, comme Mathilde travaillait à faire recouvrer les bonnes grâces du roi à un courtisan disgracié, elle crut que le meilleur moyen d'y réussir serait d'intéresser le primat en sa faveur. Elle lui écrivit donc; mais le saint ne voulant pas s'occuper d'une affaire qu'il ne connaissait pas, surtout d'une affaire séculière, lui répondit sans détour : « Je ne dois point et je ne veux « point mépriser vos désirs, mais je suis sûr que Votre Altesse a « trop de bonté pour exiger de moi ce que je ne dois point faire. « Votre prudence sait très bien qu'il ne m'appartient pas de rendre « témoignage de choses que je n'ai ni vues ni entendues, et d'inter- « céder en faveur d'un homme dont je ne connais pas la conduite ; « je prie donc Votre Altesse d'avoir la bonté de ne point se blesser « de ce que je refuse de faire une chose qui, à ce que je com- « prends, ne me regarde pas (2). »

Cette indépendance du saint, tempérée par la bonté et l'humilité, lui communiquait une puissance à laquelle nul ne pouvait résister. Les évêques, les barons, la reine, le roi lui-même, tous étaient subjugués par l'ascendant de son caractère. L'intraitable et orgueilleux Beauclerc, si tranchant, si fier et si dur à l'égard de tous les autres, usait envers Anselme de ménagements, de prévenances et d'attentions qui étonnaient tout le monde. Il l'aimait comme un père et il avait en lui une confiance sans bornes. On en eut une preuve frappante lorsqu'il fut sur le point de se rendre en Normandie où l'appelaient les affaires les plus graves. Sur l'invitation du roi le saint primat se rendit au port où il devait s'embarquer, afin de lui donner sa bénédiction. Mais au moment où il ne lui restait plus qu'un petit bras de mer à traverser pour aller trouver le roi, il fut pris d'une de ces défaillances auxquelles il était sujet depuis quelque temps et qui lui enlevaient complètement ses forces.

(1) Epist., III, 120.
(2) Epist., III, 128.

Quand Henry fut informé de cet accident il s'en montra vivement affligé et il envoya immédiatement Guillaume, évêque de Winchester, et Warlewast, évêque d'Exeter, commander de sa part au primat de ne point se préoccuper de venir jusqu'auprès de lui, et de prendre avant tout un grand soin de sa santé en se condamnant à un repos absolu. Il remettait sous sa garde, par l'intermédiaire des mêmes députés, sa propre personne d'abord qu'il recommandait à ses saintes prières, puis la reine, ses enfants et tout son royaume. Il lui confiait l'administration de toute l'Angleterre, l'assurant que tout ce qu'il aurait établi pendant son absence serait approuvé, que ce qu'il aurait défendu serait tenu pour vraiment défendu. Jamais Lanfranc lui-même n'avait reçu du Conquérant des marques d'une confiance plus entière. Anselme se remit bientôt et put aller exprimer sa reconnaissance au roi de vive voix. Henry le pria de donner à Richard, nommé au siège de Londres, la consécration épiscopale dans l'église de Chichester, qui se trouvait dans le voisinage. C'était contraire aux usages, qui voulaient que les évêques vinssent se faire sacrer à Cantorbéry; mais le roi avait des raisons particulières pour solliciter un privilège en faveur du nouvel évêque de Londres. C'était un homme habile dans les affaires, et il désirait l'envoyer au plus tôt vers les frontières occidentales de la Grande-Bretagne remplir une mission importante et difficile. Les évêques présents pouvaient assister le primat : l'occasion était donc favorable pour éviter le délai d'un voyage à Cantorbéry. Anselme ne voulut point consentir à sacrer Richard dans la cathédrale de Chichester pour ne pas compromettre ses droits par un précédent qu'on pût invoquer dans la suite, mais comme d'un autre côté il tenait à ne point contrarier le roi, il prit un accommodement qui conciliait toutes choses, en sacrant le nouvel évêque dans la chapelle de sa maison de campagne de Pagham, située dans les environs de Chichester.

Le primat se montra moins conciliant au sujet du sacre d'un moine de Durham, nommé Turgot, qu'Alexandre, roi d'Écosse, avait choisi pour l'évêché de Saint-André. On venait de nommer au siège d'York, vacant par la mort de Gérard, Thomas dit le Jeune, neveu du prélat du même nom, qui avait été lui-même archevêque d'York. L'évêché de saint André d'Écosse étant du ressort de la juridiction

métropolitaine de l'archevêché d'York, c'était à lui de sacrer le prélat élu à ce siège. Mais Thomas n'était lui-même qu'archevêque élu. N'ayant reçu ni le caractère épiscopal, ni l'investiture canonique, il ne pouvait ni sacrer le nouvel évêque, ni déléguer personne pour le sacrer à sa place. Un instant cependant il fut sur le point de prendre ce dernier parti. Mais Anselme s'y opposa formellement. « J'ai appris, lui écrivit-il, que vous vous proposez de faire sacrer, « à York, le nouvel évêque de Saint-André d'Écosse avant d'être « sacré vous-même; vous ne devez point faire cela et je ne le per- « mets pas. Je vous interdis absolument de le faire ni pour lui, ni « pour aucun autre ecclésiastique appelé à recevoir de l'archevê- « que d'York la direction des âmes, car il ne vous appartient pas « de confier le soin des âmes aux autres avant de l'avoir reçu vous- « même (1). »

Anselme, on le conçoit, ne pouvait fléchir sur ce point. Pendant qu'il s'occupait ainsi des intérêts spirituels de l'Angleterre, Henry avait passé la Manche et il travaillait en Normandie à régler des différends qui s'étaient élevés entre lui et Louis le Gros. Il eut avec ce dernier une entrevue dont il s'empressa de rendre compte à l'archevêque, car il le tenait au courant de toutes ses affaires. La lettre du roi, pleine de respect et de bienveillance, comme toujours, se terminait ainsi :

« Quant aux affaires qui se traitent en Angleterre, je veux qu'elles « soient soumises à votre volonté et qu'elles se règlent d'après vos « conseils; et j'ai fait connaître mes intentions sur ce point à nos « justiciers. Je vous confie mon fils et ma fille afin que vous les « environniez d'une affection paternelle, et que vous preniez soin « d'eux comme de vos propres enfants. Donné à Rouen sous le sceau « de notre chancelier Ranulfe (2). »

Quoique la princesse dont parle ici le roi fût encore en bas âge, il l'avait déjà promise à Guillaume de Varennes son parent. Réfléchissant ensuite à cette parenté et ne voulant ni violer les lois de l'Église ni manquer à ses engagements, il se trouva fort embarrassé. Ayant consulté le primat, il reçut de lui cette réponse :

(1) Epist., III, 149.
(2) Epist., IV, 92.

« A Henry son très cher seigneur par la grâce de Dieu, roi des « Anglais, Anselme archevêque, fidèle service et prières.

« Je rends grâces à Dieu de la bonne volonté qu'il vous a don- « née, et à vous-même de ce que vous vous efforcez de la conser- « ver. Votre Altesse me demande conseil sur ce qu'elle doit faire, « ayant contracté l'engagement de donner sa fille à Guillaume de « Varennes, quoiqu'il existe entre elle et lui une parenté qui re- « monte à la quatrième génération d'un côté et de l'autre à la « sixième. Tenez donc pour certain qu'aucun engagement ne doit « être gardé lorsqu'il est contraire aux lois chrétiennes. Si votre « fille et Guillaume de Varennes sont parents au degré que vous « dites, ils ne peuvent contracter mariage sans damner leurs âmes « et sans un grand péché de la part de ceux qui auront concouru « à cette union. Je vous prie donc et je vous conseille de la part de « Dieu comme à mon très cher seigneur de ne point vous charger « d'un tel péché et de ne point donner votre fille à Guillaume con- « trairement à la loi et à la volonté de Dieu. Que le Dieu tout- « puissant vous dirige vous et toutes vos actions selon son bon « plaisir (1). »

Cette lettre nous montre une fois de plus combien saint Anselme avait en horreur les mariages entre parents.

Cependant, au milieu de la paix et au terme de sa carrière, Anselme combattait encore : il mourut au milieu d'un combat. Nous allons raconter ce dernier combat.

(1) Epist., IV, 84.

CHAPITRE XXXIX.

Démêlés du saint archevêque de Cantorbéry avec Thomas, archevêque nommé d'York.

Nous avons déjà parlé de la nomination de Thomas au siège d'York. Neveu de l'ancien archevêque de ce nom qui avait occupé le siège d'York du temps de Lanfranc, fils de Samson, évêque de Worcester (1), chapelain du roi, prévôt de Saint-Jean de Beverley, Thomas était un personnage considérable. Il avait pour lui la faveur et l'appui de la cour et surtout du comte de Meulan, qui continuait à jouir d'un grand crédit auprès du roi. D'un autre côté, le siège d'York était le premier siège archiépiscopal de l'Angleterre après celui de Cantorbéry, et donnait droit au pallium; mais enfin il n'était que le second, et la prééminence du siège primatial de Cantorbéry datait du temps de saint Augustin et était consacrée par des traditions non interrompues. C'était au primat qu'était réservé le droit de sacrer le métropolitain d'York, et il ne le sacrait qu'après avoir exigé de lui une profession solennelle de soumission. Tel était l'usage, telle était la règle établie, tel était le droit.

Thomas, archevêque nommé d'York, essaya de se soustraire à cet usage, d'enfreindre cette règle, de méconnaître ce droit. Ce n'était pas la première tentative qui était faite en ce but. Du temps de Lanfranc, le Saint-Siège avait été obligé d'intervenir pour diriger de pareilles contestations entre les deux grands sièges d'Angleterre. Thomas eût voulu arriver à se faire sacrer par l'archevêque de Cantorbéry sans lui promettre obéissance. Il n'y avait pour cela qu'à obtenir le *pallium* de Rome avant sa consécration. C'eût été pour lui un prétexte pour refuser toute profession d'obéissance au

(1) Il avait eu ce fils d'un mariage légitime avant d'entrer dans les ordres sacrés.

siège de Cantorbéry. Tel était son projet secret, et il était soutenu par la cour. Si le roi était sincèrement catholique, il était aussi profondément ambitieux; l'autorité prépondérante et hors ligne du primat lui portait ombrage, et il aspirait à l'amoindrir en lui donnant un rival. Favorisant donc en secret l'ambition de Thomas parce qu'elle entrait dans ses vues, il résolut d'envoyer une ambassade à Rome dans le but supposé de traiter des affaires du royaume, et en réalité pour rapporter promptement le pallium à l'archevêque d'York. Pendant ce temps-là le délai de trois mois fixé par les saints canons pour le sacre de quiconque était élu à l'épiscopat s'écoulait. Anselme, voyant que Thomas différait toujours, sans s'inquiéter du dommage qu'il causait ainsi à son Église, il lui écrivit une lettre pleine de fermeté pour lui rappeler son devoir.

« Anselme, archevêque de Cantorbéry, à son ami Thomas, ar« chevêque élu de l'Église d'York, salut.

« L'autorité des saints canons ordonne qu'une Église épiscopale « ne reste pas au delà de trois mois sans pasteur. Puisqu'il a « plu au roi, aidé du conseil de ses barons et muni de notre autori« sation, de vous nommer à l'archevèché d'York, vous ne devez « pas différer davantage votre consécration et dépasser un terme « sagement fixé. Je m'étonne qu'après votre élection vous n'ayez « fait aucune démarche pour être sacré et remplir les fonctions « pour lesquelles vous avez été élu. Je vous mande donc de venir « me trouver, le huit des ides de septembre, dans l'église de Can« torbéry, votre Mère, afin d'y remplir votre devoir en vous faisant « sacrer. Si vous ne le faites pas, ce sera à moi à prendre soin du « diocèse d'York et d'y exercer les fonctions épiscopales (1). »

Thomas répondit :

« A son très cher Père et vénérable seigneur, archevêque de la « sainte Église de Cantorbéry, Thomas élu métropolitain d'York, « quoique indigne, salut, et service de fidèle amitié.

« Je vous remercie, mon Révérend Père, de ce que vous m'avez « toujours aimé, de ce que vous m'avez toujours estimé, et de ce

(1) Epist., 149.

« que votre cœur s'est constamment réjoui de ce qui m'est arrivé « de bien. Que le Seigneur Dieu vous le rende pour moi. Si j'ai « tardé à me faire sacrer, j'ai eu pour cela des raisons graves et « nombreuses. J'ai, contre mes prévisions, dépensé à Winchester « où je suis resté trop longtemps, et d'où je devais venir à Cantor- « béry pour me faire sacrer, une somme d'argent assez considéra- « ble, vu mes ressources, que je m'étais procurée pour cela. Le « roi a trouvé bon que, profitant de l'ambassade qu'il envoyait à « Rome pour ses affaires, j'envoyasse aussi un député pour deman- « der le pallium pour notre Église. Je suis donc revenu chez moi « en toute hâte, d'après le conseil du roi, et j'ai cherché à me « procurer l'argent nécessaire pour envoyer ce député ; je cherche « encore et je ne trouve guère, à moins de consentir à payer des « intérêts exorbitants ; car Monseigneur l'archevêque Gérard a fort « appauvri mes gens et mes domaines eux-mêmes. Le roi m'a « promis de vous parler de cette affaire et d'excuser mon retard « auprès de vous. J'irai vous trouver, avec l'aide de Dieu, dans la « sainte église de Cantorbéry au terme que vous me fixez afin de « m'acquitter de mon devoir, si je le puis commodément. Votre « Paternité m'a mandé de l'en avertir quinze jours à l'avance dans « le cas où cela me serait impossible ; mais je vous prie de vouloir « bien me permettre de ne vous en avertir que dix jours à l'avance. « Je demande à Votre Paternité les lettres testimoniales sur ma « personne et sur mon élection qu'elle sait m'être nécessai- « res (1). »

Assurément cette lettre ne manquait ni de convenance ni de finesse. Mais à travers ces excuses calculées et enveloppées de bonnes paroles, l'œil pénétrant d'Anselme eut bientôt démêlé les vrais motifs de tous ces délais. Il comprit qu'aveuglé par l'ambition Thomas tendait à se soustraire à l'obéissance envers l'Église de Cantorbéry et par conséquent à détruire sa suprématie sur toutes les Églises de la Grande-Bretagne. Mais détruire la suprématie du siège de Cantorbéry c'était briser l'unité religieuse de l'Angleterre ralliée au siège primatial comme à son centre. Faire disparaître ce

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.

point central pour établir deux sièges égaux, c'était enlever à l'Église de la Grande-Bretagne sa force et sa vie. Ces désastreuses conséquences avaient pu échapper à l'esprit prévenu de l'archevêque d'York et de ses partisans, mais elles n'échappèrent point à l'esprit calme et saintement dégagé d'Anselme. Sans perdre un moment il écrivit derechef à Thomas :

« Vous m'avez mandé que vous viendriez me trouver à Cantor-« béry au terme que je vous ai fixé, si vous le pouviez commodé-« ment. Vous m'avez prié de vous autoriser à ne m'avertir que dix « jours à l'avance, si vous ne pouviez le faire. Votre messager m'a « demandé de votre part un délai plus long qui vous permette de « venir plus facilement. Par affection pour vous et pour votre faci-« lité j'y consens volontiers. Afin donc que vous n'ayez pas à m'a-« vertir de votre arrivée trouvez-vous à Cantorbéry le dimanche « cinq des calendes d'octobre.

« Vous me dites que vous cherchez de l'argent pour envoyer « demander le pallium à Rome : cela je ne le permets pas. Et je « pense que vous le feriez en vain; car personne ne doit avoir le « pallium avant d'être sacré. Quant aux lettres témoignant en fa-« veur de votre personne et de votre élection dont vous me parlez, « quand je me serai entendu de vive voix avec vous et que vous « m'aurez dit à qui je dois les adresser, je ferai volontiers pour « vous comme pour un ami ce que je devrai faire. Adieu (1). »

Puis unissant la prudence à la fermeté il adressa aussitôt au pape la lettre suivante, destinée à faire échouer les menées dirigées contre son autorité primatiale.

« A son seigneur et Père, digne d'amour et de respect, Pascal II « souverain pontife, Anselme serviteur de l'Église de Cantorbéry, « l'obéissance qu'il lui doit et ses prières.

« La force et la direction des Églises de Dieu dépendant surtout, « après Dieu, de l'autorité de Votre Paternité, nous recourons vo-« lontiers à elle, quand la raison l'exige, pour en obtenir secours « et conseil. L'archevêque d'York nommé Gérard est mort, et un « autre nommé Thomas a été élu en sa place. Le bruit court qu'on

(1) *Ibid.*

« demande pour lui le pallium avant qu'il soit sacré, et qu'il m'ait « fait profession d'obéissance, selon l'antique coutume de mes pré« décesseurs et des siens. Voici donc ce que je demande à ce sujet. « C'est qu'il ne reçoive pas le pallium de Votre Excellence avant « qu'il ait été sacré et qu'il m'ait fait profession d'obéissance « (comme je l'ai dit) et que vous n'en ayez eu connaissance par « une lettre de ma part. Si je parle ainsi, ce n'est pas que je lui « envie le pallium, mais c'est que si vous le lui accordiez, il croirait « pouvoir me refuser l'obéissance qu'il me doit; c'est là ce que « quelques-uns présument et à quoi ils tendent. Si cela arrivait, « sachez que l'Église d'Angleterre serait scindée, et suivant cette « parole du Seigneur : *Tout royaume qui porte en soi la division* « *sera ravagé*, elle serait ravagée et la vigueur de la discipline « apostolique serait considérablement énervée en son sein. Il résul« terait aussi de là que je ne voudrais absolument plus rester en An« gleterre. Car je ne voudrais pas ou je ne pourrais pas souffrir « que de mon vivant et pendant que je serais au milieu d'elle la « primauté de notre Église fût détruite. Animé des mêmes senti« ments, je prie encore Votre Sainteté de ne point consentir à don« ner à l'évêque de Londres, si on le demande pour lui, le pallium « (qu'il n'a jamais eu). Certains hommes, en effet, cherchent, sous « cette apparence de bien, à infliger à l'Église de Cantorbéry une « humiliation que rien ne justifie (1). »

Rome comprit parfaitement la justesse des observations du saint primat et lui donna gain de cause. « Nous avons reçu la lettre « de Votre Dilection, lui répondit Pascal II, et nous y avons re« connu votre douce affabilité. Vous avez bien fait de nous aver« tir afin que nous soyons sur nos gardes au sujet de ce qui touche « aux intérêts et à l'honneur de l'Église de Cantorbéry. Car nous « voyons en vous la personne vénérable d'Augustin lui-même, apô« tre des Anglais, et nous refusons absolument de blesser en rien « votre dignité et les droits de votre Église; nous avons accueilli « volontiers votre prière, et nous mettrons nos soins et notre solli« citude à conserver votre honneur et celui de votre Église (2). »

(1) *Ibid.*
(2) *Ibid.*

Dans sa lettre au Souverain Pontife au sujet des prétentions du nouvel archevêque d'York, Anselme avait fait connaître à Pascal II un bruit qui courait en Angleterre et qui pouvait avoir à bref délai les conséquences les plus désastreuses. On assurait que le pape avait permis les investitures à l'empereur de Germanie. Le roi d'Angleterre disait tout haut que si le fait était vrai, il reviendrita immédiatement lui-même aux investitures. Anselme, très inquiet, priait Pascal II de le fixer sans retard sur ce point. Heureusement il n'y avait absolument rien de fondé dans ce bruit. C'est ce que le pape répond au primat. A cette époque Pascal II ne songeait nullement à accorder le droit d'investiture à l'empereur d'Allemagne. Il en était même fort éloigné.

Outre le nouvel archevêque d'York, Anselme avait encore pour adversaires les chanoines de sa cathédrale. Voulant à tout prix devenir le chapitre d'une Église indépendante, ils poussaient Thomas à ne point faire promesse d'obéissance au primat, à demander et à attendre le pallium, et à ne point se rendre à Cantorbéry avant de l'avoir reçu. Ils n'espéraient point réussir dans leur dessein du vivant d'Anselme ; ils connaissaient trop son habileté et son énergie ; mais ils se promettaient de ne plus rencontrer les mêmes obstacles après sa mort, et comme cette mort, à en juger par son grand âge et sa santé délabrée, ne pouvait tarder longtemps, ils avaient la conviction intime qu'il ne s'agissait, pour gagner leur cause, que de faire traîner les affaires en longueur. Ils ne craignirent pas d'écrire à Anselme pour lui représenter que l'Église d'York était égale à celle de Cantorbéry. Tout en admettant que l'archevêque d'York devait aller se faire sacrer à Cantorbéry, ils ne voulaient point reconnaître qu'il fût obligé de faire profession d'obéissance au primat. De fait, ils n'épargnèrent aucun effort pour empêcher leur nouvel archevêque de faire cette profession et pour retarder son sacre. Thomas ne se présenta pas à Cantorbéry au jour fixé par Anselme, et quoiqu'il eût subi sans trop de répugnance la pression de ses chanoines, il s'en fit une excuse auprès du primat pour colorer sa désobéissance. Anselme n'avait point cru qu'il fût de sa dignité de répondre autrement que par le silence aux représentations insolentes des chanoines d'York ; mais il répondit à leur archevêque :

« Je vous ai mandé plus d'une fois avec charité de venir dans « l'église de Cantorbéry, votre mère, accomplir votre devoir en « vous faisant sacrer, et vous n'êtes point venu. C'est pourquoi « je vous mande encore avec la même affection de vous présenter « à votre mère le six des ides de novembre pour vous faire sa- « crer. De plus, comme vous me demandez conseil, je vous engage « à ne point commencer contre l'Église de Cantorbéry une entre- « prise condamnable. Tenez pour certain que je me dépenserai « moi-même de toutes les manières possibles pour empêcher que « cette Église ne perde quelque chose de sa dignité de mon vivant. « Adieu (1). »

Anselme crut de son devoir, en sa qualité de primat, de ne pas tarder plus longtemps à s'occuper lui-même de l'administration du diocèse d'York. Profondément blessé, Thomas, au lieu de venir à Cantorbéry, adressa au primat une lettre peu mesurée dans laquelle il lui reprochait comme une chose honteuse son ingérence dans l'administration de son diocèse. Cette fois l'archevêque d'York était en révolte ouverte, et Anselme vit bien dès lors qu'il serait obligé d'user de moyens de rigueur pour le ramener à l'obéissance; mais, fidèle à son habitude de ne recourir à la violence qu'à la dernière extrémité, il voulut auparavant essayer de le persuader par la douceur et la raison. « Il fit venir auprès de lui les évêques « d'Angleterre, discuta cette affaire avec eux, et les consulta sur le « parti qu'il devait prendre. Leur avis fut qu'il fallait députer à « Thomas deux évêques qui l'avertiraient de la part d'Anselme et « de tous les évêques d'Angleterre de cesser sa révolte; s'il ne le « voulait pas, alors qu'il vînt à Cantorbéry pour se faire sacrer, « comme c'était son devoir, de son propre aveu; qu'il prouvât (s'il « le pouvait) qu'il était exempt de la soumission réclamée par An- « selme, et, s'il y réussissait, qu'il s'en retournât en paix chez lui « après avoir été sacré. Anselme goûta cet avis. On chargea de cette « mission l'évêque de Londres, doyen de l'église de Cantorbéry, et « l'évêque de Rochester, un des évêques familiers de cette même « église. S'étant mis en route ils écrivirent à Thomas, qui vint au-

1 *Ibid.*

« devant d'eux dans sa maison de campagne de Southwell. Ils lui « exposèrent le but de leur mission. Thomas leur répondit qu'il « avait envoyé un messager au roi en Normandie avec plusieurs « des siens et qu'il attendait leur retour. Quand ils seront revenus, « dit-il, je suivrai les avis qu'ils m'apporteront. Les évêques re- « vinrent avec cette réponse.

« Peu de temps après un messager envoyé par Thomas apporta à « Anselme la lettre suivante munie du sceau du roi :

« Henry, par la grâce de Dieu roi des Anglais, à Anselme, arche- « vêque de Cantorbéry, son cher Père, salut et amitié.

« Je vous mande d'ajourner jusqu'à Pâques, de plein gré et par « condescendance, le sacre de Thomas, archevêque d'York, et tous « les débats qui se sont élevés entre vous. Car si je reviens à cette « époque je mettrai, d'après le conseil des évêques et de mes ba- « rons, l'accord entre vous en consultant les règles de la justice et « les égards dus à votre dignité. Si je ne puis être assez prompte- « ment de retour je pourvoirai d'ici à ce que la paix fraternelle et la « bonne harmonie se rétablissent entre vous. »

« Le messager ayant demandé à Anselme de quelle réponse il le « chargeait, Anselme lui dit qu'il répondrait au roi qui lui avait en- « voyé cette lettre et non à Thomas. Il prit Odon, doyen de l'église « de Chester, et Abold, moine de Sainte-Marie du Bec, et les envoya « en Normandie auprès du roi lui exposer tous les détails de ses « démêlés avec l'archevêque d'York. Il leur donna mission de le « prier d'employer toute son autorité pour empêcher la scission « de l'Église d'Angleterre, car il pouvait être sûr que, suivant la « parole du Seigneur, la scission serait suivie de la désolation. « Quant à la trêve qu'il demandait en faveur de l'archevêque « d'York, qu'il tînt pour certain qu'Anselme se laisserait plutôt « mettre en pièces que d'accorder la moindre trêve, ne fût-ce que « pour une heure, dans une affaire où il savait que Thomas attaquait « ce qui avait été établi par les saints Pères, et s'élevait contre la « justice et contre Dieu, Les envoyés d'Anselme s'acquittèrent de « leur mission puis ils revinrent lui rapporter la réponse du roi. « Il avait accueilli avec calme et avec bienveillance les paroles de « l'archevêque et il avait promis qu'avec le secours et la miséricorde

« de Dieu il montrerait qu'il aimait vraiment l'unité religieuse de « l'Angleterre et non la division (1). »

Cependant les forces du saint diminuaient sensiblement de jour en jour. Craignant d'être surpris par la mort il voulut, avant d'aller rendre compte à Dieu de son administration primatiale, frapper un coup décisif, et, par une mesure saintement énergique, sauver l'autorité, l'honneur et la suprématie du siège que Dieu lui avait confié. Comme si la vigueur de son âme se fût accrue de la défaillance de son corps, il adressa à Thomas cette lettre foudroyante, la plus forte et la plus sévère sans contredit qu'il ait jamais écrite :

« Anselme, ministre de l'Église de Cantorbéry, à Thomas, élu « archevêque d'York.

« C'est à vous que je parle, Thomas, en présence du Dieu tout-« Puissant, moi Anselme, archevêque de Cantorbéry et primat de « toute la Grande-Bretagne. Je vous parle de la part de Dieu lui-« même et je vous interdis l'office sacerdotal que vous avez reçu « dans l'étendue de ma juridiction par mon suffragant et je vous « commande de ne point présumer de vous mêler en aucune sorte « d'aucun soin pastoral jusqu'à ce que vous ayez renoncé à la rébel-« lion que vous avez entreprise contre l'Église de Cantorbéry et que « vous ayez fait envers elle la profession de soumission qu'ont faite « vos prédécesseurs Thomas et Gérard, en se conformant à l'ancienne « coutume de leurs prédécesseurs. Si vous êtes disposé à persister « dans votre entreprise plutôt que d'y renoncer, j'interdis, sous « peine de perpétuel anathème, à tous les évêques de la Grande-« Bretagne de vous imposer les mains pour vous sacrer évêque, « ou, si vous êtes sacré par des évêques étrangers, je leur défends « de vous regarder comme évêque et de vous recevoir dans leur « communion. Je vous défends aussi à vous, Thomas, de la part de « Dieu, et sous peine du même anathème, de vous faire jamais « sacrer comme archevêque d'York avant d'avoir fait à l'Église « de Cantorbéry la profession d'obéissance que lui ont faite vos « prédécesseurs Thomas et Gérard. Si vous renoncez complètement

(1) *Ibid.*

« à l'archevêché d'York, je vous autorise à remplir les fonctions de « l'ordre sacerdotal que vous avez déjà reçu (1). »

Anselme adressa une copie de cette lettre munie de son sceau à tous les évêques d'Angleterre, en ordonnant à chacun d'eux, en vertu de la sainte obéissance de se conformer désormais dans leur manière d'agir envers Thomas aux mesures qu'il y prenait.

Cet acte de sainte vigueur décida de la victoire; le saint ne la remporta qu'après sa mort, mais il la remporta. En effet, le saint archevêque mourut, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, quatre jours avant Pâques de l'an 1109, et le roi ayant, dans la cour plénière qu'il tint à Londres aux fêtes de la Pentecôte de la même année, demandé l'avis des évêques sur le parti à prendre au sujet du sacre de l'archevêque d'York, les évêques lui répondirent simplement en lui donnant lecture de la lettre d'Anselme à Thomas. Le roi était décidé à passer outre et à donner gain de cause à l'archevêque d'York, bien convaincu qu'il trouverait peu de résistance dans l'épiscopat. Il se trompait. Les évêques nommés depuis l'abandon des investitures étaient de vrais évêques et non des courtisans. Les grands exemples d'Anselme avaient exercé sur la plupart des autres une influence salutaire et leur avait rendu, avec le sentiment de leur dignité, le courage de soutenir leur indépendance. Je voudrais bien savoir, dit le comte de Meulan après qu'on eut lu la lettre d'Anselme, je voudrais bien savoir qui d'entre les évêques a osé recevoir cette lettre sans l'ordre et la permission du seigneur roi. « Les évêques, comprenant que le comte de Meulan « voulait leur chercher querelle et les assujettir à l'autorité royale, « se retirèrent à l'écart, tinrent conseil entre eux et prirent la réso« lution, dans le cas où ces paroles du comte seraient l'expression « des dispositions du roi, de préférer se laisser dépouiller de leurs « biens plutôt que de ne pas obéir aux ordres d'Anselme au sujet « de l'affaire en question. Ces évêques étaient Richard, évêque de « Londres; Guillaume, de Winchester; Robert, de Lincoln; Herbert, « de Norwich; Roger, de Salisbury; Radulfe, de Rochester; Reinelm,

(1) Epist., III, 155.

« d'Hereford; Robert, de Chester; Jean, de Bath; Rodulfe, de Chichester; Guillaume, d'Oxford. Après s'être ainsi affermis dans leur « résolution, ces évêques jugèrent à propos de faire venir au milieu « d'eux Samson, évêque de Worcester, et de lui demander ce qu'il « pensait lui-même. Il vint en effet, et voici la réponse qu'il fit aux « prélats qui lui demandaient son avis : *Quoique j'aie eu autrefois « d'un mariage légitime celui qui est nommé aujourd'hui à l'archevêché d'York et que je désire très justement, selon le siècle et « selon la chair, m'occuper de son avancement dans les honneurs, « cependant j'ai à plus juste titre encore le même devoir à remplir « à l'égard de ma Mère l'Église de Cantorbéry qui m'a élevé à la dignité que je possède, et qui, par le ministère pontifical m'a fait « participer à la grâce que lui a méritée Notre-Seigneur. C'est « pourquoi je veux que tous sachent bien que j'obéirai de tout point « à la lettre de notre Père Anselme touchant le sujet en question, « et que je ne consentirai jamais à ce que celui qui est nommé à « l'archevêché d'York soit sacré avant d'avoir fait profession d'obéir « suivant les saints canons à l'Église de Cantorbéry. Car j'étais présent quand mon frère Thomas, archevêque d'York, se réglant sur « les anciennes coutumes, et convaincu par les raisons inattaquables « qui lui furent alléguées, fit ainsi profession d'obéir à Lanfranc, « archevêque de Cantorbéry, et à ses successeurs.* — A peine Samson eut-il achevé de parler que tous les évêques retournèrent aussitôt trouver le roi et lui déclarèrent qu'ils avaient reçu la lettre « au sujet de laquelle le comte de Meulan les avait interrogés et « qu'ils ne consentiraient en aucune façon à rien faire qui fût en « opposition avec les ordres qu'elle contenait. Le comte de Meulan « se mit aussitôt à secouer la tête d'un air qui voulait dire qu'il « s'apprêtait à accuser les évêques d'avoir méprisé l'autorité du roi. « Mais le roi prenant alors la parole : *Quoi qu'il en soit de l'avis « des autres*, dit-il, *il est certain que pour moi je suis de l'avis des « évêques, et je ne veux point du tout, ne fût-ce que pour une heure, « tomber sous le coup d'une excommunication fulminée par Anselme.* — A ces mots tous laissèrent éclater leur joie, et, rendant « grâces à Dieu, ils s'écrièrent d'un commun accord qu'Anselme « était présent au milieu d'eux, et qu'il venait de gagner, après

« être sorti de ce monde, la cause de son Église, qu'il n'avait pu « faire triompher durant sa vie (1). »

Peu de temps après Thomas prononçait, en recevant la consécration épiscopale des mains de l'évêque de Londres, la formule suivante :

Moi Thomas, devant être sacré métropolitain de l'Église d'York, je fais profession de soumission et d'obéissance canonique à la sainte Église de Cantorbéry et au primat de cette même Église canoniquement élu et sacré, et à ses successeurs canoniquement institués, sauf la fidélité que je dois à mon seigneur Henry, roi des Anglais, et sauf l'obéissance qui me lie à la sainte Église Romaine, selon la profession faite par mon prédécesseur Gérard.

Il en est des astres qui resplendissent au firmament des âmes comme de ceux qui brillent au firmament des étoiles : leur chaleur et leur lumière nous arrivent encore après qu'ils ont disparu à nos regards.

(1) *Hist. nov.*, lib. IV.

CHAPITRE XL.

Mort du saint archevêque et prodiges qui la suivirent.

Saint Anselme a fait fleurir la vie monastique en Normandie et en Angleterre; il a brisé le despotisme des rois normands, resserré les liens qui rattachaient la Grande-Bretagne au Saint-Siège, rendu à l'Église d'Angleterre sa liberté et aux évêques le courage de soutenir leur indépendance; il a, par des réformes salutaires, rétabli la discipline ecclésiastique, remis la continence en honneur parmi le clergé, et les bonnes mœurs parmi le peuple, ou du moins il a pris et fait adopter les mesures destinées à les faire revivre; enfin il a sauvé l'unité religieuse de l'Angleterre en conservant au siège primatial de Cantorbéry sa suprématie traditionnelle : sa mission est accomplie et il touche au terme de sa carrière. Pour achever l'histoire de cette vie admirable et si pleine, il ne nous reste plus qu'à raconter la mort à la fois simple et grande qui la couronna. Mais plutôt nous la laisserons raconter à Eadmer qui en fut témoin. On regrette de trouver dans son récit une trop grande sobriété de détails : du reste, on sent qu'il a le cœur brisé. C'est un fils qui retrace à grands traits, d'une main émue et tremblante, le spectacle de la mort de son père.

« Dans la troisième année après qu'Anselme eut été rappelé de « son second exil par le roi Henry, il prit en dégoût tous les ali- « ments qui soutiennent et nourrissent la nature. Il mangeait ce- « pendant en se faisant violence, sachant qu'il ne pouvait pas vivre « sans nourriture. A force de se faire ainsi violence, il vécut d'une « manière telle qu'elle pendant environ la moitié d'une année, son « corps s'affaiblissant de jour en jour à vue d'œil, tandis que son « esprit conservait toute sa vigueur. Fort du côté de l'âme, mais

« faible du côté de la chair, il ne pouvait plus se rendre à pied « dans son oratoire. Cependant, désirant assister à la consécration « du corps du Seigneur, qu'il vénérait par des sentiments de dé- « votion tout particuliers, il s'y faisait porter tous les jours. Voyant « que cela le fatiguait beaucoup, nous, qui étions attachés à son « service, nous nous efforcions de l'en détourner, mais nous n'y « pûmes réussir que cinq jours avant sa mort et encore à grand « peine. A partir de ce moment il ne quitta plus son lit. De là il « exhortait d'une voix presque éteinte tous ceux qui étaient admis « auprès de lui à vivre selon Dieu chacun dans leur condition.

« Le dimanche des Rameaux, comme nous étions assis autour de « lui, selon notre coutume, un de nous lui dit : Seigneur notre « Père, autant qu'il nous est donné de le savoir, vous êtes sur le « point de quitter ce monde pour vous rendre à la cour de votre « Seigneur aux fêtes de Pâques. *Si telle est sa volonté, j'obéirai vo-* « *lontiers*, répondit Anselme. *Mais s'il voulait bien me laisser parmi* « *vous jusqu'à ce que j'eusse fini de traiter une question que je* « *roule dans une mon esprit au sujet de l'origine de l'âme, je lui* « *en serais bien reconnaissant parce que je ne sais pas s'il se trou-* « *vera quelqu'un pour l'éclaircir une fois que je serai mort. Si je* « *pouvais manger, j'espère que je guérirais. Car je ne sens de dou-* « *leur en aucune partie de mon corps, si ce n'est que mon estomac* « *étant épuisé, faute de pouvoir prendre aucune nourriture, je me* « *sens défaillir.*

« Le mardi soir, comme il ne pouvait plus prononcer aucune « parole intelligible, Radulfe, évêque de Rochester, le pria de « nous bénir, nous qui étions présents, et tous ses autres enfants, le « roi, la reine avec leurs enfants, et tout le peuple d'Angleterre. « Aussitôt il leva la main comme s'il n'eût ressenti aucun mal, « forma le signe de la croix, puis, inclinant la tête, il resta immo- « bile. A l'heure où les moines chantaient matines dans l'église « cathédrale, un de ceux qui veillaient le vénérable malade prit le « saint Évangile et lui lut la Passion qu'on devait lire à la messe « ce jour-là. Mais quand il en fut à ces paroles du Seigneur : « *C'est vous qui êtes demeurés avec moi au milieu des tentations et* « *je prépare pour vous mon royaume comme le Père céleste l'a*

« *préparé pour moi, afin que vous mangiez et que vous buviez à* « *ma table dans mon royaume,* la respiration d'Anselme devint « plus pénible et plus lente. Nous comprîmes qu'il était au moment « de mourir, et, le descendant de son lit, nous l'étendîmes sur un « cilice et sur la cendre. Tous ses enfants s'étant réunis autour de « lui, il rendit le dernier soupir entre les mains de son Créateur « et s'endormit en paix. Il mourut au point du jour du mercredi « qui précéda la Cène du Seigneur, le XI des calendes de mai (le « 21 avril), l'an onze cent neuf de l'Incarnation du Seigneur, dans « la seizième année de son pontificat, et la soixante-seizième année « de sa vie. »

La mort de saint Anselme répond à sa vie. Il meurt pendant cette grande semaine où l'Église célèbre les mystères de la Passion du Sauveur à laquelle il avait eu toute sa vie une dévotion si tendre, environné de ces moines qu'il a tant aimés, dans les bras d'un ami qui a pris dans son cœur la place de son cher Gondulfe et qui doit être son successeur, entre Eadmer et Baudoin, qui, après avoir partagé avec leur bien-aimé Père les tristesses de son exil et les joies de son retour et de son triomphe, étaient encore auprès de lui à sa dernière heure pour lui fermer les yeux. Il meurt en exhortant au bien tous ceux qui l'approchent et en parlant des choses de Dieu tant qu'il lui reste un soufle de vie. Il meurt en bénissant ses enfants, ses amis, le roi, la reine, toute la famille royale, tout le peuple anglais, ceux qui l'ont soutenu et ceux qui l'ont persécuté, et cette seule pensée réjouissant son cœur rempli de mansuétude, ranime un instant ses forces défaillantes. Il meurt sur la cendre comme il convenait à son amour pour la pénitence, mais sans maladie et sans douleur. Il passe des ténèbres et des misères de cette vie à la lumière et aux joies de l'éternité, sans secousse et sans effort. Il s'éteint comme la flamme d'une lampe où l'huile vient à manquer. Il se détache du tronc de cette vie terrestre comme un fruit mûr pour le ciel. Il laisse son âme s'échapper de son corps défaillant et s'en aller vers Dieu par sa pente naturelle comme les fleuves s'en vont à l'Océan. Il meurt au milieu des préoccupations passionnées de la science et en emportant dans sa tombe le regret d'une question encore mal éclaircie et d'un ouvrage philosophique inachevé.

« Ce dernier vœu, ce regret de ne pouvoir finir une étude philoso-
« phique achève de peindre cette grande et sainte âme. On ne
« trouve pas dans l'histoire un autre exemple d'un homme mêlé à
« des luttes aussi terribles, et en même temps aussi fidèlement dé-
« voué à des spéculations métaphysiques qui semblent exiger le
« repos et l'uniformité de la vie extérieure (1). » Enfin, athlète infatigable et toujours victorieux, il meurt dans la lutte, au lendemain d'un anathème foudroyant qui est un des plus beaux actes de sa vie, et à la veille d'une magnifique victoire prête à couronner sa tombe.

Le corps du saint archevêque fut déposé dans la cathédrale de Cantorbéry auprès de celui de son ami Lanfranc. Eadmer ne nous a rien dit de ses funérailles; il se borne à nous rapporter deux prodiges dont il fut témoin et qui sont comme les premiers rayons de cette radieuse auréole de faits merveilleux dont Dieu s'est plu à entourer son serviteur après sa mort. Laissons-lui donc la parole une dernière fois.

« Après qu'on eut, suivant l'usage, lavé le corps d'Anselme,
« Baudoin demanda que le visage du vénérable Père fût oint d'une
« huile balsamique dont il restait encore quelques gouttes dans un
« vase d'où elle s'était écoulée en très grande partie, espérant et
« désirant vivement le conserver ainsi au moins un peu plus long-
« temps sans corruption. Nous y consentîmes en le félicitant de son
« heureuse idée. L'évêque de Rochester prit donc le vase et y
« trempa le doigt jusqu'au fond afin d'oindre la face du défunt.
« Mais quand il retira son doigt, c'est à peine s'il était légèrement
« humecté à son extrémité; il crut donc que ce baume ne pour-
« rait suffire à oindre le visage d'Anselme, et il pria de lui apporter
« celui qu'on gardait dans l'église pour faire le saint chrême, dé-
« sirant oindre, outre sa tête, sa main droite, qui avait écrit tant de
« choses excellentes et divines. J'étais avec l'évêque et je l'assistais
« dans ce ministère. Je trempai mon doigt après lui dans le vase,
« et je ne le retirai qu'à peine humide, comme il l'avait fait lui-

(1) Montalembert. Opuscule sur saint Anselme publié chez Waille, à Paris, en 1844. Cet opuscule est reproduit dans les *Moines d'Occident*, sauf quelques retouches de style.

« même. Je le priai donc de verser le vase dans ma main pour « essayer s'il n'en sortirait pas par hasard quelques gouttes. Il y « consentit, et aussitôt, à la stupéfaction de tous, la liqueur coula « en abondance, remplit ma main et déborda. Et cela se renouvela « une seconde, une troisième fois et davantage encore. Bref, ce vase « presque vide fournit une si grande quantité de baume que, sans « toucher au vase de l'église, nous pûmes oindre non seulement la « tête et les mains, mais les bras, la poitrine et tout le corps du dé- « funt à plusieurs reprises et parfaitement. On le revêtit ensuite de « ses ornements pontificaux et on le transporta dans son oratoire « avec la vénération qu'il méritait.

« Le lendemain, au moment de lui donner la sépulture, le sarco- « phage qu'on lui avait préparé depuis plusieurs jours se trouva « assez long et assez large, mais pas assez profond : il s'en fallait « même de beaucoup. En voyant cela nous étions vivement affli- « gés, car nous ne voulions absolument pas permettre que ce corps « vénéré fût mutilé par la pierre qui fermerait le sarcophage. « Comme on hésitait, les uns émettant un avis, les autres un autre, « quelqu'un de ceux qui étaient présents prit la crosse de l'évêque « de Rochester, qui présidait aux funérailles, la promena en tra- « vers du sarcophage sur le corps du vénérable Père, et il se « trouva à notre grand étonnement que le sarcophage devint tout « d'un coup assez profond pour dépasser le corps du défunt.

« Le vénérable corps du père Anselme, archevêque de Cantorbéry, « et primat de toute la Grande-Bretagne, renfermé ainsi dans un sé- « pulcre, invite tous ceux qui viennent le visiter à réfléchir sur la « destinée et la condition de l'homme. Un grand nombre de per- « sonnes racontent une foule de visions qui accompagnèrent sa mort « et d'autres qui la suivirent et qui sont une preuve de la gloire « dont Dieu, nous n'en doutons pas, a couronné ses mérites. Nous « n'avons cependant pas voulu entreprendre de les raconter et nous « avons mieux aimé garder également le silence sur toutes ces vi- « sions que de montrer des préférences en rapportant les unes plu- « tôt que les autres. Car si on voulait les rapporter toutes, on n'en « finirait pas. Les miracles évidents que Dieu a opérés par son ser- « viteur, et que nous avons rapportés simplement comme nous

« avons pu, suffisent, je pense, pour faire connaître sa vie et la ré-
« compense qu'elle a reçue. Gloire et actions de grâces soient donc
« rendues à Dieu le Père tout-puissant, et au Fils et au Saint-Esprit,
« maintenant et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il (1). »

(1) *Vit. S. Ans.*, lib. II.

FIN DU TOME SECOND.

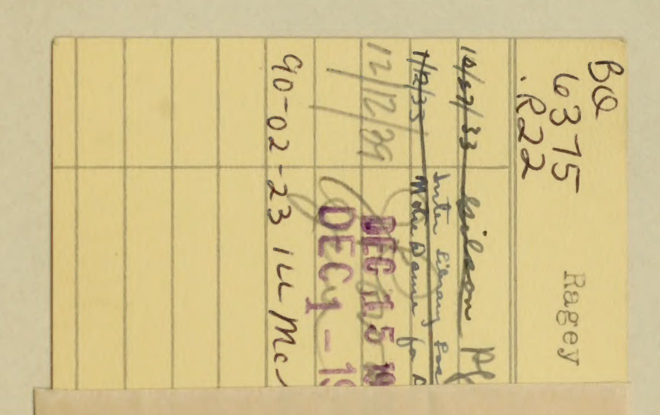
TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE QUATRIÈME.

Saint Anselme archevêque. — Ses luttes avec Guillaume le Roux.

LIVRE CINQUIÈME.

Saint Anselme archevêque. — Ses luttes avec Henry Beauclerc. Son triomphe et sa mort.



THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
10 ELMSLEY PLACE
TORONTO 5, CANADA.

863.

